

HISTOIRE  
DE LA  
FAMILLE PICTET

1474-1974

PAR

JEAN-DANIEL CANDAU

II

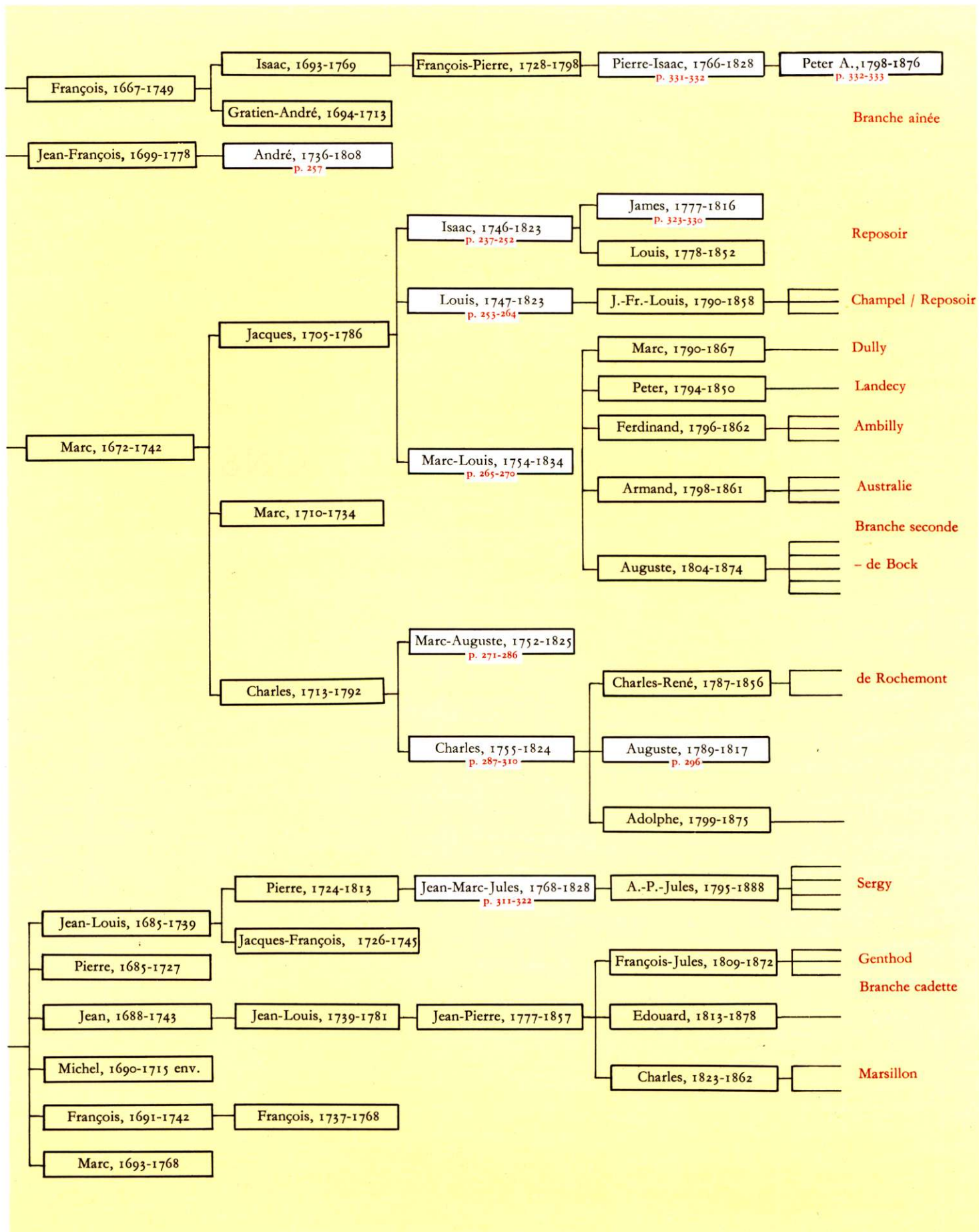


ETIENNE BRAILLARD GENÈVE

1974

Livre V

L'AGE DES RÉVOLUTIONS



# L'âge des Révolutions

## Introduction

*Les hommes qui atteignent l'âge adulte vers 1770 vont faire, en Europe comme en Amérique, l'expérience périlleuse de la Révolution. Ou plutôt des Révolutions. Car, à cette charnière des temps modernes où disparaissent les structures séculaires de l'Ancien Régime, de profonds bouleversements se produisent dans la société aussi bien que dans les gouvernements.*

*Révolution sociale d'abord. 1789 sonne le glas de la haute noblesse et des vieux patriciens. Classe désormais dominante, la bourgeoisie s'installe aux postes de commande, supprime les anciens privilèges et propage une mentalité nouvelle, fondée sur le succès et le rendement, non plus sur la tradition et l'honneur.*

*Révolution politique ensuite. A l'exemple de la jeune République des Etats-Unis d'Amérique, plusieurs nations européennes font l'apprentissage du régime parlementaire et instituent la séparation des pouvoirs. Mais ces premiers essais de démocratie ne réussissent à éviter ni les excès de l'égalitarisme ni les coups d'Etat militaires. Tandis que disciples et détracteurs de Jean-Jacques Rousseau dissertent à l'envi sur la théorie du pouvoir et la science du gouvernement, la France de Robespierre engendre celle de Bonaparte.*

*Les conditions de la vie économique sont bouleversées elles aussi. Avec le système féodal disparaissent le servage, les corvées, les dîmes et les redevances qui obéraient la paysannerie. Pour produire à meilleur compte, les grandes manufactures commencent à recourir aux machines : à la suite de l'Angleterre, l'Europe continentale amorçe sa révolution industrielle. Outre-mer, l'émancipation américaine et l'abolition partielle de la traite des Nègres mettent un frein temporaire à l'essor du colonialisme européen.*

*Révolution aussi dans le domaine monétaire : la circulation des billets de banque remplace pour la première fois presque totalement celle des espèces sonnantes et trébuchantes. Mais la confiance fait bientôt défaut à cette monnaie fiduciaire et l'émission anarchique des assignats conduit à la banqueroute générale.*

*Révolution encore dans le domaine ecclésiastique et religieux. En pays de tradition catholique, l'anticléricalisme fait fureur. Les biens immenses du clergé séculier et des ordres monastiques sont confisqués au profit de la nation. Les prêtres naguère justiciers sont jugés à leur tour. En France, le déisme est même promu au rang de religion officielle. Pas pour longtemps cependant : ni la déesse Raison ni les rites maçonniques n'offrent de quoi satisfaire aux aspirations profondes du sentiment religieux. A peine les cendres de Voltaire sont-elles entrées au Panthéon qu'une ferveur nouvelle se met à travailler les âmes chrétiennes. Chateaubriand prélude au renouveau du catholicisme, tandis que se propage sur le continent l'enthousiasme du Réveil méthodiste.*

*Révolution enfin dans le domaine culturel. La grande époque du clacissisme est révolue. Une sensibilité nouvelle cherche à s'exprimer dans des formes originales. Tandis que les arts plastiques se remettent à l'école de la Grèce, philosophes, poètes et écrivains découvrent à la suite de Mme de Staël le génie de l'Allemagne et les promesses de l'Italie : Sturm und Drang et Risorgimento.*

*L'histoire de Genève durant cette période offre un spectacle curieux. La turbulente bourgeoisie genevoise a été en effet l'une des premières du continent à faire la révolution. En avril 1782, sept ans avant que le peuple de Paris ne prenne la Bastille, elle s'empare du pouvoir, emprisonne et destitue une partie des Conseils, met en place une nouvelle administration. Feu de paille que tout cela : les patriciens évincés provoquent la triple intervention armée de Berne, de la France et du Piémont, et les chefs de la bourgeoisie capitulent après quinze jours de siège.*

## Introduction

*L' Ancien régime, néanmoins, ne survivra guère plus de dix ans. Les idées nouvelles venues de France ne tardent pas à produire une fermentation générale. Des pamphlets s'impriment par centaines. Une nouvelle constitution est votée, qui abolit les droits féodaux, reconnaît la liberté de la presse et accorde au Conseil Général le droit de nommer à la fois le Petit et le Grand Conseil. Ces concessions tardives ne restaurent pas la confiance : en décembre 1792, sans effusion de sang, la bourgeoisie congédie le gouvernement patricien. Isaac Pictet-Lullin et les trois autres syndics en charge rendent leur bâton, des «comités provisoires» sont nommés, l'égalité politique est proclamée. 4.500 «natifs» et simples habitants viennent s'ajouter d'un coup aux 1.500 citoyens et bourgeois qui formaient le Conseil Général.*

*Le régime institué par cette Révolution de 1792 va durer cinq ans et demi, à peine. A l'instar de la France, il connaît bientôt la dictature des clubs jacobins, la Terreur, le Tribunal révolutionnaire. Des condamnations sont prononcées en masse. Tandis que beaucoup de familles émigrent en Suisse (Pierre Pictet de Sergy s'est transporté à Lausanne, Louis Pictet du Bengale à Jouxrens, Isaac Pictet à Nyon), neuf aristocrates sont fusillés aux Bastions : parmi eux, deux anciens syndics et Jean-François de Rochemont, le beau-frère de Charles Pictet.*

*Mais voici que les Genevois ne sont déjà plus maîtres de leur sort. Dès 1797, la politique expansionniste du Directoire fait peser sur les pays limitrophes de sérieuses menaces. En janvier 1798, les Français occupent le Pays de Vaud; le 5 mars, ils entrent à Berne en vainqueurs. L'indépendance genevoise ne pouvait survivre longtemps à la chute de l'ancienne Confédération helvétique. Le 15 avril, la République est annexée.*

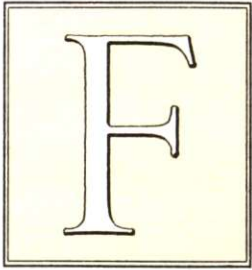
*Pendant une quinzaine d'années, Genève va donc partager les destinées de la France. Loin d'être traitée en ville conquise, elle est promue bientôt au rang de préfecture du Département du Léman. Son «Traité de réunion» (dont Marc-Auguste Pictet a été l'un des rédacteurs improvisés) lui assure d'ailleurs d'appréciables privilèges : les immeubles et autres biens de l'ancienne Seigneurie ont été remis à une «Société économique» locale, dont les revenus servent à l'entretien du culte protestant et de l'instruction publique, qui restent ainsi sous le contrôle presque exclusif des Genevois. Au demeurant, tandis que certains irréductibles se retranchent dans une sourde et tenace opposition, d'autres Genevois, sans rien renier de leur patriotisme, font de brillantes carrières dans la hiérarchie impériale. Pictet-Diodati devient «Législateur» et Marc-Auguste Pictet «Tribun».*

*Géographiquement, l'Annexion a désenclavé Genève, qui, pour la première fois depuis trois siècles, se retrouve de plain-pied avec son arrière-pays. L'économie locale ne s'en relève pas pour autant : les guerres de la Révolution, puis le blocus continental décrété par Napoléon portent de sérieux coups aux industries de luxe travaillant pour l'exportation. L'indienne des Fazy, qui comptait 2.000 ouvriers en 1785, n'en nourrit plus que 700 en 1801. La chute des assignats et la banqueroute générale de 1794, en anéantissant les rentes de France, ont ruiné d'ailleurs le capitalisme genevois. Les faillites se succèdent, les propriétés se liquident. Pierre Pictet de Sergy doit revendre son domaine de Bourdigny, les fils du colonel Charles Pictet ne pourront garder celui de Cartigny et Isaac Pictet aura grand-peine à sauver le Reposoir. Au milieu de ce marasme, cependant, quelques esprits ingénieux découvrent des ressources nouvelles : tel Pictet-de Rochemont qui acclimate le mérinos d'Espagne et développe en quelques années une fructueuse industrie de la laine.*

*Ville de Calvin et patrie de Jean-Jacques, Genève continue de tenir le flambeau, même en ces temps difficiles. Si son Eglise se fige dans le souvenir de ses grandes traditions, les disciples de Wesley y trouveront néanmoins des âmes ferventes et Genève deviendra l'un des principaux foyers du Réveil. Tandis que la renommée de Charles Bonnet fait de Genthod un lieu de pèlerinage, les travaux d'Horace-Bénédict de Saussure, de Jean Senebier, de Pierre Prevost, d'autres encore, maintiennent Genève au rang des capitales scientifiques de l'Europe. En 1796, d'autre part, trois Genevois, Frédéric-Guillaume Maurice, Marc-Auguste Pictet et son frère Charles, fondent sous le nom de «Bibliothèque britannique» un périodique littéraire, scientifique et économique qui s'acquiert rapidement une audience internationale. Comment ne pas rappeler enfin que le plus grand écrivain du moment, Germaine Necker de Staël, protestante, libérale et cosmopolite, fruit authentique de la Genève des Lumières, ouvre la voie à une Europe nouvelle, en proclamant son idéal de liberté aux plus sombres heures du régime napoléonien?*

## Isaac Pictet de Pregny (1746-1823)

### Chapitre 33



ils aîné du premier comte Pictet, né pour une existence dorée, Isaac Pictet de Pregny fut frappé de plein fouet par la Révolution: coup sur coup, il perdit ses magistratures, sa fortune, son épouse. Le malheur ne put l'abattre; avec patience et opiniâtreté, il travailla durant vingt ans à se rétablir. La Restauration le trouva septuagénaire, toujours sensible aux honneurs, prêt à reprendre son poste au gouvernement: il mourut syndic en charge. Sa ténacité, qui fait sa grandeur, lui permit de sauver l'essentiel du patrimoine familial, et notamment le splendide domaine du Reposoir qu'il contribua plus que tout autre à embellir.

Isaac Pictet était né en 1746. Il n'avait pas deux ans, quand son père Jacques Pictet obtint pour lui un brevet<sup>1</sup> de premier sous-lieutenant dans le régiment suisse de Budé, au service des Pays-Bas. Mais ce régiment, que commandait son oncle Charles Pictet, fut dissous trois ans plus tard et Isaac ne fit jamais de service militaire.

Ses goûts d'ailleurs étaient entièrement tournés vers la politique et la diplomatie. Après ses études à l'Académie<sup>2</sup>, il suppléa son père dès 1767 dans les fonctions de correspondant du roi de Sardaigne à Genève et remplit cet office pendant une quinzaine d'années.

A l'âge de 23 ans, il alla passer un mois à Turin<sup>3</sup> pour faire sa cour à la famille royale. En 1772, un autre voyage le mena à Londres, où il sut obtenir du roi Georges III une lettre<sup>4</sup> l'accréditant auprès de la République de Genève en qualité de chargé d'affaires. Cette commission lui valut les mêmes déboires qu'à son père dix ans plus tôt. Isaac ne fut agréé en effet qu'à la condition<sup>5</sup> d'être dépourvu de tout caractère public, de ne jouir d'aucune distinction, prérogative ni exemption quelconques: le Petit Conseil ne voulait pas qu'un citoyen échappât aux lois à la faveur d'une immunité diplomatique. Or Isaac Pictet ne tarda pas à réclamer précisément ce que le gouvernement genevois lui avait interdit d'obtenir: ne visait-il vraiment qu'à sauvegarder «la dignité du Roi»<sup>6</sup> ou céda-t-il plutôt à ce «grand penchant de la représentation» que lui connaissaient ses contemporains<sup>7</sup>, lorsqu'en décembre 1772, il pria le Conseil<sup>8</sup> de lui assigner une place d'honneur dans les principaux temples de la ville et demandait qu'on l'invite aux «repas de cérémonie», sur le même pied que le Résident de France? Cette double requête fut naturellement écartée. Isaac Pictet entreprit alors de faire endosser ses prétentions par la Cour d'Angleterre et y parvint si bien qu'en février 1774, le Petit Conseil recevait<sup>9</sup> de la part du ministère britannique une demande d'«éclaircissements positifs». Entre le jeune diplomate et la vieille République, une épreuve de force s'engageait. Le Petit Conseil réagit vigoureusement<sup>10</sup> et ne tarda pas à adresser au cabinet de Saint-James un copieux mémoire justificatif. Le gouvernement anglais préféra ne pas insister: par lettre du 22 avril 1774, Georges III mit fin à la mission d'Isaac. Tandis que les vieux magistrats genevois traitaient les deux Pictet, père et fils, de «bêtes orgueilleuses»<sup>11</sup>, quelques jeunes plaisantins firent circuler<sup>12</sup> des cartes de visite où le nom d'Isaac était suivi du titre de «déchargé des affaires d'Angleterre».

Cette mésaventure n'empêcha pas Isaac Pictet de conserver de bonnes relations avec Londres. On lui offrit en mai 1776<sup>13</sup> de remplacer *ad interim* le ministre d'Angle-

<sup>1</sup> Daté du 1 avril 1748 et signé par Charles Pictet (APP); cf. «Notice historique», I, 175.

<sup>2</sup> *Livre du Recteur*, n° 6172 (16 juin 1761).

<sup>3</sup> «Notice historique», I, 176.

<sup>4</sup> Datée du 15 juin 1772: AEG, RC 273, 446/447.

<sup>5</sup> AEG, RC 273, 459-460.

<sup>6</sup> «Notice historique», I, 178.

<sup>7</sup> [Jacques GRENUS], *Étrennes patriotiques*, 1792, 17.

<sup>8</sup> AEG, RC 273, 694-695.

<sup>9</sup> AEG, RC 275, 116-122.

<sup>10</sup> Cf. «Registre particulier concernant le S<sup>r</sup> Isaac Pictet», AEG, RC 275, *in fine*.

<sup>11</sup> Cf. BPU, Ms Suppl. 1545, 175 (13 mai 1774).

<sup>12</sup> Cf. [Jacques GRENUS], *La Vedette nationale ou le Moniteur genevois*, 1792, III, 200-201.

<sup>13</sup> Cf. BPU, Ms Suppl. 32, 169-170 et *passim*.



terre à Berne (ce qu'il refusa d'ailleurs, par crainte de la dépense). La même année, il fut nommé<sup>14</sup> gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté Britannique à la Cour de Hanovre et c'est dans son habit de chambellan qu'il se fit représenter un peu plus tard par le sculpteur Joseph Vernet<sup>15</sup>. Enfin, s'étant rendu à Londres en 1786, Isaac fut présenté au Roi, il eut avec lui plusieurs entretiens sur les affaires de Genève et jouit «des grandes entrées, qui consistent à attendre le lever dans l'antichambre la plus près du cabinet»<sup>16</sup>.

Isaac comptait d'ailleurs au nombre de ses bons amis le vicomte John Mountstuart, plus tard quatrième comte de Bute, grand seigneur anglais dont le buste en marbre et les portraits gravés ornent aujourd'hui encore le Reposoir. Tant que Mountstuart fut ambassadeur à Turin, Isaac prit la peine de lui adresser presque chaque semaine une dépêche de nouvelles, parallèlement à celle qu'il rédigeait pour le ministère sarde des Affaires étrangères. C'est dans cette correspondance particulière<sup>17</sup>, qualifiée par Mountstuart d'«*Intelligence from Geneva*», que l'on voit s'affirmer pour la première fois le tempérament foncièrement conservateur d'Isaac

Pictet. Imbu de ses origines, avide d'honneurs, mais parfaitement maître de soi, Isaac était fort loin d'approuver les revendications démocratiques de la Bourgeoisie de Genève, qui pourtant l'avait soutenu<sup>18</sup> dans son conflit avec le Petit Conseil. C'est ainsi qu'aux approches de la crise de 1782, tous ses efforts ne tendirent qu'à neutraliser son père en le tenant éloigné de Genève: «Au nom de l'amitié, écrivait-il<sup>19</sup> à lord Mounstuart, faites-lui sentir la nécessité du silence.» L'échec de la révolution de 1782, qui décida Jacques Pictet à s'exiler à jamais d'une ville où triomphait l'oligarchie, raccommoda Isaac avec le Petit Conseil. «Ses répugnances cessèrent»<sup>20</sup>: en décembre 1782, il prêta sans difficulté le serment de fidélité exigé de tous les citoyens et dès le mois suivant, il se portait candidat aux charges publiques.

Sa première carrière genevoise allait durer très exactement ce que devait durer encore l'Ancien régime. En voici les étapes:

| Date              | Fonction  | Durée             |
|-------------------|---|-------------------|
| 1782, 27 janvier  | Membre adjoint du Conseil des Deux-Cents  | Un an             |
| 1784, 20 mai      | Membre du Conseil des Deux-Cents (élu par le Petit Conseil)   | Illimitée         |
| 1787, 26 février  | Conseiller militaire (élu en remplacement du colonel Banquet, décédé; puis réélu le 9 janvier 1789) | 2 ans, puis 6 ans |
| 1790, 27 décembre | Membre du Petit Conseil   | A vie             |
| 1791, 11 janvier  | Membre de la Chambre de la Réforme  | Un an             |
| 1792, 1 janvier   | Syndic (quatrième nommé)  | Un an             |
| 3 janvier         | Président de la Chambre des appellations  | Un an             |
| 3 janvier         | Président de la Direction de l'Hôpital  | Un an             |

<sup>14</sup> Brevet du 2 juillet 1776: APP.

<sup>15</sup> Buste en marbre, daté de 1785: Reposoir, bibliothèque.

<sup>16</sup> «Notice historique», I, 180.

<sup>17</sup> BPU, Ms Suppl. 32.

<sup>18</sup> Cf. AEG, RC 275, 83.

<sup>19</sup> BPU, Ms Suppl. 32, 154 (25 mai 1781).

<sup>20</sup> «Notice historique», I, 182.

<sup>21</sup> AEG, RC 293, 28-29.

<sup>22</sup> Cf. «Notice historique», I, 183-186.

<sup>23</sup> «Notice historique», I, 189.

Isaac Pictet en chambellan de Sa Majesté Britannique, par Joseph Vernet, 1785 (terre cuite, 730/550 mm.; Reposoir).

|           |  |       |
|-----------|--|-------|
| 3 janvier | Président de la Chambre de la santé                  | Un an |
| 3 janvier | Président de la Chambre du commerce et des fabriques | Un an |
| 3 janvier | Président de la Chambre du vin                       | Un an |
| 3 janvier | Président de la Chambre des étrangers                | Un an |

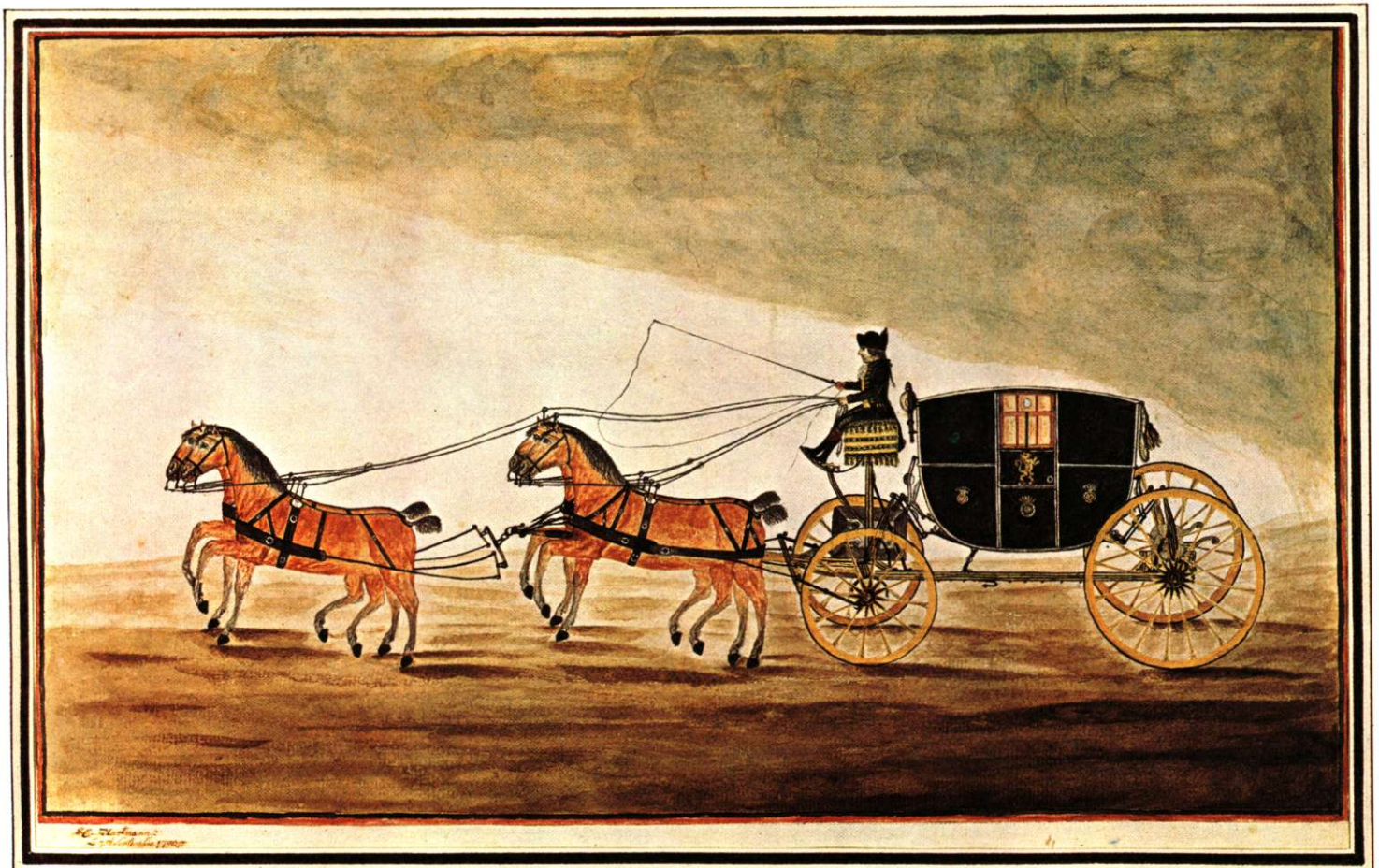
Cette brève carrière lui coûta plus qu'à d'autres. Au moment de le réélire conseiller militaire, le 9 janvier 1789, le Conseil des Deux-Cents s'avisa <sup>21</sup> que la pension (de 1000 livres par an) qu'il recevait du roi de Sardaigne depuis 1782, en récompense de ses services, le rendait inéligible à ce poste. Sur l'heure, Isaac Pictet déclara qu'il désirait «se vouer à servir sa patrie dans tous les départements où il serait jugé propre» et qu'il renonçait à sa pension sarde «absolument». Il fut donc réélu au Conseil militaire, lequel fut supprimé un mois plus tard par l'Edit du 10 février. La pension était perdue <sup>22</sup>, mais le roi de Sardaigne lui fit cadeau en compensation d'une tabatière avec son portrait entouré de brillants.

Chez Isaac Pictet, la passion du pouvoir se doublait d'un réel mépris du danger. Au moment précis où tant d'autres magistrats issus de famille patricienne, rebutés ou effrayés par la fermentation des esprits, renonçaient à leurs charges, on vit Isaac Pictet accéder hardiment aux plus hautes fonctions.

Elu conseiller d'Etat le 27 décembre 1790, en pleine crise politique, il prit aussitôt une grande part à la gestion des affaires publiques. Pour permettre le remplacement des anciennes dîmes par un impôt territorial, «il dressa un tableau général de la mensuration et contenance des divers villages appartenant à l'Etat, avec une subdivision des qualités des terres et du genre de leur culture [...] à l'aide duquel il put parvenir, sans surcharger les propriétaires ni diminuer les revenus publics, à fixer la contribution et le mode de sa perception» <sup>23</sup>. Ce travail considérable ne l'empêcha pas, en août 1791, de se rendre en Suisse et de s'y concerter avec les gouvernements des cantons de Fribourg, Berne, Lucerne, Zurich, Schaffhouse et Bâle, acquérant ainsi «une connais-

## Isaac Pictet de Pregny

*Berline d'Isaac Pictet, par  
J. C. Hartmann, 1790 (gouache,  
230/365 mm.; Reposoir).*







*Escalier donnant accès au parterre du Reposoir, cadeau de Jean Lullin à son beau-frère Isaac Pictet, 1779.*

sance intime de la situation des esprits». Ainsi qu'il l'écrivait dans le rapport<sup>24</sup> trop optimiste qu'il présenta au Conseil à son retour, il trouva «des principes aristocratiques ancrés dans toutes les têtes» et reçut l'assurance que Genève serait incluse dans les mesures qu'on envisageait de prendre pour mettre la Confédération à l'abri de la contagion révolutionnaire.

Avec ces sentiments, on conçoit qu'Isaac Pictet n'ait guère été préparé à partager ni même à comprendre les aspirations de la bourgeoisie, moins encore à préconiser les réformes politiques nécessaires. Elu syndic pour 1792, il fit partie d'un gouvernement qui réussit à préserver Genève de l'invasion française, mais qui ne put maîtriser l'agitation intérieure. Avec ses collègues du Petit Conseil, Isaac Pictet assista impuissant à l'élaboration et au vote

de l'édit qui mit fin, le 12 décembre 1792, à l'Ancien régime genevois. Pas plus qu'eux, il ne put s'opposer à la déchéance des Conseils, décrétée par les Révolutionnaires le 28 décembre au matin.

Ainsi donc, au moment où il parvenait aux plus hautes magistratures, Isaac Pictet était balayé d'un coup de la scène politique. Condamné à la retraite en pleine force de l'âge, il allait y ronger son frein pendant plus de vingt ans. Dès le début de 1793, il émigrait à Nyon, sans attendre la sentence d'exil perpétuel<sup>25</sup> que prononça contre lui, en septembre 1794, le second Tribunal révolutionnaire genevois.

A cette catastrophe devaient bientôt s'ajouter d'autres calamités, financières et familiales celles-là.

Le 15 janvier 1775, dans la trentième année de son âge, Isaac Pictet avait épousé au temple de Saint-Gervais la fille cadette de Gabriel Lullin et d'Olympe Gallatin, Lucrece Lullin. C'était un très beau mariage, car non seulement la jeune fille était jolie et «douée des plus aimables qualités du cœur et de l'esprit»<sup>26</sup>, mais son père était le plus gros banquier de Genève. Outre sa dot de 41.500 livres<sup>27</sup>, Lucrece hérita<sup>28</sup> au décès de son père, en 1787, près d'un quart de million, après avoir touché déjà 160.000 livres dans la succession de son frère Pierre-Jean-Antoine, mort célibataire.

<sup>24</sup> AEG, PH 5321. Le rapport, daté du 6 septembre 1791, avait été précédé de deux lettres des 10 et 18 août.

<sup>25</sup> *Rapport du second Tribunal révolutionnaire* (RIVOIRE 4724), 45.

<sup>26</sup> «Notice historique», I, 196.

<sup>27</sup> AEG, J.-L. Delorme not., XXXIII, 416-424 (13 janvier 1775).

<sup>28</sup> AEG, Cf. C.-G. Flournois not., XLV, 425-428 (13 août 1790).



Ces apports considérables, que la maison Lullin & fils DeTournes & Cie (devenue ensuite Lullin Masbou Aubert & Cie) s'occupait de faire valoir, lièrent indissolublement la fortune des Pictet-Lullin au destin de cette banque familiale, dont les capitaux étaient placés exclusivement dans les fonds de France. Après avoir connu un essor prodigieux sous le règne de Louis XVI, en écoulant notamment sur le marché genevois 14 millions et demi de viager français, la banque Lullin<sup>29</sup> fut ruinée en quelques mois par la chute vertigineuse des assignats et dut déposer son bilan en janvier 1792; elle ne se remit jamais de l'inflation française et sa déconfiture connut un ultime épisode en 1801 avec la faillite frauduleuse et la fuite à Saint-Domingue de Michel Lullin de Châteauevieux.

Lucrèce Pictet-Lullin ne put supporter ces revers. Sa santé ne tarda pas à s'altérer et elle succomba prématurément en 1797, à l'âge de 47 ans. Elle avait donné trois fils à son mari entre 1775 et 1778: Gabriel, qui mourut «de marasme» à l'âge de 10 ans, puis Jacques (dit James) et Louis, dont on reparlera.

Redevable à ses fils des biens de leur mère, Isaac Pictet se trouva donc dans la triste nécessité de leur en expliquer «l'épouvantable réduction». Il retarda ce pénible moment jusqu'à l'été de 1803. La convention<sup>30</sup> qu'il passa alors avec eux leur assurait à chacun le tiers d'une rente annuelle de 7.020 livres de France: maigre reste d'une aubaine que le père regretta encore plus amèrement que les fils.

Ayant vu s'anéantir en l'espace de quelques années la fortune de sa femme, Isaac Pictet perdit aussi la plus grande partie de la sienne. Dans le sillage de son beau-père et de ses beaux-frères Lullin, il avait placé<sup>31</sup> lui aussi ses capitaux en rentes viagères constituées sur les têtes, réputées saines et solides, de trente jeunes demoiselles de Genève. Aussi connut-il, au temps de son émigration à Nyon, des moments difficiles. En 1794, il dut même sacrifier la majeure partie de sa vaisselle d'argent<sup>32</sup>. Cependant, à force de harceler ses banquiers, il parvint à se refaire un peu. La bibliothèque du Reposoir conserve encore dans de charmants portefeuilles roses des liasses entières de correspondance échangée avec les frères Thellusson de Londres, avec Léon-Joseph Leconte de Paris, avec François Brouzet de Turin, avec Jacques-Louis Vernes de Lyon, qui témoignent de l'application que mit Isaac Pictet à reconstituer sa fortune. Sa tâche fut facilitée par les ressources qu'il put tirer du seul bien important que la Révolution lui avait laissé: le Reposoir.

Son père lui avait cédé<sup>33</sup> ce domaine en avance d'hoirie dès 1768, pour une somme de 60.000 livres que la dot de Lucrece acheva de payer. Isaac Pictet devait en rester propriétaire pendant 55 ans. Le Reposoir lui doit d'ailleurs son nom, qui apparaît pour la première fois sur la *Carte topographique de la grande route de Berne à Genève*, publiée à Berne le 1<sup>er</sup> février 1783. Au Reposoir, Isaac se livra d'abord à quelques opérations de remembrement, vendant<sup>34</sup> les terrains trop excentriques de Sécheron à Charles-Guillaume Dunant et Jean-Louis Odier, échangeant<sup>35</sup> d'autres parcelles avec Michel Deville, paveur à Chambésy, et avec Robert Pigott, seigneur de Penthes. Puis il entreprit d'embellir les abords de la maison. En 1779, son beau-frère Jean Lullin lui offrit en gage d'amitié une belle grille de fer forgé pour l'escalier de la terrasse. A l'instar de Voltaire, Isaac Pictet aimait à commenter les travaux qu'il dirigeait: «Je



*Lucrece Pictet-Lullin, par Jean-Baptiste Carvelle, vers 1780 (crayon, 76|62 mm.; Reposoir).*

<sup>29</sup> LÜTHY, II, 578-589.

<sup>30</sup> APP (1 juillet et 3 août 1803).

<sup>31</sup> AEG, C.-G. Flournois not., XXIX, 88-93; XXXI, 81-82; XXXII, 197-202, 209-213, 559-562, etc.

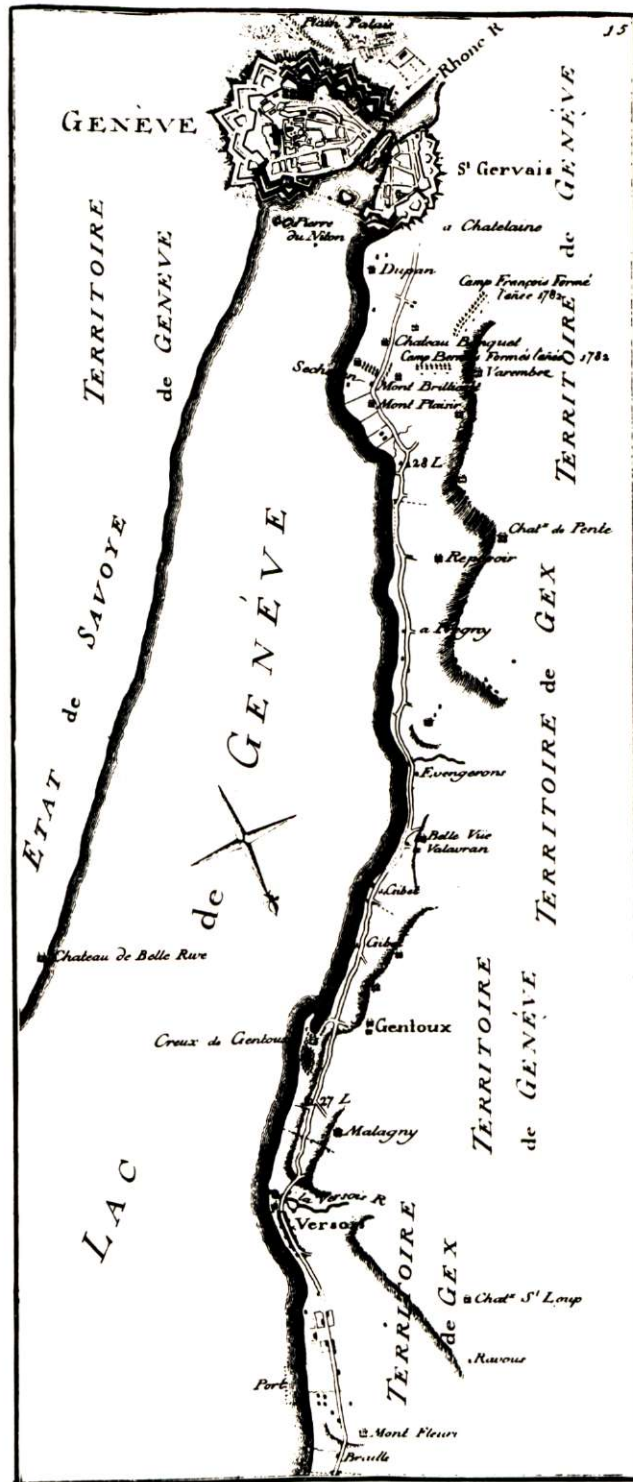
<sup>32</sup> «Notice historique», I, 199.

<sup>33</sup> AEG, J.-L. Choisy not., XIV, 480-483 (3 octobre 1768).

<sup>34</sup> AEG, J.-A. DuRoveray not., V, 266-273; C.-G. Flournois not., XLI, 361-365.

<sup>35</sup> AEG, C.-G. Flournois not., XXXII, 29-32; P.-Fr. Nicod not., IX, 194-196.

## Chapitre 33



<sup>36</sup> BPU, Ms Suppl. 32, 305 (21 novembre 1783).

<sup>37</sup> Reposoir, bureau.

<sup>38</sup> Cf. Guillaume FATTO, «Jean Jaquet, sculpteur», *Nos Anciens et leurs œuvres, recueil genevois d'art*, 1919, 3-60.

<sup>39</sup> Reposoir, bureau.

<sup>40</sup> Reposoir, salon de musique.

<sup>41</sup> Le plus grand est encadré (hall d'entrée), les autres sont conservés en album (bureau).

<sup>42</sup> APP (13 août 1794).

*Quinzième et dernier plan de la «Carte topographique de la grande route de Berne à Genève», 1783 (gravure de P. Bel, 330/140 mm.).*

me suis occupé cet automne, écrit-il<sup>36</sup> à lord Mountstuart en 1783, à établir un parc à l'anglaise autour de ma maison. J'ai fait une terrasse devant la salle. J'ai mis bas le mur qui séparait le vieux jardin de l'allée de charmes et dans le verger qu'elle entourait, j'ai fait un grand ovale dans le goût de votre jardin à Turin et l'ai entouré d'arbres, en plaçant dans le reste divers bosquets.»

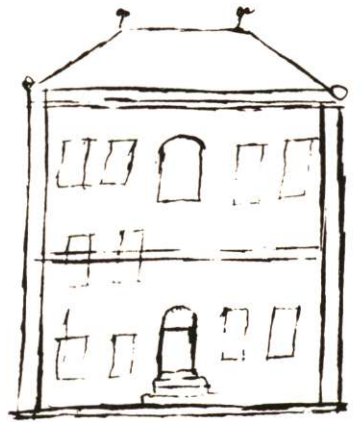
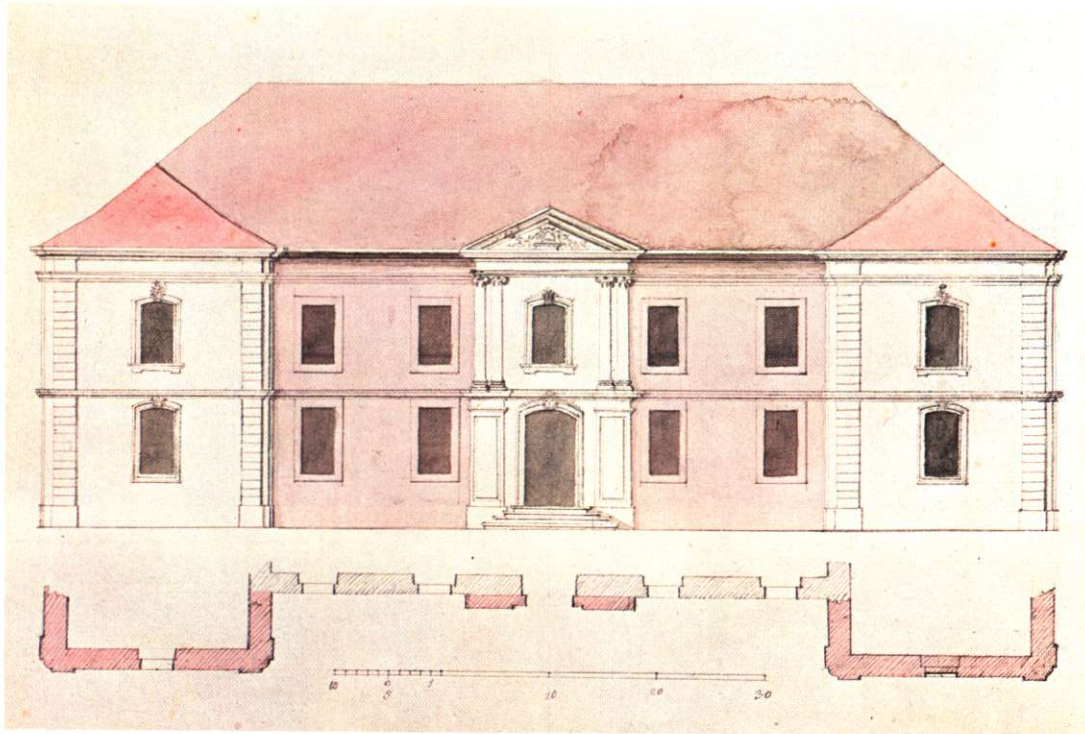
Ce n'était là qu'un début. En 1788-1789, Isaac Pictet fit agrandir la maison de maître que son père avait construite en 1755. On a conservé<sup>37</sup> les croquis qu'il soumit lui-même à son architecte Meuron, ainsi que plusieurs projets établis par ce dernier. Le bâtiment encore modeste de Jacques Pictet-Thellusson vit sa surface doubler par l'adjonction de deux ailes symétriques, qui portèrent le nombre des fenêtres de cinq à sept sur les deux grandes façades, de trois à cinq sur les autres. L'aménagement intérieur acheva de donner à la demeure un caractère seigneurial. Les marbres furent commandés à Jean-François Doret, de Vevey, les boiserie à Louis Brolliet, les serrures à J.-D. Lucadou, maîtres d'état réputés qui travaillèrent sur les dessins fournis par Jean Jaquet. Ce fut en effet à cet enfant de Pregny, devenu à Paris l'élève de Pajou et récemment rentré au pays natal, qu'Isaac Pictet commanda<sup>38</sup> le décor du nouveau Reposoir. Un grand portefeuille<sup>39</sup> conserve encore

les merveilleux dessins que Jaquet fit pour les différentes pièces du rez-de-chaussée. L'artiste, dans la fleur de son âge, conçut là un ensemble d'une sobriété, d'une harmonie exceptionnelles, qui est demeuré presque intact jusqu'à nos jours et qui, rétrospectivement, témoigne du bon goût d'Isaac Pictet.

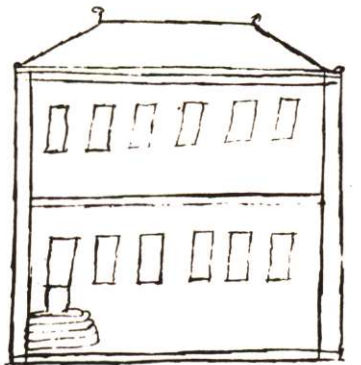
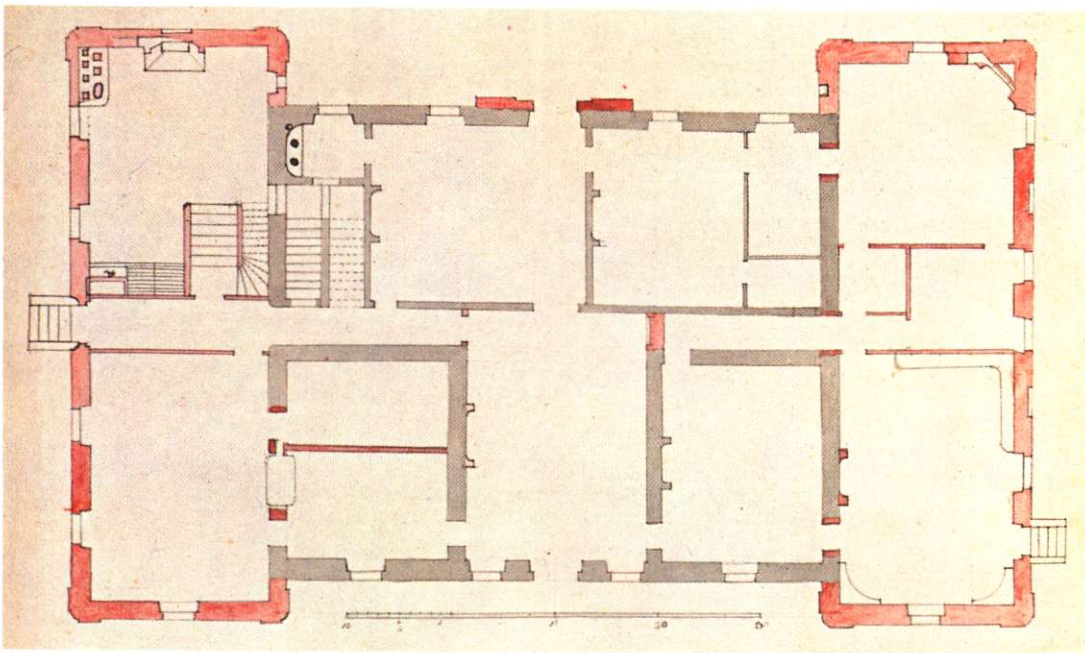
Une somptueuse iconographie a fixé pour la postérité l'image de ce Reposoir des années de splendeur: voici les deux grandes huiles peintes par Rodolphe Gautier<sup>40</sup>, à son retour de Rome en 1791; et voilà les magnifiques plans aquarellés dressés par l'«arpenteur» Jean Heberlé<sup>41</sup> en 1792.

Au moment où la déchéance politique et la ruine financière frappèrent Isaac Pictet, le Reposoir était donc tout neuf. Cependant, dans la déclaration de fortune<sup>42</sup> qu'il

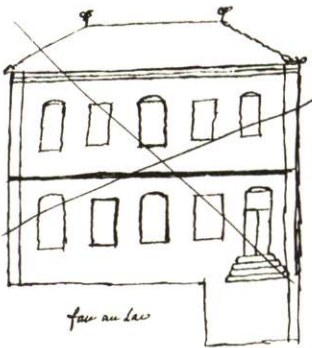
Croquis à la plume d'Isaac Pictet  
 et plans aquarellés de l'architecte  
 Meuron pour le nouveau Reposoir,  
 1788 (réduits de moitié; APP).



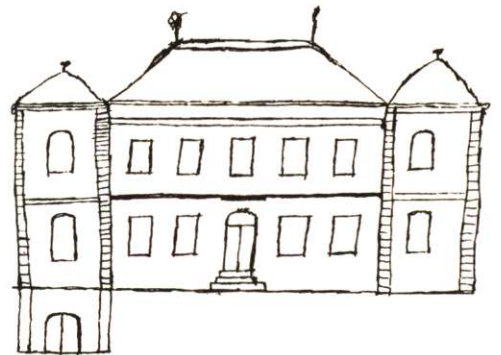
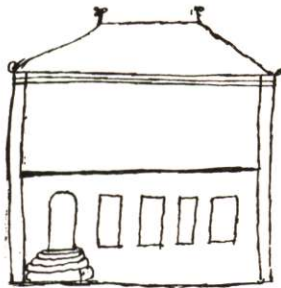
*façade de l'ancien*



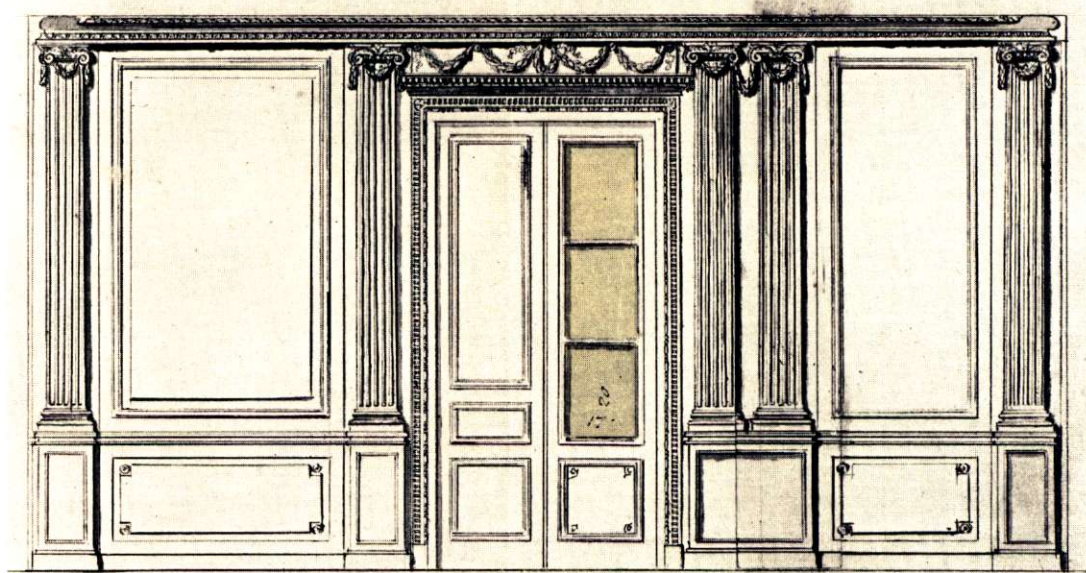
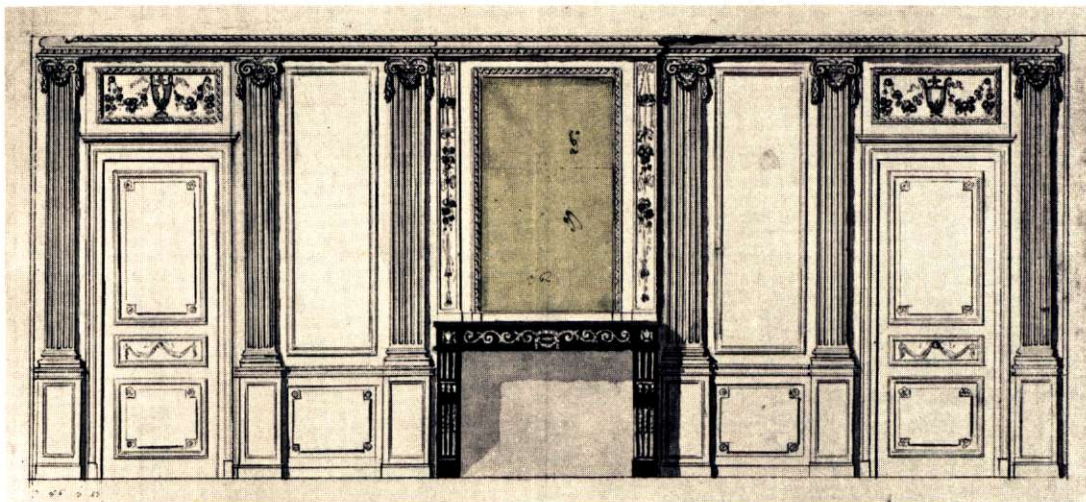
*façade de la*



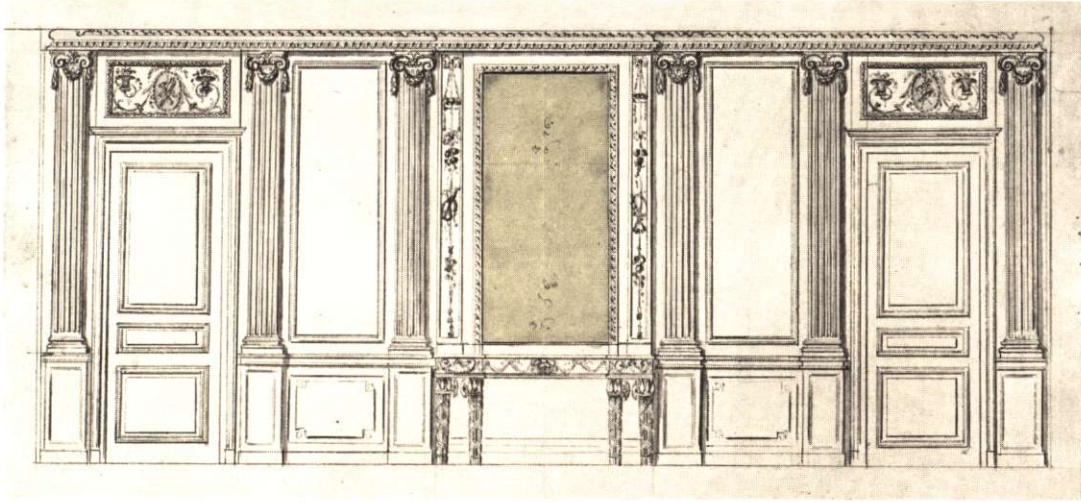
*façade au lac*



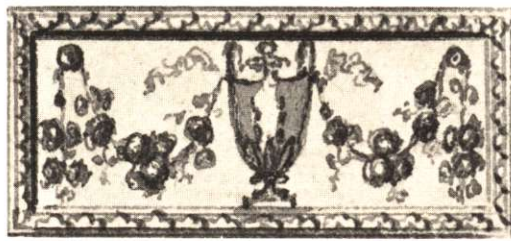
## Chapitre 33



*Décoration intérieure des salons  
du nouveau Reposoir, par Jean  
Jaquet, 1788-1789 (dessins  
à la plume rehaussés d'aquarelle,  
200/475, 205/385, 205/385,  
200/475 et 220/325 mm.; APP).*

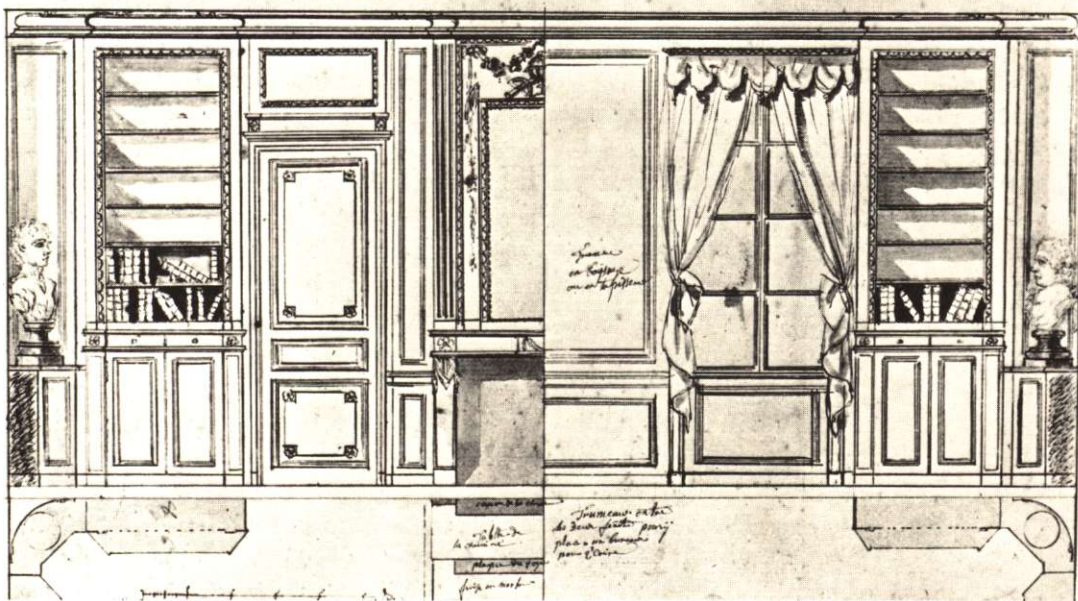


Isaac Pictet  
de Pregny



*Elevation générale de côté de la cheminée*

*Elevation générale de côté des fenêtres*





<sup>43</sup> APP (de la main d'Isaac Pictet).

<sup>44</sup> «Notice historique», I, 194.

<sup>45</sup> Après le décès d'Isaac, sa veuve alla s'installer dans la maison Mallet de la Cour Saint-Pierre; elle mourut en 1843, à l'âge de 76 ans.

<sup>46</sup> Cf. la lettre que lui adressait L. Léger, de Chambéry, le 3 juin 1785: AEP, C 25.

<sup>47</sup> APP.

<sup>48</sup> Tous ces mss sont reliés et conservés dans la bibliothèque du Reposoir. – Ses recherches mirent Isaac en contact avec le patricien bernois Friedrich von Mülinen, lui aussi passionné d'histoire et de généalogie, auquel il adressa un «Tableau des familles consulaires de la République de Genève»: Berne, Burgerbibliothek, Ms Mül. 25/5, n° 125; cf. Ms Mül. 168.

adressa de Nyon en août 1794 aux autorités genevoises, Isaac Pictet affirma que son domaine ne lui rapportait rien, et qu'il était même obligé «à de fréquents et forts débours pour en conserver la propriété», le produit en étant absorbé par l'impôt foncier, la taxe des gardes, etc. Cette situation de déficit ne dura pas: d'après un compte récapitulatif des années 1770-1809<sup>43</sup>, le domaine produisait «année commune» 50 chariots de foin valant environ 3.750 florins et 350 septiers de vin valant quelque 11.250 florins, soit au total 15.000 florins. Incontestablement, le Reposoir aida donc Isaac Pictet à survivre.

Après être resté six ans à Nyon, Isaac revint s'établir au Reposoir, au lendemain de l'annexion de Genève à la France, «pour y vivre en véritable chrétien et ne s'occuper que de ses affaires et de celles de ses fils»<sup>44</sup>. De fait, tant que James et Louis furent aux armées, Isaac leur écrivit chaque semaine de longues missives et se multiplia en démarches pour accélérer leur avancement. Sa sollicitude paternelle ne l'empêcha pourtant pas de se remarier en juin 1800, à l'âge de 54 ans, avec Julie-Madeleine Bertrand, qui avait 33 ans et qui était la fille de Louis Bertrand de Coinsins, ancien professeur de mathématiques à l'Académie de Genève, et d'Isabelle-Sara Mallet. En hiver, Isaac continua d'habiter la maison DeTournes, au Grand-Mézel<sup>45</sup>.

Pendant une quinzaine d'années, Isaac Pictet semble avoir passé le plus clair de son temps la plume à la main. Non seulement il entretenait une volumineuse correspondance dont il dressait, jour après jour, le catalogue dans ses petits carnets (273 lettres en 1798, 351 en 1799, 231 en 1800, etc.), mais il entreprit aussi d'écrire l'histoire de sa

famille. L'idée en remontait assez haut, puisqu'en 1785 déjà, il avait chargé un expert<sup>46</sup> de relever aux Archives Royales de Savoie à Chambéry tous les actes de reconnaissance de fief passés par des Pictet. Ayant inventorié aussi ses propres titres de famille, il se mit au travail en 1802. Après quatre ans de labeur, il fut en mesure de dresser un «Arbre généalogique» complet de la famille Pictet, qu'il acheva de calligraphier le 1<sup>er</sup> décembre 1805. En même temps, il transcrivait dans trois gros volumes in-folio, et en quatre couleurs d'encre, sa monumentale «Notice historique sur la Maison des Nobles Pictet de Genève [...] justifiée par Titres Authentiques», qui constitue la première histoire générale de la famille. L'Arbre et la Notice<sup>47</sup> furent ornés de nombreux blasons coloriés à l'aquarelle et à l'encre de Chine.

Isaac rédigea également un «Mémoire historique» sur la Révolution genevoise de 1792-1793, un copieux «Armorial genevois» (1808), un rôle alphabétique du Conseil des Deux-Cents, de sa création en 1535 jusqu'à sa dissolution en 1792 (1811) et un recueil des «Faits et services militaires des citoyens de Genève, dès la Réformation à nos jours» (1812), précieuse contribution à l'histoire des officiers et des régiments suisses au service étranger<sup>48</sup>.

Au cours de ces années de studieuse retraite, Isaac fit également de vastes lectures et rassembla au Reposoir de nombreux ouvrages de littérature, de politique, d'histoire et de voyage, qu'il fit relier uniformément et dont il dressa, de sa magnifique écriture

## Isaac Pictet de Pregny



*Le Reposoir vu du Sud-Ouest, par Rodolphe Gautier, 1791 (huile, 650|805 mm.; Reposoir).*

*Le domaine du Reposoir, par Jean Heberlé, arpenteur, 1792 (plan aquarellé, aux armes d'Isaac Pictet, 970|920 mm.; Reposoir).*

*Cachet d'Isaac Pictet (Reposoir).*





## Chapitre 33



Ex-libris armorié d'Isaac Pictet (83/75 mm.).

être un des cantons de la Suisse», un «Mémoire sur le genre de constitution à rétablir», qui est le plus long du recueil, un «Mémoire sur les principaux édits à sanctionner», quatre pages de «Dernières réflexions» et enfin un bref «Apperçu de la recette et des dépenses». Tous ces textes sont écrits dans une optique résolument conservatrice. N'ayant jamais pactisé avec le régime français, ni jamais désespéré non plus de la restauration de Genève, Isaac la concevait comme un pur et simple retour aux institutions et aux lois antérieures à la Révolution.

«La constitution sous laquelle les Citoyens de Geneve avoient eu le bonheur de naître, écrit-il, étant par sa nature adaptée à l'esprit qui les anime et conforme à leurs habitudes; ayant par dessus tout l'avantage inestimable d'avoir été épurée et amenée

à l'encre brune, un catalogue alphabétique détaillé, où les pointes personnelles ne manquent pas. Ainsi se constitua une bibliothèque de choix, qui, tout en s'augmentant, s'est conservée jusqu'à nos jours dans son décor d'époque, témoin privilégié d'une culture et d'une tradition.

Mais l'infatigable plume d'Isaac Pictet ne se borna pas à la transcription de travaux historiques et de correspondances familiales. Il existe au Reposoir un petit volume relié, tout entier écrit de la main d'Isaac, qui s'intitule «Pour le cas arrivant de la Restauration de la République de Geneve». On y trouve successivement un «Mémoire sur ce qu'il [y] aura à faire à l'instant», un «Mémoire si nous devons

### Mémoire.

L'expérience ayant appris à l'homme qu'il ne peut pas perdre l'objet de ses vœux, il se rapproche d'avoir écouté ses passions, en ce qu'elles ont pu contribuer à sa perte;

Que ce qu'il doit le plus respecter, en fait de Société Politique, c'est la Législation sous laquelle il a eu l'avantage de vivre le jour;

Qu'en s'occupant de l'avenir, la prudence lui propose de ménager les événements pour le plus grand bien de tous;

Qu'il voit, au moment qu'il ne songe pas, se réaliser, ce qu'il aurait cru le moins probable;

Enfin, Qu'il est de son devoir de former en la tête des projets capables de ramener le bien tel qu'il l'a vu et le juge convenable.

Les principes reconnus vrais, ne lui servent-ils donc pas pourris d'y travailler, dans le silence de son Cabinet, pour se trouver prêt dans le cas fortuit d'une Restauration si universellement désirée?

Oui sans doute! Sans cela on oublieroit que la vigilance, soutenue par la persévérance, vient à bout de tout; quelle seule met à même de saisir avec

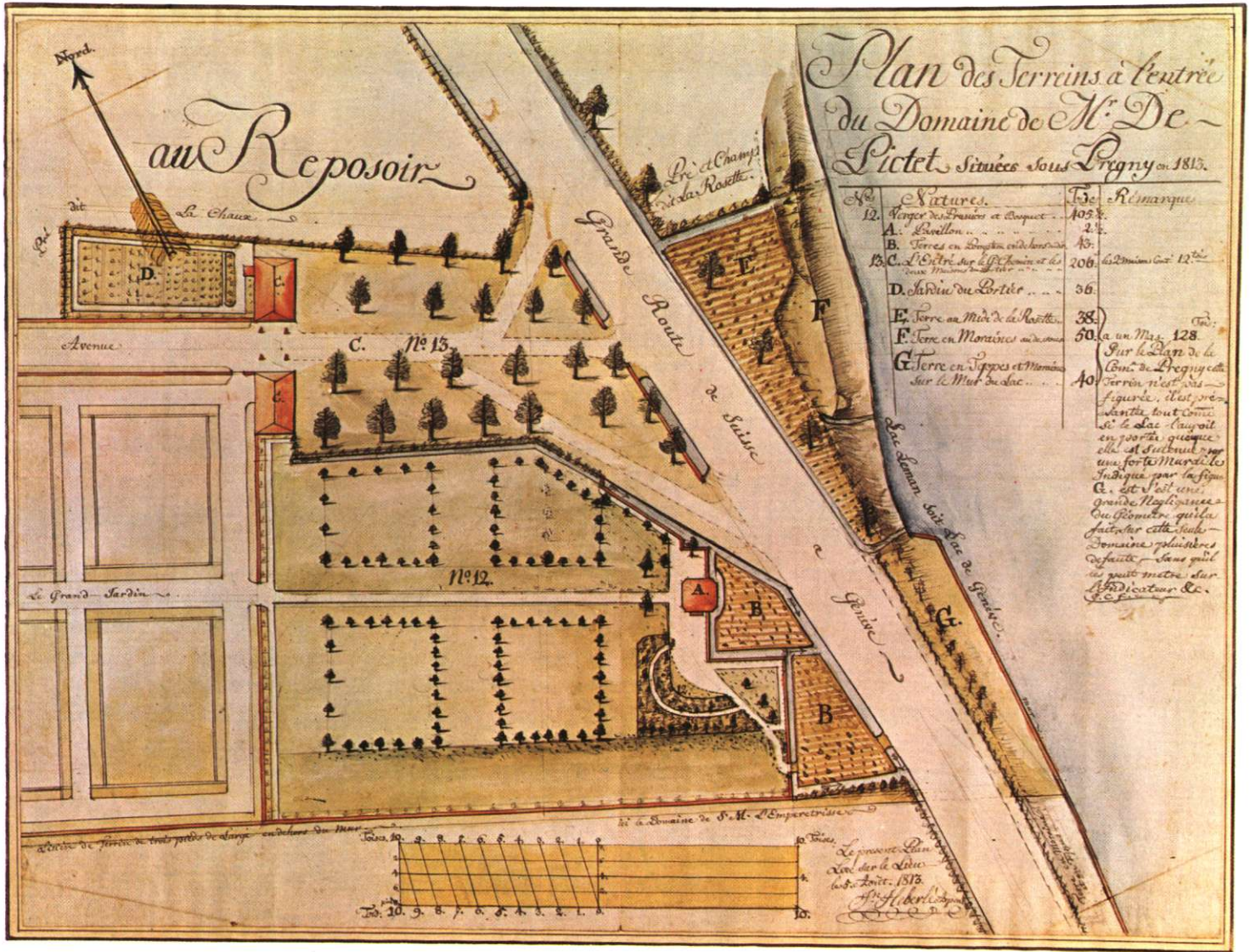
### Pour le cas arrivant de la Restauration de la République de Geneve.

|   |        |
|---|--------|
| un Mémoire sur ce qu'il aura à faire à l'instant Pages 1—21.      |        |
| un dit, si nous devons être un des Cantons de la Suisse . . . . . | 23—27. |
| un dit, sur le genre de Constitution à rétablir . . . . .         | 29—54. |
| un dit, sur les principaux Edits à sanctionner . . . . .          | 55—77. |
| un dit, diverses Réflexions sur ce qui précède . . . . .          | 78—81. |
| un dit, apperçu de la Recette et de la Dépense . . . . .          | 82—88. |

Tous les Six Mémoires dressés par moi Isaac Pictet Ancien Syndic.

Pour n'être pas pris au dépourvu, si jamais la volonté de Dieu est telle et satisfaire au désir de tant de Personnes qui m'ont sollicité de m'occuper d'un Objet si important.

Première page et table du mémoire autographe d'Isaac Pictet «pour le cas arrivant de la Restauration de la République de Geneve» (200/160 mm.; APP).



à des principes et à une marche si sages et si simples, il seroit de la plus dangereuse conséquence [...] de chercher encore mieux que bien et l'on doit réunir tous ses efforts pour en revenir au point dont on n'auroit jamais dû s'écarter.» Et plus loin: «Je dirai donc que les meilleures institutions humaines ont leurs défauts et qu'il faut savoir se contenter de ce qui est passable; qu'il faut mettre des bornes à son imagination et ne l'occuper que de l'essence du bien; que s'il y a un vice dans nôtre constitution, c'est qu'elle ne gêne pas assés la liberté du Peuple et que, s'il seroit impolitique de la restreindre, il est au contraire de la prudence de ne pas lui laisser prendre trop d'essor [...] que l'Edit de 1782 avoit atteint ce but et que, sans la prévention qui l'a accompagné dans ses premiers momens, il auroit assuré nôtre bonheur à perpétuité.»

En 1813, au moment où le règne de Napoléon parut toucher à sa fin, Isaac Pictet se trouvait être le seul survivant des quatre syndics régnants de 1792 et, par conséquent, le seul, à ses propres yeux 49, «qui dût être considéré comme devant devenir Premier syndic». La crainte des prétentions qu'il pouvait élever à cet égard fut sans doute pour quelque chose dans l'espèce d'ostracisme où le tinrent les anciens magistrats qui, à l'instigation d'Ami Lullin, ancien syndic lui aussi, préparaient dans l'ombre la restauration de la République. Ce fut seulement le 28 décembre 1813 qu'Isaac fut associé à la conspiration. Ce même jour d'ailleurs, on décida que «celui qui le plus anciennement avoit été élu syndic seroit le Président du Conseil Provisoire». Isaac Pictet dut donc

*L'entrée du domaine du Reposoir, par Jean Heberlé, 1813 (plan aquarellé, 500/660 mm.; Reposoir).*



Médaille offerte à Isaac Pictet, seigneur commis et restaurateur de l'Exercice de l'Arquebuse, 1814 (or, 35/30 mm.; Reposoir).

céder le pas à Ami Lullin et son nom ne figura qu'en second rang dans la liste des signataires de la fameuse proclamation du 31 décembre 1813.

Qu'importaient d'ailleurs ces questions de préséance dès lors que la République était restaurée et que renaissaient ses institutions séculaires! De retour au pouvoir, Isaac Pictet connut une nouvelle jeunesse. «C'est un enfant ivre de plaisir, écrivait méchamment Charles de Constant à sa sœur Rosalie<sup>50</sup>, de ce qu'on lui a rendu un joujou pour lequel il a pleuré pendant vingt ans [...]. Comme il n'entend rien du tout au mécanisme du joujou qu'on lui a mis entre les mains, il va son train sans s'embarasser le moins du monde.» Assurément, Isaac Pictet ne compta pas au nombre des grandes têtes politiques de la Restauration. Son rôle, pourtant, ne fut pas négligeable, car il se donna corps et âme à sa tâche de magistrat. Non seulement, il fut avec Ami Lullin, Joseph Des Arts et Pierre Gourgas l'un des quatre syndics du gouvernement provisoire de 1814, non seulement il fut confirmé avec eux le 12 octobre 1814 et réélu pour 1815, mais jusqu'à sa mort survenue en 1823, il fut nommé par alternance annuelle syndic et président du Tribunal de recours – de sorte qu'en comptant le syndicat de 1792, il fut sept fois syndic au total. En 1815, il se fit peindre<sup>51</sup> par Louis Grosclaude dans l'habit noir à rabat blanc des syndics de l'Ancien régime, assis à sa table de travail devant le buste de Montesquieu.

Isaac Pictet présida aussi la Chambre des comptes, le Conseil municipal, la Faculté de médecine. Devant le Conseil Représentatif, qui était l'organe législatif de la République et canton de Genève, il prononça plusieurs discours importants dont les minutes manuscrites sont conservées dans la bibliothèque du Reposoir, notamment en mars 1818 sur les moyens proposés pour combattre la misère; en novembre 1818 et janvier 1819 sur la garnison; en mars-avril 1819, juillet-septembre 1821 et juin 1822 sur les fortifications; en décembre 1822 sur l'impôt spécial. Est-il besoin de dire que dans les longs débats sur les fortifications, il opposa une implacable argumentation à ceux qui voulaient démolir cette enceinte séculaire?

Ce fut d'ailleurs dans ses fonctions les plus traditionnelles qu'Isaac Pictet donna le meilleur de lui-même. Désigné<sup>52</sup> par ses collègues du Conseil d'Etat, en mai 1814, pour être le «seigneur commis» du Noble Exercice de l'Arquebuse, il déploya une intense activité<sup>53</sup> pour permettre à cette vénérable société de tir de renouer avec ses grandes traditions. Après deux ans de négociations laborieuses, il réussit à faire rentrer dans le patrimoine de l'Exercice l'hôtel et les jardins de la Coulouvrenière, précipitamment aliénés à la veille de l'Annexion française. Il entreprit ensuite, non sans succès, de récupérer<sup>54</sup> les portraits et médailles des anciens rois et seigneurs commis de l'Exercice, dispersés et vendus eux aussi. Lors de son installation solennelle, le 20 novembre 1814, il avait remis<sup>55</sup> à l'Arquebuse une médaille d'or frappée à son nom et à ses armes pour être suspendue au grand gobelet de l'Exercice, tandis que le Roi Jean-Pierre Repingon le décorait d'un ruban vert et blanc où pendait une autre médaille d'or dédiée «au Restaurateur de l'Exercice».

Isaac Pictet s'occupa aussi beaucoup des Archives<sup>56</sup>, dont il fut nommé commissaire en décembre 1815. Il y fit revenir ou entrer de nombreux registres épars, notamment ceux de la Société économique. Il parvint à récupérer les portraits de souverains, qui avaient été vendus inconsidérément après l'Annexion française. Il présenta au Conseil d'Etat, le 24 février 1819, un rapport très étendu sur les mesures à prendre pour assurer «l'ordre et la propreté» du dépôt<sup>57</sup>.

Cette seconde carrière politique connut un moment émouvant le 2 janvier 1815. A l'occasion du renouvellement de l'année, Isaac Pictet prononça ce jour-là<sup>58</sup> un discours d'un patriotisme si communicatif que ses auditeurs en furent bouleversés. On lui vota des remerciements exprès et des couplets circulèrent à sa louange:

Pour célébrer ce Magistrat  
Que l'enthousiasme s'allume!  
Il sert également l'Etat  
Par son épée et par sa plume [etc.].

<sup>49</sup> «Notice historique», I, 202.

<sup>50</sup> BPU, Ms Constant 16/5, 111v (24 janvier 1814).

<sup>51</sup> Reposoir, corridor du rez-de chaussée.

<sup>52</sup> AEG, RC 314, 205. (30 mai 1814).

<sup>53</sup> Cf. Reposoir, bibliothèque, recueil de pièces étiqueté «Arquebuse».

<sup>54</sup> Eugène-Louis DUMONT, *Exercice de l'Arquebuse*, G. 1974, 232-233.

<sup>55</sup> Sigismond COUTAU, *Archives de l'Exercice de l'Arquebuse*, G. 1872, 178-179; Isaac PICTET, «Notice historique», I, 206-207.

<sup>56</sup> AEG, RC 316, 594. (23 décembre 1815).

<sup>57</sup> Cf. Reposoir, bibliothèque, recueil de pièces étiqueté «Archives».

<sup>58</sup> Cf. Journal de Duval-Lasserre, AEG, Ms hist. 206, I/II, 114-115.



*Isaac Pictet en syndic, par Louis Grosclaude, 1815  
(huile, 617/516 mm.; Reposoir).*

Tout dévoué à la chose publique, parfaite incarnation des vertus civiques de la vieille Genève, Isaac Pictet fut une figure populaire des débuts de la Restauration. Quand il mourut syndic en charge, le 16 octobre 1823, à l'âge de 77 ans, on vit<sup>59</sup> «le magistrat et l'ouvrier, le militaire et l'employé civil, le riche et le pauvre, enfin la masse entière des citoyens suivre avec ordre et dans un morne silence le cortège funèbre».

L'année précédente, Isaac Pictet avait dressé un «état général» de ses biens<sup>60</sup>, parvenant au total de 256.000 livres. Outre le Reposoir, on y voit figurer les quelques vignes du coteau de Saint-Jean qu'Isaac avait héritées de son père, ainsi qu'un petit immeuble situé rue des Corps-Saints, qu'il avait acquis<sup>61</sup> «pour y vendre ses vins».

Par suite du décès de ses deux fils aînés, son troisième fils Louis fut son héritier seul et universel et sa succession aurait dû se régler sans difficulté. Mais dans son testament<sup>62</sup> de 1817, Isaac avait stipulé qu'en cas de décès sans descendance mâle de son fils Louis, le Reposoir devrait être offert pour 60.000 florins à tous les autres descendants mâles du comte Jacques Pictet dans l'ordre de primogéniture, et si tous se refusaient, être vendu au profit d'une bourse de famille. Après avoir consulté les professeurs Pellegrino Rossi et Pierre-François Bellot, ainsi que l'avocat Jean-Pierre-Marie Lafontaine, Louis Pictet fit annuler<sup>63</sup> ces dispositions par le Tribunal de l'audience de Genève, sans se douter qu'un sort identique allait frapper trente ans plus tard son propre testament.

<sup>59</sup> D. DUNANT, *Les souvenirs genevois*, G. 1824, 162.

<sup>60</sup> APP (daté du 1 février 1822)

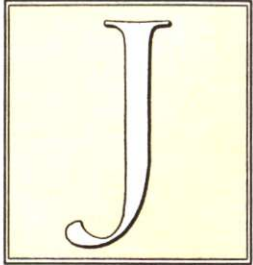
<sup>61</sup> AEG, C.-G. Flournois not., XLIV, 19-21 (15 mai 1789).

<sup>62</sup> AEG, J.-F.-S. Binet not., XIV, 986-994 (1 décembre 1817).

<sup>63</sup> APP.

# Louis Pictet du Bengale (1747-1823)

## Les Pictet de Champel



Jacques Pictet-Thellusson avait eu trois fils. La postérité de l'aîné, Isaac Pictet de Pregny, devait s'éteindre au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle déjà. Celle du second, Louis Pictet, dit Pictet du Bengale, s'est prolongée jusqu'à nos jours, devenant la branche du Reposoir. Du troisième fils, Marc-Louis Pictet de Dully, seul un rameau parisien subsiste encore.

Né en 1747, Louis Pictet eut pour parrain Louis Guiguer, baron de Prangins, ce qui explique l'introduction dans la famille Pictet de ce prénom nouveau, qui devait ensuite s'y retrouver quatre fois en moins d'un siècle.

Louis ne fit pas de longues études<sup>1</sup>. A l'âge de 19 ans, il alla compléter en Angleterre sa formation de négociant<sup>2</sup> et trois ans plus tard, il entra au service de la puissante Compagnie anglaise des Indes orientales, qui l'envoya bientôt au Bengale. Il y resta huit ans et demi : le temps d'amasser une fortune suffisante pour le reste de sa vie.

Ayant débarqué aux Indes en juin 1770, Louis Pictet y vécut la période héroïque des débuts du gouverneur général Warren Hastings, cet intrépide bâtisseur d'empire qui devait, en vingt ans d'administration parfois brutale, asseoir pour deux siècles l'hégémonie britannique dans le continent indien. Louis semble avoir conçu une grande admiration pour ce pionnier de la colonisation, dont il conserva un portrait<sup>3</sup>, cadeau de son ami James Peter Auriol.

Au service de la Compagnie des Indes, Louis occupa successivement plusieurs postes et changea souvent de résidence. Selon les registres de l'India Office<sup>4</sup>, il fut d'abord employé dans les bureaux du secrétariat, puis devint l'assistant du traducteur persan. Après avoir secondé le percepteur de Nuddea, il s'établit dès 1774 dans la localité de Cossimbazar, au milieu du delta du Gange, en qualité d'employé, puis de directeur de ce comptoir. Il sut s'y faire apprécier rapidement, puisque, dans l'année même, le shak Assum, de Calcutta, lui conférait au nom du Grand Mogol le titre impressionnant<sup>5</sup> de «Nazir-ul Dowlah Nazeret Jung Bahadur», qui comportait le commandement (ou plutôt la redevance?) de 5.000 chevaux.

C'est de Cossimbazar également que Louis écrivit en décembre 1774, à son compatriote et contemporain



<sup>1</sup> Cf. BPU, Archives P 5, 58 (à la date de 1761).

<sup>2</sup> Cf. Isaac PICTET, «Notice historique», I, 257.

<sup>3</sup> Reposoir, salon de musique.

<sup>4</sup> Londres, India Office Records, «Bengal Civilians», O/6/27.

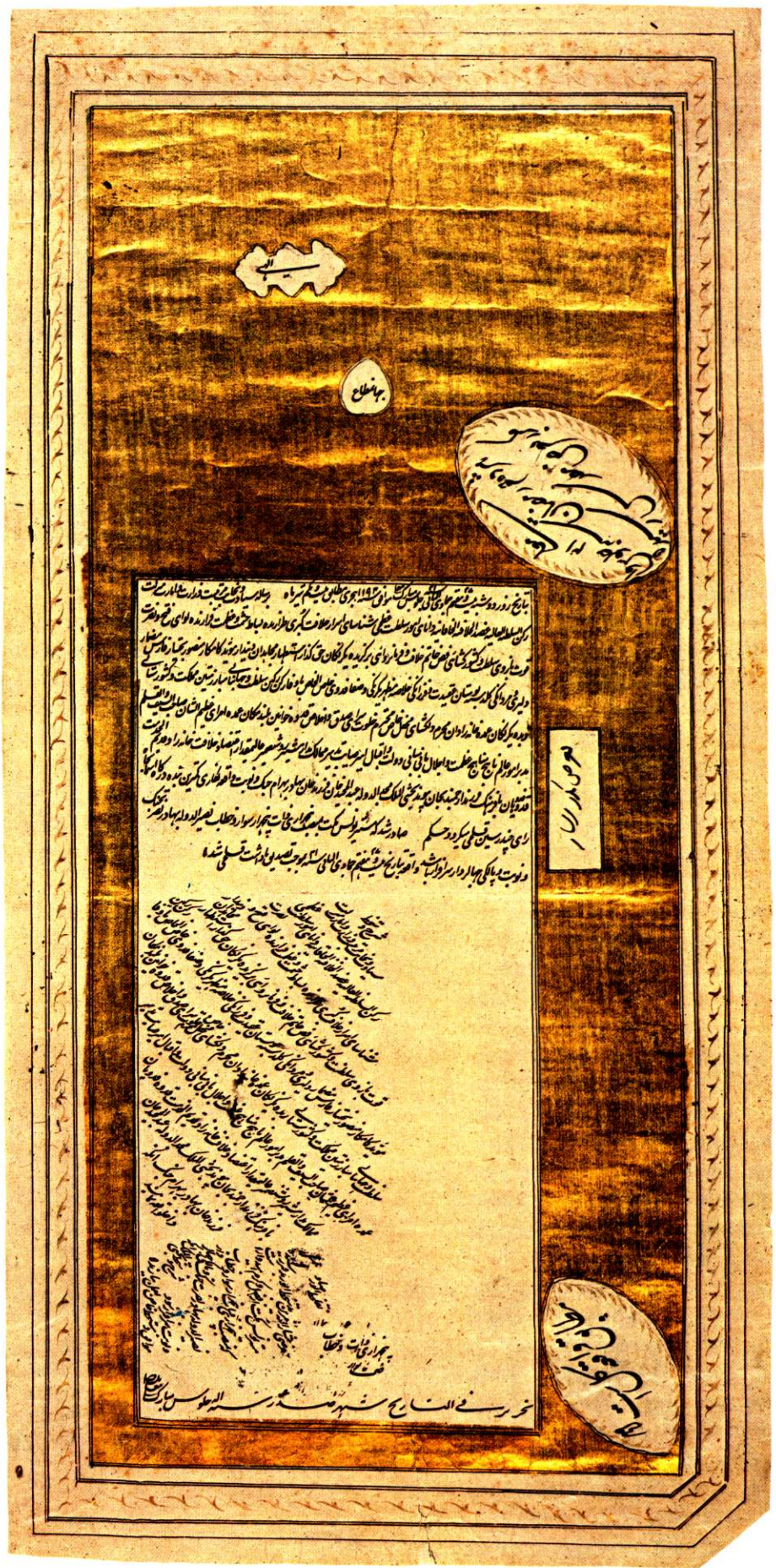
<sup>5</sup> APP.

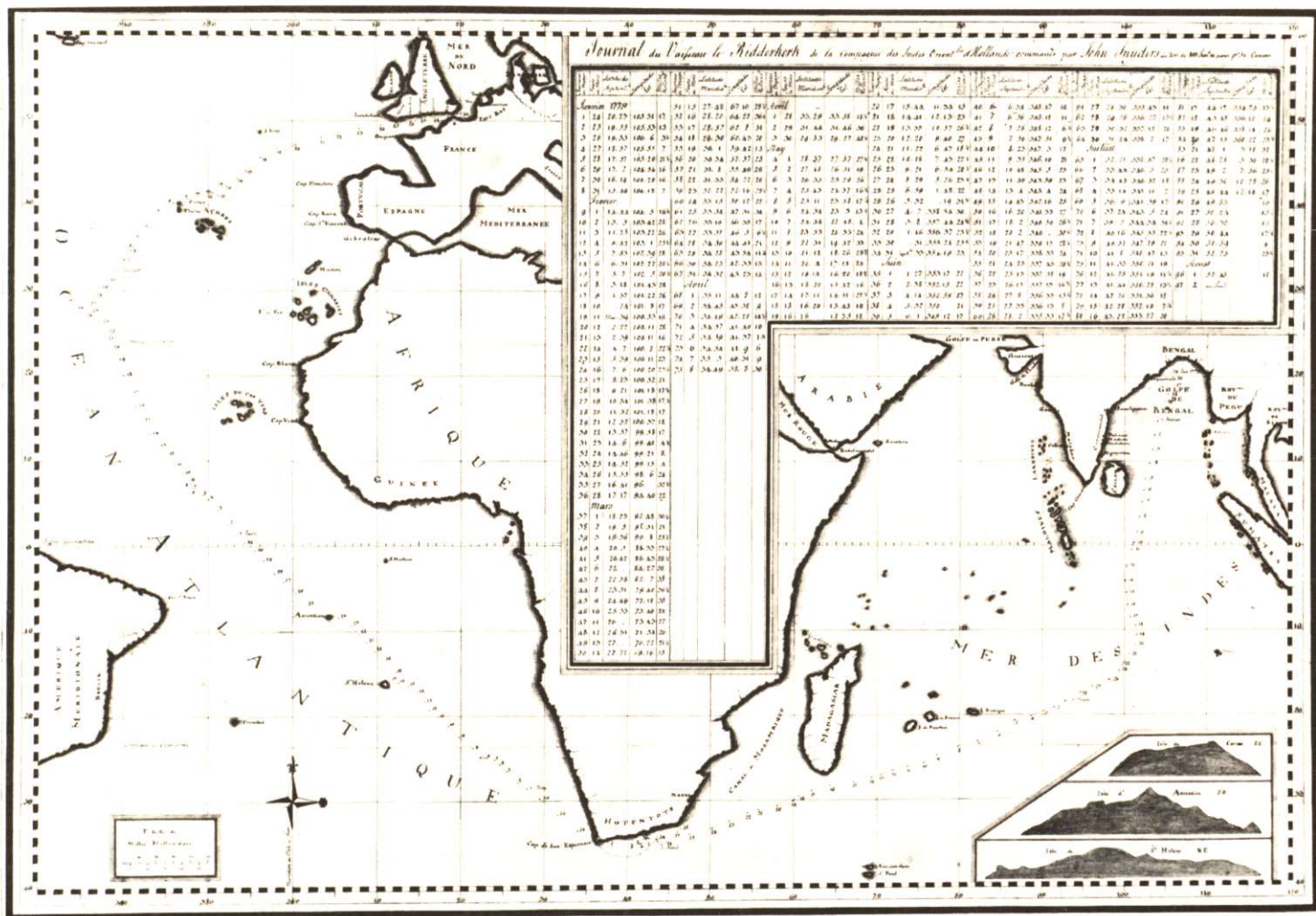
*Louis Pictet du Bengale, vers 1770 (pastel anonyme, 245|195 mm.; à M. Jaques Pictet-Prod'hom).*

Diplôme conféré à Louis Pictet du Bengale par le Grand Mogol, 1774 (parcemin doré à la feuille, 750|375 mm. env.; APP).

Cachets orientaux de Louis Pictet du Bengale (Reposoir).

Chapitre 34





Horace-Bénédict de Saussure, la seule lettre<sup>6</sup> des Indes qui se soit conservée de lui. Toujours à l'affût, Saussure avait demandé à Louis Pictet d'acquérir pour lui des coquillages et des pétrifications. Mais il eut moins de succès avec Pictet du Bengale qu'avec Pictet de Laponie: «Si je n'ai pas réussi suivant votre attente, lui disait Louis, ce n'est pas par manque de zèle ou d'inclination, mais [...] par la situation dans laquelle je me suis trouvé ces deux dernières années, toujours affairé et rarement deux mois dans le même endroit.»

Dans cette lettre, Louis Pictet laissait percer déjà le désir qu'il avait de se «rapatrier». Le séjour dans l'Inde de Warren Hastings ne devait pas être en effet de tout repos: au «climat brûlant», aux affreuses famines, dont Louis fut le témoin sur la côte de Coromandel («l'on ne rencontre dans les rues, écrivait-il<sup>7</sup>, que des hommes pâles et decharnez, des mourants et des morts»), s'ajoutaient les guerres intestines, les complots, l'hostilité des comptoirs français.

Louis Pictet cependant dut patienter quatre ans encore et ne s'embarqua à destination de l'Europe que le 24 janvier 1779. Une grande carte maritime conservée au Reposoir<sup>8</sup> retrace, jour après jour, l'itinéraire de ce périple du retour qui dura plus de six mois. De cet Orient fabuleux, Louis revenait à l'âge de 32 ans, fortune faite et chargé de trésors: deux plateaux de laque rouge incrustés de nacre, qui ornent aujourd'hui encore le grand salon du Reposoir; deux dîners de 24 couverts en porcelaine de la Compagnie des Indes, aux armes Pictet, l'un avec le blason surmonté de la couronne comtale pour son frère Isaac, l'autre pour lui-même<sup>9</sup>; un merveilleux cachet en agate; des médailles; et une grammaire bengali, dont il fit don cinq ans plus tard à la Bibliothèque de Genève<sup>10</sup>.

<sup>6</sup> BPU, Ms Saussure 4, 94-95 (20 décembre 1774).

<sup>7</sup> BPU, Ms. Suppl. 1546, 98 (cité dans une lettre de J.-L. DuPan à Abr. Freudenreich, du 14 avril 1771).

<sup>8</sup> Hall d'entrée, côté Nord.

<sup>9</sup> Tous deux réunis au Reposoir dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>10</sup> BPU, Archives F 5, 50-51.

Il s'agit d'*A Grammar of the Bengal Language*, by Nathaniel Brassey HALHED, Hoogly in Bengal, 1778 (coté: Hh 66).

Carte et journal de la navigation du vaisseau le Ridderkerk, sur lequel Louis Pictet revint du Bengale en Europe, 24 janvier-2 août 1779 (dessin à l'encre de Chine, 440|660 mm.; Reposoir).



*Porcelaines de la Compagnie des Indes aux armes Pictet, commandées par Louis Pictet du Bengale (Reposoir).*

## Chapitre 34



<sup>11</sup> AEG, RC 271, 849 (membre du Conseil des Deux-Cents); RC 272, 609 (auditeur); RC 275, 8-9; RC 276, 22 (secrétaire des appellations); RC 277, 238 (commissaire général); RC 279, 81 (vice-amiral). Il avait fait auparavant de longues études de droit à l'Académie de Genève: *Livre du Recteur*, n°s 6012 (22 juin 1751) et 6078 (3 juin 1755).

<sup>12</sup> AEG, RC 282, 641 (3 décembre 1781).

<sup>13</sup> *Etrennes patriotiques*, 1792, 94.

<sup>14</sup> Cf. AEG, C.-G. Flournois not., XXXVIII, 332/333; XLII, 122/123.

<sup>15</sup> Cf. J.-B.-G. GALIFFE, *D'un siècle à l'autre*, G. 1877, I, 181.

<sup>16</sup> D'après CHOISY, 308. – On ne trouve cependant pas trace de ce divorce dans les registres des AEG.

<sup>17</sup> Copie de son acte mortuaire: APP. – C'est à tort qu'Edmond Pictet le fait mourir à «Massa, Carrara».

<sup>18</sup> Tous au Reposoir.



Rentré en Europe pour raisons de santé, Louis Pictet ne retourna pas aux Indes et démissionna de la Compagnie en 1788. Dès son retour en effet, tout auréolé du prestige des colonies, il avait épousé sa belle et riche cousine Sara-Gabrielle Pictet, fille unique d'André Pictet et d'Anne Lullin. Ce fut la première des quatre alliances Pictet-Pictet: les trois autres furent celles d'Armand et d'Anne-Jacqueline en 1827, d'Amédée-Pierre-Jules et d'Anna en 1833, d'Albert et d'Isabelle en 1863.

André Pictet, le père de la mariée, était le fils unique du pasteur Jean-François Pictet-Guyon et le seul petit-fils du célèbre Bénédict Pictet. Il appartenait donc à l'un des deux rameaux de la branche aînée de la famille et, à partir du décès d'Isaac Pictet-Gallatin, il demeura même l'unique représentant mâle de cette branche à Genève. Entré dans la magistrature<sup>11</sup>, André avait exercé pendant sept ans (1776-1783) les fonctions assez lourdes de commissaire général de la Chambre des fiefs. Dès la fin de 1781 cependant, il avait obtenu la permission de s'absenter<sup>12</sup>. «Une éducation négligée a laissé un champ trop libre à ses passions, devait dire de lui le pamphlétaire Grenus<sup>13</sup>; on l'a engagé à quitter Genève: il faisoit assez l'important.» André alla s'établir à Marseille<sup>14</sup> et y mena une existence obscure dans le milieu des négociants protestants. S'il revint parfois à Genève pour voir sa famille<sup>15</sup> ou régler ses affaires, il n'y rentra jamais définitivement, d'autant qu'il avait divorcé d'Anne Lullin en 1798<sup>16</sup>. Il survécut jusqu'à l'âge de 72 ans et mourut<sup>17</sup> dans la solitude de son exil marseillais, le 15 janvier 1808.

Les quatre portraits qui subsistent d'André Pictet<sup>18</sup> (l'un à l'huile, deux autres en miniature et le quatrième en biscuit) montrent que si l'âge l'avait rendu un peu bouffi, ses beaux yeux bruns, ses traits vigoureux et son port dégagé lui donnaient de la prestance et du charme. De fait, dans cette existence ratée, le mariage avait été la seule réussite: en épousant Anne Lullin en 1760, André Pictet avait non seulement renouvelé les liens séculaires de deux anciennes familles du patriciat genevois, mais il était



*Ex-libris armorié de Louis Pictet du Bengale (63|41 mm.).*

*Pages 258 et 259:  
Louis et Sara-Gabrielle Pictet,  
vers 1780 (pastels gouachés ano-  
nymes, 285|258 et 280|257 mm.;  
Reposoir).*

*Anne et André Pictet-Lullin, par  
Aycard, 1782 (biscuits, 150|118  
et 155|115 mm.; Reposoir).*







## Chapitre 34

*Les Pictet de Champel, vers 1785 (découpage anonyme, 295/410 mm.; Reposoir).*

*Etui d'ivoire serti d'or pour le carnet de bal de Sara-Gabrielle Pictet (85/50 mm.; Reposoir).*

<sup>19</sup> CHOISY, 237.

<sup>20</sup> Tous au Reposoir.

<sup>21</sup> Gabriel ODIER, «La taxe extraordinaire de la Révolution genevoise», *Étrennes genevoises*, 1931, 116.

<sup>22</sup> AEG, J.-L. Delorme not., XXVII, 162-168 (12 février 1761).

<sup>23</sup> AEG, J. Binet not., XXIV, 583-594 (4 juillet 1769).

<sup>24</sup> AEG, C.-G. Flournois not., XXXVIII, 329-333 (17 décembre 1784).

<sup>25</sup> AEG, même not., XXXIX, 267-272 (6 juin 1785); XLI, 269-272 (20 décembre 1786); Pierre Boin not., I, 380-385 (20 mars 1786).

<sup>26</sup> AEG, RC 288, 52-53 (17 janvier 1785).

<sup>27</sup> Cf. AEG, Cadastre B 83, plan 16 (daté de 1786).

<sup>28</sup> BPU, Département des estampes.



entré dans un milieu de grands banquiers internationaux, qui connaissait alors son âge d'or.

Anne Lullin, la mère de Sara-Gabrielle, était en effet la fille aînée de Gabriel Lullin-Gallatin, banquier et chef de la maison Lullin & Rilliet (devenue par la suite Lullin & fils, DeTournes & Cie). Vers le milieu du siècle, la fortune de Gabriel Lullin passait déjà pour l'une des plus considérables de Genève; elle devait s'accroître encore prodigieusement dans les années 80 par le jeu des successions familiales. Gabriel avait en effet cinq frères<sup>19</sup>, dont quatre étaient banquiers comme lui: Pierre et Jean-Antoine à Londres, Marc et Jean à Paris. Or trois de ces frères banquiers étaient célibataires et celui qui s'était marié n'avait point eu d'enfants. Gabriel leur ayant survécu à tous quatre devint, par une véritable cascade d'héritages, le principal réceptacle de leurs biens meubles et immeubles, y compris la somptueuse maison de la Grange, que les deux Lullin de Paris avaient fait bâtir vers 1770, aux portes de Genève, et qui incarnait la splendeur de cette dynastie bancaire.

Anne avait eu deux frères qui tous deux moururent assez jeunes, sans s'être mariés, de sorte qu'elle hérita de la fortune paternelle conjointement avec ses deux sœurs, Sara, épouse de Jean-Louis DeTournes (l'associé de la banque) et Lucrèce, devenue en 1775 la femme d'Isaac Pictet de Pregny.

C'est dans ce contexte que le mariage de Louis Pictet du Bengale avec Sara-Gabrielle Pictet, fille unique d'Anne Lullin et d'André Pictet, prend tout son relief: en épousant une jeune fille qui était non seulement, par les Pictet, sa cousine au cinquième degré, mais surtout, par les Lullin, la nièce de son propre frère, Louis Pictet du Bengale amorçait un nouveau processus d'entonnoir dont ses descendants directs, on le verra, allaient être les bénéficiaires.



Au centre de ce curieux réseau d'alliances, une femme fait figure de pivot : c'est Anne Lullin, épouse d'André Pictet, mère de Sara-Gabrielle. Les quatre portraits<sup>20</sup> qui jalonnent sa longue existence varient davantage par la coiffure que par l'expression : à l'énorme chevelure bouffante de ses jeunes années succèdent les bonnets en dentelle de l'âge mûr, mais les traits de son visage restent les mêmes, pleins de distinction, de grâce et de fermeté. Femme de tête, Anne Lullin le fut : elle avait perdu sa mère à l'âge de 9 ans et apprit de bonne heure à conduire une maison. Fort avisée en affaires, elle sut, mieux que telle de ses sœurs, préserver la belle fortune qu'elle avait héritée de son père : dans l'interminable rôle dégressif de la taxe extraordinaire<sup>21</sup> de 1794, on la trouve au 22<sup>e</sup> rang, parmi les plus gros contribuables de Genève. Sa longévité, qui lui permit de survivre à ses quatre frères et sœurs et même à sa fille unique Sara-Gabrielle, accentua son rôle de chef de famille.

A la vie d'Anne Pictet-Lullin, à celle de Louis et Sara-Gabrielle Pictet, une propriété servit de cadre privilégié : c'est celle que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de « Beau-Séjour ». Cette appellation, à vrai dire, est tardive et, du temps des Pictet, on disait simplement « Champel » – et pour le bord de l'Arve, « en la costa ruz ». S'il fallut cinq générations pour former le Reposoir, Champel fut acquis, arrondi, bâti en l'espace d'une trentaine d'années à peine. Le gros du domaine, qui se trouvait depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle aux mains de la famille Dunant, fut acheté<sup>22</sup> en 1761, par le père, le mari et le beau-père d'Anne Pictet-Lullin conjointement, pour le prix global de 30.600 livres courantes. La propriété comprenait une grande maison de maître, avec ses annexes, « un autre bâtiment séparé et voisin contenant remise, étable et couvert », une cour que ces diverses constructions entouraient en fer à cheval, une avenue plantée d'arbres, une terrasse avec pavillon, des vignes, etc. Une acquisition ultérieure<sup>23</sup> permit d'agrandir sensiblement la superficie du domaine.

A la mort de son père, en 1778, André Pictet se trouva le principal propriétaire du domaine de Champel. Il n'allait pas le rester longtemps. Dès son départ pour Marseille, sa fille Sara-Gabrielle lui racheta<sup>24</sup> sa double part pour une somme de 45.000 livres, qui servit à payer ses dettes auprès de l'Hôpital général, de la Bourse française et de sa tante Rilliet-Guyon, et à compenser la dot qu'il n'avait jamais versée à sa fille.

Champel connut alors quelques années de splendeur. Les Pictet-Pictet (qu'on appela désormais les « Pictet de Champel ») augmentèrent encore leur domaine en acquérant<sup>25</sup> deux propriétés sises « aux Philosophes », dans l'actuel quartier de la Roseraie, au pied du plateau. Un échange de parcelle avec la Seigneurie de Genève<sup>26</sup> leur permit d'élargir le grand chemin de Champel. C'est à la même époque sans doute que les vieux bâtiments de la famille Dunant furent démolis pour faire place à la belle maison de maître qui subsiste aujourd'hui encore, mais dont on ne connaît ni l'architecte ni la date exacte de construction. A la cour en fer à cheval succéda une disposition en équerre<sup>27</sup>, qui dégagea la vue du côté du lac et du Jura. Une terrasse à balustres surplombant « les Philosophes » fut créée de ce côté-là, tandis que l'esplanade méridionale était aménagée en parterre et « promenade ». A la frange d'un plateau que rien n'obstruait encore, dominant au Sud les falaises presque abruptes de l'Arve et à l'Ouest les jardins de Plainpalais, la campagne des Pictet de Champel jouissait d'un panorama incomparable dont le peintre Christian Gottlob Geissler devait fixer, vers la fin du siècle, les principaux points de vue, en une suite de quatre aquarelles<sup>28</sup> d'une limpidité et d'une fraîcheur exquises.

*Sara-Gabrielle et Louis Pictet, par Jean-Baptiste Carvelle, vers 1780 (crayons, 68/55 et 74/61 mm.; Reposoir).*





<sup>29</sup> Tous au Reposoir.  
<sup>30</sup> AEG, R.-J.-G. Prevost  
 not., XX, 65.  
<sup>31</sup> Au Reposoir.

Les nouveaux propriétaires du domaine étaient dignes eux aussi d'être peints. Trois paires d'admirables portraits<sup>29</sup> les montrent dans tout l'éclat de leur jeunesse.

La première est l'œuvre d'un pastelliste anonyme qui a représenté Louis dans un habit turquoise à revers orangés et Sara-Gabrielle dans une robe de velours bleu, bordée de fourrure et largement décolletée. Tous deux portent une chevelure gris Trianon, Sara-Gabrielle ayant piqué dans la sienne un rameau d'églantier. Tandis que deux prunelles d'un beau brun familial éclairent la frimousse potelée de Sara-Gabrielle, le visage racé de Louis fascine par le regard clair de ses yeux bleus. Il existe de son portrait une étude au crayon, plus belle peut-être que le pastel original – et de celui de Sara-Gabrielle une miniature en émail sur le couvercle d'une boîte de nacre, signée de Thouron.

Deux petits portraits au crayon, du peintre français Jean-Baptiste Carvelle, représentent aussi les Pictet de Champel, mais de profil cette fois, lui dans son habit à revers, les cheveux noués d'un catogan, elle avec sa magnifique chevelure bouffante. Deux autres portraits encore de ce couple inséparable se font face à l'intérieur du fermoir d'un bracelet en or. Sara-Gabrielle possédait quelques très beaux bijoux, qu'énumère l'inventaire<sup>30</sup> dressé après sa mort en 1808 : un brillant monté en épingle, une paire de boucles d'oreilles en brillants également, une « répétition d'or », un collier, un médaillon et des bracelets d'or. De ces précieuses merveilles, la plus charmante est sans doute cet étui d'ivoire serti d'or<sup>31</sup>, qui contient un petit carnet de bal et qui porte, en lettres d'or, les initiales enlacées de Louis et de Sara avec ces mots : SOUVENIR D'AMITIÉ.

Comme si le sang Lullin avait voulu prendre sa revanche de tant de célibataires, l'union de Louis et de Sara-Gabrielle Pictet fut plus féconde que beaucoup d'alliances patriciennes du temps. Sept enfants vinrent au monde de 1781 à 1792 : Andrienne-Anne-Amélie, qui épousa en 1819 le lieutenant-colonel Jean-Louis Cramer; Jeanne, dont le décès à 4 ans, on va le voir, fut une catastrophe pour les rentiers genevois; Louise-Suzanne-Lucrèce, morte « d'apoplexie » en bas-âge; Jeanne-Sara-Adélaïde, dite Adèle, décédée à Jouxens à l'âge de 11 ans; Isaline-Sophie, qui vécut célibataire jusqu'à 67 ans; Jean-François-Louis, seul fils au milieu de tant de filles, dont on



reparlera; et Anne-Jacqueline, dite Anna, née à Nyon en septembre 1792 et dont on reparlera aussi puisqu'elle devint l'épouse de son cousin germain Armand Pictet.

Pour soutenir son train de vie, Louis Pictet du Bengale ne resta pas inactif. Les nombreux actes qu'il passa chez le notaire Charles-Gabriel Flournois<sup>32</sup>, spécialisé dans la constitution des rentes viagères sur les fonds de France, donnent une idée de sa politique de placement pendant les douze années qui précédèrent la révolution.

On sait que les Genevois de l'époque avaient découvert d'ingénieux perfectionnements pour améliorer le rendement de leurs capitaux. Ainsi, les contrats de rentes viagères sur le Trésor français étaient passés au nom de fillettes de deux à cinq ans, prises dans la meilleure société de Genève: ces petites patriciennes, on l'avait calculé, offraient à âge égal la plus longue espérance de vie. Les filles de Louis et de Sara-Gabrielle étaient en quelque sorte prédestinées à prendre rang parmi ces fameuses «demoiselles de Genève». Tel fut en effet le cas de Jeanne, la seconde: au moment où le système des tontines et des sociétés solidaires pratiquant l'achat de rentes à crédit atteignait son apogée, grâce à l'excellent Necker, et provoquait à Genève un véritable «délire», Jeanne Pictet se trouva



<sup>32</sup> Notamment vol. XXXI, 77-82; XXXII, 197-202; 209-213; XLV, 325-326; 389-390; XLVI, 351-352; XLVII, 206-207.

<sup>33</sup> AEG, Ch.-G. Flournois not., XL, 384-385.

<sup>34</sup> Lausanne, Archives cantonales vaudoises, Victor Secretan not., Dg 250/5, 173-176 (3 août 1790).

<sup>35</sup> AEG, C.-G. Flournois not., vol. XLVII, p. 211-212 (15 avril 1791).

<sup>36</sup> Lausanne, Archives cantonales vaudoises, Victor Secretan not., Dg 250/5, 231-239 (23 avril 1791).

<sup>37</sup> AEG, C.-G. Flournois not., XLIX, 46-49 (5 mars 1792).

*La campagne Pictet à Champel et aux Philosophes, 1786 (fragment réduit du plan aquarellé de Mayer; AEG, Cadastre B 83, pl. 16).*



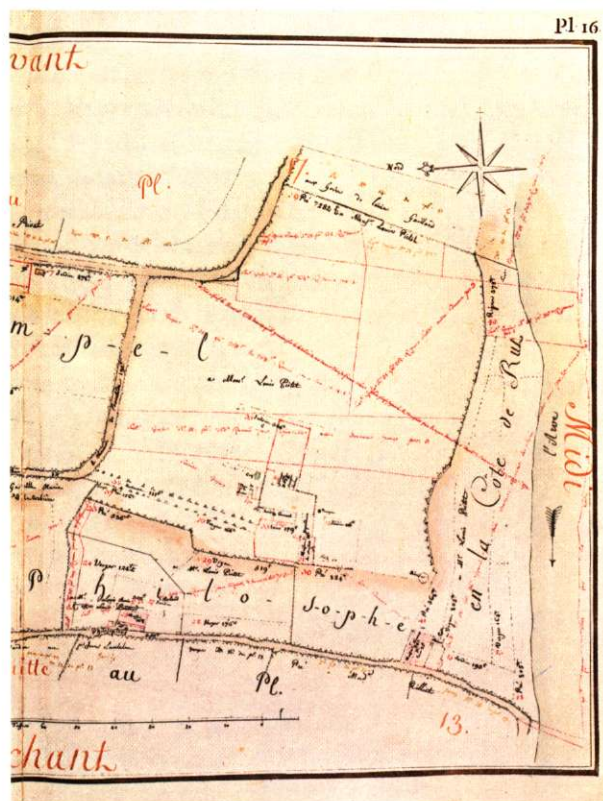
*Vues panoramiques prises de la campagne Pictet à Champel, par Christian Gottlob Geissler, 1799 (aquarelles, 230|420, 225|415, 223|418 et 225|420 mm.; BPU, Estampes, 11 P 3a).*

## Les Pictet de Champel

reparlera; et Anne-Jacqueline, dite Anna, née à Nyon en septembre 1792 et dont on reparlera aussi puisqu'elle devint l'épouse de son cousin germain Armand Pictet.

Pour soutenir son train de vie, Louis Pictet du Bengale ne resta pas inactif. Les nombreux actes qu'il passa chez le notaire Charles-Gabriel Flournois<sup>32</sup>, spécialisé dans la constitution des rentes viagères sur les fonds de France, donnent une idée de sa politique de placement pendant les douze années qui précédèrent la révolution.

On sait que les Genevois de l'époque avaient découvert d'ingénieux perfectionnements pour améliorer le rendement de leurs capitaux. Ainsi, les contrats de rentes viagères sur le Trésor français étaient passés au nom de fillettes de deux à cinq ans, prises dans la meilleure société de Genève: ces petites patriciennes, on l'avait calculé, offraient à âge égal la plus longue espérance de vie. Les filles de Louis et de Sara-Gabrielle étaient en quelque sorte prédestinées à prendre rang parmi ces fameuses «demoiselles de Genève». Tel fut en effet le cas de Jeanne, la seconde: au moment où le système des tontines et des sociétés solidaires pratiquant l'achat de rentes à crédit atteignait son apogée, grâce à l'excellent Necker, et provoquait à Genève un véritable «délire», Jeanne Pictet se trouva



<sup>32</sup> Notamment vol. XXXI, 77-82; XXXII, 197-202; 209-213; XLV, 325-326; 389-390; XLVI, 351-352; XLVII, 206-207.

<sup>33</sup> AEG, Ch.-G. Flournois not., XL, 384-385.

<sup>34</sup> Lausanne, Archives cantonales vaudoises, Victor Secretan not., Dg 250/5, 173-176 (3 août 1790).

<sup>35</sup> AEG, C.-G. Flournois not., vol. XLVII, p. 211-212 (15 avril 1791).

<sup>36</sup> Lausanne, Archives cantonales vaudoises, Victor Secretan not., Dg 250/5, 231-239 (23 avril 1791).

<sup>37</sup> AEG, C.-G. Flournois not., XLIX, 46-49 (5 mars 1792).

*La campagne Pictet à Champel et aux Philosophes, 1786 (fragment réduit du plan aquarellé de Mayer; AEG, Cadastre B 83, pl. 16).*



Anne Pictet-Lullin âgée  
(miniature anonyme, 41/34 mm.;  
Reposoir).

précisément répondre aux conditions d'âge requises. D'importants placements furent donc faits sur sa tête, notamment lors de la grande émission de rentes<sup>33</sup> du 1<sup>er</sup> novembre 1785, au capital de 2.972.580 livres de France. Aussi, lorsqu'un an plus tard, la petite «immortelle de Genève» mourut subitement à l'âge de 4 ans, son décès causa une désolation générale, les récits de plusieurs contemporains en témoignent.

La Révolution, incontestablement, fit peur aux Pictet de Champel. Frère d'un magistrat connu pour ses idées conservatrices, gendre d'une aristocrate richissime, entré lui-même au Conseil des Deux-Cents le 27 janvier 1783 en pleine période de réaction, Louis Pictet était particulièrement exposé. C'est pourquoi il acquit<sup>34</sup> en août 1790 pour la somme de 28.000 livres, le domaine de Vernand dessous (aujourd'hui Vernand-Camarès) qui appartenait à Catherine de Bons, veuve de Balthasar Manard de Camarès, bourgeois de Rolle. Située dans la verte banlieue de Lausanne, non loin du tranquille village de Jouxens, cette propriété comptait environ 95 poses, tant en jardin, verger et chenevier qu'en prés, terres et bois. L'année suivante, muni d'une procuration de sa belle-mère<sup>35</sup>, Louis acheta pour elle aux hoirs de Daniel Miron<sup>36</sup> un autre domaine situé à Jouxens même, lieudit «Au Champ Vent», avec maison de maître, cours, fontaines et parterres, pour le prix de 36.750 fr. Comme ces acquisitions avaient coûté cher, on vendit les deux petites maisons contiguës de la rue des Belles-Filles, qui provenaient de la succession de Pernette Pictet-Guyon<sup>37</sup>, et Anne Pictet-Lullin racheta à Sara-Gabrielle le domaine de Champel. Cet acte insolite<sup>38</sup> par lequel une mère acquérait de sa fille un immeuble que celle-ci avait précédemment acheté à son propre père fut passé le 31 août 1792.

En attendant que les retraites vaudoises fussent prêtes, les Pictet du Bengale s'installèrent à Nyon, pour quelques mois. C'est là que Sara-Gabrielle mit au monde son septième et dernier enfant. A fin 1792, toute la famille s'établit à Jouxens et Vernand: elle allait y demeurer près de sept ans. Tandis que le petit Jean-François-Louis engraisait à vue d'œil et jouait au grand garçon dans «sa petite redingote rouge»<sup>39</sup>, sa sœur Adèle, malgré le lait d'ânesse et les vésicatoires, succomba à un long dépérissement: «L'Être supreme qui me l'avoit donnée dans sa bonté m'en a privé avant qu'elle m'eut causé le moindre chagrin [...] ce n'est pas un enfant que je regrette, c'est une amie», confiait Sara-Gabrielle à sa cousine Anne-Renée Naville-Gallatin<sup>40</sup>, au lendemain du décès. Cette épreuve altéra la santé de Sara-Gabrielle. Peu après son retour à Genève, en 1800, elle rédigea son testament<sup>41</sup> et mourut la première, en 1807, à l'âge de 47 ans.

Sa mère, Anne Pictet-Lullin, lui survécut plus de dix ans. Elle légua<sup>42</sup> sa campagne de Champel à son unique petit-fils Jean-François-Louis Pictet et son domaine de Jouxens «en Helvétie» à ses trois petites-filles conjointement. Elle leur laissait aussi en indivis à tous les quatre un immeuble de rapport situé rue des Granges n° 257 qu'elle avait hérité autrefois de son frère Jean<sup>43</sup> et qui, par une curieuse coïncidence, avait eu pour constructeur et premier propriétaire Jean-Louis Pictet-Gallatin.

Louis Pictet mourut en 1823, deux jours exactement avant son frère Isaac, dans cette demeure de Champel qu'il avait habitée durant la plus grande partie de sa vie, dont il avait porté le nom, mais qu'il n'avait jamais possédée.

<sup>38</sup> AEG, même not., L, 138-144.

<sup>39</sup> AEG, Archives de familles, 1<sup>re</sup> série, LeFort, dossier 31, liasse 7 (Anne Pictet à Sara DeTourne, 9 décembre 1792).

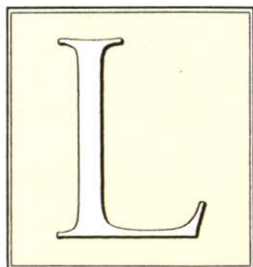
<sup>40</sup> Papiers Naville-Gallatin (à M. Jean-Jacques Naville).

<sup>41</sup> AEG, R.-J.-G. Prevost not., XIX, 293 (24 Germinal an VIII = 14 avril 1800).

<sup>42</sup> AEG, J.-L. LeFort not., VII, 346 (8 mars 1814).

<sup>43</sup> AEG, Archives du Département du Léman, G Civ. 51, 562-568 (17 octobre 1802). - Actuellement, rue des Granges n° 3.

## Marc-Louis Pictet-Micheli de Dully (1754-1834)



Les trois fils de Jacques Pictet-Thellusson passèrent leur jeunesse au service de l'Angleterre: le premier comme diplomate; le second aux colonies; le troisième dans l'armée. Cette «anglo-manie» profita à Louis, qui revint riche du Bengale, mais ne réussit ni à Isaac, dont le zèle fut mal récompensé, ni à Marc, qui, en vingt ans de service militaire, ne parvint pas à dépasser le grade de capitaine. Le fils cadet de Jacques Pictet fut plus heureux sur le plan familial: il fit un bon mariage et laissa une nombreuse et solide postérité. A sa mort en 1834, sur 29 Pictet

vivants, 11 étaient ses descendants directs.

Né en 1754, Marc-Louis Pictet ne fréquenta pas longtemps les écoles genevoises. A l'âge de 12 ans, son père le confia<sup>1</sup> à l'avocat Jean-Pierre Trembley, qui se rendait à Londres pour plaider auprès du ministère anglais la cause des «Représentants». Marc resta en Grande-Bretagne et fut mis en pension dans la province d'York, où il passa trois ans. En 1771, il alla suivre les cours de l'académie de Weilburg (Hesse) pour se perfectionner dans la langue allemande<sup>2</sup>.

Entre temps, son père lui avait obtenu<sup>3</sup> un brevet de sous-lieutenant dans le 60<sup>e</sup> régiment d'infanterie de l'armée britannique, le «Royal Américain». Ce fut à New York que Marc rejoignit son régiment, en octobre 1772. Pendant une dizaine d'années, il allait se trouver ainsi engagé, du mauvais côté, dans la Guerre d'Indépendance américaine. Il n'en connut à vrai dire que des épisodes marginaux, car le Royal Américain fut affecté à la défense des Petites Antilles et prit ses quartiers à Antigoa, au Nord de la Guadeloupe, puis à la Barbade, au Sud-Est de la Martinique. Nommé<sup>4</sup> lieutenant à 19 ans et capitaine à 24, Marc Pictet participa en 1779 à la défense de l'île Saint-Christophe, attaquée par l'amiral d'Estaing: on sait qu'à la suite du traité d'alliance de 1778, la France était entrée en guerre aux côtés des Etats-Unis. En 1780, sous les ordres du général John Vaughan, Marc se préparait à reconquérir les îles de Saint-Vincent et de la Grenade quand l'arrivée d'importants renforts français fit décommander cette expédition. La paix une fois rétablie, Marc sollicita un congé et s'embarqua pour Londres le 8 avril 1783. Il espérait que sa présence en Europe accélérerait son avancement, mais ni les démarches de son frère Isaac ni l'appui de Lord Mountstuart ne purent lui obtenir le grade de major. Ayant repris la mer en novembre 1785, il rejoignit son régiment à la Grenade, d'où il fut transféré six mois plus tard au Canada.

Dans ce Québec que Louis XV avait cédé à la Grande-Bretagne en 1763 déjà, Marc Pictet séjourna deux ans. Les loisirs de la vie de garnison lui permirent



<sup>1</sup> Cf. lettre de J.-L. DuPan à Abraham Freudenreich, du 22 septembre 1766 (BPU, Ms Suppl. 1542, 233).

<sup>2</sup> Isaac PICTET, «Notice historique», I, 265.

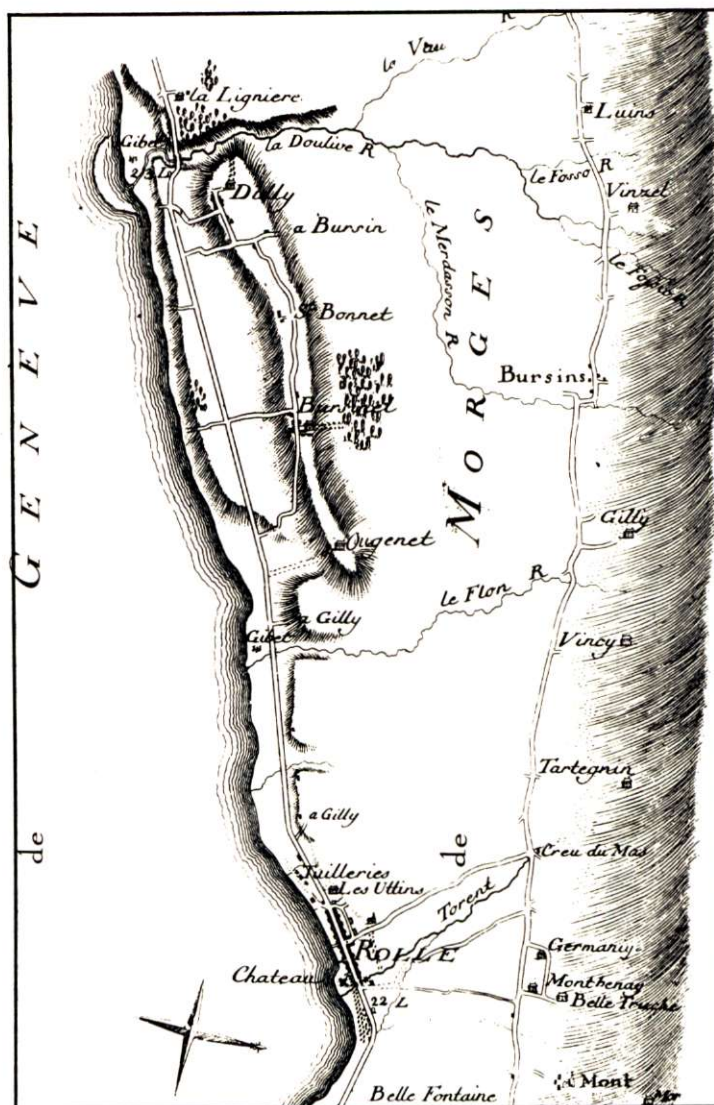
<sup>3</sup> En date du 26 septembre 1770: cf. «Notice historique», I, 265-266.

<sup>4</sup> Brevets des 16 juin 1773 et 26 décembre 1778.

*Uniforme de capitaine dans le «Royal Américain» à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (reconstitution moderne; Metropolitan Toronto Library).*

## Chapitre 35

Douzième plan de la «Carte topographique de la grande route de Berne à Genève», 1783 (gravure de P. Bel, fragment réduit).



d'y faire la connaissance d'une jeune Québécoise, Eliza Green, dont l'histoire (la petite histoire du moins) a retenu le nom: en effet, lorsque le duc de Kent, quatrième fils du roi Georges III et futur père de la reine Victoria, vint résider à Québec en 1791, il fut lui aussi sensible au charme d'Eliza Green et en fit sa maîtresse<sup>5</sup>. N'en déplaise à certains généalogistes, le bébé qu'Eliza présenta au baptême le 28 novembre 1788 dans l'Eglise anglaise de Québec ne pouvait donc être de souche royale: le registre tenu par le révérend David Francis de Montmollin atteste<sup>6</sup> d'ailleurs que cette fille naturelle avait pour père «Mark Pictet, Captain».

À la naissance de la petite Louisa Green, il y avait quatre mois cependant que Marc avait quitté<sup>7</sup> le Canada sans retour. Le 20 août 1788, il débarquait à Londres. Pendant deux

ans encore, il figura sur la liste des officiers en demi-solde du Royal Américain, mais à fin 1790, il donna sa démission et vendit sa compagnie pour 1500 livres sterling (soit 24.000 livres de Suisse), renonçant définitivement à la carrière des armes.

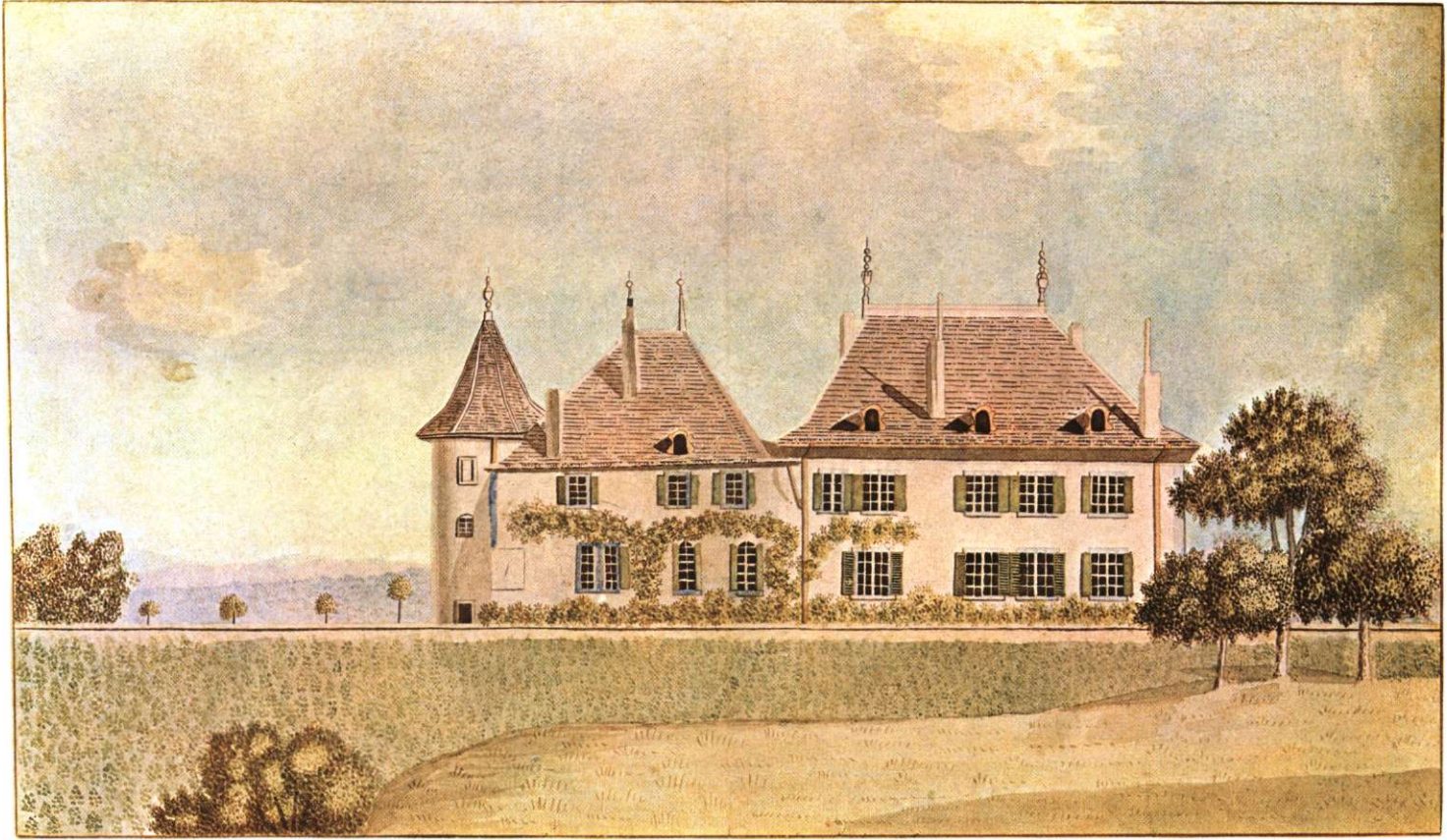
L'automne précédent, à l'âge de 35 ans, Marc-Louis Pictet avait épousé Françoise Micheli, qui en comptait 22. C'était la seconde fois en l'espace d'un demi-siècle qu'un Pictet, et qui se prénommaient Marc, s'unissait à une Micheli. Françoise était l'ultime représentante d'un rameau issu de la branche aînée de la famille Micheli<sup>8</sup>. On raconte

Deux pages du «Livre de Nottes, recettes, &c. &c. &c.» de Marc-Louis Pictet de Dully (APD, papiers rapportés de Rolle).

*Remède admirable pour le Rhumatisme —*

Prenez une once et demi d'huile de Romarin, = soit égal comme un onguent —  
 idem autant d'huile de grain de genévrier = alors lors l'en friction les membres ou la douleur  
 une once d'esprit de sel ammoniac = se trouve le plus chaudement que l'on pourra le  
 un 1/4 d'once de poudre à canon = supporter, et cela en se levant et en se couchant, l'on  
 une cuillerée de beurre salé = se percevra dans peu d'un effet admirable; l'on  
 deux onces de suif ou graisse de bœuf. = aura soin qu'aucune étincelle de feu ne tombe  
 une once de graisse de chapon = dans le pot, sans quoi tout se prendroit en fumée.  
 deux onces de Cere vierge.

Vous mettez le tout ensemble dans un pot  
 de terre verni en dedans, puis on le mettra sur  
 un petit feu, en le remuant toujours jusqu'à ce qu'il



même<sup>9</sup> que son père, Marc Micheli de Dully (1729-1816) eut un tel regret de n'avoir point d'héritier mâle que par compensation il fit longtemps habiller sa fille unique en garçon: «il aimait à la traiter comme tel, la prenait à la chasse et lui donnait à conduire des voitures à quatre chevaux...»

La mère de Françoise Micheli, Suzanne-Françoise Plantamour, appartenait à une famille originaire de Châlons-sur-Saône, reçue à la bourgeoisie de Genève en 1697. A l'époque du mariage de Françoise, son grand-père Philippe Plantamour vivait encore et ajouta 5.000 livres aux 19.000 qui formaient la dot<sup>10</sup> de sa petite-fille.

Marc et Françoise Pictet-Micheli eurent entre 1790 et 1804 six enfants, qui tous parvinrent à l'âge adulte, soit cinq fils dont on reparlera au livre suivant: Marc-Louis-Philippe, Pierre, Ferdinand, Armand, Auguste, et une fille, Anne-Françoise-Louise dite Fanny, qui mourut célibataire en 1873.

Une délicate silhouette montée sur soie<sup>11</sup> met en scène le charmant tableau familial que les Pictet-Micheli formaient, peu après la naissance de leur premier fils. On y voit,

*Le Château de Dully vu du Sud, par André de Trax, 1836 (aquarelle, 235/400 mm.; à l'boirie d'A.-L. Kunkler).*

<sup>5</sup> Cf. Mollie GILLEN, *The Prince and His Lady. The love story of the Duke of Kent and Madame de St Laurent*, London, 1970, 270-272 et *passim*.

<sup>6</sup> Québec, English Church, Register of Baptisms 1768-1794.

<sup>7</sup> «Notice historique», I, 266; *Gazette de Québec*, 17 juillet 1788, p. 2.

<sup>8</sup> GALIFFE, II, 754-755.

<sup>9</sup> APB, Album de Julie Pictet-de Bock, 26.

<sup>10</sup> AEG, G. Flournois not., XLIV, 233-238 (26 septembre 1789).

<sup>11</sup> Rolle, Belle Rive (datée du 14 mai 1791).

Pour une goutte remontée, et la faire descendre aux extrémités —  
 Prenez une cueillette [jusqu'à trois] de gingembre en poudre dans du lait chaud —  
 Pour les enfans lorsqu'ils ont batture de la coqueluche Par ma belle soeur Pictet, Pictet. —  
 De grosse tablette d'opiacacana —  
 De dyrop de foules —  
 Une petite cueillette a café de soir avant le dîner et le souper —

Pour engraisser des bœufs —  
 Mettre dans un baquet un sac et un quart d'avoine un tiers de sac de son et 15 livres de sel, mélanger le tout avec une seille d'eau bouillante; donnez à chaque bœuf un demi bichet de ce mélange après qu'il a bu matin et soir —  
 le demi bichet est la 18<sup>e</sup> partie d'un sac —



*Maison construite par Marc-Louis Pictet-Micheli à Dully, 1820 (aquarelle anonyme, 260|440 mm.; à l'hoirie d'A.-L. Kunkler).*

<sup>12</sup> APB, Album Pictet-Micheli de Dully, 19 et 21.

<sup>13</sup> Selon les procès-verbaux de la Municipalité, conservés au greffe de Dully, il fut notamment secrétaire communal, puis boursier des pauvres, mais n'exerça jamais les fonctions de syndic, comme l'indique à tort CHOISY, 314.

<sup>14</sup> APD, «Notices» de James Pictet, p. [13-14].

<sup>15</sup> «Titres relatifs à la fontaine de Dullit» (à M. Jean-François Martin).

<sup>16</sup> APD, «Notices» de James Pictet.

assise sur une chaise cannée, Suzanne-Françoise Micheli-Plantamour tenant sur ses genoux son petit-fils Marc-Louis-Philippe, bébé de huit mois. Derrière elle, coiffé d'un grand chapeau et la badine à la main, Marc Micheli de Dully. De l'autre côté, Françoise Pictet-Micheli, en robe longue, portant un couvre-chef identique à celui de son père, et enfin Marc Pictet s'avançant vers eux, très droit dans sa redingote.

Dully (autrefois Dullit) est un petit village de la Côte vaudoise, situé entre Nyon et Rolle. Les Micheli en avaient acquis la seigneurie en 1721 et y résidèrent pendant près d'un siècle dans ce qu'on appelait le «château», double et vaste gentilhommière, construite à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle sur la crête du coteau dominant la Dullive. C'est là que Marc Pictet vint s'établir à demeure au lendemain de son mariage et que naquirent ses six enfants. Le 21 novembre 1790, il achetait la bourgeoisie de Dully et le 27 avril suivant, il obtenait de Leurs Excellences une lettre de naturalisation bernoise<sup>12</sup>. Il devait vivre à Dully jusqu'à sa mort, 45 ans plus tard, remplissant diverses fonctions communales<sup>13</sup> et liant l'histoire de sa famille à celle du village. Il ne tarda pas d'ailleurs à y devenir propriétaire: le 10 janvier 1795, il se portait acquéreur, pour 50.000 livres de Suisse, des fonds que possédait dans les communes de Dully, de Gland, de Bursinel et du Vernay un certain Marc-Louis Duchastel, bourgeois et ancien conseiller de Rolle. Ce domaine, situé à l'Est du village, au sommet du coteau, avait été tellement négligé qu'il fallut d'abord le remettre en état<sup>14</sup>. D'autre part, il ne comportait aucun bâtiment. Marc Pictet commença par y construire en 1797 une grange, des écuries, un pressoir et des caves, pour en faciliter l'exploitation. En 1809, il obtint des propriétaires des deux moulins du Vernay, à titre perpétuel, le droit de tirer de leur aqueduc l'eau nécessaire à l'alimentation d'une fontaine – concession qui devait d'ailleurs susciter par la suite<sup>15</sup> d'interminables chicanes. Enfin, jugeant que l'état de délabrement du château Micheli nécessiterait des réparations exorbitantes, il se décida à bâtir pour sa propre famille, dans le style rustique du village, une vaste et confortable maison qui fut achevée le 1<sup>er</sup> juillet 1812 et lui coûta 15.700 livres de Suisse<sup>16</sup>.

Marc Pictet s'occupa activement de l'exploitation de ses terres et de ses vignes, dont il tirait l'essentiel de son revenu. «Je ferai d'assés belle vendange, écrit-il par exemple à son vieil ami et compagnon d'armes Jean-Louis Prevost-Cayla<sup>17</sup> le 10 septembre 1822, j'ai été assés heureux de n'avoir pas été grêlé. Jamais on n'aura fait de meilleur vin et le prix sera très élevé, l'on croit par ici 10 louis le char [...]. Tous mes voisins ont été fortement atteints de la grêle et mon coteau a échappé...»

Cette vie campagnarde comportait aussi ses loisirs. Une délicieuse aquarelle du peintre Louis-Auguste Brun (dit Brun de Versoix) le représente avec sa femme, en habit de chasse, entouré de sa meute et de ses chevaux. Les Pictet-Micheli cependant ne furent jamais riches. Pour payer et pour aménager son domaine de Dully, Marc Pictet dut emprunter<sup>18</sup> d'assez fortes sommes (20.000 livres à sa belle-mère le 1<sup>er</sup> janvier 1797, à 3 ½ %; 26.000 à M. de Watteville le 1<sup>er</sup> avril 1810, à 4%). Dans les mauvaises années, le produit des récoltes ne couvrait même pas le montant des intérêts échus.

Aussi Françoise Pictet-Micheli fut-elle obligée de réaliser progressivement les biens-fonds dont elle avait hérité. En 1798 déjà, elle avait vendu<sup>19</sup> pour 19.500 livres de Suisse les terrains qu'elle possédait à Renens, au lieudit «La Roche». La ci-devant seigneurie de Dully, que la Révolution avait privée des redevances féodales et dont le château tombait en ruines, fut liquidée après la mort de Marc Micheli. Un immeuble sis au n° 41 de la rue basse des Allemands dessus, à Genève, produisit 20.000 fr. de Suisse<sup>20</sup>. Enfin, le domaine dit «à Florissant», entre la Paumière et Conches, que Françoise tenait de sa grand-mère Suzanne Plantamour née Brès et qui comptait plus de 7 hectares de terres, fut cédé<sup>21</sup> à l'architecte Jacques-Louis Brocher, en



*Françoise et Marc-Louis Pictet-Micheli, vers 1790 (crayons anonymes, 60/50 et 46/40 mm.; à l'hoirie de Robert Pictet-Geffroy).*



<sup>17</sup> Archives Necker de Germany (à MM. Alfred et Louis Necker, Satigny).

<sup>18</sup> APB, Album Pictet-Micheli de Dully, 24 et 31.

<sup>19</sup> *Ibid.*, 33.

<sup>20</sup> *Ibid.*, 6 et 31.

*Les Pictet-Micheli en famille, par Zera, 1791 (silhouettes à l'encre de Chine sur soie, 225/335 mm.; à l'hoirie d'A.-L. Kunkler).*

*Marc-Louis Pictet-Micheli âgé  
(lavis anonyme, 196|157 mm.;  
à l'hoirie d'Elisabeth Morin-  
Pictet).*

## Chapitre 35

<sup>21</sup> AEG, Jean-Marc Demole oncle not., 1851, 136 (18 octobre 1851).

<sup>22</sup> APB, Album de Julie Pictet-de Bock, 29.

<sup>23</sup> APB, Album Pictet-Micheli de Dully, 25, 27-30.

<sup>24</sup> A M. Henri Morin, Paris.

<sup>25</sup> APD, «Notices» de James Pictet. – La maison de maître appartient actuellement à M<sup>me</sup> Pierre Gautier-Pictet, tandis que les vignes sont demeurées en hoirie.

1851, pour le prix de 55.000 fr.

Au demeurant, l'héritière des Micheli de Dully sut faire face à ses devoirs ménagers: Aux chasses à courre de sa jeunesse succédèrent les travaux à l'aiguille: les bas que portaient ses cinq fils étaient tricotés de sa main<sup>22</sup>.

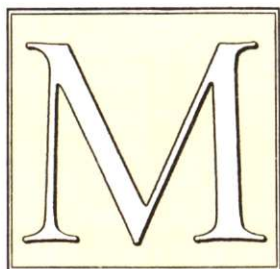
Marc Pictet ne fit pas de véritable testament, mais consigna ses dernières volontés dans cinq lettres<sup>23</sup> rédigées successivement du 21 décembre 1806 au 30 août 1832. Il y demandait que ses biens fussent partagés en six portions égales, adjurant ses enfants de «rester unis ensemble comme un roch qu'on ne peut ébranler» et se flattant de leur laisser non la richesse, mais «l'honneur, ce qui est plus essentiel». Il mourut à Dully en 1834, à l'âge de 80 ans. Du portrait à la sépia<sup>24</sup> qui le représente dans sa vieillesse se dégage une égale impression de vigueur et de bonté. Ses enfants ne purent se partager ni conserver le domaine de Dully, qui constituait toute sa fortune, et le vendirent<sup>25</sup> en 1843 pour 110.000 fr. au syndic Charles-Léonard Lullin-Diodati, dont l'une des petites-filles, Renée Lullin, devait épouser en 1884 Amé Pictet.

Françoise Pictet-Micheli survécut plus de vingt ans à son mari et mourut à Genève presque nonagénaire en 1855.





## Marc-Auguste Pictet (1752-1825)



oins célèbre que son frère cadet Charles Pictet-de Rochemont, Marc-Auguste mériterait de l'être autant que lui. Astronome, cartographe, physicien et naturaliste distingué, il publia d'innombrables travaux de valeur. Professeur à l'Académie, il inculqua à quarante volées d'étudiants le goût de l'observation. Coéditeur de la *Bibliothèque britannique*, il sut donner à la partie scientifique et technique de cette revue une audience universelle. Dignitaire de l'Empire, il défendit mieux que quiconque à Paris les intérêts de sa patrie genevoise. Chrétien éclairé et

sincère, il se mit au service de tout le protestantisme francophone. Cet homme influent dont les avis faisaient autorité fut aussi un homme heureux : son tempérament sociable et serein lui gagna les cœurs. Il incarne en somme si bien son époque qu'entre la Genève de Necker et celle de Töpffer, on pourrait presque parler d'une «Genève de Marc-Auguste Pictet».

Fils aîné du colonel Charles Pictet de Cartigny, Marc-Auguste naquit en 1752. Il entra à 14 ans<sup>1</sup> dans l'auditoire de belles-lettres de l'Académie, fit ensuite sa philosophie, son droit, ses stages et prêta son serment d'avocat devant le Petit Conseil à l'âge de 22 ans<sup>2</sup> : filière traditionnelle des fils de famille patricienne.

Sa vraie vocation cependant, qui était d'ordre scientifique, ne tarda pas à se manifester. Marc-Auguste fit ses débuts sous l'égide de l'astronome Jacques-André Mallet<sup>3</sup>, qui venait d'ouvrir sur le bastion de Saint-Antoine le premier observatoire de Genève. Un voyageur érudit<sup>4</sup> visitant Genève en novembre 1774 remarqua que dans son observatoire tout neuf, Mallet jouissait «d'un avantage préférable aux plus beaux instruments, celui d'avoir deux aides également habiles et zélés» : l'un était Jean Trembley (1749-1811), jeune astronome et mathématicien plein de talent, qui devait être plus tard le premier biographe de Charles Bonnet ; l'autre était Marc-Auguste Pictet, qui travailla notamment à lever avec Mallet une carte du lac Léman.

Marc-Auguste compléta sa formation par un séjour en France et en Angleterre, où il passa l'hiver 1775-1776. A Londres, il apprit à parler l'anglais aussi couramment que le français, il assista en spectateur enthousiaste<sup>5</sup> aux représentations du fameux Garrick, le plus grand acteur de l'époque, il alla surtout visiter avec soin les nouveaux observatoires de Richmond et d'Oxford, tandis que, de Genève, son père ne lui cachait pas son mécontentement : «Je crains, écrivait-il<sup>6</sup>, que tu ne t'abîmes les yeux avec ces misérables lunettes, c'est la rente la plus assurée de l'astronomie.»

La science, cependant, n'était pas la seule passion du jeune savant. A l'âge de 22 ans, Marc-Auguste était tombé tendrement amoureux d'une jeune fille qui en avait 17 et qu'on appelait familièrement «Suki». Suzanne-Jeanne-Françoise Turretini était la fille aînée du professeur de droit Jean-Jacques Turretini-Rilliet. Fiancé avec elle avant son départ pour l'Angleterre, Marc-Auguste l'épousa à son retour : le 15 septembre 1776, le pasteur de Cartigny bénissait à la fois son mariage avec Suki et celui de sa sœur Amélie-Christine avec Michel Lullin de Châteauevieux. C'était la seconde alliance Pictet-Turretini, non la dernière.

## Chapitre 36

<sup>1</sup> *Livre du Recteur*, n° 6271 (18 juin 1766).

<sup>2</sup> AEG, RC 275, 218-219 (16 avril 1774); CHOISY, *Matricule*, 33.

<sup>3</sup> Cf. Jean SENEBIER, *Histoire littéraire de Genève*, G. 1786, III, 148.

<sup>4</sup> Jean BERNOULLI, *Lettres sur différents sujets*, Berlin, 1777, I, 278-279.

<sup>5</sup> Cf. sa lettre à son ami Léonard Bordier, du 17 novembre 1775 (AEG, Archives de familles, 1<sup>re</sup> série, Bordier).

<sup>6</sup> Copie par Edmond Pictet : SHAG, Mss Edmond Pictet, cahier 1.

<sup>7</sup> AEG, R. Prevost not., II, 147-156 (29 août 1776).

<sup>8</sup> Douglas W. FRESHFIELD, *The life of Horace Benedict de Saussure*, London, 1920, 143, 150-151.

<sup>9</sup> Aux pages 489-495.

Marc-Auguste et Suzanne Pictet-Turrettini eurent trois filles, qui toutes trois épousèrent de futurs magistrats: Marie devint la femme d'Isaac Vernet, syndic sous la Restauration; Caroline épousa Jean-Gaspard Prevost, conseiller d'Etat de 1834 à 1841; et Albertine se maria avec Albert Rilliet, conseiller d'Etat et lieutenant de police de 1825 à 1841.

Le jeune ménage connut pendant une dizaine d'années une existence aisée, car son contrat de mariage<sup>7</sup> dotait Suki de divers titres de rentes perpétuelles ou viagères dont le revenu annuel dépassait 2.000 livres. Le colonel Pictet, de son côté, avait promis à son fils une avance d'hoirie de 40.000 livres, payable en six ans, et lui procura un appartement dans son immeuble de la rue des Belles-Filles. En été, on allait s'établir tantôt à Cartigny, tantôt à Vincy où les Turrettini avaient une maison de campagne

## Chapitre 36

Elève à l'Académie de Genève d'Horace-Bénédict de Saussure, Marc-Auguste devint bientôt son collaborateur et son ami. En juillet 1778, il se joignit à la petite cohorte qui accompagna Saussure dans son troisième voyage autour du Mont-Blanc<sup>8</sup>. Il fit à cette occasion l'ascension fort pénible du Buet. Du sommet de cette montagne il réussit à calculer la hauteur du Mont-Blanc «par une combinaison d'observations barométriques et trigonométriques» dont Saussure publia les principes et les résultats dans le premier tome<sup>9</sup> de ses fameux *Voyages dans les Alpes* (1779). La troupe franchit ensuite le col du Bonhomme, gagna Courmayeur, Aoste et Ivry, et revint par le Grand-Saint-Bernard. Le journal<sup>10</sup> que tint Marc-Auguste et les huit lettres qu'il écrivit à Suki durant cette expédition permettent d'en connaître les étapes et l'itinéraire presque heure par heure.

Du 14 septembre au 3 novembre 1780, Marc-Auguste devait encore accompagner de Saussure dans un voyage circulaire dont les principales étapes furent Turin, Milan, Gênes, Nice, Marseille, Aix, Arles et Lyon<sup>11</sup>. De cette expédition hors des Alpes, qui permit aux savants genevois de visiter notamment la *Riviera di Ponente*, l'Estérel et la Fontaine de Vaucluse, il tint également un journal détaillé.

Mettant ses talents de cartographe au service de son illustre ami, Marc-Auguste dessina pour le premier tome des *Voyages dans les Alpes* une «Carte du Lac de Genève et des montagnes adjacentes», qui reproduit en la rectifiant celle de l'ingénieur sarde Borgonio. Le second tome des *Voyages*, publié en 1786, contient la principale œuvre

<sup>10</sup> Publié par E. GAILLARD, dans *La Montagne*, 1934, 345-358, 372-386

<sup>11</sup> Charles Gos, *Voyage de Saussure hors des Alpes*, Neuchâtel/Paris, 1935.

<sup>12</sup> Cf. l'Avertissement du t. II des *Voyages*.

<sup>13</sup> Cf. *ibid.*, et SENEBIER, *op. cit.*, III, 374.

<sup>14</sup> Etienne CLOUZOT, *Anciens plans de Genève*, G. 1938, n°s 103-108.

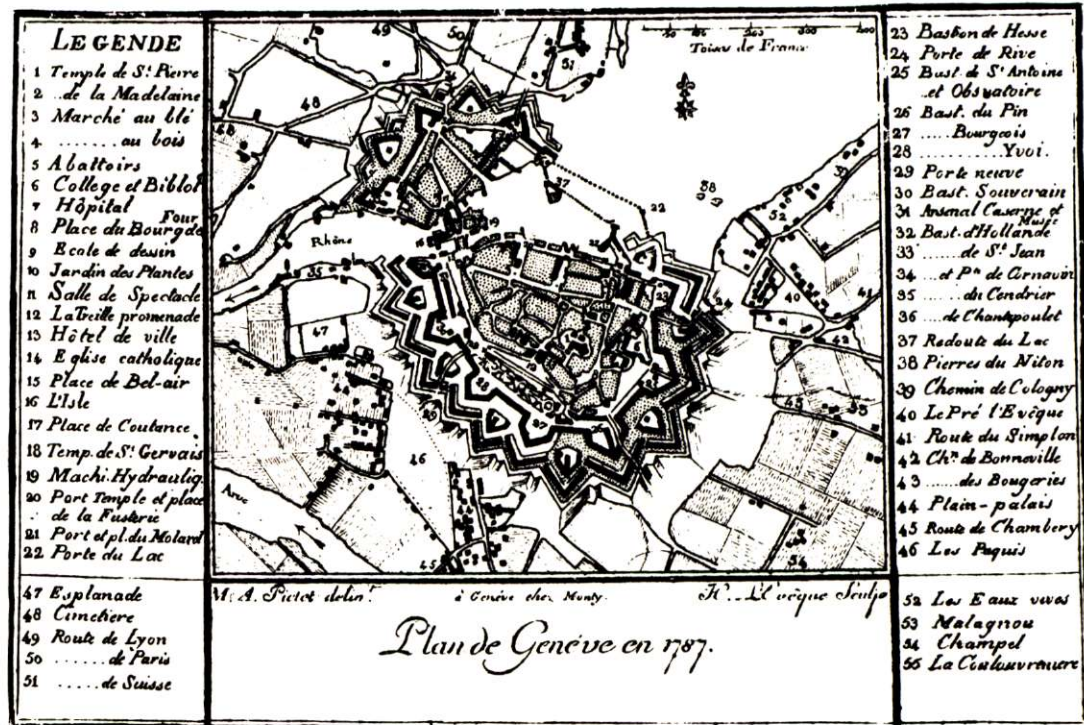
<sup>15</sup> AEG, RC 290, 126-127 (8 février 1786).

<sup>16</sup> BERGEAUD, I, 577.

<sup>17</sup> AEG, Compagnie des Pasteurs, R 33, 487 (10 février 1786).

<sup>18</sup> AEG, RC 291, 981-982 (12 décembre 1787).

Plan de Genève, dessiné par Marc-Auguste Pictet et gravé par Henri L'Evêque, 1787 (légèrement agrandi).



cartographique de Marc-Auguste, sa magnifique «Carte de la partie des Alpes qui avoisine le Mont-Blanc», signée de ses initiales *M.A.P.* Si le dessin du relief y laisse encore à désirer, l'orientation des diverses vallées et la hauteur des principaux sommets y sont établies pour la première fois sur la base de visées et de calculs sérieux<sup>12</sup>. On a là une œuvre de pionnier, qui fait date dans l'histoire de la cartographie alpine.

A cette époque, Marc-Auguste travaillait encore avec Jacques-André Mallet à cette carte du lac Léman<sup>13</sup> qui l'avait occupé déjà douze ans plus tôt mais qui ne fut, semble-t-il, jamais achevée. Il fit paraître en revanche un petit *Plan de Genève en 1787*, qui eut du succès et qui fut réédité<sup>14</sup> jusqu'en 1823.

La complaisance et la fidélité de Marc-Auguste envers son maître trouvèrent leur récompense en 1786. Saussure, dont la santé s'altérait déjà, démissionna cette année-là de sa chaire académique et proposa que Marc-Auguste, qui l'avait suppléé à plusieurs reprises, soit nommé à sa place. Saussure obtint même de la Compagnie des pasteurs et du Petit Conseil qu'on renonce «à la manière ordinaire d'élire par concours et examen», de sorte que Marc-Auguste eut le rare honneur d'être nommé par appel (on disait alors par «vocation»). La chaire à laquelle il accédait était celle de «philosophie» mais on attendait de lui – la délibération du Conseil<sup>15</sup> le montre bien – qu'il enseigne «toutes les branches de la Physique» et qu'il s'entende avec son collègue ecclésiastique pour lui laisser l'enseignement de la philosophie proprement dite, comme Saussure avait fait. Dès lors, remarque l'historien de l'Académie<sup>16</sup>, la spécialisation des deux chaires fut définitivement acquise.

Sa nomination valut à Marc-Auguste d'entrer aussitôt dans la Compagnie des pasteurs et professeurs de Genève<sup>17</sup> et d'être mis peu après au nombre des directeurs de la Bibliothèque<sup>18</sup>.

Marc-Auguste prononça sa «harangue inaugurale» le vendredi 20 avril 1787. Jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant près de quarante ans, il allait tenir sa place à l'Académie. Si l'on en croit les témoignages contemporains, ses dons de pédagogue et d'orateur étaient éminents. «Ce nouveau professeur débuta avec une grâce, une aisance, un charme de voix et d'élocution, qui lui gagnèrent tous les suffrages», écrit son disciple et premier biographe Jean-Pierre Vaucher<sup>19</sup>. On peut se faire une idée du contenu de ses cours grâce aux notes prises par quelques-uns de ses étudiants, notamment Henri Colladon<sup>20</sup> en 1791, Louis Wier en 1801-1802, Jean-Louis LeFort en 1804-1805, Guillaume Prevost, Etienne Chastel, Eloi Lombard<sup>21</sup> entre 1816 et 1820. Marc-Auguste donna également des leçons destinées au grand public<sup>22</sup>, «dans lesquelles il mettait une clarté, une vie et un entraînement qui charmaient tous ses auditeurs».

Le jeune professeur devait se faire tout de suite remarquer par ses performances scientifiques. En 1787, il découvrit une nouvelle substance minérale et en publia<sup>23</sup> la description sous les auspices du savant français La Métherie. Celui-ci proposa que ce minéral soit baptisé «pictite»: on peut en voir au Museum d'histoire naturelle de Genève un échantillon, qui faisait précisément partie des collections de Marc-Auguste. A vrai dire, on s'aperçut par la suite que la «pictite» était identique au «sphène» déjà connu à l'époque. En revanche, les expériences que Marc-Auguste fit sur la chaleur et

# ESSAIS DE PHYSIQUE

PAR

MARC-AUGUSTE PICTET,

*Professeur de Philosophie & Membre de la Société  
pour l'avancement des Arts*

À GENÈVE.

---

*Nata est Ars ab Experimento.*

QUINTIL:

---

TOME PREMIER.



À GENÈVE,

Chez BARDE, MANGET & Compagnie  
Imprimeurs - Libraires.

---

M. DCC. XC.

<sup>19</sup> J.-P. VAUCHER, *Notice sur Mr. M. A. Pictet*, G. 1825, 3.

<sup>20</sup> MHS, Ms Z 112.

<sup>21</sup> BPU, Mss Cours universitaires 372 et 267; Mss Fr. 4763-4765, Mss Cours univ. 367-371. – Autres notes, anonymes celles-ci: BPU, Mss Cours univ. 365-366 et 626-628.

<sup>22</sup> Cf. *Journal de Genève*, 28 novembre 1789, 27 novembre 1790.

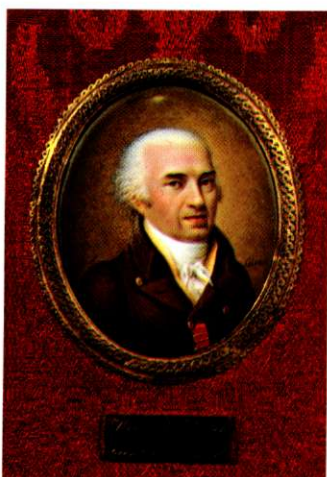
<sup>23</sup> *Observations sur la physique*, XXXI, 368-372 (du 23 octobre 1787).

<sup>24</sup> J.-P. VAUCHER, *Notice*, 3-4.

<sup>25</sup> Cf. Jean DESHUSSES, dans *Bulletin de l'Institut national genevois*, LXI (1961), 100-111.

<sup>26</sup> T. I, 2<sup>e</sup> partie, p. 157-168.

<sup>27</sup> Selon J.-A. DELUC, *Lettres physiques et morales sur l'histoire de la terre et de l'homme*, Paris, 1779, V, 565 et suiv.



Marc-Auguste Pictet, par Soiron, 1807 (miniature, 44|36 mm.; à la Fondation Pictet branche cadette).

ses diverses manifestations lui permirent de concevoir une théorie originale, qu'il développa dans ses cours dès 1787. Par une mésaventure qui n'est pas sans exemple chez les savants, il la trouva publiée partiellement dans le *Traité de chimie élémentaire* que le célèbre Lavoisier fit paraître en 1788. Cette coïncidence, au lieu de décourager Marc-Auguste, le flatta et le piqua d'émulation. Il procéda à de nouvelles recherches et les publia en 1791 dans son *Essai sur le feu*, qui forme le tome premier (et seul paru) de ses *Essais de physique* et qui fut aussitôt traduit en anglais (*An Essay on Fire*). Dans l'esprit de l'auteur, ce petit volume de 212 pages était «destiné plutôt à offrir de nouveaux objets de recherches aux Physiiciens et à ouvrir certaines routes dans la carrière expérimentale qu'à en aplanir aucune». De fait, les expériences qui y sont consignées «acquirent promptement une grande célébrité. Les unes constataient [...] la réflexion apparente du froid, d'autres présentaient des résultats nouveaux sur la transmission du calorique au travers des corps, d'autres enfin faisaient connaître la distribution de la chaleur dans les couches atmosphériques voisines du sol, à différentes heures du jour et de la nuit»<sup>24</sup>. Ces dernières expériences permirent de trouver une explication au phénomène de la rosée.

Précurseur, puis adepte des idées de Lavoisier, Marc-Auguste Pictet eut ainsi l'insigne mérite de mettre fin, dans l'école genevoise, au système suranné du «phlogistique»<sup>25</sup> et d'y ouvrir résolument la porte à la physique et à la chimie modernes.

Le goût inné de Marc-Auguste Pictet pour l'observation exacte des phénomènes naturels le porta à s'intéresser de bonne heure à la météorologie. Il commença par publier dans les *Mémoires* de la Société des Arts<sup>26</sup> le résultat des observations barométriques et thermométriques qu'il avait faites «avec soin et assiduité» tout au long de l'année 1778. Ce travail l'incita à perfectionner les instruments et appareils dont il disposait et même à en inventer de nouveaux – telle cette «perche de 50 pieds, élevée en rase campagne, et portant à son sommet un bras dirigé vers le Sud, au bout duquel est une poulie qui sert à faire monter et descendre un thermomètre»<sup>27</sup>.

L'étude de cette science, qui en était encore aux rudiments, demeura durant toute sa vie «l'une de ses passions favorites». Après avoir adressé à plusieurs reprises au *Journal de Paris*<sup>28</sup> la description de phénomènes peu communs (descente extraordinaire de baromètre, grand froid), Marc-Auguste publia ses «lettres» météorologiques à Genève même, dans la petite feuille hebdomadaire qui commença de paraître le 4 août 1787 «sous l'inspection de la Société des Arts» et qui fut le premier *Journal de Genève*. En tête de chaque numéro, les lecteurs trouvèrent le tableau quotidien des hauteurs du baromètre, du thermomètre, de l'hygromètre et de l'électromètre, relevées à l'aube, à 14 heures et au coucher du soleil, avec l'état du ciel et la direction du vent. La publication régulière des observations météorologiques faites à Genève fut reprise ensuite par la *Bibliothèque britannique*, dont Marc-Auguste était précisément l'un des rédacteurs.

La Société des Arts, dont il vient d'être question à deux reprises, procura au jeune savant, tout autant et peut-être davantage encore que l'Académie, le terrain nécessaire à l'épanouissement de ses multiples facultés.

S'il ne compta pas au nombre des fondateurs de la Société des Arts, Marc-Auguste ne tarda pas à en devenir membre et dès que la Société se fût réorganisée, en 1786, il y joua un rôle prépondérant<sup>29</sup>. Il fut appelé, en effet, à y présider l'un des quatre grands comités permanents, celui de mécanique. En cette qualité, il présenta deux fois par année un rapport circonstancié<sup>30</sup> à l'assemblée générale des associés, prit l'initiative de nombreuses mesures propres à favoriser les horlogers et les autres artisans travaillant pour la Fabrique, organisa à leur intention un cours de mécanique, où il remplit lui-même pendant quelque temps les fonctions de démonstrateur, institua un prix destiné «aux Apprentis Horlogers qui se distingueront par la perfection de leur ouvrage»<sup>31</sup>. Dans ce secteur, son initiative la plus remarquable fut l'ouverture d'un concours de la meilleure montre, qui eut lieu pour la première fois entre les horlogers genevois en janvier 1790. Répétée en 1792, cette épreuve chronométrique<sup>32</sup> fut à

<sup>28</sup> 18 janvier 1784, 15 décembre 1784.

<sup>29</sup> Cf. Jules CROSNIER, *La Société des Arts et ses collections*, G. 1910.

<sup>30</sup> Plusieurs de ces rapports furent aussitôt publiés (*Journal de Genève*, 12 janvier et 7 juin 1788, 14 mars et 7 octobre 1789, en supplément).

<sup>31</sup> *Programme pour le prix à donner aux apprentis horlogers* (RIVOIRE 3106).

<sup>32</sup> *Programme concernant une prime proposée ... pour perfectionner la Fabrique d'horlogerie à Genève*, 13 janvier 1790 (RIVOIRE 3078). Cf. Raoul GAUTIER, *Le service chronométrique à l'Observatoire de Genève*, G. 1894.

l'origine d'une tradition que le siècle suivant allait considérablement développer et dont on sait que Genève continue de s'enorgueillir.

Les préoccupations de Marc-Auguste ne se limitèrent cependant pas à l'horlogerie. A l'affût de toutes les découvertes utiles, de toutes les inventions nouvelles, il engagea le Comité de mécanique à les faire connaître et au besoin à les susciter. C'est ainsi qu'un concours d'idées fut lancé en 1790 pour découvrir de nouveaux moyens de lutte contre l'incendie, qu'on fit l'acquisition d'une machine à dévider et à tordre le fil. Pour faire toucher du doigt l'étonnante diversité des intérêts et des curiosités de Marc-Auguste Pictet, il suffit de dresser la liste des rapports qu'il rédigea pour la Société des Arts et qui sont pour la plupart conservés dans un recueil manuscrit des archives de la Société<sup>33</sup>:

|                          |   |  |
|--------------------------|---|--|
| 1789, 3 janvier          | Sur le meilleur parti que l'on peut tirer du blé dans le moment présent                         | <i>Journal de Genève</i> , 10 janvier 1789                                   |
| [1791, juillet]          | Sur les moyens de multiplier les secours en cas de feu  | <i>Rapport de la commission du Comité de mécanique</i> , 7 p. (RIVOIRE 3305) |
| 1 décembre               | Sur les romaines du citoyen [Nicolas] Paul  | Rapports mss, 1-11; <i>Journal des mines</i> , XLV (prairial an VI), 671-682 |
| 1796, 11 janvier         | Sur l'emploi de la farine de pommes de terre  | Rapports mss, 11-14  |
| 7 mars                   | Sur le carillon sans timbre de M. Favre   | Rapports mss, 14-15  |
| 7 mars                   | Sur le calibre à sonde de M. Samuel Quozig  | Rapports mss, 17   |
| 16 mai                   | Sur l'examen du moulin de M. Jandea   | Rapports mss, 21-22  |
| 1797, 9 janvier          | Sur le moulin à bras présenté par M. Paul   | Rapports mss, 32-36  |
| 27 mars                  | Sur le modèle d'une machine destinée à porter du secours dans les incendies                     | Rapports mss, 36-39  |
| 4 juillet                | Sur les fourneaux de doreuses   | Rapports mss, 47-48  |
| 1798, 5 juin             | Sur le modèle des échappements à ancre et à chevilles exécuté par M. Leschaut                   | Rapports mss, 48-50  |
| 1799, 20 janvier-20 août | Sur le gardetemps, soit montre marine des citoyens Demole et Magnin (cinq rapports)             | Rapports mss, 72-85  |
| 1800, 6 mars             | Sur les fourneaux de doreuses   | Rapports mss, 55-56  |
| 4 juin                   | Sur deux instruments du cit. Petit-Pierre   | Rapports mss, 86-89  |
| 3 octobre                | Sur le baromètre présenté par M. Paul   | Rapports mss, 59-61  |
|                          | Sur l'outil à fendre les roues et pointer les cylindres présenté par le citoyen Petit-Pierre    | Rapports mss, 61-65  |
| 1801, 25 mai             | Sur les eaux thermales de Lauben près de Cruseilles (en collaboration avec Tingry)              | Rapports mss, 89-92  |
| 1802, 29 septembre       | Sur un procédé particulier du citoyen Carizot, faiseur de ressorts, pour la trempe des ressorts | Rapports mss, 112-114  |
| 1803, 2 juillet          | Sur la machine hydraulique  | Rapports mss, 128-129  |
| 6 juillet                | Sur l'ouvrage de M. Cresp, horloger, intitulé <i>Essai sur les montres à répétition</i>         | Rapports mss, 129-130  |
| 1804, 18 mai             | Sur l'établissement de MM. Sandoz et Trot   | Rapports mss, 130-140  |
| 1805, 21 avril           | Sur des procédés nouveaux tendant à accélérer la fabrication des cadrans ordinaires             | Rapports mss, 147-148  |
| 20 mai                   | Sur deux machines de M. Petit-Pierre  | Rapports mss, 148-152  |

Lorsque Horace-Bénédict de Saussure, premier promoteur et troisième président de la Société des Arts, mourut en 1799, Marc-Auguste Pictet fut appelé d'une voix unanime à lui succéder. Il allait rester à la tête de la Société jusqu'à son décès, soit pendant près d'un quart de siècle.

On retrouve la Société des Arts mêlée aux circonstances qui firent de Marc-Auguste Pictet le directeur de l'Observatoire de Genève. Jacques-André Mallet, qui en avait été le fondateur, avait payé de sa poche les instruments<sup>34</sup> dont il se servait. A sa mort, en 1790, le duc de Saxe-Gotha offrit de racheter l'ensemble de ce précieux matériel astronomique pour 230 louis. C'est alors que la Société des Arts proposa au Petit Conseil<sup>35</sup>

## Marc-Auguste Pictet

<sup>33</sup> En 1796, Marc-Auguste rédigea aussi quelques rapports techniques pour le Département des Arts, notamment sur la machine hydraulique et la fabrique de mouvements bruts (AEG, PH 5469).

<sup>34</sup> Actuellement conservés au MHS.

<sup>35</sup> AEG, RC 295, 344-346 (30 mars 1790).

<sup>36</sup> Cf. Raoul GAUTIER et Georges TIÉRCY, *L'Observatoire de Genève, 1772-1830-1930*, G. 1930, 22-24.

<sup>37</sup> Cf. Charles A. ROCH, «La Manufacture de porcelaine des Pâquis (Genève, 1787)», *Indicateur d'antiquités suisses*, n.s. XVIII (1916), 154-158.

<sup>38</sup> Cf. Danielle PLAN, *Un Genevois d'autrefois Henri-Albert Gosse (1753-1816)*, G. 1909, 208-213.

<sup>39</sup> *Ibid.*, Pièces annexes, p. XXX.

## Chapitre 36

de «fournir de ses fonds cette somme de 230 louis dont la Seigneurie lui rembourserait seulement 200, savoir 20 louis par an pendant dix années sans intérêt». Elle faisait savoir en même temps que Marc-Auguste Pictet était disposé à continuer les observations de Mallet et à donner aux étudiants de son auditoire un cours élémentaire d'astronomie – le tout à titre honoraire, c'est-à-dire sans aucune rétribution. La combinaison ayant été acceptée par le gouvernement, Marc-Auguste succéda à son premier maître dans le petit observatoire du bastion Saint-Antoine. Il n'y fit point de grandes découvertes, mais il eut le mérite d'y réunir des disciples de valeur, notamment Jean-Alfred Gautier auquel il remit en 1819 la direction de l'Observatoire en même temps que l'enseignement académique de l'astronomie<sup>36</sup>.

L'intérêt que Marc-Auguste portait aux arts appliqués et aux découvertes techniques de son temps l'incita à participer à la création de deux établissements de type pré-industriel, qui tous deux échouèrent. L'histoire en est curieuse.

Au début de 1787, sur un terrain des Pâquis appelé «la Niotte», une manufacture de porcelaine avait été créée par l'Allemand Ferdinand Müller, qui avait dirigé précédemment la fabrique de Nyon avec un extraordinaire succès et l'avait quittée sur un coup de tête au bout de cinq ans. A Genève, cet artisan génial mais bizarre s'acclimata plus mal encore et disparut inopinément au bout de trois mois. Comme il était seul à connaître les secrets du métier, la fabrique tomba<sup>37</sup>. C'est alors que l'idée vint à Marc-Auguste, ainsi qu'à son ami Henri-Albert Gosse, d'en louer les bâtiments pour y installer une poterie. Marc-Auguste associa à l'entreprise son frère Charles d'abord, son collègue Henri Boissier ensuite. Pharmacien plein de ressources, Gosse fut le gérant de l'affaire<sup>38</sup>: pendant plus de deux ans, il travailla activement à perfectionner les fours, à faire des essais de cuisson sur différentes terres, à discuter les détails de l'exécution avec ses «configules» Pictet et Boissier. En 1791, on commença à produire de «charmants petits gobelets blancs»<sup>39</sup>. Le financier Jean-Louis Labat fut alors associé à l'entreprise et le domaine de «la Niotte» (maisons, cours, jardins, verger et carpière) acquis pour 33.000 livres<sup>40</sup>. A côté de la poterie commune en «terre de pipe», on se mit à fabriquer de petits reliefs du Pays de Vaud, du massif du Saint-Gothard et de la vallée de Chamonix, dont les étrangers raffolaient. Une arcade avait été louée rue de la Cité pour la vente au détail: «Je viens de la boutique, écrivait Marc-Auguste<sup>41</sup>, et j'ai donné les ordres pour la montre de devant [...]. L'écriteau devra être *Magazin de Poterie Genevoise*. NB. Poterie au singulier.»

Malheureusement la poterie des Pâquis se mettait à produire au moment précis où, dans toute l'Europe, la conjoncture politique, puis la crise économique allaient obliger les plus grandes fabriques à fermer leurs portes. Dès l'hiver 1792, il fallut licencier les cinq ouvriers anglais qu'on avait engagés et se restreindre aux trois ou quatre employés indigènes. Après divers avatars, la poterie fut liquidée en 1796. Les cinq

<sup>40</sup> AEG, J.-P. Vignier not., XXXIV, 460-463

(13 décembre 1791).

<sup>41</sup> BPU, Ms 2628, f. 292 (7 juin 1792).

<sup>42</sup> AEG, G. Choisy not., XIV, 258 et 259 (30 août 1804). – Cf. aussi les notes d'Edmond Barde (AEG, Mss hist. 319/3, 327).

<sup>43</sup> AEG, J.-P. Vignier not., XXXIV, 448<sup>v</sup>-449; XXXV, 231-233 (8 décembre 1791, 31 mai 1792).

<sup>44</sup> AEG, J.-L. Duby not., XXXVI, 560-564 (5 juin 1792).

<sup>45</sup> AEG, C.-G. Flournois not., XL, 377-380 (23 mars 1786).





associés eurent la sagesse d'attendre des jours meilleurs pour revendre leur fonds des Pâquis, dont la portion méridionale fut acquise en 1804 par le Cercle de la Cloche<sup>42</sup>, qui laissa son nom à la rue voisine.

Parallèlement, Marc-Auguste et son frère Charles s'étaient lancés dans l'exploitation d'une tourbière et d'une tuilerie. Ils avaient obtenu en effet du Sénat de Savoie, par lettres patentes du 10 avril 1791, l'autorisation de racheter<sup>43</sup> les biens-fonds d'une société contractée en 1787 pour l'exploitation et la «débite» de la tourbe des marais de Bossey et Veyrier. Les terrains acquis s'étendaient également dans la région de Pinchat, où la tuilerie était installée, et comprenaient des terres à blé qu'il fallut faire cultiver. Marc-Auguste et son frère présumèrent trop de cette affaire. La tuilerie ne tarda pas à péricliter et quant au blé, «la malveillance savoyarde» obligea de le vendre à bas prix sur le marché de Carouge. Prudemment, Marc-Auguste céda<sup>44</sup> ses droits à son frère en 1792 déjà.

Ces déboires industriels allaient être suivis d'une avalanche de calamités financières, qui mirent Marc-Auguste au bord du désastre. Ce fut d'abord, en septembre 1792, la mort du colonel Charles Pictet de Cartigny, qui laissa à ses fils une succession lourdement obérée par d'imprudentes spéculations. Puis vint la chute des assignats et des rentes de France: comme tant d'autres Genevois du temps, Marc-Auguste avait été séduit par les fameuses «trente demoiselles de Genève»; il avait emprunté pour acheter des titres de rente; mieux encore, il avait participé<sup>45</sup> en 1786 à la souscription solidaire de 128 billets d'un montant total de près de 3 millions de livres, dont le capital, réparti entre 25 clients de la maison Lullin Masbou Aubert & Cie, ne devait être versé qu'à longues échéances, tandis que les intérêts étaient servis immédiatement. L'affaire paraissait mirobolante, mais le moment vint où les intérêts ne furent plus payés qu'en

*Le bastion Saint-Antoine et le premier Observatoire de Genève, par Jean DuBois, 1835 (lithographie coloriée, 125/400 mm.; BPU, Estampes, 10 P14).*

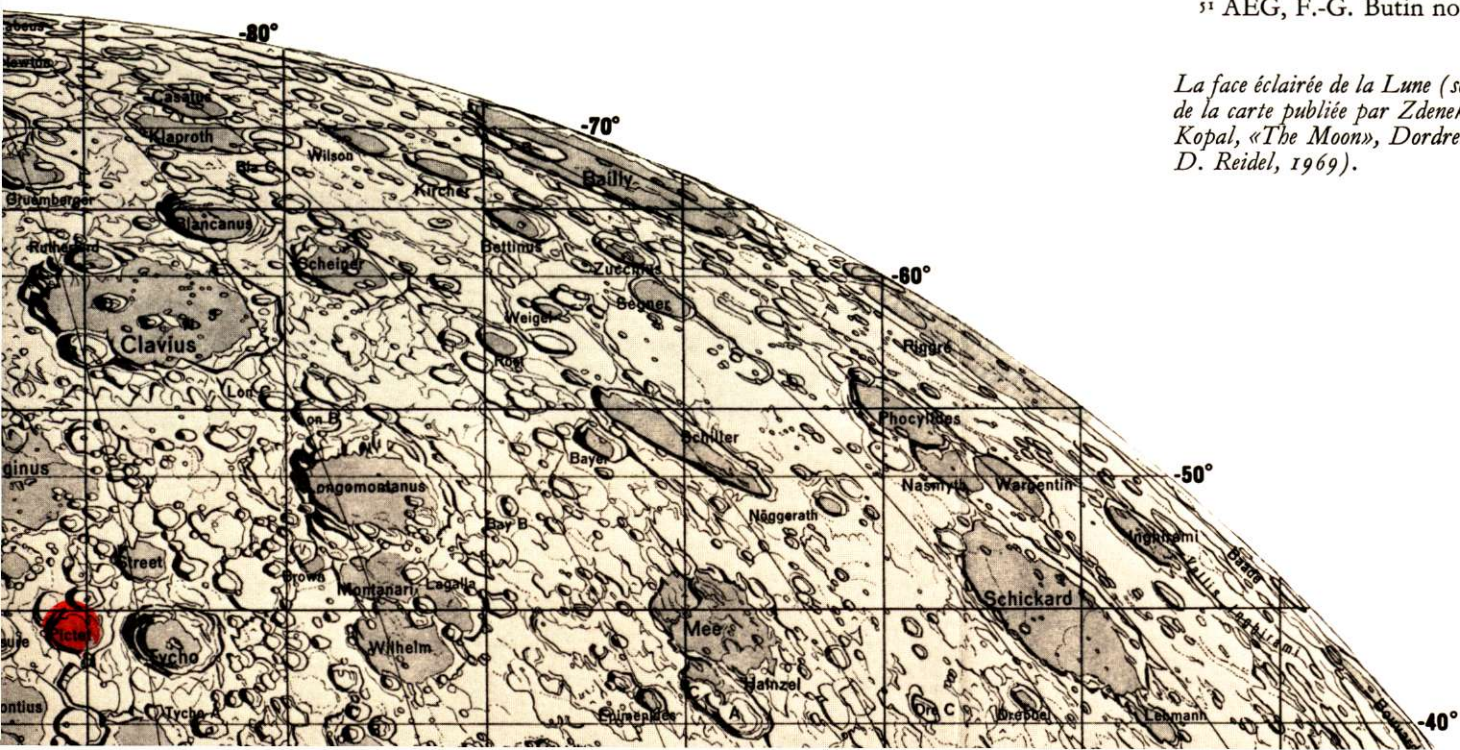
<sup>46</sup> Cf. sa lettre à [Fr. Calandrini], 14 mai 1793: AEP, H 6.  
<sup>47</sup> AEG, RC 302, 680-689 et 1237-1238 (1 juillet - 14 décembre 1793).

<sup>48</sup> AEP, H 6.

<sup>49</sup> AEG, RC 305, 873 et 894; PH 5424 (octobre-novembre 1794).

<sup>50</sup> AEG, Archives de familles, 3<sup>e</sup> série, Pictet, 2.

<sup>51</sup> AEG, F.-G. Butin not.,



*La face éclairée de la Lune (section de la carte publiée par Zdenek Kopal, «The Moon», Dordrecht, D. Reidel, 1969).*

# BIBLIOTHÈQUE Britannique.

## T A B L E

Des articles contenus dans ce Numéro.

|   |        |  |
|---|--------|--|
| Préface . . . . .   | page 1 | M O R A L E.   |
| <b>P H Y S I Q U E.</b>   |        | Recherches sur les devoirs de l'homme dans divers états, par <i>Gisborne</i> . . . . . |
| Expériences sur la chaleur, par <i>Sir Benjamin Thompson</i> , . . . . .  | 11     | 92   |
| <b>A G R I C U L T U R E.</b>   |        | L I T T É R A T U R E.   |
| Introduction . . . . .  | 45     | Histoire des principales Républiques du monde par <i>Adams</i> . 124                   |
| Norfolk . . . . .   | 59     | Henri & Emma, imitation de <i>Prior</i> . . . . .                                      |
| Rapport de <i>Sir John Sinclair</i> au Département d'Agriculture. . . . . | 69     | 140  |

### Annonces & Ouvrages nouveaux.

|   |  |            |
|---|--|------------|
| Découverte sur la fusion, pag. 171  | La théorie & la pratique de la culture au semoir. . . . .    | 174        |
| Accident électrique. . . . .  | Lettre à M. Pitt sur l'usage de la poudre à cheveux. . . . . | <i>Id.</i> |
| Recherches expérimentales, &c. par <i>Smeaton</i> . . . . .                                       | <i>Id.</i>   |            |
| Recherches expérimentales sur la Physique des Couleurs permanentes, par <i>Hansroft</i> . . . . . | Le Parisien ou anecdotes véritables . . . . .                | 175        |
| Instructions simples & utiles aux Cultivateurs . . . . .  | Le Château du Comte Rodrigue. . . . .                        | 176        |
|   | La roue de fortune, comédie. <i>Id.</i>                      | 176        |

TABLE des rapports reciproques des mesures, poids & monnoies de France & d'Angleterre avec leurs subdivisions. On y a joint une Table de comparaison des degrés du Thermomètre de Reaumur & Fahrenheit.

# V O Y A G E

D E

T R O I S M O I S

En ANGLETERRE, en ECOSSE, et en IRLANDE pendant l'Eté de l'an IX. (1801 v. st.)

P A R

MARC-AUGUSTE PICTET,

Professeur de Philosophie et de Physique expérimentale dans l'Académie de Genève. Associé de l'Institut National. Membre des Sociétés Royales de Londres et d'Edimbourg, de l'Athénée de Lyon et de plusieurs autres Corps littéraires; de la Société de Physique et Histoire naturelle de Genève et Président de la Société établie dans la même ville pour l'avancement des Arts.

A G E N È V E.

De l'Impr. de la BIBLIOTHÈQUE BRITANNIQUE, et se trouve

Chez { MANGET, J. J. PASCHOUD, et à PARIS. MAGIMEL, quai des Aug. N<sup>o</sup>. 73. } Libraires.

A N X I. (1802. v. st.)

<sup>52</sup> AEG, R.-J.-G. Prevost not., XV, 341 (29 août 1803).

<sup>53</sup> MHS, Ms Z 170, 8.

<sup>54</sup> Selon l'Avertissement du n<sup>o</sup> 1 (janvier 1796), qui servit de spécimen. – Cf. aussi Edouard CHAPUISAT, «Les débuts d'une revue périodique à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle»,

*Bibliothèque universelle et revue suisse*, LXVI (1912), 610-619.

<sup>55</sup> Sur le second de ces séjours, cf. Fernand AUBERT, «Pictet de Rochemont en Angleterre, 1787», *Indicateur d'histoire suisse*, 1916, 256-268.

<sup>56</sup> LXXXI (1791), 106-125, carte.

<sup>57</sup> *The Writings of George Washington*, ed. J. SPARKS, Boston, 1837, XI, 473.

*Lettre autographe de Marc-Auguste Pictet à Horace-Bénédict de Saussure, janvier 1796 (à M. Jean-Daniel Candaux).*

assignats dévalorisés, cependant que le capital exigible se trouvait augmenté des parts de plusieurs associés tombés en faillite.

Marc-Auguste dut réduire son train de vie au «nécessaire le plus étroit»<sup>46</sup>. Il prit chez lui des pensionnaires, obtint<sup>47</sup> de pouvoir prélever une taxe de deux louis sur chacun des étudiants de son cours de physique expérimentale. «Nous vivons à la campagne sur la vente successive de quelques pièces de vaisselle ou meubles des moins utiles», écrivait-il<sup>48</sup> de Cartigny, le 14 mai 1793, à un créancier qui s'impatientait. Le Petit Conseil le secourut en rachetant<sup>49</sup> pour 15.000 livres les instruments de son cabinet de physique – qui furent laissés à sa disposition. Cependant un état de situation<sup>50</sup> dressé vers 1800 faisait apparaître encore dans son bilan un déficit de 80.000 livres.

Son frère et lui durent se résoudre enfin à vendre les immeubles de l'hoirie paternelle, quitte à se loger ailleurs. Le domaine de Cartigny fut cédé<sup>51</sup> en 1801 à Jacob Duval, le joaillier genevois de Saint-Petersbourg, pour 49.600 livres, et les maisons des rues Saint-Christophe et Beauregard au professeur de belles-lettres Antoine Du Villard pour une somme presque équivalente, deux ans plus tard<sup>52</sup>. Ce ne fut pourtant qu'en 1804 et grâce à l'aide efficace de son gendre Vernet que Marc-Auguste parvint à liquider enfin ses dettes par un arrangement concordataire<sup>53</sup>.

Dans ce lent et difficile rétablissement, une entreprise, venue prendre le relais de la poterie abandonnée, joua un rôle inespéré. En 1796, Marc-Auguste lança avec son frère Charles et son ami Frédéric-Guillaume Maurice un périodique littéraire, économique et scientifique qui reçut le nom de *Bibliothèque britannique*. Les rédacteurs de cette nouvelle revue se proposaient de sélectionner parmi les publications anglaises non traduites en français les morceaux qui méritaient l'attention du public continental. Utilité, nouveauté, variété, tels étaient les trois critères du choix<sup>54</sup>. Il s'agissait du



même coup de faire connaître et admirer l'Angleterre, seul pays d'Europe où les libertés politiques subsistaient face à l'arbitraire du despotisme et aux ravages de l'égalitarisme.

Le périodique fut divisé en deux séries dont les fascicules parurent alternativement. F.-G. Maurice s'occupa de la série *Littérature*, les frères Pictet rédigèrent la série *Sciences et Arts*, Charles étant spécialement chargé des articles d'agronomie, qui reçurent une pagination séparée et finirent par constituer une troisième série.

Marc-Auguste était tout préparé à assumer ce rôle d'intermédiaire entre les pays anglo-saxons et l'Europe francophone. Les séjours qu'il avait faits<sup>55</sup> en Angleterre en 1775-1776 et en 1787 lui avaient permis d'y nouer de nombreuses et intéressantes relations. Il était si bien introduit dans le monde des savants britanniques qu'il put faire lire devant la Société Royale de Londres, le 24 février 1791, un mémoire proposant que les arcs de méridien et les parallèles de longitude soient calculés à partir d'un point d'intersection situé à l'Observatoire de Genève. Ce plaidoyer, qui fut publié dans les *Philosophical Transactions*<sup>56</sup>, n'empêcha pas Greenwich de l'emporter sur Genève, mais Marc-Auguste eut l'honneur d'être élu membre de la Société Royale le 5 mai suivant, en même temps que Volta. Sa réputation s'étendit bientôt à l'Amérique anglo-saxonne, au point que Thomas Jefferson déclarait dans une lettre<sup>57</sup> à George Washington, en 1794, que Marc-Auguste Pictet lui était connu «*as standing foremost among the literati of Europe*».

Marc-Auguste, d'autre part, avait incontestablement la plume facile et le sens de l'information, ainsi que l'attestaient les articles qu'il avait publiés dans le premier *Journal de Genève*<sup>58</sup>:

|                           |   |
|---------------------------|---|
| 1787, 1 septembre         | Sur les carpières   |
| 13, 20, 27 octobre        |   |
| et 10 novembre            | Sur le télescope de Herschel  |
| 1788, 19 janvier          | Sur ses observations barométriques et thermométriques faites à Vincy  |
| 1 mars                    | Sur les migrations des poissons du lac  |
| 19 et 26 juillet          | Sur ses expéditions dans diverses grottes tant naturelles qu'artificielles, en France, près de Besançon, et en Angleterre |
| 6 septembre               | Sur un coup de foudre tombé à Riom en Auvergne  |
| 13 septembre              | Sur ses expériences relatives à la vitesse du son   |
| 1789, 3 janvier           | Sur les grands froids   |
| 30 mai                    | Sur un violent coup de vent   |
| 6 juin                    | Sur les automates de Jaquet-Droz (article anonyme)  |
| 15 août                   | Sur l'établissement d'éducation du chevalier Paulet   |
| 22 août, 10 et 31 octobre | Sur les bains d'Aix-en-Savoie et sur diverses curiosités naturelles des environs  |
| 1790, 2 janvier           | Sur la machine hydraulique de Genève et les moyens de la préserver des glaces   |
| 16 janvier                | Sur une source intermittente située près d'Hautecombe sur le lac du Bourget   |
| 12 juin                   | Sur un nouveau dissolvant chimique découvert en Angleterre  |

Le succès de la *Bibliothèque britannique* dépassa l'attente de ses promoteurs<sup>59</sup>. Au bout de la première année, le nombre des souscripteurs atteignait déjà le millier. La revue prospéra et s'acquies une estime si générale que Napoléon, qui pourtant n'aimait ni l'Angleterre ni Genève, n'osa y toucher. Progressivement son champ s'élargit: en 1815, elle changea de nom pour devenir *Bibliothèque universelle*. Sous des appellations diverses, sa partie littéraire subsista jusqu'en 1924; sa partie scientifique dure toujours et s'intitule aujourd'hui *Archives des sciences*.

Pour sa part, Marc-Auguste assura de 1796 à 1825 la publication de quelque 90 volumes de la série *Sciences et Arts*. Son œuvre ne fut pas seulement de traduction et d'adaptation. Ses curiosités, ses travaux, ses voyages, ses découvertes trouvèrent un écho dans la revue qu'il dirigeait. Voici d'ailleurs l'étourdissant catalogue de ses contributions originales:

## Marc-Auguste Pictet

<sup>58</sup> Marc-Auguste avait adressé également des lettres et des notes aux rédacteurs des *Observations sur la physique*, le grand périodique scientifique français de l'époque: cf. XXXI, 368-372; XL, 155-157; XLII, 78-79; XLVII, 186; XLIX, 156.

<sup>59</sup> Cf. David M. BICKERTON, «A scientific and literary periodical, the *Bibliothèque britannique*, its foundation and early development», *Revue de littérature comparée*, 1972, 527-547.

<sup>60</sup> D'autres textes parus dans la *Bibliothèque britannique* furent aussi édités en volume. Ce fut le cas notamment de la *Description d'une suite d'expériences qui montrent comment la compression peut modifier l'action de la chaleur* de Sir James HALL, traduite par Marc-Auguste Pictet et publiée chez Paschoud en 1807.

## Chapitre 36

- 1796 Description du grand télescope d'Herschel, I, 495-519, 587-611.  
1796 Notes sur les mines de sel (gemme) de Northwich, II, 223-235.  
1797 Notice sur l'observatoire royal de Greenwich, VI, 176-183.  
An VII Considérations sur les fluides élastiques et sur la vapeur acqueuse en particulier, pour servir d'introduction à la description des machines à vapeur, X, 16-62, 229-261.  
An VIII Réflexions et détails sur l'Établissement de soupes économiques existant actuellement à Genève, XIII, 204-211.  
1800 Relation d'un accident fatal arrivé à un voyageur sur le glacier du Buët, et avis aux curieux qui parcourent les montagnes et particulièrement les glaciers, XIV, 365-394.  
1801 Description d'une monture parallatique et d'un micromètre applicable aux lunettes de Ramsden, XVII, 109-130.  
1801-1803 [Lettres écrites pendant son voyage de trois mois en Angleterre, en Ecosse et en Irlande] XVII, 292-309, 401-432; XVIII, 64-100, 180-204, 299-325, 401-413; XIX, 77-107, 178-204, 372-400; XX, 192-213, 406-428; XXI, 190-200, 286-310; *Littérature*, XXIV 95-126.  
1802 Comparaison du mètre définitif avec un étalon des mesures anglaises rapporté de Londres XIX, 109-122.  
1803 Description du baromètre portatif de Deluc, amélioré par M. A. Pictet, XXII, 309-335.  
1803 Note sur l'échauffement des projectiles par leur frottement contre l'air, XXIII, 331-336.  
1804 Lettre sur l'explication donnée par le comte de Rumford des puits dans la glace qu'on trouve à Chamonix, XXVII, 167-180.  
1805 Essai du procédé indiqué pour faire sauter les mines, XXIX, 74-81.  
1806 Procédé nouveau pour observer avec le sextant de réflexion les passages des astres et du soleil en particulier, XXXII, 327-331.  
1807 Expérience tendant à décider la question si l'eau a un maximum de densité à une température au-dessus du terme de la glace fondante, XXXIV, 113-120.  
1807 Description et analyse d'une source thermale découverte près de St. Gervais, XXXIV, 378-394.  
1808 Description d'un météore vu dans la province de Connecticut aux États-Unis, XXXVII, 258-291.  
1809 Note sur la position géographique de Genève [suivie de] Détermination de la position de l'Observatoire de Genève, relativement au centre de la tour de l'horloge de St. Pierre, XLI, 305-329.  
1810 Notice sur la mesure des hauteurs par le baromètre, XLIII, 19-42, 91-119, 299-335; XLIV, 3-41.  
1811 Note sur l'apparition d'un météore lumineux XLVII, 105-109.  
1811 Note sur le météore lumineux du 15 mai, XLVII, 203-205.  
1812 Lettre sur une mesure barométrique du Puy-de-Dôme, LI, 91-95.  
1812 Remarque [sur une expérience électrique], LI, 180-183.  
1813 Description soit notice d'un appareil géodésique très complet et très portatif, LII, 105-137.  
1815 Rapport [...] sur une machine à diviser et sur des instruments de géodésie et de mathématiques construits à Berne par M. Schenk, LIX, 77-102.

- 1816 Sur les variations que peut éprouver dans la longueur une barre de fer soumise à l'action de diverses forces, I, 171-200.  
1816 Note sur la marche progressive de l'un des glaciers de la vallée de Chamonix, II, 167-168.  
1816 Considérations sur les taches du soleil, II, 185-193.  
1817 Notice sur un établissement météorologique récemment formé au couvent du Grand St Bernard, VI, 106-115.  
1817 Description et usage d'un appareil destiné aux bains de vapeurs sulfureuses à Zurich [...] et d'une marmite de Papin destinée à l'extraction du bouillon d'os pour les malades, VI, 131-134.  
1817 Notice sur une manufacture d'acide et de produits chimiques établie à Winterthur et sur une fabrique d'acier fondu près de Schaffhouse, VI, 134-140.  
1817 Considérations sur les appareils calorifères en général et description d'un poêle à tuyaux de chaleur qui réchauffe six ateliers dans autant d'étages appartenant à une grande manufacture, VI, 166-179.  
1818 Particularités sur l'iode, VII, 187-188.  
1818 Note sur la formation de la glace au fond de l'eau dans certaines circonstances, VII, 304-306.





## Marc-Auguste Pictet

- 1818 Notice sur l'application de la machine à vapeur à deux objets d'industrie importants: l'imprimerie et la construction des cardes qui préparent le coton dans les filatures, IX, 52-67.
- 1819 Résumé des observations barométriques (-thermométriques, -hygrométriques) faites chaque jour au lever du soleil et à deux heures après midi à Genève et à l'Hospice du St-Bernard pendant quinze mois, X, 14-23, 170-175, 260-269.
- 1819 Notice sur une exploitation de bitume entreprise au lieu dit le Parc, sur la rive droite du Rhône, au-dessus de Seyssel, X, 288-295.
- 1820 Comparaison des résultats moyens des observations du baromètre et du thermomètre faites chaque jour à Genève et au St-Bernard, XIV, 10-20.
- 1820 Observation de l'éclipse de soleil faite à l'Observatoire de Genève le 7 septembre, xv, 7-11.
- 1820-1822 Lettres à ses collaborateurs pendant un voyage en Italie, XV, 315-329; XVI, 153-172, 244-261, 328-346; XVII, 158-170; XIX, 220-236, 299-315; XX, 68-86.
- 1821 Expériences sur certaines modifications du calorique dans l'appareil voltaïque, faites à Florence, XVI, 176-185, 286-287.
- 1821 Résultats de la comparaison des hauteurs moyennes barométriques observées à Genève et à l'Hospice du St. Bernard pendant les années 1818, 1819 et 1820, XVI, 186-197.
- 1821 Quelques expériences sur les modifications que l'influence voltaïque peut faire éprouver à la direction de l'aiguille aimantée, XVII, 25-28.
- 1821-1822 Notice sur un abaissement extraordinaire du baromètre observé à Genève dans la nuit du 24 au 25 décembre [1821], XVIII, 321-325; XIX, 21-35.
- 1822 Mémoire sur les glaciers naturels qu'on trouve dans quelques grottes du Jura et des Alpes, XX, 261-284.
- 1823 Description d'une lunette à monture équatoriale, XXIII, 22-37.
- 1823 Description de la machine qui met en mouvement le bateau à vapeur que Mr Church, consul des Etats-Unis d'Amérique, a fait établir sur le lac de Genève, XXIII, 117-132.
- 1823 Notice sur deux ponts suspendus, en fil de fer, récemment établis sur les fossés d'enceinte de la ville de Genève, XXIII, 305-322.
- 1824 Observations sur la planète Mars près de son opposition, XXV, 249-259.
- 1824 Observation de l'occultation de la planète Uranus par la lune, le 6 août 1824, faite à l'Observatoire de Genève (avec J.-A. Gautier et Ed. Prevost), XXVI, 263-264.
- 1824 Notice sur les caves froides d'Hergishwyl dans le canton d'Unterwald, XXVI, 287-290.
- 1824 Considérations sur l'hygrométrie en général, sur l'hygromètre de De Saussure en particulier, et sur le degré actuel de perfection de cet appareil, XXVII, 22-37.
- 1824 Comparaison de deux hygromètres, l'un fait avec un cheveu moderne, l'autre avec un cheveu pris sur la tête d'une momie de Guanche, XXVII, 120-124.
- 1824 Considérations sur les secousses atmosphériques qui ont eu lieu du 19 au 23 novembre dernier, XXVII, 281-288.

*Minéraux provenant des collections de Marc-Auguste Pictet: page 280: topaze et quartz de Sibérie; page 281: albite de Bourg d'Oisan et tourmaline du Saint-Gothard (Muséum d'histoire naturelle, 103|29, 101|30 et 122|27).*

<sup>61</sup> Cf. ses lettres à J.-A. DeLuc: AEP, H 6bis.

<sup>62</sup> AEG, RC 283, 97 (5 février 1782).

<sup>63</sup> AEG, RC 284, 3-4.

<sup>64</sup> Cf. AEG, RC 272, 75.

<sup>65</sup> Le carnet du régiment, rédigé par Marc-Auguste et relié en maroquin rouge, est conservé aux AEP.

<sup>66</sup> Pour les péripéties de la journée du 15 février 1791, cf. AEG, RC 297, 171-181.

<sup>67</sup> AEG, RC 297, 292-293 (2 mars 1791); cf. [F.-T.-L. DE GRENUS], *Fragments biographiques et historiques extraits des registres... de Genève, dès 1535 à 1792*, G. 1815, 404-406.

<sup>68</sup> *Lettre au citoyen P. Prevost*, 11 janvier 1793 (RIVOIRE 3735).

<sup>69</sup> AEG, RC 301, 201, 214.

<sup>70</sup> RIVOIRE 3882.

<sup>71</sup> J.-P. VAUCHER, *Notice*, 4.

<sup>72</sup> BPU, Ms Dumont 33, f. 266-267.



Marc-Auguste Pictet en tribun,  
par Pierre Ferrier (?), 1808  
(plâtre, diam. 84 mm.; BPU).

Lettres autographes adressées  
à Marc-Auguste Pictet par Jean-  
Jacques Ampère, 18 avril 1811;  
et par Thomas Jefferson, 20 décem-  
bre 1820 (à la famille Rilliet).

<sup>73</sup> Cf. Pierre KOHLER,  
*Madame de Staël et la Suisse*,  
Lausanne/Paris, 1916, 244-245.

<sup>74</sup> *Réponse à l'auteur de la  
Décade philosophique, au sujet de  
l'indépendance de Genève, par  
un Genevois* (RIVOIRE 6148).

<sup>75</sup> Cf. les lettres d'Aug.-Pyr.  
de Candolle à ses parents,  
28 décembre 1799, 27 janvier  
1800: Archives de Candolle,  
A 212.

<sup>76</sup> 23 avril 1803 et 12 mars 1804

<sup>77</sup> 9 ventôse an XII  
(29 février 1804).

<sup>78</sup> 21 nivôse an XIII  
(19 janvier 1805).

<sup>79</sup> 4 avril 1806.

<sup>80</sup> 16 septembre 1807.

<sup>81</sup> *Journal d'un Genevois à Paris  
sous le Consulat (1802-1804)*,  
G. 1893.

<sup>82</sup> Fondation Pictet, branche  
cadette.

<sup>83</sup> BPU.

Pour se maintenir au fait de l'actualité britannique Marc-Auguste retourna plusieurs fois en Angleterre: septembre 1798, il y passa trois à quatre semaines; 1801, il fit un séjour de trois mois dont il rendit compte en quatorze lettres, publiées d'abord dans la revue, puis en volume séparé<sup>60</sup>. Par le truchement de la *Bibliothèque britannique*, d'autre part, Marc-Auguste entra en rapport avec l'Europe entière. Ses papiers, qui sont conservés dans les archives de la famille Rilliet à Genève, renferment des lettres écrites par près de 300 correspondants. Voltaire seul en avait compté davantage.

Marc-Auguste Pictet n'eut jamais d'ambitions politiques. Trois fois ses compatriotes l'envoyèrent siéger dans les Conseils de la République; trois fois, il s'y retira promptement. Le rôle d'arbitre et de modérateur auquel il se borna volontairement lui valut d'ailleurs l'estime générale.

En 1781, à la veille de la première Révolution genevoise, il avait formé<sup>61</sup> avec quelques autres intellectuels «neutres» (les professeurs Claparède et Maurice, les pasteurs Diodati et Dunant, les savants G.-L. Le Sage fils

J.A. DeLuc, le publiciste Jacques Mallet-DuPan, les médecins Butini, Cabani Odier, etc.) une «société conciliatrice» qui s'efforça, vainement d'ailleurs, d'accorder les partis en présence. Son libéralisme engagea les Représentants à le porter en janvier 1782 sur leur liste de candidats au Conseil des Deux-Cents. Malgré les objurgations de son père, il accepta cette candidature «de gauche», fut élu<sup>62</sup>, assista impuissant aux tragiques événements de l'année 1782 et démissionna<sup>63</sup> le 13 janvier 1783 pour n'avoir pas à composer avec le gouvernement réactionnaire qui venait de triompher.

Au reste, lorsque les circonstances l'exigeaient, Marc-Auguste savait prendre ses responsabilités. Il le prouva bien lors de l'émeute du 15 février 1791. Ayant servi depuis 1771 dans la compagnie des bombardiers<sup>64</sup>, il avait accepté d'être nommé capitaine en second au régiment des «Volontaires»<sup>65</sup> créé en mars 1789: c'est ainsi qu'il se trouva commander le poste de Cornavin le jour où 400 paysans du Mandement du Pays de Gex, s'étant rassemblés en armes sur le plateau de Châtelaine, vinrent assaillir le bastion de Saint-Gervais<sup>66</sup>. La situation était d'autant plus délicate que dans la ville, beaucoup de Natifs sympathisaient avec les paysans et s'attroupèrent pour réclamer l'ouverture des portes. Le Petit Conseil était sur le point de céder lorsqu'un riva de Cornavin un messenger qui fit savoir que la garnison ne consentirait jamais d'abandonner son poste. Du coup, le Conseil reprit courage, fit sonner le tocsin, envoya du renfort: les paysans furent repoussés, le carnage évité. Quelques jours plus tard le Premier Syndic remercia publiquement la garnison de sa bravoure et Marc-Auguste Pictet, en réponse, rappela que ses camarades et lui-même «s'étoient acquittés du plus saint de leurs devoirs, celui d'être prêts à marcher sous les ordres de leurs Magistrats à la défense de leur liberté et de leur patrie»<sup>67</sup>.

De même en 1792, au lendemain de la seconde Révolution genevoise, Marc-Auguste ne craignit pas de publier une brochure<sup>68</sup> pour faire connaître sa façon de penser. À son collègue, le professeur Pierre Prevost, qui s'était déclaré partisan de l'égalité politique telle que la préconisait le *Contrat social*, il répliqua non sans humour: «Et moi aussi, j'adopte avec vous le système de l'Égalité politique; je l'adopte un peu comme j'ai pris la petite vérole quand on me l'a inoculée.»

Cela n'empêcha pas son nom d'être porté, le mois suivant, sur la liste des candidats à la nouvelle Assemblée nationale. Marc-Auguste, il est vrai, avait posé ses condi-

tions. Il fut élu le 12 février 1793 – et démissionna le 23 mai suivant<sup>69</sup>. Entre-temps, il avait publié une seconde brochure<sup>70</sup>, intitulée *De l'origine des droits et des devoirs sociaux*, où il faisait l'éloge du travail et de la famille. Face à l'athéisme affiché par certains révolutionnaires, il y déclarait non sans courage que l'amour évangélique, base de la morale chrétienne, offrait le meilleur garant du bonheur public et particulier. En 1794, au fort de la Terreur genevoise, sa maison, respectée de tous, servit de refuge à plusieurs proscrits et l'on dit même que cet asile sauva l'un d'eux d'une mort certaine<sup>71</sup>.

L'attachement de Marc-Auguste à sa petite patrie genevoise constitue véritablement l'un des traits fondamentaux de sa riche personnalité. Mieux que beaucoup d'autres, il sentit la menace que les ambitions de la France du Directoire faisaient peser sur l'indépendance de Genève. Le 1<sup>er</sup> juin 1797, au lendemain d'une redoutable épreuve de force entre la petite République et sa puissante voisine, il écrivait<sup>72</sup> à Etienne Dumont : « Nous sommes demeurés Genevois, c'étoit l'affaire principale, notre but unique, le prix de tous nos sacrifices ». L'année suivante, avec les conseils et l'appui de M<sup>me</sup> de Staël, Marc-Auguste adressa au directeur Barras un mémoire pressant en faveur de l'indépendance de Genève<sup>73</sup>. Ses contemporains lui attribuèrent aussi la réfutation<sup>74</sup> anonyme, et pathétique, d'une brochure qui suggérait aux Genevois d'imiter l'exemple de Mulhouse en se donnant eux-mêmes à la France.

Lorsqu'il apparut que la situation était irréversible et l'annexion inévitable, Marc-Auguste fut de ceux qui payèrent de leur personne pour sauver ce qui pouvait l'être. Il fit partie de la commission de quatorze membres qui discuta, redoutable mission, les articles du « Traité de réunion » de Genève à la France. Dès que la Société économique fut créée, en mai 1798, pour reprendre et gérer les biens de l'ancienne République, il en fit partie. En janvier 1799, il fut élu membre du jury d'instruction du Département du Léman et en juin 1801 membre du Conseil des arts, science et agriculture près la Préfecture du même Département.

Sa réputation déjà bien établie de savant et de sage allait lui valoir bientôt de plus grands honneurs. Déjà, lorsque Pictet-Diodati avait été nommé, à l'âge de 31 ans, membre du Corps législatif, le bruit avait couru que son nom, par une « supercherie inouïe », avait été substitué à celui de Marc-Auguste<sup>75</sup>. Quoi qu'il en soit, le Sénat, qui désignait à la fois les « législateurs » et les « tribuns », eut bientôt l'occasion de prendre sa revanche : le 27 mars 1802, il élisait Marc-Auguste Pictet membre du Tribunal, en remplacement de Benjamin Constant, dont l'esprit d'opposition avait déplu et qui d'ailleurs n'avait guère de titres à représenter Genève dans cette assemblée.

Marc-Auguste prit ses fonctions législatives à cœur et ne tarda pas à jouer un rôle en vue au sein de l'assemblée, qui siégeait au palais du Luxembourg et dont il devint secrétaire en 1803. Il y défendit courageusement la liberté de commerce et d'industrie en prononçant deux discours<sup>76</sup> sur le projet de loi relatif aux douanes. Il y plaida aussi la cause de la paix en 1805. A plusieurs reprises, il fut « l'orateur du Tribunal » devant le Corps législatif, où il présenta notamment un projet de loi sur la route à ouvrir entre Grenoble et Briançon par Bourg-d'Oisans<sup>77</sup> ; un projet tendant à faire élever et instruire aux frais de l'Etat un enfant de chaque famille en ayant sept vivants<sup>78</sup> ; un autre tendant à soumettre à une taxe d'entretien particulière les routes nouvellement ouvertes dans les Alpes<sup>79</sup> ; et enfin une loi sur les impositions pour la confection de routes<sup>80</sup>.

Pendant les premières années de son mandat, Marc-Auguste, qui avait pris domicile à la rue Basse du Rempart, tint un journal régulier<sup>81</sup>, vivante chronique des mœurs politiques françaises, où l'on trouve fidèlement relatés les propos que le « tribun » genevois échangeait fréquemment, et même familièrement, avec Napoléon Bonaparte.

Le Consulat et l'Empire allaient d'ailleurs prodiguer à Marc-Auguste responsabilités et distinctions. En 1803, il était nommé membre correspondant de l'Institut de France, en 1804 chevalier de la Légion d'honneur, en 1807 inspecteur général des études, en mai 1808 chevalier héréditaire de l'Empire. Lorsque Napoléon, aidé du grand-maître Fontanes, eût réorganisé l'Université française, Marc-Auguste Pictet

## Marc-Auguste Pictet

<sup>84</sup> Cf. Daniel ROBERT, *Les Eglises réformées en France (1800-1830)*, Paris, 1961, 167.

<sup>85</sup> AEG, Consistoire, R 96, 372 (22 décembre 1808).

<sup>86</sup> Cf. Daniel ROBERT, *Genève et les Eglises réformées de France*, G. 1961, 46, 117-120.

<sup>87</sup> AEG, RCR 1, 6 (18 octobre 1814).

<sup>88</sup> BORGEAUD, III, 161.

<sup>89</sup> Cf. *Galerie suisse*, Lausanne, 1876, II, 292-293 (témoignage de Pictet de Sergy).

<sup>90</sup> Extraits en copie à la SHAG, Mss Edmond Pictet 109-111.

<sup>91</sup> Cf. *Prospectus de la Société de la Bible de Genève*, décembre 1815.

<sup>92</sup> Cf. *Neuvième rapport de la Société biblique de Genève*, 1826, 14-15.

## Chapitre 36

en devint l'un des cinq inspecteurs généraux (septembre 1808) : c'est le poste le plus haut qu'un Genevois ait occupé sous l'Empire.

De ces années-là datent les deux premiers portraits de Marc-Auguste : une miniature peinte par Soiron<sup>82</sup> et un médaillon en plâtre où le graveur Ferrier l'a représenté de profil<sup>83</sup>, dans son grand habit de tribun à col montant et à larges galons.

Durant toute sa carrière, Marc-Auguste s'ingénia à rendre service tant à ses compatriotes qu'à ses coreligionnaires. Sentant à quel point cet appui leur était précieux, les protestants de Paris l'appelèrent à faire partie de leur Consistoire. Marc-Auguste en fut membre de 1805 à 1815 quand la perte de sa nationalité française l'obligea de s'en retirer<sup>84</sup>. Le Consistoire de l'Église de Genève, à son tour, le nomma<sup>85</sup> par cooptation en décembre 1808. Quelques mois plus tôt, il avait publié une *Lettre à Messieurs les Pasteurs et Anciens du Vénérable Consistoire* où il analysait les causes du «refroidissement des Genevois pour l'exercice public de leur culte». Appartenant ainsi aux deux principales assemblées du protestantisme francophone, Marc-Auguste joua un rôle important, en appuyant notamment les efforts faits pour promulguer une «discipline commune» aux diverses églises réformées de France. Il est piquant de relever que, dans ce domaine, c'est à Genève même, où la Compagnie des pasteurs restait farouchement attachée aux particularismes locaux, qu'il rencontra le plus de résistance<sup>86</sup>.

A la Restauration, Marc-Auguste Pictet n'eut aucune peine à se refaire tout entier Genevois et ses compatriotes lui marquèrent aussitôt leur confiance en l'envoyant siéger au Conseil Représentatif – dont il démissionna<sup>87</sup> d'ailleurs six mois plus tard. Il lui restait dix bonnes années à vivre, qui furent les plus remplies et les plus fécondes peut-être de son existence.

Marc-Auguste poursuivit son enseignement à l'Académie où son cours de physique expérimentale resta «le grand cours de l'École»<sup>88</sup>. Il reprit la tradition des leçons publiques et celles qu'il donna à cette époque devinrent l'une des attractions de la vie intellectuelle genevoise<sup>89</sup>. Il resta fidèle à l'Observatoire, où il passait souvent une partie de ses nuits. Il continua naturellement d'assumer la direction de la partie scientifique de la *Bibliothèque britannique* (puis *universelle*). Il y publia des articles plus nombreux que jamais. Il ne cessa d'entretenir avec des dizaines de savants du monde entier une correspondance active. Il continua de présider la Société des Arts, qui connut alors son âge d'or et à laquelle il donna une structure en trois «classes» (Agriculture, Beaux-Arts, Industrie et commerce) qui a subsisté jusqu'à nos jours. Il fit de nouveaux voyages, dont il tint à chaque fois un journal détaillé : en octobre 1815, autour du Léman, avec les archiducs d'Autriche<sup>90</sup> ; en juillet 1817, dans l'Italie du Nord, avec Lord Carrington ; en octobre 1817, à travers la Suisse, jusqu'à Schaffhouse ; en mai-juin 1818, pour la cinquième fois en Angleterre ; et enfin de l'automne 1820 au printemps 1821, dans l'Italie du Nord et à Florence, où il passa plusieurs mois avec ses neveux Eynard.

Tout cela ne l'empêcha pas de prendre des initiatives et de développer des activités nouvelles. A la fin de 1814, il fut au nombre des membres fondateurs de la Société biblique de Genève<sup>91</sup>, qui, à l'exemple de la puissante *British and Foreign Bible Society* de Londres, s'était donné pour but de «répandre les Livres saints sans notices et sans commentaires». Il est touchant de relever que, malgré son âge respectable, Marc-Auguste y assumait jusqu'à sa dernière maladie et avec une remarquable assiduité les fonctions de secrétaire<sup>92</sup> sous la présidence du conseiller et futur syndic Isaac Vernet, son propre gendre. Ce fut à son instigation d'ailleurs que les «Dames genevoises» formèrent, dans les divers quartiers de la ville et dans les communes de la campagne, des «comités auxiliaires» chargés de la distribution locale des bibles.

En octobre 1815, Marc-Auguste participa de même à la fondation de la Société helvétique des sciences naturelles et laissa un récit pittoresque<sup>93</sup> de la fameuse journée de Mornex, où son vieil ami Henri-Albert Gosse, debout sur une chaise devant le buste de Linné, «en vêtement long et flottant, la physionomie agitée comme d'une violente

<sup>93</sup> Dans *Naturwissenschaftlicher Anzeiger der allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die gesammten Naturwissenschaften*, 4 (1 octobre 1817), 25-27.

<sup>94</sup> BPU : Br 860.

<sup>95</sup> En 1820-21, d'autre part, Marc-Auguste Pictet lança un appel à la générosité du public suisse afin de doter l'Hospice d'un système de chauffage.

<sup>96</sup> Cf. Claude TAPPOLET, *Histoire de la vie musicale à Genève au XIX<sup>e</sup> siècle*, G. 1972, 23-24.

<sup>97</sup> *Discours prononcé ... aux promotions du Collège du 17 juin 1816*, 1816. – Marc-Auguste publia la même année une *Instruction sommaire sur le jeu de paume*.

<sup>98</sup> Cf. Marc CRAMER, «La science genevoise à vol d'oiseau», *Archives des sciences*, 1965, XVIII, 166.

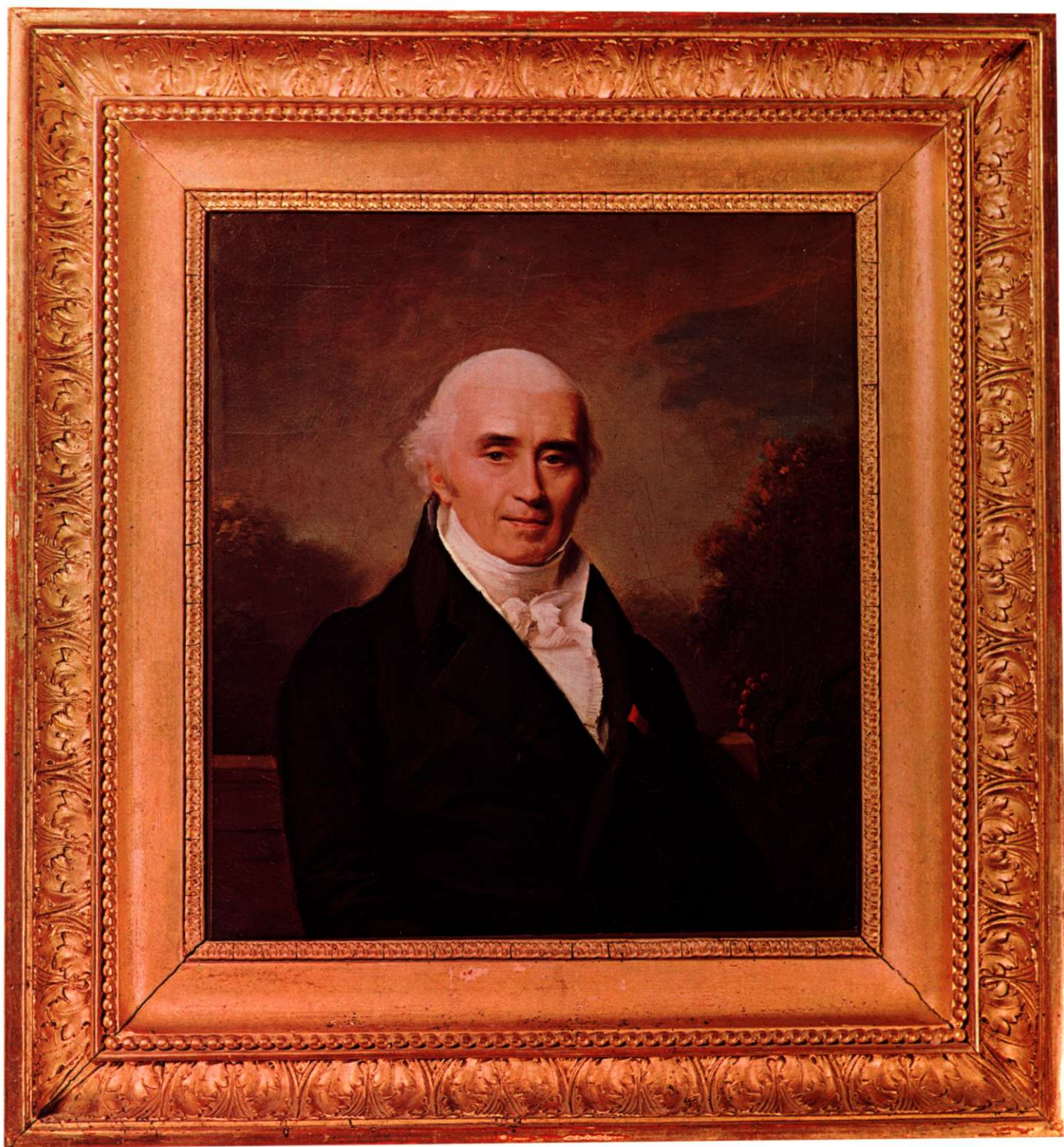
<sup>99</sup> Cf. ses lettres à Marc-Antoine Jullien des 30 août et 17 septembre 1823 (AEG, Ms hist. 242 ; AEP, H 6).

<sup>100</sup> A M<sup>me</sup> François Pauli, née Monique Vernet, Genève.

<sup>101</sup> Actuellement n° 8.

<sup>102</sup> AEG, RC 343, 294 (4 mars 1829).

<sup>103</sup> Par l'astronome Johann Heinrich Mädler dans sa *Mappa selenographica* de 1837 ; cf. Mary A. BLAGG, *Collated list of lunar formations named or lettered in the maps of Neison, Schmidt and Mädler*, Edinburgh, 1913, n° 3176 ; H. Percy WILKINS and Patrick MOORE, *The Moon, a complete description of the surface of the Moon*, London, 1955, 317-318.



passion, les cheveux épars sur sa tête mouvante», improvisa une inoubliable invocation à la Nature. Marc-Auguste présida cette importante association durant l'exercice 1819-1820 et prononça dans son discours d'ouverture<sup>94</sup> l'éloge de «l'esprit de société».

Ce fut lui encore qui prit l'initiative d'installer une station météorologique au Grand-Saint-Bernard. En septembre 1817, il s'y transporta, muni d'un choix d'appareils scientifiques qu'il remit aux religieux de l'Hospice. Les observations faites jour après jour, conformément à ses instructions, furent publiées dès lors dans la *Bibliothèque universelle*, parallèlement à celles de Genève. On sait que cette station météorologique du Grand-Saint-Bernard fonctionna pendant plus de 120 ans<sup>95</sup>. Marc-Auguste aurait souhaité en installer une autre au sommet de l'Etna, mais les troubles politiques

*Marc-Auguste Pictet, par Firmin Massot, 1809 (huile, 310|280 mm.; à Mme François Pauli, née Monique Vernet).*



Tombeau de Marc-Auguste Pictet  
au cimetière de Plainpalais.

de l'Italie du Sud l'empêchèrent d'achever le voyage qu'il avait entrepris dans ce but en 1820.

Enfin, en septembre 1823, Marc-Auguste compta au nombre de promoteurs et fut nommé président de la première Société de musique de Genève<sup>96</sup>. Sous son égide, cette société prit un essor remarquable, puisque le 30 janvier 1824 déjà, l'orchestre qu'elle avait constitué donnait sous la direction de Timothée Schencke un concert public.

Que dire encore pour parfaire le portrait du Gœthe de la Restauration genevoise? Qu'aux Promotions de 1816, on récita un charmant discours qu'il avait composé *sur le jeu de paume*<sup>97</sup>, sport qu'il avait pratiqué toute sa vie et dans lequel il excellait. Qu'en 1817, il réalisa avec Nicolas-Théodore de Saussure, fils d'Horace-Bénédict, une expérience déterminante sur la réflexion du froid par les miroirs paraboliques<sup>98</sup>. Qu'il rédigea le texte de la grande inscription latine du palais Eynard. Qu'étant resté veuf à l'âge de 59 ans, il contracta sur le tard une amitié passionnée pour cette même Madame Charles qui avait inspiré de si beaux vers à Lamartine. Qu'il inventa enfin un système de portées pour enregistrer chaque jour le degré de malheur ou de bonheur qu'il avait éprouvé et dégager ainsi ce qu'il appelait sa «courbe de vie»<sup>99</sup>.

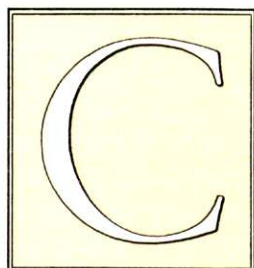
L'unique portrait à l'huile qui ait été fait de cet homme universel fut peint par Firmin Massot<sup>100</sup> sous la Restauration. Marc-Auguste y apparaît en habit noir à grand col blanc, la tête chenue, le visage tout empreint de bonté et de sérénité. Il existe de ce très beau portrait plusieurs répliques à l'huile, faites par Barthélemy Menn, ainsi que des gravures exécutées par différents artistes.

Marc-Auguste mourut le 19 avril 1825 d'une «grave maladie des poumons», dans la maison Vernet de la rue Beauregard<sup>101</sup>, où il demeurait avec toute sa famille. Trois semaines auparavant, il donnait encore un cours public de physique expérimentale, «fréquenté par une foule d'auditeurs»: il avait 72 ans passés. On compta 426 rangs à l'honneur de ses obsèques. Comme son frère Charles,

décédé quelques mois avant lui, Marc-Auguste fut enseveli au cimetière de Plainpalais où l'épithaphe de son tombeau rappelle ses éminentes vertus. Une souscription publique, dont la Société des Arts prit l'initiative, permit de commander à Pradier le buste en marbre qui décore aujourd'hui la salle des Abeilles de l'Athénée. En 1829, ses filles firent présent au Musée d'histoire naturelle de Genève de ses collections minéralogiques<sup>102</sup>, comptant plus de 2.000 spécimens. A défaut d'être donné à une rue de Genève, son nom le fut à un cratère de la Lune<sup>103</sup>: juste honneur que Marc-Auguste partage avec son maître et ami Horace-Bénédict de Saussure.



## Charles Pictet-de Rochemont (1755-1824)



Charles Pictet-de Rochemont est le plus illustre de tous les Pictet. Son activité diplomatique au moment décisif des congrès de Paris et de Vienne a rendu de tels services à Genève et à la Confédération suisse qu'on le considère à juste titre comme l'un des pères de la patrie.

Cependant, on oublie souvent que cet épisode célèbre ne fut, dans son existence, qu'une assez courte parenthèse. Ambassadeur improvisé à l'âge de soixante ans, Pictet-de Rochemont n'avait derrière lui aucune carrière de diplomate et presque aucune expérience de magistrat. Il avait été formé pour la vie militaire, qu'il quitta, s'était lancé ensuite dans des entreprises industrielles, qui échouèrent. Sa double vocation de publiciste et d'agronome, lentement mûrie au travers de ces années difficiles, l'emporta enfin. Déjà quadragénaire, mais d'une énergie à toute épreuve, Pictet-de Rochemont déploya dans ses activités de cultivateur et d'éleveur comme dans ses publications agronomiques une lucidité, un dynamisme, un génie inventif, un souci du bien public qui attirèrent l'attention de l'Europe entière et firent de lui une autorité. Les congrès des Puissances ne lui donnèrent point le change: ses missions accomplies, Pictet-de Rochemont revint à ses moutons de Lancy et poursuivit jusqu'à sa mort les travaux agronomiques qui convenaient si bien à son tempérament réfléchi et taciturne.

Fils cadet du colonel Charles Pictet et de sa première épouse Marie Dunant, le petit «Charlot» naquit en 1755. Il passa une partie de son enfance à Cartigny, apprenant à parler patois avec les garçons du village. Quand il eut 13 ans, son père le mit en pension au séminaire de Haldenstein, près de Coire<sup>1</sup>. Cet institut, très en avance sur l'école genevoise, faisait une part importante aux langues vivantes, aux sciences, aux travaux manuels et à la gymnastique. Charles Pictet y apprit l'allemand et y contracta des amitiés confédérales.

Peu satisfait d'avoir vu son fils aîné Marc-Auguste se vouer aux lettres et aux sciences, le colonel Pictet de Cartigny destina le cadet à l'armée. A l'âge de 20 ans<sup>2</sup>, Charles entra au service de France, dans le régiment de Diesbach où son lointain cousin Pierre Pictet de Sergy était colonel.

Sous-lieutenant dans la compagnie Lullin de Châteauvieux, puis dans la compagnie de grenadiers de Balthazar<sup>3</sup>, Charles fut promu<sup>4</sup> «sous-aide-major» au bout de cinq ans. La paix régnait alors en Europe et l'avancement était lent. Quant à la vie de garnison: «j'ai passé mon hiver d'une manière assez bruyante, entre les bals, les concerts et les assemblées, écrivait Charles<sup>5</sup> à son ami d'enfance Léonard Bordier, les femmes sont toutes laides dans ce pays-cy et [...] ne respirent que le jeu». En automne, la chasse procurait quelques distractions aux officiers. Le théâtre de Lille en réservait d'autres à Charles: «La salle de spectacle est petite et mal décorée, mais la troupe n'est pas mauvaise pour la province [...] et ce qui m'en plaît beaucoup, c'est qu'ils jouent souvent les opéras de Grétry.» A Boulogne, notre chaste officier inspira une tendre passion à une jeune Anglaise de passage, Miss Jane Cazalet, qui lui écrivit de longues épîtres<sup>6</sup> et lui demanda son portrait... Dix ans de cette vie lassèrent Charles Pictet:

## Chapitre 37

<sup>1</sup> Edmond PICTET, *Biographie, travaux et correspondance diplomatique de C. Pictet-de Rochemont*, G. 1892 (cité désormais: *Biographie*), 5-6.

<sup>2</sup> 2 juillet 1775 (selon le relevé de services de Charles Pictet communiqué le 2 septembre 1955 par le Service historique de l'Armée).

<sup>3</sup> 1 juillet 1778 (*ibidem*).

<sup>4</sup> 27 août 1780 (*ibidem*).

<sup>5</sup> AEG, Archives de familles, 1<sup>re</sup> série, Bordier (18 juillet 1777).

<sup>6</sup> Sept lettres, du 9 décembre 1782 au 8 septembre 1783: AEP.

<sup>7</sup> Sa démission définitive date de juillet 1787 (selon le relevé de services cité).

<sup>8</sup> Contrat du 11 août 1786: AEG, C.-G. Flournois not., XLI, 61-66.

<sup>9</sup> Eugène-Louis DUMONT, *Armorial genevois*, G. 1961, 370-371.

## Chapitre 37

à l'âge de 30 ans, en 1785, il obtint son congé<sup>7</sup> et rentra au pays, renonçant à l'espoir d'entrer au grand Etat-Major de l'armée avec rang de lieutenant-colonel.

L'année suivante, il épousait<sup>8</sup> Adélaïde-Sara de Rochemont, qui avait 19 ans. La famille de Rochemont, ou mieux Maystre de Rochemont<sup>9</sup>, était de petite noblesse bourguignonne. Réfugiée à Genève à l'époque de la Révocation de l'Édit de Nantes, elle n'entra dans la bourgeoisie qu'en 1717 mais s'y distingua aussitôt. François de Rochemont, le grand-père d'Adélaïde, mort centenaire en 1780, avait été pasteur. Son fils aîné Daniel le devint aussi, tandis que le cadet, Ami, entra dans la magistrature: membre du Petit Conseil dès 1770, il fut nommé secrétaire d'Etat en 1782 et composa en cette qualité un vaste répertoire<sup>10</sup> des matières contenues dans les registres publics, travail qui remplit près de 5.000 feuillets. De sa femme Renée Mallet, Ami de Rochemont eut deux filles: Isabelle (restée célibataire), Adélaïde (l'épouse de Charles Pictet); et un fils unique, Jean-François de Rochemont, dernier du nom, dont on rappellera plus loin la tragique destinée.

Au moment où la fermentation des esprits gagnait l'Europe entière, Charles Pictet-de Rochemont amorça dans la République de ses pères une double carrière politique et militaire. Le 1<sup>er</sup> janvier 1788, il fut élu membre du Conseil des Deux-Cents<sup>11</sup>. L'année suivante, au lendemain de la touchante et éphémère «réconciliation» du 10 février, quand le gouvernement réorganisa la milice bourgeoise sous la forme d'un régiment de volontaires, Charles Pictet reçut le commandement<sup>12</sup> d'un des quatre bataillons de cette troupe tout entière composée de Genevois. Il rédigea pour elle une

*Instruction d'exercice* que le Petit Conseil jugea digne d'être publiée<sup>13</sup> et que le gouvernement révolutionnaire genevois réédita même huit ans plus tard<sup>14</sup>. Une revue passée en septembre 1789 montra que cette milice après quelques mois d'entraînement, était devenue une troupe d'élite. Ce succès valut à Charles Pictet une certaine popularité si bien qu'aux élections de novembre 1790, étant candidat au poste d'auditeur, il fut élu<sup>15</sup> par 690 voix sur 737.

Le régiment des Volontaires fut remplacé en 1791 par une «Légion genevoise», dont Charles Pictet eut le redoutable honneur d'être nommé major<sup>16</sup> en mars 1792. L'arrivée à Genève d'un contingent confédéré destiné à renforcer la défense de la place en cas de siège et à la protéger d'une éventuelle attaque des forces françaises qui venaient d'envahir la Savoie permit au major Pictet d'organiser avec succès la résistance<sup>17</sup>. Le 10 octobre, alors que les Français campaient à Carouge, le Petit Conseil passa la légion en revue sur la Corraterie. Pour en éprouver la loyauté, il fit lire la note comminatoire qu'il avait reçue trois jours avant du Résident de France et lança un appel pathétique à l'union et au patriotisme des citoyens. Conformément au cérémonial dont Charles Pictet avait eu l'idée, un légionnaire s'avança alors et témoigna de sa confiance dans les autorités. Sur quoi, le major Pictet, dont la forte voix retentissait, paraît-il, d'un bout à l'autre de la Corraterie, invita chaque bataillon à défilé devant le Conseil en signe de fidélité. Sur 3.000 hommes, cinq seulement s'y refusèrent: ce fut le dernier beau jour de l'Ancien régime.

Cette scène émut l'assistance jusqu'aux larmes: il ne faudrait pas en conclure néanmoins que Pictet-de Rochemont nourrissait pour les institutions traditionnelles de

# INSTRUCTION D'EXERCICE,

PAR LE CITOYEN CH. PICTET.

AUGMENTÉE & ADAPTÉE À L'ORGANISATION  
ACTUELLE DE LA GARDE NATIONALE

DE LA

## RÉPUBLIQUE DE GENEVE.

PAR LE CITOYEN J<sup>s</sup>. L<sup>s</sup>. ROUX.

SUIVIE

DE L'EXERCICE DU CANON DE PLACE  
ET DE CAMPAGNE.



À GENEVE,

Chez PIERRE FRANCOU, Relieur.

1797.

L'AN VI DE L'ÉGALITÉ.

la République le même attachement que son cousin le syndic Isaac Pictet de Pregny. Le désir de préserver l'indépendance de Genève fut en cette occasion comme en d'autres le vrai mobile de sa conduite. Au demeurant, Charles Pictet-de Rochemont avait en politique des opinions très proches de celles de son frère aîné Marc-Auguste. Grand admirateur de Necker<sup>18</sup> et des institutions anglaises, héritier du patriotisme éclairé de l'Age des Lumières, il était avant tout un homme de juste milieu. Dans la Genève très conservatrice de la Restauration, il devait plus tard rejoindre les rangs des libéraux. Face aux tendances égalitaristes des Révolutionnaires genevois, il allait au contraire afficher son attachement aux traditions.

Dans le courant de janvier 1793 en effet, Charles Pictet publia coup sur coup quatre dialogues anonymes<sup>19</sup> «entre Jaquet et Jean-Marc»: les deux interlocuteurs y faisaient avec bon sens l'éloge des vertus ancestrales et s'y moquaient sans méchanceté des idées toutes faites importées de Paris. Pour toucher ses lecteurs à la corde sensible, Pictet imagina de rédiger ces brochures en patois: «é ceļu qui vilon nos fare François arion dou pie de na.»

Cette publication n'empêcha pas Charles Pictet d'être élu le mois suivant membre de la nouvelle Assemblée nationale<sup>20</sup> aux côtés de son frère Marc-Auguste. Mais les excès du jacobinisme triomphant eurent vite fait de les rebuter l'un et l'autre: avant la fin de l'année, ils avaient tous deux démissionné.

1794 devait être pour Pictet-de Rochemont et pour sa famille une année tragique. Son jeune beau-frère, l'avocat Jean-François de Rochemont, accusé d'être un «ennemi du peuple», fut traduit devant le Tribunal révolutionnaire. Condamné à mort, il fut exécuté le 25 juillet 1794, avec six autres «aristocrates», au terme d'une procédure qu'un historien non prévenu<sup>21</sup> a qualifiée d'«assassinat pur et simple».

Charles Pictet fut arrêté lui aussi et condamné le 7 août à un an de détention domestique. Une tradition orale recueillie à Cartigny<sup>22</sup> veut que des paysans jacobins de la Champagne soient descendus en ville pour réclamer Charles Pictet au Tribunal révolutionnaire et qu'ils aient réussi à le ramener au village. De fait, Pictet-de Rochemont commença de purger sa peine dans sa maison de Cartigny. Il fut d'ailleurs amnistié trois semaines plus tard par une décision du second Tribunal révolutionnaire. Mais l'émotion avait été trop forte: désormais et pendant près de vingt ans, Pictet-de Rochemont allait se tenir complètement à l'écart de la politique. Pour que Cincinnatus revienne au Capitole, il ne faudra rien de moins que la chute d'un Empire.

A côté de ses commandements militaires et de ses emplois publics, Charles Pictet s'était lancé avec son frère Marc-Auguste dans diverses entreprises de type pré-industriel. Le voyage que les deux frères avaient fait en Angleterre, de mai à juillet 1877 avec leur ami commun Prevost-Dassier, leur avait permis de voir notamment<sup>23</sup> la grande brasserie de Whitebread, les moulins construits par Watt et Botton, les charbonnages de Coalbrookdale et de Manchester, les mines de sel de Northwich et la fabrique de porcelaine de Wedgwood: autant d'exemples stimulants.

En 1788, Marc-Auguste associa son frère à la direction de la fabrique de poterie genevoise qu'il venait de créer aux Pâquis avec Henri-Albert Gosse. Mais Charles ne



Adélaïde-Sara Pictet-de Rochemont jeune (dessin à la plume, anonyme, 80/70 mm.; Landecy).

<sup>10</sup> AEG, Mss hist. 100-114.

<sup>11</sup> AEG, RC 291, 1045.

<sup>12</sup> AEG, RC 293, 461; AEP, carnet du régiment des Volontaires.

<sup>13</sup> RIVOIRE 3017.

<sup>14</sup> RIVOIRE 5944.

<sup>15</sup> AEG, RC 296, 572

(21 novembre 1790).

<sup>16</sup> AEG, RC 299, 276

(5 mars 1792).

<sup>17</sup> *Biographie*, 30-36; Henri FAZY, *Genève de 1788 à 1792, la fin d'un régime*, G. 1917, 407-408.

<sup>18</sup> Cf. *Biographie*, 13, 16.

<sup>19</sup> RIVOIRE 3704, 3712, 3744 et 3761.

<sup>20</sup> AEG, RC 301, 214

(12 février 1793).

<sup>21</sup> Edouard-L. BURNET, *Le premier Tribunal révolutionnaire genevois*, G. 1925, 167.

<sup>22</sup> Jean MARTIN, *Cartigny*, G. 1946, 95-98.



Charles Pictet-de Rochemont, par Soiron, 1799 (miniature, diam. 65 mm.; à la Fondation Edmond Pictet).

paraît pas avoir joué de rôle dans cette entreprise. En revanche, il s'intéressa vivement à la tuilerie de Pinchat qu'il reprit avec son frère et dont il demeura bientôt seul responsable. Une société avait été constituée en 178 par trois Genevois pour «l'exploitation et la débite de tourbes des marais de Bossey et Veyrier». Munie de privilèges royaux du Sénat de Savoie, elle avait acquis des tourbières au pied du Salève, ainsi que 13 hectare de terrain à Pinchat pour y installer une tuilerie. En 1791, Charles et Marc-Auguste décidèrent de reprendre cette affaire à leur compte. Ils obtinrent à leur tour un monopole garanti par le Sénat de Savoie<sup>24</sup> et rachetèrent les parts des trois associés-fondateurs<sup>25</sup> – sans bourse délier, d'ailleurs, car l'un d'eux avait à leur égard une dette équivalente et les deux autres se contentèrent de promesses de paiement. Une année plus tard, Marc-Auguste cédait ses droits<sup>26</sup> à son frère Charles, qui demeura seul chef de l'entreprise, avec un passif de 15.000 livres à couvrir.

On ne possède malheureusement aucun détail sur la fabrication et le commerce des briques de Pinchat-dessus. La tuilerie fonctionnait encore en 1797, puisque

Pictet-de Rochemont se plaignait à cette date<sup>27</sup> de difficultés avec les douanes françaises. Mais l'affaire dut périr ensuite et disparaître avant la fin du siècle. Les terrains furent revendus<sup>28</sup> en 1804 pour 15.000 fr.

Pour Charles Pictet, comme pour son frère Marc-Auguste, la période révolutionnaire fut singulièrement difficile. Il s'était lui aussi endetté pour acquérir des titres de rentes viagères constituées sur les têtes de «trente demoiselles de Genève»<sup>29</sup>. La débâcle des finances françaises et les charges de l'hoirie paternelle l'obligèrent à chercher des ressources nouvelles.

Pendant quelque temps, ébloui par la réussite d'autres Genevois ou simplement séduit par ce mythe de l'Amérique qui hantait les consciences de l'époque, Pictet-de Rochemont semble avoir caressé le projet d'une émigration aux États-Unis. Il se documenta – et même si sérieusement qu'en 1795, il était en mesure de publier un *Tableau de la situation actuelle des États-Unis d'Amérique d'après Jedidiah Morse et les meilleurs auteurs américains*, en deux gros volumes in-octavo. De caractère essentiellement géographique et économique, cet ouvrage donne une vue générale du pays, puis décrit l'un après l'autre les principaux États du Nord, du Centre et du Sud. La dimension politique cependant n'en est point absente: «Je me suis imaginé, écrivait<sup>30</sup> Pictet-de Rochemont à un ami, que le tableau des effets de la véritable liberté, mis en opposition avec ceux du fanatisme qu'on a honoré de ce nom, pourrait produire quelque bien.» Ce contraste est souligné avec éloquence dans le «Discours préliminaire», véritable morceau de bravoure qui faisait dire à Ami Lullin<sup>31</sup> que «le péristyle était plus beau que l'édifice».

Cette publication valut à Pictet-de Rochemont d'être tenu pour un expert des questions américaines: Jacques Necker<sup>32</sup> notamment le consulta à ce titre. Cependant Pictet-de Rochemont ne traversa point l'Atlantique. Au seuil de la quarantaine, découvrant enfin sa vraie vocation, il trouva dans son propre pays une double activité qui lui permit de subsister et de donner sa mesure.

En novembre 1794, il avait publié<sup>33</sup> un bref *Apperçu des avantages de la culture des moutons pour notre pays*, qui faisait pressentir de quel côté son génie s'orientait. Dans cette brochure de 15 pages, Charles Pictet déclarait s'être préoccupé depuis longtemps de promouvoir l'élevage des moutons dans la campagne genevoise et rendait hommage au seul précurseur que Genève avait eu dans ce domaine, l'agronome Charles-

<sup>23</sup> D'après le journal de Prevost-Dassier: BPU, Ms Suppl. 871; publ. par Fernand AUBERT, dans *Indicateur d'histoire suisse*, 1916.

<sup>24</sup> Chambéry, Archives du Département de la Savoie, Sénat de Savoie, Patentes, XLIV, 151 (10 avril 1791).

<sup>25</sup> AEG, J.-P. Vignier not., XXXIV, 448v-449 (8 décembre 1791); XXXV, 231-233 (31 mai 1792).

<sup>26</sup> AEG, J.-L. Duby not., XXXVI, 560-564 (5 juin 1792).

<sup>27</sup> AEG, RC 309, 330-331 (18 janvier 1797).

<sup>28</sup> AEG, G. Choisy not., XIV, 242 (18 Thermidor an XII).

<sup>29</sup> AEG, C.-G. Flournois not., XXXIII, 90-92; XXXVI, 485-486, 489-492, 567-570.

<sup>30</sup> Cf. *Biographie*, 55.

<sup>31</sup> *Ibidem*, 56-57.

Jean-Marc Lullin. Puis il traçait hardiment la voie à suivre : choix d'une race, établissement d'une bergerie, multiplication des troupeaux, industrialisation du travail de la laine. C'est ce programme, précisément, qu'il allait s'employer à réaliser pendant la plus grande partie de sa vie.

La famille Lullin contribua, par un autre biais encore, à ancrer Pictet-de Rochemont dans sa vocation d'éleveur. En 1792, son beau-frère Michel Lullin de Châteauvieux fut entraîné dans la faillite de la banque Lullin Masbou Aubert & C<sup>ie</sup>, dont il était l'associé. Après avoir vainement tenté de rétablir ses affaires, il fut forcé de vendre aux enchères le domaine de Lancy qui se trouvait dans sa famille depuis le XVI<sup>e</sup> siècle au moins et que lui avait légué en 1774 son cousin célibataire Jean-Jacques Lullin<sup>34</sup>. Pictet-de Rochemont s'en rendit adjudicataire pour 91.945 fr. de France le 16 juillet 1798 : en fait, Lancy fut payé par Ami de Rochemont (partiellement d'ailleurs, le solde restant dû à 4% d'intérêts) et la propriété fut mise au nom d'Adélaïde-Sara Pictet<sup>35</sup>.

Lancy, à cette époque, était en pleine campagne<sup>36</sup>. On franchissait l'Aire sur un pont de planches et dans les hivers froids, on apercevait encore des loups rôdant autour des fermes. Le domaine Lullin, qui était considérable, totalisait 170 poses de terrain, soit plus de 75 hectares. Il comprenait<sup>37</sup> plusieurs grandes parcelles sises aux Verjus, aux Rippes, aux Crêtes et aux Palettes. Le mas principal se trouvait à l'entrée du village, à main gauche, et descendait en pente douce jusqu'au milieu de la plaine séparant Lancy de Carouge. A une seule exception, toutes les maisons qui formaient le côté oriental de la rue principale du village en faisaient partie. Elles étaient de construction ancienne et Lullin de Châteauvieux s'était contenté d'y ajouter une terrasse bordée de balustres qui conduisait à un charmant petit pavillon<sup>38</sup> de style Louis XVI.

Pictet-de Rochemont s'établit à Lancy au moment précis où le village se trouvait placé pour la première fois sous la même administration politique que Genève. Comme l'a si bien dit Edmond Pictet<sup>39</sup>, il allait y trouver «non seulement une carrière lucrative, mais une source de vives jouissances», en y réalisant le rêve de sa vie. Sitôt maître du domaine, Pictet-de Rochemont entreprit en effet de mettre à exécution son programme de 1794. Il existait à Rambouillet une ferme-modèle que Louis XVI avait créée pour amuser Marie-Antoinette et que la Révolution avait heureusement conservée et développée. Pictet-de Rochemont commença<sup>40</sup> par y envoyer à ses frais un jeune apprenti berger. En 1799, il fit venir de Rambouillet «un lot de douze brebis de la pure race d'Espagne». Ce premier troupeau de mérinos s'acclimata et se multiplia sans difficultés. Dès la troisième année, Pictet-de Rochemont calculait que la vente des bêtes et des laines portait à 75% le rendement du capital investi. Méthodiquement, l'éleveur de Lancy chercha à déterminer par des expériences répétées quels étaient pour les mérinos le meilleur fourrage, le meilleur parc, la meilleure litière, s'appliquant avec succès à des essais de croisement entre ces moutons espagnols et ceux qu'on trouvait en Suisse. Sa réussite fit bientôt école et les troupeaux de mérinos se multiplièrent dans la campagne genevoise. Les bergers furent d'ailleurs formés à Lancy où le préfet d'Eymar n'hésita pas à subventionner leur apprentissage. En 1806, un agronome lyonnais constatait<sup>41</sup> que Genève comptait dans ses environs plus de 9.600 mérinos ou métis : «dans dix ans, augurait-il, les montagnes de la Savoie, Suisse et Bugey seront couvertes de mérinos pendant la belle saison».

Charles Pictet-de Rochemont

**T A B L E A U**  
**DE LA SITUATION ACTUELLE**  
**D E S**  
**ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE,**  
**D'APRÈS**  
**JEDIDIAH MORSE**  
**ET LES**  
**MEILLEURS AUTEURS AMÉRICAINS ;**  
**PAR C. PICTET, DE GENÈVE.**

---

**T O M E P R E M I E R.**

---



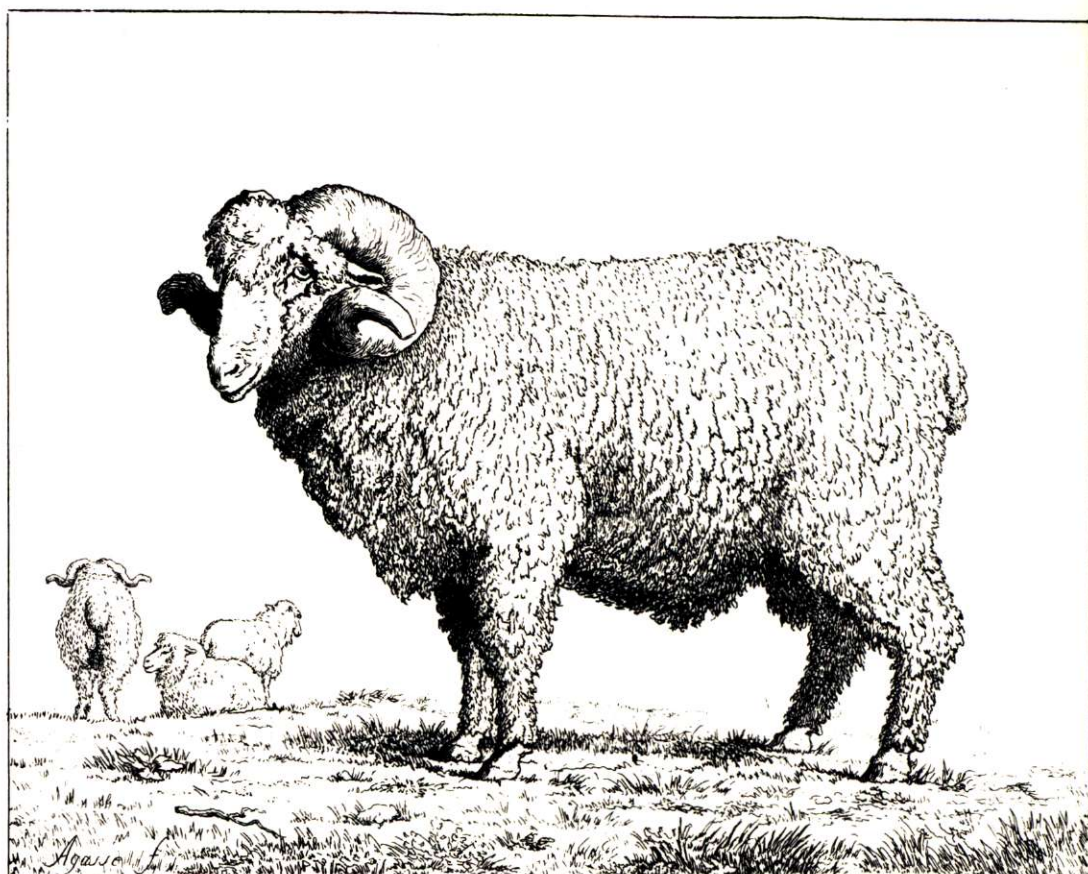
**A P A R I S.**  
**CHEZ DU PONT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,**  
Rue de la Loi, N<sup>o</sup>. 1272.  


---

**L'AN III DE LA RÉPUBLIQUE.**  
**1795.**

## Chapitre 37

Bélier mérino, dessiné et gravé par Agasse pour illustrer les «Faits et observations concernant la race des mérinos d'Espagne», de Charles Pictet-de Rochemont, 1802 (147/185 mm.).



*Bélier de trois ans, Mérino élevé à Rambouillet, actuellement à Lancy près de Genève.*

<sup>32</sup> Cf. AEG, Archives de familles, 1<sup>re</sup> série, Pictet de Rochemont, III, 5-6, 12-19 (3 mai 1795-15 octobre 1798); AEP, Pictet de Rochemont, Correspondances (minute d'une réponse du 12 octobre 1798).

<sup>33</sup> RIVOIRE 4902.

<sup>34</sup> Cf. AEG, Ms hist. 319/3, 260 (notes d'Edmond BARDE).

<sup>35</sup> AEG, R.-J.-G. Prevost not., X, 193-197 (15 septembre 1798).

<sup>36</sup> Cf. Louis BLONDEL, *La Tour de Lancy*, G. 1924, 79-80.

<sup>37</sup> AEG, Cadastre E 3, Lancy, section B, feuille 1 (1812).

<sup>38</sup> Photo dans G. FATIO, *En pays genevois*, G. 1926, pl. 9; plan en élévation dans *La Maison bourgeoise en Suisse*, 1940, pl. 131.

<sup>39</sup> *Biographie*, 63.

<sup>40</sup> Cf. Ses *Faits et observations concernant la race des mérinos d'Espagne à laine superfine*, 1802.

Les moutons de Pictet-de Rochemont allèrent plus loin encore. En 1805, le prince Esterhazy en avait fait acheter pour 80.000 fr. par le chef de ses bergeries de Hongrie<sup>42</sup> et quatre ans plus tard, Charles Pictet exportait en Ukraine un troupeau de plus de 800 bêtes et y formait un établissement durable dont son fils aîné devait s'occuper et dont on aura l'occasion de reparler.

Pictet-de Rochemont étudia aussi les moyens de développer à Genève l'industrie de la laine: «Je pensai, écrit-il dans un *Mémoire adressé le dix vendémiaire an douze au citoyen Barante, préfet du Département du Léman*<sup>43</sup>, à imiter les étoffes des schalls dont les tisseurs du Thibet et de Cachemire ont donné aux Anglais la première idée. Je m'occupai avant tout de former un certain nombre de fileuses capables de filer au degré de finesse convenable. Je me procurai un métier avec les outils nécessaires. Je pris pour point de mire le plus beau schall indien que je pus me procurer et je commençai des essais. Au bout de six mois d'épreuves et de tâtonnements, nous obtinmes des schalls qui avaient un prix deux ou trois fois plus considérable que les schalls anglais de même grandeur, à cause de leur légèreté, de leur souplesse, du parfait moelleux que leur donne la qualité de la laine.» En septembre 1800 déjà, Pictet-de Rochemont avait présenté à la Société des Arts<sup>44</sup> le premier schall sorti de ses métiers, ainsi que «des étoffes rayées pour gilets, imitant les shwandons anglais». Il avait fait en même temps un envoi à l'exposition du Louvre, qui lui valut une médaille ainsi qu'un privilège exclusif de fabrication «pour avoir introduit en France une industrie nouvelle».

Mais pas plus que celui des mérinos, Pictet-de Rochemont ne se réserva le secret de ses schalls: au contraire, il obtint<sup>45</sup> du Ministère de l'Intérieur une subvention de 6.000 fr. pour organiser à Genève, tant à la campagne qu'en ville, des cours de filature. Et son mémoire de l'an XII, dont un exemplaire magnifiquement relié<sup>46</sup> fut envoyé au

Premier consul Napoléon Bonaparte avec un échantillon du tissu fabriqué, n'avait d'autre but que de faire sentir au gouvernement les avantages que tout le Département du Léman retirerait d'une politique encourageant l'élevage des moutons et le travail de la laine.

Dans son propre pays, Pictet-de Rochemont fut donc, en matière d'élevage, un pionnier – et un pionnier heureux. Mais ce qui le distingue par-dessus tout, c'est que son génie agricole se doublait d'un souci d'utilité publique et d'un talent d'exposition qui se manifestèrent tout au long de sa carrière par une série impressionnante de publications.

Avec son frère Marc-Auguste et son ami Frédéric-Guillaume Maurice, Pictet-de Rochemont fut en effet l'un des fondateurs en 1796 de la *Bibliothèque britannique* et dans la partie de ce périodique consacrée aux sciences et aux arts, il se chargea d'une section agronomique, qui reçut une pagination séparée et forma, sous le titre d'*Agriculture anglaise*, une série qui en 1815 comptait déjà 20 volumes. Quand la *Bibliothèque britannique* fit place en 1816 à la *Bibliothèque universelle*, la section dirigée par Pictet-de Rochemont continua de paraître sous le titre d'*Agriculture*.

Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous l'influence des Physiocrates notamment, les questions agronomiques avaient passionné les académies de province, les sociétés savantes et même d'assez larges secteurs de l'opinion. Sur le continent, la Révolution mit fin à ce premier essor, tandis qu'en Angleterre, le mouvement continuait de se développer sous l'égide d'Arthur Young et de Sir John Sinclair notamment, dont on retrouve constamment les noms dans les numéros de l'*Agriculture anglaise*.

Au début, Pictet-de Rochemont se borna, dans ce périodique, à faire œuvre de traducteur, de compilateur et d'adaptateur. Mais son apport personnel ne tarda pas à s'accroître et le compte rendu des expériences faites à Lancy prit le pas sur l'agro-

Charles Pictet-  
de Rochemont

TRAITÉ  
DES ASSOLEMENS,  
OU  
DE L'ART

*D'établir les rotations de récoltes,*

PAR  
CH. PICTET DE GENÈVE.



A GENÈVE,  
Chez J. J. PASCHOUD, Libraire.

IX (1801)

FAITS  
ET  
OBSERVATIONS  
CONCERNANT LA RACE  
DES  
MERINOS D'ESPAGNE  
A LAINE SUPERFINE,  
ET LES CROISEMENS,

PAR  
Charles PICTET de Genève.



A GENÈVE,  
Chez J. J. PASCHOUD, Libraire.

AN X (1802.)

nomie anglaise. Voici d'ailleurs la liste complète des articles que Pictet-de Rochemont signa de son nom ou de ses initiales :

*Bibliothèque britannique, Agriculture anglaise*

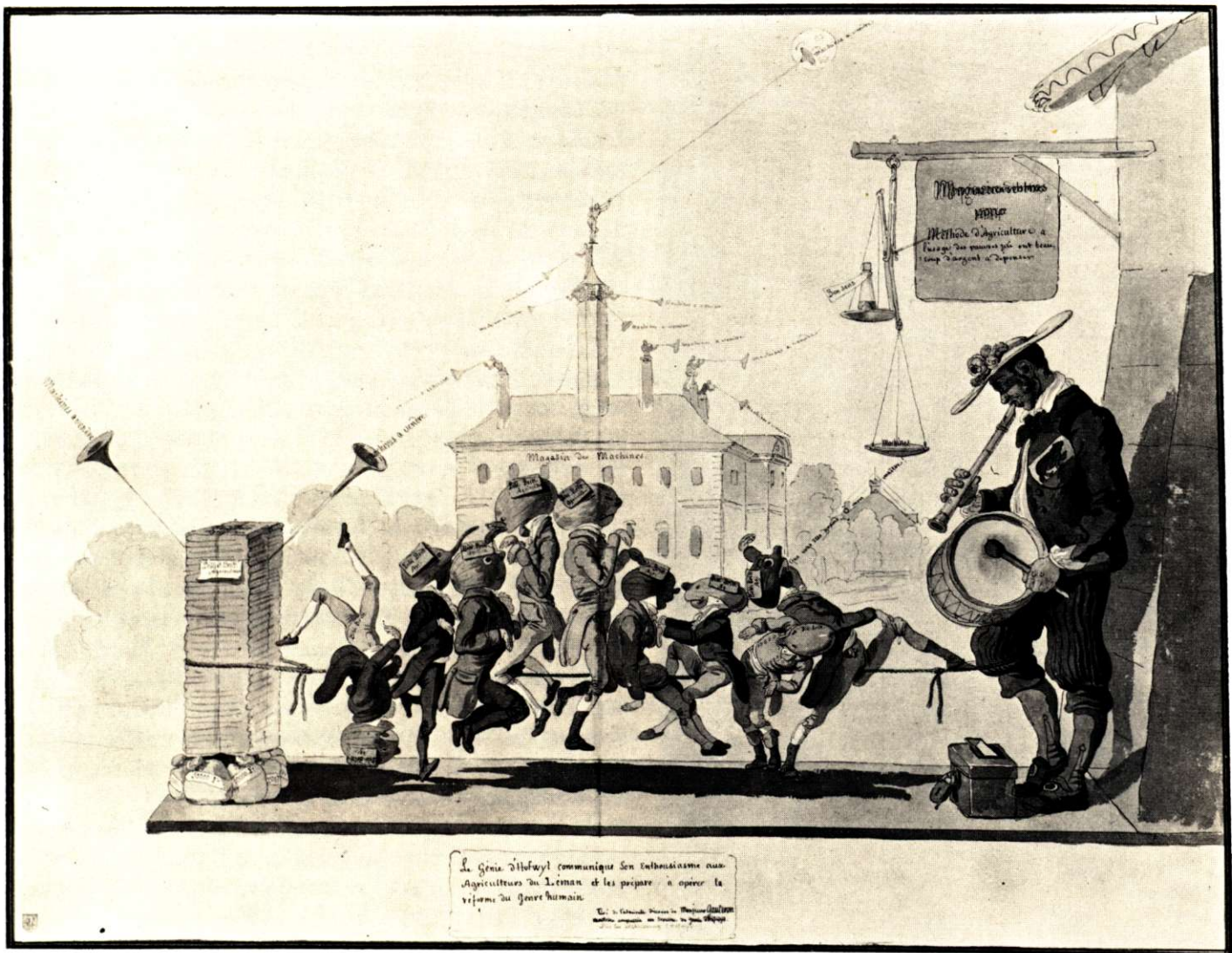
Chapitre 37

- An VIII/1800 Quelques faits concernant la race des mérinos d'Espagne à laine superfine, V, 202-214.  
 An IX/1801 Extraits d'un mémoire sur les assolements, VI, 183-218, 219-270.  
 Détails sur les mérinos à laine superfine, VI, 271-373.  
 An X/1802 Notice sur la ferme nationale de Rambouillet, VII, 20-33.  
 Lettre à ses collaborateurs [sur sa visite à la Mandria di Chivasso], VII, 265-283.  
 Quelques observations sur l'agriculture du territoire d'Azigliano, VII, 301-344.  
 Notice sur le troupeau de race espagnole de Lancy, VII, 345-356.  
 De la charrue en Piémont et de la culture d'Azigliano, VII, 357-396.  
 An XI/1802 Poids de cinq moutons à l'engrais, de la race de Suisse croisée avec un bélier mérino, VIII, 33-40.  
 Notice sur le troupeau de race espagnole de Lancy, VIII, 303-314.  
 An XII/1804 Notice sur le troupeau de race espagnole de Lancy près de Genève, IX, 321-332.  
 Observations [sur une lettre de Lullin-Fabri relative aux mérinos], IX, 415-423, 427-428.  
 An XIII/1805 Observations sur la maladie des moutons, appelée en Angleterre *Foot rot* (pourriture des pieds), X, 371-388.  
 1806 Observation sur une récolte extraordinaire de trèfle, XI, 77-89.  
 1807 Observations [sur les établissements de Fellenberg, à Hofwyl], XII, 411-415.  
 Note [sur une lettre du D<sup>r</sup> De Carro, de Vienne, relative à la culture du riz sec], XII, 345-349.  
 Lettre à ses collaborateurs [sur l'établissement d'Hofwyl], XII, 451-469.  
 1808 Observations [sur une lettre de J.-J. Dufour, de Montreux, relative à la culture du riz de montagne], XIII, 108-109.  
 1810 Quelques détails sur la consommation de la luzerne en vert, XV, 49-62.  
 Consommation de la luzerne en vert et tableau d'un assolement de douze ans, XV, 421-460.  
 1811 Culture du maïs, en vue de la fabrication du sirop ou du sucre, à Lancy près de Genève, XVI, 225-236.  
 Fabrication du sirop de maïs, tiré des tiges sèches, XVI, 328-332.  
 1812 Luzerne dans le froment, XVII, 163-168.  
 Pommes de terre dans le pain, XVII, 283-294.  
 Observations sur le prix des pommes de terre, comparé à celui du blé froment, XVIII, 451-456.

*Bibliothèque universelle, Agriculture*

- 1816 Pommes de terre dans le pain, I, 197-202.  
 Expériences de l'emploi de la rapure, de la farine et de la fécule de pomme de terre dans le pain, I, 265-281.  
 1817 Expériences sur l'emploi économique des pommes de terre, II, 159-169.  
 Du trèfle incarnat ou farouch, II, 269-274.  
 1818 Trèfle incarnat en 1818, III, 211-213.  
 Mérinos en Russie, III, 259-264.  
 1819 De quelques perfectionnements à introduire dans les assolements du Canton de Genève, IV, 177-204.  
 1820 De l'emploi des pommes de terre à la nourriture des bestiaux dans le Canton de Genève, V, 57-88.  
 De la Charrue Belge, V, 189-199.  
 De la vaine pâture et d'une servitude triennale dans le Département de la Côte d'Or, V, 227-232.  
 Notice sur l'introduction de quelques perfectionnements dans les rotations de récoltes, V, 257-279.  
 1821 Vesces-fourrage, trèfle-incarnat et betteraves, VI, 223-230.  
 1822 Comparaison de trois charrues, VII, 199-230, 231-258.  
 Trèfle incarnat, vesces-fourrage, pommes de terre, betteraves et maïs en 1822, VII, 259-273.  
 1823 Fait remarquable sur une luzernière et application nouvelle du trèfle incarnat, VIII, 143-148.  
 Trèfle incarnat, vesces-fourrage, pommes de terre, betteraves et maïs en 1823, VIII, 227-240.  
 1824 Observations concernant l'extrait communiqué de la brochure de M. le Baron de Ehrenfels, IX, 9-30.  
 Accident d'hydrophobie dans un troupeau de brebis, IX, 261-265).





Le Génie d'Hofwyl communique son enthousiasme aux Agriculteurs du Léman et les prépare à opérer la réforme du genre humain.

Ce qui frappe chez Pictet-de Rochemont agronome, c'est la diversité de ses initiatives et la persévérance qu'il mit à les poursuivre. L'élevage des moutons l'avait préoccupé bien avant 1794 et son dernier article de 1824 parle encore de brebis. Il s'était intéressé de bonne heure également au rendement de la terre arable, publiant en 1801 un *Traité des assolements*, qui fut son premier livre d'agronomie; vingt ans plus tard, il proposait encore de nouveaux perfectionnements dans la rotation des récoltes. Dès 1806, il fit sur le trèfle, la luzerne et les vesces des expériences destinées à améliorer la qualité des fourrages; en 1823, il découvrait encore une application nouvelle du trèfle incarnat.

A l'étranger, les expériences des grands agronomes anglais, dont la *Bibliothèque britannique* rendait régulièrement compte, ne furent pas les seules à retenir son attention. En 1802, Charles Pictet fit, à la manière d'Arthur Young, un voyage agronomique en Piémont. Il alla d'abord visiter la bergerie de la Mandria di Chivasso, où le marquis Michel Benso di Cavour (le propre père du célèbre Cavour) faisait œuvre de novateur. Puis il s'établit pendant un mois dans un village de la région de Verceil pour s'y familiariser avec les conditions et les méthodes de l'agriculture piémontaise. Cette enquête, qui lui fit découvrir notamment les avantages du maïs, donna lieu à une relation dont un historien récent<sup>47</sup> a pu dire qu'elle était restée d'une stupéfiante actualité.

Pictet-de Rochemont porta également un intérêt constant aux établissements éducatifs. Au retour de son voyage d'Angleterre, en juillet 1787, il avait visité à Paris celui

<sup>41</sup> Dans *Bibliothèque britannique, Agriculture anglaise*, XI, 442.

<sup>42</sup> Cf. *Bibliothèque britannique, Agriculture anglaise*, III, 260.

<sup>43</sup> SHAG: G 382/33.

<sup>44</sup> Cf. AEG, PH 5597; *Mémoire au citoyen Barante*, cit., 14-15.

<sup>45</sup> *Mémoire*, cit., 15.

<sup>46</sup> Paris, Bibliothèque Nationale: S 8335.

<sup>47</sup> Paul GUICHONNET, dans *Annali dell'Istituto di storia economica e sociale di Napoli*, V (1964), 114-128.

«Le génie d'Hofwyl communique son enthousiasme aux Agriculteurs du Léman et les prépare à opérer la réforme du genre humain», caricature d'Adam Töpffer, vers 1810 (aquarelle, 410/528 mm.; MAH, Inv. 1914-46).



<sup>48</sup> 29 décembre 1787, 5 et 12 janvier 1788.

<sup>49</sup> Cf. Hans BRUGGER, *Charles Pictet de Rochemont und Philipp Emanuel v. Fellenberg: eine Freundschaft*, Bern, 1915.

<sup>50</sup> AEG, G. Binet not., XXXVII, 611-614 (1 août 1811); XLI, 803-806 (24 novembre 1813).

<sup>51</sup> AEP, Pictet de Rochemont, Correspondances.

<sup>52</sup> AEP.

<sup>53</sup> *Episoden aus Reisen ... in den Jahren 1801, 1802, 1803*, Zürich, 1806, I, 193-194.

<sup>54</sup> *En pays genevois*, G. 1926, 40.

<sup>55</sup> Dans sa «Notice sur la famille Pictet de Genève» (AEP).

*Pictet-de Rochemont en gentleman farmer*, par Agasse, vers 1800 (crayon, 430/340 mm.; à Mme Charles Herdt).

du chevalier Paulet et en avait publié une description circonstanciée dans le *Journal de Genève*<sup>48</sup>. Vingt ans plus tard, en 1807, il découvrit avec enthousiasme l'institution pédagogique et agronomique que le Bernois Philipp Emanuel von Fellenberg avait fondé à Hofwyl. Il publia successivement plusieurs descriptions dans *Bibliothèque de moins en moins britannique*. Il traduisit et fit paraître les *Vues de Fellenberg relatives à l'agriculture de la Suisse et aux moyens de la perfectionner*. Enfin, il plaça ses propres fils dans l'institution de cet éminent pionnier dont il resta jusqu'à sa mort le correspondant et l'ami.

Comme si tant d'activités ne lui suffisaient pas encore, Pictet-de Rochemont publia de 1799 à la veille de sa mort une série de traductions de l'anglais, dont le contenu est révélateur de ses intérêts et de ses goûts. Il commença en 1799 par le traité d'*Education pratique* de Maria Edgworth. En 1803 parurent les *Recherches sur la nature et les effets du crédit du papier dans la Grande-Bretagne* de Thornton, et l'année suivante, sous forme de traduction libre, la *Théologie naturelle* de Paley. Après la Restauration enfin, Charles Pictet publia une version française des *Poésies* de Bryon, Thomas Moore et Walter Scott.

Il faut croire cependant que les revenus qu'il tirait de ses terres et de ses publications n'équilibraient pas ses charges, car à plusieurs reprises, Pictet-de Rochemont fut obligé de contracter des emprunts<sup>50</sup> et dut même hypothéquer le domaine de Lancy.

En l'espace de quatorze ans, les Pictet-de Rochemont eurent sept enfants, qui tous, sauf l'aîné, reçurent de lui des prénoms en A. Deux d'entre eux moururent en bas-âge. Les cinq autres, dans l'ordre de leur naissance, furent Charles-René, qu'on retrouvera; Auguste, qui succéda à son frère aîné dans la direction des bergeries d'Ukraine

qui décéda sans alliance à l'âge de 28 ans, en 1817; Amélie, qui devint l'épouse de Jean Galiffe, le premier des fameux généalogistes genevois; Adolphe, dont on reparle aussi; et enfin Anna, qui épousa son lointain cousin Amédée-Pierre-Jules Pictet de Sergin et qui fut la mère d'Edmond Pictet, le principal biographe de Pictet-de Rochemont.

À Lancy, où elle demeurait toute l'année, cette nombreuse famille menait une existence campagnarde et patriarcale. Voici comment la petite Anna (12 ans) raconte à son frère Adolphe<sup>51</sup> la fête des moissons de 1813: «Nous avons fini les moissons. Jamais le branleret n'a été si beau. D'abord les moissonneuses ont été faire le tour de Carouge en char avec trois chevaux parés de rubans roses. Toutes les ouvrières et les filles de la maison avaient des bouquets et leurs habits du dimanche. En revenant, on s'est mis à danser à la grange avec un violon qui jouait très bien. Tu comprends que je m'en suis bien donnée. Il y en a qui se sont jetés avec grand fracas par terre au beau milieu de la grange: et voilà de grands éclats de rire que cela fait faire. Il y avait pour rafraîchissement des poires et du vin. Ensuite ils sont allés souper: il y avait de la soupe au riz au lait, trois rôtis de veau, un jambon, de la salade et du bon vin. On a beaucoup chanté et bu à la santé de Monsieur Pictet, de son épouse et de toute son honorable famille. Après souper, ils ont encore dansé au clair de lune dans la cour, et puis tout le monde s'est allé coucher. La moisson se monte à 3.500 gerbes...» La maîtresse de maison était une mère sensible et une épouse laborieuse. Elle avait appris à filer la laine et l'assure que son fil dépassait en finesse ce que l'Angleterre produisait de mieux. Elle avait pour le dessin un certain talent, dont sa fille Amélie hérita. Il est resté<sup>52</sup> de l'un

et de l'autre des croquis familiers, des pages d'albums, des scènes champêtres, des portraits aussi, dont plusieurs de Charles Pictet, au crayon, à la gouache, en silhouette, qui sont d'un parfait naturel. Adélaïde-Sara avait aussi une jolie voix et chantait volontiers: «Elle s'accompagne elle-même, rapporte<sup>53</sup> Frederikke Brun, et je n'ai jamais entendu rendre les chefs-d'œuvre de Glück et de Piccinni avec autant d'âme. Son mari et sa fille sont aussi très musiciens et quand je les écoute tous les trois chanter ensemble, des larmes de bonheur coulent de mes yeux.»

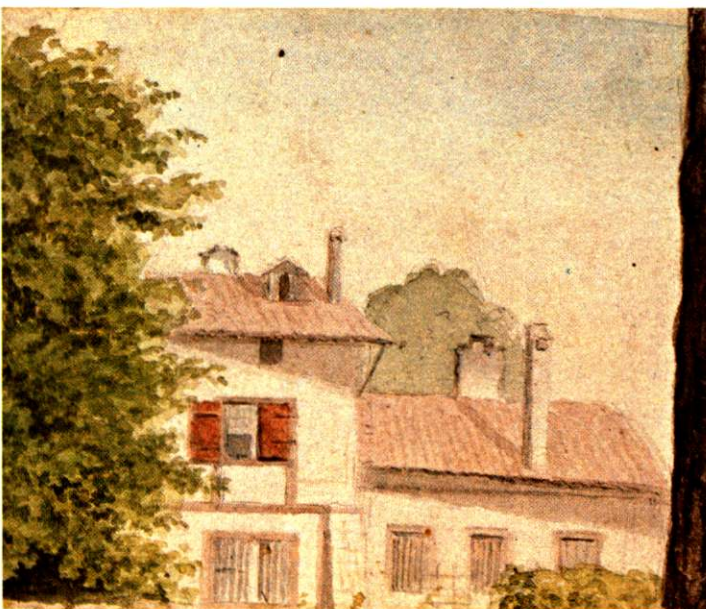
On chercherait en vain dans la vie et les écrits de Pictet-de Rochemont, à dater de son installation à Lancy et jusqu'au 30 décembre 1813, la moindre allusion aux événements politiques contemporains. Tout entier à ses travaux agronomiques, à ses publications, à ses soins domestiques, Charles Pictet ne semblait pas se soucier de la conjoncture européenne ni même des affaires de Genève. Il ne fit point partie du premier noyau de citoyens qui, à l'instigation d'Ami Lullin, se concerta en décembre 1813 pour préparer la restauration de l'indépendance genevoise. Il ne fut pas non plus au nombre des députés envoyés auprès du général de Bubna les 28 et 29 décembre. Si l'on en croit une tradition rapportée notamment par Guillaume Fatio<sup>54</sup>, Ami Lullin serait venu d'Archamps, par des chemins de traverse, trouver Pictet à Lancy «vers la fin de décembre et l'aurait, en quelque sorte, sommé à brûle-pourpoint» de se joindre à ceux qui œuvraient avec lui. En fait, la première réunion à laquelle Pictet-de Rochemont participa fut celle du 30 décembre, qui se tint chez Saladin-de Budé, dans la maison Calandrini.

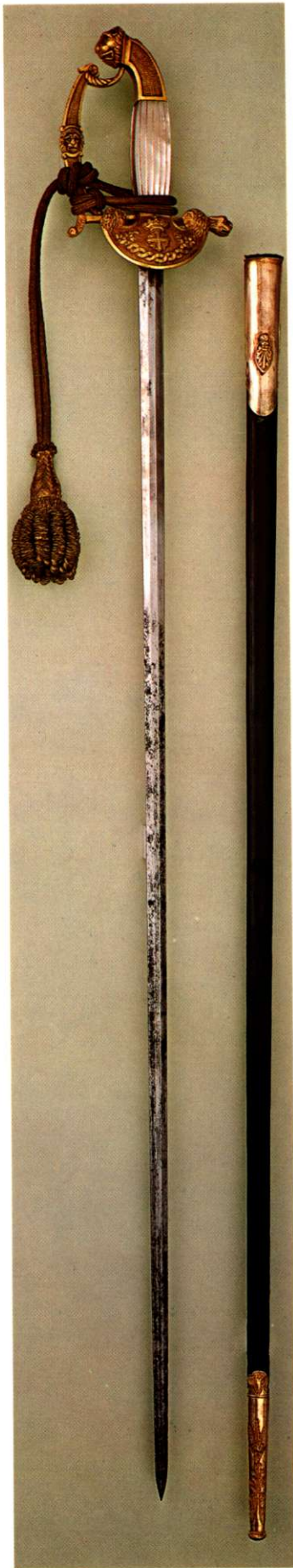
Mais dès qu'il apparut sur la scène, le taciturne «laboureur de Lancy» y tint le premier rôle. S'était-il préparé en silence à assumer ses responsabilités? ou faut-il invoquer ici l'atavisme et la voix du sang? Edmond Pictet<sup>55</sup> s'est plu à relever que Marie Dunant, la mère de Charles Pictet-de Rochemont, comptait parmi ses ascendants directs une «pléiade extraordinaire de magistrats éminents et de citoyens illustres. D'abord les Chabrey: Esaïe, qui fut sept fois syndic, Dominique, son père, qui le fut douze fois, et de plus huit fois lieutenant de la justice. Puis les Favre: Ami et Jean, tous deux premiers syndics, et surtout François, l'un des fondateurs de notre indépendance. Enfin les Roset: Daniel et Michel son père. Ce dernier, qui fut revêtu huit fois au moins du syndicat et qui fut employé dans nombre d'ambassades, est de beaucoup le diplomate le plus zélé et le plus habile qu'ait produit Genève au XVI<sup>e</sup> siècle».

Quoi qu'il en soit, Pictet-de Rochemont s'affirma d'emblée. Le 30 décembre 1813, il fut avec Ami Lullin et Joseph Des Arts l'un des trois rédacteurs de la célèbre procla-

## Charles Pictet-de Rochemont

*Anciennes maisons et scène de jardin à Lancy (aquarelles familiales, 82|100 et 100|115 mm.; à la Fondation Edmond Pictet).*





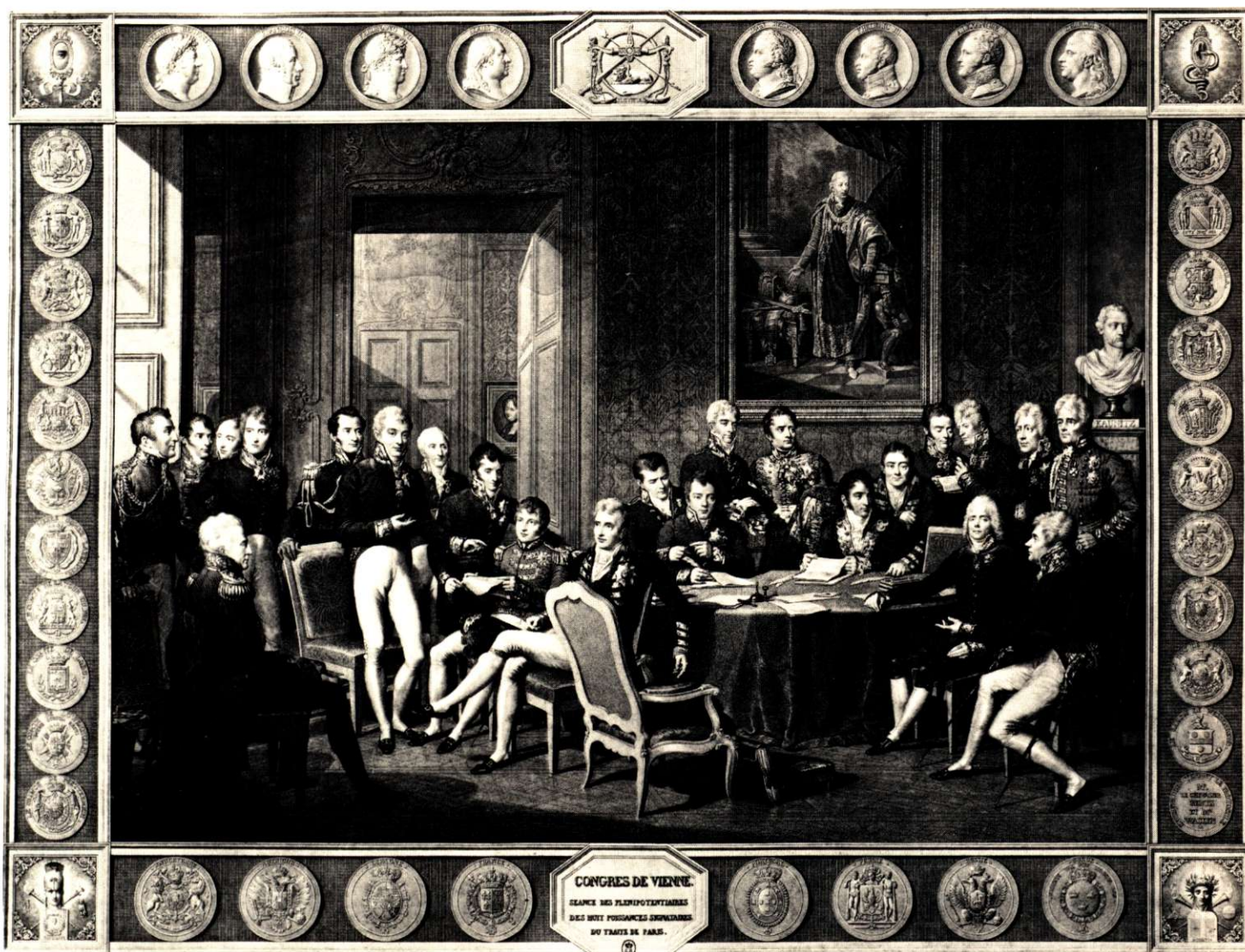
mation du gouvernement provisoire. Le 1<sup>er</sup> janvier 1814 il fut, avec Saladin-de Budé, «comme ayant la voix la plus forte»<sup>56</sup>, l'un des deux conseillers d'Etat chargés de lire cette proclamation aux principaux carrefours de la ville. Le même jour, il fut désigné avec Joseph Des Arts et Saladin-de Budé pour aller plaider la cause de Genève auprès des souverains alliés, réunis à Bâle. Ce fut Des Arts, doyen du groupe et chambellan consommé, qui conduisit cette députation. Mais Pictet-de Rochemont avait rédigé les deux mémoires destinés aux ministres des Puissances. Le premier demandait la reconnaissance de l'indépendance de la République, son accession à la Suisse et le désenclavement de son territoire par l'annexion du Pays de Gex. Le second exposait les raisons qui plaidaient en faveur d'une extension des frontières de la Confédération jusqu'au Fort de l'Ecluse, au Vuache, au Salève, aux Voirons et à toute la rive méridionale du Léman. Dans ces textes, déjà, Pictet-de Rochemont s'exprimait en Suisse plus encore qu'en Genevois.

C'est ici que se place l'épisode le plus surprenant de la vie de Pictet-de Rochemont. Recommandé par son ami Fellenberg au baron de Stein, conseiller du tsar, Charles Pictet eut avec ce ministre influent de longs entretiens et lui inspira une si grande confiance que Stein lui proposa de rester auprès des souverains alliés en qualité de secrétaire général de l'administration des pays conquis par les armées de la coalition. La tâche était délicate, voire compromettante: devant les instances de Stein et avec l'accord de ses collègues genevois, Pictet-de Rochemont l'accepta néanmoins. Gratiifié du titre de conseiller d'Etat russe, il suivit donc la marche du quartier-général des Alliés à Langres, Chaumont, Bar-sur-Aube et Troyes, s'occupant de recruter des cadres pour les 600.000 âmes de la «France conquise». Aux siens, il écrivait<sup>57</sup>: «Je serai à la source des grandes affaires jusqu'à ce qu'elles soient consommées. Je pourrai soigner les intérêts généraux de la Suisse, faire peut-être quelque bien et tout au moins contribuer à adoucir quelques-uns des maux inutiles de la guerre.» Cependant, cette mission imprévue ne dura pas. Dès le mois de mars, Pictet-de Rochemont revenait en Suisse prêter main-forte au gouvernement genevois en difficulté. Dès lors et sans reprendre haleine, il allait être pendant deux ans le diplomate attitré de la République de Genève, puis de la Confédération suisse dans les congrès internationaux où les représentants des Puissances remodelaient la carte de l'Europe.

Cette période de sa vie est bien connue. Dans la grande biographie de Pictet-de Rochemont qu'il publia en 1892, Edmond Pictet lui a consacré plus de 300 pages. En outre, à l'occasion du centenaire de la Restauration, Lucien Cramer édita en deux volumes la correspondance diplomatique de Pictet-de Rochemont et de Francis d'Ivernois aux congrès de Paris, de Vienne et de Turin.

Sans entrer dans le détail de ces années d'intense activité, on rappellera ici que Pictet-de Rochemont participa à quatre congrès coup sur coup. Il fut d'abord l'envoyé de la République de Genève au Congrès de Paris, où les Alliés réglèrent provisoirement le sort de la France. Simultanément, Saladin-de Budé et Schmidtmeyer-Fatio négociaient à Zurich avec les représentants de la Diète fédérale. Les deux députations travaillaient au même but: l'intégration de Genève à la Suisse. Mais la mission de Pictet était





singulièrement plus délicate, puisqu'il s'agissait pour lui d'assurer le désenclavement du territoire genevois, en obtenant la cession pure et simple d'un certain nombre de communes françaises. Après avoir espéré un instant recevoir le Pays de Gex tout entier, Pictet dut déchanter. Le traité signé le 30 mai 1814 n'accorda aux Genevois que le libre usage de la route de Versoix. «Je ne pense pas néanmoins qu'aucune faute grave ait été commise ou qu'aucune démarche essentielle ait été négligée», déclarait-il dans son rapport du 13 juin au Conseil d'Etat de Genève. Aujourd'hui encore, on ignore le vrai motif de cet échec. Faut-il incriminer les obscures intrigues du curé de Genève, le fameux abbé Vuarin, que le sort des paroisses catholiques inquiétait? ou mettre en cause les instructions confuses et parfois contradictoires<sup>58</sup> que Pictet-de Rochemont avait reçues de son gouvernement, tiraillé entre les partisans du strict désenclavement et ceux d'une extension aux «limites naturelles»? Il est certain, en tout cas, que l'agrandissement du territoire genevois n'était guère encouragé par l'Autriche et que, du côté français, il était combattu par le plus habile diplomate du temps, Talleyrand. Au député de Genève firent alors défaut les conseils, l'expérience et l'appui de celui qui allait être au congrès de Vienne son guide providentiel et le véritable artisan de ses succès: le Corfiote Jean Capodistrias, ministre plénipotentiaire du tsar Alexandre et fin connaisseur des affaires helvétiques. «Malgré sa célébrité et ses relations, écrit William Martin<sup>59</sup>, Pictet-de Rochemont manquait encore, au premier congrès de Paris, d'expérience diplomatique; il connaissait beaucoup de gens mais ne connaissait pas encore les hommes, les intrigues, les manœuvres;

<sup>56</sup> D'après le journal de Saladin-de Budé: cf. Louis ACHARD et Edouard FAVRE, *La Restauration de la République de Genève, 1813-1814, témoignages de contemporains*, G. 1913, I, 13.

<sup>57</sup> *Biographie*, 102.

<sup>58</sup> Cf. Paul WAEBER, «Joseph, Des Arts et Pictet-de Rochemont», *Revue suisse d'histoire*, XIV (1964), 361-386.  
<sup>59</sup> *La Suisse et l'Europe, 1813-1814*, Lausanne, 1931, 341.

*Epée et bicornes de Charles Pictet-de Rochemont, 1814* (MAH, Inv. 2177 et 2178).

*Le Congrès de Vienne, par Isabey, 1815* (gravure de Jean Godefroy, 606/823 mm.; Bibliothèque Nationale, Paris, Estampes, M 6 Rés.).

POST TENE
FRANCO SUISSE  
**CARTE DES ENVIRONS DE GENÈVE**

COMPRENANT LE TERRITOIRE DE CETTE RÉPUBLIQUE,  
 et les Frontières de FRANCE, de SAVOYE, et de SUISSE, entre lesquelles

Dressée par H.M.C.D.G. 1776.

Elle est située.  
*Se vend chez Monty, à Genève.*

Gravé par Guill: De la Haye.



**ECHELLE**

Toises de Genève, de 8 pieds

Une Lieue de 25 au degré, ou Deux Milles de Piemont.

Grande Lieue de France, de 3000 Toises de six pieds

*La disposition des Lieux qu'on a dû faire entrer dans cette  
 Carte, n'ayant pas permis de l'orienter suivant l'usage ordinaire,  
 on y a suppléé par une Méridienne ponctuée, qui passe par la Tour  
 de S<sup>t</sup> Pierre de Genève, dont la Longitude suivant le résultat de de  
 verser observations, est 23° 47' 45." et la Latitude 46° 12' 18."*

*Le vigneron copie en tenant la montre pas à pas*



«Carte des environs de Genève»,  
 utilisée par Pictet-de Rochemont  
 au Congrès de Paris en 1814 et  
 annotée de sa main (560/770 mm.)  
 à la Fondation Edmond Pictet).

## Chapitre 37

il ne possédait pas une vue profonde et générale des différents personnages qui évoluaient sur la scène politique internationale. Pictet-de Rochemont, sa correspondance en fait foi, a beaucoup progressé d'un congrès à l'autre. Son action au premier congrès de Paris ne justifierait pas la réputation dont il jouit aujourd'hui; c'est plus tard, au congrès de Vienne, au second congrès de Paris, et aux conférences de Turin qu'il put déployer le talent diplomatique qui sommeillait en lui.»

A Vienne, où il séjourna du 5 octobre 1814 au 31 mars 1815, Pictet-de Rochemont fut accompagné par François d'Ivernois, un Genevois qui avait travaillé pour le compte de la diplomatie anglaise et qui connaissait admirablement les chancelleries européennes, et par Jean-Gabriel Eynard-Lullin, son propre neveu, qui lui servit, comme à Paris, de secrétaire de légation et tint un journal très vivant<sup>60</sup> des négociations et des fastes du congrès. La délégation genevoise obtint cette fois-ci de substantiels avantages: dans le cadre des échanges en chaîne imaginés par Capodistrias, le roi de Sardaigne accepta de céder à Genève les communes nécessaires au désenclavement des territoires genevois de la rive gauche et accorda en outre la libre communication entre Genève et le Valais par la route du Chablais. Du côté du Pays de Gex, en revanche, les envoyés de Genève n'obtinrent rien de plus et tous leurs efforts furent déjoués par l'habile résistance de Talleyrand.

L'épopée des Cent-Jours et les bouleversements qu'elle entraîna permirent néanmoins à Pictet-de Rochemont de remettre en question le sort du Pays de Gex, lors du deuxième congrès de Paris, qui se tint d'août à novembre 1815. Charles Pictet y fut le représentant non seulement de Genève, mais de la Confédération suisse elle-même. Ses instructions, beaucoup plus catégoriques qu'au premier congrès de Paris, le remplacement de Talleyrand par le duc de Richelieu à la tête de la diplomatie française, l'appui constant de Capodistrias permirent à Pictet-de Rochemont de remporter de nouveaux avantages: la cession sans contrepartie des quelques communes françaises nécessaires au désenclavement des territoires genevois de la rive droite et la création d'une zone franche englobant tout le reste du Pays de Gex jusqu'aux crêtes du Jura. Mais la grande réussite de Pictet-de Rochemont au deuxième congrès de Paris fut incontestablement de faire reconnaître par une déclaration solennelle des Puissances que la neutralité et l'inviolabilité de la Suisse étaient «dans les vrais intérêts de la politique de l'Europe entière» (20 novembre 1815).

De janvier à mars 1816, Pictet-de Rochemont se rendit enfin à Turin pour y régler avec le gouvernement sarde le détail des cessions prévues par les protocoles de Vienne. Dans cette quatrième mission, il fut de nouveau le représentant de la Confédération suisse et de la République de Genève simultanément et sa situation s'avéra d'autant plus délicate que les instructions qu'il avait reçues de l'une ne concordaient pas sur tous les points avec celles de l'autre. Les trois mois que Charles Pictet passa dans la capitale piémontaise furent les plus épuisants de sa vie: au milieu de difficultés sans cesse renaissantes, en butte à la mauvaise volonté des autorités sardes et aux menées du curé Vuarin, Pictet-de Rochemont réussit cependant à faire exécuter la plupart des décisions de principe prises à Vienne: s'il dut sacrifier le Salève, il put conserver en revanche le littoral jusqu'à Hermance.

Par son habileté, son intelligence et sa ténacité, Charles Pictet avait ainsi rendu à son pays en l'espace de quelques mois les plus grands services. Les autorités genevoises ne lui cachèrent pas leur satisfaction et le nommèrent conseiller d'honneur. Quant à la Diète fédérale, elle déclara<sup>61</sup> en date du 18 juillet 1816 que Charles Pictet-de Rochemont «avait bien mérité de la Confédération suisse et s'était acquis les droits les plus sacrés à l'estime et à la reconnaissance publiques». Conformément aux instructions de la Diète, le texte de cette déclaration lui fut expédié transcrit sur parchemin<sup>62</sup> et muni du grand sceau de la Confédération renfermé dans une boîte dorée.

Ses missions accomplies, Pictet-de Rochemont reprit modestement le cours de ses occupations ordinaires. Il ne quitta pourtant pas complètement l'arène politique où

<sup>60</sup> Publié par Edouard CHAPUISAT, Paris/Genève, 1914-1924, 2 vol.

<sup>61</sup> *Biographie*, 441-442.

<sup>62</sup> AEG.

*Adresse de la Diète fédérale à Charles Pictet-de Rochemont, 18 juillet 1816 (parchemin scellé, 600/430 mm.; AEG).*



*Nous le Bourgmestre en Charge  
du Canton de Zurich et les Députés des XXII Cantons  
à la Diète générale de la Confédération Suisse  
faisons savoir par les présentes:*

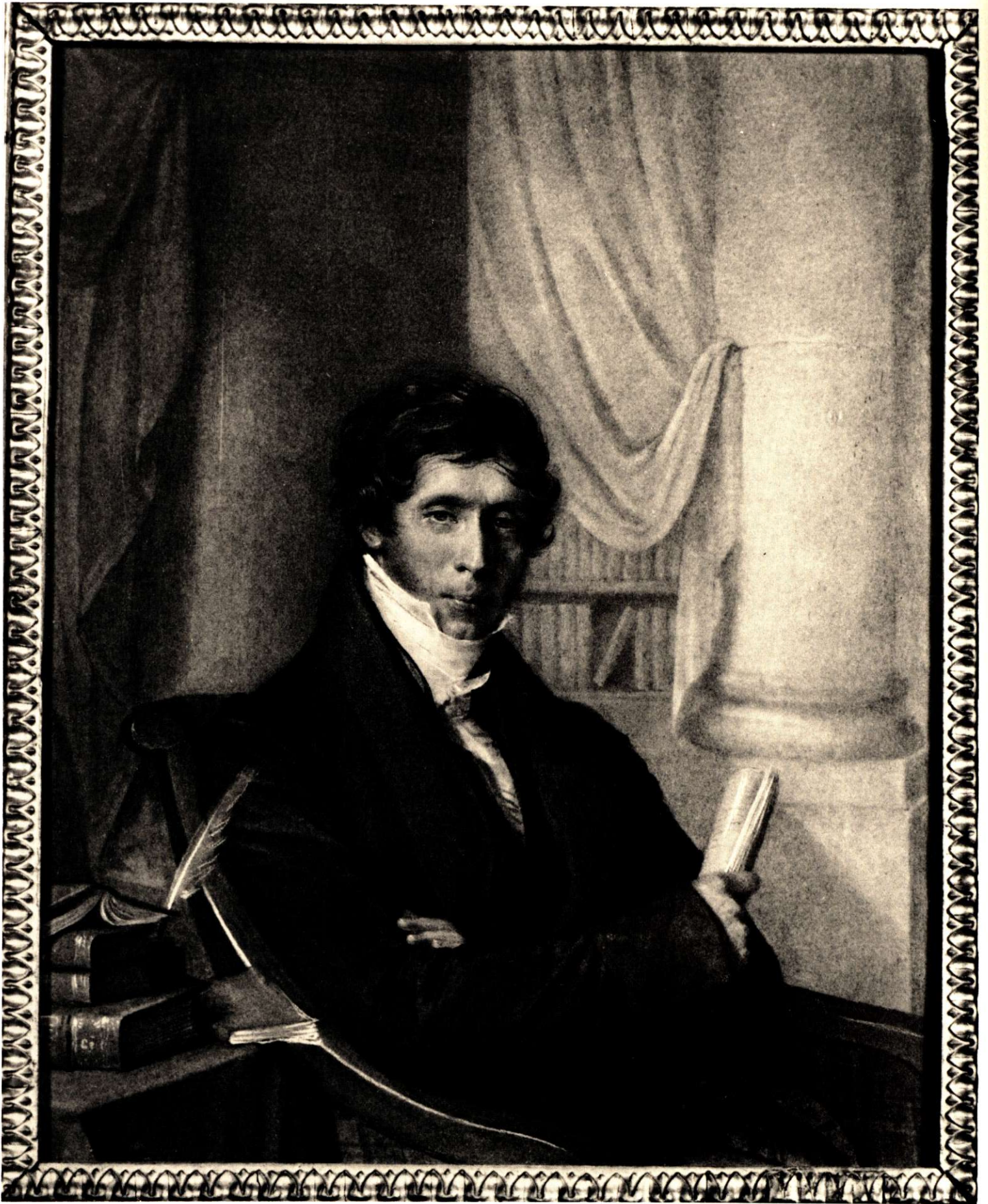
*Monsieur Charles Pictet de Rochement, Conseiller d'Etat de la République de Genève, rempli par la Confédération Suisse en qualité d'envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire dans deux missions politiques d'une haute importance, savoir à Paris, lors des négociations préliminaires qui aboutirent à un traité du 20. Novembre 1815. puis à Turin pour les intérêts territoriaux et les rapports de commerce et de frontière, mis en règle par le traité du 16. Mars 1816, ayant rempli ces deux missions selon le vœu de nos hautes Communes les États souverains de la Suisse, Nous voulons lui rendre par les présentes un témoignage public de notre satisfaction et de notre reconnaissance. Les services que Monsieur Charles Pictet de Rochement a rendus à la Suisse, notamment en 1815, en rattachant aux grands principes qui, grâce aux bienfaits de la Providence, ont affermi nos remparts destinés. In éternitum de la forteresse d'Urmingen stipulée et effectuée comme condition de la paix, l'obligation et ont porté une immensité pour les faits de guerre, la contiguïté du territoire Suisse exposé désormais par la rippe au Canton de Genève de quelques parties des pays voisins, enfin l'acte des négociations du 20. Novembre 1815, connu dans les traits les plus honorables, portant reconnaissance de la neutralité perpétuelle de la Suisse et de l'indivisibilité de son territoire, tous ces avantages inestimables, doivent être vus à jamais le souvenir de l'Épouse, qui a travaillé avec autant de zèle que d'habileté à les obtenir. Nous déclarons en conséquence, que Monsieur Charles Pictet de Rochement a bien mérité de la Confédération Suisse, et s'est acquis les éloges les plus honorés à l'estime et à la reconnaissance publiques. Et pour donner au présent acte un caractère spécial d'authenticité nationale, nous voulons qu'il soit rédigé sur parchemin, et muni du sceau de la Confédération Suisse représenté dans une balle d'or. Donné, sous la signature de notre Président et celle du Chancelier de la Confédération,*

*à Zurich le dix-huitième Juillet de l'an de grâce, Mille huit Cent et seize.*  
*Au nom de la Diète générale de la Suisse.*  
*L. Bourgmestre en Charge du Canton de Zurich, Président.*

*Quinhard*

*Le Chancelier de la Confédération*  
*Meyssier*





sa passion du bien public l'avait jeté à l'âge de 60 ans. Au Conseil Représentatif, dans plusieurs discours remarquables, il se prononça<sup>63</sup> en faveur de l'abaissement du cens électoral, de la publicité des séances, de l'élection directe des syndics par le peuple: autant de revendications qu'il partageait avec «l'opposition libérale» de l'époque.

Ce fut dans le domaine militaire, cependant, que ses idées s'écartèrent le plus des maximes gouvernementales. Or son grade, ses compétences et sans doute aussi le souvenir de sa belle conduite de 1792 l'avaient fait nommer, au moment des Cent-Jours, chef des milices et commandant de la place<sup>64</sup>. Pendant plusieurs années, Genève eut ainsi à la tête de son système défensif l'homme qui en était paradoxalement l'adversaire le plus résolu. En effet, Pictet-de Rochemont fut le premier à comprendre que la défense militaire de Genève canton suisse ne pouvait obéir aux mêmes principes que celle de Genève république urbaine et indépendante. A ses yeux, le lourd appareil des fortifications était devenu non seulement inutile, mais même dangereux pour la sécurité de la Confédération. Avec un sens étonnamment moderne de la publicité, Charles Pictet n'hésita pas à faire connaître son opinion à l'ensemble de ses concitoyens, en publiant le 15 décembre 1818 une brochure intitulée *Quelques mots sur des questions intéressantes pour la Suisse et pour Genève*. Le débat qu'il souleva devait durer plus de trente ans et provoquer des affrontements virulents. Parmi ses contradicteurs les plus acharnés figuraient quelques-uns de ses propres parents, le syndic Isaac Pictet de Pregny notamment. Sans réussir à convaincre la majorité du Conseil Représentatif, Pictet-de Rochemont empêcha cependant le gouvernement genevois de donner libre cours à sa «fureur fortifiante».

Dans cette affaire, Pictet-de Rochemont avait envisagé le problème sous l'angle des intérêts généraux de la Confédération. Il allait donner bientôt une nouvelle preuve de son attachement à cette Suisse de 1815, qu'il avait contribué plus que tout autre à former. En 1821, pour répondre aux propos agressifs que le général français Sébastiani avait tenus à la Chambre des Députés, Pictet-de Rochemont publia à Paris par les bons soins de son fils Adolphe<sup>65</sup> une brochure anonyme de 125 pages intitulée *De la Suisse dans l'intérêt de l'Europe*. L'ouvrage, qui avait été soumis avant l'impression

## Charles Pictet-de Rochemont

QUELQUES MOTS  
SUR DES  
QUESTIONS INTÉRESSANTES  
POUR LA SUISSE ET GENÈVE.  
PAR  
CHARLES PICTET.  
15 DÉCEMBRE 1818.

« La discussion publique des opinions est un moyen sûr de faire éclore la vérité, et c'est peut-être le seul. »  
(Mémoire de M. de Malesherbes. Voy. l'Essai sur sa vie, ses écrits et ses opinions, par le C.<sup>te</sup> de Boissy d'Anglas; Paris, 1819; vol. I, p. 95.)

GENÈVE,  
J. J. PASCHOUD, Imprimeur-Libraire.  
PARIS,  
Même Maison de Commerce, rue Mazarine, n.° 22.  
1818.

DE  
LA NEUTRALITÉ  
DE LA SUISSE  
DANS L'INTÉRÊT DE L'EUROPE,  
OU  
EXAMEN D'UNE OPINION ÉNONCÉE A LA TRIBUNE,  
PAR LE GÉNÉRAL SÉBASTIANI.

La France peut être attaquée par sa frontière suisse; l'Autriche ne craint pas la même chose.  
(Discours de Napoléon à la légation suisse, en 1805.)

PAR  
M. PICTET DE ROCHEMONT,  
ANCIEN MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE  
A PARIS ET A TURIN.

PREUX : 2 FRANCS.

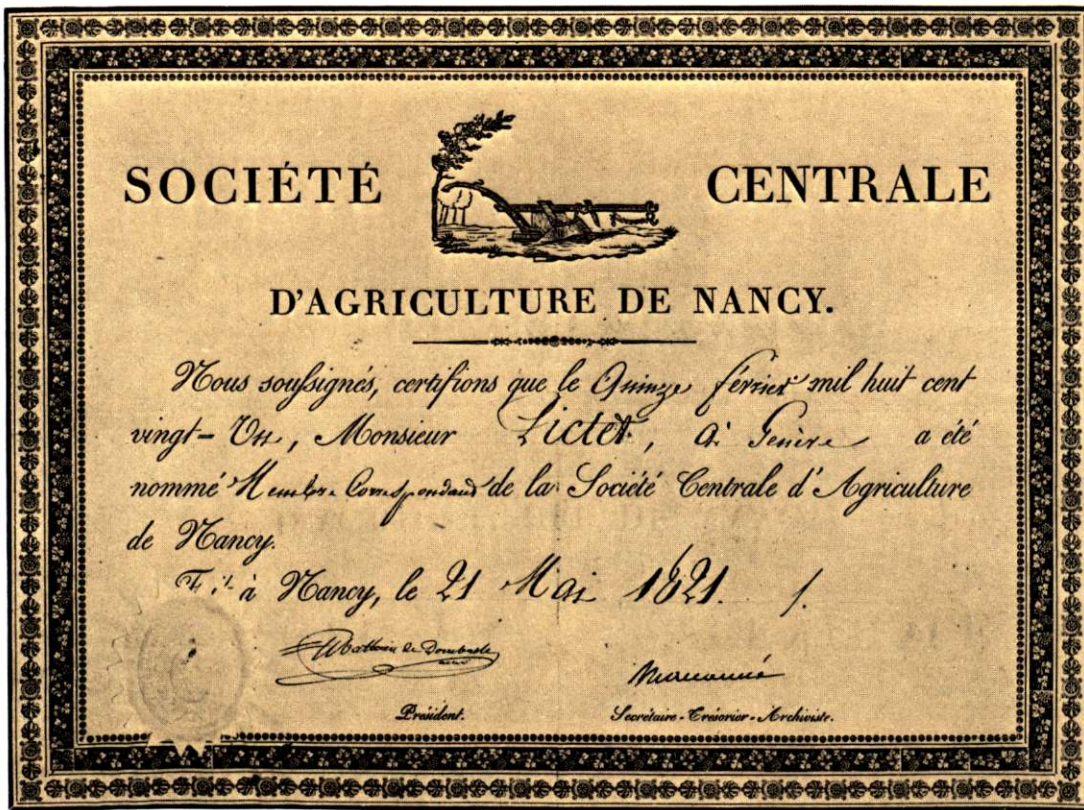
PARIS,  
CHEZ MEYNIER, LIBRAIRE, PLACE DE LA BOURSE.  
GENÈVE.  
Chez J. Barbezat et C<sup>e</sup>, et chez Cherbuliez.  
Publié, pour la première fois, en janvier 1821.

<sup>63</sup> Biographie, 411-415.  
<sup>64</sup> AEG, RC 315, 504  
(21 avril 1815).  
<sup>65</sup> Cf. BPU, Ms Fr. 4222, 8-32. – Sur l'ouvrage lui-même, cf. Maurice MOECKLI-CELLIER, *La Révolution française et les écrivains suisses-romands*, Paris-Neuchâtel, 1931, 190-196.

*Pictet-de Rochemont en diplomate, par Amélie Munier-Romilly, vers 1815-1820 (crayon, 260|205 mm.; à Mme Charles Herdt).*

Chapitre 37



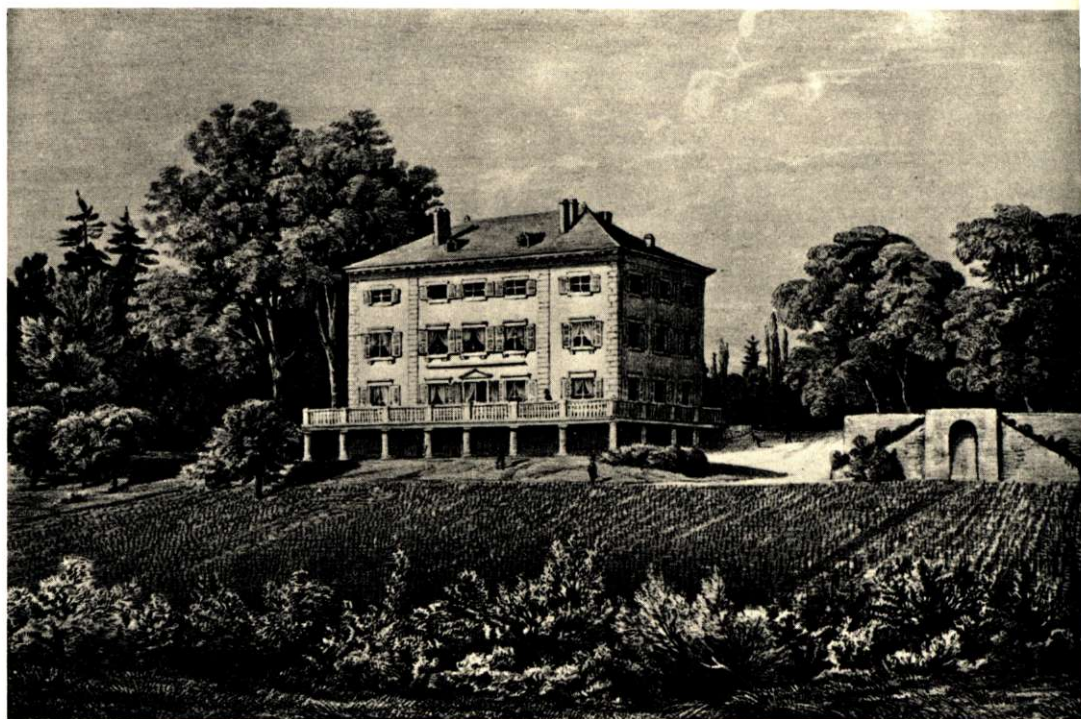


Charles Pictet-de Rochemont

Diplômes décernés à Charles Pictet-de Rochemont par la Société économique de Saint-Petersbourg, 1809; la Société agronomique de Moscou, s.d.; la Société centrale d'agriculture de Nancy, 1821; la Société impériale d'agriculture de Vienne, 1815; et la Société agronomique de Bavière, 1812 (papiers forts, 410/505, 385/540, 220/290, 240/385 et 290/190 mm.; AEG, Archives de familles, Pictet de Rochemont, II).



## Chapitre 37



*Maison construite par Charles Pictet-de Rochemont à Lancy, devenue le siège de l'Institut Haccius, par N. Lemaître, vers 1850 (lithographie, 235/333 mm.).*

*Lettre autographe de Charles Pictet-de Rochemont à son fils Adolphe, 25 avril 1816 (AEP).*

<sup>66</sup> *De la neutralité de la Suisse dans l'intérêt de l'Europe*, Paris-Genève, 1860.

<sup>67</sup> *Bulletin de la Classe d'agriculture de la Société des Arts de Genève*, II (1823), 172.

<sup>68</sup> *Biographie*, 76.

<sup>69</sup> *Notice sur l'École rurale pour les orphelins*, G. décembre 1825.

<sup>70</sup> Cf. BPU, Ms Dumont 33, 263-264 (lettre à Et. Dumont du 10 février 1818).

<sup>71</sup> AEG, Archives de familles, 1<sup>re</sup> série, Rigaud, III/1, 240-245.

<sup>72</sup> AEG, Jur. civ. DDF 279.

<sup>73</sup> C. PICTET, *Mémoire pour le Tribunal d'appel*, octobre 1823, 34 p.; Jean-Louis JUNOD et Jean-David GREZET, *Réponse au mémoire de Mr Charles Pictet*, G. janvier 1824, 40 p.

<sup>74</sup> D. DUNANT, *Les souvenirs genevois*, G. 1824, 269.

<sup>75</sup> AEP.

au jugement de Philippe-Albert Stapfer et du général Jomini, auquel il fut d'ailleurs attribué, démontrait avec force l'avantage qu'avaient les Puissances à respecter la neutralité helvétique. Quarante ans plus tard, on ne put trouver de meilleure argumentation pour répliquer à une nouvelle diatribe française et on le réimprima alors avec un nouveau titre<sup>66</sup>.

Jusqu'à la fin de sa vie, Charles Pictet poursuivit également ses efforts pour améliorer la condition des agriculteurs et l'état de l'agriculture à Genève. Il fut le premier à prôner la culture du maïs, dont il avait reconnu l'utilité lors de sa tournée en Piémont. Il s'intéressa beaucoup à la pomme de terre, encore peu répandue à l'époque, et il exposa à plusieurs reprises dans la *Bibliothèque britannique* le parti qu'on pouvait en tirer, pour la panification notamment; à sa suggestion, le Comité d'agriculture de la Société des Arts ouvrit un concours<sup>67</sup> sur l'emploi des pommes de terre dans la nourriture des animaux. Il étudia d'autre part les divers modèles de charrue, les compara soigneusement et, s'étant convaincu de la supériorité de la «charrue belge», il mena une véritable campagne en faveur de son introduction. Non content de publier dans sa revue les résultats de ses propres expériences, il engagea le Comité d'agriculture à organiser des démonstrations publiques avec essais comparatifs des divers types de charrue. Il n'hésita pas d'ailleurs à prêcher d'exemple: «On a gardé le souvenir d'un concours de labourage organisé en août 1821, à la Tour de Ballexert, par les soins du professeur de Candolle, écrit Edmond Pictet<sup>68</sup>, dans lequel Pictet-de Rochemont mania lui-même, en bras de chemise, son instrument favori et en fit la démonstration en patois aux paysans qui l'entouraient.»

Enfin, l'intérêt que Pictet-de Rochemont portait aux établissements pédagogiques trouva une dernière occasion de se manifester. Avec son frère Marc-Auguste et le généreux Henri Boissier-LeFort, il fut en effet le promoteur de l'École rurale de Carra<sup>69</sup>, où de jeunes orphelins recueillis par l'Hôpital purent recevoir gratuitement une éducation religieuse et morale en même temps qu'une bonne formation d'agriculteurs. Cet «institut agricole pour les enfants trouvés», auquel il songeait<sup>70</sup> déjà en 1818 et qui fut organisé sur le modèle d'Hofwyl et d'après les conseils de Fellenberg, subsista jusqu'en 1850.

Sitôt la commune de Lancy devenue définitivement genevoise et suisse, Pictet-de Rochemont avait songé à faire bâtir sur son domaine une nouvelle maison de maître.

Cette entreprise lui causa pendant huit ans de nombreux ennuis. Le contrat de construction avait été signé le 4 avril 1817 et les travaux commencèrent aussitôt. Mais le terrain s'avéra peu solide, les eaux y filtraient en abondance et il fallut établir des «aqueducs» et modifier même l'implantation première du bâtiment, qui ne fut achevé qu'en février 1819. La facture des entrepreneurs Grezet et Junod s'éleva à quelque 200.000 florins, au lieu des 140.000 prévus au devis. Pictet-de Rochemont l'ayant contestée et l'arbitrage du syndic Jean-Jacques Rigaud<sup>71</sup> ayant échoué, un procès s'ensuivit<sup>72</sup> qui monta en appel, donna lieu à la publication de deux factums<sup>73</sup> et ne fut définitivement jugé que par une sentence du 31 mai 1824, partageant les torts.

De style néo-classique (on disait<sup>74</sup> alors «à l'italienne»), la nouvelle demeure des Pictet-de Rochemont était vaste: elle comptait deux étages sur rez-de-chaussée et cinq fenêtres de façade sur les grands côtés. Magnifiquement située au ras du plateau de Lancy, elle aurait dû être entourée sur trois côtés d'une terrasse, que le manque de terre fit remplacer par une «galerie», c'est-à-dire par un large balcon à balustres soutenu de piliers. Le bâtiment existe encore, sensiblement modifié par ses propriétaires successifs. Après avoir abrité dès 1853 l'Institut Haccius, il fut racheté en 1919 par la commune de Lancy qui en fit sa mairie, mais qui laissa malheureusement tomber en ruines le petit pavillon Louis XVI des Lullin de Châteauvieux.

Si l'on excepte les dessins faits par son épouse et par sa fille Amélie, il reste de Charles Pictet-de Rochemont trois portraits principaux. Le plus ancien<sup>75</sup> est l'œuvre du peintre sur émail François Soiron. A l'âge de 44 ans, Pictet-de Rochemont y apparaît frêle, l'œil fiévreux, le visage émacié et le cou entouré d'une épaisse cravate blanche. Quelques années plus tard, un artiste anonyme (Firmin Massot ou plutôt Agasse?) le représente<sup>76</sup> en habit de promenade, assis sur un tertre gazonné à la manière des lords anglais, jambes et bras croisés, un chien de chasse à ses pieds. Le visage est toujours mince, mais la chevelure, plus ample, dessine autour de la tête une sorte d'auréole bouclée. Enfin, vers sa soixante-cinquième année, Pictet-de Rochemont posa devant Amélie Munier-Romilly, qui fit de lui un portrait<sup>77</sup> admirable et justement célèbre. Ce n'est plus le publiciste républicain, ni l'agronome anglophile qui est représenté ici, c'est le diplomate de la Restauration. Toujours mince et élégant, Charles Pictet y apparaît assis dans sa bibliothèque, les bras croisés, les paupières un peu plus lourdes qu'autrefois, le cou pris dans une large cravate qui finit par ressembler à une mentonnière mais qui laisse apercevoir cependant la fossette du menton: visage plein de distinction, de force et de sérénité.

«Au milieu du mois de décembre 1824, raconte son petit-fils<sup>78</sup>, Pictet-de Rochemont crut de son devoir, bien que se sentant indisposé de se rendre de la campagne à une conférence qui avait lieu à l'Hôtel de ville. En revenant de Genève par une bise glaciale, il fut saisi de l'affection qui devait l'emporter.» On diagnostiqua une dysurie, on l'opéra, mais le soulagement ne dura pas. Dans la matinée du 28 décembre, il sentit la mort approcher. «Sa fin fut solennelle. Il passa cette dernière journée de sa vie entouré d'un cercle de parents, d'amis et de serviteurs auxquels il faisait ses adieux d'une voix ferme et sonore... Ses bergers, ses valets de charrue, ses servantes de ferme furent appelés successivement auprès de son lit et reçurent sa bénédiction aussi bien que ses propres enfants.» Il expira dans la nuit suivante et fut enterré le 1<sup>er</sup> janvier 1825 au cimetière de Plainpalais.

## Charles Pictet-de Rochemont

*Pictet-de Rochemont, par sa fille Amélie, vers 1820 (aquarelle, 215/160 mm.; à la Fondation Edmond Pictet).*



*Tombeau de Charles Pictet-de  
Rochemont au cimetière de  
Plainpalais.*

## Chapitre 37

En tête de son convoi funèbre marchait l'homme qui avait été son bon ange aux heures décisives de sa carrière: Capodistrias.

Au lendemain même de la mort de Pictet-de Rochemont, Etienne Dumont proposa que la République érige un monument à la mémoire du grand citoyen qu'elle venait de perdre. D'obscures «raisons de circonstances» empêchèrent le Conseil d'Etat de donner suite à cette motion. La souscription publique<sup>79</sup> qu'avait lancée un comité présidé par l'ancien bailli de Nyon, l'illustre Charles-Victor de Bonstetten, permit du moins de donner à son tombeau l'ampleur d'un monument. En 1897, la commune des Eaux-Vives obtint du Conseil d'Etat<sup>80</sup> que le nom de Pictet-de Rochemont soit donné à la nouvelle artère reliant la rue Versonnex et la route de Chêne. A la même époque, une médaille sans caractère officiel, gravée par Charles Richard, fut frappée<sup>81</sup> à l'effigie de Pictet-de Rochemont, en pendant de celle d'Ami Lullin. Mais il fallut attendre près d'un siècle et demi pour qu'une statue lui soit dressée enfin, sur l'initiative de la Société des Arts. Œuvre du sculpteur Paul Hartmann, d'un style très traditionnel, ce monument fut inauguré sur la Treille le 1<sup>er</sup> juin 1970, tardif mais éclatant hommage au «premier citoyen du canton de Genève».

<sup>76</sup> A M<sup>me</sup> Ch. Herdt, Rive-Belle, Chambésy.

<sup>77</sup> A la même.

<sup>78</sup> *Biographie*, 433-434.

<sup>79</sup> *Souscription pour un monument à la mémoire de M. Charles Pictet de Rochemont*, 2 fol. – Liste des 860 souscripteurs: AEG, Archives de familles, 1<sup>re</sup> série, Pictet-de Rochemont, II.

<sup>80</sup> *Recueil authentique des lois et actes du gouvernement de la République et canton de Genève*, LXXXIII, 579-580.

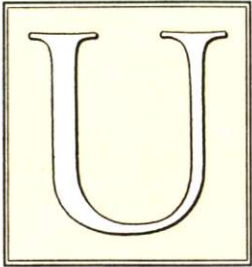
<sup>81</sup> Cf. P.-Ch. STRÖHLIN, dans *Revue suisse de numismatique*, IX (1899), 213-214 et pl. III.

<sup>82</sup> Charles BERGEAUD, *Pictet de Rochemont et Genève*, G. 1925, 16.





## Jean-Marc-Jules Pictet-Diodati (1768-1828)



unique rejeton du colonel Pierre Pictet de Sergy, de la branche cadette de la famille, Jean-Marc-Jules Pictet, plus connu sous le nom de Pictet-Diodati, est sans doute celui de sa génération qui incarne le mieux la grande tradition familiale de service public. La carrière de son contemporain Charles Pictet-de Rochemont fut éblouissante, certes, mais d'assez courte durée. La sienne totalise plus de trente années d'activité et d'assiduité dans la magistrature judiciaire et dans les assemblées législatives.

Né en 1768, Jean-Marc-Jules reçut son prénom usuel de son grand-oncle et parrain, le vieux syndic Marc Pictet. Le prénom de Jules, inconnu jusqu'alors dans la famille, lui vint de sa grand-tante Julie Pictet-Micheli.

Marc passa son enfance dans la propriété de ses parents, à Bourdigny. Avec les petits villageois du Mandement, il apprit à parler le patois local, dont la connaissance lui fut singulièrement utile plus tard dans ses fonctions de juge: «bien des témoins, rapporte son fils et premier biographe<sup>1</sup>, firent à ses questions en patois des réponses que l'on n'eût pas obtenues autrement [...] et jusque sur son lit de mort, il se plaisait à parler patois avec le vieux serviteur qui, né au service de sa famille, avait été cinquante ans son ami». A cette éducation campagnarde vint s'ajouter la fréquentation d'une société seigneuriale qui brillait alors de ses derniers feux. Une anecdote<sup>2</sup> veut qu'à l'âge de huit ans, le petit Jean-Marc-Jules ait été conduit par ses parents au château de Ferney pour y voir jouer *Tancredè*. La tragédie le fit fondre en larmes. Témoin de cette émotion naïve, Voltaire aurait embrassé le petit Marc Pictet en s'écriant: «Ah, mon enfant! Tancredè ne vaut pas tes larmes!»

Dès l'âge de 12 ans, Jean-Marc-Jules suivit les cours de belles-lettres, puis de philosophie à l'Académie<sup>3</sup>. Il fut admis ensuite dans l'auditoire de droit<sup>4</sup>, après un examen dont son précepteur Gaspard Molière fit à M<sup>me</sup> Pictet-Buisson une relation enthousiaste<sup>5</sup>: «Messieurs les Professeurs ont montré à toute l'assemblée par les questions qu'ils ont faites à Mr votre fils, qu'ils avoient l'idée la plus avantageuse de ses forces et il a montré par ses réponses qu'il méritoit bien l'opinion qu'on avoit de lui. Mr Bertrand l'a poussé jusqu'au *non plus ultra* de ses instructions, sans l'embarasser le moins du monde [...]. Mr de Saussure a joué le même rôle et a trouvé le même homme [...]. Vous voilà donc, Madame, mère d'un jurisconsulte qui n'aura qu'à marcher du même pas qu'il a marché jusqu'ici pour être un jour l'honneur de sa famille et de l'Etat [...]. La nature a été bien plus son précepteur que moi.»

Deux aventures de jeunesse marquèrent ces années d'études. Un tapage d'étudiants d'abord, dont les archives judiciaires genevoises<sup>6</sup> ont conservé le souvenir. Puis une affaire d'honneur avec un joueur de billard. La tradition familiale<sup>7</sup> veut qu'au matin du jour fixé pour le duel, son adversaire ait trouvé Marc Pictet rédigeant en vers ses dernières volontés: «dès cet instant, il ne fut plus question de la querelle».

Ayant passé avec succès ses examens d'avocat, Jean-Marc-Jules fut reçu au barreau genevois et prêta serment devant le Petit Conseil<sup>8</sup> en 1789. Peu après, il adhéra à la loge maçonnique «L'Union»<sup>9</sup>, puis complétait sa formation par un voyage, d'ailleurs écourté<sup>10</sup>, en France et en Allemagne.

## Chapitre 38

<sup>1</sup> *Notice sur feu M. Pictet-Diodati*, 1832, 8-9.

<sup>2</sup> *Notice de 1832*, 10, note; *Notice de 1879*, 4-5.

<sup>3</sup> *Livre du Recteur*, n° 6523 (13 juin 1780).

<sup>4</sup> *Livre du Recteur*, n° 6590. (23 mai 1785).

<sup>5</sup> AEP, Correspondance de Pictet-Diodati, 2/E.

<sup>6</sup> AEG, PC, 2<sup>e</sup> série, n° 4792; Jur. pénale, I<sup>2</sup>, XII, 361 (mai 1787).

<sup>7</sup> *Notice de 1832*, 11-12.

<sup>8</sup> AEG, RC 293, 674 (12 juin 1789).

<sup>9</sup> François RUCHON, *Histoire de la Franc-maçonnerie à Genève*, G. 1935, 71.

<sup>10</sup> *Notice de 1832*, 26, note.

## Chapitre 38

En 1792, de retour à Genève, il donna une première preuve de ses talents d'avocat et de son zèle pour les affaires publiques. Le Petit Conseil le chargea en effet de plaider la cause de la Seigneurie dans une délicate affaire qui l'opposait au citoyen Abraham-Gédéon Binet – et dont l'origine remontait à 1758! Jean-Marc-Jules rédigea pour cette cause un substantiel *factum*<sup>11</sup>, qui fut d'ailleurs le seul de ses écrits à être publié de son vivant et qui lui valut de vifs remerciements du Conseil. Le jeune avocat eut l'élégance de refuser les honoraires<sup>12</sup> qu'on lui offrait.

Cependant le régime que Marc Pictet servait si chevaleresquement vivait ses dernières heures. En décembre 1792, les institutions de la République furent bouleversées et leur personnel politique complètement renouvelé. Tandis que le syndic Isaac Pictet de Pregny rendait son bâton syndical, Marc-Auguste Pictet et son frère Charles accédaient aux magistratures. Plus proche de ces derniers que du premier par son caractère et ses opinions politiques, Jean-Marc-Jules, fils d'un colonel au service des rois de France, héritier présomptif d'un fief seigneurial, se trouva cependant rangé parmi les adversaires de la Révolution et fut victime de l'ostracisme qui les frappa.

Les difficultés de l'heure ne l'empêchèrent pas de se marier. En avril 1793, à l'âge de 25 ans, il épousait Octavie Diodati, sixième fille et neuvième enfant du pasteur et bibliothécaire Antoine-Josué Diodati et de Marie-Aimée Rilliet.

Les Diodati<sup>13</sup>, qui comptaient au nombre des grandes familles du Refuge lucquois, avaient acquis la bourgeoisie de Genève en 1572. Ils avaient donné à l'Église genevoise l'une de ses illustrations en la personne de Jean Diodati, auteur de la première traduction intégrale de la Bible en langue italienne. Grands commerçants, ils furent nombreux, par la suite, à s'établir en Angleterre, aux Pays-Bas, en Amérique et dans les Indes néerlandaises. Antoine-Josué, né à Batavia, en avait ramené une solide fortune qui lui permit d'acheter des terres à Vernier et d'y faire bâtir, dans une très belle position, une vaste demeure pour sa nombreuse famille.

Octavie, d'un an plus jeune que son mari, avait donc passé une bonne partie de son enfance non loin de Bourdigny. Un charmant portrait de Jué<sup>14</sup> la montre, à l'âge de six ou sept ans, le volant à la main, une rose piquée dans le corsage, l'œil vif et les lèvres brillantes: décidément, chez cette cadette de famille, le mélange du sang italien des Diodati avec les sangs hollandais et irlandais des grand-mères Slott et Trouvers avait produit le plus séduisant effet. A l'occasion de son mariage, Jean-Marc-Jules

reçut<sup>15</sup> de ses parents le domaine de Sergy, évalué 45.000 livres. Octavie apportait 13.000 livres de dot. Le jeune ménage connut néanmoins quelques années difficiles. Contraint de chercher hors de Genève un gagne-pain pour subvenir aux besoins de sa famille, Jean-Marc-Jules le trouva à Lyon, dans les bureaux du négociant Devillas, ainsi qu'à Lausanne, où ses fréquents voyages pour voir ses parents l'incitèrent à faire le commerce des chandelles de Lyon<sup>16</sup>. Cet épisode fut pourtant d'assez courte durée. En effet, l'annexion de Genève à la France en 1798 vint modifier complètement la situation de Jean-Marc-Jules Pictet-Diodati.

Il faut le dire ici sans ambages: les attitudes contrastées des Genevois, au temps du Directoire, du Consulat et de l'Empire, s'expliquent par des diffé-

<sup>11</sup> RIVOIRE 3493-3494.

<sup>12</sup> AEG, RC 300, 910-911 (27 juillet 1792).

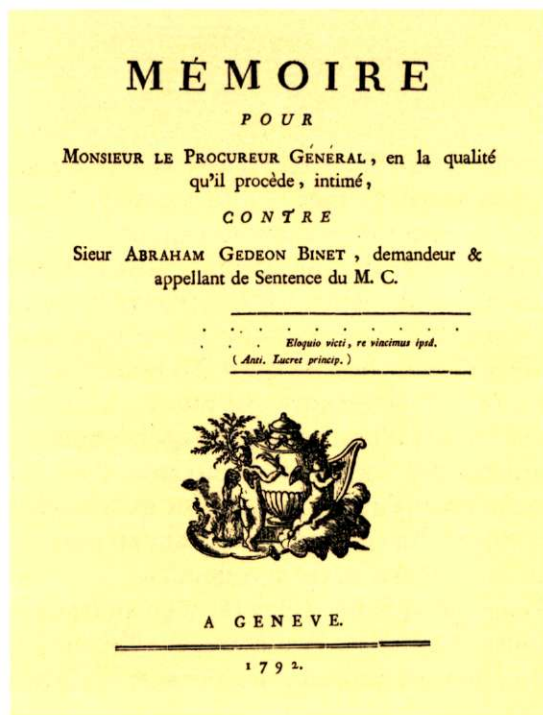
<sup>13</sup> Cf. GALIFFE, II, 725-743; Eugène-Louis DUMONT,

*Armorial genevois*, G. 1961, 156.

<sup>14</sup> A M. Edouard Pictet, Genève.

<sup>15</sup> AEG, G. Mallet not., VIII, 140-144 (13 avril 1793).

<sup>16</sup> *Notice* de 1879, 8.



rences de tempérament et d'opinion, sans qu'il soit besoin de mettre en cause leur patriotisme. Tandis que les uns s'enfermaient dans un isolement réprobateur, d'autres préférèrent apporter aux nouvelles autorités du pays leur concours loyal et éclairé. Pictet-Diodati fut de ceux-ci: il était trop rempli du désir de servir pour demeurer longtemps dans la retraite ou l'opposition.

Si l'on en croit cependant les notices biographiques rédigées par son fils<sup>17</sup>, Jean-Marc-Jules aurait été tellement opposé à la réunion de Genève à la France qu'il serait venu tout exprès de Lausanne à Genève pour la combattre, au Conseil général du 15 avril 1798, et qu'il aurait mis ensuite beaucoup de répugnance à entrer dans la magistrature française.

En fait, neuf mois après l'annexion, Pictet-Diodati était nommé juge au Tribunal civil du nouveau Département du Léman<sup>18</sup> et, pendant quinze ans, il allait faire, dans le cadre des institutions qui régissaient la France (et Genève avec elle), une carrière brillante. Sa vocation politique était si manifeste qu'elle lui valut, une année après son retour à Genève et son entrée au Tribunal civil, d'être appelé à occuper l'un des cinq fauteuils de l'Administration centrale du Département du Léman<sup>19</sup>, en remplacement d'un Savoyard démissionnaire.

Quinze jours plus tard, Pictet-Diodati était nommé<sup>20</sup> par le Sénat de la République française membre du Corps législatif.

La Constitution de l'an VIII, qui venait d'entrer en vigueur, partageait, on le sait, le pouvoir législatif entre deux assemblées: le Tribunal d'un côté, qui discutait les projets de lois sans les adopter; le Corps législatif d'autre part, qui devait les approuver sans les discuter. Composé de 300 membres âgés d'au moins 30 ans (Pictet-Diodati en avait 31 lors de sa nomination), le Corps législatif se renouvelait par cinquième tous les ans, les membres sortants n'y pouvant rentrer qu'après un an d'intervalle au moins. L'assemblée siégeait au Palais-Bourbon, la session ordinaire durait quatre mois par an, les séances étaient publiques. Le traitement des Législateurs était de 10.000 fr. par année.

A la fin de son premier quinquennat, permutant de poste avec son ami Jacques LeFort, Jean-Marc-Jules fut nommé président de la Cour de justice criminelle du Département du Léman<sup>21</sup>. En 1810, il retrouva son fauteuil de Législateur, qu'il conserva jusqu'à la dissolution du Corps législatif. En même temps, il fut nommé membre de la Légion d'honneur<sup>22</sup>.

D'une nature particulièrement sociable, Pictet-Diodati n'allait pas tarder à se faire de multiples relations dans la société du temps. Mis à part quelques camarades de jeunesse tels André Argand ou le futur syndic Jean-Pierre Schmidtmeier, qui le tutoyaient, son meilleur ami fut sans doute Jean-Louis Girod de l'Ain, qui devint son collègue au Corps législatif et dans l'administration du Département. Leur correspondance<sup>23</sup> de plus de 25 ans débuta en 1796.



<sup>17</sup> Notice de 1832, 15-17;

Notice de 1879, 12-13

<sup>18</sup> AEP, D 21 (arrêté du Directoire du 14 Frimaire an VII = 4 décembre 1798).

<sup>19</sup> AEP, D 21 (19 Frimaire an VIII = 10 décembre 1799).

<sup>20</sup> AEP, D 21 (séances des 3 et 4 nivôse an VIII = 24 et 25 décembre 1799).

<sup>21</sup> AEP, E 23 (16 Vendémiaire an XIII = 7 octobre 1804).

<sup>22</sup> AEP, E 21 (5 mars 1810).

<sup>23</sup> AEP, Correspondance de Pictet-Diodati, dossier 11.

*Octavie Diodati enfant, par Jens Juel (huile, 52/43 mm.; à M. Edouard Pictet).*



**NAPOLÉON** par la grâce de Dieu,  
**Empereur des Français Roi d'Italie.**  
**PROTECTEUR DE LA CONFÉDÉRATION DU RHIN.**  
*à tous présents et à venir. Salut.*

Par les articles onze et douze de Notre premier Statut du premier Mars mil huit cent huit, Nous avons déterminé que les Membres de la Légion d'Honneur posséderont le Titre de Chevalier. Et que ce Titre deviendra transmissible à la descendance directe, légitime, naturelle ou adoptive, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, de celui qui en aurait été revêtu, en obtenant des Lettres Patentes à cet Effet et en justifiant d'un revenu net de trois mille francs au moins.

Le Sieur **Pictet** s'est retiré devant Notre Cousin le Prince Archevêque-Chancelier de l'Empire, qui a fait vérifier en sa présence, par le Conseil du Secau des Titres, que par Notre Décret du vingt huit Novembre au dix sept, Nous avons nommé le dit Sieur **Pictet** Membre de la Légion d'Honneur, qu'il possède le revenu exigé par Nos Statuts. En conséquence, Nous avons par ces présentes, signées de Notre main, autorisé le Sieur **Pierre Pictet** Né à Genève Le Onze Novembre Mil sept cent quatre vingt quatre à se dire et qualifier Chevalier en tous Actes et Contrats, tant en jugement que dehors. Voulons qu'il soit reconnu partout en la dite qualité, qu'il jouisse des honneurs attachés à ce Titre, après qu'il aura prêté le serment prescrit par l'article trente sept de Notre second Statut du premier Mars mil huit cent huit, devant celui ou ceux qui seront par Nous délégués à cet Effet, qu'il puisse porter en tous lieux les Armoiries telles qu'elles sont figurées aux présentes. Et qu'il ait le droit de faire graver sur un anneau d'argent en forme de cercle, d'un côté Notre Chappeau de Couronne et de l'autre, chargé d'unique des chevaliers, l'écriteur le Pictet, et d'ajouter sur le revers en ordonnance semblable :

Chargeons Notre Cousin le Prince Archevêque-Chancelier de l'Empire de donner Communication des Présentes au Sénat, et de les faire transcrire sur ses Registres.

Car tel est Notre bon plaisir. Et après que ce soit chose ferme et stable à toujours, Notre Cousin le Prince Archevêque-Chancelier de l'Empire y a fait apposer, par Nos ordres, Notre Grand Secau, en présence du Conseil du Secau des Titres.

Donné à Paris le dix huitième Jour du mois de Mars de l'An de grâce mil huit cent neuf.

Lecté le Vingt mars mil huit cent neuf.  
 Le Prince Archevêque-Chancelier de l'Empire

*Pictet*

*Pictet*



A la même époque, Pictet-Diodati entra en relation avec M<sup>me</sup> de Staël ainsi qu'avec l'ancien ministre Jacques Necker, qui «le combla d'amitiés pendant ses dernières années et contribua à meubler sa tête d'idées positives et sages, à la fois financières, administratives et morales»<sup>24</sup>. Avec M<sup>me</sup> de Staël, qui le bombardait de lettres et de billets (dont une cinquantaine se sont conservés), les relations furent «amicales, fidèles, dépourvues de drames»<sup>25</sup>. Jean-Marc-Jules compta bientôt au nombre des familiers de Coppet, il y brilla souvent par ses mots fins et spirituels, qu'il laissait tomber presque sans y prendre garde: «On voudrait secouer sa cravate, disait M<sup>me</sup> de Staël<sup>26</sup>, dans laquelle se perdent tant de jolies choses». Une même confiance et un même naturel caractérisèrent ses relations avec Albertine Necker-de Saussure<sup>27</sup>, cette Genevoise sensible et intelligente qui fut l'amie et la première biographe de M<sup>me</sup> de Staël et dont la célèbre *Education progressive* se lit aujourd'hui encore. Dans le cercle de Coppet, Pictet-Diodati se fit de nombreux amis<sup>28</sup>: Joseph-Marie Degérando, par exemple, Camille Jordan, les deux Lameth, Alexandre et Théodore, qui restèrent liés avec lui jusqu'à sa mort, Adrien et Françoise Lezay, Albert Lezay-Marnésia, sans oublier Benjamin Constant et la fidèle Fanny Randall.

«Il n'y a que vous au monde qui partagiez du fond du cœur les affections des autres», écrivait un jour M<sup>me</sup> de Staël à Pictet-Diodati<sup>29</sup>; et Benjamin Constant lui disait de son côté: «Je vous retrouve toujours le même, avec votre manie de vous intéresser sérieu-

sement au bien-être de votre prochain, même à ses succès, et de tout faire pour y contribuer». Ce besoin d'obliger, dont son fils dira<sup>30</sup> qu'il était le «trait distinctif» de son caractère, explique sans doute la cordialité des rapports que Pictet-Diodati entretenait avec nombre de ses collègues du Corps législatif. Au hasard de son abondante correspondance<sup>31</sup>, on relève les noms des Législateurs Méric (de l'Aude), Lagrange (du Lot-et-Garonne), Marcorelle (de la Haute-Garonne), Grassy et Massa (des Basses-Alpes), Janod (du Jura), Metzger (du Haut-Rhin), Pemartin (des Basses-Pyrénées), Roemers (de la Meuse Inférieure), Ducreux et Duplaquet (de l'Aisne), Geoffroy (de Saône-et-Loire), ceux du chevalier Bourdet, du baron de Lascours<sup>32</sup>, de bien d'autres encore.

A Paris, où il s'installa d'abord à l'hôtel Mirabeau, rue du Helder, puis à la place Vendôme n° 222, Pictet-Diodati se lia également avec plusieurs ministres et dignitaires de l'Empire, tels le baron de Chabaud-Latour, membre du Tribunal, et Louis de Fontanes, grand-maître de l'Université – ce qui ne l'empêcha pas d'ailleurs de fréquenter aussi la colonie genevoise de Paris et de devenir l'un des habitués du salon de Mme Gautier-Delessert<sup>33</sup>.

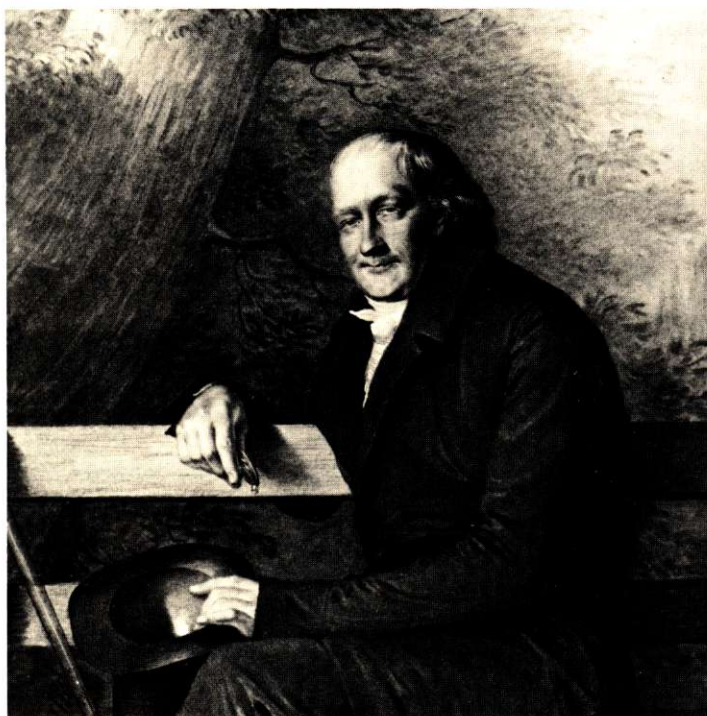
Le Corps législatif, dont on a dit parfois qu'il était une assemblée de muets, ne pesa jamais d'un grand poids dans les destinées de l'Empire français. Certains de ses membres jouèrent cependant un rôle par leurs relations personnelles. Tel fut le cas de Pictet-Diodati. Sa correspondance<sup>34</sup> avec les préfets d'Eymar, Barante et Capelle<sup>35</sup>, avec le recteur Henri Boissier, avec le juge Jean-Antoine Claparède, avec son propre cousin Marc-Auguste Pictet, membre du Tribunal, et avec l'abbé Vuarin, le terrible curé de Genève, montre quelle confiance il inspirait à ses concitoyens et quels espoirs ceux-ci mettaient en lui.

Pictet-Diodati était d'ailleurs fort bien vu du nouveau maître de la France: témoin l'entretien prolongé qu'il eut avec Napoléon Bonaparte le 4 Nivôse an X (25 décembre 1801) et dont il rédigea par la suite un précis<sup>36</sup> qui s'est conservé jusqu'à nous. La conversation, à laquelle Girod de l'Ain assistait, roula en bonne partie sur les difficultés que rencontrait alors l'hospitalisation des soldats français à Genève. Mais des questions plus fondamentales furent abordées:

«Comment voulez-vous, dit Napoléon, faire partie du corps social et sous ce rapport concourir à la souveraineté, si vous prétendez n'être pas soumis à ses volontés.

Comment le citoyen Pictet, Genevois, pourra-t-il, par son suffrage au Corps législatif, contribuer [...] à donner une loi au département de la Manche, tandis que les lois faites par les députés de la Manche ne seraient pas obligatoires pour Genève.

»Moi répond qu'il y aurait plus d'une réponse à faire à ce raisonnement qui, au surplus, prouverait tout au plus qu'il faut que le sieur Pictet ne siège pas au Corps législatif, mais ne pourrait détruire le droit acquis à son pays par une loi de l'Etat [c'est-à-dire par le Traité de réunion de 1798].



## Jean-Marc-Jules Pictet-Diodati

<sup>24</sup> Notice de 1832, 14.

<sup>25</sup> Simon BALAYÉ, «Les lettres de Madame de Staël à Pictet-Diodati», *Cahiers staëliens*, n° 5/6 (1967), 7.

<sup>26</sup> Cf. Notice de 1832, 60.

<sup>27</sup> Cf. BPU, Ms Fr. 4450, f. 33-57.

<sup>28</sup> AEP, Correspondance de Pictet-Diodati, dossier 8.

<sup>29</sup> Simone BALAYÉ, *op. cit.*, 34 et 8.

*Diplôme de chevalier de la Légion d'honneur obtenu par Pictet-Diodati pour son père, le colonel Pictet de Sergy, 18 mars 1809 (perchemin enluminé et scellé; AEP).*

*Jean-Marc-Jules Pictet-Diodati, vers 1820 (crayon anonyme, 340|290 mm.; à la Fondation Edmond Pictet).*

M. le Chambellan de Service, d'après les Ordres  
de S. M. LA REINE HORTENSE, au l'bonneur  
de prévenir Monsieur Pictet que Sa Majesté  
l'engage à dîner chez elle demain jeudi à sept heures  
M<sup>rs</sup> de Marmol prie Monsieur Pictet de vouloir  
bien agréer l'assurance de ses Sentimens Distingués

Pregny le 11 Septembre 1811

Invitation à dîner adressée par la  
Reine Hortense à Pictet-Diodati,  
11 septembre 1811 (AEP).

Lettre autographe de Benjamin  
Constant à Pictet-Diodati,  
44 Frimaire an VIII =  
25 novembre 1799 (AEP).

Lettre autographe de Germaine  
de Staël à Pictet-Diodati,  
1 novembre 1810 (AEP).

<sup>30</sup> Notice de 1832, 24.

<sup>31</sup> AEP, Correspondance de  
Pictet-Diodati, 7/A.

<sup>32</sup> *Ibidem*, 9/B.

<sup>33</sup> *Ibidem*, 9/C, 8/F, 3/D.

<sup>34</sup> AEP, Album d'autogra-  
phes, II, 18-20.

<sup>35</sup> AEP, Correspondance de  
Pictet-Diodati, 2/B, 3/B,  
1/B, 7/C.

<sup>36</sup> AEP, D 21; publ. dans la  
Notice de 1832, 18-23.

<sup>37</sup> Notice de 1832, 33.

<sup>38</sup> AEP, Correspondance de  
Pictet-Diodati, 10/F.

<sup>39</sup> Notice de 1832, 36 et 41.

<sup>40</sup> *Ibid.*, 42.

<sup>41</sup> *Opinion de M. Janod, député  
du Jura*, 2 juillet 1814, 4 p.

<sup>42</sup> AEP, Correspondance de  
Pictet-Diodati, H/8 (21 sep-  
tembre 1814).

<sup>43</sup> François RUCHON, *Histoire  
politique de la République de  
Genève*, G. 1953, I, 87.

» Napoléon dit qu'autrefois les Genevois n'osaient pas lever les yeux dans l'étranger, et le peuvent avec orgueil maintenant.

» Moi répond que s'ils ne pouvaient pas fixer les puissances, ils fixaient très bien les individus; que sans doute, ils ont l'avantage de tenir à une noble et puissante nation, mais qu'ils en ont aussi les inconvénients; que leur petitesse même et leur constante neutralité leur étaient infiniment favorables, entre autres sous les rapports commerciaux.

» Napoléon parle de ce qu'on a fait, de ce qu'on veut faire pour Genève, un lycée, un musée, des tableaux, etc.

» Moi dit: Grand'merci de ce que vous avez fait et voulez faire; j'aime à penser que vous nous conserverez notre instruction religieuse, que vous ne nous donnerez par exemple point d'évêque, car il n'aurait pas un seul paroissien. Nous sommes tous hérétiques.

» Napoléon: Non, nous vous donnerons un ministre [etc., etc.]».

Il y avait chez Pictet-Diodati, on le voit, de l'indépendance d'esprit: ainsi, on rapporte<sup>37</sup> qu'en 1810, nommé président de la députation genevoise envoyée à

Paris à l'occasion du divorce et du remariage de l'Empereur, Pictet-Diodati insista pour insérer dans sa harangue un éloge de l'impératrice répudiée. Resté fidèle à la famille Beauharnais, il fut en 1811 l'un des invités<sup>38</sup> de la reine Hortense à Pregny.

Il y avait surtout, chez cet ami de M<sup>me</sup> de Staël, un attachement foncier à un certain idéal de liberté et de juste milieu. Aussi, lorsque d'autoritaire qu'il était, l'Empire fut devenu despotique, Pictet-Diodati n'hésita-t-il pas à passer dans les rangs de l'opposition. Désapprouvant ouvertement la politique d'expansion et les ambitions démesurées de l'Empereur, il devint l'un des chefs de ce qu'il appelait lui-même «la faction des limites naturelles». Au dire de son fils<sup>39</sup>, il inspira en 1811 le fracassant rapport de la Commission diplomatique qui proposa au Corps Législatif de porter «au Monarque la vérité et les vœux du peuple pour la paix» et ce fut à ses démarches encore que l'on dut la nomination d'une Commission des finances entièrement composée d'adversaires de la guerre.

Jean-Marc-Jules Pictet-Diodati se trouvait encore à Paris lorsque Genève restaura son indépendance à la face de l'Europe. Napoléon eut même à ce sujet une altercation fort vive avec lui: «Les Genevois me paieront cher leur rébellion; dans trois jours, je serai dans vos murs», aurait-il lancé à Pictet-Diodati<sup>40</sup>, qui fut mis sous surveillance de police et dont toutes les lettres furent décachetées jusqu'à fin mars.

Tout Genevois qu'il fût redevenu, Pictet-Diodati continua néanmoins à remplir à Paris son mandat de Législateur et lorsque la Chambre des Députés succéda au Corps législatif, il alla y siéger. Sa présence dans cette enceinte, tout comme celle de son père aux assemblées de la Noblesse gessienne en 1789, donna lieu à contestation: mais le principe des nationalités, qui n'avait point paru décisif à Louis XVI, l'emporta sous Louis XVIII. Le député Janod eut beau prononcer un vibrant éloge de Genève<sup>41</sup>, la Chambre estima que Pictet-Diodati ne pouvait pas demeurer député français s'il restait en même temps citoyen genevois. Ainsi que son collègue Clausel de Coussergues le lui écrivait<sup>42</sup>, Pictet-Diodati avait pourtant «deux patries» et il continua de les aimer toutes deux jusqu'à la fin de sa vie: il est significatif que sa seule colère contre le gouvernement genevois de la Restauration soit venue d'une loi hostile à la France<sup>43</sup>.

Il fallut cependant choisir. Si douloureux que fut ce choix, son issue ne faisait pas de doute. Renonçant à Paris et à ses prestiges, Pictet-Diodati redevint simple citoyen genevois et rentra<sup>44</sup> dans Genève le 18 août 1814.

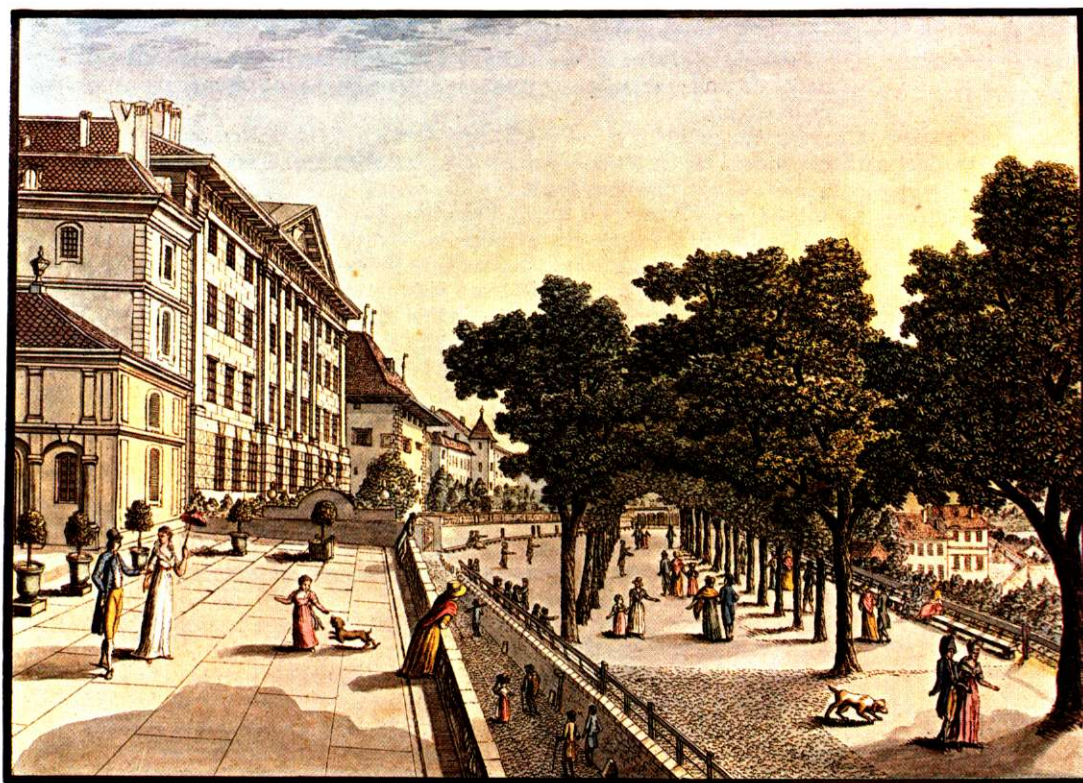
Le 20 août, il signait avec quinze autres citoyens (parmi lesquels figuraient Marc-Auguste Pictet, Etienne Dumont, Pierre-François Bellot et Sismondi) une pétition demandant au Conseil d'Etat de renvoyer de quelques jours le vote de la nouvelle Constitution genevoise, prévu pour les 22, 23 et 24 août. On sait que cette démarche n'eut d'autre résultat que de faire mettre ses auteurs «en quarantaine»<sup>45</sup>. Pictet-Diodati, pour sa part, fut victime de bruits déplaisants qui mettaient en cause son patriotisme et qui allèrent même jusqu'à l'accuser d'avoir desservi Genève et intrigué contre son indépendance auprès du plénipotentiaire prussien Wilhelm von Humboldt. Dans son indignation, Pictet-Diodati crut devoir demander au Conseil d'Etat un démenti formel<sup>46</sup> de cette stupide insinuation.

Ce mauvais pas franchi, Pictet-Diodati retrouva tout naturellement sa place au sein de la République. Dès sa constitution en octobre 1814, il fit partie du nouveau Conseil Représentatif et l'expérience qu'il avait acquise dans les assemblées françaises lui permit d'y jouer un rôle en vue. «Si dans la discussion, M. Pictet n'était pas toujours aussi simple, aussi clair qu'on aurait pu le désirer, relate Etienne Dumont<sup>47</sup>, ces légers défauts étaient bien compensés par l'abondance des idées et la finesse des observations. Un sujet qui semblait épuisé redevenait neuf entre ses mains. Personne ne savait mieux que lui démêler un argument captieux, décomposer un sophisme, jeter en passant un trait de lumière, insinuer lorsqu'il ne fallait pas appuyer. Il égayait souvent sa discussion par des comparaisons heureuses, des citations brillantes, des traits vifs qui se fixaient dans l'esprit comme une flèche et qu'on aimait à citer; mais il était attentif à ne point blesser et à mesurer sa force sur celle qu'on lui opposait.»

Pictet-Diodati fut le rapporteur de plusieurs lois importantes, notamment de la loi fondamentale sur les finances de la République, votée en juin 1816. A cette occasion, écrit encore Etienne Dumont<sup>48</sup>, «il prouva, par une suite de calculs faits avec le plus grand soin, qu'on pouvait réduire les impôts alors existants et surtout l'octroi, qui pesait sur les consommateurs des classes les moins aisées».

Ses opinions libérales firent de lui un compagnon d'armes de Sismondi, de P.-F. Bellot et surtout d'Etienne Dumont pour lequel il conçut bientôt «la plus haute estime

## Jean-Marc-Jules Pictet-Diodati



*P. Escuyer J. à Genève*

2<sup>e</sup> Vue de la Promenade de la Treille  
prise de la terrasse de Bosis

317

<sup>44</sup> Notice de 1832, 50.

<sup>45</sup> RUCHON, I, 58-62.

<sup>46</sup> AEP, D 21 (24 septembre 1814).

<sup>47</sup> Cf. Notice de 1832, 54-55.

<sup>48</sup> Cf. Notice de 1832, 52.

*La promenade de la Treille, par Pierre Escuyer, 1818 (lithographie coloriée, 205/288 mm.; BPU, Estampes, 20 P tr 2).*

## Chapitre 38

et l'affection la plus tendre». Dès la première session du Conseil Représentatif, il donna la preuve de son libéralisme éclairé en soutenant avec chaleur le maintien du jury en matière criminelle. Plus tard, il fut de ceux qui plaidèrent en faveur d'un abaissement du cens électoral<sup>49</sup>. Il manifesta surtout un esprit d'initiative très remarquable en soumettant au Conseil d'Etat de la République, ainsi que sa qualité de parlementaire lui en donnait le droit, une longue suite de propositions individuelles<sup>50</sup>, dont le tableau montre bien la diversité de ses préoccupations :

|                    |  |
|--------------------|--|
| [1815, 30 janvier] | Demande l'abrogation des «lois éventuelles» de 1814 (discriminatoires pour les catholiques).   |
| 7 septembre        | Propose la création d'une assurance mutuelle contre l'incendie et les épizooties.  |
| 7 décembre         | Demande que soit rendue au Conseil Représentatif la compétence de prononcer sur les demandes en décharge des Conseillers d'Etat.   |
| 1816, 7 décembre   | Demande l'ouverture immédiate d'un crédit suffisant pour faire procéder pendant la morte saison à tous les ouvrages que la Chambre des Travaux Publics jugera utiles, «lors même que ces travaux ne seraient pas précisément urgents».   |
| 1817, [janvier]    | Propose qu'une somme soit portée au budget pour payer un contrôleur militaire.   |
| 12 mai             | Propose d'appliquer en don charitable aux indigents du canton de Glaris la moitié des fonds employés en actions de la Linth, soit 20 actions de 100 livres chacune.  |
| 23 juin            | Demande une modification de la procédure en vigueur pour la nomination des officiers de la milice.   |
| 25 décembre        | Demande si les jugements portant peine capitale ou corporelle et prononcés contre des accusés contumaces doivent être lus devant l'Hôtel de Ville ou non.  |
| 1818, 7 décembre   | Demande l'ajournement d'une des deux nominations de Conseiller d'Etat indiquées pour le 14 décembre.   |
| 1819, 4 janvier    | Propose que le service religieux destiné à célébrer la fête de la Restauration n'ait lieu que dans les temples de Saint-Pierre et de Saint-Gervais.  |
| 12 mai             | Demande la revision de la Constitution de 1814, suivie d'une nouvelle édition de ce texte législatif.  |
| 12 juin            | Demande qu'une copie de l'état nominatif des contribuables du canton, précisant la somme et la nature de leurs contributions, soit déposée sur le bureau du Conseil Représentatif.   |
| 1820, 17 janvier   | Demande de nouveau la revision de la Constitution de 1814, suivie d'une nouvelle édition du texte.   |
| 7 juin             | Demande que le choix des députés genevois à la Diète fédérale soit toujours fait par le Conseil Représentatif et que le chef de cette députation ne soit pas nécessairement pris dans le Conseil d'Etat.   |
| 1821, 15 janvier   | Demande une nouvelle réglementation de police relative aux mesures à prendre pour prévenir ou pour arrêter les incendies.  |
| 22 janvier         | Demande la construction d'une maison de force.   |
| 1823, 13 janvier   | Demande de nouveau qu'on travaille à la revision ou à la confection de règlements de police relatifs aux mesures à prendre pour prévenir ou pour arrêter les incendies.  |
| 1825, 5 décembre   | Propose que pendant la célébration du service divin la circulation des chevaux et voitures soit prohibée (par des chaînes) dans les seules rues conduisant aux églises, et non pas dans toute la ville.  |
| 19 décembre        | Demande une réforme du mode d'élection des syndics.  |
| 1826, 2 janvier    | Demande la suppression des dispositions prévoyant que les sentences portant peine capitale ou corporelle seront lues devant l'Hôtel de Ville.  |
| 8 mai              | Invite de nouveau le gouvernement à supprimer les entraves mises à la circulation dans le canton pendant les services divins et à prendre d'autres mesures pour assurer le silence autour des temples.   |
| 4 décembre         | Demande la revision de la loi de 1822 sur l'administration de la poste aux chevaux.  |
| 27 décembre        | Propose que les frais de construction du pont de la Coulouvrenière soient couverts par un emprunt public de 200-300.000 fr. à 3 1/2 %, plutôt que par l'établissement d'un péage.  |
| 1827, 23 mai       | Propose que les crimes et les délits de presse soient jugés par un tribunal composé en tout ou en majeure partie de jurés.   |
| 10 décembre        | Propose la construction de deux ponts à l'usage des piétons et franchissant les fossés des fortifications, l'un de Bel-Air à la Coulouvrenière, l'autre de la place du Temple aux glacis de Saint-Jean, le premier devant être achevé pour le Tir fédéral de la carabine de 1828.  |
| 1828, 7 janvier    | Propose qu'il soit publié une édition officielle et mise à jour des lois constitutionnelles de la République de Genève.  |
| 7 janvier          | Demande 1) la suppression des immunités judiciaires accordées par la Constitution (titre VI, art. 6) aux membres du Conseil Représentatif, du Conseil d'Etat et des Tribunaux; 2) l'abolition du qualificatif de «Nobles» conféré par la même Constitution (titre X, art. 10) aux Conseillers d'Etat, et son remplacement éventuel par une qualification «plus heureuse et plus suisse». |

<sup>49</sup> RUCHON, I, 144-145.  
<sup>50</sup> AEG, RCR 17 et 18, *passim*; AEP, D 21. — En 1802, il avait proposé déjà au Maire de Genève de faire établir une palissade le long de la Treille pour mettre les enfants à l'abri des accidents, offrant en même temps de s'occuper «en second» d'une souscription destinée à pourvoir à la moitié de la dépense: cf. AEG, R. Mun. A 4, 330-331 (2 fructidor an X); *Notice* de 1832, 12, note; Louis DUFOUR, *La Promenade de la Treille à Genève*, G. 1877, 20.



J'invite de nouveau le Gouvernement à faire cesser les lectures,  
aussi désagréables qu'inutiles, qui compromettent la circulation de la parole  
aux heures de nos services divins; et de lui proposer des moyens  
plus directs, plus généraux, et plus efficaces, d'assurer le respectueux  
silence qui doit régner autour de tous nos Temples pendant  
la prédication de la divine parole.

Je vois devoir ajouter que l'opinion est unanime, que, de nouveau, et par  
seul, j'ai fait des localités, m'a confirmé dans l'opinion que l'établissement  
de chaînes d'attentes à notre égard et les lectures voisines des Temples, offrirent  
un moyen de contredire la liberté d'une circulation paisible avec la  
garantie contre une circulation bruyante; du même temps qui déman-  
-dait un signe permanent de bon religieux qui aurait dicté cette  
mesure.

Le mai 1826 J. M. J. Pictet

Jean-Marc-Jules  
Pictet-Diodati

Suppression des discriminations et des privilèges, abandon des usages désuets, revision de la Constitution, mise à jour et publication des lois, assurance mutuelle et lutte contre l'incendie, construction de nouveaux ponts, refus des péages, publicité du rôle des contribuables, toutes les propositions de Pictet-Diodati portent la marque d'un esprit à la fois réaliste et généreux. Dans la Genève de la Restauration, on aurait peine à trouver un magistrat aux idées aussi avancées, aux vues aussi modernes que lui.

Parallèlement, Pictet-Diodati poursuit sa carrière judiciaire. Le 25 janvier 1815, il fut nommé par le Conseil Représentatif «président criminel de la Cour Suprême» et cette élection<sup>51</sup> permit de mesurer sa popularité, car il obtint 114 suffrages sur 141, alors que le candidat officiel proposé par le Conseil d'Etat, Jean-Louis-René Claparède, n'en recueillait que 27.

Pictet-Diodati remplit cette haute fonction jusqu'à sa mort. «Juste et impartial, devait écrire Etienne Dumont<sup>52</sup>, il l'était sans doute au plus haut degré; mais il faut ajouter qu'il avait une prédisposition en faveur de l'accusé et que dans un coupable, il voyait encore un malheureux. Exact et scrupuleux dans la recherche de la vérité, il avait une patience à toute épreuve, un art d'interroger sans alarmer, une grande sagacité à discerner les faux-fuyants, à apprécier la valeur des témoignages».

Son physique<sup>53</sup> contribuait certainement à inspirer la confiance. Avec sa haute taille (1,85 m.), ses larges épaules, ses cheveux et ses sourcils blonds, ses yeux bleus, son visage plein et son teint clair, Pictet-Diodati avait l'apparence d'un bon géant nordique. Malheureusement, le seul portrait qu'on ait de lui, œuvre anonyme et non datée, est un dessin<sup>54</sup> au crayon noir rehaussé de blanc, d'où fut tirée en 1839 une médiocre

<sup>51</sup> AEG, RC 315, 258; RCR 1, 186; Ms. hist. 206 (journal de Duval-Lasserre, t. I/II, 160-165).

<sup>52</sup> Notice de 1832, 56-57.

<sup>53</sup> Cf. le signalement de ses passeports: AEP D 21.

<sup>54</sup> AEP.

Minute autographe d'une «proposition individuelle» adressée par Pictet-Diodati au gouvernement genevois, mai 1826 (AEP).

## Chapitre 38

lithographie et qui représente Pictet-Diodati assis sur un banc, tenant son gibus à la main, la tête engoncée dans le vaste col de son habit, l'œil finaud, la bouche comme pincée d'un petit sourire malin.

Devenu à son mariage propriétaire du domaine de Sergy, Jean-Marc-Jules n'eut guère le loisir de s'en occuper avant 1800. Son tempérament accommodant l'inclina à rechercher alors un terrain d'entente<sup>55</sup> avec la Municipalité de Sergy dans la fameuse affaire des «montagnes», qui durait depuis quarante ans. Il proposa une procédure d'arbitrage et pour donner la preuve de sa bonne volonté, s'engagea du même coup à se relâcher volontairement du tiers des adjudications que les arbitres pourraient lui faire.

Simultanément, il entreprit de remettre en état le vieux manoir familial. Il fit réparer les couverts et les chenaux, renforcer les planchers, ferrer les contrevents, regarnir portes et fenêtres, «ramboucher plâtris et blanchis», poser neuf pièces de tapisserie<sup>56</sup>. C'est à cette époque sans doute que fut peint à l'aquarelle ce «plan du local des batimens du Citoyen Pictet à Sergier»<sup>57</sup>, qui offre la plus ancienne vue qu'on ait du château. Bien qu'il ait agrandi<sup>58</sup> son domaine de Sergy, Pictet-Diodati n'y vécut jamais longtemps et le remit à son fils en cadeau de mariage, en 1825.

Dès 1806, Jean-Marc-Jules avait acquis<sup>59</sup> en effet des hoirs Melly-Dumont, un domaine de plus de 7 hectares situé dans la région qu'on appelle aujourd'hui «des Charmilles» et qu'on désignait alors par le nom de «Châtelaine». Située à droite de la route de Lyon quand on sortait de Genève, la limite septentrionale de la propriété se situait à la hauteur de l'actuelle avenue Wendt<sup>60</sup>. Trois bâtiments s'y trouvaient disposés en fer à cheval à l'extrémité d'une allée ouvrant sur la route de Lyon. Dans le prix d'acquisition de 30.000 fr. de France étaient comprises aussi quelques places au temple du Petit-Saconnex. Trois ans plus tard, Jean-Marc-Jules doublait la superficie de sa campagne en acquérant<sup>61</sup> pour 20.000 fr., des deux frères André et Jean-René Bellamy, une propriété contiguë à la sienne.

Sa qualité de propriétaire foncier et son goût pour l'agronomie destinèrent tout naturellement Pictet-Diodati à faire partie du Comité d'agriculture de la Société des Arts (devenu, par la réorganisation de 1822, le comité de la Classe d'agriculture). Nommé président à deux reprises, il prononça aux assemblées annuelles de 1822 et de

<sup>55</sup> Par lettre du 24 vendémiaire an IX (16 octobre 1800): minute aux AEP.

<sup>56</sup> AEG, Archives de familles, 3<sup>e</sup> série, Pictet de Sergy, 53-56.  
<sup>57</sup> AEP.

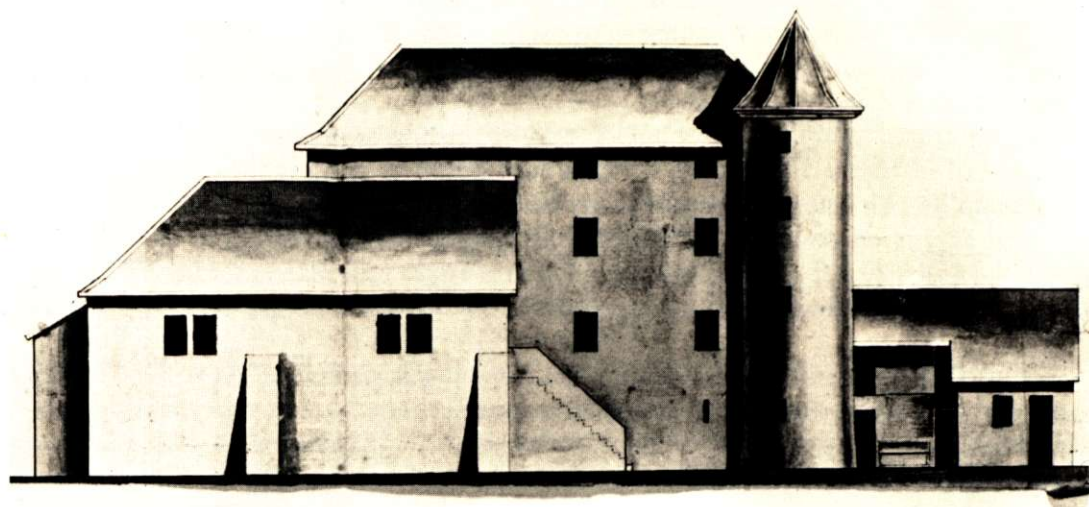
<sup>58</sup> AEG, J. F.-J. Richard not., XXXIV, 622 (23 décembre 1806); cf. XXXVII, 372.

<sup>59</sup> AEG, G. Choisy not., XVI, 229 (4 juillet 1806).

<sup>60</sup> Cf. AEG, Ms hist. 319/4, 400 (notes d'Ed. Barde).

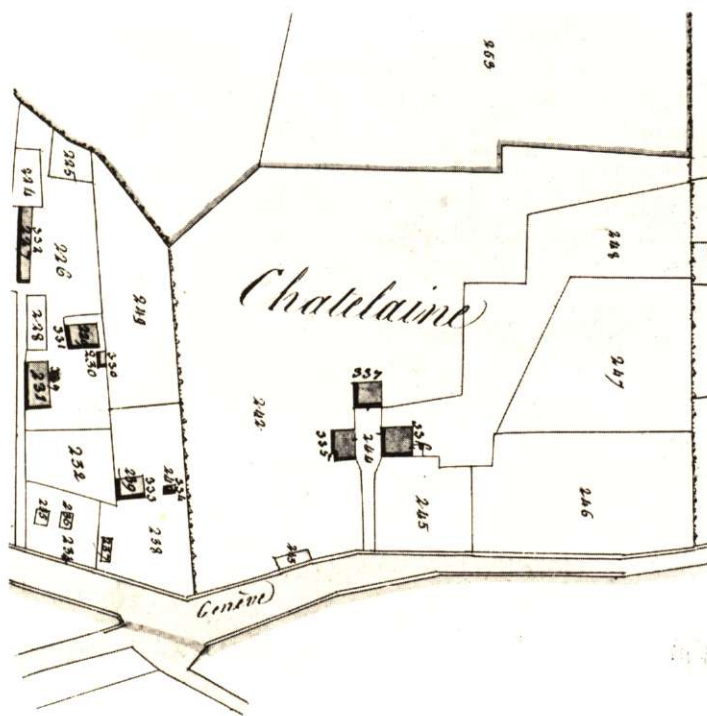
<sup>61</sup> AEG, R.-J.-G. Prevost not., XXI, 166 (5 septembre 1809).

«Plan du local des Batimens du Citoyen Pictet à Sergi», vers 1800 (aquarelle anonyme, 160/375 mm.; AEP, F 15|b).





1827 des rapports très fouillés sur l'état et les progrès de l'agriculture dans la campagne genevoise<sup>62</sup>. En faisant son éloge funèbre, le président de la Société des Arts, Augustin-Pyramus de Candolle, releva<sup>63</sup> que Pictet-Diodati, «appelé à recueillir une partie de l'héritage d'un ami, l'avait noblement abandonné à la Classe». «C'est à ses connaissances pratiques sur l'état de nos arts agricoles, ajouta le président de Candolle, que la Classe a dû les plus utiles conseils. C'est lui qui a, plus que tout autre, concouru à déraciner parmi nous l'opinion erronée que



<sup>62</sup> Procès-verbal de la quatrième (-neuvième) séance annuelle de la Société pour l'avancement des arts, 1822, 91-107; 1827, 113-122.

<sup>63</sup> Ibid., X (1828), 163.

La campagne Pictet-Diodati à «Châtelaine», par F. de la Rochemacé, vers 1815 (sépia, 188|258 mm.; à la Fondation Edmond Pictet).

La campagne de «Châtelaine», 1825 (fragment réduit du «Plan cadastral de la commune du Petit-Saconnex», AEG, Cadastre E 5, section C).



Camille Pictet, vers 1830 (crayon anonyme, 193/158 mm.; à la Fondation Edmond Pictet).

<sup>64</sup> Telle était l'orthographe de l'époque. – Sur la culture du colza aux Charmilles, cf. aussi Ed. BARDE, *La Vie aux champs, 1790-1830*, G. 1947, 37.  
<sup>65</sup> Diplôme du 8 août 1821: AEP.

<sup>66</sup> Testament du 11 septembre 1807: AEG, ADL G Civ. 52, 457, 462-463.

<sup>67</sup> Cf. *Lettres de Benjamin Constant à sa famille*, éd. Jean-H. MENOS, Paris, 1888, 232.

<sup>68</sup> AEP, Correspondance de Pictet-Diodati, dossier 11.

<sup>69</sup> Cf. AEG, J.-F.-S. Binet et J.-M. DuPan not., XXIV, 701-714 (17 octobre 1828).

<sup>70</sup> Cf. Paul PICTET, «La Genève de 1846», I, 83-87.

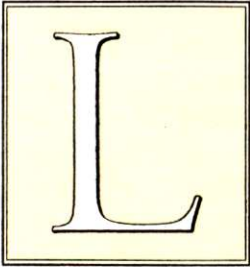
les vaches laitières ne pouvaient pas travailler et qui a prouvé qu'en n'exagérant pas les services qu'on leur demande, on pourrait les employer avec profit au labourage. C'est lui qui a le plus contribué à répandre dans nos campagnes cette utile race des vaches de Schwytz qui commence à s'acclimater. C'est lui qui a prouvé par une heureuse expérience que le colzat<sup>64</sup> pouvait se cultiver utilement dans nos champs et qui a poursuivi avec intelligence tous les moyens de l'acclimater.» Pictet-Diodati avait été nommé aussi en 1821 membre associé correspondant de la Société d'émulation et d'agriculture du Département de l'Ain<sup>65</sup>.

Les acquisitions foncières de 1806 et 1809 montrent avec quelle rapidité Pictet-Diodati avait réussi à rétablir sa situation de fortune. Un événement inattendu y contribua sensiblement: Octavie, en effet, eut la surprise de se trouver nommée au nombre des héritiers du richissime comte Jean Diodati, ministre du duc de Mecklembourg à Paris, décédé sans postérité directe<sup>66</sup> le 10 novembre 1807 et avec lequel elle avait pour premier ancêtre commun le gonfalonier de la République de Lucques Alessandro Diodati, mort en 1520! A vrai dire, Octavie n'entrait dans la succession que pour 1/21<sup>e</sup>. Mais cette part, si réduite fût-elle, se montait tout de même à quelque 150.000 fr., à en croire l'estimation de Benjamin Constant<sup>67</sup>, bon connaisseur en la matière. Pictet-Diodati devait d'ailleurs jouer un rôle important dans le règlement de cette succession. Il reprit à son compte tous les immeubles que le défunt avait achetés en France et les négocia avantageusement. Sa correspondance avec Girod de l'Ain<sup>68</sup> montre qu'il offrit notamment à Lebrun, archi-trésorier de l'Empire et duc de Plaisance, pour le prix de 160.000 fr., deux domaines situés dans le Berry. En 1812, il fit d'autre part un voyage à Hambourg pour hâter le remboursement de 17.000 écus que le comte Diodati avait prêtés au duc régnant de Mecklembourg.

Miné par une maladie douloureuse, Pictet-Diodati s'alita en février 1828 et mourut pieusement le 18 juin de la même année, à l'âge de 60 ans, laissant une succession de 300.000 fr. environ<sup>69</sup>. Sa veuve lui survécut jusqu'en 1846.

Les Pictet-Diodati avaient eu trois enfants: Amédée-Pierre-Jules, dont on reparlera; Jacqueline-Françoise-Camille; et Auguste-Marie-Jules, né en 1798, mort en bas-âge. Camille (1796-1862) devint à 39 ans la seconde épouse de Louis Legrand de Marizy, fils de François-Joseph Legrand et d'Adélaïde-Elisabeth Delafontaine, ancien inspecteur-forestier des domaines du duc d'Orléans et légitimiste convaincu. Elle vécut avec son mari tantôt à Genève, tantôt à Dieppe ou Arques. Sa conversion tardive au catholicisme fit quelque bruit dans la société genevoise mais n'ôta rien à l'affection que ses neveux Pictet lui portaient<sup>70</sup>.

## James Pictet-Menet (1777-1816)



Le fils aîné d'Isaac de Pregny, Jacques dit James, appartient déjà à la douzième génération des Pictet genevois. Cependant, il mourut avant son père, en pleine jeunesse, après une vie intense et tragique qui s'inscrit tout entière dans l'âge des Révolutions et dont le récit a donc sa place ici.

A sa naissance, en 1777, il avait reçu le prénom de son grand-père et parrain Jacques Pictet-Thellusson, mais ses proches prirent l'habitude de l'appeler James. On retrouvera dans l'histoire des Pictet du XIX<sup>e</sup> siècle plusieurs exemples de ces prénoms anglais ou anglicisés, dont la mode fut très répandue à Genève.

Contemporain de Napoléon, James fit toutes les guerres de la Révolution et de l'Empire. Sa vie tient de l'épopée. Comme son père l'a écrit<sup>1</sup> : «Avoir parcouru militairement 10.423 lieues, fait onze campagnes, été de sa personne à 37 batailles ou combats, et trois fois blessé grièvement [...] est certainement un de ces exemples rares et qui méritent d'être transmis à la postérité.»

Destiné tout jeune à la carrière militaire, James Pictet ne semble pas avoir fait d'études très poussées. Il avait cinq ans à peine quand il obtint, grâce aux relations de sa famille, un brevet lui assurant le grade de sous-lieutenant dans le régiment d'infanterie étrangère de Chablais<sup>2</sup>, où avait servi son grand-père. A l'âge de 16 ans, en 1793, il entra pour de bon dans les armées du roi de Sardaigne<sup>3</sup>. L'Europe était alors en pleine effervescence : à tous les peuples asservis, la France révolutionnaire et régicide offrait l'appui de ses armées de milice, proclamant sa volonté de planter l'arbre de la liberté de Madrid à Moscou. La monarchie sarde fut l'une des premières victimes de cette propagande : le duché de Savoie et le comté de Nice, envahis dès l'automne 1792, furent rattachés à la France. Une contre-offensive sarde n'obtint que des succès passagers. En 1794, Masséna attaqua les cols alpins et s'empara de Suse tandis que, sur la frontière gênoise, les Français trouvaient des alliés dans les «Patriotes» piémontais et menaient une guerre d'escarmouches. On peut suivre James dans ces opérations grâce aux lettres hebdomadaires qu'il écrivit à son père dès cette époque, et qu'il continua d'écrire pendant une vingtaine d'années avec une régularité remarquable. Au nombre d'un millier, ces lettres sont conservées dans les portefeuilles roses de la bibliothèque du Reposoir.

En juillet 1795, lors d'un engagement avec les Français au col des *Termine*, James fut blessé à la jambe et dut passer trois mois à l'Hôpital militaire de Mondovi : «La Balle m'a horizontalement traversé le genou, sans offenser l'os ni les nerfs, écrivait-il<sup>4</sup> à son père. Il est difficile de recevoir un coup de feu avec plus de bonheur. Le chirurgien en me visitant me dit : Monsieur, vous êtes bien heureux, votre blessure n'est pas dangereuse, mais une ligne plus bas, vous aviez la rotule cassée [...] et suivant les circonstances, on étoit obligé de vous faire l'amputation.»

Le 12 avril de l'année suivante, James signalait incidemment à son père que les ennemis étaient «sur les hauteurs de St-Bernard» : il ne se doutait pas qu'il avait en face de lui le plus grand génie militaire des temps modernes. Bonaparte commençait en effet sa première campagne d'Italie et James se trouva donc du mauvais côté. Il prit

### Chapitre 39

<sup>1</sup> «Notice historique», I, 229.

<sup>2</sup> APP (28 mars 1782).

<sup>3</sup> Brevet de sous-lieutenant du 3 avril 1793 : APP; Archives historiques du Ministère de la Guerre, Vincennes. Relevé de services.

<sup>4</sup> Lettre du 8 juillet 1795.



<sup>5</sup> Lettre du 25 avril 1796.

<sup>6</sup> Lettre du 18 novembre

1797.

<sup>7</sup> Lettre du 10 juillet 1799.

<sup>8</sup> APP.

*James Pictet, en capitaine des dragons de la Garde impériale, par Boilly, 1810 (huile, 300/250 mm.; BPU).*

camarades [...] au service de la République Française [...]. Nous partirons incessamment pour Milan.»

James resta donc en Italie, mais dans les armées du Directoire. Promu lieutenant de la 2<sup>e</sup> demi-brigade de ligne piémontaise, il dut affronter dès l'année suivante la grande offensive des Puissances coalisées et se retrouva sur le champ de bataille, face aux Russes de Souvorov. Le 25 avril 1799, en défendant héroïquement le pont de l'Adda, aux abords de Lecco, il fut blessé à la tête d'un coup de crosse et fait prisonnier. Conduit à Vérone, il y tomba malade d'épuisement. Au lieu de l'expédier en Hongrie, on l'hospitalisa. Finalement, il fut interné à Vérone avec une vingtaine d'autres officiers français, tous «horriblement logés». «L'allemand que je me remets à étudier, quelques livres italiens, la pipe, voilà mes plaisirs», annonçait-il <sup>7</sup> à son père. Au bout de quatre mois, cependant, l'ordre arriva de renvoyer en France les officiers prisonniers, «sur parole d'honneur de ne pas servir jusqu'à échange définitif». James revint donc à Genève «avec son havresac sur le dos». Il devait y demeurer plus de trois ans dans l'inaction. Son général de division, le baron Colli, lui avait bien promis <sup>8</sup> une place d'aide de camp, avec rang de capitaine, mais il lui fallut patienter jusqu'à la fin de 1801 pour se voir conférer ce grade et pour être admis au traitement de réforme.

Pour cet officier de 24 ans cependant, l'heure de la retraite n'avait point encore sonné, loin de là. Par arrêté du 9 nivôse an XI (30 décembre 1802), le Premier Consul le nomma capitaine au 15<sup>e</sup> régiment de cavalerie, qui était l'ancien Royal-Lorraine et qui allait devenir le 24<sup>e</sup> régiment de dragons. Ce corps était stationné à Crema, en

part à la défense de San Michele di Mondovì le 19 avril, et au combat de Vicco le 21 : «J'ai été assez heureux pour me tirer sain et sauf de cette malheureuse affaire où nous avons perdu tant de braves officiers», écrivait-il <sup>5</sup>, ajoutant entre parenthèses, comme pour mieux marquer l'insignifiance de l'accident : «Une balle morte m'a frappé le soulier, mais sans me faire le moindre mal.» Au demeurant, ses lettres témoignent de la désorganisation de l'armée sarde : «absolument aucun ordre, tout le monde agit selon ses lumières ou sa volonté». La défaite de Victor-Amédée III, contraint à l'armistice puis neutralisé, réduisit James Pictet à l'oisiveté d'une vie de garnison, cependant que grandissait son admiration pour le conquérant de l'Italie : «C'est un homme à connoître», confiait-il naïvement à son père <sup>6</sup>.

En 1798, sa situation changea complètement, par l'annexion de Genève à la France qui fit de lui un citoyen français, et par l'abdication du roi de Sardaigne qui fit du Piémont un protectorat de la France. Pour un militaire, ces événements ouvraient des perspectives intéressantes : «Ensuite de nôtre heureuse réunion à la France, écrivait James le 21 frimaire an VII (11 décembre 1798, deux jours après l'abdication), j'ai l'honneur d'être ainsi que tous mes

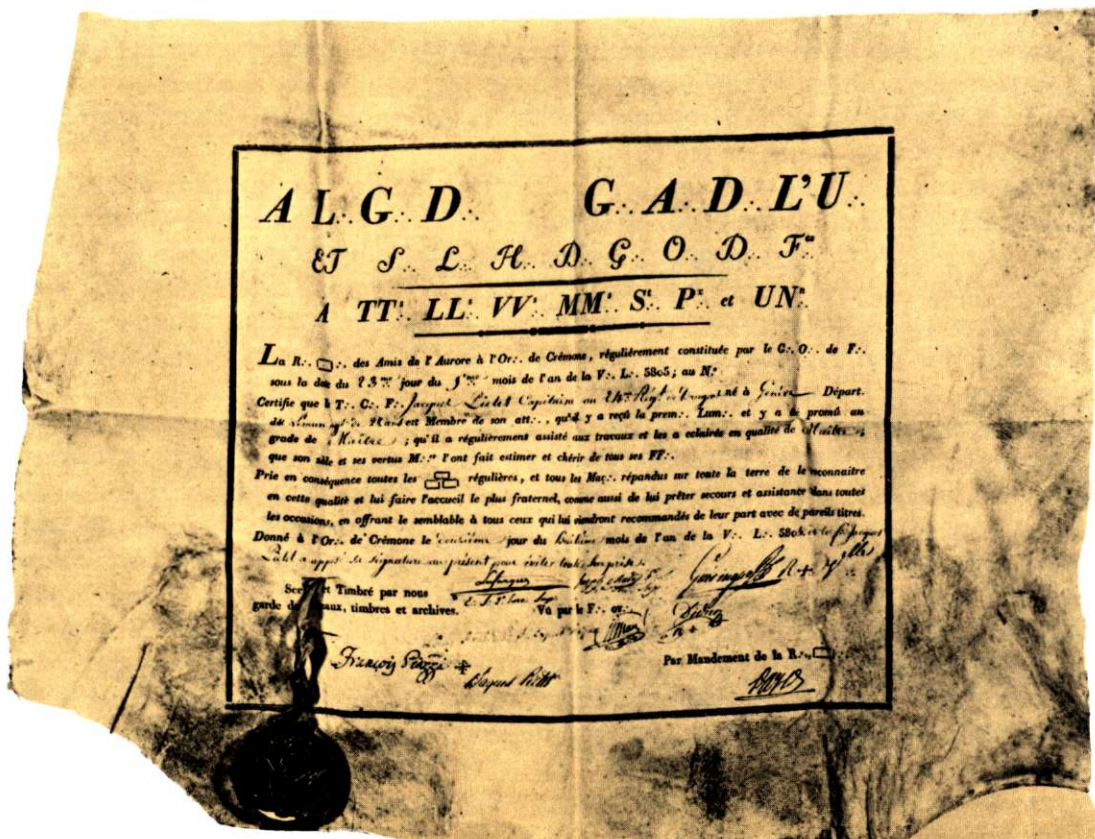
Lombardie. James retourna donc dans la plaine du Pô et reprit la vie de garnison. Pour tromper l'ennui de ces années de trêve, il entra dans les loges maçonniques: on ignore la date de son initiation à la «première Lumière», mais les archives du Reposoir conservent encore le diplôme sur parchemin de sa promotion au grade de maître dans la Loge des «Amis de l'Aurore», à l'Orient de Crémone, le 12 août 1805.

Deux mois plus tôt, Napoléon s'était fait couronner roi d'Italie à Milan: James participa aux grandes manœuvres qui furent organisées à cette occasion dans la plaine de Montechiaro, devant le maréchal Jourdan, puis devant l'Empereur lui-même.

Ce même été 1805 vit se reformer contre la France la coalition de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Russie. Les hostilités recommencèrent. Tandis qu'à Trafalgar, Napoléon perdait définitivement le contrôle des mers, la guerre sur le continent lui apportait de nouvelles victoires. L'armée d'Italie, dont James faisait partie, s'empara rapidement de la Vénétie autrichienne et pénétra en Styrie. Ecrivant à son père le 1<sup>er</sup> décembre 1805, James datait sa lettre de Graz. Le lendemain, au Nord du Danube, Napoléon remportait l'éclatante victoire d'Austerlitz, qui mit les puissances continentales hors de combat. Restait cependant à conquérir le royaume de Naples. Dès les premiers jours de 1806, James prit avec l'armée d'Italie la route du Sud. La campagne fut courte et s'acheva en voyage touristique: «J'ai passé plus de temps dans les rues et sur les grands chemins qu'ailleurs, écrivait-il à son père le 9 juillet. J'ai vu à peu près tout ce qu'il étoit possible de voir: Portici, le Vésuve, Pompéi, Herculanium, Baïes, Cumes, la Solfatara, Caserta, les aqueducs.» Sous ses ordres, James avait un lieutenant nommé Boniface de Castellane, futur maréchal de France qui, dans ses mémoires<sup>9</sup>, devait évoquer plus tard l'«homme instruit et capable» qu'était le capitaine Pictet.

De retour dans la plaine du Pô, James reçut l'ordre d'aller négocier en Normandie l'achat de 400 à 500 chevaux dont l'armée d'Italie avait besoin et d'en surveiller le convoi à travers la France et les Alpes. Il se trouvait à Caen en train d'organiser cette remonte quand il apprit que l'Empereur l'avait nommé capitaine aux dragons de la Garde impériale, avec 4.000 francs de solde. Cette promotion lui valut de rester à

## James Pictet-Menet



<sup>9</sup> Journal du maréchal de Castellane, 1804-1862, Paris, 1896, I, 9.

Diplôme maçonnique de James Pictet, 12 août 1805 (parchemin scellé, 375|500 mm.; APP).

*L'incendie de Moscou, par Couché fils, 1812 (gravure, 83|121 mm.).*

## Chapitre 39



Paris, où il passa cinq ans, gratifié de nouvelles distinctions : croix de la Légion d'honneur, le 26 mai 1808 ; brevet de «chevalier d'Empire», le 21 septembre suivant. Son père, dès lors, le qualifia en toutes circonstances de «chevalier de Pictet».

En 1809, les hostilités reprirent une fois de plus entre la France et l'Autriche. James quitta Paris à la tête d'un escadron de dragons, traversa l'Allemagne du Sud sans coup férir, prit part à la bataille d'Essling le 22 mai, et à celle de Wagram le 6 juillet. C'est «la plus belle qui ait eu lieu depuis la guerre de la Révolution», écrivait-il<sup>10</sup> à son père, «l'ennemi s'est bien battu et a fait de belles manœuvres, mais enfin le génie de l'Empereur et le courage françois l'ont emporté». James prit ensuite ses quartiers au sud de Vienne, dans la localité d'Achau, logeant chez les villageois sa compagnie «forte de 114 hommes» et s'installant lui-même au château.

Il était rentré à Paris avant la fin de l'année. Au début de 1810, une mission lui fut confiée qui devait le conduire jusqu'en Espagne : mais il y eut contrordre et James ne dépassa pas Bordeaux. En novembre, il posa devant le peintre Louis-Léopold Boilly dans son uniforme d'apparat. Ce portrait<sup>11</sup> montre un homme svelte au visage distingué, la bouche petite et gourmande, le menton glabre, les favoris en coup de vent, les paupières un peu lourdes, mais le nez bien marqué avec de beaux yeux noisette au regard doucement ironique – très séduisant somme toute.

Soudain, les événements se précipitèrent : «Paris le 20 janvier 1812, à minuit. – Je viens, cher Père, de recevoir l'ordre de partir à 2 heures pour Compiègne, d'où je vous écrirai pour vous indiquer l'endroit où vous pourrez adresser vos lettres...». C'est par ce billet hâtivement griffonné que prirent fin les années parisiennes de James Pictet : la campagne de Russie commençait. Ses missives hebdomadaires permettent de le suivre à la trace : Munster, Hanovre, Hildesheim, Magdebourg, Stettin, Wilna, Smolensk. «Malgré les marches forcées et les escortes de S.M. sur la route de Königsberg à Insterburg, écrivait-il le 20 juin, j'ai été assez heureux pour ne laisser qu'un seul cheval de ma remonte en arrière depuis Hanovre ; sur 101 chevaux, j'en ai amené 100 [...] cela m'a valu des compliments du maréchal Bessiere, duc d'Istrie, qui s'est trouvé sur ma route.»

Le 20 septembre 1812, James datait sa lettre du «bivouac sous les murs de Moscou» : «En parcourant un pays à peu près semblable à celui qu'on voit dans toute la Pologne,

<sup>10</sup> Lettre du 8 juillet 1809.

<sup>11</sup> Au Reposoir, salon de musique ; réplique attribuée à Firmin Massot à la BPU.

*Lettre autographe de James Pictet à son père, Moscou, 20 septembre 1812 (APP).*



grandes plaines mêlées de bois et marais, nous sommes arrivés, cher Père, le 14 sous les murs de Moscou [...]. Nous nous réjouissions de pouvoir enfin nous dédommager de nos fatigues et de nos privations, mais nos espérances ont été cruellement déçues. Le lendemain 15, je fus commandé, ainsi que beaucoup d'autres, avec une patrouille de 170 dragons montés, pour mettre l'ordre dans la ville. Le feu avoit déjà pris dans quelques quartiers sans qu'on pût savoir d'où cela venoit [...]. Le feu augmenta toujours et se communiqua de proche en proche dans la nuit du 15 au 16 et jusqu'au 17, de manière qu'à peu de chose près, toute cette immense cité a été la proie des flammes ainsi que toutes ses richesses. Quel affreux spectacle que celui des malheureux habitants! jamais on n'en vit de plus horrible! Le Palais des Czars nommé Kremlin, à force de peines et de soins, est resté à peu près intact et l'Empereur après l'incendie est revenu l'habiter [...]. On a envoyé reconnoître quelques parties non brulées pour nous loger. En attendant nous sommes au bivouac par une pluie abondante. J'ai fait faire une hutte en paille et feuilles [...] d'où je vous écris assis par terre.»

Un mois plus tard commencèrent à la fois l'hiver et la retraite. Souvent de piquet auprès de l'Empereur, James Pictet vécut dans les alertes: le 25 octobre, son régiment qui comptait à peine 550 chevaux dut repousser «plus de 3.500 Cosaques qui déjà étoient sur le quartier impérial et avoient pris un grand nombre de canons»<sup>12</sup>. Il passa le Dniepr le 19 novembre et la Bérézina le 27, la veille du jour où le pont s'effondra. Aux fatigues de la marche vint s'ajouter l'épreuve du froid: près de Wilna, le thermomètre descendit à 32 degrés au-dessous de zéro<sup>13</sup>. Le 26 décembre, après 69 jours de marche, James arrivait aux portes d'Elbing et écrivait à son père sa première lettre depuis Moscou: «J'ai un talon, un coin de nez et le bout des doigts gelés, mais légèrement, de manière à pouvoir continuer à agir et sans qu'il y ait le plus petit danger. Par dessus le marché, j'ai perdu une partie des mes effets, mon cheval d'escadron [...] est mort de fatigue et mon domestique malade au point que je crains tous les jours d'être obligé de le laisser en route [...]. Tous nos mouvemens ont empêché les nominations, de sorte que je suis et serai peut-être encore pour des siècles dans le même grade. C'est amusant!» Sur ce dernier point, James se trompait: le 18 février 1813, sa belle conduite durant la campagne lui valut d'être nommé chef d'escadron et le 28 novembre suivant, il fut promu officier de la Légion d'honneur.

Cependant, la retraite continuait: Posen, Berlin, Leipzig. «Etant seuls de cavalerie, écrivait-il<sup>14</sup> alors, nous avons toujours fait l'arrière-garde et nous avons eu par conséquent le plaisir de voir souvent Messieurs les Cosaques.» Le 2 mai 1813, il prit part à la bataille de Lutzen, «une des plus glorieuses pour le chef suprême et la nation française: une armée composée en grande partie, pour ne pas dire en entier de recrues, a fait des prodiges de valeur et culbuté l'armée prusso-russe»<sup>15</sup>. Les 27 et 28 août, il se battit devant Dresde: «On a pris grand nombre de drapeaux et de canons [...]. Cette glorieuse bataille rappelle les beaux temps d'Ulm et d'Austerlitz»<sup>16</sup>. Napoléon, cependant, avait remporté ses ultimes victoires et le 18 octobre, il essayait à Leipzig une défaite qui devait être décisive. La retraite s'accéléra: Erfurt, Gotha, Hanau. De Mayence, où il arriva le 1<sup>er</sup> novembre 1813, James pouvait écrire: «Je ramène en fort bonne santé mes deux domestiques et mes cinq chevaux, tout le monde n'a pas le même avantage [...]. Nous avons eu beaucoup de fatigues et de pluies à essayer dans cette retraite, mais tout cela n'est que bagatelles et pour ainsi dire un *tour des tranchées* comparé à celles de l'an passé.» Le mois suivant, James foulait de nouveau le sol de France. Il ne lui restait pas trois ans à vivre et cependant les deux événements majeurs de son existence étaient encore devant lui.

Ce fut du château de Gallitzin, situé à dix lieues de Moscou, que James, en pleine campagne de Russie, écrivit le 30 septembre 1812 une longue lettre à son père pour lui annoncer son intention de prendre femme: «Je vais avoir 36 ans et il est temps que je songe au mariage si je veux y songer jamais. Mon choix est donc fixé [...]. La personne dont il s'agit est M<sup>lle</sup> Menet. Mes sentiments pour elle ne sont point de la nature des passions folles, c'est un goût raisonné, fondé sur son rare mérite». Entiché comme il

## James Pictet-Menet

<sup>12</sup> Lettre du 26 décembre 1812.

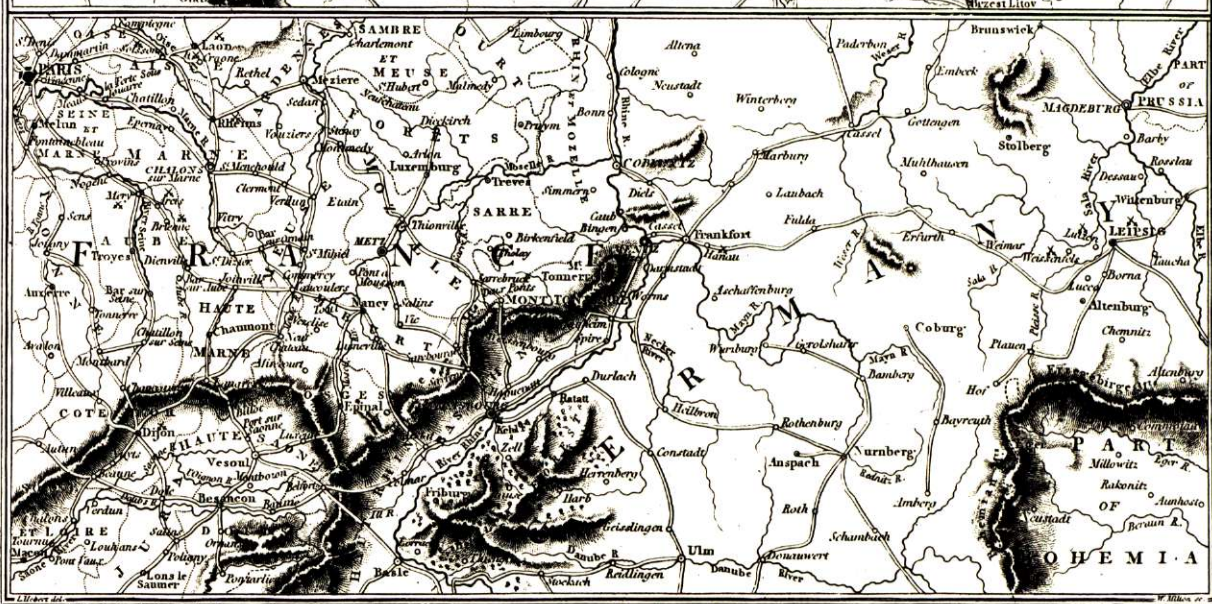
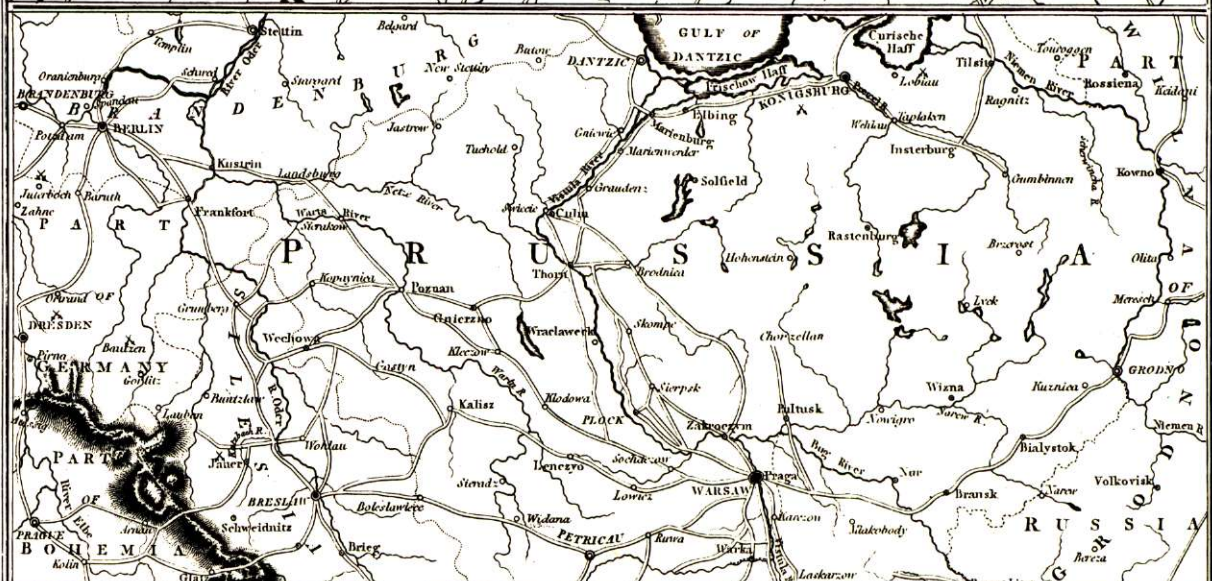
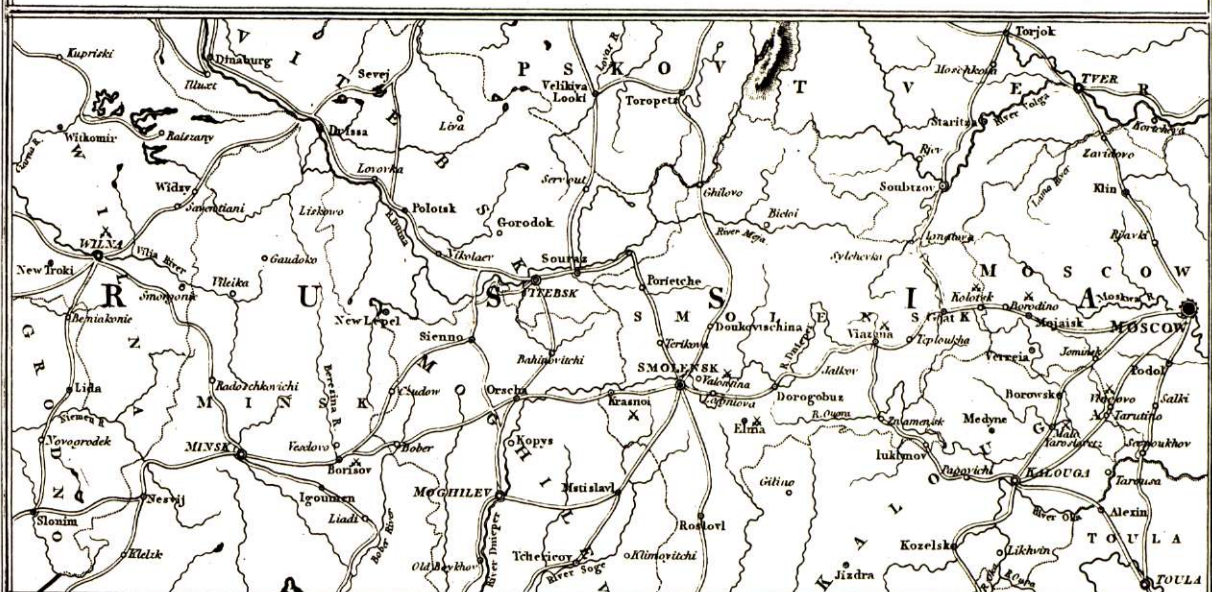
<sup>13</sup> 26 degrés Réaumur, écrit-il.

<sup>14</sup> Lettre du 9 mars 1813.

<sup>15</sup> Lettre du 9 mai 1813.

<sup>16</sup> Lettre du 29 août 1813.

A MAP exhibiting the Retreat of the FRENCH ARMY from MOSCOW to PARIS.



References - K. Place where banks were fought. Published by R. Bowyer Ball, Map London no 104. 1812.

l'était de distinctions et de noblesse, Isaac Pictet ne l'entendit pas de cette oreille: «Si tes grands-pères Pictet et Lullin étoient vivans, quel haut le corps ne leur aurois-je pas vu faire en leur présentant ta proposition!» Pourquoi James voulait-il «descendre volontairement de sa caste»? et épouser une personne «dont le père n'avoit jamais été qu'un étranger» à Genève? «Tu es le maître de passer, si mes tendres réflexions ne te ramènent, concluait<sup>17</sup> Isaac Pictet, mais [...] je te préviens que je garde copie de cette lettre pour la produire» au besoin. Le fils tint tête au père et réfuta point par point son argumentation, dans une nouvelle épître écrite du village de Schernitz, à cinq lieues de Leipzig, le 13 mars 1813. Il s'y donna l'avantage d'ironiser sur les alliances que Jean-Armand Tronchin des Délices, «avec toute sa morgue» et son propre oncle Thellusson avaient contractées naguère dans la famille Labat, où «le grand-père menoit la brouette de teinturier».

Nonobstant les objurgations paternelles, James demanda donc au Ministre de la Guerre l'autorisation de se marier à Genève. Le 14 décembre 1813, étant à Metz, il obtint sa permission et son congé. Il se mit en route le 18, arriva à Genève le 23 – pour apprendre que les Autrichiens avaient repris l'offensive et pénétraient en Suisse. Il ne resta «dans la maison paternelle»<sup>18</sup> que 48 heures et repartit le 26 sans avoir rien conclu.

Le 3 janvier 1814, James Pictet reçut l'ordre de prendre le commandement de son régiment en l'absence du général Chouard. La campagne de France commençait. Dix jours après, lors d'un engagement à Percy-le-Pautel, une balle lui traversait la poitrine. «On s'était battu toute la journée, a raconté un témoin<sup>19</sup>. Le soir, un mouvement de retraite fut commandé pour prendre une nouvelle position. Voyant qu'un malheureux tambour, qui s'était emparé d'un fusil, s'acharnait à tirer et allait se faire prendre, M. Pictet se porta au galop vers lui pour le forcer à revenir. Au moment même où il lui en donnait l'ordre, il reçut une balle en pleine poitrine. Il tomba de cheval et une charge supérieure de l'ennemi contraignit les dragons à battre en retraite sans pouvoir, malgré leurs efforts, emporter leur brave colonel. Celui-ci fut ramassé sur le champ de bataille par les Autrichiens, qui le transportèrent à Langres.»

Le projectile «ayant contourné les côtes sans rien attaquer d'essentiel», la blessure ne fut pas mortelle. Elle était cependant profonde: «Durant les deux premiers jours, la flamme d'une bougie tenue à l'entrée de l'une des plaies, recevait l'impression de l'air qui s'en échappait.<sup>20</sup>» Tout suppurant, James dut rester alité plus de trois mois, en proie à des accès de fièvre dont la violence se mesure à l'écriture délirante de ses lettres. Tandis que le maréchal Mortier, duc de Trévise, le citait à l'ordre du jour pour sa bravoure, parents et amis s'empressaient à son chevet. Jean-Gaspard Prevost-Pictet, un camarade d'enfance, se trouva providentiellement à Langres et lui prodigua les premiers réconforts. Puis survint Charles Pictet-de Rochemont, récemment nommé secrétaire général de l'Administration des pays conquis par les Alliés. Au début de février, son frère Louis vint s'établir à demeure auprès de lui. Enfin, comme la convalescence tardait, Mary Menet entreprit de faire elle-même le voyage de Langres dans la dernière semaine de mars. L'expédition était périlleuse, car la guerre continuait et la ville faillit être reprise par les Français à ce moment précis – mais elle fut décisive: la présence de sa bien-aimée redonna courage au blessé; et le dévouement héroïque de la jeune femme impressionna Isaac Pictet au point de faire tomber ses résistances: «Il me semble à cette heure, écrivait-il<sup>21</sup> à Mary le 12 avril, qu'il m'est permis de dépasser les formalités d'usage [...]. Je pense que vous devez rentrer à Genève la femme de mon fils.»

Avec mille précautions, le retour de James à Genève fut organisé à la fin d'avril 1814. Le 17 juillet suivant, au temple de Genthod, son mariage avec Antoinette-Marie dite Mary Menet était célébré dans l'intimité. Parmi les quelque 55.000 livres de biens que l'épouse se constitua en dot<sup>22</sup> figurait la moitié d'un domaine sis à Sécheron, que Mary possédait en indivis avec son frère Jean-François et qu'elle ne tarda pas d'ailleurs à reprendre<sup>23</sup> entièrement. Ce fut là que les nouveaux mariés s'établirent. Par une curieuse coïncidence, cette propriété du bord du lac, où le premier BIT devait

## James Pictet-Menet

<sup>17</sup> Lettre du 22 décembre 1812.

<sup>18</sup> Isaac PICTET, «Notice historique», I, 226.

<sup>19</sup> «Souvenirs» de Jacques Merienne-Soiron, cités par Edmond Pictet, d'après un ms non retrouvé.

<sup>20</sup> Lettre de Charles Pictet-de Rochemont à son frère Marc-Auguste, 31 janvier 1814.

<sup>21</sup> APP (minute autographe).

<sup>22</sup> AEG, R.-J.-G. Prevost not., XXVI, 70 (14 juillet 1814).

*Carte de la retraite de Russie, par W. Milton, 1815 (gravure, 380/250 mm.).*

## Chapitre 39



Mary Pictet-Menet âgée (pastel anonyme, 670/535 mm.; à M. Albert Vernet).

<sup>23</sup> AEG, J.-L. LeFort not., II, 184 (4 juin 1816).

<sup>24</sup> Cf. AEG, Ms hist. 319/4, n° 484 (notes d'Ed. Barde).

<sup>25</sup> Cf. la lettre du D<sup>r</sup> Despine au D<sup>r</sup> Maunoir, Annecy, 12 octobre 1814: MHS, Ms Z 59.

<sup>26</sup> Lettre de James à son père, Sécheron, 15 juin 1816.

<sup>27</sup> AEG, J.-L. LeFort not., III, 281 (1 août 1816).

<sup>28</sup> Cf. «Notice historique», I, 232.

<sup>29</sup> Cf. Alexandre LOMBARD, «Notes sur la famille Menet», *Isabeau Menet, prisonnière à la Tour de Constance, 1735-1750*, G. 1873, 111-119.

<sup>30</sup> Paris, 1839, I, 173-180.

<sup>31</sup> AEG, J.-C.-F. Janot not., 13 août 1846.

s'édifier deux siècles plus tard, avait fait partie du domaine de Varembe<sup>24</sup> que les Pictet de la branche aînée, on l'a vu, possédèrent pendant cinq générations.

Grâce aux démarches multipliées de son père, James réussit à obtenir du gouvernement de Louis XVIII, le 7 août 1814, une demi-solde avec rang de lieutenant-colonel et promesse d'être remis en activité dès son rétablissement. A Genève, il fut élu membre du Conseil Représentatif de la République, le 26 septembre 1814.

Ses plaies, cependant, purulaient encore. Malgré deux cures à Aix-en-Savoie, où le docteur Despine<sup>25</sup> l'entoura de soins, malgré le dévouement de son épouse, malgré les «pillules et bouillons d'escargot»<sup>26</sup>

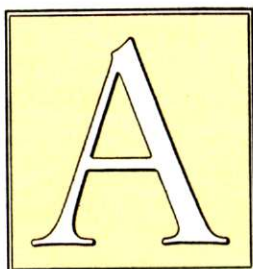
du docteur Butini, on ne put le guérir. James mourut à Sécheron, en septembre 1816, dans la 39<sup>me</sup> année de son âge et sans postérité.

Ses dernières dispositions<sup>27</sup> révélèrent la profondeur du lien qui l'attachait à sa femme: il faisait d'elle, en effet, son héritière universelle, stipulant cependant qu'après le décès de Mary, la moitié de ses biens devrait revenir à son frère Louis ou aux héritiers naturels de celui-ci. «Si je ne nomme point ici Monsieur le Comte Isaac Pictet, mon digne et respectable père, c'est que la loi lui assigne une part dans ma succession.» On s'aperçut néanmoins que ces dispositions n'étaient pas conformes à la législation en vigueur et Mary accepta que l'héritage soit simplement partagé par moitié entre Louis Pictet et elle<sup>28</sup>.

Mary survécut près de quarante ans à son glorieux et éphémère époux. Sa famille, originaire du Vivarais où elle possédait le vaste domaine de Royas près de Beauchastel, avait fourni à la foi huguenote l'une de ses martyres en la personne d'Isabeau Menet<sup>29</sup>, qui fut emprisonnée à la Tour de Constance au temps de Marie Durand. Le père de Mary, François Menet, ayant fait carrière dans le négoce et la banque à Turin, puis à Londres, avait acquis en 1771 la bourgeoisie d'Yverdon. De son mariage avec Charlotte-Robertine Achard, il eut deux enfants: Mary, née en 1780; et Jean-François, qui épousa en Angleterre une Cazenove.

James n'avait point exagéré en attribuant à Mary un «rare mérite». Tout ce que l'on sait d'elle révèle une femme de valeur. Sous la Restauration, après son veuvage, elle tint un salon qui réunissait tous les mardis «l'élite de la société genevoise». Alexandre Andryane, illustre «prisonnier d'Etat» et *carbonaro*, lui a consacré une page lyrique de ses *Souvenirs de Genève*<sup>30</sup>. Mary Pictet-Menet fut aussi, de 1832 à 1853, la caissière de L'Établissement des orphelines protestantes. Demeurant ordinairement dans la maison Sellon, à la rue des Granges, elle vendit<sup>31</sup> son domaine de Sécheron en 1846 et mourut en 1854, à l'âge de 74 ans.

## La fin de la branche aînée



partir de François-Pierre Pictet le Géant, la branche aînée de la famille ne réside plus à Genève. Réduite à un seul représentant mâle par génération, elle a survécu jusqu'au dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, sans présenter rien de remarquable.

**PIERRE-ISAAC.** – Né à Saint-Pétersbourg en 1766, seul fils de François-Pierre, Pierre-Isaac suivit son père lorsque celui-ci quitta à la fois la Russie et sa femme en 1776. Garçonnet de dix ans, il fut confié à sa tante Catherine Pictet<sup>1</sup>. En 1782, il avait pour précepteur l'Allemand Gorckhardt, de Gotha, qui lui enseignait le latin, la religion et l'histoire; il étudiait la géométrie avec l'astronome Jean Trembley et prenait aussi des leçons de violon et de harpe<sup>2</sup>. Il fit ensuite un apprentissage de commerce et de banque. Tout jeune, il s'affilia à la loge maçonnique «L'Union»<sup>3</sup>, qui groupait la plupart des négociants de Genève et où devait être initié plus tard le prince Edouard, duc de Kent, futur père de la reine Victoria.

En 1787, Pierre-Isaac rejoignit son père en Angleterre et débuta comme précepteur et professeur de français<sup>4</sup> chez le révérend Naylor, à Chelmsford (Essex), avant de trouver un emploi chez MM. Thellusson frères & C<sup>ie</sup>, banquiers à Londres<sup>5</sup>. C'est dans la banque qu'il fit ensuite carrière jusqu'à sa mort, à Londres d'abord, puis à Paris, où il s'installa sous la Restauration.

## Chapitre 40

<sup>1</sup> Cf. Isaac PICTET, «Notice historique», I, 131.

<sup>2</sup> Cf. sa lettre à Albert Gallatin du 11 février 1782: New York, New York Historical Society, Gallatin Papers.

<sup>3</sup> Cf. François RUCHON, *Histoire de la Franc-maçonnerie à Genève de 1736 à 1900*, G., 1935, 70-71.

<sup>4</sup> Cf. sa lettre à Jean-André DeLuc du 1 janvier 1788: AEP, H 17.

<sup>5</sup> Cf. sa lettre à Isaac Pictet, Londres 16 octobre 1797: Reposoir, Bibliothèque.

Mon fils vient de partir après avoir  
 passé 3 semaines avec moi, je crois que  
 certainement il reviendra le 1<sup>er</sup> Fev. car  
 adieu de part sachant que je t'écris pour  
 nos amis, il m'a chargé très expressément  
 de t'apurer de son respect. Mon épouse &  
 ma petite le font leurs amis et te prouvent  
 de faire agréer mon sincère hommage de  
 Madame Pictet je te prie d'agréer la assurance  
 du sincère attachement que ta mère pour  
 l'avis ton ancien camarade  
 P. Pictet

J'ai eu plaisir à en voir revenir  
 de la Bas de la St. d'aujourd'hui

Fragment d'une lettre autographe  
 de Pierre-Isaac Pictet-Dubey  
 à Jean-Marc-Jules Pictet-Diodati,  
 Paris, 30 août 1818 (AEP,  
 H 3/g).

*Lettre doublement autographe  
du général Cambronne et de son  
épouse Mary Osburn, Nantes,  
21 et 25 novembre 1839 (AEP).*

## Chapitre 40

En 1796, Pierre-Isaac avait épousé Charlotte-Amélie Amédroz, dont le père, un horloger d'origine neuchâteloise, comptait parmi les bienfaiteurs de la Société des Suisses et Genevois de Londres. Le parti n'était pas mauvais, car Charlotte était fille unique et elle avait «des parents riches». Un fils naquit<sup>6</sup> de cette union, le 1<sup>er</sup> février 1798 qui fut baptisé à la mode britannique Pierre Amédroz, soit Peter A. Malheureusement, la mère mourut peu après la naissance de l'enfant. En janvier 1808, Pierre-Isaac se remaria avec une autre Suissesse de Londres, Jeanne-Isabeau Dubey<sup>7</sup>, fille de Jean-Philippe Dubey, de Grandcour, et d'Isabeau Meiller, de Bevaix. Cette seconde épouse donna à Pierre-Isaac une fille unique, Isabelle née en 1809.

On ne sait presque rien de la vie privée de Pierre-Isaac. A Londres, il exerça de 1812 à 1816 les fonctions de trésorier de l'Église suisse, à laquelle il avait rendu déjà maints services<sup>8</sup>. Quelques rares documents épistolaires montrent qu'à Paris, les Pictet-Dubey pratiquaient une large hospitalité: en 1826-1827, ils reçurent par exemple une jeune Suédoise, nommée Agathe Bremer, dont la sœur aînée Frederika<sup>9</sup> commençait alors une carrière littéraire qui allait faire d'elle la romancière nordique la plus célèbre du XIX<sup>e</sup> siècle.

Pierre-Isaac mourut à Paris le 15 septembre 1828, à l'âge de 62 ans. Sa seconde femme lui survécut jusqu'en 1860.

PETER A. ET ISABELLE. – Né à Londres en 1798, mort célibataire en 1876, le dernier Pictet de la branche aînée passa presque toute sa vie en Grande-Bretagne, où il fit une carrière modeste: en 1818 il entra dans les bureaux de l'Amirauté<sup>10</sup>, puis devint le «commis de confiance» d'une grande maison de la City, Frederic Huth & Co.

Esprions que la  
petites villes des bords du  
Jeman qui a produit  
tant d'honnors distingués  
conservera un indépendance  
qui lui est si précieux  
et dans laquelle elle se  
saurait occuper l'histoire  
en offre de brèves  
preuves le rang qu'elle  
s'est acquis dans les  
lettres et les sciences.  
Vous remercient  
encore de votre très  
aimable souvenir, je  
vous prie de croire, mon  
cher Cousin, à mon  
bien sincère dévouement  
P. A. Pictet

Edmond Pictet, qui l'avait connu personnellement à Londres, le décrit comme «un homme fort original et d'esprit et d'extérieur, à la physionomie fine et intelligente [...] très cultivé et d'un caractère vif, parfois même emporté». Les quelques lettres qui subsistent de lui montrent qu'il écrivait le français avec une certaine élégance. De son enfance nourrie des victoires de Nelson et de Wellington, il avait conservé une haine invétérée contre «le despotisme de Buonaparte»<sup>11</sup>.

Peter A. maintint jusqu'au bout ses liens avec sa patrie et sa famille. Comme son père, il fut un membre zélé de l'Église suisse de Londres, où il exerça même la fonction d'ancien. Le 2 janvier 1857, lors d'un *meeting* organisé par les Suisses de Grande-Bretagne, il pro-

<sup>6</sup> Cf. sa lettre à Isaac Pictet, Londres, 23 février 1798: Reposoir, Bibliothèque.

<sup>7</sup> Dubey, et non pas Debey, ni Deley, comme l'écrivent Edmond Pictet, Albert Choisy et d'autres: cf. AEG, Ch. Binet not., vol. 91, n° 94.

<sup>8</sup> Cf. *L'Église suisse de Londres, notice historique*, Londres, 1952, 109.

<sup>9</sup> Cf. la lettre des deux sœurs Bremer à M<sup>me</sup> Pictet-Dubey, Arsta, 20 mars 1827: AEP, H 3/h.

<sup>10</sup> Cf. Isaac PICTET, «Notice historique», I, 131, note annexe.

<sup>11</sup> Cf. sa lettre A.-P.-J. Pictet de Sergy du 24 avril 1876: AEP, H 17/h.

*Fragment d'une lettre autographe  
de Peter A. Pictet à Amédée-  
Pierre-Jules Pictet de Sergy,  
Londres, 5 septembre 1861  
(AEP, H 17/g).*

nonça un discours plein de feu et de patriotisme sur l'affaire de Neuchâtel, qui mettait aux prises la Prusse et la Confédération helvétique. On le voit, dans une lettre à Amédée-Pierre-Jules Pictet de Sergy<sup>12</sup>, discuter avec érudition des rapports de Bénédicte Pictet avec l'archevêque de Cantorbéry et devant l'arbre généalogique de la famille, il ne chercha pas à dissimuler sa fierté: «Notre Race, s'écria-t-il<sup>13</sup>, peut y voir avec un orgueil légitime que ses membres ont figuré honorablement dans les annales de leur Patrie.»

Peter A. Pictet mourut à Londres, Gordon Square n° 5, à l'âge de 78 ans.

Sa demi-sœur Isabelle, qui était de dix ans sa cadette, vécut jusqu'en 1891. Après avoir habité longtemps avec sa mère, à Paris, à Nantes, ailleurs encore, elle vint s'établir à Genève en 1861 et passa à la rue Beauregard les trente dernières années de sa vie. Elle était pour la famille «la cousine Isabelle», mais à sa mort, ses héritiers naturels se trouvèrent être les petits-enfants de feu M<sup>me</sup> Guillaume Suchard, née Louise-Sophie Dubey, ses cousins au cinquième degré du côté maternel. On ignore hélas auquel de ces lointains parents de Neuchâtel, de Paris et d'Alsace allèrent les neuf portraits encadrés, les quatre albums de photographies, les miniatures et les cachets que mentionne<sup>14</sup> l'inventaire après décès de ses biens: cette iconographie irrémédiablement dispersée aurait restitué sans doute les visages aujourd'hui perdus des derniers Pictet de la branche aînée.

<sup>12</sup> AEP, H 17/g (5 septembre 1861).

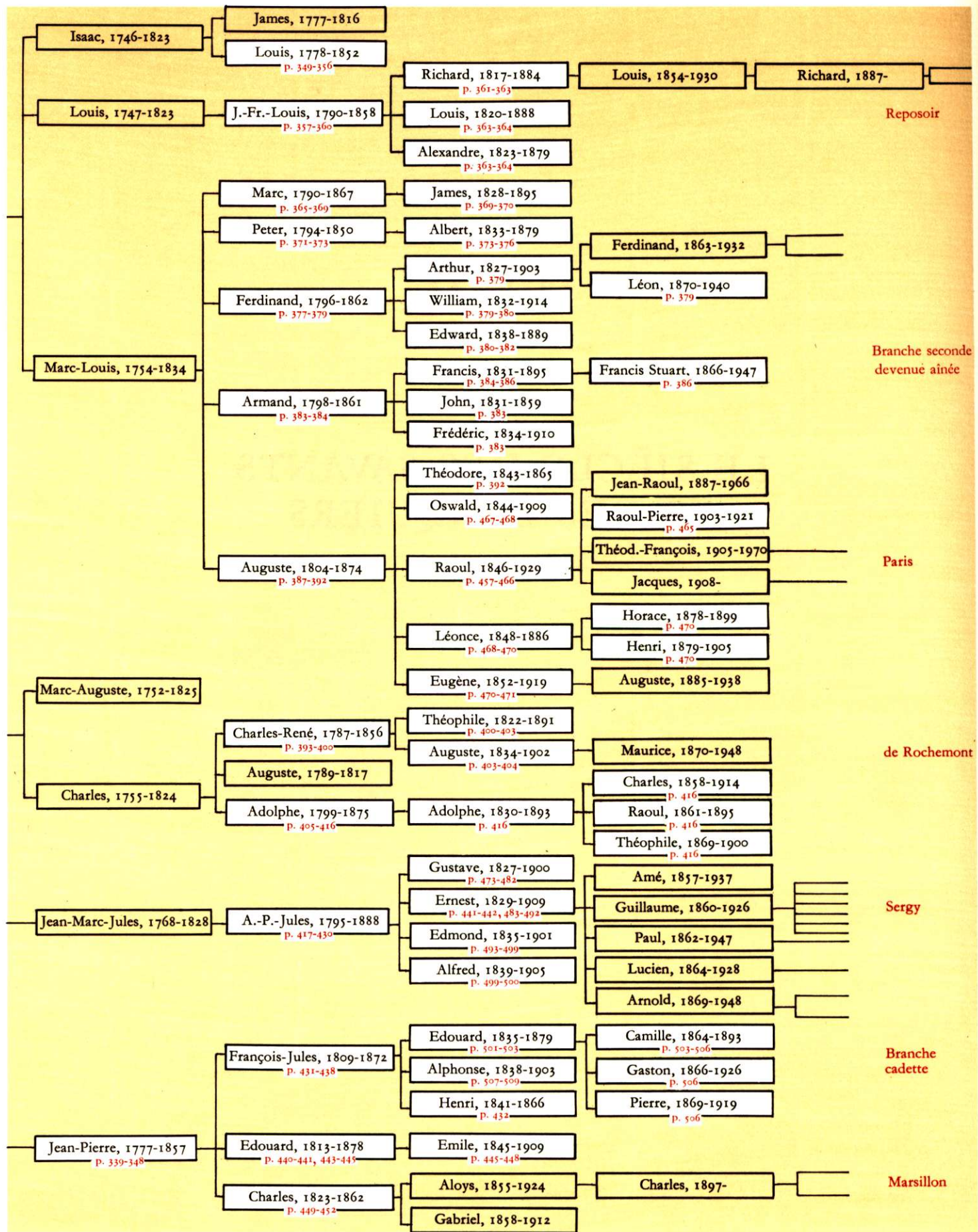
<sup>13</sup> AEP, H 17/h (24 avril 1876).

<sup>14</sup> AEG, Ch. Binet not., vol. 91, n° 94. (13 avril 1892).

Livre VI

LE SIÈCLE DES SAVANTS  
ET DES BANQUIERS





# Le siècle des savants et des banquiers

## Introduction

Entre l'âge des Révolutions bourgeoises et celui des Guerres mondiales, le XIX<sup>e</sup> siècle se caractérise en Europe par sa stabilité politique et ses longues périodes de paix. Traumatisées par l'aventure napoléonienne, les monarchies restaurées se liguent dès 1814 en une «Sainte Alliance» pour le maintien de l'ordre politique et social. Sous des formes diverses et malgré l'opposition des élites libérales, ce système conservateur prévaut tout au long du siècle. Périodiquement, des révolutionnaires montent sur les barricades : flambées sans lendemain. En 1848, pourtant, un grand souffle passe et nombreux sont ceux qui, de la Seine au Danube, croiront revivre 1789. Mais en France, la République ne durera pas quatre ans et partout ailleurs, les mouvements populaires seront rapidement réprimés. A l'Europe de Metternich succède celle de la reine Victoria, incarnation de la stabilité politique et de la pérennité sociale. Les seuls changements que le XIX<sup>e</sup> siècle apporte à la carte de l'Europe telle que l'avait dessinée le Congrès de Vienne sont le fait des nationalismes conquérants : la Grèce s'émancipe du joug ottoman, l'Italie fait son unité sous l'égide de la monarchie sarde, les Etats allemands tombent les uns après les autres dans l'orbite prussienne.

Reine d'Angleterre et impératrice des Indes, Victoria symbolise aussi le colonialisme triomphant. Sans remords ni mauvaise conscience, les Européens se lancent à la conquête de la Terre. Grâce à leurs armes redoutables et à leurs techniques efficaces, fruits du progrès industriel, ils se taillent en Asie et en Afrique de vastes empires où bientôt affluent affairistes et missionnaires. Tandis que les peuples exotiques alimentent le folklore des expositions universelles, l'Europe organise les autres continents à sa convenance. Le percement des isthmes de Suez et de Panama donnera un élan irrésistible à ce grand trafic mondial.

En Europe, cependant, sous l'apparente stabilité de cette époque prospère, d'importantes mutations s'accomplissent en profondeur. Le développement des industries accélère l'exode rural. Dans les faubourgs fumeux des grandes villes s'entasse un prolétariat miséreux, qui repousse les secours paternalistes des Eglises établies et met son espoir dans la révolution sociale. Des théoriciens, en effet, ont analysé les lois de l'économie, dénoncé les périls de l'industrialisation et prôné des modèles nouveaux de société. Se dégageant de la masse de ces publicistes, Karl Marx, avec une fougue de prophète en colère, fait le procès du capitalisme. Désormais, le monde du travail s'organise lentement par-dessus les frontières, les religions et les langues, infléchissant les destinées économiques de l'Europe.

Dans le domaine des lettres et des arts, l'Occident se renouvelle aussi. Le romantisme, qui triomphe à partir d'Hernani (1830), s'étend à toutes les formes d'expression : sculpture, peinture, poésie et musique. L'opéra connaît son âge d'or et la photographie fait ses débuts, tandis que l'éclectisme prétentieux qui règne en architecture s'immortalise dans la construction des casinos et des gares de chemin de fer.

Les sciences, la médecine et la technique, cependant, accomplissent d'immenses progrès. Tel qui dans sa jeunesse s'éclairait à la poix, circulait en chaise à porteur et se saignait pour tout remède, achèvera son existence avec la lumière électrique, les premières automobiles, les machines frigorifiques et les antiseptiques.

Pour Genève, le XIX<sup>e</sup> siècle est une période d'affrontements politiques, de luttes religieuses et d'intense activité intellectuelle et artistique.

A la chute de l'Empire napoléonien, après avoir fièrement proclamé à la face de l'Europe la restauration de son indépendance et de sa souveraineté, la République est admise au sein de la

## Introduction

Confédération suisse, dont elle devient le vingt-deuxième canton. Dans les délicates négociations de ces années décisives, Charles Pictet-de Rochemont, «premier citoyen du Canton de Genève», joue un rôle prépondérant.

Le régime de la Restauration va durer l'espace d'une génération. A l'abri des régiments et de la neutralité helvétique, les Genevois, pour la première fois depuis des siècles, éprouvent un sentiment de sécurité. Le gouvernement conservateur, intègre et éclairé, favorise l'agriculture plutôt que l'industrie, accomplit une œuvre limitée mais réussie de rénovation urbaine (la Corraterie, les quais, le pont des Bergues) et, dans un canton désormais mixte, préserve l'équilibre entre vieux protestants et nouveaux catholiques. Les arts s'épanouissent. Autour d'Adam Töpffer, de Firmin Massot, puis de Calame et de Diday, une véritable Ecole de peinture genevoise prend naissance. La poésie, pour la première fois, fleurit à Genève et la musique aussi. Liszt enseigne le piano aux jeunes filles de bonne famille, une Société de chant sacré est fondée. Sur les pas de Byron et de Shelley, des milliers de touristes viennent admirer de nouveau le panorama inaltéré du lac et des Alpes, tandis que Rodolphe Töpffer invente les voyages en zig-zag et lance des bandes dessinées qui dérident jusqu'au vieux Gœthe. «27 ans de bonheur», dira-t-on plus tard.

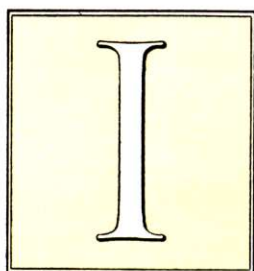
Ce bonheur, cependant, n'est pas également ressenti. Le pouvoir politique reste concentré entre les mains d'un certain nombre de familles notables et la petite bourgeoisie, qui en est exclue, entre de nouveau dans la voie des revendications. Grâce à James Fazy, elle accomplit en 1846 la révolution qu'elle avait tenté de faire, sans succès durable, en 1782, en 1792 et en 1841. Au régime conservateur succède alors un régime radical, imbu de démocratie mais souvent peu scrupuleux, et dont le règne houleux plonge Genève dans une longue période d'agitation politique et religieuse. Les vieilles institutions sont mises au pas sans ménagement, à commencer par l'Académie. De nouveaux quartiers se créent à l'emplacement des fortifications enfin démolies. Des bâtiments publics sont construits partout. En dix ans, la population urbaine passe de 33.000 à 45.000 habitants. Et le chemin de fer fait son apparition, achevant de bouleverser le paysage et les habitudes.

Les Pictet désormais sont dans l'opposition. Les uns, tels Amédée-Pierre-Jules Pictet de Sergy, trouvent dans l'étude du passé une compensation à leurs ambitions déçues. D'autres, au contraire, se lancent dans la mêlée: en octobre 1846, Charles Pictet de Troinex fait le coup de feu contre les Radicaux du Faubourg; lors de la tragique journée du 22 août 1864, Théophile Pictet de Rochemont marche en tête du cortège des Indépendants. Sur le plan parlementaire, Gustave Pictet combat James Fazy non en conservateur, mais en démocrate authentique, adversaire d'autant plus redoutable. D'autres encore, hommes de conciliation, joueront leur rôle à l'heure du cessez-le-feu, tels Pictet-Baraban et surtout son fils François-Jules Pictet-De la Rive. Enfin, dans ce siècle où la famille retrouve le goût de la politique, on voit plusieurs de ses membres assumer d'importantes charges au plan municipal et communal: Pictet-Baraban à Troinex, Albert Pictet à Bardonnex, Auguste Pictet-de Bock à Plainpalais, Edward Pictet en ville, Louis Pictet à Pregny et Ernest Pictet-Cayla au Petit-Saconnex.

Mais pour les Pictet, comme pour plusieurs autres grandes familles patriciennes, le XIX<sup>e</sup> siècle est aussi celui des savants. A la suite de Marc-Auguste Pictet, qui reste jusqu'à sa mort en 1825 l'une des illustrations de l'Académie de Genève, nombreux sont les membres de la famille qui se consacrent à l'étude de la physique et des sciences naturelles: Jean-Pierre Pictet-Baraban, son fils François-Jules Pictet-De la Rive, introducteur de la paléontologie à Genève, son petit-fils Edouard Pictet-Mallet et son arrière-petit-fils Camille Pictet forment dans la branche cadette une dynastie de quatre générations de savants. La branche aînée en produit aussi, et non des moindres: le major Adolphe Pictet, dit l'Universel, se distingue par ses travaux de balistique aussi bien que par ses recherches sur l'origine des langues, et Raoul Pictet, en parvenant à liquéfier l'oxygène, donne l'essor à une industrie nouvelle: la production artificielle du froid.

C'est enfin au XIX<sup>e</sup> siècle que prend naissance la grande tradition bancaire des Pictet. Si la maison fondée par Jean-François-Louis Pictet-Calandrini ne survit pas au décès de son fils Richard, la banque De Candolle, Turrettini & C<sup>ie</sup>, où Edouard Pictet-Prevost entre en 1841, porte dès cette époque le nom de Pictet dans sa raison sociale. Ernest Pictet-Cayla et son fils Guillaume contribueront à en faire un établissement de renommée internationale.

## Jean-Pierre Pictet-Baraban (1777-1857)



Issu du rameau cadet de la branche cadette de la famille, Jean-Pierre Pictet-Baraban, fils unique du syndic et astronome Jean-Louis Pictet-Mallet, appartient encore à la onzième génération des Pictet genevois, bien qu'il soit le contemporain des premiers rejetons de la douzième génération. La veine politique se double chez lui de ce penchant pour les questions scientifiques et agronomiques qu'on retrouve chez ses cousins Marc-Auguste Pictet, Pictet-Diodati et Pictet-de Rochemont. Comme eux aussi, il réussit à force de labeur et de persévérance à redres-

ser une situation de fortune que la mort prématurée de son père, plus encore que la Révolution, avait singulièrement compromise.

En effet, né en 1777, Jean-Pierre avait à peine quatre ans et demi quand son père mourut. Il grandit entouré de femmes: sa mère, née Marguerite Mallet, ses sœurs aînées Julie et Isabelle, sa tante célibataire Isabelle Mallet (1743-1798), sans oublier sa grand-mère, Dorothee Mallet-Favre, décédée en 1802 à l'âge de 86 ans. Une partie de son enfance se passa à la campagne. Ses sœurs et lui avaient hérité la maison et les vignes paternelles de Féchy<sup>1</sup>, où la famille se rendait au moment des vendanges. Dorothee Mallet-Favre, d'autre part, possédait à Avully, dans la Champagne genevoise, un important domaine<sup>2</sup> qui avait appartenu aux Delajoux, vieille famille du terroir, puis aux Saladin. Le mariage d'Hélène Saladin avec François Favre, et celui de Dorothee Favre, leur fille, avec Jean-Robert Mallet le firent passer d'une famille dans l'autre. On peut le voir aujourd'hui encore à peu près tel que le connut Jean-Pierre Pictet: au bout du village, un portail sans prétention ouvre sur une cour pavée que bordent à gauche la maison d'habitation, à droite les bâtiments ruraux, et que prolonge, côté Jura, une magnifique terrasse ombragée de marronniers, dominant des prés coupés de haies qui descendent en pente douce jusqu'au lit du Rhône. La maison de maître date d'avant 1738, mais fut remaniée à plusieurs reprises, ainsi qu'en témoignent ses étages décalés et son plan enchevêtré. Au demeurant, c'est une bonne et solide bâtisse à grand toit, dont le style s'apparente à celui des fermes savoyardes de la région. La tour carrée qui la flanquait autrefois – à moins que ce ne soit le belvédère aménagé par Jacques-André Mallet en 1782 pour son observatoire – lui valut le nom de «château», que ne justifie aucune origine seigneuriale.

A l'Académie où il entra<sup>3</sup> à 15 ans, Jean-Pierre eut pour condisciples Jean Picot, Pierre Girod et Augustin-Pyramus de Candolle, qui formèrent avec lui un quatuor inséparable qu'on retrouve dans l'auditoire de philosophie, puis dans celui de droit. A chaque promotion, Candolle et Pictet signèrent ensemble le «Livre du Recteur»<sup>4</sup>. «Nous suivions les leçons de concert, rapporte Candolle dans ses *Mémoires*, nous en faisons les extraits en commun; nous nous promenions toujours ensemble». De la main de Jean-Pierre subsistent<sup>5</sup> des notes prises au cours de philosophie de Pierre Prevost ainsi qu'aux cours de physique (générale et particulière), de chimie et de minéralogie de Marc-Auguste Pictet, soigneusement reliées en cinq volumes.

Les sciences naturelles, en plein essor, exerçaient alors un incontestable attrait sur la jeunesse genevoise. Avec son ami Jean Picot, Jean-Pierre escorta le célèbre naturaliste

## Chapitre 41

<sup>1</sup> Ce domaine fut vendu le 11 août 1803 à Suzanne Cusin, veuve de Charles-Léopold Sternberg, pour 28.700 fr.: Lausanne, Archives cantonales vaudoises, Db 30, notaire J.-Ch. Menthonnex, minutaire D, 169-175.

<sup>2</sup> Actuellement à M. Robert Mottu. Cf. Ed. BARDE, *Anciennes maisons de campagne genevoises*, G. 1937, 152-153; AEG, Ms hist. 319/1,7; et Pierre BERTRAND, *Avully commune genevoise*, G. 1952, 33-34.

<sup>3</sup> *Livre du Recteur*, n° 6777 (12 juin 1792).

<sup>4</sup> *Ibid.*, nos 6819 et 6822; 6848 et 6850.

<sup>5</sup> Augustin-Pyramus DE CANDOLLE, *Mémoires et souvenirs* publiés par son fils, G.-Paris, 1862, 34.

<sup>6</sup> APT.

Déodat de Dolomieu, qui parcourait les Alpes de Savoie en septembre 1796. Ce fut à l'instigation de ce savant qu'il alla passer ensuite six mois à Paris, de novembre 1796 à fin mai 1797, en compagnie de Picot et de Candolle<sup>7</sup>.

Ce séjour parisien fut une réussite. Reçu d'abord chez l'astronome Jérôme Lalande, Jean-Pierre vint occuper bientôt avec ses deux camarades le petit logement que Dolomieu leur avait retenu dans les mansardes de l'hôtel de la Rochefoucauld, rue de Seine, où il avait lui-même son appartement. Presque chaque jour, les trois Genevois venaient frapper à sa porte et profiter de son incomparable conversation. « Nous suivîmes pendant le semestre d'hiver, rapporte Candolle<sup>8</sup>, les cours de physique expérimentale de MM. Charles et de Parcieux, de chimie de MM. Fourcroy et Vauquelin, de minéralogie de M. Haüy, d'anatomie de MM. Portal et Cuvier, de littérature de M. Fontanes, et nous assistâmes à quelques leçons de presque tous les professeurs de Paris. Les distances des divers établissements auraient rendu un pareil travail impossible à continuer dans toute sa rigueur, mais nous nous partageâmes la besogne. Nous suivions tous trois le seul cours de M. Charles, parce qu'il était entièrement composé d'expériences; quant aux autres, nous allions alternativement et séparément à chacun d'eux,

## Chapitre 41

Monsieur

Le sacrifice de ma campagne est pour des raisons particulières le plus grand que je puisse faire, mais il est encore trop éloigné de celui que je sens que mériterait Mademoiselle votre fille, pour que j'aie besoin d'une réflexion ultérieure pour me décider à la faire & obtenir par là un bonheur dont dépend celui du reste de ma vie. Quant à la condition de demeurer avec vous Monsieur & Mesdames Baraban, je suis trop desirieux que vous ne voyez dans cette occasion-ci qu'un moyen de gagner un fils et non la perspective de perdre une fille & je sens <sup>trop amplement</sup> le bonheur de vivre avec des parens tels que ceux de M<sup>lle</sup> Adélaïde, pour que cette condition ne soit pas pour moi une nouvelle source de jouissances. Du reste Monsieur je vous certifie de nouveau exact tous les articles dont vous a parlé M<sup>l</sup> Delourme & contenus dans votre lettre. Ainsi donc vous voudrez bien me permettre de me ceindre à la veille d'être au comble du bonheur puisque vous voulez bien m'accorder la personne qui seunit au plus haut degré toutes les qualités propres à rendre un homme heureux. Soyez persuadé Monsieur que de mon côté je ferai tout ce qui dépendra de moi pour que vous n'ayez pas un instant à vous repentir de me l'avoir accordée & que je m'efforcerais sans cesse de mériter de plus en plus votre estime & votre amitié. Agréez Monsieur en attendant l'assurance de mon respectueux dévouement

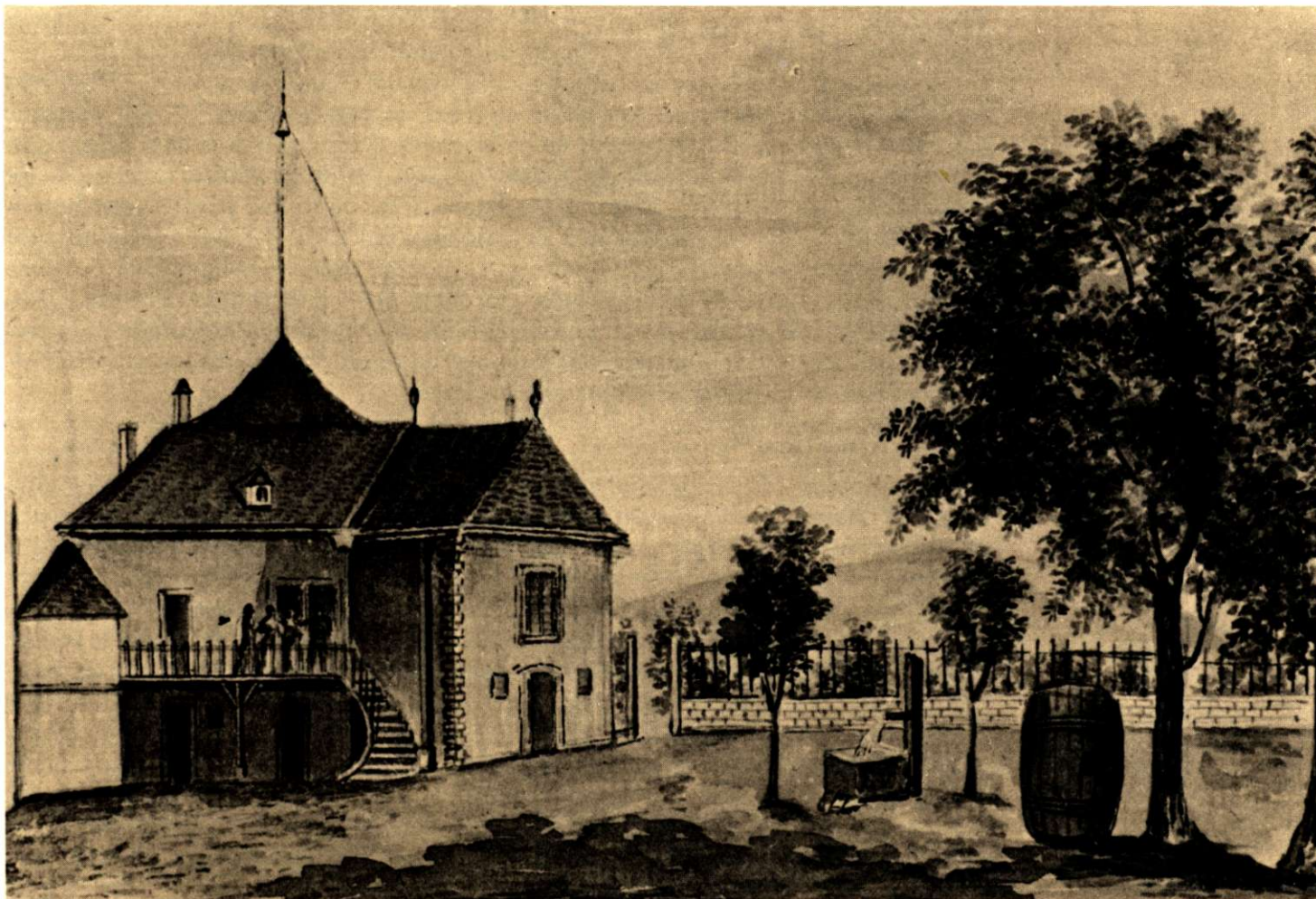
Genève ce 14 Août 1805

J. P. Pictet

<sup>7</sup> A.-P. DE CANDOLLE, *Mémoires*, 38.

<sup>8</sup> *Mémoires*, 41.

Lettre de Jean-Pierre Pictet à son futur beau-père Jacques-André Baraban, 14 août 1805 (APT).



de telle sorte qu'à chaque leçon un ou deux d'entre nous y assistaient. Toute la journée se passait ainsi à courir les amphithéâtres et, à la nuit, nous rentrions dans notre domicile et nous rédigeons les extraits des leçons de la journée». De l'écriture de Jean-Pierre, trois volumes de notes se sont conservés<sup>9</sup>, qui contiennent le cours de chimie de Vauquelin, le cours de chimie animale de Fourcroy et le cours d'anatomie des animaux de Cuvier, ce dernier terminé «le 28 avril 1797 en quarante leçons».

De retour à Genève, Jean-Pierre reprit ses études de droit à l'Académie et obtint rapidement son diplôme, puis son brevet d'avocat<sup>10</sup>. Ses goûts cependant ne le portaient guère vers le barreau. Profitant d'une occasion qui s'offrait, Jean-Pierre entra en qualité de précepteur au service de la maison Arabet, famille de négociants huguenots établie à Alicante, en Espagne, et alliée aux Vernet de Genève. Il y passa deux ans et demi, d'août 1798 à janvier 1801, s'occupant du petit Gasparito, faisant des courses à cheval dans la campagne, fréquentant les bals de la «consulesse» anglaise, assistant aux courses de taureaux. Tous les quinze jours il écrivait à sa famille une longue lettre<sup>11</sup>, rédigée d'une écriture minuscule sur du papier très mince, afin de diminuer les frais de port. Faute de pouvoir herboriser, il perfectionna son anglais et se fit portraiturer par un jeune artiste venu d'Italie<sup>12</sup>. Avec son élève, il eut l'occasion de voyager à l'intérieur de l'Espagne en grand équipage (trois domestiques, cinq mules et le plus beau carrosse de la maison), visitant ainsi Madrid, Aranjuez, Tolède, l'Escorial, Ségovie<sup>13</sup>. Il laissa de cette expédition une relation journalière, comme aussi d'une excursion faite à Ibi en septembre 1799<sup>14</sup>. Son retour à Genève faillit tourner en catastrophe, car le bateau qu'il avait pris à Alicante fut attaqué en mer et capturé par un brigantin anglais: entassés dans une chaloupe à rames, les passagers civils n'atteignirent Barcelone qu'après une navigation effrayante sur une mer démontée. De ce séjour ibérique,

<sup>9</sup> APT.

<sup>10</sup> APT (10 avril 1798); CHOISY, *Matricule*, 36.

<sup>11</sup> Une cinquantaine de ces lettres sont conservées dans les APT.

<sup>12</sup> Lettres d'Alicante des 19 juin, 1 juillet et 27 août 1799.

<sup>13</sup> 1 mai-24 juillet 1800.

<sup>14</sup> APT.

*Cour et maison du domaine Pictet d'Avully, début du XIX<sup>e</sup> siècle (sépie anonyme, 130/195 mm.; Marsillon).*

Jean-Pierre rapporta des souvenirs et des notes dont il se servit pour compléter la traduction qu'il publia en 1809 du *Voyage en Espagne* de Townsend<sup>15</sup>.

Après un second et bref préceptorat chez Madeleine Gautier-Delessert, à Passy près de Paris, Jean-Pierre revint à Genève en 1803 et s'établit dans le beau domaine d'Avully, que sa grand-mère venait de lui léguer<sup>16</sup>. Il assuma d'emblée ses responsabilités de notable et de propriétaire foncier, puisqu'à la fin de l'année déjà, un arrêté le nommait<sup>17</sup> maire de la commune d'Avully, fonction qu'il allait remplir sans discontinuer jusqu'en 1815. Il se mit à faire de l'élevage, rédigeant de 1805 à 1810 un petit «Journal de ce qui concerne mes moutons»<sup>18</sup>. En 1805 également, il publia à Paris une traduction française du *Traité de la culture des arbres fruitiers* de William Forsyth, jardinier de Sa Majesté Britannique, traduction à laquelle il ajouta un ample «discours préliminaire» et 227 savantes notes. Sur la page de titre de cet ouvrage figure pour l'avant-dernière fois sa signature de garçon: *Pictet-Mallet*.

Le 23 décembre 1805, à l'âge de 28 ans, Jean-Pierre épousait en effet Adélaïde-Andrienne-Elisabeth Baraban, qu'on appelait simplement Adèle et qui avait sept ans de moins que lui. Le père de la jeune fille, Jacques-André Baraban, était l'ultime représentant d'une famille originaire d'Aubusson (Creuse), reçue à la bourgeoisie de Genève en 1636 et qui, sans avoir jamais été nombreuse, avait cependant donné à la République plusieurs conseillers et un premier syndic<sup>19</sup>. Commerçant avisé, Jacques-André Baraban épousa en premières noces une des filles du pasteur Antoine-Josué Diodati, puis, resté veuf et sans enfants, il se remaria avec Marianne Pasteur, issue d'une vieille famille de notaires. De ce second lit, il eut deux filles: Adèle, qui devint la femme de Jean-Pierre Pictet, et Charlotte, qui épousa Jacob-Michel-François de Candolle, frère cadet d'Augustin-Pyramus, et qui fut la belle-mère d'Amédée-Pierre-Jules Pictet de Sergy.

Le mariage avait été précédé de la signature d'un contrat<sup>20</sup> qui constituait à Adèle

une dot de 24.000 livres de Genève (soit 40.000 fr. de France) – et d'un engagement écrit<sup>21</sup> par lequel Jean-Pierre acceptait de renoncer à sa campagne d'Avully pour venir demeurer sous le même toit que ses beaux-parents, dans leur maison de Troinex.

Jacques-André Baraban possédait en effet, à l'Est du village de Troinex, des deux côtés du chemin menant à Vessy, un magnifique domaine<sup>22</sup> que le mariage de sa fille allait faire entrer dans le patrimoine de la famille Pictet et qui est connu aujourd'hui sous le nom de Marsillon. Moins ancien que l'actuel Reposoir, ce domaine présente en revanche la particularité, presque unique dans les annales de la campagne genevoise, de n'avoir jamais été aliéné depuis sa constitu-

## Chapitre 41

*Plan de la correction de route demandée par Jacques-André Baraban pour son domaine de Marsillon, 1799 (dessin à la plume rehaussé d'aquarelle, anonyme, 170/95 mm.; APT).*

<sup>15</sup> *Voyage en Espagne fait dans les années 1786 et 1787* par Joseph TOWNSEND, traduit de l'anglais sur la 2<sup>e</sup> édition par J.-P. PICTET-MALLET, Paris, 1809, 3 vol.

<sup>16</sup> Cf. son testament du 28 février 1798: AEG, Georges Choisy not., XII, 223.

<sup>17</sup> AEG, Archives du Département du Léman, 2/235, f. 11 (25 frimaire an XII = 17 décembre 1803).

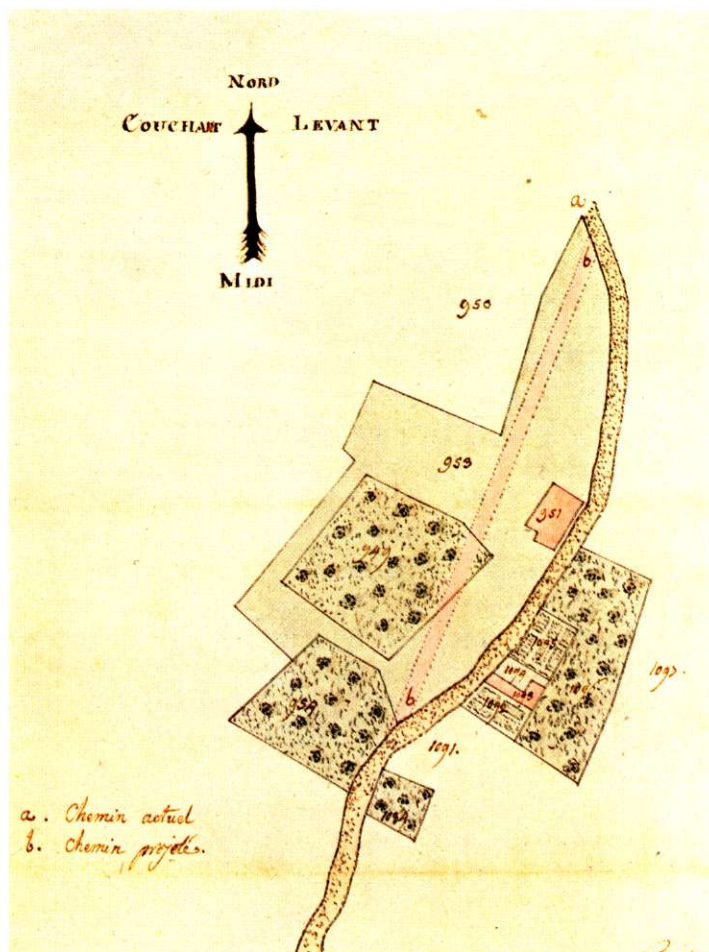
<sup>18</sup> APT.

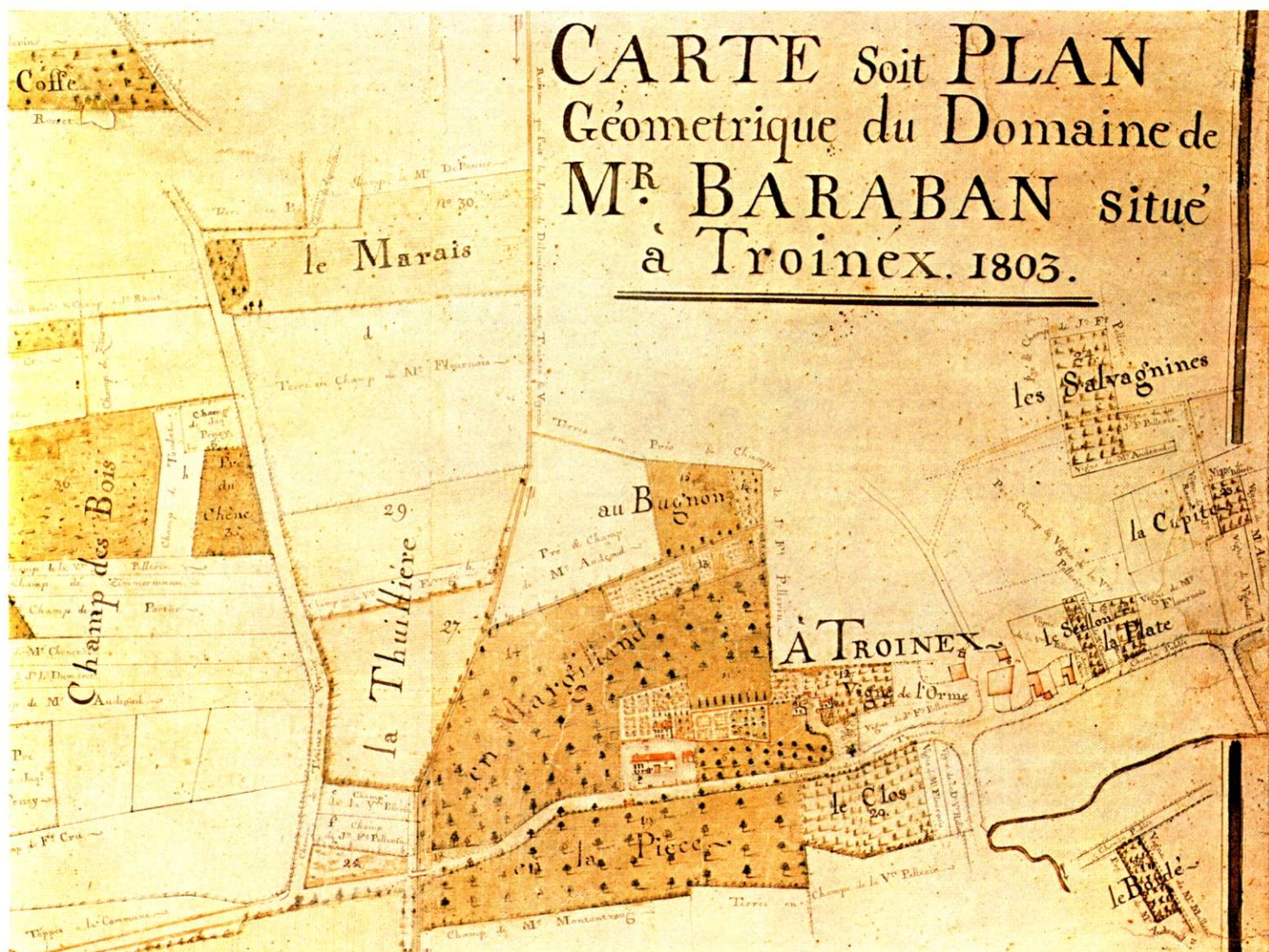
<sup>19</sup> Cf. GALIFFE, III, 30-31; Eugène-Louis DUMONT, *Armorial genevois*, G. 1961, 31-22.

<sup>20</sup> AEG, Pierre Boin not., IX, an XIV, n° 15 (17 octobre 1805).

<sup>21</sup> APT (lettre du 14 août 1805).

<sup>22</sup> Cf. notes mss d'Ed. Barde sur les maisons de campagne: AEG, Ms hist. 319/4, n° 494.





tion. Pendant plus d'un siècle, il appartient aux Bonet<sup>23</sup>, famille d'origine provençale, réfugiée à Genève à l'époque de la Saint-Barthélemy et qui s'illustra par une dynastie de médecins. Jean Bonet (1615-1688), docteur en médecine, créa le noyau du domaine en achetant vers 1635-1640 des terres aux familles Portier, Suchet, Collomb, Caillat, Vachat et autres<sup>24</sup>. Lorsqu'en 1643, il passa une reconnaissance de fief à la Seigneurie de Genève «à cause de Saint-Victor», il possédait déjà une quarantaine de parcelles groupées de part et d'autre du petit nant de Rang, cet affluent de la Drize qui sort des marais de Veyrier et que le chemin de Troinex à Vessy coupe perpendiculairement. Dès cette époque, le domaine comprenait les champs de «Margillan» (plus tard Marsillon) au Sud du chemin, une vigne contiguë dite «en la Ferry» où se dressait un bâtiment en forme de L, le grand pré dit «en la Ruaz» (plus tard «en la pièce») au Nord du chemin, avec une autre maison de ferme. Arrondi peu à peu au cours des générations, le domaine Bonet passa dans la famille Baraban au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>, par le mariage de Suzanne, seule héritière de Jacques-André Bonet, avec Pierre Baraban.

A la fin du siècle, Jacques-André Baraban, fils unique des Baraban-Bonet, fit subir à la partie centrale de son domaine une heureuse et importante transformation. Il demanda<sup>26</sup> et obtint de l'administration française du canton de Carouge une rectification du chemin qui coupait ses terres en deux. Cette correction eut pour effet de regrouper tous les bâtiments de son domaine au Sud du chemin public. Peu après, Jacques-André Baraban remplaça la vieille capite en forme de L par une belle et grande demeure, de plan rectangulaire, qu'il édifia en face de la vieille ferme «en la

<sup>23</sup> Cf. *Armorial genevois*, 54.  
<sup>24</sup> Cf. AEG, Saint-Victor, 154, 266-272; et 181, 175v-192; APT, Papiers et actes du domaine de Marsillon; Louis BLONDEL, dans *Genava*, n.s. XII, 13-17.  
<sup>25</sup> Cf. AEG, Cadastre B 39, plans 25 et 39.  
<sup>26</sup> Requête du 19 fructidor an VII: APT.

*Le domaine de Marsillon, par Jean Heberli, 1803 (fragment réduit d'un plan aquarellé monté sur toile; Marsillon).*





Ruaz», faisant ainsi du chemin désaffecté la cour pavée de son «rural». La mappe géométrique<sup>27</sup> que l'arpenteur Jean Heberli dessina en 1803 montre que la nouvelle maison, qui est aujourd'hui encore la résidence des maîtres du domaine, était entourée sur trois côtés de parterres à la française, tandis qu'un mur percé d'un portail rustique séparait la ferme du nouveau chemin. Le domaine comptait alors quelque 220 poses, soit 40 sur le territoire de Troinex et 180 sur celui de Veyrier. Dès l'époque de son mariage, Jean-Pierre Pictet y vécut avec sa famille pendant la belle saison, demeurant en hiver dans l'immeuble de la rue de la Treille<sup>28</sup> qui appartenait à sa belle-mère Baraban-Pasteur.

Les Pictet-Baraban eurent trois fils, François-Jules, Edouard et Charles, qu'on retrouvera, et une fille unique Victoire, née en 1811, morte à l'âge de dix ans, au grand désespoir de sa mère, et dont il ne subsiste qu'un touchant petit portrait au crayon<sup>29</sup>.

En août 1807, Jean-Pierre Pictet conduisit aux «glacières» de Chamonix une demi-douzaine de Genevois. Tandis que l'un des excursionnistes, Jean-Louis LeFort, tenait un journal manuscrit du voyage<sup>30</sup>, Jean-Pierre Pictet eut l'idée de rédiger à l'usage des touristes qui se proposaient de visiter «les Alpes de la ci-devant Savoie» un *Nouvel itinéraire des vallées autour du Mont-Blanc*, destiné à remplacer les guides déjà vieillis de Bourrit. On y trouve l'indication des distances (en heures et minutes), la hauteur des principaux sites et sommets (en toises) ainsi que les noms des guides auxquels les voyageurs pouvaient accorder leur confiance. L'ouvrage eut un certain succès, puisqu'il fut réimprimé en 1818 et complètement refondu par Jean-Pierre lui-même, avec l'aide de son fils François-Jules, en 1829. Cet *Itinéraire* témoigne aussi des bonnes relations que Jean-Pierre entretenait avec son illustre cousin, le professeur Marc-Auguste Pictet: le volume est illustré d'une carte topographique de la source thermale de Saint-Gervais, extraite de la *Bibliothèque britannique* et il reproduit la relation que Marc-Auguste avait faite dans ce même périodique d'un accident mortel arrivé au glacier du Buet en 1800.

En 1808, Jean-Pierre donna quelques cours à l'Académie, en suppléance de Marc-Auguste Pictet, et fut reçu à la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève. L'année suivante, le grand-maître de l'Université impériale, Louis de Fontanes, autorisa Marc-Auguste Pictet à se faire remplacer<sup>31</sup> dans une partie de son enseignement

## Jean-Pierre Pictet-Baraban

### TRAITÉ DE LA CULTURE DES ARBRES FRUITIERS,

CONTENANT une nouvelle manière de les tailler, et une méthode particulière de guérir les maladies qui attaquent les Arbres fruitiers et forestiers, avec XIII Planches.

PUBLIÉ PAR ORDRE DU GOUVERNEMENT.

PAR M. W. FORSYTH,  
JARDINIER DE S. M. BRITANNIQUE, etc.

TRADUIT DE L'ANGLAIS AVEC DES NOTES

PAR J. P. PICTET-MALLET, DE GENÈVE.

A PARIS,  
CHEZ BOSSANGE, MASSON ET BESSON.

XI. — M.DCCCIII.

### NOUVEL ITINÉRAIRE DES VALLÉES

AUTOUR DU MONT-BLANC,

Avec une carte topographique des environs de la source thermale découverte en 1806 près St. Gervais.

PAR J. P. PICTET.

A GENÈVE,  
Chez MANGET et CHERBULIEZ, Libraires,  
au haut de la Cité.

1808.

<sup>27</sup> APT. — On conserve à Marsillon deux autres plans du domaine, l'un non signé et daté de 1771, l'autre fait à Carouge le 12 août 1783 par Dominique Elià, mesureur.

<sup>28</sup> Actuellement rue Henri-Fazy n° 1.

<sup>29</sup> A. M. Charles Pictet, Marsillon, Troinex.

<sup>30</sup> AEG, Archives de famille, LeFort, Nouveau fonds, 5.

<sup>31</sup> La décision est du 7 juillet 1809.

*Jean-Pierre Pictet-Baraban, par Daniel Gevril, 1839 (huile, 700/550 mm.; Marsillon).*



<sup>32</sup> BORGEAUD, II, 115.

<sup>33</sup> APT.

<sup>34</sup> *Sciences et arts*, XLVI, 33-37 et pl. h.-t.

<sup>35</sup> *Sciences et arts*, LI, 393-396.

<sup>36</sup> Lettre à Pictet-Diodati du 10 juillet 1807: AEP, H 8/a.

<sup>37</sup> Lettre au même, 17 février 1813: AEP, H 8/b.

<sup>38</sup> AEG, RC 315, 249; RCR1, 181 (21 janvier 1815). — En sa qualité de représentant du ministère public, il prononça plusieurs discours dont les minutes se sont conservées aux APT.

<sup>39</sup> AEG, RCR 3, 517 (14 décembre 1818).

*Cour pavée et maison de maître du domaine de Marsillon.*

de physique expérimentale par Jean-Pierre Pictet-Baraban, qui reçut bientôt le titre de professeur adjoint. Comme le remarque l'historien de l'Académie<sup>32</sup>, Jean-Pierre était plus connu à cette époque comme agronome que comme physicien, mais tous les adjoints étaient fils ou parents directs des professeurs titulaires!

Jean-Pierre donna son enseignement de physique à l'Académie jusqu'en 1815. Il se fit une spécialité des observations météorologiques et l'on conserve trois carnets<sup>33</sup> qui contiennent ses relevés des années 1810 et 1811. La *Bibliothèque britannique* de 1811 publia<sup>34</sup> un tableau comparatif qu'il avait dressé des mouvements journaliers du baromètre sédentaire à Londres, à Paris et à Genève pendant le cours de douze mois. Ce tableau fut reproduit dans les *Annals of Philosophy* de Londres en décembre 1813. La *Bibliothèque britannique* fit paraître aussi<sup>35</sup> une lettre de Jean-Pierre Pictet relatant une expérience électrique propre à corroborer la théorie de Franklin.

Cependant, la vocation de Pictet-Baraban était ailleurs. Dès 1807, on le voit à la recherche d'un poste fixe dans l'administration<sup>36</sup>. Nommé membre de la Société économique en 1811, il sollicita<sup>37</sup> vainement deux ans plus tard la place de directeur des contributions directes. Ce fut la Restauration qui lui donna l'envol. Membre de la Commission subsidiaire créée par le général Bubna, membre du Conseil Représentatif dès 1814, l'avocat de 1798 fut nommé procureur général de la République<sup>38</sup> en 1815. Quatre ans plus tard, il fut élu conseiller d'Etat<sup>39</sup> et le resta jusqu'à fin 1832. On sait que sous la Restauration, le Conseil d'Etat ressemblait davantage au Petit Conseil de l'ancienne République qu'au Conseil d'Etat actuel, puisqu'il comptait une trentaine

de membres. Au sein de ce corps, Jean-Pierre Pictet-Baraban fut chargé de l'élaboration de plusieurs projets de loi et l'on possède encore<sup>40</sup> les brouillons autographes de ceux qu'il rédigea en janvier 1832 sur les étrangers et sur la gendarmerie. Dès 1822, et pendant vingt ans<sup>41</sup>, il exerça en outre la redoutable fonction de «lieutenant civil» c'est-à-dire de président du tribunal civil et correctionnel. A peine en était-il déchargé qu'il accéda à la mairie de Troinex, que son beau-père Baraban avait déjà tenue de 1817 à 1824 et qui, par deux fois, devait revenir dans sa famille<sup>42</sup>. Il fit aussi partie de l'Assemblée Constituante de 1841 et du Grand Conseil, créé par la Constitution du 7 juin 1842. Mais en 1846, au lendemain de la Révolution radicale, il refusa sa réélection «pour des motifs de santé»<sup>43</sup>: il avait près de 70 ans.

Jean-Pierre Pictet-Baraban sut faire preuve en plusieurs occasions d'un esprit modérateur et conciliateur. Ce fut le cas notamment, à la veille de sa retraite, lors des tragiques journées d'octobre 1846. James Fazy et ses partisans s'étaient barricadés dans Saint-Gervais, les troupes gouvernementales, malgré une vigoureuse canonnade, ne parvenaient pas à forcer le réduit du Faubourg; une dizaine de morts gisaient déjà sur le pavé. C'est alors que quelques citoyens de sang-froid vinrent conjurer le Conseil d'Etat d'arrêter le feu<sup>44</sup> et s'offrirent pour aller eux-mêmes porter «des paroles de paix» aux Radicaux de Saint-Gervais. Ces hommes courageux étaient Frédéric-Auguste Cramer, Pictet-Baraban, Prevost-Martin et Prevost-Cayla. Une démarche presque identique fut faite simultanément par Fazy-Pasteur. La mission était des plus périlleuses car l'on se battait sur les ponts de l'Île, qu'il fallait à tout prix traverser. Les cinq parlementaires «essayèrent de montrer un drapeau blanc, c'est-à-dire un mouchoir de poche attaché au bout d'un parapluie, mais il faisait nuit et cet essai ne fit que solliciter de nouvelles décharges». Profitant d'une accalmie, ils parvinrent néanmoins à franchir les lignes sans être blessés et se firent conduire jusqu'à James Fazy, auquel ils proposèrent à la fois une trêve et une amnistie. Les négociations qui s'engagèrent alors aboutirent, vers une heure du matin, à la signature d'un accord qui n'empêcha pas la révolution de s'accomplir, mais qui du moins arrêta l'effusion de sang.

A côté de ses fonctions politiques et judiciaires, Jean-Pierre Pictet-Baraban poursuivit ses travaux agronomiques. Entré à la Société des Arts en 1811, il fut affecté à la Classe d'agriculture qu'il présida<sup>45</sup> durant l'exercice 1823-1824. Deux ans auparavant, il avait gagné à égalité<sup>46</sup> un concours ouvert par cette Classe sur le meilleur système des baux à ferme et à métayage dans le canton de Genève. «Témoin et bon observateur des travaux rustiques» tant à Troinex qu'à Avully, Jean-Pierre ne cessa jamais de s'intéresser à la vie des campagnes. Sur ses vieux jours, il publia encore un *Manuel des agriculteurs et des propriétaires ruraux, ou recueil des principales dispositions civiles qui les concernent* (1853), puis un *Guide pratique du draineur pour le canton de Genève* (1856).



<sup>40</sup> AEG, Archives de familles. 1<sup>re</sup> série, Rigaud, III/3, 6-14, 44-53.

<sup>41</sup> AEG, RCR 5, 406 (25 mai 1822); RC 370, 96 (18 juillet 1842).

<sup>42</sup> Cf. *Troinex, commune genevoise, notice historique*, 1966, 64.

<sup>43</sup> AEG, RC 379, 56 (23 octobre 1846).

<sup>44</sup> Cf. Marc CRAMER, «Un épisode de la Révolution genevoise de 1846», *BHG*, VIII (1946), 233-248.

<sup>45</sup> Cf. *Procès-verbal de la sixième séance annuelle de la Société pour l'avancement des arts, le jeudi 17 juin 1824*, 209-224.

<sup>46</sup> *Mémoire sur les baux à ferme et à métayage*, G.-Paris, 1823.

*Jean-Pierre et Adèle Pictet-Baraban avec leurs trois fils (découpures anonymes, 80-90/53-60 mm.; Marsillon).*

On possède de Jean-Pierre Pictet-Baraban deux portraits exécutés tous deux dans la dernière partie de son existence. En 1839, le peintre carougeois Daniel Gevril le représenta<sup>47</sup> en buste, dans son sévère habit de magistrat, le menton glabre, les cheveux collés au crâne, le visage buriné de rides, le regard sévère et inquisiteur. Un autre portrait, en médaillon celui-là<sup>48</sup>, donne à Jean-Pierre un air moins impressionnant, mais plus mélancolique. Vers 1845 enfin, un artiste anonyme découpa les silhouettes<sup>49</sup> des cinq membres de la famille: Adèle, coiffée d'un grand bonnet, Jean-Pierre et leurs trois fils, déjà adultes.

Adèle Pictet-Baraban mourut en 1851. Jean-Pierre lui survécut six ans et décéda intestat en 1857. Il venait de fêter ses 80 ans. François-Jules hérita de l'immeuble de la rue de la Treille<sup>50</sup>, évalué 180.000 fr.; Charles du domaine de Marsillon, estimé à 145.000 fr., tandis qu'Edouard était dédommagé en espèces<sup>51</sup>. Le domaine d'Avully resté indivis fut vendu<sup>52</sup> peu après pour 100.000 fr.

*La rue de la Treille (actuellement rue Henri-Fazy), par Pierre Escuyer, 1822 (lithographie, 112/203 mm.).*

<sup>47</sup> A. M. Charles Pictet, Marsillon, Troinex.

<sup>48</sup> A l'hoirie P.-L. Bader, Grand-Saconnex.

<sup>49</sup> A. M. Charles Pictet, Marsillon, Troinex.

<sup>50</sup> Adèle Pictet avait racheté en 1841 la part de cet immeuble échue à sa sœur de Candolle: AEG, Minutes du not. J.-M. Demole, 1841/I, 177.

<sup>51</sup> Actes des 27 juin et 13 juillet 1857: APT; AEG, Archives de familles, 3<sup>e</sup> série, Pictet-De la Rive.

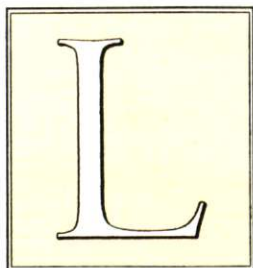
<sup>52</sup> AEG, P.-Ad. Audeoud not., 1857/2, 165 (16 septembre 1857).



*P. Escuyer fecit*

*L'Hotel de Ville*

## Louis Pictet-Achard (1778-1852)



Louis, fils cadet d'Isaac Pictet de Pregny, comme son frère James, fit une carrière militaire, se maria tard et mourut sans postérité. Né en 1778, il reçut son prénom de son oncle et parrain Louis Pictet du Bengale. Il fut élevé avec son frère par des précepteurs, les «proposants en théologie» Jean-Lazare Delaplanche et Philippe Mouchon notamment. De son enfance un souvenir lui resta, plus vivace que tous les autres: celui des Révolutionnaires genevois qu'il vit «danser avec femmes et enfants la carmagnole, en sauvages, sur toutes les places, en chantant *ça ira*.

L'impression pénible que me fit ce hideux spectacle, devait-il raconter<sup>1</sup> un demi-siècle plus tard, ne s'est jamais effacée de ma mémoire et a fixé pour toujours chez moi l'éloignement de ces principes et de ceux qui les professent».

Son père l'avait destiné d'abord à faire une carrière militaire au service de France. Mais la Révolution vint bouleverser ce projet et le «goût déterminé» du jeune Louis pour la cavalerie engagea son père<sup>2</sup> à le faire entrer dans les armées du roi de Prusse.

Il fallait commencer par apprendre l'allemand. En avril 1793, Isaac conduisit son fils à Augsbourg et le confia au *diaconus* L. F. Kraus, «très brave homme, quoique un peu violent»<sup>3</sup>. L'année suivante, Louis s'engageait dans le régiment prussien de Katte-Dragons, qui faisait partie de l'armée du Rhin commandée alors par le colonel et futur général de Strantz. Il avait 16 ans et reçut le grade de quatrième porte-étendard.

Comme James, Louis prit l'habitude d'écrire presque chaque semaine une lettre de nouvelles à son père<sup>4</sup>. On peut donc le suivre pas à pas dans sa carrière militaire: autant celle de son frère fut mouvementée et brillante, autant la sienne allait rester terne et décevante.

Les hostilités entre la République française et le Royaume de Prusse, qui avaient hâté son engagement, cessèrent en effet par la paix de Bâle (5 avril 1795) et ne reprirent qu'en 1805. Pendant une dizaine d'années, Louis fut donc condamné à l'oisiveté d'une vie de garnison dans les petites villes poméraniennes de Landsberg et Woldenberg. À 21 ans, il devint lieutenant en second<sup>5</sup>. Une aquarelle anonyme<sup>6</sup> le montre à cette époque, svelte encore dans son uniforme bleu à large ceinture blanche, la tête coiffée d'un monumental bicorne à panache. Il mesurait 5 pieds 8 pouces<sup>7</sup>, soit près de 1 m. 85.

Quelques voyages interrompirent la monotonie de sa vie militaire. En 1803, il obtint un congé de six mois pour aller voir sa famille et régler les délicates questions soulevées par la succession de sa mère. Il fit alors connaissance avec la seconde



<sup>1</sup> Dans ses «Mémoires» autographes (APP).

<sup>2</sup> Cf. Isaac PICTET, «Notice historique», I, 247.

<sup>3</sup> D'après les «Mémoires».

<sup>4</sup> Reposoir, bibliothèque, portefeuilles roses.

<sup>5</sup> Brevet du 24 juin 1799: APP.

<sup>6</sup> Reposoir, corridor du rez-de-chaussée.

<sup>7</sup> Cf. J.-B.-G. GALIFFE, *D'un siècle à l'autre*, G. 1878, II, 142.

*Louis Pictet en lieutenant du régiment de Katte-Dragons, 1798 (aquarelle anonyme, 152|86 mm.; Reposoir).*



*La bataille d'Iéna, par Swebach, vers 1820 (eau-forte de Couché fils, gravure de Bovinet, 255|383 mm.; extr. des «Campagnes des Français sous le Consulat et l'Empire, album», Paris, s.d.).*

épouse de son père, Julie Bertrand : entre eux, l'antipathie fut immédiate et réciproque. En février 1805, à 27 ans, Louis fit un séjour à Berlin. Il dîna chez le prince Ferdinand, dernier frère survivant du grand Frédéric, s'entretint avec le duc régnant de Brunswick, fut présenté à toute la famille royale<sup>8</sup>. Frédéric-Guillaume III lui ayant accordé alors un congé de dix mois pour voyager en Allemagne et en Italie, Louis visita Dresde, Prague, Vienne (où il eut une entrevue «de plus d'un quart d'heure» avec l'archiduc Charles), Presbourg, Trieste, Venise. Son intention première avait été de faire le tour de l'Italie avec son frère James, qu'il rejoignit à Vérone. Mais il avait trop attendu : les hostilités reprenaient entre Napoléon et les Coalisés. Renonçant au voyage de Rome, Louis gagna seul Milan, Turin puis Genève et dut reprendre sans tarder la route de Berlin.

De retour en Prusse, il participa en avril-mai 1806 aux opérations dirigées contre l'armée suédoise dans la région de Stettin et des îles Usedom et Wollin. Six mois plus tard, la France et la Prusse entraient en guerre. Frédéric-Guillaume III, qui disposait de 230.000 hommes bien entraînés, prit l'offensive. La riposte devait être foudroyante : un mois après le début des hostilités, Napoléon obligeait l'armée prussienne à capituler et faisait dans Berlin, le 25 novembre 1806, une entrée triomphale. De cette «campagne de 32 jours», Louis rédigea l'année suivante une relation<sup>9</sup> sobre et méticuleuse. Le 14 octobre, il s'était trouvé sur le champ de bataille de Iéna : «nous arrivâmes à une heure après midi et y restâmes jusqu'à la nuit, exposés aux boulets, à la mitraille et aux tirailleurs français, sans cependant avoir remarqué le moindre désordre dans l'armée, malgré la perte considérable que nous avons faite. Durant tout le temps de l'action, je ne vis point le Général Rüchel, qui avoit été blessé dès son arrivée au feu, ni aucun autre général commandant en chef qui auroit dû le remplacer.» Jusqu'à la capitulation du 7 novembre, la campagne ne fut plus ensuite qu'une longue et déprimante retraite.

Et dans quelles conditions! «Pour n'être pas toujours harcelé par l'ennemi, rapporte Louis à la date du 17 octobre, nous fûmes obligés de marcher toute la nuit à travers le Harz, pays plein de rochers et de forêts, conduits par des guides qui cherchoient le chemin avec des lanternes et suivant au son des trompettes qui sonnoient de temps en temps pour empêcher autant que possible de s'égarer dans un pays aussi sauvage que celui-là, où nous perdions à chaque instant des soldats qui succomboient à la fatigue [...]. Cette nuit a été pour moi une des plus affreuses.» Au cours de la retraite, Louis perdit tout son équipage et creva sous lui quatre chevaux.

Cette courte campagne fut à la fois la première et la dernière du malchanceux Louis Pictet. La capitulation de l'armée prussienne fit de lui un prisonnier de guerre. Les officiers étant cependant relâchés sur parole, le «comte de Piktet» reçut un passeport de la Grande Armée<sup>10</sup> pour rentrer à Genève, où il arriva en février 1807. Un décret impérial, d'ailleurs, rappelait en France tous les officiers français au service de Prusse, menaçant de mort ceux qui désobéiraient. Devenu français, comme tous les Genevois, en 1798, Louis Pictet se vit contraint de donner sa démission de l'armée prussienne. Le roi Frédéric-Guillaume III l'autorisa<sup>11</sup> cependant à porter encore son ancien uniforme et lui conféra le grade de capitaine<sup>12</sup> deux ans plus tard.

A l'âge de 30 ans, Louis Pictet se retrouvait ainsi à Genève, sans situation ni occupation. Entre un père intransigeant et une belle-mère hostile, il vécut des années qui, selon ses propres termes, ne furent que «silence et tristesse» et mirent à rude épreuve son équilibre psychique<sup>13</sup>. L'étude de l'économie politique fut son principal dérivatif: il lut et relut les œuvres d'Adam Smith au point de les savoir «à peu près par cœur». Il apprit aussi l'anglais et l'italien, s'initia au calcul des changes et à la tenue des livres, alla voir son frère à Paris et visita l'Italie en 1811.

La restauration de la République de Genève aurait pu lui ouvrir une nouvelle carrière. Mais soit qu'il se fût déjà trop habitué à la retraite, soit que la place prise par son père dans les Conseils l'en ait pratiquement (sinon légalement) exclu, il ne joua dans les événements de la Restauration qu'un rôle éphémère. Choisi pour être l'un des trois secrétaires de la députation genevoise qui, dans les premiers jours de 1814, se rendit au quartier-général des Alliés, à Bâle, afin d'obtenir des souverains coalisés la reconnaissance des libertés de Genève, il écrivit à son père sept lettres<sup>14</sup>, qui furent lues devant le Conseil d'Etat et écoutées «avec beaucoup d'intérêt».

Louis profita de son séjour à Bâle pour y resserrer ses liens avec la Prusse. Il fit sa cour au roi, qui se souvenait parfaitement de lui, et fut présenté au futur Frédéric-Guillaume IV, «charmant prince de 18 ans»<sup>15</sup>. Ces retrouvailles l'engagèrent à se rendre à Berlin, dès la fin de l'année, pour y célébrer les succès récents de l'armée prussienne. Après trois mois passés dans les joies de la camaraderie militaire, il gagna l'Angleterre; mais le retour inopiné de Napoléon le força d'interrompre son voyage.

Prussien de cœur, Louis Pictet l'était et devait le rester. C'est dans son uniforme d'officier du régiment de Katte qu'il se fit peindre à cette époque. Les cordons tressés qui partent de son épaulette et le grand col rouge de son habit font oublier, dans ce portrait à l'huile<sup>16</sup>, l'embonpoint naissant qui lui valut d'être surnommé «Louis le Gros» et qui le fait ressembler un peu à Stendhal.

Au décès de son père en 1823, Louis Pictet se trouva le seul survivant de sa branche et l'héritier unique du Reposoir. Comme s'il se réveillait d'une longue léthargie, il prit soudain en main la gestion de son patrimoine et s'y appliqua dès lors avec une conscience et une ténacité qui devaient avoir leur récompense. «Lorsque je suis devenu le propriétaire de Pregny, écrit-il dans ses Mémoires, il n'y avait plus rien de bon que les murailles des bâtiments. La maison avait été louée à des Anglois pendant sept années; les appartements et le mobilier étoient dans le plus triste état; le fonds étoit hypothéqué à la Caisse d'Epargne; tous les gages des domestiques étoient dus depuis huit ou dix ans au moins.»

Louis entreprit donc les réparations nécessaires. En 1828, il fit construire au bord du lac, sur une longueur de 103 toises, un mur de pierres pour protéger sa parcelle dite

## Louis Pictet-Achard

<sup>8</sup> D'après ses «Mémoires».

<sup>9</sup> APP.

<sup>10</sup> APP (22 novembre 1806).

<sup>11</sup> Par lettre du 26 avril 1808: APP.

<sup>12</sup> Brevet du 2 juin 1810: APP.

<sup>13</sup> D'après les «Souvenirs» mss de Jean Picot.

<sup>14</sup> Reposoir, bibliothèque. – Ces lettres furent communiquées à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève par Alphonse de Candolle, le 26 février 1891.

<sup>15</sup> Cf. sa lettre à son père du 18 janvier 1814.

<sup>16</sup> Reposoir, corridor du rez-de-chaussée.





<sup>17</sup> Notamment en 1831, 1834 et 1838, ainsi qu'en 1836 pour le bétail.

<sup>18</sup> AEG, J.-M. Demole not., 1836/II, 406 (27 août 1836).

<sup>19</sup> Louis fit aussi replanter la vigne de Saint-Jean qu'il avait héritée de son père et qui lui rapportait 30 louis bon an mal an: cf. AEG, J.-Ch.-Ferd. Janot not., carton 39, n° 95 (11 mars 1833); carton 62, n° 376 (1 novembre 1844).

<sup>20</sup> Reposoir, premier étage.

<sup>21</sup> AEG, J.-Ch.-Janot not., carton 47, n° 27 (23 janvier 1837); n° 220 (15 juin 1837).

<sup>22</sup> Dans ses «Mémoires».

<sup>23</sup> APP.

*Louis Pictet de Pregny, par L.-A. Grosclaude, 1852 (huile, 1075|840 mm.; Reposoir).*

«de la Rosette», située sous la route. Il y créa même un petit port. Il apporta également tous ses soins à l'exploitation du domaine. Il fit replanter ses vignes de Pregny, après de laborieux nivellements, en bon plant de la Côte. Prenant au sérieux ses responsabilités de propriétaire foncier, il adhéra à la Classe d'agriculture de la Société des Arts, participa à ses concours, remporta plusieurs fois<sup>17</sup> la prime du meilleur cultivateur. Un bail à ferme<sup>18</sup> passé pour neuf ans en 1836 montre que le domaine rapportait à cette époque 3.000 fr. de France par année<sup>19</sup>.

Ce Reposoir de la Restauration, tel que l'a représenté le peintre Auriol<sup>20</sup> dans une huile de 1828, dégage une impression de patriarcale harmonie: du haut des «côtes de Pregny», l'artiste a peint les Alpes et le lac noyés dans la tendre lumière de l'automne, tandis qu'au premier plan travaillent tranquillement vendangeurs et vendangeuses.

En 1837, Louis Pictet vendit à un monteur de boîtes sa «mauvaise maison» de la rue des Corps Saints n° 28 pour 12.000 fr. Six mois plus tard<sup>21</sup>, il acquérait pour 185.000 fr. un important immeuble traversant composé de deux corps de bâtiment, l'un de quatre étages rue de la Cité n° 31, l'autre de cinq étages Corraterie n° 231. «En vingt années de persévérance, devait-il écrire<sup>22</sup> non sans fierté, j'ai pu changer complètement toutes mes propriétés, les mettre dans l'état le plus florissant, éteindre toutes les dettes dont j'avois hérité.» Il fit mieux encore, puisqu'à sa mort, les valeurs de son portefeuille de titres furent esti-

mées à près d'un demi-million. Son oncle et parrain Pictet du Bengale avait réussi à lui préserver quelques bribes du gros héritage de son grand-père Gabriel Lullin. «Cette faible somme, écrit-il, a été le principe de la fortune que j'ai eu le bonheur de faire plus tard et de la grande aisance dans laquelle j'ai vécu les dernières années de ma vie. Si l'on ne s'écarte pas des bons principes, Dieu ne vous abandonne pas, je l'ai souvent éprouvé.»

Quelques rares lettres<sup>23</sup> montrent avec quelle exactitude Louis Pictet veillait au placement de ses capitaux. La leçon des déboires paternels ne fut pas perdue et dans son portefeuille, les valeurs françaises ne devinrent jamais prépondérantes. Louis s'en tint d'ailleurs à des actions de tout repos: Banque de France, Glaces de Saint-Gobain, etc. La peine qu'il prit et les sacrifices qu'il s'imposa pour refaire sa fortune expliquent sa sévérité envers les banquiers maladroits. «Je suis trop habitué aux mécomptes pour m'en fâcher encore, écrivait-il à l'un d'eux<sup>24</sup>, mais je veux pouvoir ne les attribuer qu'aux circonstances et non à l'inexactitude ou à l'imprévoyance». De même, Louis ne pardonna jamais à son cousin Jean-François-Louis Pictet-Calandrini de lui avoir fait perdre d'importantes sommes dans la déconfiture de la Banque Calandrini & C<sup>ie</sup> en 1830: lorsque, par respect des préséances généalogiques, il légua le Reposoir à Richard Pictet, fils aîné de Pictet-Calandrini, il assortit son testament d'une longue exhortation au légataire, qui s'achevait sur cette phrase vengeresse: «Suivez aussi le moins possible l'exemple de votre père.»

Vingt-cinq ans s'étaient écoulés depuis sa retraite du service actif et dix ans depuis la mort de son père, lorsque Louis Pictet trouva en Victoire Achard<sup>25</sup> la «demoiselle

modeste, active, vertueuse, instruite» qu'il souhaitait se donner pour compagne. Les ancêtres de Victoire étaient originaires de Die et avaient acquis la bourgeoisie de Genève en 1697. Par une curieuse rencontre, Victoire, fille de Jean Achard et de Jeanne-Suzanne Trembley, se trouvait être la cousine germaine de Mary Pictet-Menet, dont la mère Charlotte-Robertine Achard était la sœur de Jean Achard-Trembley.

Se voyant riche et marié, Louis reprit goût aux voyages. Il commença naturellement par faire visiter la Prusse à sa femme. Ne devait-il pas d'ailleurs aller remercier Frédéric-Guillaume III qui l'avait nommé<sup>26</sup> chevalier de l'Ordre royal de Saint-Jean de Prusse? Les Pictet-Achard prirent donc en 1835 la route de Berlin. Ils furent reçus à dîner par le roi, par le prince de Sayn-Wittgenstein et par d'autres dignitaires prussiens. Pendant son séjour, Louis visita fréquemment les ateliers du sculpteur Christian Rauch et accepta l'offre que cet artiste lui fit d'exécuter son buste en marbre. L'œuvre est d'un réalisme saisissant et rend à merveille l'expression un peu triste et les traits majestueux de Louis Pictet. Après un mois passé à Berlin, les Pictet-Achard suivirent le roi et la cour en Silésie, où 35.000 «jeunes et beaux hommes bien armés» défilèrent en parade sous leurs yeux, «ce qui est un des plus beaux spectacles auxquels on puisse assister». A l'occasion de ce séjour en Prusse, Louis fut promu au grade de major de cavalerie<sup>27</sup>.

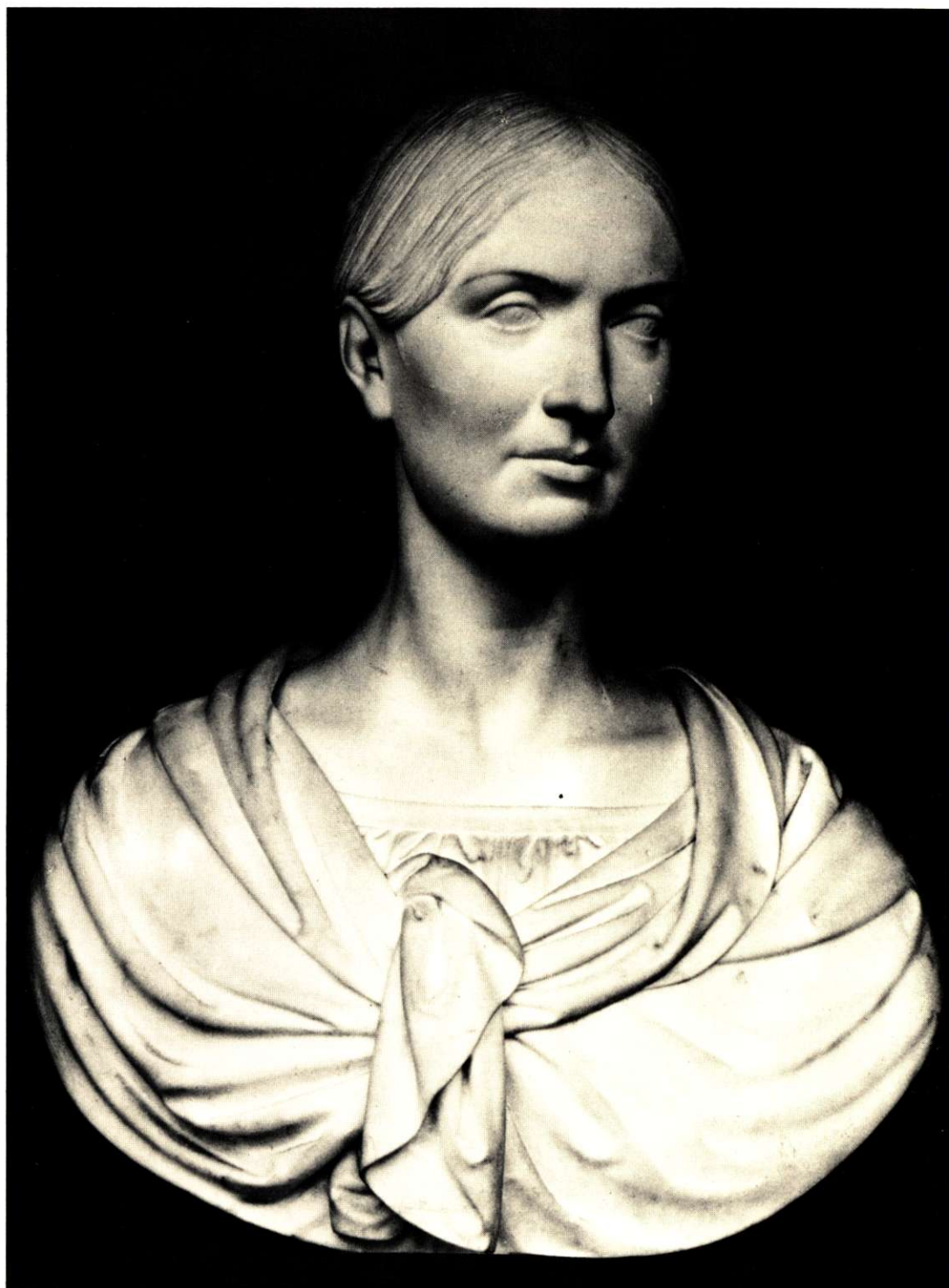
Les voyages se succédèrent ensuite à un rythme annuel: en 1837, ce fut la Suisse centrale, et notamment Lucerne, où Louis assista sans plaisir à une séance de la Diète fédérale<sup>28</sup>; au printemps de 1838, Paris; en été 1839, le Rhin, les Pays-Bas et l'Angleterre, où Louis retrouva son cousin Richard Pictet à Liverpool; en 1840, la Bavière,

## Louis Pictet-Achard

*Le lac Léman et les Alpes de Savoie, vus du haut des vignes du Reposoir, par Auriol, 1828 (huile, 590|830 mm.; Reposoir).*



## Chapitre 42



*Victoire Pictet-Achard, par  
Heinrich Imhof, 1843 (marbre,  
710/430 mm.; Reposoir).*

l'Autriche et la Hongrie; en 1841, Berlin derechef, pour y complimenter le nouveau roi de Prusse, puis Aix-la-Chapelle; en septembre 1842, Neuchâtel, à l'occasion de la visite de Leurs Majestés Prussiennes; enfin, durant l'hiver 1842-1843, cette Italie que Louis n'avait pas revue depuis trente ans. A Rome, le sculpteur Heinrich Imhof fit de Victoire un buste en marbre blanc, qui fut placé ensuite dans la bibliothèque du Reposoir, en pendant de celui de Rauch.

Au moment de son mariage, Louis avait déjà 55 ans et son épouse venait de fêter son quarantième anniversaire. On ne pouvait guère s'attendre à leur voir de postérité directe. Cependant l'espoir d'assurer sa descendance n'avait pas abandonné Louis Pictet et la déception qu'il éprouva à cet égard fut probablement la plus profonde



Louis  
Pictet-Achard

*Le comte Pictet de Pregny, par  
Christian Rauch, 1836 (marbre,  
700/500 mm.; Reposoir).*

– et la plus secrète – blessure de son existence. Une malheureuse affaire en révéla la sensibilité. En juin 1840, Charles-René Pictet de Rochemont, profitant des introductions qu'il avait à la cour de Turin, demanda au roi de Sardaigne que le titre de comte accordé en 1756 à son grand-oncle Jacques Pictet-Thellusson soit conservé désormais dans sa branche afin de s'y perpétuer. La démarche était d'une hardiesse et d'une indelicatesses incroyables, puisque la postérité directe de Jacques Pictet comptait alors dix-sept mâles vivants! Mal informé, le roi Charles-Albert signa incontinent des lettres-patentes<sup>29</sup> conférant au solliciteur le titre comtal des Pictet, «parce que la branche aînée se trouve sans enfant et que, par conséquent, le titre viendrait à s'éteindre». Louis fut ulcéré par ce «vilain procédé». Grâce à son cousin Pierre Pictet, officier au service

## Chapitre 42

de Sardaigne, qui se chargea des démarches à Turin, il obtint communication des pièces du dossier et demanda au roi Charles-Albert<sup>30</sup> de conserver à la branche aînée de la famille le titre de comte, la décision de le faire passer à l'autre branche étant fondée sur un exposé inexact. La cour de Turin, très embarrassée, modifia le texte des lettres-patentes accordées à Charles-René Pictet de Rochemont en supprimant toute référence au diplôme de 1756 – ce qui permit aux descendants directs de Jacques de conserver leur titre comtal. Cette affaire devait brouiller néanmoins pour plus d'un siècle les deux branches de la famille.

Louis eut d'ailleurs d'autres déboires en ces années 1840. Le procès «inique»<sup>31</sup> qu'il dut soutenir contre la commune de Pregny, à propos d'une affaire de mur démoli par malveillance, et surtout l'instabilité politique de Genève renforcèrent ses convictions réactionnaires. Il entreprit à cette époque de rédiger ses «Mémoires». Dans ce texte qui forme un volume de 234 pages et qu'il acheva en 1848, alors qu'il avait 70 ans, il exprime ses opinions, et parfois aussi ses rancunes, avec autant de force que d'insistance. Son horreur des révolutions le conduisit à dénoncer dans le radicalisme une nouvelle incarnation de l'esprit jacobin. Pour lui, Genève marchait «à l'abîme» et «à la perte» et la faute en était aux «magistrats sans principes arrêtés» qui avaient cédé «à toutes les insinuations soi-disant libérales».

En juin 1846, pour échapper à l'air de Genève que la Révolution fazyste lui rendait décidément irrespirable, Louis Pictet reprit avec sa femme le chemin de l'Allemagne, visitant Bregenz, Munich, Nuremberg, Cologne, Coblenz, Mannheim. En 1852, malgré ses 74 ans sonnés, il entreprit de faire un ultime voyage dans cette Prusse qui était comme sa seconde patrie. Il alla visiter le monument élevé à la gloire de Frédéric II; il voulut aussi revoir Landsberg et les autres villes où il avait tenu garnison avec le régiment de Katte un demi-siècle auparavant. Le 3 juillet, alors qu'il se trouvait à Lubeck, la mort le frappa brusquement au milieu de cette course aux souvenirs. Le pèlerinage militaire s'acheva en marche funèbre.

Conformément à son vœu et par les bons soins de son cousin Richard Pictet, accouru de Genève, Louis Pictet de Pregny fut enterré dans le cimetière des Invalides de Berlin, «au milieu des guerriers prussiens». Des funérailles assez grandioses lui furent faites le 30 novembre 1852, dont une relation parut dans le *Journal de Genève*<sup>32</sup>.

Louis avait légué<sup>33</sup> son domaine du Reposoir, avec tout ce qu'il contenait, à son cousin issu de germain Richard Pictet. Il destinait le reste de sa fortune à constituer une bourse de famille, pour laquelle il avait laissé des instructions détaillées. Mais la loi sur les fondations, que James Fazy avait fait voter en 1848, et les violences exercées au nom de cette loi contre d'anciennes institutions donnaient à réfléchir. Après une double consultation juridique (qui révéla dans le testament un défaut de datation) et malgré les protestations de Victoire Pictet-Achard, les héritiers naturels du défunt conclurent en date du 27 octobre 1852 un pacte de famille<sup>34</sup> qui annulait et remplaçait le testament de Louis: le Reposoir restait à Richard, mais au lieu d'alimenter une bourse en famille, le reste de la succession était partagé en deux moitiés, l'une à répartir entre les descendants de Louis Pictet du Bengale, l'autre à diviser entre ceux de Marc Pictet-Micheli. Les répartitions s'échelonnèrent<sup>35</sup> de janvier 1854 à juin 1878.

Victoire Pictet-Achard ne survécut que quatre ans à son mari. Son testament<sup>36</sup> contient un passage qui révèle dans quel climat religieux les Pictet-Achard avaient vécu: «Je recommande instamment à mes chers neveux et nièces, par le vif et tendre intérêt que je leur porte, écrivait Victoire, de ne jamais passer un jour sans lire et méditer au moins un passage de la Bible et sans invoquer le secours et la bénédiction de Dieu; ce sera une sauvegarde contre les tentations incessantes du péché petit ou grand; [...] par cette salutaire habitude, ils s'accoutumeront à ne jamais oublier la présence de Dieu et à ne jamais séparer les intérêts de la vie présente de ceux de la vie future.» En tête des legs pieux que Victoire avait faits, figurait une somme de 1.000 fr. pour les pauvres de l'Hôtel des Invalides de Berlin.

<sup>24</sup> Lettre du 12 octobre 1843 à Alexandre Lombard, à propos de l'achat d'actions du Great Western (APP).

<sup>25</sup> Contrat du 21 décembre 1833: AEG, J.-Ch.-Ferd. Janot not., carton 40, n° 385.

<sup>26</sup> Lettres-patentes du 11 juillet 1834: APP.

<sup>27</sup> Brevet du 20 août 1835:

<sup>28</sup> «J'y trouvai un ensemble vulgaire et sans dignité [...], à entendre les députés, on pouvait juger du mauvais esprit qui régnait dans divers cantons.»

<sup>29</sup> Du 7 juillet 1840.

<sup>30</sup> Par lettre du 29 septembre 1840.

<sup>31</sup> D'après ses «Mémoires».

<sup>32</sup> Du mercredi 8 décembre 1852; l'auteur de cette relation serait Albert Achard-de Gallatin: cf. BPU, Recueil LeFort, XI, 10.

<sup>33</sup> AEG, J.-Ch.-Ferd. Janot not., carton 78, n° 137 (daté de «janvier 1850» avec codicille de «mars 1852»).

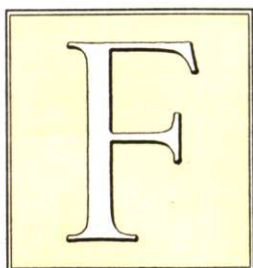
<sup>34</sup> APP.

<sup>35</sup> AEG, J.-A.-I. Vignier not., XIV, 3623-3635; P.-Ad. Gampert not., carton 41, n° 388.

<sup>36</sup> AEG, J.-Ch.-Ferd. Janot not., carton 86, n° 659 (29 mai 1855).

## J.-Fr.-Louis Pictet-Calandrini (1790-1858) et les Pictet du Reposoir

### Chapitre 43



ils unique de Louis Pictet du Bengale et de Sara-Gabrielle Pictet, Jean-François-Louis Pictet est l'ancêtre de tous les Pictet qui ont possédé le Reposoir depuis plus d'un siècle. Il fut aussi, malgré ses déboires financiers, le fondateur d'une première banque Pictet. Citoyen actif, officier populaire, philanthrope pieux, amateur éclairé, Pictet-Calandrini incarne typiquement le patricien de la Restauration genevoise.

Né en 1790, il entra, après ses études à l'Académie de Genève<sup>1</sup>, dans la maison Calandrini & Cie. Cette banque<sup>2</sup> avait été fondée en 1791 par le jeune Guillaume-François Calandrini, qui mourut deux ans plus tard; elle fut reprise alors par le propre père du défunt, François Calandrini-Cayla (1729-1801), pour passer ensuite aux deux frères du fondateur, André-Richard et Jean-Marc dit Nosky Calandrini. La banque avait son siège à la rue des Granges n° 257 (actuellement n° 3), dans un immeuble qui appartenait à la grand-mère de Jean-François-Louis Pictet, Anne Pictet-Lullin.

La carrière politique d'André-Richard Calandrini (qui fit partie des premiers gouvernements de la Restauration et fut cinq fois syndic jusqu'à sa mort en 1826) et le décès inopiné de Nosky Calandrini, survenu le 30 avril 1814, eurent pour effet de laisser Jean-François-Louis presque seul à la tête de la banque. Ses liens avec les Calandrini n'allèrent pas tarder d'ailleurs à se resserrer, puisque le 15 mai 1816, il épousait<sup>3</sup> Cécile Calandrini, seconde des quatre filles de Nosky et de Marianne Cramer. C'était la troisième alliance que les Pictet contractaient avec cette grande famille du Refuge lucquois, destinée à s'éteindre dix ans plus tard au décès d'André-Richard.

Un portrait peint par Firmin Massot<sup>4</sup> nous a conservé les traits de Jean-François-Louis à cette époque. Le jeune homme y apparaît très svelte dans son habit noir, le cou sanglé d'une large écharpe blanche, le menton imberbe, le nez régulier, l'œil vif, la chevelure et les favoris d'un beau brun chaudron. Quant à Cécile, dont il reste plusieurs portraits<sup>5</sup>, elle avait le visage rond, la bouche petite, les cheveux tombant sur les épaules en longues torsades bouclées.

Tout semblait concourir au bonheur et à la fortune du jeune



<sup>1</sup> *Livre du Recteur*, nos 7104, 7161 (années 1805 et 1806).

<sup>2</sup> Cf. sa lettre à James Galiffe du 7 mars 1816: BPU, Ms 2757, 57.

<sup>3</sup> Contrat du 13 mai 1816: AEG, J.-L. LeFort not., II, 155 (revêtu de 80 signatures).

<sup>4</sup> Reposoir, salon de musique.

<sup>5</sup> Tous au Reposoir.

*Jean-François-Louis Pictet-Calandrini, par Firmin Massot, vers 1815 (huile, 305/250 mm.; Reposoir).*



Cécile Pictet-Calandrini, par Firmin Massot, vers 1820 (crayon trois couleurs, 165/140 mm.; Reposoir).

<sup>6</sup> Cf. Jules COUGNARD, *La Caisse d'épargne du Canton de Genève, 1816-1916*, G. 1917, 23-26.

<sup>7</sup> Actuellement à S. E. Pierre Micheli.

<sup>8</sup> AEG, J.-F.-S. Binet not., XXVI, 956-962 (30 septembre 1829).

<sup>9</sup> AEG, même not., XXVII, n° 129, p. 447-450 (21 avril 1831).

<sup>10</sup> AEG, J.-Ch.-Ferd. Janot not., carton 36, n° 260 (5 août 1831).

<sup>11</sup> Lausanne, Archives cantonales vaudoises, François Borgeaud not., 4 novembre 1839 (sous le nom de Richard Pictet).

couple romantique. En août 1816, le Conseil d'Etat, ayant décidé de créer à Genève une Caisse d'Epargne, nommait, pour en être les premiers administrateurs, neuf personnalités, au troisième rang desquelles figurait<sup>6</sup> Jean-François-Louis Pictet, qui n'avait pourtant que 26 ans. En août 1817, Cécile donnait naissance à son premier fils. En novembre 1818, Anne Pictet-Lullin léguait à Jean-François-Louis son magnifique domaine de Champel.

Dix ans plus tard, sans avoir, paraît-il, rien à se reprocher, Pictet-Calandrini fut enveloppé dans la catastrophe financière qui entraîna la liquidation de la banque Calandrini & C<sup>ie</sup>. Ce fut la ruine. Les hoirs Calandrini durent se résoudre à vendre la splendide propriété familiale de Frontenex<sup>7</sup>, où François Calandrini-Cayla avait édifié naguère une villa dominant la rade et le Petit lac: en septembre 1829, le domaine fut cédé<sup>8</sup> à Françoise-Clémentine Revilliod-Boissier pour 145.000 fr. de France. Mais il apparut bientôt que ce sacrifice n'était pas suffisant. Jean-François-Louis Pictet, seul associé survivant et liquidateur de la maison Calandrini & C<sup>ie</sup>, dut déboursier à son tour. En 1831, il vendit coup sur coup ses droits<sup>9</sup> dans l'immeuble de la rue des Granges (que ses trois sœurs reprirent pour 20.000 fr.), puis la totalité du domaine de Champel<sup>10</sup>, qui fut racheté pour 165.000 fr. par un instituteur d'Orbe, J.-F.-H. Venel, et qui allait devenir successivement, sous le nom de Beau-Séjour, pensionnat, hôtel, clinique et hôpital. Quant au domaine vaudois de Vernand-Camarès, il fut vendu<sup>11</sup> un peu plus tard aux frères Potterat pour 41.400 fr. La liquidation de la banque Calandrini & C<sup>ie</sup> se poursuivit d'ailleurs pendant un quart de siècle<sup>12</sup>. Malgré

les efforts de Jean-François-Louis Pictet-Calandrini, tous les créanciers ne purent être remboursés intégralement; d'aucuns en gardèrent une rancune tenace au liquidateur.

Jean-François-Louis Pictet était pourtant un banquier capable. En 1829, il fonda un nouvel établissement, qui prit son nom<sup>13</sup> et qui remplaça dans les locaux de la rue des Granges la banque Calandrini en liquidation. A la tête de cette maison, qui s'installa plus tard au n° 5 de la Corratierie<sup>14</sup>, en plein quartier moderne des affaires, Pictet-Calandrini déploya une grande activité. On le trouve par exemple agent général, en 1835, de la Compagnie Royale d'assurances sur la vie<sup>15</sup>. On le voit participer en 1844 à la constitution<sup>16</sup> d'une «Société pour la conversion en certificats genevois au porteur des fonds de la dette active de Hollande». A sa mort, les actifs de sa banque se montaient<sup>17</sup> à plus de 600.000 fr. et le *Journal de Genève* pouvait saluer en lui un «ennemi des spéculations hasardées et des placements aventureux». «On le trouvait quelquefois exagéré dans sa défiance des nouveautés de la Bourse, ajoute le journaliste<sup>18</sup>, mais il fallait bien reconnaître tôt ou tard, dans les moments de crise, qu'il avait eu de bons motifs pour cela.»

Jean-François-Louis Pictet-Calandrini mit ses compétences financières au service de l'Évangile. Jusqu'en 1823, il tint la trésorerie de la Société pour l'avancement de l'instruction religieuse de la jeunesse, plus connue sous le nom de Société des catéchumènes. Il s'intéressa également à d'autres établissements de charité ou d'évangélisation et s'y montra toujours d'une «libéralité sans bornes»<sup>19</sup>.

Pictet-Calandrini se distingua aussi par son dévouement et son zèle patriotiques.

Promu lieutenant de grenadiers le 5 juin 1815<sup>20</sup>, il fit partie du premier contingent de troupes que le nouveau canton de Genève dut fournir à la Confédération pour un service actif, en juillet 1815. En 1818, il fut nommé capitaine des chasseurs et, de 1824 à 1852, il commanda une compagnie de grenadiers de la réserve; «il ne voulut jamais la quitter pour un grade supérieur, dit-on; aussi les relations avec ses hommes avaient-elles pris quelque chose de touchant et de paternel». A sa retraite, en août 1852, de charmants couplets<sup>21</sup> lui furent chantés en guise d'adieu:

Des Louis dont nous parle l'histoire  
Il en est un nommé le Grand  
Dont on célèbre la mémoire  
En qualité de conquérant.  
Celui que parmi nous l'on fête  
A nos yeux a bien plus de prix.  
Il est, au sein, de la conquête,  
Aimé de ceux qu'il a soumis [etc.]

La remise d'une tabatière en présence de 140 grenadiers réunis à l'hôtel de la Navigation donna lieu à d'autres couplets, composés par Petit-Senn ceux-là et qui furent publiés dans le *Journal de Genève*<sup>22</sup>.

Pictet-Calandrini était entré<sup>23</sup> au Conseil Représentatif en décembre 1819. Il fit ensuite partie de l'Assemblée constituante de 1841 et siégea au Grand Conseil dès sa constitution en 1842 et jusqu'à la révolution de 1846. Dans les moments difficiles que connut la République en 1845, il accepta un mandat temporaire de conseiller administratif de la Ville et offrit<sup>24</sup> de mettre une somme de 50.000 fr. à la disposition du Conseil d'Etat.



*Tabatière sertie d'or offerte par les Grenadiers genevois à leur capitaine Louis Pictet-Calandrini à l'occasion de sa retraite, août 1852 (55/90 mm.; Reposoir).*



<sup>12</sup> AEG, J.-Ch.-Ferd. Janot not., carton 81, n° 123 (1 mai 1854).

<sup>13</sup> Cf. AEG, J.-F.-S. Binet not., XXVI, 576-579 (8 juillet 1829).

<sup>14</sup> Actuellement n° 18.

<sup>15</sup> Société de Lecture, Brochures d'économie politique, 100/14.

<sup>16</sup> AEG, J.-F.-S. Binet not., XLVIII, 459-466 (15 août 1844).

<sup>17</sup> AEG, P.-Ad. Gampert not., carton 11, n° 225 (12 mai 1863).

<sup>18</sup> *Journal de Genève*, 27 juin 1858.

<sup>19</sup> Selon les termes du pasteur Jean GABEREL, dans la *Semaine religieuse*, 14 août 1858.

«*Vue de la place de Bel-Air et de la Corraterie*», par Bryner, vers 1835 (aquatinte, 123/163 mm.; BPU, Estampes, 31 P).



## Chapitre 43



Isaline-Sophie Pictet, vers 1805  
(gouache anonyme, 60/57 mm.;  
Reposoir).

Isaline-Sophie Pictet, vers 1850  
(crayon anonyme, 225/170 mm.;  
Reposoir).

Lié d'amitié avec le peintre Alexandre Calame, Jean-François-Louis Pictet lui commanda à quatre reprises des paysages<sup>25</sup>; une cinquième commande passée en 1852 pour un «site suisse avec sapins ou chênes, ou bien un lac quelconque» fut annulée.

Jean-François-Louis mourut en 1858, des suites d'une opération pour laquelle on avait appelé un chirurgien de Lyon, le Dr Reybard. L'intervention sous chloroforme dura une heure et 57 minutes: la pierre qu'on retira de sa vessie était «grosse comme une poire beurrée et pesait 6½ onces»<sup>26</sup>, soit près de 200 gr. La douleur avait encore approfondi la piété de Jean-François-Louis et sa conduite, au seuil de la mort, fut «une véritable prédication»<sup>27</sup>. Sa veuve lui survécut quatre ans.

Jean-François-Louis avait eu trois sœurs. La seconde, Isaline-Sophie, qui resta célibataire, fut sans doute la plus portraiturée de toutes les demoiselles Pictet qui vécurent avant l'ère de la photographie. A l'âge de 18 ans, elle posa devant son amie Suzanne De la Rive-Necker qui fit d'elle un charmant portrait ovale<sup>28</sup> au fusain. Isaline y apparaît assez potelée, les cheveux bouclant sur le front, vêtue d'une robe à

<sup>20</sup> AEG, RC 316, 101.

<sup>21</sup> «Couplets à Monsieur Louis Pictet, capitaine de grenadiers, chantés à la réunion du 25 août 1852, jour de la St-Louis» (APP).

<sup>22</sup> Numéro du 1 septembre 1852.

<sup>23</sup> AEG, RCR 4, 393.

<sup>24</sup> AEG, RC 375, 225 (19 février 1845).

<sup>25</sup> D'après le livre de commandes de Calame, années 1843, 1845, 1846 et 1849 (à M. Daniel Buscarlet, Genève); cf. E. RAMBERT, *Alexandre Calame, sa vie et son œuvre*, Paris, 1884, p. 543-548, n° 126, 151, 172 et 225.

<sup>26</sup> D'après le «Journal» d'Alexandre J. Martin (cf. AEG, Archives du bureau, XL, 915).

Fragment autographe des «Notes de famille» de Richard Pictet, mars 1855 (réduit; APP).

Mars 1855

Elisabeth Kunkler Pictet. le 12. Baptême de sa petite fille à l'Andréine.

Tula Pictet de la Rive. Communion du mariage de sa fille aînée Marie avec Théodore de Anstetter.

William Pictet. 3<sup>e</sup> fils de Ferdinand Pictet Martin, part pour Paris, ayant une place dans la maison Tanchère Anstetter.

Alexandre Pictet. mon frère vient faire 18 jours avec nous, puis retourner à Paris où il va travailler pour sa famille avec son frère Charles Deleury agent de change.

Charles Pictet Prevost. le 30 Mars, un fils, nommé Guillaume Alois. = 12<sup>ème</sup> Pictet.

Adolphe Pictet Czernore. et si l'on m'a dit qu'il n'a été à Thonon. Mac de femme et sa 2. filles cadettes. L'aînée qui précédemment s'est fait catholique est au couvent d'Yverdon. Sa santé l'empêche de donner à l'école. 2. autres comme il l'aurait désiré. il est dans une position de fortune des plus tristes et malheureuses. son fils a été engagé au chemin de fer de Neuchâtel à Yverdon.

manches courtes et à décolleté carré comme on en portait alors. A la même époque, un artiste anonyme fit d'elle un autre joli portrait, à la gouache. En 1815, Louise Bernardy la représenta à l'aquarelle<sup>29</sup>, entourée d'une somptueuse mante brodée dont les tons chauds forment contraste avec le gris du fond: elle avait alors 27 ans. On possède encore d'elle un portrait à l'huile, qui pourrait bien être de Firmin Massot<sup>30</sup> et qui la montre, un peu plus mûre peut-être, une cape rouge jetée sur l'épaule gauche. Vers la fin de sa vie enfin, Isaline posa devant un artiste anonyme aussi (était-ce M<sup>me</sup> Munier-Romilly ou M<sup>me</sup> L'Hardy?), qui fit d'elle un aimable crayon<sup>31</sup> où, vieille demoiselle, elle apparaît coiffée d'un bonnet de dentelle, les cheveux arrangés en coquillons. Jean Picot, qui l'avait bien connue, disait d'elle dans ses «Souvenirs»<sup>32</sup> de 1858 qu'elle aurait pu se marier avantageusement, car elle était jolie, spirituelle et riche; «mais elle tenait à son indépendance, ajoute-t-il, et aimait les voyages qui sont rarement faciles pour les femmes mariées». Elle avait «un joli talent de dessin» et l'on conserve d'elle, au Reposoir, un lavis de sépia datant de 1807.

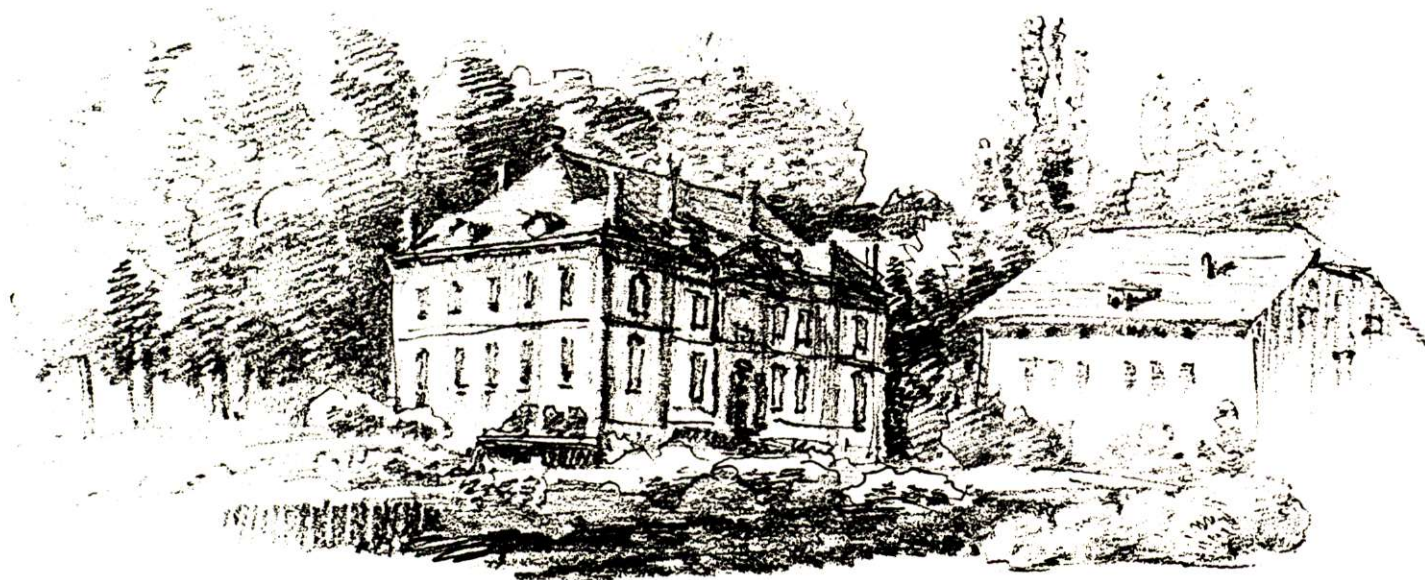
RICHARD PICTET-DE CANDOLLE. – Des cinq enfants de Jean-François-Louis et Cécile Pictet-Calandrini, seul l'aîné, Richard, se maria et fit souche. Il était né le 5 août 1817 et tenait son prénom britannique du syndic André-Richard Calandrini, son grand-oncle, qui l'avait lui-même reçu d'un parent par alliance, Richard Aldworth Neville.

A l'âge de 16 ans, en 1833, Richard signa le «Livre du Recteur» de l'Académie de Genève<sup>33</sup> en compagnie d'une bonne trentaine d'étudiants, admis comme lui «en philosophie», parmi lesquels Adrien et Ernest Naville, Gustave Revilliod et Antoine Carteret. Il adhéra bientôt à la Société de Zofingue<sup>34</sup>. Cependant, les déboires financiers de sa famille ne lui permirent pas de prolonger ses études. Cédant aux «instances pressantes» de son père et «malgré sa profonde répugnance et aversion pour la vocation de banquier»<sup>35</sup>, il entra en août 1835 dans l'établissement paternel. Il avait alors 18 ans et, jusqu'à sa mort survenue un demi-siècle plus tard, il ne cessa d'exercer cette profession contraire à ses goûts.

Sa formation de banquier fut complétée dès 1838 par quelques stages à l'étranger, d'abord à Liverpool, chez MM. Melly Prevost & Co, puis à Paris, dans la banque Auguste Dassier. Si l'on en juge par le portrait<sup>36</sup> qu'un artiste anonyme fit de lui, peu après son arrivée en Angleterre, sa barbe en collier, ses longs cheveux bruns-roux et

## Les Pictet du Reposoir

«Château Pictet sous Pregny»,  
par Paul DeCrue, vers 1875  
(crayon 45/122 mm.; à M<sup>me</sup>  
Jean Houlmann, née Pernette  
Lacroix).



Château Pictet sous Pregny

Richard Pictet à l'âge de 21 ans,  
1838 (huile anonyme,  
360|270 mm.; Reposoir).

## Chapitre 43



- <sup>27</sup> GABEREL, art. cité  
<sup>28</sup> Reposoir, premier étage.  
<sup>29</sup> Reposoir, bibliothèque.  
<sup>30</sup> Reposoir, salon de musique.  
<sup>31</sup> Reposoir, premier étage.  
<sup>32</sup> A MM. Henri et Jacques Picot.  
<sup>33</sup> *Livre du Recteur*, n° 8580.  
<sup>34</sup> *Catalogue de Zofingue*, n° 220.  
<sup>35</sup> D'après la notice autobiographique de son «Arbre généalogique de la maison des nobles Pictet», 32 (APP).  
<sup>36</sup> Reposoir, premier étage.  
<sup>37</sup> AEG, J.-Ch.-Ferd. Janot not., carton 80, n° 284 (12 novembre 1853).  
<sup>38</sup> Contrat du 23 mai 1853: AEG, J. Vignier not., LXXIII, 2042-2048.  
<sup>39</sup> Reposoir, premier étage.  
<sup>40</sup> Reposoir, salon de musique.

son visage très pâle lui donnaient l'air d'un gentleman romantique. A son retour, au printemps 1845, son père l'associa définitivement à la gestion de sa maison.

Deux événements marquèrent son existence de banquier tranquille. A la mort du comte Louis Pictet, en 1852, Richard hérita du Reposoir. Après avoir organisé les obsèques du défunt à Berlin, il prit possession du domaine et, dès l'année suivante, réussit à faire l'acquisition<sup>37</sup> pour le prix de 23.000 fr. d'une parcelle contiguë, de plus de deux hectares, détachée du domaine de Pregny-La Tour dit de l'Impératrice. Cet agrandissement vers l'ouest fut extrêmement heureux car la maison de maître, jusqu'alors frontalière, se trouva placée du coup en plein centre de la propriété. En revanche, Richard dut céder plus tard une bande de terrain pour la voie du chemin de fer et vendit les vignes de la côte de Pregny qui se trouvèrent ainsi coupées du reste du Reposoir.

En mai 1853, âgé de 36 ans, Richard épousa<sup>38</sup> Valentine de Candolle, fille du professeur Alphonse de Candolle, botaniste de renom, et de Laure Kunkler. Valentine avait tout juste 20 ans. En mars 1854, elle donna le jour à un garçon qui reçut le prénom de Louis. Un grand portrait ovale<sup>39</sup> la montre dans l'éclat de sa jeunesse, la figure pleine et les cheveux coiffés à la George Sand. Un autre portrait, au crayon celui-ci, la représente avec le petit Louis appuyé sur ses genoux. Son visage aux traits tirés y apparaît creusé par de grands yeux fiévreux. Sentait-elle déjà les atteintes du mal qui allait l'emporter dans la fleur de l'âge? En novembre 1861, elle mourait de tuberculose, à l'âge de 28 ans. Richard Pictet, qui avait adoré sa jeune et ravissante épouse, ne se

remaria pas et vécut avec son fils unique dans le deuil et l'austérité. Sous sa chevelure ondulée, son visage prit une expression d'incurable tristesse, dont témoignent les quelques photographies qui restent de sa vieillesse et le portrait posthume<sup>40</sup> que fit, d'après l'une d'elles, Gustave de Beaumont.

Richard Pictet était d'opinions très conservatrices et les deux révolutions radicales de 1841 et 1846 étouffèrent en lui toute velléité de participation aux affaires publiques. Ayant assisté avec la compagnie d'artillerie dont il faisait partie aux événements du 22 novembre 1841, il déplora «la malheureuse faiblesse du Gouvernement» d'alors. Quant au régime d'après 1846, il ne dut guère l'apprécier: le 20 juin 1850, il démissionna du Conseil de la Caisse d'Épargne où il avait été nommé en 1845, «n'approuvant pas les placements faits sous la pression de J. Fazy et de son gouvernement radical», précise-t-il dans une notice autobiographique<sup>41</sup>.

L'escrime et la généalogie furent ses seuls délassements. Bon fleuret, il présida pendant plusieurs années la Société d'escrime de Genève. Quant à sa passion de l'histoire familiale, elle l'incita à racheter tous les portraits Calandrini et



*Valentine Pictet-de Candolle à l'époque de son mariage (pastel gouaché, anonyme, 800/650 mm.; Reposoir).*

à composer une généalogie commentée de la famille Pictet<sup>42</sup>.

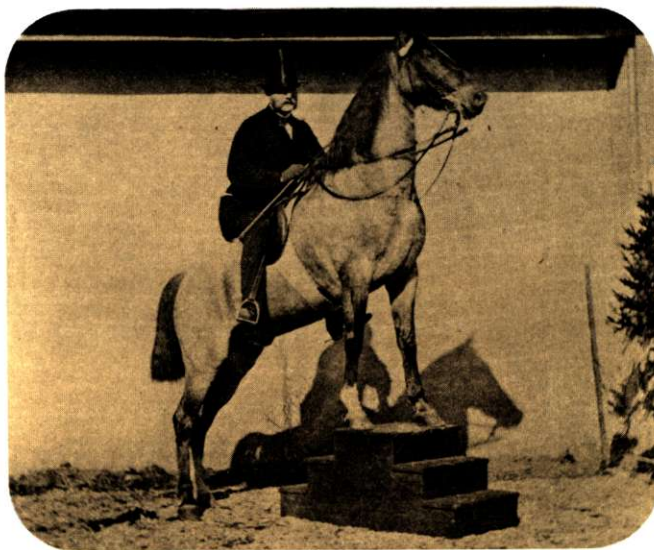
Richard mourut le 9 août 1884, après une longue maladie, sans avoir vu son fils unique se marier. A ceux qui l'avaient approché, il laissait le souvenir d'un homme au «caractère bienveillant, modeste et réservé»<sup>43</sup>. En vérité, il avait été toute sa vie profondément malheureux.

LOUIS ET ALEXANDRE PICTET. – Les deux frères cadets de Richard Pictet eurent des destinées parallèles<sup>44</sup>. Tous deux entrèrent à l'âge de 18 ans dans la banque paternelle, Louis en 1838, Alexandre en 1841, après avoir fait trois ans d'études à l'Académie<sup>45</sup>. Tous deux combattirent dans les rangs des conservateurs lors des échauffourées qui précédèrent la révolution radicale de 1846 et Alexandre se fit même remarquer par

*Alexandre Pictet adolescent (crayon trois couleurs, 220/185 mm.; Reposoir).*



Louis Pictet montant «Fleur de pêche», vers 1870 (photographie anonyme; *Reposoir*).



## Chapitre 43

son sang-froid, dans la fameuse journée du 7 octobre 1846, en restant près de quatre heures exposé aux balles pour servir l'une des pièces de canon qui, de la place Bel-Air, tiraient sur le faubourg révolté de Saint-Gervais. Tous deux refusèrent de porter les armes contre les Petits Cantons à l'époque de la Guerre du Sonderbund et préférèrent s'exiler, Louis le 29 août 1847, Alexandre le 22 septembre suivant. En conséquence, tous deux furent condamnés par contumace à six mois de prison et à une forte

amende. Tous deux trouvèrent du travail à l'étranger, Louis chez Du Fay & Co à Manchester, Alexandre chez Auguste Dassier à Paris. Mais, tandis que Louis, sa peine prescrite, revenait s'établir à Genève en 1853, dans l'immeuble familial de la Corraterie, Alexandre restait à Paris et entra en 1855 chez l'agent de change De Léan. Tous deux enfin moururent célibataires, Alexandre à 56 ans en 1879, Louis à 68 ans au cours d'un voyage à Munich en juillet 1888.

Quant aux deux sœurs célibataires de Richard, la cadette, Emma, mourut en 1884 à l'âge de 60 ans et l'aînée, Mathilde, née en 1822, décédée en 1895, fut la seule de la famille à dépasser la septantaine.

On conserve d'elles deux portraits qui se font pendant et qui les montrent adolescentes, virginalement vêtues de longues robes de dentelle blanche à ceintures bleu pâle. Mathilde pratiquait les bons auteurs et se plut à copier tout au long de sa vie, dans un petit recueil<sup>46</sup> relié en chagrin noir, des «pensées et réflexions diverses» de saint Augustin, de Pascal, de La Bruyère, de M<sup>me</sup> de Staël, de Maine de Biran et de Vinet.

<sup>41</sup> «Supplément à l'arbre généalogique de la famille Pictet» (APP).

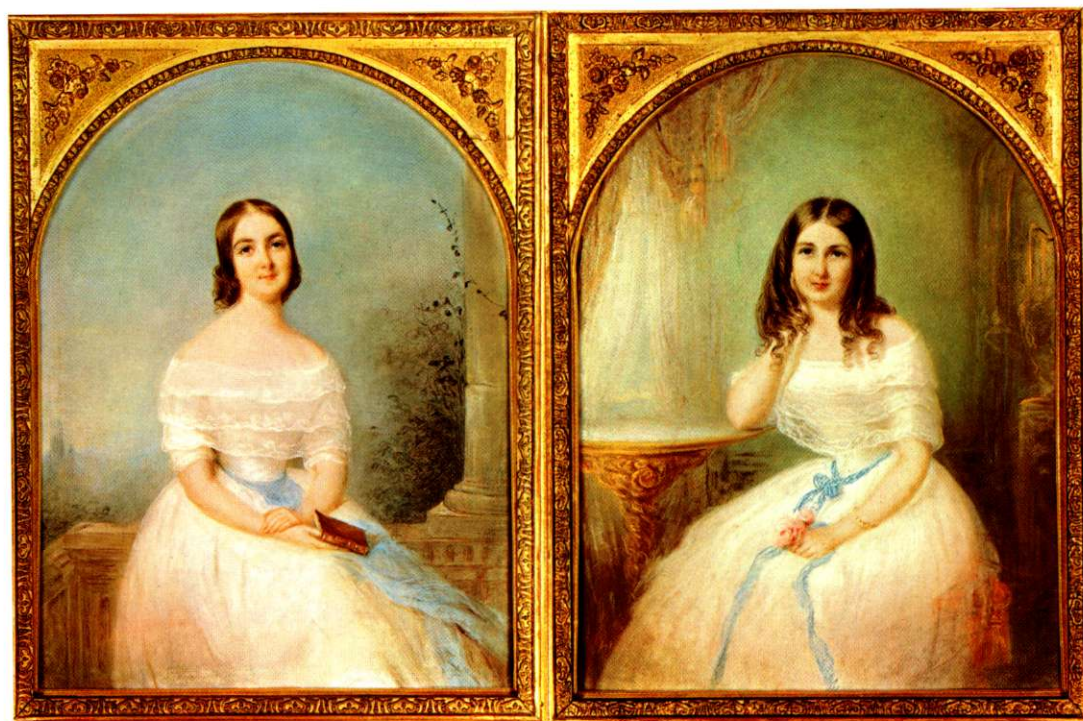
<sup>42</sup> Cf. BPU, Ms 2756, n° 61 (lettre à son cousin James Galiffe, 3 mars 1852).

<sup>43</sup> *Tribune de Genève*, 11 août 1884.

<sup>44</sup> Richard PICTET, «Supplément à l'arbre généalogique de la famille Pictet» (APP).

<sup>45</sup> *Livre du Recteur*, n° 8740; *Catalogue de Zofingue*, n° 326.

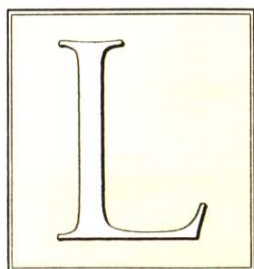
<sup>46</sup> *Reposoir*, bibliothèque.



Mathilde et Emma Pictet adolescentes (pastels anonymes, 430/320 et 427/320 mm.; *Reposoir*).

## Les Pictet de Dully

### Chapitre 44



Lorsqu'on étudie la postérité de Jacques Pictet-Thellusson, on constate que la descendance cumulée de ses deux fils aînés ne compta jamais plus de trois mâles par génération, tandis que celle de son fils cadet proliférait remarquablement. Marc-Louis Pictet-Micheli de Dully eut en effet cinq fils, qui tous procréèrent et dont le plus jeune, Auguste Pictet-de Bock, eut cinq fils à son tour. Riche en militaires et en magistrats municipaux, cette branche des Pictet, qu'on pourrait appeler la «branche de Dully», subsiste encore dans la descendance de Raoul Pictet.

MARC PICTET-DE TRAZ. – Le premier des fils de Marc-Louis Pictet-Micheli fut l'auteur d'un court rameau mi-genevois mi-vaudois de la famille. Né au château de Dully en 1790, il reçut les prénoms de Marc-Louis-Philippe, ayant eu conjointement pour parrains son arrière-grand-père Philippe Plantamour, son grand-père Marc Micheli de Dully, son oncle Isaac Pictet de Pregny, le chevalier Louis Micheli et le comte Louis d'Entraigues.

Son père, ancien officier au service de S.M. britannique, le destina au métier des armes et l'envoya faire ses études au collège d'Eton en Angleterre. Mais Marc se découvrit de bonne heure une vocation commerciale et fut paradoxalement le seul de sa famille à ne jamais faire de service militaire étranger. De son séjour en Grande-Bretagne, il rapporta de petites cartes géographiques<sup>1</sup> soigneusement dessinées, ainsi qu'un charmant portrait à l'aquarelle<sup>2</sup> qui le montre à 16 ans, en collégien d'Eton.

«Après certaines péripéties où l'amour joua son rôle»<sup>3</sup>, Marc alla s'établir à Marseille, rue Sylvabelle, en qualité de négociant. On ne possède malheureusement aucun détail sur ses activités commerciales dans cette ville où il passa dix ou douze ans. Seul subsiste un grand portrait à l'huile<sup>4</sup>, peint en 1823, qui représente Marc en frac noir et pantalon blanc, le poing sur la hanche, l'œil fier et la mine conquérante.

En fait de conquête, Marc Pictet fit à Marseille celle d'une jeune fille de vingt ans qui s'était arrêtée quelques jours avec sa mère avant d'aller passer l'hiver à Hyères. Louise de Traz, si l'on en croit un portrait contemporain<sup>5</sup>, avait un visage encore enfantin,



<sup>1</sup> APD, Papiers rapportés de Rolle.

<sup>2</sup> Rolle, Belle Rive.

<sup>3</sup> D'après Gustave REVILLIOD *L'homme à la colonne*, G. 1882, 14.

<sup>4</sup> Rolle, Belle Rive, salle à manger.

<sup>5</sup> Rolle, Belle Rive.

*Marc Pictet*, par Jean-François Reymond, 1823 (huile, 795|630 mm.; à l'hoirie d'A.-L. Kunkler)



Louise Pictet-de Traz, par Mlle Lavit, vers 1825 (crayon, 180|160 mm.; à l'hoirie d'A.-L. Kunkler).

une bouche petite, des yeux rieurs et les cheveux arrangés en larges coquillons. La première rencontre eut lieu chez des amis communs, les DeCombes-Jaquin, vers le milieu d'octobre 1824. Une course aux «montagnes russes» de Marseille acheva d'enflammer les cœurs<sup>6</sup>. La demande en mariage fut faite en novembre, dans toutes les formes. Le consentement arriva le mois suivant, «au milieu d'un dîner d'Escalade de 18 personnes», et le mariage eut lieu<sup>7</sup> en juillet 1825, au temple de l'Auditoire, à Genève.

Les de Traz<sup>8</sup>, originaires de la région d'Oron, étaient devenus bourgeois de La Tour-de-Peilz en 1740 ; leur nom, à l'époque, s'écrivait encore Destraz. Le père de Louise, Henri de Traz, prématurément décédé à l'âge de 40 ans en 1814, s'était établi de bonne heure à Genève où il avait épousé en 1798 Françoise-Elisabeth dite Betsy Picot, fille et unique héritière du négociant en toileries Pierre Picot-Mayor. Louise de Traz avait un frère aîné, André-Conrad, qui émigra en France, et un frère cadet, Charles, allié de Budé, qui fut le vrai fondateur de la branche genevoise des de Traz.

Deux enfants naquirent de l'union de Marc Pictet et de Louise de Traz : une fille Elisabeth, qui épousa John Kunkler ; et un fils unique, James-Louis, dont on reparlera. Pendant quelques années encore, Marc Pictet-de Traz continua de travailler à Marseille, tandis que Louise restait avec les enfants à Genève, où son mari venait souvent la rejoindre. Le jeune couple menait une existence assez brillante : on le trouve<sup>9</sup> par exemple parmi les invités du prince Christian-Frédéric de Danemark, au Plongeon, en janvier 1727.

Les étés se passaient naturellement à Dully, où les parents de Marc vivaient encore dans leur belle grande maison. Très attaché à son village natal, Marc Pictet-de Traz songea de bonne heure à s'y préparer une retraite agréable. En 1832, il acquit d'Alphonse Terrisse<sup>10</sup> une parcelle de 1362 toises dite «le Pralet» que prolongeait jusqu'au lac un pré planté de châtaigniers. D'autres achats suivirent et, après la mort de son

<sup>6</sup> Selon les lettres adressées à Louise de Traz, à Hyères, maison Despina : APD, Papiers rapportés de Rolle.

<sup>7</sup> Contrat du 14 juillet 1825 : AEG, J.-M. Chaulmontet not., XL, 89.

<sup>8</sup> Eugène-Louis DUMONT, *Armorial genevois*, G. 1961, 153.

<sup>9</sup> APD, Papiers rapportés de Rolle.

<sup>10</sup> Acte du 17 décembre 1832 et correspondance subséquente : APD, Papiers rapportés de Rolle.

<sup>11</sup> Acte de partage du 12 octobre 1842 passé par devant Charles-Amédée Parmelin, notaire à Bursins : *ibid.*

Fragment d'une lettre autographe de Marc Pictet à Jean-Jacques DeCombes-Jaquin, Marseille, 17 novembre 1824 (APD, Papiers rapportés de Rolle).

Marseille le 17 Nov<sup>bre</sup> 1824

C'est à vous mon cher Monsieur à qui je suis redevable d'avoir fait la connaissance de Mes Dames Pictet et de Traz. Mademoiselle de Traz est de toutes les personnes que j'ai rencontrées celle qui me plaît le plus, toutes les éloges que vous m'en avez fait, tout le bien que vous m'en avez dit, joint à ce que j'ai vu me fait ardemment désirer de pouvoir obtenir de vous, il ne pourrait je vous assure exister de plus grand bonheur pour moi que l'espérance de pouvoir contribuer au sien.







père, Marc obtint<sup>11</sup> de ses frères et sœur la cession de trois parcelles sises «En Guffex» et «En Pira Mauvaz» qui touchaient aux siennes. C'est ainsi que fut constitué en l'espace de dix ans le domaine des Châtaigniers, où les Pictet-de Traz firent construire en 1836, par l'architecte Vaucher<sup>12</sup>, une élégante maison d'un étage sur rez-de-chaussée et de cinq fenêtres de façade, dans le style néo-classique. Ils y menèrent dès lors une vie douce et paisible. Marc, retiré des affaires et n'ayant gardé qu'un pied-à-terre à Genève, chassait le lièvre, la caille et la bécasse, pêchait la féra, la perche et le brochet, consignait ses prises dans un calepin<sup>13</sup>. Louise, qui avait la plume facile, notait chaque jour le temps qu'il faisait, les gens qui venaient, les menus événements de la campagne. Sept cahiers de son journal se sont conservés<sup>14</sup>, du 1<sup>er</sup> septembre 1836 au 6 juillet 1845, pleins d'observations sur ce petit village de la Côte, dont Marc fut pendant trois ans le syndic<sup>15</sup>.

Souvent arrivaient de Genève ou d'ailleurs des cousins Pictet ou de Traz; on jouait, on dessinait en famille. D'amusantes caricatures évoquent cette joyeuse vie de société, tel cet abat-jour<sup>16</sup> décoré à l'aquarelle d'une composition en douze épisodes représentant la vie d'un cheval

<sup>12</sup> APD, Journal de Louise Pictet-de Traz, 9 septembre 1836.

<sup>13</sup> APD, Papiers rapportés de Rolle.

<sup>14</sup> *Ibidem*.

<sup>15</sup> De 1832 à 1835.

<sup>16</sup> Rolle, Belle Rive.

<sup>17</sup> APD, Papiers rapportés de Rolle.

<sup>18</sup> *Livre du Recteur*, n° 9069.

<sup>19</sup> Portrait par M<sup>me</sup> L'Hardy-Dufour, 1853; et silhouette non datée: Rolle, Belle Rive.

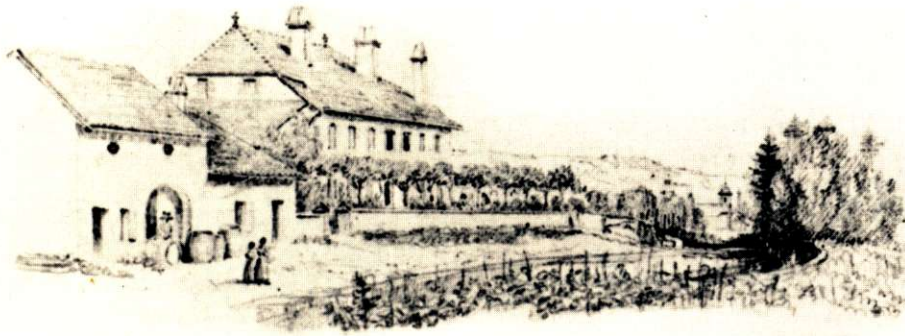
<sup>20</sup> De 1859 à 1865.

<sup>21</sup> APD, Papiers rapportés de Rolle.

*Elisabeth Pictet*, par Johann Friedrich Dietler, 1850 (aquarelle, 215|180 mm.; à Mlle Jeanne Kunkler).

«Les Châtaigniers» à Dully, par Alfred DuMont, 1855 (crayon, 75|140 mm.; APD, papiers rapportés de Rolle).





*Maison Pictet-Micheli (plus tard Lullin) à Dully, par Jean DuBois, 1829 (crayon, 230/300 mm.; à Mme André Chaix-Constantin).*

*James Pictet de profil, 1851 (crayon anonyme, 175/135 mm.; BPU).*

*James Pictet de face, par Anne L'Hardy-Dufour, 1853 (lavis, 240/180 mm.; à l'hoirie d'A.-L. Kunkler).*

chez les Pictet-de Traz: « – Le monter, oui, mais l'atteler, jamais! » Cette bonne humeur n'excluait pas les mondanités: une petite lettre<sup>17</sup> signée de Louise Thérèse de Bourbon (petite-fille de Charles X, sœur du comte de Chambord et épouse du duc Charles III de Bourbon-Parme) le prouve parfaitement.

La Fête des Vignerons de 1865 fut probablement le dernier divertissement de Marc Pictet-de Traz, qui mourut à Dully, deux ans plus tard, à l'âge de 77 ans. Louise survécut près de trente ans à son époux et continua de vivre aux Châtaigniers en compagnie de son fils James.

JAMES PICTET. – Né en décembre 1828, James avait fait des études<sup>18</sup> à la Faculté des sciences et lettres de Genève. Sa jolie figure ronde et ses cheveux délicatement ondulés lui donnaient un certain charme<sup>19</sup>. Il ne paraît pas avoir exercé d'activité professionnelle suivie et mena à Dully, aux côtés de sa mère, une vie de célibataire rangé. Respectueux des traditions familiales, il assuma pendant six ans les fonctions de syndic de la commune<sup>20</sup>.

La pêche devint sa passion favorite. Il la pratiquait sur le lac ou sur les bords de la Dullive, notant ses prises dans le même calepin dont son père s'était servi. On voit ainsi qu'en 1857, il fit environ 150 pêches réparties sur 122 jours et qu'il prit un total de 674 livres de poisson. De la belle écriture régulière des Pictet, James composa pour son usage personnel plusieurs petits manuels de pêche<sup>21</sup>. Dans l'un d'eux, qui porte sur sa couverture rose la date de 1848, on trouve un «Catalogue des Poissons du Lac Léman» qui décrit 21 espèces, savoir «l'anguille, la lotte, le séchot, la perche, la barbe, la truite, l'ombre chevalier, l'ombrette, la féra, la gravanche, la carpe, la tanche, le chevesne, la raufe (ou rotangle), le vengeron, le goujon, la sardine, la vandoise, le spirlin, le véron et le brochet». Un autre carnet contient un «calendrier du pêcheur à la ligne» dressé mois par mois, ainsi que des recettes pour attirer le poisson et préparer les engins de pêche. James Pictet connaissait aussi les oiseaux du ciel: dans un carnet à couverture bleue, il nota les dates d'arrivée des premières hirondelles (de 1857 à 1885) et celles du passage des bécasses (de 1863 à 1874). Toujours en contact avec la nature, il acquit cette science de la météorologie qu'on voit aux vieux paysans: un de ses carnets s'intitule «Pronostics du temps».

Dans d'autres carnets encore, James composa des notices sur certains membres de sa famille, dressa un calendrier des anniversaires familiaux. Un bel album recouvert d'un carton-nage vert-bouteille fut rempli de coupures de journaux; un autre, relié en chagrin noir, de mille petits documents personnels: billets, factures, croquis, caricatures, invitations, permis de chasse, programmes de fêtes, spécimens d'écriture, estampes, timbres-poste; c'est le plus amusant des «albums russes» de la famille.



## Chapitre 44

### PERMIS DE PÊCHE

DANS LE

LAC de Genève

délicé à Monsieur le  
Syndic Pictet  
- Dully

Valable dès le 1<sup>er</sup>. Janvier 1834 au  
31 Décembre 1834.

Finance 8 Fr.  
Timbre — » 5 batz.  
8 Fr. 5 batz.

### PERMIS

pour chasser au fusil sur les Lacs,

délicé à M. James Pictet

VALABLE

pour les mois de JANVIER, FÉVRIER & MARS 1862.



Finance . . 15 Fr. — c.  
Timbre . . 1 «  
16 Fr. — c.

Permis de pêche de Marc Pictet, 1834; et de son fils James, 1862 (réduits; APD, papiers rapportés de Rolle).

Page autographe du «Calendrier ornithologique et ichthyologique du bassin du lac Léman» de James Pictet, 1848 (légèrement réduit; APD, papiers rapportés de Rolle).

<sup>22</sup> Acte passé par devant le notaire Adrien Baumann, Rolle, 25 août 1886: APD, Papiers rapportés de Rolle.

<sup>23</sup> Actuellement à l'hoirie Albert Skira.

<sup>24</sup> Lettre du 21 août 1886: APD, Papiers rapportés de Rolle.

Un dernier carnet, à couverture mauve celui-là, contient d'un côté le relevé des travaux exécutés aux Châtaigniers et de l'autre les résultats de la vendange dans les vignes du «Gufferet» et des «Vignettes», de 1857 à 1886. La meilleure récolte fut celle de 1874, avec une vendange «exceptionnelle» de 62 brandées. Deux ans plus tôt, à cause de la grêle, James n'avait recueilli que 2½ brandées.

En 1886, James Pictet vendit<sup>22</sup> son domaine des Châtaigniers<sup>23</sup>, pour le prix de 110.000 fr., à Gaspard-Léon Bret, administrateur du Crédit foncier de France. «J'espère que tu n'oublieras pas le chemin de Dully d'en haut, lui écrivait<sup>24</sup> Louis Lullin, il y aura toujours un accueil affectueux pour l'ancien voisin, même lorsqu'il viendra sans son panier de châtaignes.»

James mourut en 1895, à 67 ans, faisant de sa sœur Elisabeth Kunkler sa légataire universelle. Sa mère s'éteignit l'année suivante, à l'âge de 92 ans, en son domicile genevois de la rue de Candolle n° 22, laissant une belle succession de plus de 450.000 fr., qui revint intégralement aux Kunkler.

## - Aout -

### Evénements & Passages Réguliers

| Ep. Ord. | Plaine   | Ep. 1 <sup>er</sup> Hât |
|----------|--|-------------------------|
| 1        | Passage de Beffins à printemps jaunes & de Beffins siffleurs.                |                         |
| 15       | Départ des Martinets noirs.  |                         |
| 15       | Les Perdreaux, sans mailles.   |                         |
| 20       | Passage des Gobe-mouches gris.   | 10 A. 1821.             |
| 20       | Arrivée des Pipits farlouses, Spiroscelles, Rousselines, & des Buissons.     | 17 Aout 1819.           |
| 22       | Sortie du nid des James Hirondelles de cheminée, de la 2 <sup>e</sup> porte. | 6. Aout 1804            |
| 30       | Départ des Lirois esdes Huppas.  |                         |

### Marais & Rivières.

|    |  |
|----|--|
| 3  | Passage des grands Phalarès à Collier.                       |
| 15 | Passage des Cigognes blanches.                               |
| 20 | Passage des chevaliers Gambettes & des Barges à queue noire. |

### Lac

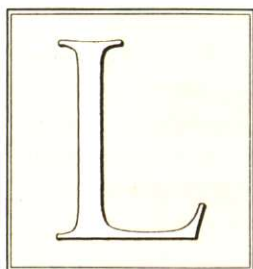
|    |   |
|----|---|
| 15 | Passage de Grèves Jougris, jeunes et de 2 ans.                            |
| 20 | Passage des Epronvantaux, au plumage d'automne & Goelands à manteau bleu. |

### Individus & Sol's

|                    |   |
|--------------------|---|
| Haie.              | Ostade, 1813.                                       |
| Marais & Rivières. | Pécarpeau Coborli.                                  |
| Lac.               | Phalarope platyrinche, 1816, 1845, x <sup>1/2</sup> |
|                    | Phalarope Hyperboid, jeune, 1806                    |
|                    | Morillon.   |
|                    | Grève huppé mâle & femelle 23 Aout 1853 (J. P.)     |

## Les Pictet de Landecy

### Chapitre 45



Le second des cinq fils de Marc-Louis Pictet-Micheli de Dully fit une carrière militaire au service de Sardaigne, prolongeant ainsi jusqu'à l'âge des chemins de fer une tradition familiale qui remontait au siècle de Louis XIV. Comme celui des Pictet-de-Traz, ce rameau s'éteignit à la génération suivante.

PETER PICTET-MICHELI. – Né au château de Dully en 1794, Pierre Pictet, que ses proches appelaient volontiers *Peter*<sup>1</sup>, fit ses premières armes dans les milices vaudoises, au moment où l'Empire napoléonien s'écroulait. En février 1814, il entra avec le grade de premier lieutenant dans le corps franc des «Chasseurs montagnards», commandé par le colonel bernois Georg Friedrich von Werdt pour le compte du gouvernement autrichien. Ce corps participa à la défense de Genève lors du retour offensif des Français en mars 1814, tint ensuite garnison en Savoie et fut licencié six mois après avoir été formé. Pierre Pictet passa alors dans le régiment autrichien *Hoch- und Deutschmeister* et il eût été sans doute le premier de sa famille à faire carrière au service de l'Autriche, si une intervention de son oncle Isaac Pictet de Pregny<sup>2</sup> n'en avait décidé autrement.

Apprenant en effet que le roi de Sardaigne Victor Emmanuel I<sup>er</sup> envisageait de reprendre à son service le capitaine James Pictet, que sa blessure de Langres avait pourtant mis hors d'état de porter les armes, Isaac Pictet n'hésita pas à demander pour son neveu le poste destiné à son fils. En novembre 1814, Pierre Pictet fut donc nommé lieutenant au régiment d'Alexandrie<sup>3</sup> et participa pendant les Cent-Jours au siège de la forteresse de Briançon. Au cours des quinze années qu'il passa ensuite dans les armées piémontaises, il eut l'occasion de s'illustrer dans une circonstance assez inattendue. Le royaume de Sardaigne était travaillé par les menées des *Carbonari*, dont le mouvement s'étendit à l'armée et gagna notamment le régiment d'Alexandrie. Alors que ce régiment se trouvait stationné à Saint-Jean-de-Maurienne, en mars 1821, un lieutenant de carabiniers nommé Laneri prit l'initiative de la révolte, accusant les officiers qu'il savait fidèles à la couronne d'avoir empoisonné le pain et le vin de la troupe. Ces officiers étaient au nombre de cinq; Pierre Pictet se trouva parmi eux le seul étranger. Laneri, le sabre à la main, les fit arrêter par la sol-



<sup>1</sup> «Vulgairement Pitre», dit Gustave REVILLIOD, *L'homme à la colonne*, G. 1882, 15-16.

<sup>2</sup> Cf. sa «Notice historique», III, 169-176.

<sup>3</sup> Brevet du 19 novembre 1814: *ibid.*, 176-177, en copie.

*Peter Pictet en officier sarde, par G. Boyé, 1828 (dessin à la plume, 135/145 mm.; Landecy).*

## Chapitre 45

Louise Micheli, par Amélie Munier-Romilly, 1826 (pastel, 230/200 mm.; Landecy).



<sup>4</sup> Cf. les pièces copiées par Isaac PICTET, *ibid.*, 185-189.

<sup>5</sup> A la famille Micheli, Landecy.

<sup>6</sup> G. REVILLIOD, *op. cit.*, 17.  
<sup>7</sup> Turin, Archives de l'Ordre des SS. Maurice et Lazare, *Commendatori esteri*, I, 104-105 (19 janvier 1844).

<sup>8</sup> Cf. *Gazette de Genève*, 23 janvier 1850, p. 4.

<sup>9</sup> Contrat du 9 avril 1832: AEG, Minutes du not. J.-F.-S. Binet, XXXI, 315-320.

<sup>10</sup> D'après la nécrologie du *Journal de Genève*, 25 janvier 1850.

diens dans la brigade d'Acqui en 1826, et major du bataillon des «Chasseurs de la Reine» dans celle d'Aoste en 1827. Un joli portrait à la plume de G. Boyé<sup>5</sup> le représente à cette époque-là, svelte et fringant dans son uniforme bleu à larges épaulettes, la moustache retroussée, le favori abondant mais le menton glabre.

En 1831, Pierre Pictet connut de nouveaux honneurs: il fut décoré de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare (avec dispense des formalités religieuses, du fait qu'il était protestant) et devint lieutenant-colonel au premier régiment de la Brigade de Savoie. Il avait 37 ans. A la fin de l'année cependant, il présenta sa démission pour pouvoir rentrer à Genève. Charles-Albert, qui venait de monter sur le trône, eut de la peine à se séparer de lui et tint à lui conserver son rang d'ancienneté, dans l'espoir de le voir un jour reprendre le service. Pierre Pictet fut ainsi promu au grade de colonel en 1835 et de major-général en 1841: «Voilà un général qui n'aura jamais vu le feu, excepté celui de sa cheminée», disaient les mauvaises langues<sup>6</sup>. Pierre reçut même la croix peu prodiguée de commandeur de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare<sup>7</sup>: à côté d'autres mérites, le texte des patentes rappelait qu'il avait donné «*luminosa prova di ferma e sincerissima devozione al Trono Sabauda*». Ce fut en 1848 seulement que Charles-Albert se décida à lui accorder définitivement sa retraite. On assure<sup>8</sup> que Pierre Pictet se prévalut de l'amitié que lui portait le monarque pour le solliciter à plusieurs reprises en faveur de familles savoyardes dans la gêne.

Revenu à Genève, Pierre Pictet ne tarda pas à s'y marier et, comme son père, il prit femme dans la famille Micheli. En avril 1832, il épousait<sup>9</sup> Louise-Pauline, fille cadette d'Horace-Louis Micheli et de Louise-Henriette Perdriau.

Fixé désormais à Landecy, dans la magnifique propriété de ses beaux-parents, Pierre Pictet vécut en gentilhomme campagnard, donnant ses soins à l'exploitation agricole

datesque indignée, les injuria, les traita de «gueux» et de «traîtres à la patrie», menaça de les faire fusiller et finit par les jeter au cachot. Le lendemain matin, Pierre Pictet réussit par sa fermeté à en imposer aux mutins, qui le relâchèrent. Il se rendit aussitôt à Chambéry et fit au gouverneur de Savoie une relation circonstanciée des événements<sup>4</sup>. Le régiment d'Alexandrie fut ramené à l'obéissance et Laneri pendu à Turin.

Son courage et sa loyauté valurent à l'officier genevois «les témoignages les plus flatteurs d'approbation», ainsi que l'amitié du prince de Carignan, futur roi Charles-Albert. Pierre avait été promu lieutenant de grenadiers en décembre 1815, puis capitaine d'ordonnance en août 1817; il devint capitaine de grenadiers

du domaine, se faisant apprécier par l'aménité de ses manières et «l'antique loyauté»<sup>10</sup> de son caractère. Deux portraits anonymes<sup>11</sup> datant de cette époque le montrent toujours mince et droit, la moustache fournie mais le front un peu dégarni, le regard à la fois triste et doux.

Au lendemain de la chute du gouvernement conservateur, en 1841, Pierre Pictet estima de son devoir de participer à la lutte «contre la marée montante du radicalisme». Candidat au Grand Conseil, il fut élu le 17 juin 1842 et réélu le 18 avril 1844. La Révolution de 1846 mit fin à sa brève carrière politique.

De tous les siens, Pierre Pictet fut celui qui mourut le plus jeune. Il avait toujours été «d'une complexion délicate»<sup>12</sup> et succomba à une longue et cruelle maladie en janvier 1850, à l'âge de 56 ans seulement. L'actif de sa succession<sup>13</sup> s'éleva à près de 250.000 fr. mais, dans ce montant, les droits de sa veuve, qui allait lui survivre 37 ans, dépassaient 230.000 fr.

ALBERT PICTET-PICTET. – Les Pictet-Micheli n'avaient eu qu'un seul fils, baptisé Albert-Louis. Un charmant dessin d'Amélie Munier-Romilly<sup>14</sup> le montre à l'âge de 4 ans, beau petit garçon aux grands yeux rêveurs. Son enfance fut celle d'un fils unique et choyé, élevé dans l'honneur et la piété.

A 19 ans, Albert fit son Grand Tour en compagnie du jeune pasteur Frank Coulin qu'il admirait et jalousait pour ses succès. Les deux jeunes gens, partis au printemps de 1852, allèrent d'abord se fixer à Kilpunt en Ecosse, dans le domaine de la famille Walker, où ils firent un séjour de cinq mois, s'initiant à la conduite d'une grande exploitation rurale, fréquentant les foires et les expositions agricoles, visitant les fabriques et les mines de la région. Ils firent plusieurs excursions dans les Highlands, où le célèbre et farouche Louis-Albert Necker leur réserva un accueil de sa façon, et passèrent même



*Le lieutenant-colonel Peter Pictet à l'époque de son mariage avec Louise Micheli, avril 1832 (sépia anonyme, 290/240 mm.; Landecy).*



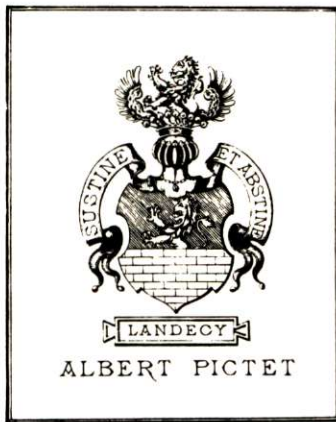
<sup>11</sup> A la famille Micheli, Landecy.

<sup>12</sup> Selon G. REVILLIOD, *op. cit.*, 16.

<sup>13</sup> AEG, Minutes du not. J.-F.-S. Binet, LIV, 437-457 (28 septembre 1850).

<sup>14</sup> A la famille Micheli, Landecy.

*Landecy au XIX<sup>e</sup> siècle, par Charles Guigon (sépia, 165/240 mm.; Landecy).*



*Ex-libris armorié d'Albert Pictet  
(63/52 mm.).*

une semaine en Irlande. L'automne venu, ils s'installèrent à Edimbourg et fréquentèrent à l'Université les cours de physique et de biologie des professeurs Symes, Kelland et Wilson. L'année suivante, ils quittèrent l'Ecosse en mars et retraversèrent la Manche pour continuer leur voyage par Malines, Cologne, Hambourg et Kiel en direction de Copenhague, où s'arrête malheureusement le journal<sup>15</sup> dans lequel Albert consignait ses «notes agricoles et horticoles», ainsi que ses réflexions intimes.

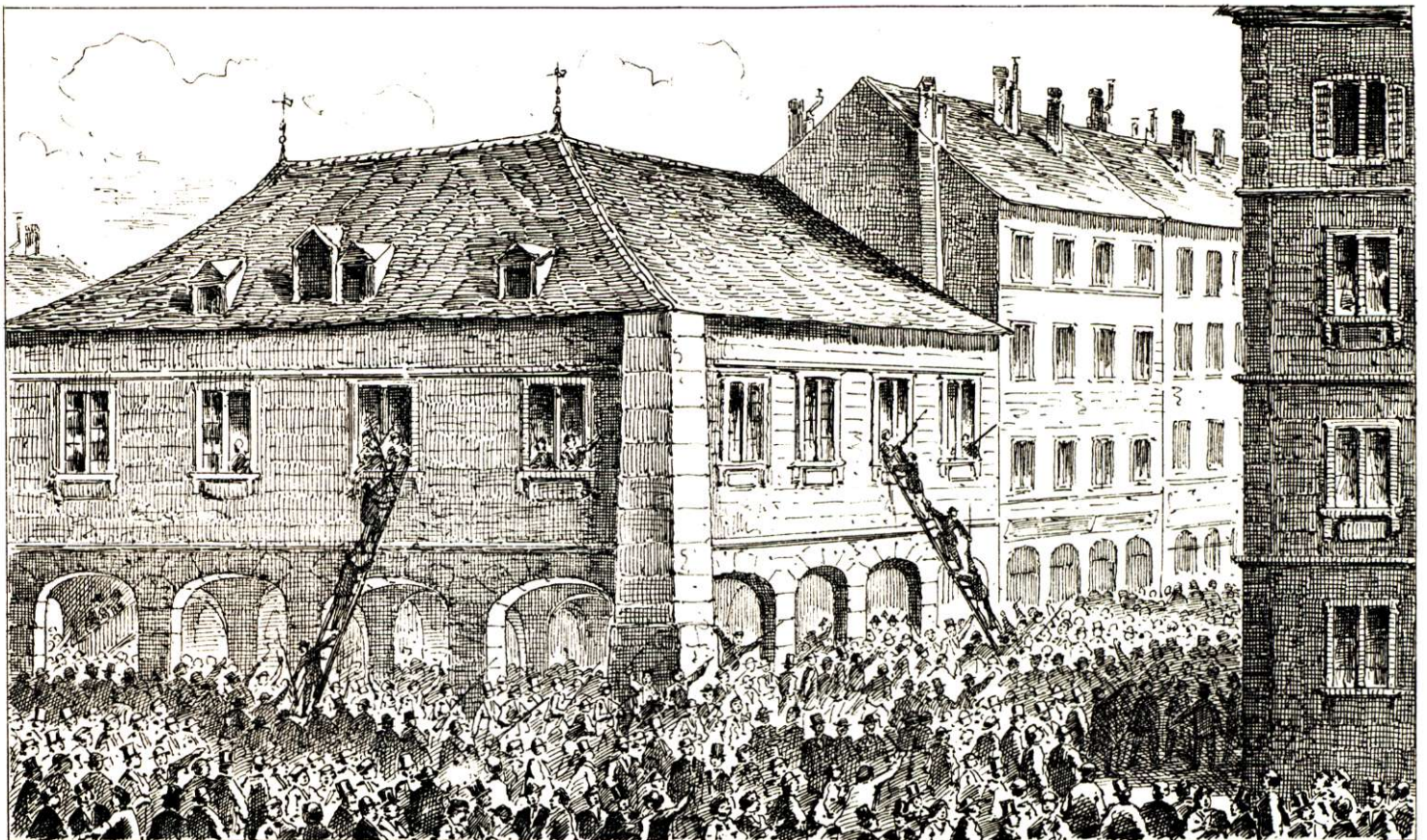
De retour à Genève, Albert Pictet fréquenta, en qualité d'externe, la Faculté des sciences et lettres de l'Académie<sup>16</sup>, puis se consacra, comme son père l'avait fait, à l'exploitation du domaine de Landecy, qu'il arrondit<sup>17</sup> par des acquisitions nouvelles.

Animé du besoin de servir et prêt à payer de sa personne, Albert collabora, aux côtés du Dr Jean-Charles Coindet, à la fondation en 1857 de la maison de santé dite «La Métairie», installée aux abords de Nyon et destinée aux «malades des classes aisées souffrant d'affections nerveuses et mentales». Pendant une quinzaine d'années, il fut secrétaire puis membre du Conseil d'administration de cette bienfaisante institution à laquelle il consacra une grande partie de son temps<sup>18</sup>.

Albert prit aussi sa part des affaires publiques. Il commença par assumer pendant une douzaine d'années, de 1859 à 1871, les modestes mais délicates fonctions de maire de la commune de Bardonnex, que son grand-père Horace-Louis Micheli et son oncle Hermann Micheli avaient déjà remplies avant lui, entre 1827 et 1840.

A l'exemple de son père, il participa aux luttes qui opposaient à cette époque Indépendants et Radicaux. Lors de la fameuse journée du 22 août 1864, il parcourut les rues avec le cortège qui proclama au son du tambour la victoire d'Arthur Chenevière sur James Fazy et qui devait essuyer à Chantepoulet la fusillade des radicaux de Saint-Gervais. Au cours de l'intense polémique qui suivit cette tragédie, la *Nation Suisse*, organe du radicalisme genevois, publia des lettres<sup>19</sup> accusant Albert Pictet d'avoir dirigé le «pillage» de l'Arsenal, tiré un coup de fusil contre les fenêtres de l'Hôtel de Ville et assommé le dénommé Jacob, radical de Saint-Gervais, lui balafrant la tête

*«Evénements du 22 août 1864,  
à Genève: Prise de l'Arsenal  
de l'Hôtel de Ville» (lithographie  
anonyme, 129/220 mm.).*





## Les Pictet de Landecy

*Albert Pictet à l'âge de 25 ans  
(pastel anonyme, 530/440 mm.;  
Landecy).*

«sur une longueur de quatre pouces». Albert Pictet écarta ces «calomnies» en déclarant<sup>20</sup> qu'il était «prêt à répondre de sa conduite devant la justice de son pays». Quatre ans plus tard, en novembre 1868, il fut élu membre du Grand Conseil par le collège de la rive gauche. Il n'accomplit qu'une législature, mais se représenta en 1878 et fut élu avec le très beau score de 4.673 voix sur 4.906 suffrages validés<sup>21</sup>.

Son ardent patriotisme le poussa de bonne heure à s'intéresser à l'histoire de Genève. Dès 1857, Albert Pictet était entré à la Société d'histoire et d'archéologie où il présenta à deux reprises de savantes communications. Il rassembla à Landecy des armes, des médailles, des sceaux et des livres, recherchant surtout les écrits des premiers Réformateurs ainsi que les impressions et curiosités genevoises. Il fit relier ses acquisitions les plus précieuses en plein maroquin marron, noir ou ardoise par le maître-relieur Thibaron-Joly, de Paris – et il colla son ex-libris armorié. Ses goûts de bibliophile le mirent en rapports avec l'historien Jules Vuy<sup>22</sup> ainsi qu'avec le jeune Théophile Dufour<sup>23</sup>, frais émoulu de l'École des Chartes, qui le guida dans ses achats et commenta devant la Société d'histoire quelques-uns des trésors de sa bibliothèque genevoise. Albert acquit aussi des manuscrits et lorsqu'Edmond Pictet eut composé sa notice sur l'histoire de la famille, à l'occasion du jubilé de 1874, il en fit faire une somptueuse copie, reliée en plein parchemin<sup>24</sup>. A sa mort, Albert Pictet légua les trois plus belles pièces de ses collections à la Bibliothèque de Genève<sup>25</sup>.

A l'âge de trente ans, en 1863, Albert Pictet avait épousé sa cousine au septième degré Isabelle Pictet, fille cadette de François-Jules et d'Eléonore Pictet-De la Rive. Isabelle, dont on ne conserve qu'un portrait d'enfant<sup>26</sup>, avait à peine vingt ans au moment de ses noces: elle était de santé fragile et malgré les soins du Dr André Duval<sup>27</sup>, elle mourut à l'âge de 26 ans, sans avoir donné de descendance à son époux.

<sup>15</sup> Archives Micheli, Landecy.

<sup>16</sup> *Livre du Recteur*, Externes, n° 1934 (année 1854).

<sup>17</sup> Cf. AEG, Minutes du not. J.-Ch.-F. Janot, carton 87, n° 6 (5 janvier 1857).

<sup>18</sup> Cf. *Compte rendu du Conseil d'administration de la Société anonyme de la Métairie... le 2 août 1860*, G. 1860; et la nécrologie du *Journal de Genève*, 3 septembre 1879.

<sup>19</sup> 25 août 1864, p. 3; 27 août 1864, p. 2.

<sup>20</sup> *Journal de Genève*, 28 août 1864, p. 3.

<sup>21</sup> *Mémorial des séances du Grand Conseil*, 1879, 10.

<sup>22</sup> Cf. BPU, Ms Fr. 4664, 259-260 (lettre de 1874).

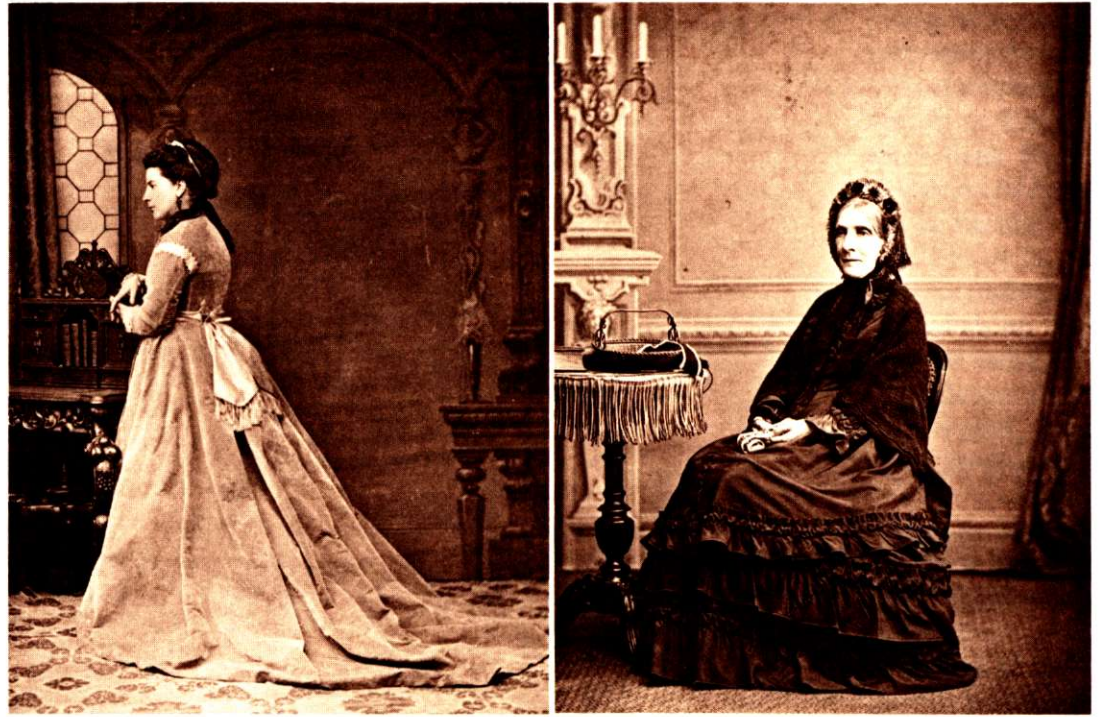
<sup>23</sup> Cf. BPU, Ms Fr. 3840, 206-255 (25 lettres d'Albert Pictet à Th. Dufour, de 1869 à 1879).

<sup>24</sup> Archives Micheli, Landecy.



Isabelle Pictet-Pictet (photographie Lacombe & Lacroix; Landecy).

Louise Pictet-Micheli âgée (photographie J. Lacroix; Landecy).



<sup>25</sup> Cf. *Journal de Genève*, 23 novembre 1879.

<sup>26</sup> A M<sup>me</sup> Victor Gautier-Fatio, Genève.

<sup>27</sup> Cf. BPU, Ms 3798, f. 166-169 (lettre d'Isabelle Pictet au D<sup>r</sup> Duval).

<sup>28</sup> A la date du 31 août 1852.

<sup>29</sup> A la famille Micheli, Landecy.

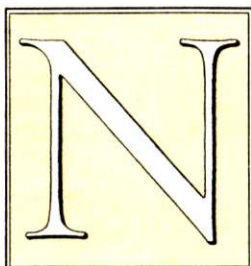
<sup>30</sup> Cf. *Journal de Genève*, 6 septembre 1879.

<sup>31</sup> Cf. AEG, Ms hist. 319/3, 269 (notes d'Edmond Barde).

Ce veuvage assombrit chez Albert Pictet un tempérament déjà porté vers la mélancolie. «J'ai toujours remarqué en moi le même vide», avait-il écrit<sup>28</sup> dans son journal d'Ecosse. Le seul portrait<sup>29</sup> qui ait été fait de lui adulte le montre en habit noir sur un fond crépusculaire, ses grands yeux bruns remplis d'une incurable tristesse. Comme son père, Albert succomba d'ailleurs très jeune à une longue et douloureuse maladie. Il mourut en septembre 1879 à l'âge de 44 ans, quelques mois après le décès également prématuré de son beau-frère Edouard Pictet-Mallet. Henri Fazy représenta le Grand Conseil à ses obsèques<sup>30</sup> et prit la parole au cimetière de Plainpalais.

Sa mère, Louise Pictet-Micheli, que de vieilles photographies montrent toujours en grand deuil, lui survécut encore huit ans, soutenue par une piété fervente. Elle s'éteignit octogénaire en 1887 et sa part du domaine de Landecy, dont son époux et son fils s'étaient occupés tour à tour avec zèle, revint dans le giron des Micheli<sup>31</sup>.

## Ferdinand Pictet (1796-1862) et ses descendants



Né au château de Dully en 1796, Ferdinand Pictet, troisième des cinq fils de Marc-Louis Pictet-Micheli, commença sa carrière en suivant docilement les traces paternelles. A 16 ans, en effet, il entra au service de Sa Majesté Britannique et fut nommé enseigne dans la même unité où son père avait été incorporé, au 60<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

On était en 1811 et pour forcer le blocus continental, Ferdinand fut obligé, paraît-il<sup>1</sup>, de passer par la Suède. On l'envoya aussitôt tenir garnison à la Barbade, puis à Surinam où il fut promu lieutenant en 1814. L'année suivante, son régiment revint en Europe et prit ses quartiers successivement en Irlande, dans l'île de Wight et à Gibraltar. En 1818, le 60<sup>e</sup> fut envoyé à Québec: Ferdinand débarqua donc au Canada trente ans après que son père l'eût quitté, mais il n'y resta pas aussi longtemps que lui: en août 1819, il obtenait d'être mis en congé de demi-solde et regagnait ses pénates. Il avait 23 ans.

Rentré à Genève, Ferdinand y devint l'un des très rares fonctionnaires que la famille Pictet ait comptés dans son histoire. Il fut nommé membre adjoint de la Chambre des Tutelles en 1827, puis il fit partie pendant quinze ans de la direction de l'Hôpital, en qualité d'adjoint d'abord (1822-1836), de membre ordinaire ensuite (1827-1847), remplissant ces diverses fonctions «avec autant d'exactitude que de désintéressement». Il fut en outre député au Conseil Représentatif pendant trois législatures, de 1831 à 1841.

### Chapitre 46



<sup>1</sup> Gustave REVILLIOD,  
*L'homme à la colonne*, G. 1882, 15.

*Maison Pictet-Martin, à Ambilly, milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (aquarelle anonyme, 110|170 mm.; à l'hoirie de Robert Pictet-Geffroy).*



Berthe Pictet-Sévène, vers 1875  
(pastel anonyme, 670/550 mm.;  
à l'hoirie de Robert Pictet-  
Geffroy).

A l'âge de 27 ans, en 1823, Ferdinand avait épousé une Genevoise qui était sa cadette d'une année. Andrienne-Louise-Marie-Adélaïde Martin, appelée d'ordinaire Adèle, était la fille de Paul Martin, dernier descendant d'une branche puînée des Martin de Sionnet, et de son épouse Louise Sylvestre, dont la famille, d'origine vauvoise, avait été reçue à la bourgeoisie de Genève en 1791. La sœur aînée d'Adèle, Joséphine, avait épousé le lieutenant de police et futur syndic Frédéric-Auguste Cramer. Ce mariage mit Ferdinand à l'aise: lorsque les deux filles de Paul Martin se partagèrent<sup>2</sup> la succession de leur père en 1827, chacune d'elles toucha quelque 372.000 fr.

Ferdinand et Adèle Pictet-Martin eurent quatre enfants entre 1824 et 1838. Pauline, l'aînée, qui passait pour une mauvaise langue, resta célibataire et vécut jusqu'à 84 ans. Ses trois frères, dont on va reparler, reçurent tous trois des prénoms britanniques: Arthur, William, Edward.

En ville, les Pictet-Martin demeurèrent leur vie durant au Bourg-de-Four n° 9. A la campagne, Adèle Pictet hérita de son père un domaine rural de plus de 35 hectares<sup>3</sup> dont les terres étaient dispersées dans les communes d'Ambilly, Gailard, Thônex et Ville-la-Grand, des deux côtés de la frontière française, et dont la maison de maître, magnifique bâtisse savoyarde à grand toit,

située sur Ambilly, non loin de la douane de Ville-la-Grand, comptait deux étages et neuf fenêtres de façade. Une aquarelle<sup>4</sup> un peu maladroite la montre telle qu'elle était à l'époque, protégée au Nord par de grands arbres, ouvrant au Sud sur une vaste pelouse, la façade Ouest palissée de vigne.

<sup>2</sup> AEG, Minutes du not. J.-Ch.-Ferd. Janot, carton 47, n° 195 (23 mai 1837).

<sup>3</sup> Agrandi par Ferdinand Pictet: AEG, Minutes du not. André Jourdan, 1836, n° 72.

<sup>4</sup> A l'hoirie Robert Pictet-Geffroy.

Dernières paroles de Marguerite Pictet, fille d'Arthur Pictet-Sévène, morte à 17 ans, août 1874 (autographie, 210/135 mm.; à l'hoirie de Robert Pictet-Geffroy).

**Paroles**  
prononcées par une Jeune Fille de 17 ans  
le matin du jour où Dieu l'appelle à lui au milieu du  
bonheur terrestre le plus complet.

Le 27 août 1874 à 8 heures du matin, notre chère Marguerite, malade depuis un mois à peine, fin-désinée de crampes dans les jambes et de terribles bouillonnements dans les oreilles; signes précurseurs du départ. Et ce moment elle s'écria: "Les grosses caisses! les grosses caisses!" Puis après quelques minutes, les souffrances ayant disparu, son visage se revêtit d'une grande expression de paix, ses lèvres eurent un doux sourire, ses yeux brillèrent et dans la pleine possession de toutes ses facultés, elle se mit à nous parler:

De travers la vallée de l'oubli et de la mort, mais Jésus est avec moi. Je vois le Ciel ouvert, je vois le Seigneur Jésus, mais il ne me regarde pas avec ses yeux si profonds et si doux, comme il le faisait toujours quand je le priais de son côté. Il y a tout un monde de gens autour de lui, tout un monde de gens qui lui parlent, qu'il ne peut pas faire attention à moi. Seigneur pourquoi ne me regardes-tu pas? J'ai un bon ange à côté de moi, qui me soutient et qui me regarde avec tant de tendresse... Et présentement j'ai un autre ange auprès de moi, l'un campe à ma droite et l'autre campe à ma gauche; mais le second a l'air plus sévère, on dirait qu'il est fâché contre moi et présentement il m'aime aussi... Et lo voilà le Seigneur Jésus qui me regarde, il me sourit. Je vois tous les nobles Patriarches, je vois les bienheureux,

je vois les anges avec leurs longs cheveux, avec leurs couronnes et leurs longues robes blanches, je vois comme le Martyr... je vois, oui je vois, le Saint-Esprit à la droite de Dieu. Il y a de grandes tables. Je vois aussi les méchants anges et le grand homme noir qui les gouverne; tous ceux qui meurent dans ses bras n'ont que le désespoir. Oh! pourqu'on ont-ils désobéi à Dieu. Il a voulu venir me punir, mais le Seigneur l'a changé.

Dites à tous ceux que j'aime de donner leur cœur à Jésus, afin d'être toujours bienheureux.

J'ai été méchante, j'ai été impatiente, j'ai fait bien souvent comme est. Seul, ce que je n'aurais pas dû faire, le mal que je ne voulais pas faire; mais Jésus m'a tout pardonné, sa grâce me suffit, j'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, Seigneur Jésus viens me prendre dans tes bras. Seigneur Jésus je sais que tu m'aimes et moi je t'aime de tout mon cœur. Je suis si laive, viens me chercher. Tu as dû laisser venir à moi les petits enfants, car le royaume de Dieu est pour ceux qui lui ressemblent: je viens Seigneur. J'aimerais bien partir, mais je voudrais attendre un peu ma tante Hélène... Dites lui de me parler, si je ne la revois pas, que je voulais lui remettre ma tâche; elle est si belle et si grande ma tâche! Dites lui de la remplir avec dignité avec fidélité. Dites lui de donner son cœur au Seigneur. Dites lui aussi que j'ai été coquette, que j'ai aimé les jolis vêtements, à quoi tout cela me sert-il maintenant! C'est ce que j'emporterais dans mon tombeau une seule chose de ma vie, l'Amour du Seigneur.

Ferdinand mourut en 1862, à l'âge de 66 ans. Sa veuve lui survécut jusqu'en 1883. Leurs portraits ne se sont pas retrouvés.

ARTHUR PICTET-SÉVÈNE. – Arthur, le premier des trois fils de Ferdinand, allait être l'auteur d'un court rameau franco-suisse de la famille.

Banquier et agent de change, associé d'abord avec son cousin Marc-Louis Chauvet-Cramer, puis avec son frère William, Arthur fit en effet de mauvaises affaires<sup>5</sup> qui l'obligèrent à s'exiler en France. Sa femme d'ailleurs était française: Caroline-Albertine, dite Berthe Sévène, qu'Arthur avait épousée en 1856 (il avait 30 ans, elle 20), était la fille d'un grand soyeux lyonnais. Il est resté d'elle un portrait au pastel<sup>6</sup> ainsi qu'une douzaine de «tableaux de laine»<sup>7</sup> représentant des paysages ou des scènes de genre.

Les Pictet-Sévène s'établirent à Paris, puis à Versailles où la vie était moins chère. «Toi qui réfléchis, écrivait Arthur<sup>8</sup> à son frère cadet Edward, tu dois comprendre toutes les difficultés de notre vie, puisque c'est avec le produit seul de mon travail que doivent se nourrir et s'entretenir 10 personnes: père, mère, 6 enfants et 2 bonnes.» Arthur et Berthe Pictet-Sévène avaient eu en effet quatre filles et deux fils. L'aînée des filles, Marguerite, mourut à 17 ans et les paroles édifiantes qu'elle prononça face à la mort méritèrent d'être publiées<sup>9</sup>. La cadette, Emma, resta célibataire, tandis que les deux du milieu firent de bons mariages protestants: Hélène épousa en 1883 le Vaudois Wilhelm Crinsoz de Cottens, Henriette en 1891 l'Alsacien Charles Zwingelstein. Quant aux deux fils des Pictet-Sévène, le premier, Ferdinand perpétua seul ce rameau de la famille: on le retrouvera au livre VII. Le second Léon, né en 1870, fit carrière dans la marine de commerce, épousa sur le tard une Française, Rose Lepelletier, dont il n'eut point d'enfant, et mourut à Cannes en juin 1940, une année après sa femme.



Portrait présumé d'Arthur Pictet (miniature anonyme, diam. 26 mm.; à l'hoirie de Robert Pictet-Geffroy).



WILLIAM PICTET-DE SEIGNEUX. – Le second fils de Ferdinand, William, ayant fait un apprentissage de banque dans la maison P. F. Bonna & C<sup>ie</sup>, travailla d'abord aux côtés de son frère Arthur, dont il devait désintéresser plus tard les créanciers. Il ouvrit à la place du Molard n° 11 un débit d'eaux minérales et devint bientôt le principal représentant de la Société des Eaux d'Evian à Genève. Ses affaires prospérèrent au point qu'il put acheter l'immeuble où son commerce était installé et acquérir par la suite trois petits hôtels du quartier des Tranchées<sup>10</sup>.

En 1861, à l'âge de 29 ans, il avait épousé une jeune fille de 20 ans, Alice-Charlotte de Seigneux, dont le père, Frédéric de Seigneux, était d'origine vaudoise et dont la grand-mère maternelle, Andrienne-Marianne Fazy-Pasteur, possédait à Pinchat, sur les flancs du val d'Arve, un grand domaine<sup>11</sup> où toute la

<sup>5</sup> «Avril 1865, découverte de cette affreuse banqueroute d'Arthur et William Pictet» (Journal ms de Suzanne Pictet-Prevost, à M. Charles Aubert).

<sup>6</sup> A l'hoirie Robert Pictet-Geffroy.

<sup>7</sup> L'un de ces tableaux a été donné au Musée d'art et d'histoire de Genève.

<sup>8</sup> Lettre du 7 novembre 1872 (à l'hoirie Robert Pictet-Geffroy).

<sup>9</sup> Paroles prononcées par une jeune fille de 17 ans le matin du jour où Dieu l'a rappelée à Lui, Versailles, août 1874, 3 p. autographié.

<sup>10</sup> Rue de Beaumont n° 8, bd. des Tranchées n° 38 et 40.

Pauline Pictet (assise) et sa belle-sœur Berthe Pictet-Sévène (photographie Straub; à la famille Mussard).



William et Alice Pictet-de Seigneux en voyage de nocés, 1861 (photographie Boissonnas; à M. Robert Mussard).

famille passait l'été. Une charmante photographie<sup>12</sup> prise au cours du voyage de nocés des Pictet-de Seigneux en Italie montre que William était un beau garçon portant moustache et favoris. Sa femme avait un visage racé et les cheveux d'un noir de jais. De leur union naquit une seule fille, Mathilde, dite Thilda, qui devint en 1886 l'épouse de Jules Mussard, futur conseiller d'Etat.

Alice Pictet-de Seigneux constitua l'un des plus ravissants albums de souvenirs qui se soient conservés dans la famille. Relié en plein maroquin violet, doré sur tranches, décoré de fleurs séchées, de dessins, d'aquarelles, d'enluminures, il contient des textes en vers ou en prose, de Marc Monnier, du général Dufour, d'Ernest Naville, du pasteur Frank Coulin, d'autres encore. Commencé en 1875, l'album<sup>13</sup> s'interrompt brusquement en 1881: déjà malade, Alice décédait l'année suivante à l'âge de 41 ans, léguant à sa fille sa jolie montre en or, frappée aux armes des Pictet et des Seigneux. William survécut près de trente ans à sa femme et mourut octogénaire en 1914, dans son petit immeuble du boulevard des Tranchées n° 38.

EDWARD PICTET. – Le troisième et dernier fils de Ferdinand resta célibataire, mais sa carrière a plus de relief que celle de ses frères.

Sans avoir fait d'études poussées, Edward commença lui aussi par être agent de change, «puis s'occupa d'affaires de courtage qui lui créèrent de nombreuses

relations dans toutes les classes de la population»<sup>14</sup>.

Timide, dévoué et consciencieux, aimant le grand air et la marche à pied, Edward trouva dans la vie militaire le climat qui lui convenait. L'ère des régiments étrangers étant révolue, ce fut dans l'armée suisse qu'Edward prit du grade. En 1871, il se trouvait adjudant de place à Carouge, lorsqu'un contingent de «Bourbakis» y fut interné:

<sup>11</sup> Cf. Edmond BARDE, *Anciennes maisons de campagne genevoises*, G. 1937, 124; AEG, Ms hist. 319/3, n° 329.

<sup>12</sup> À M. Robert Mussard, Genève.

<sup>13</sup> À l'hoirie d'André Mussard, Genève.

<sup>14</sup> D'après la longue nécrologie du *Journal de Genève*, 3 février 1889.

Page de l'album d'Alice Pictet-de Seigneux, composée par l'humoriste Charles Binet, 18 septembre 1873 (dessin à la plume, 145/235 mm.; à l'hoirie d'André Mussard).



l'épidémie sévissait et Edward poussa si loin le dévouement en faveur des soldats hospitalisés qu'il tomba malade lui-même<sup>15</sup>. Promu capitaine en 1873, il fut nommé peu après capitaine-adjoint du bataillon 10 de Landwehr.

Edward dirigea pendant de nombreuses années le tir des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation. A l'occasion du quatrième centenaire de cette vénérable société, en 1875, il organisa un tir jubilaire qui fut parfaitement réussi. Il compta parmi les membres fondateurs de la Société de tir des officiers et siégea au comité de la Société genevoise des carabiniers. Lorsque Genève reçut le Tir fédéral en 1887, Edward fut nommé vice-président du Comité d'organisation.

Ce fut à cette époque d'ailleurs que le peintre Jeanmaire fit de lui un portrait gravé sur bois, reproduit dans le *Journal officiel du Tir fédéral*<sup>16</sup> et plus tard dans la *Tribune de Genève*<sup>17</sup>. Edward y apparaît en col mou, sans cravate, avec une bonne grosse tête, de fortes moustaches à la Badinguet, de puissants sourcils, des cheveux courts et drus.

Dans l'exercice de ses commandements et mandats militaires, Edward se fit apprécier par son zèle, sa simplicité, sa bienveillance et acquit sans bruit une «popularité de bon aloi» qui fut à l'origine de sa carrière politique. N'ayant point ambitionné les honneurs, il y fut appelé par la confiance de ses concitoyens. Ses traditions de famille le rattachaient au parti libéral-démocratique, mais il n'y joua jamais un rôle en vue et le parti radical n'hésita pas à le porter aussi sur sa propre liste lorsqu'Edward se présenta en 1878 au Conseil municipal: aussi fut-il élu<sup>18</sup> par 3.860 suffrages sur 4.210.

L'année suivante déjà, il acceptait une première candidature au Conseil administratif et s'il échoua, ce fut de peu. En 1872, on le mit de nouveau sur les rangs et cette fois-ci, il fut élu en tête de liste avec 4.500 suffrages. Au sein du Conseil administratif, Edward fut chargé des parcs et promenades, de la voirie et de l'éclairage public, des halles et marchés, de la police municipale. Durant cette législature, il alterna avec Eugène Empeyta à la présidence du Conseil. Toujours soutenu par les deux partis, il fut réélu en 1886 avec 4.747 suffrages et prit alors le département des écoles et musées. «Il n'était pas orateur et le savait, rapporte un contemporain<sup>19</sup>. Aussi prenait-il rarement la parole au Conseil municipal. Il accomplissait en revanche avec zèle et assiduité une tâche journalière conforme à ses goûts [...]. Ses rapports avec ses collègues, quelle que fût leur opinion politique, étaient des plus cordiaux et toutes les personnes avec lesquelles il avait à faire vantaient sa complaisance et son affabilité.»

Aussi son brusque décès, à l'âge de 51 ans, causa-t-il un deuil général. On lui fit des funérailles quasiment nationales<sup>20</sup>, aux frais de la Ville. Les écoles fermèrent. Après le service funèbre, célébré au domicile mortuaire de la rue de l'Athénée, un immense cortège de 2.000 personnes, rassemblant tout ce que Genève comptait d'autorités et de personnalités, accompagna le corbillard au cimetière de Plainpalais, tandis qu'en tête la Fanfare municipale jouait la marche funèbre de Chopin. Sur sa tombe, qui a subsisté



<sup>15</sup> Episode rapporté par le *Journal de Genève* du 5 février 1889.

<sup>16</sup> 23 juillet 1887, p. 20.

<sup>17</sup> 8 février 1889.

<sup>18</sup> *Mémorial des séances du Conseil municipal de la Ville de Genève*, XXXV, 8.

<sup>19</sup> *Journal de Genève*, 3 février 1889.

<sup>20</sup> *Journal de Genève*, 5 février 1889; *Le Genevois*, même date.

Edward Pictet, par Edouard Jeanmaire, juin 1887 (gravure sur bois, 138|106 mm.).

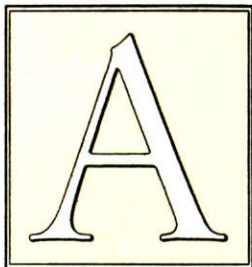
jusqu'à nos jours, Théodore Turrettini et trois autres orateurs prirent la parole. Après quoi, les honneurs lui furent rendus à la place Neuve, «au milieu d'un immense concours de population». Tel fut l'adieu des Genevois au plus populaire peut-être des Pictet.

<sup>21</sup> Actes des 10 décembre, 26 décembre 1888 et 28 janvier 1889, par devant le notaire Alexandre Perreard, d'Annemasse.

<sup>22</sup> Cf. Jules LAURENT, *Histoire d'Annemasse*, 1938, 138.

Edward Pictet laissa peu de chose. Resté seul propriétaire avec sa sœur Pauline du domaine familial d'Ambilly, il avait décidé en 1888 de le mettre en vente. Une partie des terrains fut cédée à des agriculteurs de l'endroit; le mas principal, avec la maison de maître, passa par divers intermédiaires <sup>21</sup> avant d'être donné à la Ville d'Annemasse, qui devait y installer au siècle suivant son Centre hospitalier. <sup>22</sup>

## Armand Pictet (1798-1861) et le rameau australien



Armand, le quatrième fils des Pictet-Micheli de Dully, fut l'auteur d'un rameau britannique de la famille, qui subsista pendant plus d'un siècle en Angleterre et en Australie.

Né au château de Dully en 1798, Armand entra lui aussi au service de la Grande-Bretagne. Enseigne à 17 ans, il fut envoyé aux Indes<sup>1</sup> et fit la guerre de Birmanie dans le 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie. Il participa au siège de Donabue et sa conduite, lors de la prise de Pran, lui valut la médaille militaire. Il devint ensuite aide de camp du général Bowsor, commandant en chef

de l'armée des Indes, à Madras. En 1827, après douze ans de service, il quitta l'armée avec le grade de capitaine.

Rentré à Genève à l'âge de 29 ans, Armand Pictet le Birman épousa sa cousine germaine Anna Pictet, qui en avait 35. Elle était la fille cadette de Louis Pictet du Bengale: à l'occasion de cette noce «indienne», 58 parents signèrent le contrat<sup>2</sup> qui assurait à l'épouse une dote de 30.000 livres courantes. Six enfants naquirent de cette union endogamique, dont deux moururent en bas âge. Les quatre autres furent: Georgina, née en 1828 et morte à l'âge de 21 ans; puis deux jumeaux nés en 1831, John, épileptique, décédé à 28 ans sans alliance, et Francis, qui fut le seul à faire souche et dont on va reparler; enfin Frédéric, né en 1734, mort célibataire à Lausanne en 1910.

On aura noté la prépondérance des prénoms britanniques: la mode ici trouvait sa justification dans les relations étroites qu'Armand avait conservées avec l'Angleterre.

Protégé du marquis de Huntley, plus tard duc de Gordon, bien vu également de lord Palmerston, Armand Pictet fut nommé en 1846 agent consulaire de sa Majesté Britannique à Genève, puis en 1853 consul de Grande-Bretagne en Suisse avec résidence à Genève. Il exerça cette dernière fonction jusqu'à la veille de sa mort et fut ainsi pendant quatorze ans l'un des principaux agents de liaison entre les deux pays. Ses lettres et sa correspondance consulaires sont conservées dans une douzaine de liasses au Public Record Office à Londres<sup>3</sup>.

D'un naturel obligeant et d'un physique très britannique avec son visage allongé et ses favoris, Armand semble avoir été un gentleman fort apprécié de la colonie anglaise de Genève. En sa qualité de consul, il fut notamment l'un des trois signataires de l'acte constitutif de la Fondation qui construisit<sup>4</sup>, sur un



<sup>1</sup> Nécrologie du *Journal de Genève*, 17 mars 1861.

<sup>2</sup> AEG, Minutes du not. J.-F.-S. Binet, XXI, 443-448 (22 juin 1827).

<sup>3</sup> Foreign Office, General Correspondence: Switzerland, series II, FO. 100/46, 50, 54, 60, 66, 75, 83, 88, 95, 106, 113, 118, 123.

<sup>4</sup> AEG, Minutes du not. J.-Fr. Demole, 11 octobre 1859; cf. *Almanach du Vieux Genève*, XXV, 25-27; *The English Church in Geneva*, G. 1972, 5.

<sup>5</sup> Cf. *La Nation suisse*, 12 mars 1861.

*Armand Pictet, par Abraham Bouvier, vers 1850 (lithographie, 250/210 mm.).*





terrain des anciennes fortifications de Chantepoulet, l'actuelle Eglise anglicane de Genève, inaugurée en 1853.

Armand Pictet mourut en mars 1861, à l'âge de 62 ans, en son domicile du quai du Mont-Blanc n° 5. Son «cœur noble et chaleureux» lui avait valu de solides amitiés, mais ne l'avait pas empêché de se brouiller avec sa femme qui émigra à Lausanne pour se soustraire à ses «mauvais procédés»<sup>6</sup> et y mourut en 1868, sept ans après lui<sup>7</sup>.

FRANCIS PICTET-MACKENZIE. – Après avoir fait ses humanités à l'Institut Rheicel, à Lausanne, Francis entra comme son père dans l'armée des Indes. Enseigne à 18 ans, lieutenant à 24, capitaine à 30, il fit tout son service dans le 49<sup>e</sup> régiment d'infanterie, le *49th Madras Native Infantry*. Au cours de la seconde guerre de Birmanie, il prit part à l'héroïque défense de Martaban (mai 1852) et reçut la médaille militaire pour sa belle conduite à Pegu. Après quinze ans de service, en 1862, il obtint sa mise à la retraite avec une pension de 120 livres sterling.

L'année précédente, à l'âge de 31 ans, Francis avait épousé à Bolarum une jeune Anglaise de 26 ans, native de Calcutta, Rose Princep Mackenzie<sup>8</sup>, veuve de David Arnot, fille du lieutenant-général Colin Mackenzie et d'Adeline Prattle, descendante au surplus du chevalier de L'Etang, l'un des pages de Marie-Antoinette. De cette union naquirent cinq enfants<sup>9</sup>: Georgina, Adeline, Francis Stuart, Florence et Constance. Un fils unique au milieu de quatre filles.





Armand Pictet  
et le rameau  
australien



*L'Eglise anglaise de Genève à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (aquarelle anonyme, 157|116 mm.; à M. Jean-Daniel Candau).*

*Madras au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. (photographie Frederick Fiebig; Indian Office Library and Records, Londres).*

*La capitaine Francis Pictet avec son fils Francis Stuart, sa femme Rose Pictet-Mackenzie et leurs quatre filles Georgina, Adeline, Florence et Constance, janvier 1874 (photographies E. Murray, Ramsgate; AEP).*

THE  
**RAILWAYS**  
 OF  
 ENGLAND, SCOTLAND, AND IRELAND.

A  
 COMPREHENSIVE SCHEME  
 FOR THE  
 REDEMPTION OF CAPITAL;  
 A  
 GENERAL REDUCTION IN THE FARES TO  
 UNIFORM RATES;  
 AND  
 REFORM IN MANAGEMENT AND EXPENSES.

BY CAPTAIN PICTET.

PRICE ONE SHILLING.

LONDON:  
 E. MARLBOROUGH & Co., 4, AVE MARIA LANE, E.C.

Installé en Angleterre dès 1864, Francis Pictet-Mackenzie ne devait plus revenir à Genève. Dans sa patrie d'adoption, il se fit connaître comme un spécialiste des questions ferroviaires en publiant une étude<sup>10</sup> intitulée: *The Railways of England, Scotland and Ireland, a comprehensive scheme for the redemption of capital; a general reduction in the fares to uniform rates; and reform in management and expenses.* La dédicace de cet opuscule au comte de Harrowby est datée du 15 avril 1868. Francis Pictet collabora aussi à divers journaux anglais, mais sa situation ne fut jamais aisée. Pour l'aider à subvenir aux besoins des siens, son frère cadet Frédéric lui servit<sup>11</sup> dès 1882 une pension annuelle de 84 livres sterling.

Après avoir habité Bath, Brighton, Ramsgate (Kent) et d'autres villes anglaises, Francis Pictet alla finir ses jours à Penzance, dans les Cornouailles, où il mourut en 1895, âgé de 65 ans. Sa veuve lui survécut jusqu'en 1913.

Entre-temps, quatre de leurs cinq enfants s'étaient établis à Sydney, en Australie. Georgina et Adeline y dirigèrent ensemble une école et s'y marièrent, Adeline en 1884 avec Edward Ernest Brice, Georgina en 1889 avec John Pascoe Grenfell. Leur sœur Florence, venue les rejoindre, mourut prématurément en 1885, tandis que Constance épousait en Angleterre Reginald Wiley.

FRANCIS STUART PICTET. – Francis Stuart, qui était né en 1866, émigra à son tour en Australie et travailla longtemps dans les comptoirs de la «Bank of Australasia». En 1908, à l'âge de 42 ans, il épousa une Australienne de Rockhampton (Queensland), Minnie Pryce White, dont il n'eut point d'enfants. Il mourut octogénaire en 1974 dans une localité de la Nouvelle-Galles-du-Sud et avec lui s'éteignit ce rameau britannique de la famille Pictet.

<sup>6</sup> Le mot est de Richard Pictet, «Notes de famille», novembre 1854 (APP).

<sup>7</sup> Testament du 20 janvier 1868: Lausanne, Archives cantonales vaudoises, Bg 13bis 29, 109-111.

<sup>8</sup> Et non pas MacCarty, comme l'indique à tort CHOISY, 317; cf. lettre de H. W. Orange à Paul Pictet, 24 mai 1937 (AEP).

<sup>9</sup> Cf. «The family of Captain Francis Pictet», 2 fol. dactylogr. (AEP).

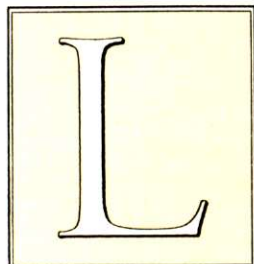
<sup>10</sup> Bibliothèque des Agrès, Mies: Pictetiana, 1/9.

<sup>11</sup> Correspondance de Louis Pictet de Pregny avec James Pictet (APD, Papiers rapportés de Rolle).

*Vue générale de Sydney, dessinée par Barclay d'après une photographie (gravure de F. Méaulle, 160/237 mm.; parue dans «Le Tour du monde, nouveau journal des voyages», 1880/I, p. 89).*



## Auguste Pictet-de Bock (1804-1874)



Le cinquième et dernier fils de Marc-Louis Pictet-Micheli de Dully commença sa carrière par le service étranger et la termina dans les magistratures municipales. Ce qui le distingue dans l'histoire de sa famille, c'est qu'il fut le premier Pictet depuis 1474 à épouser dans Genève une étrangère. Il en eut cinq fils et sa descendance subsiste encore.

Pour Auguste, cependant, la vie avait mal débuté. Né à Dully en 1804, il arrivait dernier d'une «nichée»<sup>1</sup> déjà trop nombreuse pour les faibles ressources paternelles. A l'âge de quatre ans, comme il regardait les vigneronns du village jouer à la pétanque, il eut le pied écrasé par une boule malencontreusement lâchée<sup>2</sup>. L'os fut brisé et la blessure parut si grave qu'on parla d'amputation. Conduit à Varembe chez sa marraine Marguerite Revilliod-Rilliet, le petit Auguste reçut les soins du célèbre docteur Jurine. Son pied fut sauvé, mais resta difforme, sans gêner la marche heureusement.

A 18 ans, Auguste alla faire un apprentissage de commerce dans la maison de son frère aîné, à Marseille. Au bout de trois ans, il dut convenir que la finance n'était pas son fait. Revenu à Genève, il suivit en qualité d'externe les cours de droit de l'Académie<sup>3</sup>; mais le cœur n'y était pas non plus. Ce fils et petit-fils d'officiers sentit s'affirmer en lui une vocation militaire. La milice fédérale l'ayant refusé à cause de son pied estropié, il se fit recevoir en 1829 dans les troupes capitulées au service de France. Nommé sous-lieutenant<sup>4</sup> au troisième régiment suisse, qui était le régiment de Ruttimann, il tint garnison à Nîmes, Montpellier, Besançon. L'année suivante, la Révolution de 1830 mettait fin au système des capitulations et les «Rouges», comme on les appelait, étaient licenciés sans retour.

L'intervention de son frère Peter auprès du roi Charles-Albert lui permit de passer alors au service du Piémont. Sous-lieutenant d'ordonnance<sup>5</sup> dans la brigade d'Aoste, en 1831, puis dans celle de Savoie, Auguste fut promu lieutenant<sup>6</sup> en 1827 et reçut le commandement de la ville de La Roche. Un permis de chasse<sup>7</sup> qui date de cette époque signale que le «chevalier Pictet» avait les cheveux châtain, les yeux gris, le teint coloré et qu'il portait la barbe. En poste à La Roche, Auguste reçut naturellement la visite de nombreux Genevois, notamment celle de ses cousins Revilliod, qui organisèrent une expédition mémorable dont Gustave Revilliod de l'Ariana publia, sur papier rose, 45 ans plus tard, un récit humoristique<sup>8</sup>. S'il faut en croire cette tardive relation, Auguste sut se faire aimer des gens du pays et quand il quitta La Roche, le Conseil municipal lui fit dresser, en signe de gratitude, une colonne de tommes de Savoie – hommage insolite et savoureux qui valut à Auguste, chez ses cousins de Genève, d'être surnommé «l'homme à la colonne».

En 1839, s'étant parfaitement acclimaté au régime piémontais, Auguste obtint sa naturalisation sarde<sup>9</sup>. Mais par un curieux coup du destin, au moment où le Midi allait l'annexer, le Nord s'en empara.

Durant l'hiver 1841-1842 en effet, étant de congé à Genève, Auguste fit la connaissance d'une jeune Balte de 25 ans dont il tomba amoureux et qu'il épousa quelques mois plus tard. Julie-Cécile de Bock était d'une famille d'antique noblesse qui se

## Chapitre 48

<sup>1</sup> Le mot est de Gustave REVILLIOD, *L'homme à la colonne*, G. 1882, 17.

<sup>2</sup> *Ibid.*, 18-19; APB, Album de Julie Pictet-de-Bock, 60.

<sup>3</sup> *Livre du Recteur*, Externes, n° 99 (année 1826).

<sup>4</sup> Brevet du 21 mars 1829: APB, Album Pictet-Micheli, 52.

<sup>5</sup> Brevet du 19 mai 1831: *ibid.*, 54.

<sup>6</sup> Brevet du 1 avril 1837: *ibid.*, 57.

<sup>7</sup> *Ibid.*, 58 (Bonneville, 19 août 1837).

<sup>8</sup> *L'homme à la colonne*, Genève, J.-G. Fick, 1882.

<sup>9</sup> Lettres-patentes du 9 juillet: APB, Album Pictet-Micheli, 76.

<sup>10</sup> Actuellement Tartù.

<sup>11</sup> APB, Album de Julie Pictet-de Bock, 52-54 et 62-68.

<sup>12</sup> Contrat du 17 septembre 1842: AEG, Minutes du not. J.-Ch.-F. Janot, carton 58, n° 287.

<sup>13</sup> A. M. Jacques Pictet, Paris.



*Julie-Cécile de Bock, par Joseph Hornung, 1838  
(huile, 620|525 mm.; à M. Jacques Pictet-Bazin).*

vantant d'avoir fondé la ville de Strasbourg et qui s'était fixée au XVI<sup>e</sup> siècle en Livonie, où elle possédait d'immenses terres. Son grand-père Georges-Charles-Henri de Bock, seigneur héréditaire de Woïseck, avait présidé à l'abolition progressive du servage dans les pays baltes. Par sa mère Juliane-Catherine comtesse de Berg, qu'elle avait perdue à l'âge de deux ans, Julie se rattachait également à l'une des plus grandes familles de Livonie.

Fille unique, Julie avait été élevée à Dorpat<sup>10</sup> par sa grand-mère Eléonore de Berg<sup>11</sup>, une petite-nièce du célèbre feld-maréchal comte de Münnich. Comme elle était de santé fragile, son père Charles de Bock, qui voyageait beaucoup en Europe et qui s'était remarié à Florence avec la comtesse polonaise Thérèse Lopuska, décida en 1824 de l'installer à Vevey, elle et sa gouvernante. « Voir des paysans habillés presque en messieurs et dont aucun ne venait me baiser le bas de la robe [...] me semblait presque outrecuidant », devait-elle confier plus tard à son album de souvenirs. Liée avec les familles de la *gentry* vaudoise, Julie passa presque tous ses étés au château de Blonay. Elle vint plusieurs fois à Genève pour y consulter le docteur Butini et pour y faire son instruction religieuse à l'Eglise luthérienne. Dès 1835, elle refusait diverses demandes en mariage.

A première vue, rien ne rapprochait la délicate et pieuse Livonienne du lieutenant sardé désargenté et presque quadragénaire. Cependant, l'amour fut bientôt réciproque et s'avéra solide. On célébra le mariage<sup>12</sup> en septembre 1842. Le prince Auguste Frédéric de Hohenzollern-Sigmaringen, qui avait courtsié Julie, lui offrit en cadeau de nocés un service à thé en argent<sup>13</sup>. A la fin de l'année, Auguste obtint du roi Charles-Albert sa mise en congé définitive, avec le grade de capitaine d'infanterie<sup>14</sup>.

Les Pictet-de Bock s'installèrent à Genève, rue des Belles-Filles n° 14. Tandis qu'Auguste remplissait « des emplois modestes, mais utiles »<sup>15</sup>, tel celui d'adjoint à l'Hôpital général, Julie mettait au monde cinq fils en l'espace de dix ans : Théodore (1843), Oswald (1844), Raoul (1846), Léonce (1848) et Eugène (1852). On aura l'occasion de reparler d'eux.

Un petit médaillon anonyme à fond bleu<sup>16</sup> représente Auguste à cette époque, avec ses cheveux drus et bouclés, ses favoris coupés ras, son menton glabre. De Julie, il reste un grand portrait à l'huile de Joseph Hornung, un profil au crayon et un médaillon plus tardif<sup>17</sup>. Elle y apparaît vêtue d'amples robes à fronces et à dentelles, sa magni-



Fragment autographe et autobiographique de l'album de Julie Pictet-de Bock (légèrement réduit ; APB).

Pièces du service à thé en argent offert par le prince Auguste-Frédéric de Hohenzollern-Sigmaringen à Julie de Bock à l'occasion de son mariage avec Auguste Pictet, 1842 (à M. Jacques Pictet-Bazin).





fique chevelure savamment distribuée en boucles «anglaises» sur le devant et en une tresse trois fois torsadée derrière la tête. Ayant un certain goût pour le dessin, Julie avait fait de son côté le portrait de son fiancé et fit plus tard ceux de ses cinq fils<sup>18</sup> en bébés.

En 1848, les Pictet-de Bock quittèrent la rue des Belles-Filles pour s'installer à demeure dans la campagne Duval, aux «Grands Philosophes». La maison<sup>19</sup> était spacieuse et tout enfouie au milieu de la verdure et des fleurs: cadre idéal pour une famille nombreuse. La mère d'Auguste y fit de fréquents séjours dans les dernières années de sa vie. Charles de Bock, le père de Julie, établi à Genève avec sa seconde épouse, vint aussi plusieurs fois y passer la belle saison. On s'invitait entre voisins et les fils, bientôt, attirèrent chez eux leurs amis. L'un d'eux, Edouard Tavan, a laissé une description savoureuse<sup>20</sup> de la vie de société aux Grands Philosophes: «M<sup>me</sup> Pictet-de Bock n'avait pas de préjugés nobiliaires, ouvrant sa maison à toute personne de parfaite éducation. Elle recevait à sa table professeurs ou étudiants modestes, comme les comtes baltes de passage à Genève. Avec des ressources relativement restreintes, les Pictet-de Bock pratiquaient une large hospitalité. Madame, toujours assise sur son canapé du salon, faisait marcher la maisonnée à la baguette et sans avoir l'air d'y prendre garde. Un jour, je m'en étonnai devant elle: – Chaque

<sup>14</sup> Brevet du 30 décembre 1842: APB, Album Pictet-Micheli, 62.

<sup>15</sup> Selon G. REVILLIOD, *op. cit.*, 44.

<sup>16</sup> A M<sup>me</sup> Edmond Binet, née Berthe Pictet, Genève.

<sup>17</sup> Le premier à M. Jacques Pictet, Paris; les autres à M<sup>me</sup> Binet-Pictet, Genève.

<sup>18</sup> Dans son Album de souvenirs.

<sup>19</sup> Plusieurs vues dans l'Album de Julie Pictet-de Bock. 24, 25 et 115. – La propriété se trouvait à l'emplacement de l'actuel n° 45 de l'avenue de la Roseraie.

*Auguste Pictet, par sa fiancée Julie de Bock, début 1842 (gouache, 145|115 mm.; à M<sup>me</sup> Lucien Naville, née Ariane Pictet).*

«Campagne Duval, aux Grands Philosophes n° 303», par Julie Pictet-de Bock, vers 1865 (aquarelle, 85|140 mm.; APB).



matin, m'expliqua-t-elle, les trois bonnes viennent à ma toilette et reçoivent mes ordres pour la journée, je ne dois plus avoir à me mêler de rien. C'est qu'une forte intelligence s'unissait chez elle à une nature enthousiaste.»

Cette existence pleine et heureuse était ponctuée d'excursions et de petits voyages<sup>21</sup>: à Chamonix, à la Fête des Vignerons de Vevey, à Paris pour voir l'Exposition de 1855, à Saint-Moritz pour des cures, à Glion ou Arzier pour l'été. A Genève, les Pictet-de Bock étaient reçus parfois chez la grande-duchesse Anna Feodorovna, dont Eléonore de Berg, la mère de Julie, avait été la filleule.

Auguste avait quitté l'Hôpital pour les Diaconies. Cette institution, créée par le Consistoire en 1850, poursuivait des buts essentiellement éducatifs et charitables. Dès l'origine, Auguste fut élu diacre dans la diaconie de Saint-Gervais-Sud et le resta durant plus de seize ans. Il siégea également au Consistoire pendant deux législatures (1851-1859).

La campagne des «Grands Philosophes» était située dans la commune de Plainpalais qui, à cette époque, était indépendante de la Ville. Comme ses frères et neveux de Dully et de Landecy, Auguste fut appelé à prendre sa part dans la gestion des affaires municipales. Adjoint au maire Laurent Gœtz-Monin pendant douze ans, il lui succéda en 1862 et resta à la tête de la mairie durant douze autres années<sup>22</sup>. La démolition des fortifications, entreprise dès 1850, commençait à faire de Plainpalais un faubourg de Genève. Partout des immeubles poussaient entre les petits jardins potagers. Pictet-de Bock sut faire face à cette première vague d'urbanisation. Il développa l'éclairage public au gaz, qui n'était installé que dans la rue de Carouge; il fit construire des trottoirs le long des chaussées; il établit un bureau de poste; il dota la commune d'un vaste réseau d'égouts, dépense peu populaire mais indispensable; il reconstruisit le Pont d'Arve en l'élargissant; il fit enfin l'acquisition de deux immeubles, l'un à la rue de Carouge (ancienne maison Masbou), l'autre à la rue Gourgas (ancien Hospice des sourds-muets), pour y aménager de nouvelles écoles<sup>23</sup>.

Dans l'exercice de ses fonctions de maire, Pictet-de Bock vécut en 1871 une journée particulièrement dramatique, dont son fils Raoul fut le témoin. Depuis que l'Association internationale des travailleurs avait tenu son premier congrès à Genève en 1866, le canton était entré dans une période d'agitation sociale qui donna lieu parfois à des incidents violents. En 1871, une grève générale du bâtiment fut décrétée, qui s'étendit un beau matin au chantier du nouveau Pont d'Arve. Pictet-de Bock se porta aussitôt sur les lieux, obtint des ouvriers qu'ils reprennent leur travail et fit garder le chantier par un piquet de 18 hommes armés de revolvers. Les promoteurs de la grève, relevant le défi, marchèrent sur le Pont d'Arve au nombre de 2.000 environ, à ce qu'affirme Raoul<sup>24</sup>. Pictet-de Bock s'étant placé au milieu de ses gendarmes, son écharpe de maire «autour de la taille bien en évidence», barra la route au cortège des grévistes qui s'avancait: «Je suis le représentant de l'ordre et de la loi, leur cria-t-il, et je ferai mon



<sup>20</sup> Dans ses *Fragments de souvenirs*, éd. Emilia CUCHET-ALBARET, G. 1940, 173-174.

<sup>21</sup> APB, Album de Julie Pictet-de Bock, 52-53.

<sup>22</sup> H. FRIDERICH, *Plainpalais, notice historique*, G. 1924, 113.

<sup>23</sup> Cf. H. FRIDERICH, *passim*; Album de Julie Pictet-de Bock, 61.

<sup>24</sup> «Scènes d'émeute à Plainpalais en 1871», dans *Journal de Genève*, 27 juillet 1967, p. 7 (le ms original de ce texte ne nous a pas été communiqué).

<sup>25</sup> Lettre du 1 mai 1874: APB, Album de Julie Pictet-de Bock, 51.

*Julie Pictet-de Bock dessinant, par son élève Isaura Du Planty, vers 1845 (crayon, 200|150 mm.; APB).*





Auguste Pictet-de Bock (décou-  
pure anonyme, 235/135 mm.;  
APB).

<sup>26</sup> Par arrêté du 31 août 1894:  
cf. *Recueil authentique des lois  
et actes du gouvernement de la  
République et canton de Genève*,  
LXXX, 460.

<sup>27</sup> Selon l'Album de Julie  
Pictet-de Bock, 37.

<sup>28</sup> A M<sup>me</sup> Ed. Binet-Pictet,  
Genève.

devoir.» Un peu décontenancés, les assaillants n'osèrent pas tirer et se mirent à lancer des pierres sur les gendarmes. Plusieurs d'entre eux furent blessés. «Mon père lui aussi, rapporte Raoul, fut atteint au bras par un caillou vigoureusement lancé. C'en était trop! Un gendarme et moi sortons nos revolvers et nous aurions certainement fait feu, sans le regard inoubliable que mon père nous adressa [...]. Ce regard, son expression, sa volonté précise furent un ordre péremptoire. Il frota la place blessée sous la manche et continua de fixer la population que cette scène venait de fasciner. Un tel courage, un tel empire sur soi-même, une telle puissance sur ses subordonnés, tout cela fut vu, compris par les grévistes. Les premiers rangs firent volte-face...»

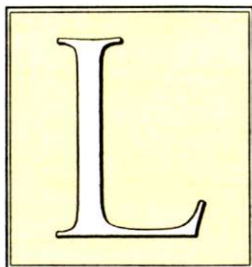
En 1874, quand Pictet-de Bock quitta la mairie, le Conseil municipal de Plainpalais le remercia de s'être identifié «corps et âme aux intérêts de la commune»<sup>25</sup>. Son nom fut donné plus tard à l'une des rues du quartier<sup>26</sup>.

Après avoir habité quatorze ans «aux Grands Philosophes» et dix ans dans une autre campagne de Plainpalais, les Pictet-de Bock rentrèrent en ville à fin 1872 et prirent domicile au rez-de-chaussée de la maison Mallet, à la Cour Saint-Pierre n° 9.

Les deuils assombrirent la fin de leur existence commune: Théodore Pictet, leur fils aîné, malade de la poitrine, dut interrompre ses études d'agronome à l'Ecole de la Saulsaie près de Lyon, pour aller se faire soigner à Cannes, où sa mère l'accompagna. Mais le mal était trop avancé et le pauvre Théodore mourut à l'âge de 22 ans, six semaines après son arrivée dans le Midi: «Le ministère béni de M. le Pasteur Espeneth, lit-on dans l'album de Julie, nous donne l'ineffable consolation de voir notre bien-aimé sortir avec chant de triomphe de la lutte de la vie, le 19 janvier 1865.» En 1870, Charles de Bock, le père de Julie, mourut à Genève, suivi deux ans plus tard de son frère aîné, le colonel Georges de Bock, un célibataire «inabordable»<sup>27</sup>, qui passa les dix dernières années de sa vie à l'Hôtel de la Métropole. En 1873, la «tante Fanny», sœur unique des cinq frères Pictet de la branche de Dully, s'éteignit octogénaire à la Cour Saint-Pierre. L'année suivante, après une courte maladie, Auguste Pictet-de Bock mourut à son tour, à l'âge de 70 ans. Il fut enterré au cimetière de Plainpalais, où sa modeste pierre tombale se voit encore.

Julie survécut une dizaine d'années à son époux et s'éteignit en avril 1883, ayant tenu à jour jusqu'à l'année précédente l'album de famille<sup>28</sup> qu'elle avait commencé de rédiger pour ses fils en 1865 et qu'elle avait rempli de ses dessins, de ses souvenirs et de son amour.

## Charles-René Pictet de Rochemont (1787-1856) et ses enfants



La descendance de Charles Pictet-de Rochemont, qui fait aussi partie de la branche seconde de la famille, s'est divisée en deux rameaux: le premier a porté le double nom de Pictet de Rochemont et a subsisté jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle; le second, issu d'Adolphe Pictet-Cazenove, s'est éteint en 1914.

Le fils aîné du grand Pictet-de Rochemont, Charles-René, suivit les traces paternelles. Tour à tour éleveur, diplomate, député, homme d'affaires, il ne possédait cependant pas les qualités exceptionnelles de son père et s'attira des revers.

Charles-René vint au monde en 1787. On a conservé de son enfance un charmant portrait<sup>1</sup> au caniche, que sa mère fit de lui vers 1800 et qui le montre, gracieux, un peu minaudier, dans son habit soigneusement boutonné. A l'âge de 14 ans, il inscrivit son nom<sup>2</sup> sur le «Livre du Recteur» de l'Académie de Genève.

Six ans plus tard, un curieux concours de circonstances<sup>3</sup> décida de sa carrière: le gouvernement du tsar Alexandre I<sup>er</sup> ayant demandé aux autorités genevoises une démonstration des pompes à incendie qu'on utilisait à Genève et dont la *Bibliothèque britannique* avait publié la description, Charles-René fut chargé, fin 1807, d'aller présenter à Saint-Petersbourg un choix de ces modèles. Son père, qui songeait à créer dans les vastes plaines de Russie un établissement pour l'élevage et le croisement des bêtes à laine, profita de l'occasion pour réaliser son projet. Muni de solides instructions, Charles-René s'entretint avec le ministre russe de l'Intérieur, puis avec le gou-



### Chapitre 49

<sup>1</sup> A l'hoirie Albert Pictet, Les Agrès, Mies.

<sup>2</sup> *Livre du Recteur*, n° 6951

<sup>3</sup> Edmond PICTET, *Biographie... de C. Pictet-de Rochemont*, G. 1892, 68-75.

<sup>4</sup> Relation abrégée: BPU, Ms Fr. 4220, 29 et 64v.

<sup>5</sup> Correspondances, contrats et mémoires relatifs aux bergeries d'Odessa: AEG, Archives de familles, 1<sup>re</sup> série, Pictet de Rochemont, VI, VIbis et XIV. – Voir aussi Otto KARMIN, *L'établissement genevois de Novoï-Lancy*, G. 1917.

*Ami de Rochemont montrant un atlas géographique à ses petits-fils Charles-René et Auguste Pictet, par Adélaïde-Sara Pictet-de Rochemont, vers 1797 (crayon, 310|395 mm.; à M. Dominique Micheli).*



<sup>6</sup> Cf. *Bibliothèque britannique, Agriculture*, III, 261-262.

<sup>7</sup> BPU, Ms Fr. 1023, 92 (19 septembre 1810). – Cf aussi les *Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration* du comte de ROCHECHOUART, publ. par son fils, Paris, 1889, chap. III.

<sup>8</sup> Cf. lettre à Francis d'Ivernois, Odessa, 24 février 1813: BPU, Ms Fr. 977, 51-54.

<sup>9</sup> Cf. *Correspondance diplomatique de Pictet de Rochemont*, publ. par Lucien CRAMER, G. 1914, I, 193.

<sup>10</sup> Charles-René a rédigé sur la peste d'Odessa un mémoire en deux parties: AEG, Archives de familles, 1<sup>re</sup> série, Pictet de Rochemont, VIII.

*Charles-René Pictet adolescent, par sa mère Adélaïde-Sara Pictet-de Rochemont (crayon, 265/192 mm.; à la Fondation Edmond Pictet).*

verneur d'Odessa, qui était alors un émigré français, le duc de Richelieu. Ce dernier «saisit l'idée avec chaleur» et engagea Charles-René à visiter avec lui les provinces de ce qu'on appelait à cette époque «la Nouvelle-Russie». Au printemps de 1808, Charles-René parcourut donc l'Ukraine et fit, en compagnie du comte de Rochechouart, neveu de Richelieu, un voyage<sup>4</sup> de sept semaines en Crimée, chez les Cosaques de la Mer Noire et tout autour de la Mer d'Azov, évaluant les ressources que le pays offrait pour l'élevage. Les négociations qu'il amorça pendant ce premier séjour aboutirent, en février 1809, à un accord qui fut confirmé<sup>5</sup> par convention du 11/23 juin 1810: le gouvernement impérial s'engageait à concéder aux Pictet 8.000 dissétines (soit environ 9.000 hectares) de terres aux environs d'Odessa et à leur avancer une somme de 100.000 roubles, remboursable sans intérêts au bout de 15 ans. De leur côté, les Pictet devaient transporter en Russie un troupeau d'au moins 600 bêtes à laine de race mérinos et donner ensuite au croisement de ces béliers avec les brebis du pays «toute l'extension possible».

900 moutons partirent donc de Genève le 2 juin 1809. La transhumance se fit en cinq mois, par Schaffhouse, Ulm, Nuremberg, Dresde, Görlitz, Breslau et Cracovie. 870 bêtes parvinrent à destination<sup>6</sup>. Dès le début de l'année suivante, Charles-René s'installait à Odessa, où il allait vivre pendant plus de quatre ans une vie de gentilhomme-éleveur. «Je partage mon temps entre la ville et la campagne, écrivait-il<sup>7</sup> à son

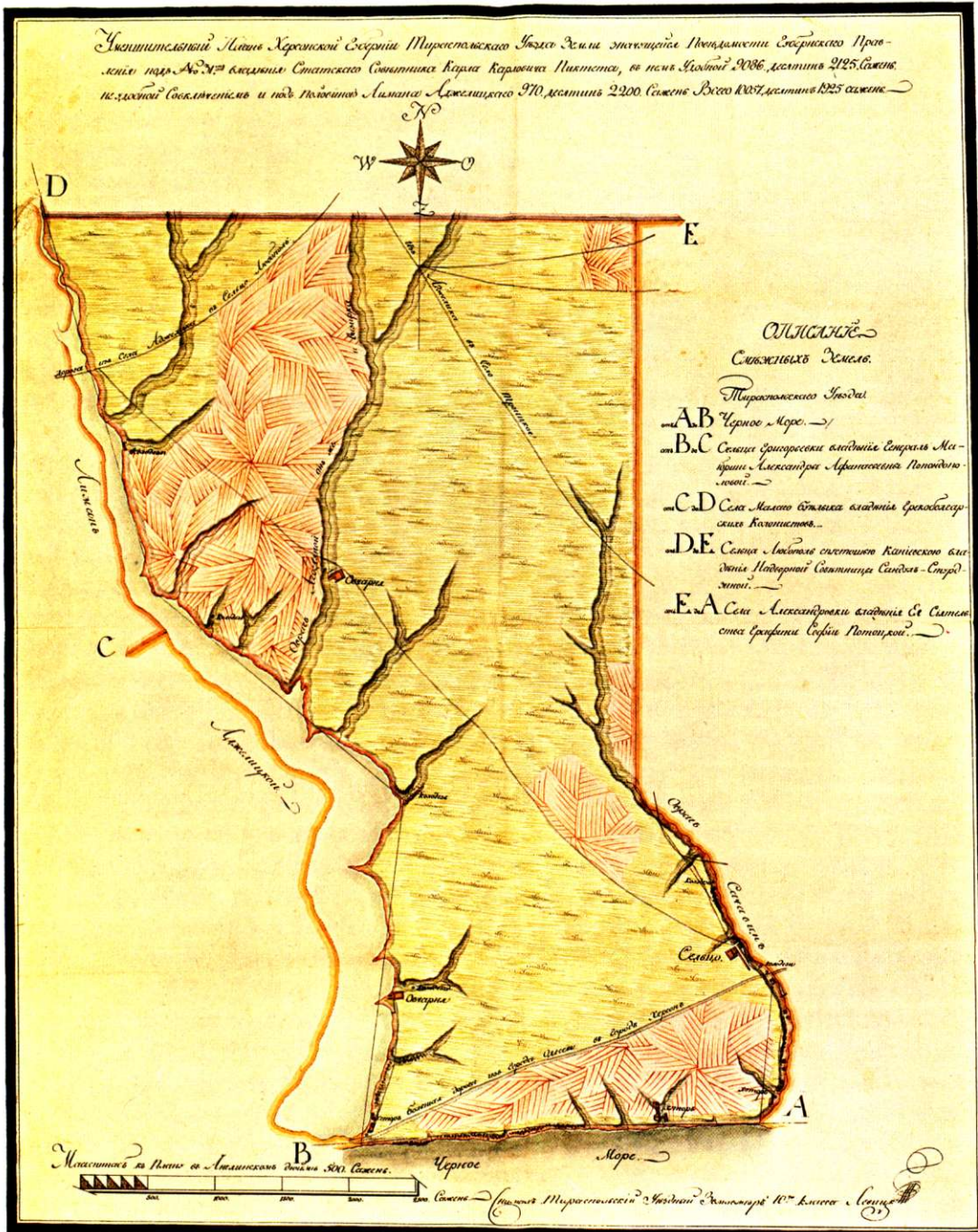
ami Jean-Edouard Naville; tu sais que je demeure avec Mess. d'Espine et Revilliod et chaque semaine, je vais à la campagne, laquelle est à neuf lieues d'Odessa, en brichka attelée de quatre chevaux de front, et j'y passe deux ou trois jours.» Sous la direction du Suisse Joseph Gau, l'établissement Engel-Neva, baptisé *Novoi-Lancy* (Nouvel-Lancy), se mit à prospérer, au point même qu'à Genève, Charles Pictet-de Rochemont regrettait de n'être plus assez jeune ni assez libre pour aller lui-même «dans ce pays de Canaan». Charles-René s'occupait surtout des «bâtisses» et consacrait ses nombreux loisirs à chasser. Les difficultés pourtant ne manquèrent pas<sup>8</sup>: l'été de 1812 fut d'une extrême sécheresse, raréfiant les fourrages et renchérissant la main-d'œuvre; la peste ravagea Odessa et fit périr le tiers de la population; l'hiver suivant fut d'une rigueur exceptionnelle et pour sauver les troupeaux, il fallut engager des dépenses extraordinaires. Comble de malheur, les laines envoyées à Moscou pour y être vendues disparurent dans l'incendie allumé devant Napoléon. Enfin, l'administration russe eut beaucoup de peine à verser les 100.000 roubles promis par la convention de 1810 et Charles-René dut multiplier les démarches et solliciter de puissants appuis, celui de Sir Francis d'Ivernois notamment, pour tenter d'obtenir satisfaction.

Cependant, la Restauration allait faire passer le fils comme le père de l'agronomie à la diplomatie. Ayant suivi le duc de Richelieu au Congrès de Vienne, à fin octobre 1814, Charles-René y retrouva son père<sup>9</sup> et s'engagea bientôt dans une véritable course aux honneurs. Par oukase du 26 décembre 1814, le tzar Alexandre le nomma<sup>10</sup> conseiller de cour et chevalier de l'Ordre de Sainte-Anne, en considération de sa courageuse

conduite durant l'épidémie de 1812. Revenu à Genève après un bref séjour en Angleterre, Charles-René fut chargé<sup>11</sup> par le Gouvernement genevois, au lendemain des Cent-Jours, d'aller à Bâle offrir quelques pièces d'artillerie lourde à l'Archiduc Jean pour l'aider à réduire la forteresse d'Huningue. Le rapport qu'il fit à son retour<sup>12</sup> fut jugé «très intéressant». Si Pictet-de Rochemont ne put décider le Conseil d'Etat genevois<sup>13</sup> à conférer à son fils le grade de lieutenant-colonel, il obtint beaucoup mieux du roi de Bavière Maximilien-Joseph qui fit successivement de Charles-René Pictet son conseiller de légation (7 octobre 1815), son chambellan (21 décembre 1815) et enfin son chargé d'affaires auprès de la Cour de France, avec 24.000 fr. d'appointements<sup>14</sup>. Ecrivain de Vienne<sup>15</sup> au Genevois Grenus-Saladin, le docteur Jean DeCarro, qui connaissait toute l'Allemagne sur le bout du doigt, attribuait cette rapide ascension à la faveur dont Charles Pictet-de Rochemont jouissait non seulement auprès du roi de Bavière, mais surtout auprès du maréchal de Wrede, militaire épris d'agronomie,

Novoï-Lancy, vers 1825 (plan aquarellé anonyme, 460/360 mm.; AEG, Archives de familles, Pictet de Rochemont, VI).

## Charles-René Pictet de Rochemont



<sup>11</sup> AEG, RC 316, 201, 203, 211-212 (10-13 juillet 1815).  
<sup>12</sup> Ms original: AEG, Archives de familles, 1<sup>re</sup> série, Pictet de Rochemont, IX.  
<sup>13</sup> AEG, RC 316, 284; RC 317, 40-41. – Charles-René avait été nommé capitaine d'infanterie le 9 septembre 1814 (brevet aux AEG, Archives de familles, 1<sup>re</sup> série, Pictet de Rochemont, XII).  
<sup>14</sup> Cf. Isaac PICTET, «Notice historique», III, 163-166; *Correspondance diplomatique*, II, 136-335.  
<sup>15</sup> AEG, Collection Jules Vuy, Papiers Grenus-Saladin, Correspondance (10 janvier 1816).  
<sup>16</sup> Cf. BPU, Ms Fr. 4220, 121-122.  
<sup>17</sup> Munich, Geheimes Staatarchiv, MA 251, 2090, 8577, 9227, etc.  
<sup>18</sup> A M<sup>me</sup> Ch. Herdt, Boulogne-sur-Seine.



<sup>19</sup> Projet de contrat de mariage, 30 janvier 1818: Archives Cazenove, La Salle en Languedoc; contrat du 18 février: AEG, J.-L. LeFort not., VI, 56.

<sup>20</sup> Tous quatre à M<sup>me</sup> Ch. Herdt.

<sup>21</sup> Cf. [Raoul de CAZENOVE], *Quatre siècles*, Nîmes, 1908.

<sup>22</sup> GALIFFE, IV, 73.

<sup>23</sup> Cf. AEG, RC 355, 213, 293-295; C.D. 58.

<sup>24</sup> A M<sup>me</sup> Ch. Herdt, Rive-Belle, Chambésy.

<sup>25</sup> AEG, RCR 7, 179 (31 août 1825).

<sup>26</sup> AEG, Archives de familles, 1<sup>re</sup> série, Rigaud, III/27, 35-36.

<sup>27</sup> AEG, Consistoire, R 98, 356.

*Charles-René Pictet en diplomate, par Firmin Massot, 1818 (huile, 305/260 mm.; à M<sup>me</sup> Charles Herdt).*

grand admirateur du «Cincinnatus genevois», comme auprès de M<sup>me</sup> de Montgela, l'épouse du premier ministre bavarois et l'une «des plus insignes Messalines de l'Allemagne».

Muni des instructions de son souverain, Charles-René Pictet s'installa<sup>16</sup> donc en janvier 1816 dans l'hôtel de la légation de Bavière à Paris, rue de Clichy n° 15. Malgré la chute du ministère Montgela en 1817, il conserva son poste jusqu'à la mort de Maximilien-Joseph en 1825 et l'on peut encore consulter à Munich les dépêches qu'il adressa à la Cour de Bavière<sup>17</sup> et notamment au comte Rechberg, ministre des Affaires étrangères.

Le seul portrait<sup>18</sup> qui soit resté de Charles-René Pictet date précisément de cette époque. Peint en 1818 par Firmin Massot, il montre le jeune diplomate dans sa tenue de ville, vêtu d'un manteau noir à épauettes et col galonné, la croix de Sainte-Anne brillant sur la chemise de dentelle, le visage un peu mou, mais non dépourvu de grâce avec sa fossette au menton, ses favoris et sa chevelure bouclée au naturel.

Ce portrait fait pendant à celui de Julie Cazenove, que Charles-René Pictet avait épousée<sup>19</sup> en mars 1818. Il avait 31 ans, elle en comptait 17 et passait pour l'une des beautés de l'époque. Les quatre por-

traits qu'on a d'elle<sup>20</sup>, celui de Firmin Massot, un médaillon juvénile, une aquarelle anonyme au turban et une charmante découpeure, montrent que Julie avait le visage d'un ovale parfait, la bouche bien dessinée, le profil grec, les yeux et la chevelure foncés, le cou moulé au tour, les épaules charnues et qu'elle se coiffait en faisant boucler ses cheveux autour du front ou en les laissant pendre de côté en longues «anglaises».

La famille Cazenove<sup>21</sup>, originaire du Languedoc, avait fait fortune au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le grand négoce international. A l'instar d'autres émigrés huguenots, les Cazenove avaient essaimé un peu partout dans le monde: on en trouvait à Lyon, à Genève, aux Pays-Bas, en Angleterre et jusqu'en Amérique, où Théophile Cazenove-van Jever, le grand-père de Julie, avait fondé vers 1795 une ville baptisée «Cazenovia» qui existe aujourd'hui encore. Le père de Julie, Charles-Théophile Cazenove, était né à Amsterdam et avait épousé à Lausanne en 1792 Julie-Catherine Roguin.

Julie Cazenove avait deux frères, qui moururent jeunes, et trois sœurs<sup>22</sup> dont l'une Emma, épousa en 1824 Adolphe Pictet, le frère cadet de Charles-René. A dater de cette année-là, il y eut donc deux ménages Pictet-Cazenove à Genève: c'est pour cette raison et dans le désir aussi de perpétuer le nom de Rochemont, qui s'éteignait, que Charles-René demanda et obtint<sup>23</sup> du Conseil d'Etat, par arrêté du 23 février 1835, de pouvoir ajouter le nom de sa mère au sien. Charles-René et Julie Pictet de Rochemont eurent quatre enfants. L'aîné, Charles-Jules dont il ne reste qu'un charmant portrait<sup>24</sup> au crayon fait par M<sup>me</sup> Munier-Romilly, mourut à 10 ans. Vinrent ensuite: Théophile

dont on reparlera; Henriette-Julie, née en 1830, morte sans alliance en 1904; et Auguste, dont on reparlera aussi.

En 1825, les décès presque simultanés de son père et du roi de Bavière ramenèrent Charles-René à Genève et lui firent quitter la diplomatie pour une vie de notable et de rentier genevois.

Dès son retour en effet, Charles-René prit place au Conseil Représentatif<sup>25</sup>, où il siégea sans interruption jusqu'à fin 1841. En juin 1827, il fut nommé par le Conseil d'Etat maire de la commune de Lancy. Le syndic Jean-Jacques Rigaud, chargé de l'installer et de recevoir son serment, lui dit en conclusion de son discours<sup>26</sup>: «Enfin, Monsieur, vous ferez toujours respecter les loix avec cette impartialité qui assure en même temps et les droits du gouvernement et la protection due aux citoyens, et vous ferez revivre ce patronage éclairé qui a été exercé longtemps et d'une manière si utile pour la commune de Lancy par le Ma-

gistrat éminent auquel vous devez le jour.» Charles-René resta en fonction jusqu'en 1833.

En 1827 également, Charles-René fut élu membre du Consistoire<sup>27</sup> et fit partie de ce corps jusqu'en septembre 1842, date de sa réorganisation.

D'ordinaire assez réservé dans la vie publique genevoise, Charles-René participa néanmoins à une manifestation qui fit du bruit à l'époque: l'érection sur l'île des Barques d'un monument à la gloire de Jean-Jacques Rousseau. Fazy-Pasteur, qui fut la cheville ouvrière de l'entreprise, ne manqua pas de rappeler<sup>28</sup> que Charles Pictet-de Rochemont, voulant «payer la dette de la Patrie» au plus illustre de ses citoyens, avait mis naguère dans ce but une somme de 30.000 fr. à la disposition du sculpteur Canova, qui cependant n'avait pu exécuter l'ouvrage projeté. En mémoire de son père, plus que par amour de Rousseau sans doute, Charles-René accepta d'entrer dans le comité qui lança la souscription publique et inaugura en 1835 la statue commandée à Pradier.

Parallèlement à ses activités politiques, Charles-René s'occupa de faire valoir les propriétés foncières de l'hoirie paternelle et entreprit de développer les bergeries ukrainiennes. Ayant racheté<sup>29</sup> en 1825 à la maison Revilliod et D'Espine, d'Odessa, un second établissement agricole de plus de 14.000 dissétines, baptisé Genefkha, dont le cheptel comptait environ 7.000 moutons mérinos, il renouvela<sup>30</sup> pour dix ans le contrat de société que son père avait passé en 1816 avec les financiers Jean-Gabriel Eynard et Jacob Bouthillier de Beaumont<sup>31</sup> pour l'exploitation de ses établissements agricoles de Russie. A cette occasion le capital social de 900.000 roubles fut divisé en



<sup>28</sup> Circulaire du 14 juillet 1828: BPU, Société J.-J. Rousseau, LR 664.

<sup>29</sup> AEG, J.-F.-S. Binet not., XVIII, 851-854 (7 septembre 1825).

<sup>30</sup> AEG, même not., XXI, 160-178 (9 mars 1827).

<sup>31</sup> AEG, Archives de familles, 1<sup>re</sup> série, Pictet de Rochemont, VI (1 avril 1816).

<sup>32</sup> Cf. AEG, J.-Ch.-F. Janot not., carton 29, n° 410 (17 novembre 1827).

<sup>33</sup> AEG, J.-F.-S. Binet not., XXI, 142-145 (5 mars 1827).

<sup>34</sup> Lettre du 25 mars 1831: BPU, Ms Suppl. 1952, 39.

<sup>35</sup> AEG, J.-F.-S. Binet not., XXXV, 317-323 (30 avril 1834).

*Julie Pictet-Cazenove, par Firmin Massot, 1818 (huile, 270|250 mm.; à Mme Charles Herdt).*

## Chapitre 49

90 actions, dont la moitié revint à l'hoirie Pictet, un quart à Eynard, un quart à Beaumont. A la direction de l'établissement, Jean-Nicolas Demole, futur consul de Suisse à Odessa, succéda à Joseph Gau, avec lequel d'ailleurs les comptes ne purent être réglés que par transaction<sup>32</sup>. Les associés firent encore l'acquisition<sup>33</sup> d'un immeuble situé dans le quartier Woïennoi d'Odessa.

Cependant, cette exploitation, où Charles-René avait placé tous ses espoirs et la plus grosse partie de sa fortune, ne tarda pas à périr : les producteurs anglais étant revenus en force sur le marché continental, les prix de la laine baissèrent de moitié. Les «affaires d'Odessa» devinrent pour Charles-René un «cauchemar constant»<sup>34</sup>. En 1834, à l'occasion d'une révision du contrat de société, l'immeuble d'Odessa fut cédé<sup>35</sup> à Jean-Gabriel Eynard, qui avait consenti par ailleurs des avances telles qu'il fallut modifier de nouveau<sup>36</sup> la structure financière de l'entreprise : le capital fut divisé en 106 actions de 10.000 roubles, dont la moitié fut attribuée à Eynard, l'hoirie Pictet n'en conservant que 34. En 1842, la crise continuant, on réduisit le nombre des moutons à 20.000<sup>37</sup>. A cette époque, Henri de Beaumont, le fils de Jacob, fit plusieurs fois le voyage d'Odessa et réussit<sup>38</sup> enfin à revendre la terre de Genefkha pour 240.000 roubles, ce qui parut «un assez bon prix». Tous frais déduits cependant, chacun des trois hoirs Pictet ne toucha finalement que 8.402 fr. 80 ct. Il restait encore Novoï-Lancy, «plus facile à administrer, surtout à affermer», auquel Charles-René semble avoir été trop attaché pour songer à s'en défaire de son vivant et que ses enfants liquidèrent peu après sa mort.

A Genève même, Charles-René avait hérité avec ses frères et sœurs du domaine de Lancy. Il vint s'y établir, en reprit l'exploitation, se chargea même, on l'a vu, de la mairie de la commune. Cependant, les indivisions ont toujours quelque chose d'inconfortable et Charles-René aspira bientôt à être chez lui. En 1833, il fit l'acquisition pour 56.333 florins<sup>39</sup> d'une parcelle de sept poses (soit environ trois hectares), appartenant à Marie-Catherine Saladin-Fabri, et située à la Perrière, sous Chambésy. Quinze jours plus tard, la Commune de Pregny lui céda<sup>40</sup> benoîtement pour 758 florins 4 sols toute la grève du lac en bordure de sa propriété. Dans le parler local, cette berge s'appelait «la Sautue» : Charles-René baptisa son domaine «Rive-Belle» et y fit élever bientôt<sup>41</sup> une jolie maison de campagne. Julie Pictet-Cazenove passe pour avoir surveillé elle-même «l'aménagement des mouvements de terrain» autour de la villa.

<sup>36</sup> AEG, Jean-Marc Demole not., 1838, 521 (15 décembre 1838).

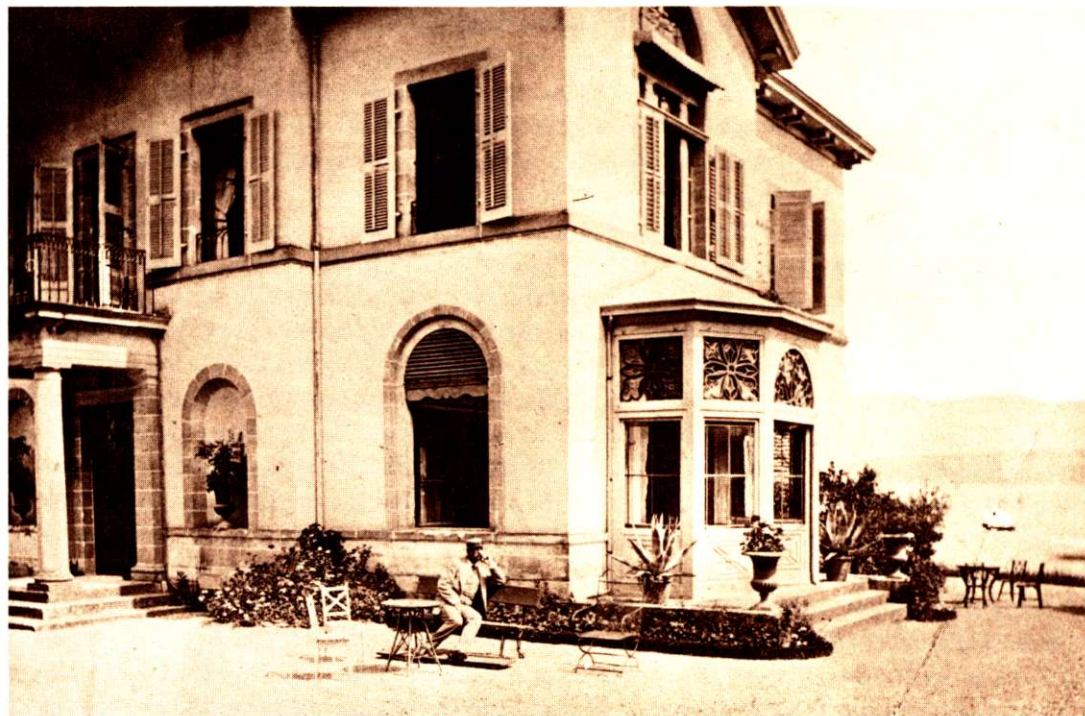
<sup>37</sup> BPU, Ms Suppl. 1952, 45<sup>v</sup> (11 mars 1842).

<sup>38</sup> BPU, Ms Fr. 4225, 73, 114, 173-174, 182; AEG, Archives de familles, 1<sup>re</sup> série, Pictet de Rochemont, VI, *passim*.

<sup>39</sup> AEG, J.-F.-S. Binet not., XXXIV, 730-732 (10 septembre 1833) – C'est à tort que Guillaume FATIO, *Pregny*, 283, date cette acquisition de 1838.

<sup>40</sup> AEG, même not., XXXIV, 756-759 (26 septembre 1833). – En 1836, Charles-René dut s'opposer à l'installation d'une gravière à proximité de sa propriété : AEG, RC 357, 354-355, 420-422.

*Rive-Belle au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (photographie anonyme; à la Fondation Edmond Pictet).*



Le domaine de Lancy fut liquidé alors en quelques mois. On commença par vendre séparément<sup>42</sup> une dizaine de petites parcelles, puis le gros du domaine fut cédé<sup>43</sup> pour 276.358 florins à un consortium de revendeurs. Après avoir passé en plusieurs mains, la partie centrale de la propriété fut acquise en 1857 par Charles Haccius et devint le siège d'un pensionnat réputé<sup>44</sup>. En 1919, la Commune de Lancy racheta la maison pour y installer sa Mairie.

Charles-René était sensible aux honneurs; il y avait même chez lui un certain appétit nobiliaire que l'âge ne fit qu'accroître. En 1820 déjà, il avait songé à racheter, conjointement avec son père et le docteur Alexandre Marcet, la terre de Saint-Seine en Bourgogne, qui lui aurait conféré le titre de marquis<sup>45</sup>. Plus tard, il tourna ses yeux du côté du Piémont, auquel tant de liens de famille le rattachaient, et réussit à obtenir du roi Charles-Albert en 1840 des lettres-patentes<sup>46</sup> faisant passer dans sa branche le titre comtal accordé à Jacques Pictet en 1756. Le comte Louis Pictet ayant réagi avec vigueur, des modifications furent apportées à l'exposé des motifs, sur la demande même de Charles-René<sup>47</sup>, de manière à éviter que le nouveau titre comtal ne portât préjudice à l'ancien. Continuant de faire sa cour à la monarchie sarde, Charles-René reçut encore, en 1844, la croix de commandeur<sup>48</sup> de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare.

Son «éducation de grand seigneur»<sup>49</sup>, sa carrière diplomatique, ses aspirations nobiliaires, ses relations princières (avec la reine Hortense, et la grande-duchesse Stéphanie de Bade, notamment, dont on conserve<sup>50</sup>, d'assez nombreuses lettres), rien ne préparait Charles-René à partager ni même à comprendre les revendications démocratiques du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1834, il avait fait autographier un pamphlet<sup>51</sup> anonyme et non daté de 20 pages in-quarto, intitulé *De l'Aristocratie en Suisse*, qui dénonçait les manœuvres des journaux radicaux, déclarait que les Saint-Simoniens n'étaient en somme que «des Radicaux conséquents», prônait enfin une aristocratie accessible au mérite et fondée «sur la triple base de la stabilité, de l'ordre et du progrès régulier». La Révolution genevoise de 1841 le hérissa: «Un esprit de jalouses médiocrités voudrait faire de nous une démocratie à l'américaine, confiait-il<sup>52</sup> à Rodolphe Töpffer; quoique je ne voye pas trop ce qui pourra nous arrêter sur cette pente déplorable, les hommes qui pensent et surtout qui écrivent comme vous n'en doivent pas moins continuer leurs efforts pour atténuer le mal.» Charles-René accepta d'entrer alors au comité du *Fédéral*, qui menait le combat contre le radicalisme: «Vous voyez que nous ne ménageons pas les journaux révolutionnaires, écrivait-il<sup>53</sup> à Jean-Gabriel Eynard; nos 3-Mars perdent tous les jours du terrain». Au fil des années, ses appréhensions ne firent que se confirmer: «Quant à la Confédération prise dans son ensemble, disait-il<sup>54</sup> le 23 février 1845 à son frère Adolphe, ma conviction est qu'elle se dissout et que sa durée, dans les conditions actuelles, est impossible. L'anarchie est partout dans les



<sup>41</sup> Les ouvrages de serrurerie furent commandés à J.-A. Wangemann en 1835: cf. AEG, Jur. civ. DDF, n° 646.

<sup>42</sup> AEG, J.-Ch.-Ferd. Janot not., carton 41, n° 30, 91, 95, 109, 110, 115, 184 et 200.

<sup>43</sup> AEG, même not., carton 42, n° 313 (18 septembre 1834).

<sup>44</sup> Cf. *Château de Lancy Gazette*, février 1909-juin 1913, *passim*.

<sup>45</sup> Cf. BPU, Ms Fr. 4254.

<sup>46</sup> Copie aux APP. – Publ. par Henry DEONNA, *Lettres de noblesse et d'armoiries de familles genevoises*, extr. des *Archives héraldiques suisses*, 1917-1919, 47.

<sup>47</sup> Cf. sa lettre à Louis Pictet, du 16 octobre 1840: APP.

<sup>48</sup> Turin, Archives de l'Ordre des SS. Maurice et Lazare, *Commendatori esteri*, I, 103-104 (9 février 1844).

*Henriette-Julie Pictet adolescente* (crayon anonyme, 260/210 mm.; à Mme Charles Herdt).



## Chapitre 49

populations et l'impuissance dans les gouvernements. Le dogme absolu de la souveraineté du peuple dans nos chartes porte ses fruits.» Lorsque éclata la révolution, en octobre 1846, Charles-René se porta volontaire et monta la garde à l'Arsenal<sup>55</sup>.

Il mourut à l'âge de 69 ans, en 1856. Sa pierre tombale se voit encore au cimetière de Plainpalais. Sa veuve lui survécut plus de vingt ans.

THÉOPHILE PICTET DE ROCHEMONT. – Les deux fils de Charles-René embrassèrent la carrière militaire.

L'aîné, Théophile, qui devait rester célibataire, s'engagea au service du Piémont, à l'exemple de tant d'autres membres de sa famille. Il était né en 1822 et grâce à la faveur du roi Charles-Albert, il entra dès l'âge de 18 ans dans les armées sardes. Peu avant son départ de Genève, en 1840, Amélie Munier-Romilly qui l'avait déjà peint à l'âge de trois ans, fit son portrait<sup>56</sup> au crayon: Théophile y apparaît en beau ténébreux, le gant à la main, le regard mélancolique, la lèvre ombragée d'une moustache naissante.

Après avoir fait des «corvées»<sup>57</sup> à Chambéry et au bureau central de Turin, Théophile prit part aux campagnes de 1848 et 1849 contre les Autrichiens: «Nous dormons sur la dure, nous mangeons de la polente, nous fumons du tabac de caporal et nous nous portons à merveille», écrivait-il<sup>58</sup> de Torre de Goïto, à son oncle Adolphe Pictet. Il se trouva engagé dans plusieurs des grandes batailles de la campagne, et par deux fois, ses actes de bravoure personnelle lui valurent une médaille d'argent. Son optimisme, cependant, fut de courte durée: «J'ai rapporté de la guerre l'idée d'une chose

Dans la situation actuelle de  
notre pays et témoin de l'élan  
patriotique qui se manifeste  
parmi les militaires de toutes  
les catégories, les officiers qui  
se trouvent dans une position  
ne peuvent se borner à faire  
des vœux pour le succès des armées  
fédérales. J'ignore ce que d'autres  
ont pu faire, mais j'éprouve pour  
ainsi dire le besoin de vous dire que  
dès les premiers jours où il a été question  
d'une guerre nationale j'ai fait,  
auprès de mes supérieurs d'abord et  
auprès du ministère ensuite, les  
démarches qui m'ont permis les  
plus convenables pour m'assurer  
la possibilité d'y prendre part.

<sup>49</sup> Le mot est de son fils aîné Théophile: BPU, Ms 2816, 126 (16 juin 1866).

<sup>50</sup> AEG, Archives de familles, 1<sup>re</sup> série, Pictet de Rochemont, XI.

<sup>51</sup> Un exemplaire dans AEP, H/6ter; un autre, daté par l'auteur, aux AEG, Archives de familles, 1<sup>re</sup> série, Pictet de Rochemont, XIII.

<sup>52</sup> BPU, Ms Suppl. 1646, 55 (1 janvier 1842).

<sup>53</sup> BPU, Ms Suppl. 1962, 46 (11 mars 1842).

<sup>54</sup> BPU, Ms Fr. 4225, 125.

<sup>55</sup> Cf. «Une nuit à l'Arsenal»: SHAG, Mss Edmond Pictet, cahier 55, p. 9-14 (copie).

<sup>56</sup> A M<sup>me</sup> Ch. Herdt, Rive-Belle, Chambésy.

Fragment d'une lettre autographe de Théophile Pictet de Rochemont au général Dufour, Turin, 1 janvier 1856 (à M. Olivier Reverdin).

plus ennuyeuse que terrible, écrivait-il<sup>59</sup> un peu plus tard. Les longues attentes, les alertes inutiles et sans cesse renouvelées, la chaleur suffocante [...] tout cela faisait de la plupart de nos journées des journées de pénitents plutôt que de soldats, de sorte que le jour de fête finissait par être le jour de bataille.» En novembre 1849, au retour de la guerre, il se fit peindre<sup>60</sup> dans son uniforme de capitaine d'état-major boutonné jusqu'au col, la moustache conquérante, arborant fièrement ses décorations.

Trois ans plus tard, Théophile fut nommé<sup>61</sup> chef d'état-major des divisions militaires du comté de Nice, qui était encore sarde à l'époque. Lors de la guerre de 1859, il remplit la même fonction dans la division de Brescia, puis de la deuxième division de l'armée en campagne, avec les grades successifs de major et de lieutenant-colonel. Il fut promu colonel en 1862, le roi de Sardaigne étant devenu entre-temps roi d'Italie.

A l'âge de 40 ans, Théophile prit sa retraite du service actif et revint à Genève, avec la croix de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare. «De haute taille, habile aux exercices du corps, passé maître dans l'art de l'escrime, il avait toutes les apparences extérieures d'un chevalier, écrit un contemporain<sup>62</sup>. Mieux que cela, il en avait l'âme, car jamais on ne le vit hésiter devant l'accomplissement d'un devoir ingrat ou difficile.» En deux occasions insignes, Théophile prouva qu'il ne craignait pas, en effet, de payer de sa personne. A l'époque où l'affaire de Neuchâtel paraissait devoir entraîner la Suisse dans un conflit armé, il avait mis son épée à la disposition de sa patrie : «J'ai l'intention, avait-il écrit<sup>63</sup> au général Dufour, de renoncer à ma place dans l'armée sarde, si cela est nécessaire, plutôt qu'à l'honneur de concourir à la défense de notre pays.»

Dans l'année qui suivit celle de son retour à Genève, Théophile donna de son civisme et de son esprit chevaleresque une démonstration plus éclatante encore. Le 21 août 1864, à la suite de la scandaleuse annulation, par un bureau à majorité radicale, de l'élection du Conseil d'Etat où l'indépendant Arthur Chenevière l'avait emporté de quelque 300 voix sur le radical James Fazy, l'effervescence gagna la ville. On sait qu'à Chantepoulet, le cortège formé par les Indépendants se heurta à un groupe de Radicaux, armés de fusils et disposant même d'une pièce d'artillerie qu'ils s'approprièrent à pointer; ce fut à ce moment précis que Théophile Pictet intervint. Aux assises fédérales de décembre 1864, troisième témoin entendu par la cour, Théophile a présenté de sa courageuse conduite une relation circonstanciée<sup>64</sup>:

«Lorsque le cortège arriva à l'extrémité du Cendrier, vis-à-vis la caserne de Chantepoulet, déclara-t-il, je me trouvai alors à la tête de la colonne, et au moment où nous fîmes tête de colonne à gauche pour entrer dans la rue de Chantepoulet, j'entrevis dans le lointain une troupe de gens armés.



<sup>57</sup> Cf. sa lettre à son cousin Ernest Pictet, du 14 juillet 1859: AEP.

<sup>58</sup> BPU, Ms Fr. 4225, 192 (21 avril 1848).

<sup>59</sup> *Ibid.*, 221 (14 août 1848).

<sup>60</sup> A. M. Pierre de Saisset, Paris.

<sup>61</sup> Cf. la nécrologie du *Journal de Genève*, 19 mai 1891.

<sup>62</sup> *Ibidem.*

<sup>63</sup> Lettre du 1 janvier 1856: archives du général Dufour (à M. Olivier Reverdin, Genève).

<sup>64</sup> *Assises fédérales, décembre 1864, compte rendu journalier des débats du procès politique relatif aux événements du 22 août 1864 à Genève*, s.d., 41-48.

*Théophile Pictet de Rochemont, par Nancy Darier, 1849 (huile, 760/620 mm.; à Mme Charles Herdt).*



«Évènements du 22 août 1864, à Genève: Terreaux de Chantepoulet» (lithographie anonyme, 130/218 mm.).

» Pensant que le meilleur moyen de prévenir le danger qui paraissait éminent était de conserver une attitude calme, mais ferme, comme il convient à des gens qui n'ont rien à se reprocher, nous continuâmes à marcher dans notre direction. Mais à ce moment, mon attention fut détournée par la vue d'un homme armé d'un fusil qui descendait la rue rasant le mur.

» Il se fit alors un mouvement de réprobation dans notre foule contre cet homme, qui cependant n'avait pas une attitude hostile et qui venait plutôt vers nous comme s'il eût voulu se joindre à notre cortège [...].

» Croyant alors de mon devoir de prévenir le danger qui paraissait éminent, je m'avançais vers la troupe armée que l'on distinguait au sommet de la rue, en ayant soin d'agiter mon mouchoir de poche blanc en témoignage de mes intentions inoffensives. J'arrivai ainsi jusqu'auprès de la pièce d'artillerie que l'on était en train de mettre en batterie devant le magasin de MM. Paccard et Bétemps. Là, je demandai à parler au chef de la troupe. Malheureusement, je ne pus obtenir de réponse à ma demande; on m'entoura, me regardant comme un intrus avec une certaine curiosité, mais toutefois sans malveillance.

» Mon but était d'informer ces hommes que ceux sur lesquels ils se proposaient de tirer étaient sans armes; je pensais que leur opinion devait être que le cortège était armé. Mais [...] je n'ai pu avoir d'autre réponse qu'une invitation d'avoir à me retirer. Je me souviens pourtant d'avoir entendu dire à ce moment: *Nous ne voulons que tirer en l'air pour leur faire peur! Pourquoi viennent-ils nous embêter ici?*

» Je dois dire ici également, quoique ce fait soit d'une importance secondaire pour moi, que je crus devoir dire à ces hommes: *Prenez garde! Vous allez faire feu sur les vôtres!* Il était en effet vrai que le feu de ceux qui étaient en haut de la rue aurait pu atteindre dans le dos ceux de leurs camarades qui étaient plus en avant, et dont faisait partie l'homme armé que j'avais rencontré déjà.

» Voyant enfin qu'il était inutile d'insister plus longtemps, craignant de provoquer plutôt la colère de ces hommes, et jugeant que, cependant, on devait savoir dans le camp radical que le cortège n'était point armé, je me décidai à me retirer; ce que je fis en passant par les Terreaux-du-Temple [...].

» C'est à ce moment qu'eut lieu la fusillade [...].»

Quatre morts, ce jour-là, restèrent étendus sur le pavé<sup>65</sup>.

En automne 1866, son patriotisme incita Théophile à aller séjourner à Zurich pour y apprendre l'allemand. «Je persiste courageusement dans la tâche que j'ai cru devoir m'imposer en tant que citoyen suisse pouvant être appelé un jour ou l'autre à faire quelque chose pour le service de la patrie», écrivait-il<sup>66</sup> à sa tante Galiffe. Je parcours les monts et les vallées mon livre d'allemand à la main [...] et partout le paysage est si beau que la solitude n'engendre jamais la tristesse.»

Théophile Pictet se mit également au service de l'Eglise. En décembre 1872, il fut élu membre du Consistoire<sup>67</sup> et y siégea vingt ans d'affilée. Dès son entrée et jusqu'en mai 1875, il exerça les fonctions de secrétaire de cette assemblée et fut l'un des deux délégués de l'Eglise de Genève à la Conférence des Eglises suisses<sup>68</sup> qui se tint à Zurich en 1882. Il apporta dans l'accomplissement de son mandat ecclésiastique «un esprit de scrupules et de tolérance», qui, en cette époque d'antagonismes religieux, ne fut pas toujours compris.

La doctrine des peines éternelles le révoltait et il publia là-dessus en 1889 un petit poème<sup>69</sup> signé «Ultimus» et intitulé *Jadis et de nos jours ou croyances anciennes et croyants modernes*, dont les vers ne sont pas mal tournés:

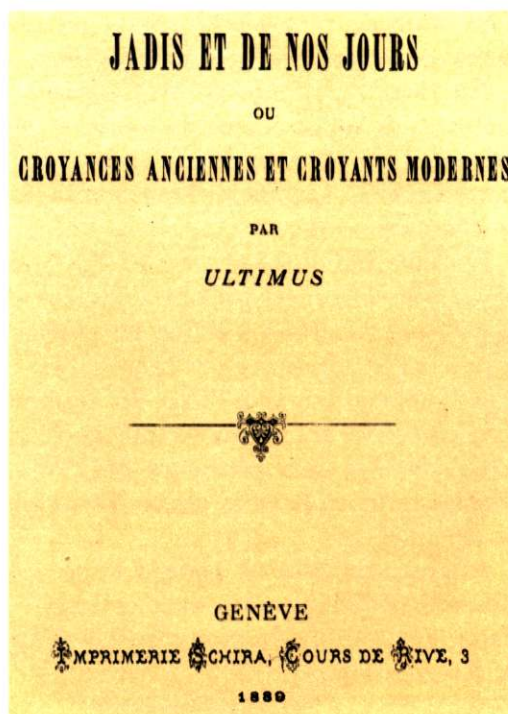
Pour que ce Dieu clément punisse de la sorte,  
Il faut qu'à tout jamais persiste son courroux!  
Que sur Baal, Moloch, sa cruauté l'emporte!!  
Que, frémissant d'horreur, on l'adore à genoux!!!  
Tout puissant et tout bon! Que lui sert sa puissance,  
S'il trouve à pardonner un obstacle absolu?  
Où donc est sa bonté, dites en conscience,  
Si, le pouvant fort bien, Il ne l'a pas voulu? [etc.]

Théophile Pictet était d'ailleurs un homme cultivé. «Doué de goûts et d'aptitudes littéraires et philosophiques, avec un tour d'esprit original, ne voyant pas toujours par la lunette de tout le monde, aimant la clarté, la correction et la précision [...] ses collègues de la Société de Lecture l'ont vu bien souvent feuilleter livres, revues et journaux, collationner et prendre des notes pendant des heures, tout occupé qu'il était à se faire une conviction raisonnée sur un sujet qui l'intéressait»<sup>70</sup>. De cette activité intellectuelle, il n'est guère resté qu'un petit cahier d'extraits<sup>71</sup> sur la «Neutralité suisse».

Théophile Pictet mourut en 1891, à l'âge de 69 ans.

AUGUSTE PICTET DE ROCHEMONT-DEBRIT. – Auguste, né en 1834, était de douze ans le cadet de son frère Théophile. Un

## Les Pictet de Rochemont



<sup>65</sup> Paul Pictet a résumé cet épisode dans «La Genève de 1846», IV, 631.

<sup>66</sup> BPU, Ms 2816, 127 (5 novembre 1866).

<sup>67</sup> *Bulletin du Consistoire*, IV, 139.

<sup>68</sup> *Etrennes religieuses*, 1883, 294-295.

<sup>69</sup> Exemplaire avec dédicace autographe: BPU, Br 46. – On lui attribue aussi un poème autographié: *Chemise et peau, satire en douze pilules*, par Jean-Jacques Bonhomme, [Genève] janvier 1875 (SHAG, G 147/20).

<sup>70</sup> *Journal de Genève*, loc. cit.

<sup>71</sup> AEP, dossier «Charles Pictet-de Rochemont».

## Chapitre 49

*Auguste Pictet de Rochemont et son épouse Marie Debrit (photographies Vuagnat et J. Lacroix; AEP)*



charmant petit portrait à l'huile<sup>72</sup> le montre adolescent, en pantalons blancs et redingote à collerette, au pied d'un bosquet de Rive-Belle.

Il se destina lui aussi à la carrière militaire, fit l'École de Saint-Cyr et s'engagea de bonne heure dans les régiments suisses au service de Naples, où il vécut les ultimes années du régime des capitulations. Il entra ensuite à l'âge de 26 ans dans l'Etat-major général de l'armée suisse<sup>73</sup> avec le grade de lieutenant. Il y fut promu successivement capitaine en 1864, major en 1869, lieutenant-colonel en 1873, exerçant quelque temps le commandement de la place de Genève, comme son grand-père l'avait fait un demi-siècle auparavant. En 1876, il procéda à des expériences sur la dynamite, qui retinrent l'attention du physicien Daniel Colladon<sup>74</sup>. Nommé colonel d'infanterie en 1891, il demanda en 1901 sa mise à disposition.

En 1869, à l'âge de 35 ans, Auguste avait épousé une jeune fille de 22 ans, Marie Debrit, qui appartenait à la branche genevoise (depuis 1791) d'une famille vaudoise originaire de Morges. Marie était la fille unique de l'avocat Jacques Debrit et d'Henriette Ferrier. Les Pictet-Debrit n'eurent à leur tour qu'un seul enfant, Maurice, né en 1870, dont on parlera au livre VII.

En ville, Auguste et sa famille demeurèrent successivement au Bourg-de-Four n° 10, puis à la rue Bellot n° 3. En été, ils habitaient Rive-Belle avec Théophile. C'est là qu'Auguste aimait à élever ses chiens, tel ce «splendide Saint-Bernard»<sup>75</sup> qui faisait la joie et l'admiration de sa famille.

A Genève, Auguste Pictet de Rochemont était aussi connu pour ses talents musicaux que pour ses aptitudes militaires. Il avait en effet une fort belle voix de basse et se fit entendre dans plusieurs auditions de chant sacré. Trois mois avant sa mort, il chantait encore dans la classe d'ensemble du Conservatoire dont il avait été l'élève 45 ans plus tôt.

Auguste mourut en 1902, à l'âge de 68 ans. Sa pierre tombale se voit encore au cimetière de Plainpalais, avec celles de son frère Théophile et de sa sœur Julie-Henriette, aux abords du monument funéraire de leur illustre grand-père Charles Pictet-de Rochemont.

<sup>72</sup> A M<sup>me</sup> Ch. Herdt.

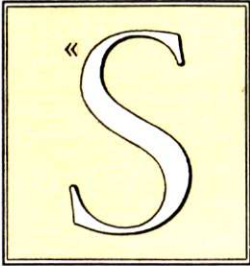
<sup>73</sup> Berne, Archives fédérales, EMD, Stab und Kommando-Stäbe.

<sup>74</sup> Cf. BPU, Ms 3249, 231-232, 234-235.

<sup>75</sup> Cf. sa lettre à John Galiffe, 9 octobre 1875: BPU, Ms 2812, 365.

## Adolphe Pictet-Cazenove (1799-1875) et sa descendance

### Chapitre 50



ur quoi le major, se remettant paisiblement à ses occupations ordinaires, lut un chapitre du Mahâbharata, joua une fugue de Bach, planta un carré de choux et fit deux fusées à la congrève»: tel se dépeint lui-même Adolphe Pictet, dans sa *Course à Chamounix*. De fait, parmi tous les Pictet du XIX<sup>e</sup> siècle, Adolphe se caractérise par la richesse et la variété de ses dons: «mon cher universel», disait Franz Liszt. Mais la médaille avait son revers: manquant souvent de réalisme, Adolphe échoua dans plusieurs de ses entreprises et son excessive modestie l'empêcha de remplir la place que ses éminentes qualités auraient dû lui valoir. Chez ses descendants d'ailleurs, cette défiance de soi allait s'accroître et contribuer à la brusque disparition de ce second rameau issu du grand Pictet-de Rochemont.

Quatrième et dernier fils de Charles et Sara Pictet-de Rochemont, Adolphe naquit en septembre 1799 et passa son enfance dans le domaine familial de Lancy. Sous l'égide de son père, il s'initia de bonne heure aux choses de la campagne. Un charmant lavis<sup>1</sup> le montre à l'âge de huit ou dix ans, dans son habit bouffant à col blanc, assis au pied d'un vieil arbre et taillant un pieu avec sa serpe.

Quand il eut douze ans, il fut mis en pension à Hofwyl, dans le fameux institut d'Emmanuel de Fellenberg, dont Charles Pictet-de Rochemont s'était fait le propagandiste. Il y passa sept ans, écrivant à ses parents d'amusantes lettres<sup>2</sup> qui permettent d'évoquer l'atmosphère de cette remarquable institution où le jardinage, les travaux manuels et le sport tenaient une grande place et où l'esprit créateur des enfants était constamment stimulé. Adolphe apprit l'allemand en quelques mois, commença une collection de minéraux, s'initia au jeu d'échecs, fit plusieurs voyages en Suisse avec ses camarades, rassembla dans un herbier près de 900 spécimens de plantes séchées, fabriqua un bureau de ses propres mains, prit des leçons de clavecin et de contrebasse et composa une ouverture à dix instruments: «Je l'ai achevée ces jours derniers, écrivait-il<sup>3</sup> triomphalement le 26 novembre 1815, et nous l'exécuterons vendredi prochain. Comme elle est assez longue, je n'ai pas le temps de vous en faire une copie.»



<sup>1</sup> A M<sup>me</sup> Fabian Rott, Paris.

<sup>2</sup> BPU, Ms Fr. 4221.

<sup>3</sup> *Ibid.*, 42.

*Adolphe Pictet adolescent, par sa mère Adélaïde-Sara Pictet-de Rochemont (crayon, 95/80 mm.; à M. Dominique Micheli).*



A 19 ans, Adolphe entra<sup>4</sup> dans l'auditoire de philosophie de l'Académie de Genève. Il dut s'y ennuyer, car, du 3 février au 14 juillet 1819, il s'amusa à composer une tragédie en cinq actes et en vers allemands, sur le personnage de *Caius Gracchus*<sup>5</sup>. Dès l'automne 1820, il alla poursuivre ses études à Paris. Ses lettres<sup>6</sup> montrent avec quelle avidité le fils de Charles Pictet-de Rochemont vint s'abreuver aux sources de la science et de la philosophie contemporaines. Par la duchesse de Broglie, il fut présenté à Schlegel: «Je me suis tout de suite mis à l'aise avec lui, écrit-il<sup>7</sup>, en lui parlant de ses traductions de Shakespeare». Il suivit en Sorbonne le cours retentissant que Guizot donnait sur l'histoire de la monarchie constitutionnelle. Mais ce fut avec Victor Cousin que ses relations furent les plus étroites. Adolphe découvrit une âme sœur en ce jeune professeur de 28 ans, brillant orateur et philosophe éclectique, que le gouvernement de Louis XVIII venait de destituer pour son libéralisme. Fréquemment reçu chez Cousin, Adolphe eut avec lui d'interminables conférences et se vit bientôt embauché dans la

<sup>4</sup> Livre du Recteur, n° 7677.  
<sup>5</sup> Ms autographe aux AEP. – Adolphe avait composé également une petite comédie en un acte, *Mr Souci* (*ibid.*).  
<sup>6</sup> BPU, Ms Fr. 4222.  
<sup>7</sup> *Ibid.*, 39 (29 octobre 1820).  
<sup>8</sup> *Ibid.*, 7 (11 janvier 1821).  
<sup>9</sup> *Ibid.*, 46 (29 décembre 1821).

Emma Pictet-Cazenove, par Firmin Massot, 1824 (huile, 300/255 mm.; à Mme Fabian Rott).

Titre du manuscrit autographe de «Caius Gracchus», tragédie en vers allemands composée par Adolphe Pictet, 1819 (AEP).

*Caius Gracchus*  
 Ein ~~Manuskript~~ <sup>Manuskript</sup> in fünf Aufzügen.  
 Augustbruggen am 30. Januar 1819 u. gelländel  
 von H. Pictet de Rochemont

*Œuvre de jeunesse; mauvaise imitation des pièces romaines de Shakespeare. Il est mieux qu'à brûler.*

*H. Pictet. 28 9<sup>bre</sup> 1872*

grande entreprise de traduction et d'édition de textes philosophiques que Cousin dirigeait. Pour sa part, Adolphe fut chargé de la *Critique du jugement esthétique* de Kant: «Cela rentre tout à fait dans l'objet de mes études et ça me mettra en relation plus intime avec tout ce qu'il y a de vraiment philosophique à Paris», écrivait-il<sup>8</sup>.

La découverte de la philosophie kantienne le décida à passer l'hiver suivant en Allemagne. Par Stuttgart, il gagna d'abord Erlangen où le philosophe Schelling le reçut à deux reprises<sup>9</sup>. Le 1<sup>er</sup> janvier 1822, il était à Weimar et Goethe voulut bien lui accorder un entretien. Poursuivant sa route, Adolphe alla s'établir pour quatre mois à Berlin, s'inscrivit à l'Université et fréquenta assidûment Hegel et Schleiermacher. Au retour, il s'arrêta de nouveau à Erlangen et passa huit jours en compagnie de Schelling<sup>10</sup>.

Il ne manquait plus à la formation du jeune philosophe que la connaissance de l'École anglaise. En automne 1822, Adolphe prenait le chemin de Londres. Il y resta deux mois, puis se rendit à Edimbourg, où professaient des maîtres éminents. Si sa vocation de théoricien de l'esthétique naquit au contact de la philosophie allemande, sa carrière de linguiste débuta sous l'égide d'Ossian. La découverte des langues celtiques lui donna pour la linguistique une sorte d'enthousiasme<sup>11</sup> qui n'était pas éteint quarante ans plus tard.

Rentré à Genève en été 1823, après douze ans d'absence presque ininterrompue, Adolphe épousa<sup>12</sup> l'année suivante sa propre belle-sœur Emma Cazenove, jeune fille de vingt ans dont la beauté surpassait encore celle de Julie Pictet. Les magnifiques portraits<sup>13</sup> que Firmin Massot fit des deux époux, au lendemain de leur mariage, montrent qu'Emma avait le même visage régulier, le même nez grec, les mêmes yeux bruns, la même chevelure opulente, les mêmes épaules arrondies que sa sœur, mais avec quelque chose de plus féminin, de plus attendrissant. Quant au portrait d'Adolphe, il représente un jeune homme assis devant sa bibliothèque, mince et droit dans son habit noir à revers chamarré, la chevelure en bataille, le visage pâle, le menton un peu lourd et dans les yeux une lueur inquiète et presque angoissée, vrai Chatterton de l'érudition.

Cinq enfants naquirent de cette union soit: Emma-Amélie, née en 1825, une «originale que la passion de la campagne et de la vie de ferme conduisit à épouser à l'âge de 41 ans un vieux paysan savoyard»<sup>14</sup>; Charles-Adolphe, né en 1827 et mort en bas-âge; Adolphe, dont on va reparler; enfin Léonie et Alice, sœurs jumelles, nées en 1841 et mariées aux deux frères David et Henri Peyrot.

En ville, les Pictet-Cazenove habitèrent successivement au Bourg-de-Four, au Calabri, au Puits-Saint-Pierre, à la Cour Saint-Pierre et à la rue des Granges n° 14.



<sup>10</sup> *Ibid.*, 59 (3 juin 1822).

<sup>11</sup> *Ibid.*, 64-66 (1 et 16 avril 1822).

<sup>12</sup> Contrat de mariage du 21 avril 1824: AEG, Jacob Vignier not., VII, 416-426; la fortune d'Emma se montait alors à 184.000 livres de Suisse: cf. BPU, Ms Fr. 4226, 58-59.

<sup>13</sup> A M<sup>me</sup> Fabian Rott, Paris. Un autre portrait d'Emma «au turban» se trouve à Landecy, dans la famille Micheli.

<sup>14</sup> Selon Paul PICTET, «La Genève de 1846», I, 88. Le mariage d'Emma-Amélie Pictet avec le docteur Marie-Ambroise-Gaspard de Gribaldi Moffa de Broglie fut célébré le 21 mai 1857 à l'église Saint-Paul d'Evian.

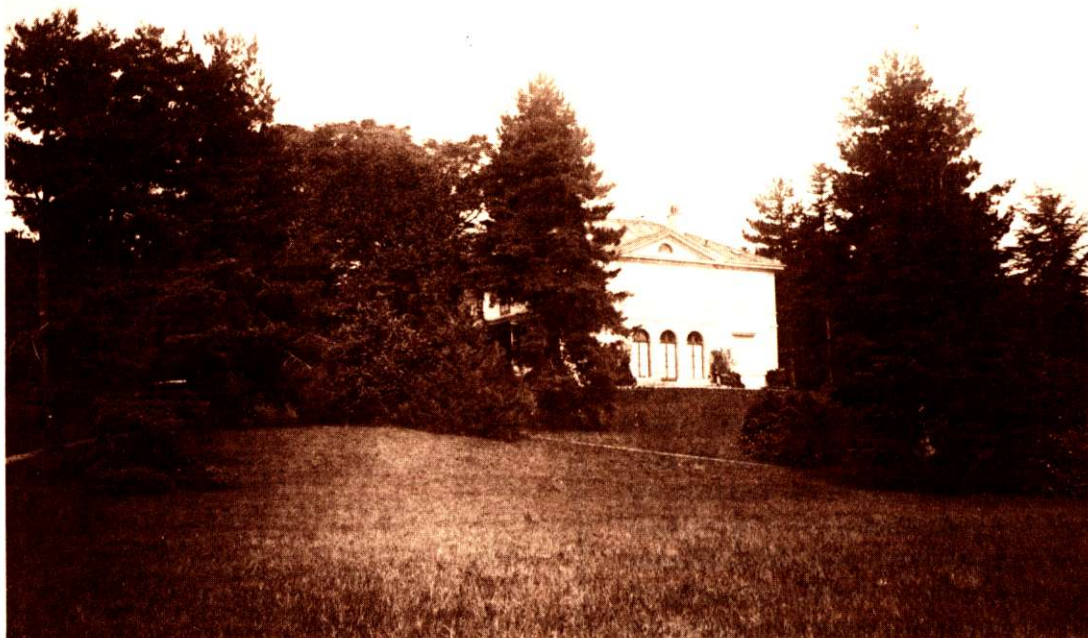
*Adolphe Pictet-Cazenove, par Firmin Massot, 1824 (huile, 300/255 mm.; à M<sup>me</sup> Fabian Rott).*



Lettre autographe  
de Guillaume-Henri Dufour  
à Adolphe Pictet, 16 juillet 1838  
(BPU, Ms Fr. 4227, fol. 51-52).

## Chapitre 50

Maison construite par Adolphe  
Pictet à Malagny près Versoix  
(photographie anonyme; à la  
Fondation Edmond Pictet).



A la campagne, l'indivision de la propriété paternelle de Lancy ne lui convenant pas plus qu'à son frère, Adolphe acquit un terrain au bord du lac, à l'entrée de Versoix. Jean-Louis Saladin, à la suite du traité de 1749 qui rectifiait le tracé de la frontière entre les territoires français et genevois, avait constitué dans cette région un magnifique domaine<sup>15</sup> qui, des hauteurs du hameau de Malagny, descendait jusqu'au rivage, coupé seulement par le grand chemin de Suisse. En 1819, les Saladin, ruinés, vendirent Malagny au docteur Marcet-Haldimand, dont les héritiers, ne voulant conserver que le centre de la propriété, détachèrent les parcelles périphériques. Adolphe fit ainsi l'acquisition<sup>16</sup> pour 42.000 fr. de quelques terrains situés entre la route de Suisse, le lit de la Versoix et le lac et y fit construire une jolie demeure, qui fut prête<sup>17</sup> dès l'été 1833.

<sup>15</sup> Cf. Guillaume FATIO, *Le Château de Malagny*, G. 1924.

<sup>16</sup> AEG, J.-Ch.-Ferd. Janot not., carton 37, n° 162 (17 mai 1832).

<sup>17</sup> D'après la lettre de G.-H. Dufour à Adolphe du 4 septembre 1833: BPU, Ms Fr. 4227, 47.

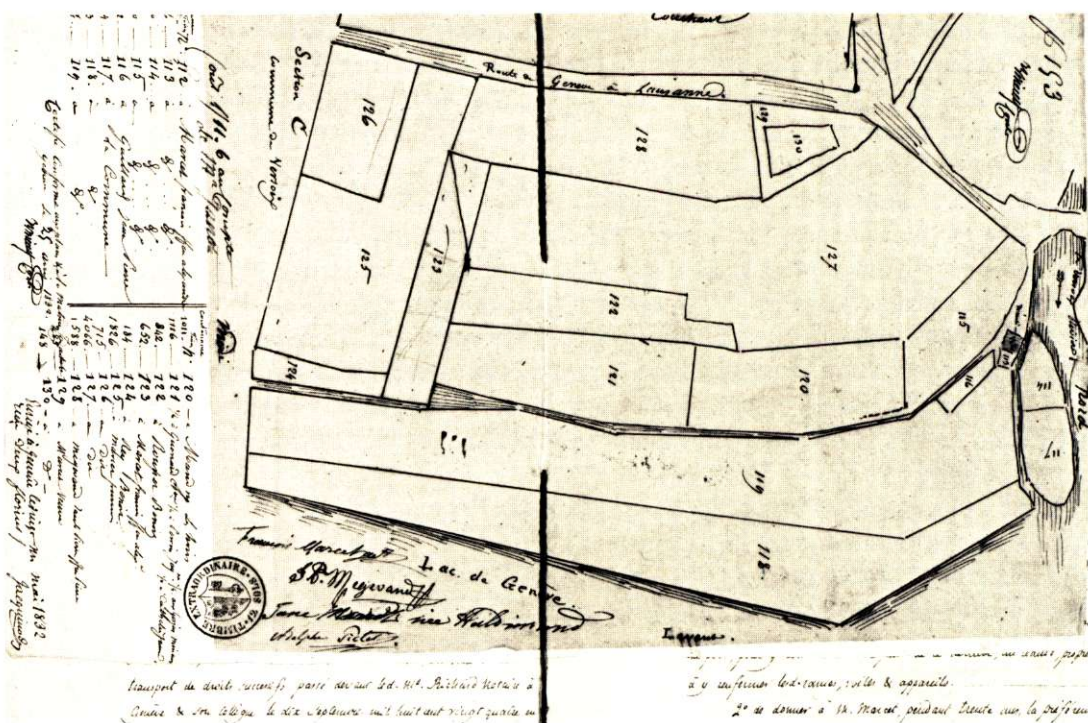
<sup>18</sup> AEG, J.-Ch.-Ferd. Janot not., carton 42, n° 273 (23 août 1834); carton 48, n° 391, 405 (11 et 23 novembre 1837).

<sup>19</sup> Cf. BPU, Ms Fr. 4226, 93.

<sup>20</sup> Cf. AEG, Ms hist. 319/4, 528 et 550.

<sup>21</sup> BPU, Ms Fr. 4228, 313.

Parcelles acquises par Adolphe  
Pictet à l'entrée de Versoix, 1832  
(plan à l'encre brune sur papier  
calque, 210/340 mm.; AEG,  
Minutes du notaire J.-C.-F. Janot,  
carton 37, n° 162).



Dans les années suivantes, Adolphe réussit à arrondir son domaine par l'acquisition<sup>18</sup> de quelques parcelles nouvelles. Les difficultés financières de son âge mûr l'obligèrent à hypothéquer<sup>19</sup> Malagny-le-Lac, mais il réussit néanmoins à conserver jusqu'à sa mort cette propriété à laquelle il paraît s'être attaché de plus en plus. Cinq ans après son décès, ses descendants la cédèrent au financier Charles Bartholoni<sup>20</sup> qui construisit le monumental château Louis XIII à toits d'ardoise et murs de brique rouge qu'on voit encore aujourd'hui. La villa d'Adolphe Pictet avait été acquise auparavant par l'architecte Jean-Antoine Eggly, qui la démontra pierre par pierre et la réédifia à l'autre bout de Versoix, sur la route de Saint-Loup, où elle a subsisté jusqu'en 1973.

A l'âge de 23 ans, Adolphe commença de faire paraître quelques articles philo-sophico-linguistiques dans ce périodique familial qu'était pour lui la *Bibliothèque universelle*. L'année même de son mariage, il réunit ces premiers essais en un recueil intitulé *Du culte des Cabires chez les anciens Irlandais*. A la mort de son père, il reprit tout naturellement la direction de la partie littéraire de la revue, tandis que Georges Maurice se chargeait de la partie scientifique. Des dispositions plus précises furent prises par convention<sup>21</sup> du 18 décembre 1828: le capital social de la *Bibliothèque universelle* fut divisé en 24 actions, dont 5 1/2 furent attribuées aux héritiers des frères Pictet et 6 1/2 à Georges Maurice, tandis que les douze autres étaient offertes en souscription à quelques personnalités genevoises triées sur le volet. La convention prévoyait également qu'en sa qualité de rédacteur en chef de la section «Littérature», Adolphe Pictet recevrait une rétribution égale au rendement annuel de deux actions.

Lettre autographe  
de Franz Liszt à Adolphe Pictet,  
29 juin 1836 (réduite; AEP).

Billet autographe  
de Samuel Habnemann  
à Adolphe Pictet, s.d. (AEP).

(Genève 29 juin 1836)

Mon cher universel,

Le concert de Sanson  
est remis jusqu'après le  
fiir, attendez qu'on a  
converti en salle de mangée  
et buvait le chateuble  
des muses, vulgairement  
surnomé Casius. Quel  
saurilege!

un rendez vous encore  
à Genève, l'entente  
n'est-ce pas?

Voilà tout-à-  
voilà, de sympathie et  
d'amitié  
F. Liszt

99  
Adolphe Pictet  
Malagny  
près Versoix

Vom Herrn Grafen Adolph Pictet  
in Genève

ausgesendet durch seinen sonderbaren Freund  
den Herrn Ingenieurbratt, Simon v. Gerstoft  
aus Eisenach

59  
12

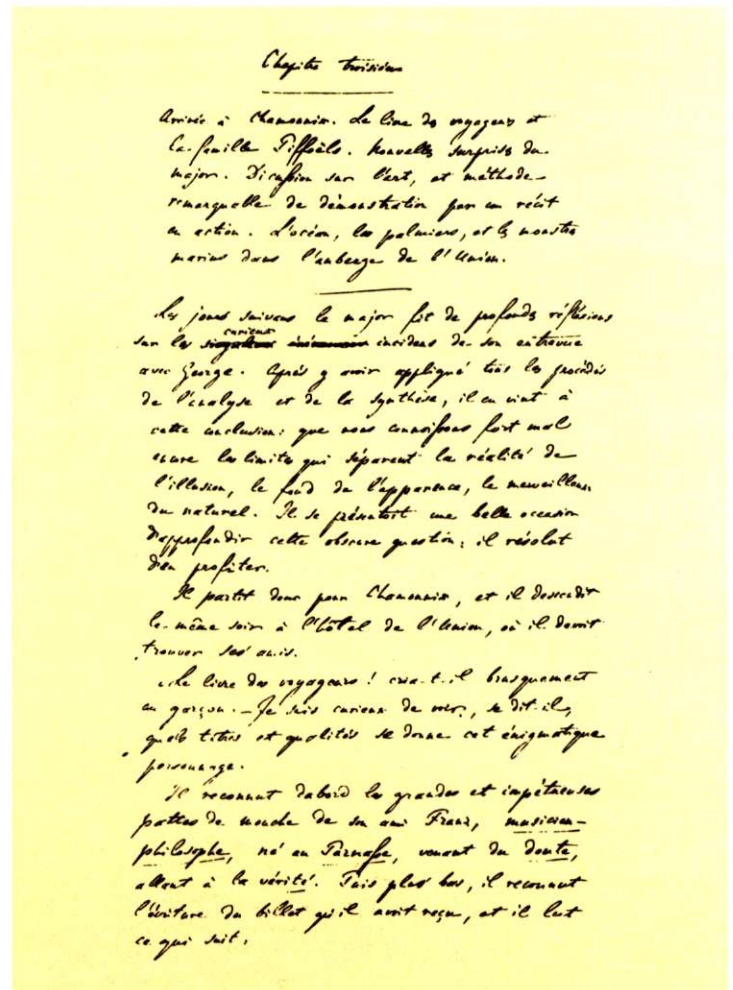
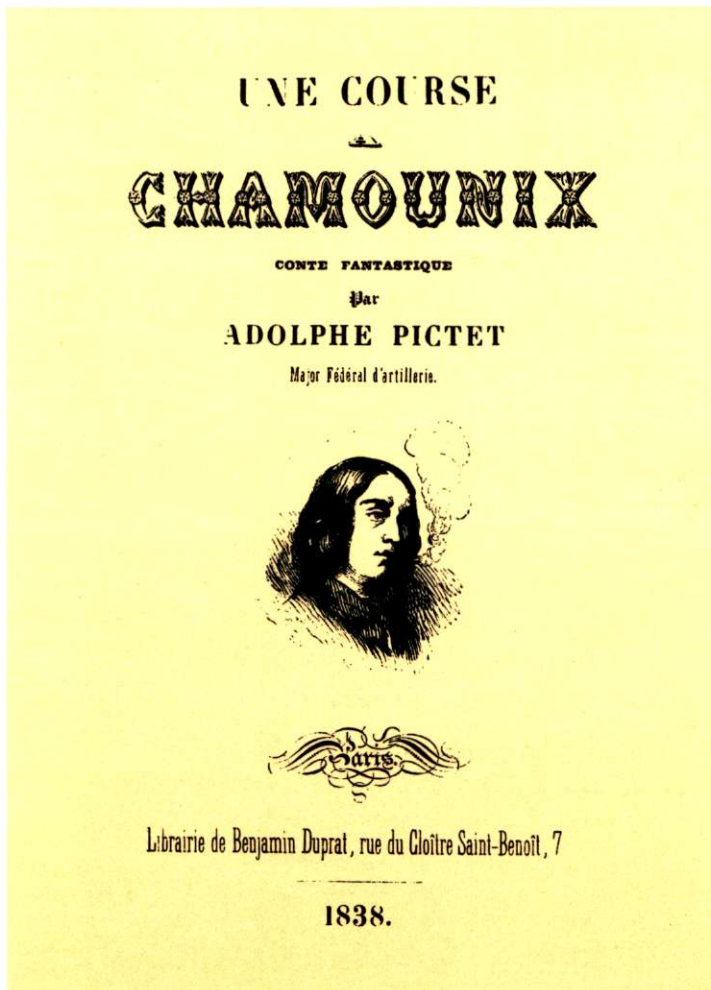
Samuel Habnemann  
ausgenutzt.

## Chapitre 50

Titre de l'édition originale d'Une course à Chamounix d'Adolphe Pictet, 1838 (réduit).

Fragment du manuscrit autographe d'Une course à Chamounix, 1837 (réduit; BPU, Ms Fr. 4234, fol. 10 recto).

Sa position à la *Bibliothèque universelle* et la réputation que ses autres travaux lui valurent mirent Adolphe en relations avec de nombreuses personnalités genevoises et étrangères: Benjamin Constant, Auguste de Staël, Guizot, Bonstetten, le baron Voght, Sismondi, Pellegrino Rossi, Michelet, et surtout Marie de Flavigny, comtesse d'Agoult, qui fut sa correspondante pendant quarante ans<sup>22</sup> et qui le présenta à Franz Liszt et à George Sand. La réunion de ces quatre célébrités donna lieu au mémorable épisode de la *Course à Chamounix*. On sait l'histoire<sup>23</sup>: Liszt, établi à Genève avec la comtesse d'Agoult, avait fait dans un salon la connaissance d'Adolphe Pictet. Le couple romantique eut l'idée d'aller visiter les glaciers de Chamonix en compagnie du Genevois et l'arrivée de George Sand, en septembre 1836, décida de l'époque du voyage. Il s'ensuivit une incroyable équipée au Montanvers, à la Mer de Glace, à la Tête Noire, puis en Valais et jusqu'à Fribourg, où Liszt fit retentir les grandes orgues de la cathédrale tandis que Georges Sand et Adolphe Pictet se jetaient à la tête leurs systèmes philosophiques. Deux relations de cette randonnée peu ordinaire parurent ensuite. George Sand en inséra un récit dans ses *Lettres d'un Voyageur*, ouvrage dont la *Revue des deux mondes* publia quelques «bonnes feuilles» en automne 1836. Certaines expressions de la romancière déplurent singulièrement à Adolphe: «N'a-t-elle rien trouvé de mieux à faire de moi qu'un pédant, grognon et brutal, moitié Méphistophélès, moitié douanier», écrivait-il à Liszt. Vexé mais piqué au jeu, Adolphe se mit à composer alors le «conte fantastique» qu'il intitula *Une course à Chamounix* et qui parut à Paris en 1838. «Badinage profond, escarmouche toute socratique où, à propos de rêve, de paysage, d'orgue de Barbarie, de poupées de bois, de fenêtre ouverte sous le ciel nocturne, les plus sérieuses questions de philosophie sociale, d'esthétique et de psychologie sont agitées dans le plus élégant style et avec une verve de pensée qui se





cache sous la bonhomie», telle est la *Course à Chamounix* au jugement du philosophe Henri-Frédéric Amiel<sup>24</sup>, qui se souvenait qu'Adolphe Pictet avait été à l'Académie «le plus honoré peut-être»<sup>25</sup> de ses professeurs. Chose curieuse, cet ouvrage d'Adolphe Pictet, qui est aujourd'hui le seul de ses livres qu'on lise encore, se vendit si mal que pour en écouler le stock, l'auteur accepta de préfacer en 1840 une «seconde édition!!!» dont le titre seul avait été refait, et qu'en 1872, un nouveau titre encore fut composé dans l'espoir de liquider les invendus<sup>26</sup>.

Pour George Sand, Adolphe Pictet était «le Major». C'est qu'en effet, astreint comme tout bon Suisse au service militaire, il avait pris rapidement du grade<sup>27</sup>: capitaine en 1829, major en 1832, colonel fédéral en 1839: n'était-il point issu d'une lignée d'officiers? Contemporain de Guillaume-Henri Dufour, il se lia avec lui d'une amitié que la mort seule devait interrompre. Dans leur copieuse correspondance<sup>28</sup>, le mot de «fusées» revient sans cesse: pendant plus de trente ans en effet, Adolphe Pictet se passionna pour les problèmes de balistique et pour leur application militaire. Dès 1829, on le voit se livrer à ses premiers essais et commander à l'ingénieur Darier une «presse hydraulique» pour améliorer le lancement des projectiles. En 1830, Dufour l'invita à faire la démonstration de ses engins devant les officiers de l'École d'artillerie de Thoune: «Si vous avez quelques fusées du calibre de celle qui a failli foudroyer Genthod, elles produiront beaucoup d'effet.» D'autres essais suivirent<sup>29</sup> et la Commission militaire fédérale parlait en 1833 d'acquérir 300 fusées du modèle Pictet. Mais les

<sup>22</sup> Paris, Bibliothèque nationale, Nouv. acq. franç. 25188, 74-96; AEP, Albums d'autographes.

<sup>23</sup> Cf. Jean ESCARA, dans *Revue alpine*, octobre 1911; Robert BORY, *Une retraite romantique en Suisse*, G. 1923; Jean RUMILLY, *George Sand et le major fédéral*, G. 1938; Jacques VIER, *La comtesse d'Agoult et son temps*, Paris, 1955, I, 206-231.

<sup>24</sup> *Le Polyglotte*, n° 4 (7 février 1880).

<sup>25</sup> Cf. BPU, Ms Fr. 4228, I.

*Adolphe Pictet (à droite) en discussion avec Liszt (à gauche) et la comtesse d'Agoult (entre eux, de dos), par George Sand, 1836 (pochade à l'encre brune et au crayon noir, 163/213 mm.; à la Fondation Edmond Pictet).*

# ESSAI

## SUR LES PROPRIÉTÉS ET LA TACTIQUE DES FUSÉES DE GUERRE

PAR  
ADOLPHE PICTET  
LIEUTENANT-COLONEL D'ARTILLERIE À L'ÉTAT-MAJOR  
DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE.



TURIN,  
CHEZ ANTOINE PAVESIO, IMPRIMEUR  
1848.

choses s'enlisèrent au niveau des instances parlementaires. Cinq ans plus tard cependant, sur la base d'un rapport officiel tout à fait concluant, un crédit de 6.000 fr. fut demandé à la Diète, qui accorda 3.000 fr. en 1839... puis annula tout en 1840: «C'est donc une affaire finie, écrivait Dufour à Adolphe<sup>30</sup>, il ne faut plus songer aux fusées jusqu'à ce que toutes les armées d'Europe en étant pourvues, il soit clair à tous les yeux que nous ne pouvons nous en passer.»

Adolphe Pictet cependant s'acharna et pensa obtenir en Italie<sup>31</sup> ce qu'on lui avait refusé en Suisse. Dès le début de 1845, il prit domicile à Turin et fit la démonstration de ses fusées devant les officiers d'artillerie de l'armée sarde. Le premier accueil fut des plus encourageants. Mais là aussi, des lenteurs survinrent. Dufour, cependant, prodiguait les conseils: «Ne hazardez pas vos fusées tournantes [...] que vous n'avez soldé et paraphé le compte des fusées ordinaires.» Trois ans plus tard, toujours établi à Turin, Adolphe y faisait paraître un *Essai sur les propriétés et la tactique des fusées de guerre*, qu'il dédiaça au prince Ferdinand de Savoie, duc de Gênes et lieutenant-général des armées sardes. Cette publication lui valut la croix de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare, le 30 août 1848, mais point de commandes. En mai 1849, il rentra à Genève – pour y apprendre qu'en son absence, la Confédération avait acheté des fusées du modèle Hale en Angleterre. Par bonheur, ces projectiles firent à Zurich un «fiasco complet» et Adolphe obtint la permission de reprendre ses démonstrations devant les officiers de l'armée fédérale, à Bière. «Vos obus percutants sont en très bonne odeur», lui écrivait Dufour<sup>32</sup>, devenu général entre-temps.

<sup>26</sup> Cf. l'Introduction de Robert BORY à son édition d'*Une course à Chamonix*, G. 1930.

<sup>27</sup> Brevets et diplômes: BPU, Ms Fr. 4233.

<sup>28</sup> BPU, Ms Fr. 4227.

<sup>29</sup> Cf. BPU, Ms Fr. 4230, 1-216.

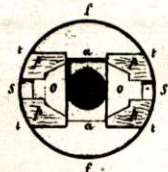
<sup>30</sup> BPU, Ms Fr. 4227, 57 (14 juillet 1840).

<sup>31</sup> Cf. BPU, Ms Fr. 4232, 1-68.

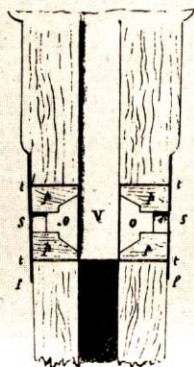
<sup>32</sup> BPU, Ms Fr. 4227, 104 (14 août 1850).

*Coupes de la fusée inventée par Adolphe Pictet, vers 1856 (croquis autographe à la plume, 139|206 mm.; BPU, Ms Fr. 4231, fol. 79).*

Coupe Transversale de la Fusée.



Coupe Verticale



### Légende

oo. — Obturateurs conico-cylindriques.

pp. — Porte-cônes ou cylindres transversaux.

a,a. — Arrêts des porte-cônes.

t,t. — Tassetés qui enveloppe les porte-cônes.

s,s. — Ouvertures pour le passage du feu au choc final.

f,f. — Anneau de ser blanc à l'extérieur.

v. — Vide entre les obturateurs.

c. — Canal chargé de la fusée.

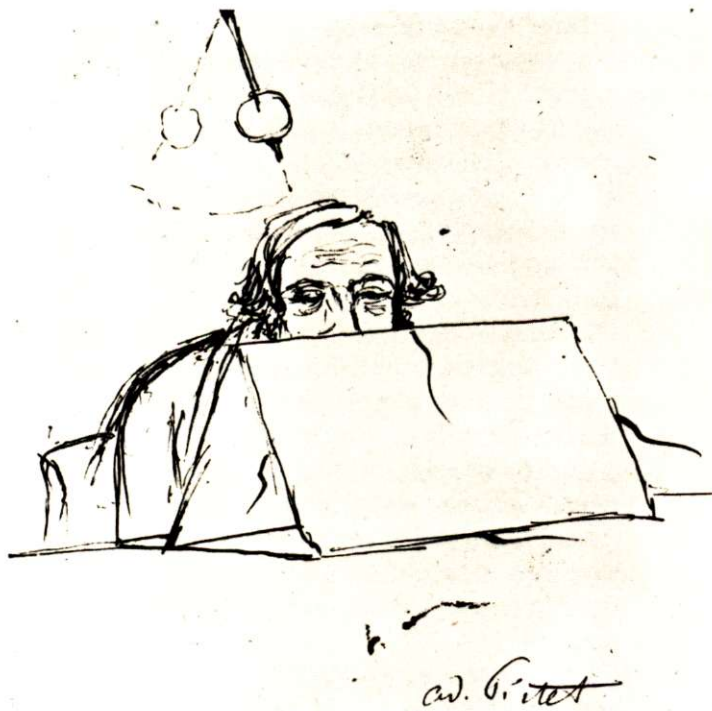
Malgré les encouragements de son vieux camarade, Adolphe Pictet comprit que la Suisse ne serait jamais un client intéressant. Il fit des démarches en Bavière, en Belgique, au Wurtemberg, sans plus de succès. L'arrivée au pouvoir du Prince Napoléon, ancien ami et condisciple de Dufour, lui ouvrit les portes de la France. Muni de chaleureuses recommandations, Adolphe se transporta à Paris avec ses fusées dès 1852 et s'aboucha avec le ministre de la Guerre. Comme partout, les démonstrations furent bien accueillies, mais les commandes se firent attendre. Infatigable, Adolphe se mit en rapports avec l'ambassadeur d'Angleterre<sup>33</sup> et fit le voyage de Londres en 1855 – «pour y trouver son invention déjà réalisée et introduite». De nouvelles démarches furent tentées en France, auprès du Ministère de la marine cette fois-ci, puis en Russie et aux Pays-Bas. Finalement ce fut au gouvernement autrichien de l'empereur François-Joseph que le major Pictet vendit vers 1860 le secret de ses fameuses fusées – pour 25.000 fr., paraît-il.

Cette quête à la Kafka n'absorba cependant pas entièrement les forces d'Adolphe, dont la capacité de travail était peu commune: «Il ne faut pas vous tuer, lui écrivait Dufour<sup>34</sup>, être encore debout à minuit, se lever à quatre heures du matin, c'est beaucoup trop.»

Plus encore que la balistique, la linguistique fut la grande passion d'Adolphe Pictet. Le premier ouvrage important qu'il publia dans cette discipline s'intitulait *De l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit* et lui valut en 1836 le prix Volney de l'Institut de France. Cette œuvre de pionnier fit une telle sensation dans les milieux scientifiques qu'un spécialiste anglais<sup>35</sup> n'hésita pas à saluer en son auteur «*the Morning Star of Celtic Philology*». L'Académie et les fusées le

détournèrent ensuite pendant quelques années de ses recherches linguistiques.

Frappé des dons exceptionnels d'Adolphe, le professeur Auguste de la Rive, qui jouissait alors d'une grande autorité au sein de l'Académie, tenta dès 1835 d'agrégier le jeune linguiste-philosophe au corps enseignant<sup>36</sup>. Après un premier refus, Adolphe accepta seulement de donner un «cours libre» – et non pas d'histoire comparée des littératures, comme on le lui avait proposé, mais de philosophie esthétique, en vrai disciple de Schelling et de l'École allemande. Le sujet pour



<sup>33</sup> Cf. BPU, Ms Fr. 4232, 691-98.

<sup>34</sup> BPU, Ms Fr. 4227, 16 (18 mai 1831).

<sup>35</sup> Le mot est de Whitley Stokes (cf. *Revue celtique*, II, 149-150).

<sup>36</sup> Cf. BORGEAUD, III, 251-255; Annexes, 120-124.

*Adolphe Pictet donnant son cours, par Adolphe Gautier, 1842 (croquis à la plume, 85/90 mm.; collection privée).*

# DU BEAU

DANS

## LA NATURE, L'ART ET LA POÉSIE

ÉTUDES ESTHÉTIQUES

PAR

ADOLPHE PICTET

PARIS

JOEL CHERBULIEZ, ÉDITEUR

10, RUE DE LA MONNAIE, 10

A GENÈVE, MÊME MAISON

1856

L'auteur et l'éditeur se réservent expressément tous les droits de reproduction et de traduction.

# LES ORIGINES INDO-EUROPEENNES

OU LES

ARYAS PRIMITIFS

ESSAI DE PALÉONTOLOGIE LINGUISTIQUE

PAR

ADOLPHE PICTET

PREMIÈRE PARTIE

GENÈVE

PARIS

JOËL CHERBULIEZ, LIBRAIRE

10, RUE DE LA MONNAIE, 10

MÊME MAISON, A GENÈVE

1859

<sup>37</sup> On conserve les notes d'un étudiant anonyme prises à son cours de 1841: BPU, Ms Cours univ. 355.

<sup>38</sup> Cf. *Recueil des publications scientifiques* de Ferdinand DE SAUSSURE, G. 1922, 396.

<sup>39</sup> AEP, Albums d'autographes.

Genève était neuf et le cours remporta un incontestable succès. De nouvelles pressions furent exercées alors sur Adolphe, qui le décidèrent à accepter en mai 1841 une chaire d'esthétique et d'histoire des littératures modernes créée tout exprès à son intention. Mais cet enseignement sur mesure lui fut bientôt à charge et Adolphe démissionna en 1843 déjà. Du cours qu'il avait professé<sup>37</sup> pendant trois ans devant des auditoires nombreux et fervents, il devait tirer plus tard un volume intitulé *Du Beau dans la nature, l'art et la poésie*, dont on put dire qu'il avait apporté au public genevois «la révélation de la pure doctrine esthétique allemande».

Passé la cinquantaine, Adolphe revint à ses travaux linguistiques et la dernière partie de sa vie leur fut presque exclusivement consacrée: en 1853, la *Bibliothèque universelle* fit paraître sa traduction commentée du *Mystère des Bardes de l'île de Bretagne*, qui fut rééditée en volume trois ans plus tard. En 1859, Adolphe publia à Genève un *Essai sur quelques inscriptions en langue gauloise* et à Paris le premier tome de son œuvre maîtresse: *Les Origines indo-européennes ou les Aryas primitifs*, dont le second volume parut en 1863 et lui valut un second prix Volney. En 1867, Adolphe Pictet donna encore un *Nouvel essai sur les inscriptions gauloises*, qui fut son dernier ouvrage.

Nul n'a mieux résumé la grande idée d'Adolphe Pictet que son émule et compatriote Ferdinand de Saussure<sup>38</sup>:

«La langue est le seul héritage assuré que toute génération laisse à la suivante. A la lueur de ce flambeau venu à travers les âges sans s'être jamais éteint, on pourra tenter de pénétrer la nuit sous laquelle se dérobe le passé des races [...]. L'affinité des idiomes a prouvé l'unité de sang entre les peuples dont on connaît les types principaux, Hindous, Perses, Bactriens, Arméniens, Lituano-Slaves, Germains, Celtes, Italiotes, Hellènes. Un jour, cette grande race a dû former un seul peuple dont la terre natale est, suivant toutes les apparences, en Asie. Si le même mot se retrouve dans les différentes langues de la famille, il leur vient nécessairement du peuple primitif, et si ce peuple avait le mot, il avait aussi la chose. Et recueillant patiemment tous ces indices, on arrivera à retracer assez bien le tableau de cette époque lointaine et à se faire une idée du développement matériel et intellectuel de la race avant sa dispersion.»

Les recherches et les publications linguistiques d'Adolphe Pictet le mirent en rapports,



Adolphe Pictet âgé (photographie J. Lacroix; AEP).



Sophie et Adolphe Pictet-de Fernex (photographies Vuagnat; AEP).

## Adolphe Pictet-Cazenove et sa descendance

tout au long de sa vie, avec une quantité de savants suisses et étrangers<sup>39</sup>, parmi lesquels Philippe-Albert Stapfer, Eugène Burnouf, Jean-Jacques Ampère, Adalbert Kuhn, le professeur berlinois Jacob Grimm, Ernest Renan. Ces travaux lui apportèrent aussi honneurs et distinctions<sup>40</sup>: Adolphe Pictet, tout conservateur qu'il fût, se vit nommer membre effectif du très radical Institut national genevois (6 décembre 1856). Il fut élu correspondant ou membre associé de la Société néerlandaise des lettres, de Leyde (17 juillet 1858), de la Société des Antiquaires de l'Ouest, de Poitiers (4 août 1859), de la Société des Antiquaires de France et de la Commission topographique des Gaules, à Paris (1864), de la Royal Society d'Edimbourg (5 décembre 1864), de l'Académie Stanislas, de Nancy (21 février 1868), de la Royal Irish Academy, de Dublin (16 mars 1875). La croix de la Légion d'honneur lui avait été décernée le 24 août 1866, en considération de ses travaux scientifiques.

Mais le plus touchant peut-être des témoignages d'estime que sa réputation de linguiste valut à Adolphe Pictet lui vint d'un jeune garçon de quinze ans qui était un peu son voisin sur la rive du lac et qui lui adressa en 1872 un manuscrit de linguistique accompagné d'une lettre<sup>41</sup> qui disait notamment: «Je ne suis qu'un écolier et vous me trouverez peut-être impertinent de vous faire part de mes idées sur un sujet que je connais si peu [...]. Si vous aviez la bonté, Monsieur, de parcourir mes élucubrations [...], vous me feriez un bien grand plaisir.» La lettre était signée: *Ferdinand de Saussure* et les «élucubrations» en question étaient le premier essai du plus grand linguiste des temps modernes.

Veuf à 70 ans, Adolphe passa les dernières années de sa vie dans la retraite et la solitude, «un peu oublié»<sup>42</sup> de ses compatriotes. Une surdité qui s'accrut avec les années lui rendait la conversation pénible et accentua son aversion invétérée pour la publicité et la «réclame» personnelles. Il parut en public une dernière fois, le 16 juillet 1875, dans le convoi funèbre du général Dufour. Lecteur assidu des Ecritures, Adolphe Pictet avait la foi des humbles: le pasteur Frank Coulin disait<sup>43</sup> qu'il avait contracté, depuis qu'il était sourd, «l'habitude de prier à haute voix et que, souvent, de la porte de son cabinet, on l'entendait s'entretenir avec une touchante simplicité avec ce Père qui nous voit dans le lieu secret».

Les photographies de ses dernières années montrent un vieillard au regard très doux, le front dégarni, mais la moustache encore abondante, la barbe taillée en langue

<sup>40</sup> Cf. BPU, Ms Fr. 4231.

<sup>41</sup> BPU, Ms Fr. 4228, 57 (17 août 1872).

<sup>42</sup> Selon le *Journal de Genève*, 21 décembre 1875.

<sup>43</sup> *Le Christianisme au XIX<sup>e</sup> siècle*, 11 février 1876.

<sup>44</sup> Cf. BPU, Ms Fr. 4225, *passim*.

<sup>45</sup> Eugène-Louis DUMONT, *Armorial genevois*, G. 1961, 184-185.

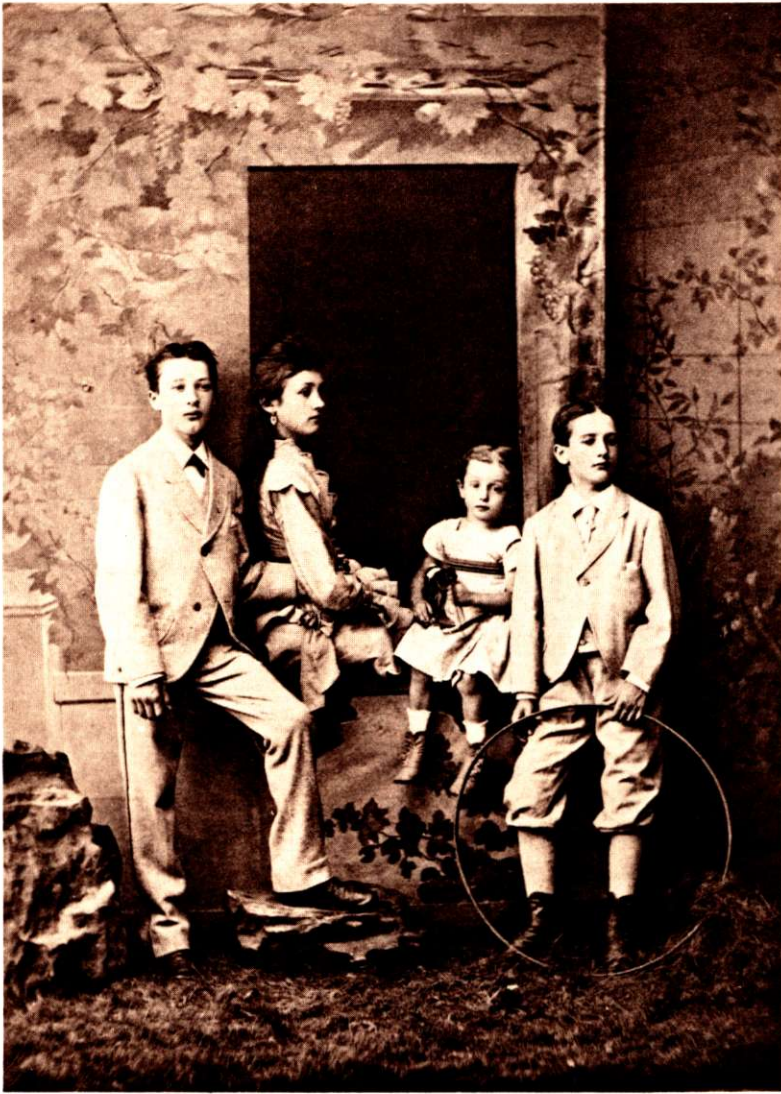
<sup>46</sup> AEG, J.-Ch.-Ferd. Janot not., carton 88, n° 401 (31 août 1857).

<sup>47</sup> Elle y mourut le 21 juillet 1896. Sa pierre tombale se voit encore au cimetière de Vassin.

<sup>48</sup> Cf. *Helvetia, organo delle colonie svizzere in Italia*, 5 aprile 1895.

<sup>49</sup> Leur fille unique Marguerite, devenue M<sup>me</sup> Fabian Rott, eut à son tour une seule fille, qui est M<sup>me</sup> Guy van Berchem.





*Les quatre enfants des Pictet-de Fernex: Charles, Marguerite, Théophile et Raoul, vers 1875 (photographie H. Le Lieure, Turin; à Mme Fabian Rott).*

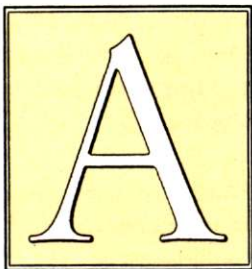
en 1858, dirigea à Turin, via Rava, une fabrique de palissades<sup>48</sup>, et mourut célibataire à Alger, au début de janvier 1914; Marguerite, née en 1859, devint en 1889 l'épouse de Paul Taylor<sup>49</sup>, ingénieur civil d'origine anglaise mais de nationalité française, et s'établit avec son mari à Alger; Raoul, né en 1861, se suicida à Turin en 1895; Théophile, qui naquit seulement en 1869, participa à l'une des expéditions que l'explorateur suisse Louis de Bocard conduisit dans le Haut-Paraguay, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et vint ensuite rejoindre sa sœur Taylor en Algérie, où il se donna la mort en juin 1900. Ainsi prit fin, dans sa descendance mâle, le second rameau issu de Charles Pictet-de Rochemont.

de chat et le cou enserré dans les tours d'une épaisse cravate. Il mourut à l'âge de 76 ans, dans son domicile de la rue des Granges, léguant ses livres celtiques à la Bibliothèque de Genève et ses manuscrits à son fils Adolphe. Il ne laissait qu'une fortune médiocre, ayant fait, comme son frère Charles-René, de mauvais placements<sup>44</sup> dans les fonderies de Romilly et dans les chemins de fer.

ADOLPHE PICTET-DE FERNEX. – Le seul fils d'Adolphe Pictet-Cazenove qui soit parvenu à l'âge adulte, prénommé Adolphe comme son père, naquit en 1830 et fut lui aussi pensionnaire de l'Institut d'Hofwyl. Il fit ensuite des études d'ingénieur et devint premier lieutenant à l'Etat-Major fédéral. A l'âge de 26 ans, il épousa Sophie-Jeanne-Caroline de Fernex, dont le père, Charles-Pierre, avait été banquier et consul de Suisse à Turin, et dont la famille<sup>45</sup>, issue d'une vieille maison féodale du Pays de Gex, avait été reçue à la bourgeoisie de Genève en 1481, sept ans après les Pictet. Le contrat de mariage<sup>46</sup> assurait à l'épouse une belle dot de 150.000 fr. Cette union ainsi que les perspectives que sa profession d'ingénieur lui ouvrait en Italie engagèrent Adolphe Pictet-de Fernex à s'établir à Turin. Il y fit toute sa carrière, y fut créé chevalier de la Couronne d'Italie en 1872 et y mourut à l'âge de 63 ans, en 1893.

Tandis que sa veuve se retirait à La Tour-de-Peilz<sup>47</sup>, ses enfants quittèrent successivement l'Italie pour l'Algérie où ce rameau de la famille trouva son ultime implantation. Les Pictet-de Fernex avaient eu quatre enfants: Charles, né

# Amédée-Pierre-Jules Pictet de Sergy (1795-1888)



Amédée Pictet disait un peu ironiquement de son grand-père qu'il avait passé la seconde moitié de sa vie à raconter ce qu'il avait fait dans la première. Pictet de Sergy fut en effet un intarissable narrateur, dont les mémoires et souvenirs<sup>1</sup>, plusieurs fois réécrits et refondus, ne facilitent pas la tâche de l'historien. Mais sa longue existence de 93 années offre surtout l'exemple d'une constance qu'aucun échec n'entama. Voyageur, magistrat, promoteur immobilier, historien, poète, philanthrope, conférencier, propagandiste, Pictet de Sergy traversa tout le XIX<sup>e</sup> siècle en

homme du monde aux attentions raffinées et en patriote aux convictions inaltérables.

Né en 1795, fils unique de Pictet-Diodati, Amédée-Pierre-Jules fut un enfant précoce : il n'avait pas six ans que son grand-père, le vieux colonel Pierre Pictet-Buisson, lui expliquait déjà les planches de l'*Encyclopédie*<sup>2</sup> et, à sept ans, il composait l'éloge funèbre de son chien Skeep. Le besoin d'écrire, qui s'était manifesté chez lui de si bonne heure, ne le quitta plus. En 1804, ayant suivi son père à Paris, il tint un journal<sup>3</sup> détaillé de ses faits et gestes. De novembre 1808 à mars 1809, avec son père encore, il fit une tournée dans les départements de la Seine, du Calvados, de l'Aisne et du Cher : tandis que Pictet-Diodati inspectait et négociait les propriétés immobilières de l'hoirie du comte Diodati, Jules rédigeait une relation «historique, pittoresque et anecdotique» du voyage<sup>4</sup>.

À Genève, Jules fit ses humanités au Collège, puis dès 1809, à l'auditoire de belles-lettres de l'Académie<sup>5</sup>. Au cours de l'automne 1811, il accompagna le professeur Jean-Pierre Vaucher et les élèves de sa pension dans un «voyage en zig-zag» à travers la France, qui lui permit de visiter<sup>6</sup> les monuments et curiosités scientifiques de Clermont-Ferrand, Périgueux, Bordeaux, Agen, Montauban, Toulouse, Carcassonne, Montpellier et Nîmes. En octobre 1813, bachelier ès lettres<sup>7</sup>, il alla commencer ses études de droit à l'Université de Grenoble. Il aurait dû y passer quatre ans, il n'y resta qu'un mois. Son père, effrayé par les événements, le rappela bientôt à Paris et c'est là, «sur le boulevard des Italiens», que Jules vécut en témoin fasciné et impatient<sup>8</sup> la fin de l'Empire napoléonien.

Son retour à Genève, en juillet 1814, fut un éblouissement. Arrivant (à pied) par le défilé de la Faucille et débouchant sur le panorama du Léman et des Alpes, il «fut saisi d'une émotion si puissante qu'il découvrit sa tête, mit un genou en terre et jura entre les mains de son compagnon de voyage de consacrer sa vie exclusivement et tout entière au service de Genève renaissante»<sup>9</sup>.

Alors qu'il s'était soustrait dix mois plus tôt à la conscription napoléonienne en se faisant remplacer<sup>10</sup> à prix d'or par un jeune agriculteur carougeois, son enthousiasme patriotique l'engagea à se porter volontaire «dans la compagnie la plus active de la milice genevoise», celle des Grenadiers Cayla<sup>11</sup>. Il servit dans ses rangs lors de la contre-offensive française des Cent-Jours, cumulant son office de grenadier avec celui de chasseur à cheval. Une blessure accidentelle mit fin à ce premier volontariat. Jules Pictet devait en accomplir un second en 1828, à l'École de Thoune<sup>12</sup>; il y commanda la première division avec le grade de capitaine d'infanterie, mais un nouvel accident le

## Chapitre 51

<sup>1</sup> BPU, Mss 2251-2276; cf. Paul-E. MARTIN, «Les Souvenirs d'Amédée-Pierre-Jules Pictet de Sergy», *Revue d'histoire suisse*, XXIV (1944), 419-424.

<sup>2</sup> Lettre du 17 mars 1801 : AEP.

<sup>3</sup> BPU, Ms 2251.

<sup>4</sup> BPU, Mss 2252-2254.

<sup>5</sup> *Livre du Recteur*, n° 7293.

<sup>6</sup> Cf. BPU, Ms 2264 : «Une étrange jeunesse»; AEP, correspondance de Pictet-Diodati (lettres de J.-P. Vaucher écrites d'Agen et de Nîmes).

<sup>7</sup> Son diplôme en fac-similé dans : BORGEAUD, II, 130.

<sup>8</sup> BPU, Ms 2255 : «Les six premiers mois de 1814 sur le boulevard des Italiens.»

<sup>9</sup> BPU, Ms 2268, 2.

<sup>10</sup> AEG, Minutes du not. R.-J.-G. Prevost, XXV, 160 (23 octobre 1813).

<sup>11</sup> BPU, Ms 2268, 1-2;

Ms 2272, 3-4.

<sup>12</sup> BPU, Ms 2268, 10-11;

Ms 2272, 15-17.



<sup>13</sup> Cf. *En souvenir des fêtes d'août 1860, hommage à l'armée fédérale*, par un milicien genevois de 1814, G. 1860, p. 4; *Journal de Genève*, 18 janvier 1888.

<sup>14</sup> *Livre du Recteur*, n° 7321 (année 1814).

<sup>15</sup> BPU, Ms 2256, 79; *Bibliothèque universelle*, mars 1840, nlle sér., XXVI, 79-82.

<sup>16</sup> Cf. Gustav TŒPKE, *Die Matrikel der Universität Heidelberg*, H. 1904, V, 112 (30 octobre 1815).

<sup>17</sup> BPU, Ms 2276: «Voyage dans la Forêt-Noire»; Ms 2272, 4-7; *Bibliothèque universelle*, mai 1841, nlle série, XXXIII, 111.

<sup>18</sup> CHOISY, *Matricule*, 39.

*Amédée-Pierre-Jules Pictet jeune* (crayon anonyme, 185/160 mm.; à la Fondation Edmond Pictet).

contraignit bientôt de réintégrer les troupes de réserve. Si bref qu'ait été son service actif, Jules Pictet en tira une légitime fierté: il évoquait volontiers les épisodes de ces semaines d'alerte<sup>13</sup> et lorsqu'il publia en 1884, à l'âge de 89 ans, un ultime opuscule sur la Restauration genevoise il y mit pour toute signature: *par un grenadier de 1814*.

Après cet intermède militaire, Jules reprit ses études de droit à Genève<sup>14</sup> d'abord, puis dans les universités allemandes. A fin août 1815, peu avant son départ, il avait accompagné son père à Coppet, où la conversation de M<sup>me</sup> de Staël l'«électrisa»:

– Je n'ai vu l'Allemagne que couchée, lui dit-elle, vous la verrez debout. Prenez bien des renseignements et à votre retour, nous ferons ensemble un quatrième volume de l'*Allemagne*<sup>15</sup>.

Jules passa d'abord deux ans à Heidelberg<sup>16</sup>, se liant d'amitié avec Henri de Gagern (futur président du Parlement de Francfort et du Ministère national de 1848), profitant de ses loisirs pour visiter Carlsruhe et «la romantique Forêt-Noire»<sup>17</sup>. Revenu à Genève en 1817, il s'y fit recevoir docteur en droit et avocat<sup>18</sup>. L'année suivante, il reprit la route de l'Allemagne et par Stuttgart se rendit à Iéna<sup>19</sup> où il suivit à l'Université le cours de droit pénal du professeur

Christophe Martin et celui de droit constitutionnel du professeur Heinrich Luden, dont il publia un extrait<sup>20</sup> à son retour. Il poussa jusqu'à Berlin pour «essayer d'accrocher quelque chose» aux cours si fameux de Savigny et de Schleiermacher<sup>21</sup>. Chemin faisant, il noua de brillantes relations à Weimar et dans plusieurs petites cours allemandes, saluant au château de Ludwigslust<sup>22</sup> le prince héritier Paul de Mecklembourg-Schwerin, bourgeois d'honneur de la République de Genève. Ces *Lehr- und Wanderjahre* furent complétées par un semestre à Edimbourg et Londres<sup>23</sup>, puis, en juin 1822, par un voyage dans la Hollande septentrionale (Alkmaar, Le Helder, les polders, Zaandam) dont il rapporta un intéressant récit qui fit l'objet de plusieurs éditions<sup>24</sup>.

Ces années passées à l'étranger ne firent que renforcer la fibre genevoise de Jules Pictet: n'avait-il pas «emporté la patrie avec lui dans son cœur»? A peine installé à Heidelberg, il y rédigea son «programme de politique genevoise», éloquente profession de foi patriotique<sup>25</sup> qu'il avait méditée, avant son départ, sous les ombrages de Sergy et à laquelle il se glorifia par la suite d'être toujours demeuré fidèle: «Aimer sincèrement son pays et tous ses compatriotes [...] venir de soi-même en aide aux plus délaissés [...] éclairer et instruire les plus ignorants [...] en un mot, aimer le peuple sans le craindre [...] mettre sous les yeux des nouveaux hommes libres de la République ressuscitée l'histoire de leurs prédécesseurs pour qu'ils tirent de leur héroïsme de nobles exemples [...] empêcher de tout son pouvoir le retour des discordes civiles [...] donner l'exemple du respect pour l'ordre public et pour les lois, tout en cherchant à les perfectionner sans cesse [...] placer enfin tous ses efforts, comme citoyen, sous la

protection de ce Dieu qui vient encore une fois de sauver Genève: voilà toute ma politique.» Ces convictions s'affirmèrent d'autre part dans une «nouvelle républicaine» intitulée *Anatole et Jean-Louis* que Jules Pictet composa<sup>26</sup> en 1815-1816, ainsi que dans la traduction en vers français qu'il fit<sup>27</sup> du poème de Friedrich von Matthisson, *Der Genfersee*.

Sans renoncer à la perspective d'une carrière académique, véritable objet de son ambition<sup>28</sup>, Jules Pictet entra d'abord dans la magistrature. A l'âge de 27 ans, il fut élu auditeur de la justice<sup>29</sup> pour deux ans, puis réélu pour trois autres années. En 1825, il entra au Conseil Représentatif, où son père siégeait encore. Il y fut le rapporteur du budget de 1830. Il participa à la Diète fédérale de 1834, en qualité de troisième député de Genève<sup>30</sup>. En décembre 1834, il fut renommé auditeur. Une année plus tard, tandis que la chaire d'histoire de l'Académie était confiée à François Roget, il entra au Conseil d'Etat<sup>31</sup> composé alors de vingt-cinq membres. Il avait 40 ans et l'on pouvait augurer que, dans la foulée du syndic Jean-Jacques Rigaud, une longue et belle carrière d'homme d'Etat s'ouvrait devant lui. Il n'en fut rien: trois ans après son élection, Jules Pictet démissionnait. Les bons sentiments, dit-on, ne font pas de bonne littérature. Encore moins de bonne politique: le cas d'Amédée-Pierre-Jules Pictet de Sergy le démontre.

Les questions d'urbanisme et de travaux publics avaient passionné le fils de Pictet-Diodati dès son entrée dans la magistrature. C'était l'époque où l'ingénieur Guillaume-Henri Dufour dotait la ville de nouveaux ponts et de nouveaux quais. Par-dessus les fossés, on avait jeté des passerelles de «fil de fer» en direction de Champel et des Pâquis. Quand la construction du pont des Bergues fut envisagée, Jules Pictet combattit dans une brochure<sup>32</sup> les résistances que le projet rencontrait. La partie occidentale de Saint-Gervais, cependant, ne profitait guère de ces améliorations et restait à l'écart. Frappé de la dégradation de ce quartier, Jules Pictet décida d'y remédier<sup>33</sup> et se fit le véritable promoteur de son développement. Dès 1827, à l'instar de son père, il demanda la construction d'un pont franchissant les fossés des fortifications dans le prolongement de la rue du Temple<sup>34</sup>: cette liaison, évitant le détour de Cornavin, aurait drainé le trafic de Châtelaine, de Vernier et du Mandement. Il préconisa aussi la création d'un marché couvert, dont il fit dessiner plusieurs plans<sup>35</sup>.

Ses initiatives ne s'arrêtèrent pas là. Jean-Jacques Rigaud, qui était un réaliste, lui avait dit d'emblée: «Vous voulez faire une bonne action [...] commencez par faire une bonne affaire»<sup>36</sup>. Jules Pictet se mit donc à racheter une série de petites maisons contiguës dans la rue des Corps-Saints et la rue de Cornavin<sup>37</sup>. Il les démolit et construisit à leur emplacement en 1832 un bel immeuble de quatre étages sur entresol, qui fermait majestueusement la perspective de Coutance et qui comprenait plusieurs dizaines de boutiques, échoppes et magasins, un petit marché couvert ainsi qu'un second corps de bâtiment sur les Terreaux. Cet immeuble, dont les frais l'obligèrent à contracter un



<sup>19</sup> BPU, Ms 2272, 10-11; Ms 2276: «Stuttgard», «Iena»; Ms 2264: «Stuttgard 1818».

<sup>20</sup> *Annales de législation et de jurisprudence*, I, 319-356.

<sup>21</sup> BPU, Ms 2272, 10.

<sup>22</sup> «Souvenirs d'Allemagne, Mecklembourg», *Bibliothèque universelle*, mars 1840, nlle sér., XXVI, 83-90.

<sup>23</sup> BPU, Ms 2272, 11.

<sup>24</sup> *Notes sur la Nord-Hollande*, Bruxelles, 1827; Genève-Paris, novembre 1828.

<sup>25</sup> BPU, Ms 2268, 3-4; publ. notamment dans *Justice, affection, fermeté*, G. 1851, 3-4.

*Adèle Pictet-de Candolle, par Amélie Munier-Romilly vers 1825 (crayon, 220/180 mm.; à la Fondation Pictet, branche cadette).*



Ex-libris d'A.P.-J. Pictet de Sergy, 1870 (45/51 mm.).

emprunt de 100.000 fr. auprès de divers amis<sup>38</sup>, présentait la particularité d'être percé dans sa double profondeur et jusqu'au niveau du premier étage d'un large et haut passage sous voûte, qui débouchait sur les fossés des Terreaux. Une telle disposition ne se concevait évidemment qu'en fonction d'un pont ou d'une passerelle qui eût enjambé les fortifications de Saint-Gervais dans le prolongement de Coutance.

Pendant douze ans, Jules Pictet réclama la construction de ce «Pont des Terreaux», par des lettres, des mémoires et des brochures dont la liste remplirait plusieurs pages de ce livre. Son élection au Conseil d'Etat ne ralentit pas ses efforts<sup>39</sup>, malgré la délicatesse accrue de sa position. Cependant, le gouvernement de Jean-Jacques Rigaud, auquel on demandait de plusieurs côtés des travaux plus urgents, ne put donner à Jules Pictet la satisfaction qu'il attendait et ce fut encore en vain que le chevaleresque avocat de Saint-Gervais offrit à la Ville de Genève la propriété du passage qu'il avait créé sous son immeuble. En 1839, l'affaire atteignit son point de crise. Ayant le sentiment de n'être qu'un «mannequin parfaitement oiseux»<sup>40</sup>, Jules Pictet démissionna du Conseil d'Etat. Peu après, quelques habitants de Saint-Gervais ouvrirent une souscription publique en faveur du Pont des Terreaux et adressèrent au gouvernement une pétition, dont les termes assez vifs soulevèrent les protestations du *Fédéral*<sup>41</sup>. Tandis que Jules Pictet multipliait les démarches<sup>42</sup> pour dégager sa responsabilité, le Conseil d'Etat, conformément au préavis du Conseil militaire, refusait une fois encore le pont. Il ne resta plus à Jules Pictet que l'amère satisfaction de publier le récit complet<sup>43</sup> de cette malheureuse affaire qui n'entama point son patriotisme, mais qui compromit sérieusement sa fortune. Une mince passerelle fut finalement construite en 1843, que la démolition des fortifications devait rendre bientôt inutile.

Malgré ses déboires, Jules Pictet fut réélu au Conseil Représentatif en 1841 et il y présenta encore plusieurs rapports remarquables sur des questions budgétaires ou fiscales. Mais l'ère de la Restauration patricienne touchait à sa fin: la révolution radicale du 22 novembre 1841 mit un terme définitif au *cursum honorum* de Jules Pictet, comme à celui de tant d'autres. Tout au plus lui laissa-t-on l'honneur de prononcer, dans l'ultime séance du Conseil Représentatif, l'éloge du régime défunt<sup>44</sup>.

<sup>26</sup> Cf. BPU, Ms 2272, 6. – L'œuvre ne fut publiée qu'en 1831.

<sup>27</sup> *Le Lac de Genève*, imitation libre de l'allemand, G. 1820.

<sup>28</sup> BPU, Ms 2268, 6-7; Ms 2272, 9 et 13.

<sup>29</sup> BPU, Ms 2268, 7; Ms 2272, 13-14; Ms 2270: «Souvenirs d'un Auditeur».

<sup>30</sup> Cf. ses *Notes prises à la Diète de 1834 sur quelques points de l'organisation fédérale*, G. 1835.

<sup>31</sup> AEG, RCR 12, 144-145; RC 356, 630 (9 décembre 1835); cf. BPU, Ms 2268, 14-17.

<sup>32</sup> *Considérations sur les résultats probables du pont et quartier des Bergues*, G. 1829.

<sup>33</sup> BPU, Ms 2268, 8-9, 17-18; Ms 2272, 21-23.

<sup>34</sup> AEG, Archives de familles, 1<sup>o</sup> série, Rigaud, III/7, 274-275 (à J.-J. Rigaud, 14 décembre 1827).

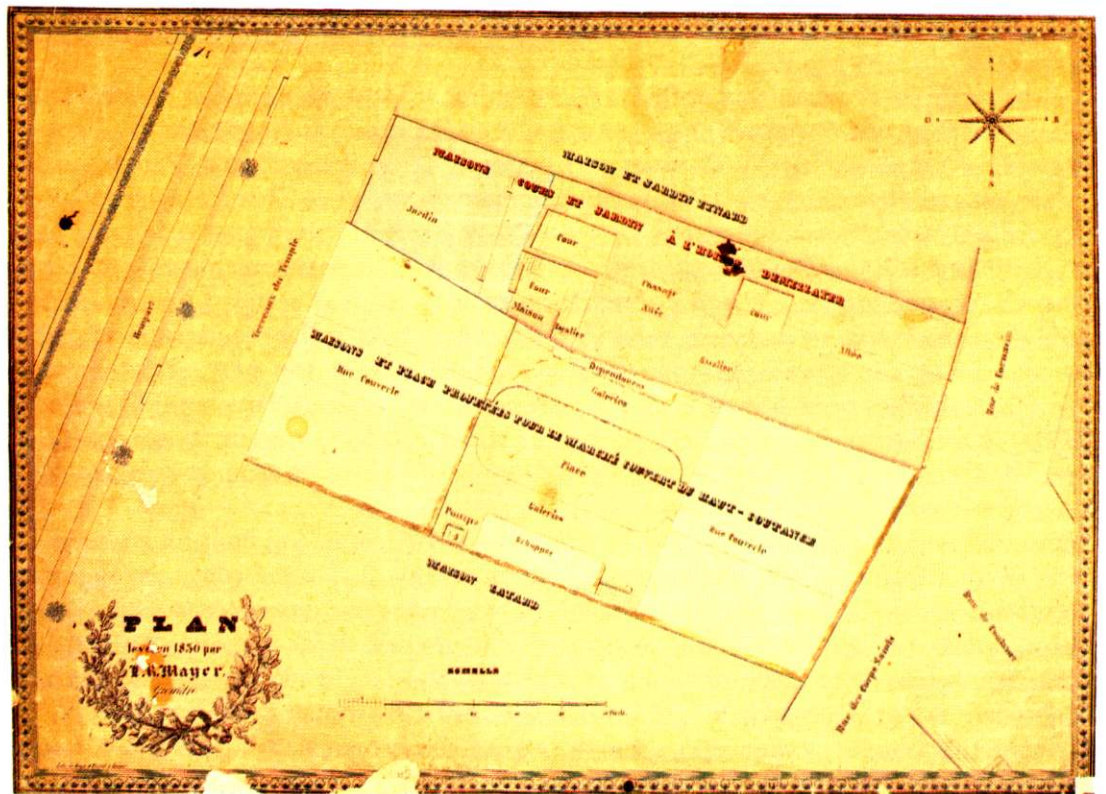
<sup>35</sup> *Ibid.*, III/9, 26-27 (à J.-J. Rigaud, 19 février 1829); AEG, Travaux, B 12, n<sup>o</sup> 16 (plan de L. R. Mayer, 1830).

<sup>36</sup> Cf. AEG, Archives de familles, Rigaud, III/16, 321.

<sup>37</sup> AEG, Minutes du not. J.-Fr. Richard, XXXV, 224, 229, 231, 254, 310, 324, 325, 331; XXXVII, 395. (6 avril 1830 – 27 juin 1831).

<sup>38</sup> AEG, Minutes de J.-Ch.-Ferd. Janot not., carton 39, n<sup>o</sup> 54 (16 février 1833).

«Maisons et place projetées pour le marché couvert du Haut-Coutance» sur l'initiative de Jules Pictet, par L. R. Mayer, 1830 (plan aquarellé, 390/545 mm.; AEG, Cadastre, Travaux B 12, pl. 16).



Le ban de Coutance jusqu'en 1823

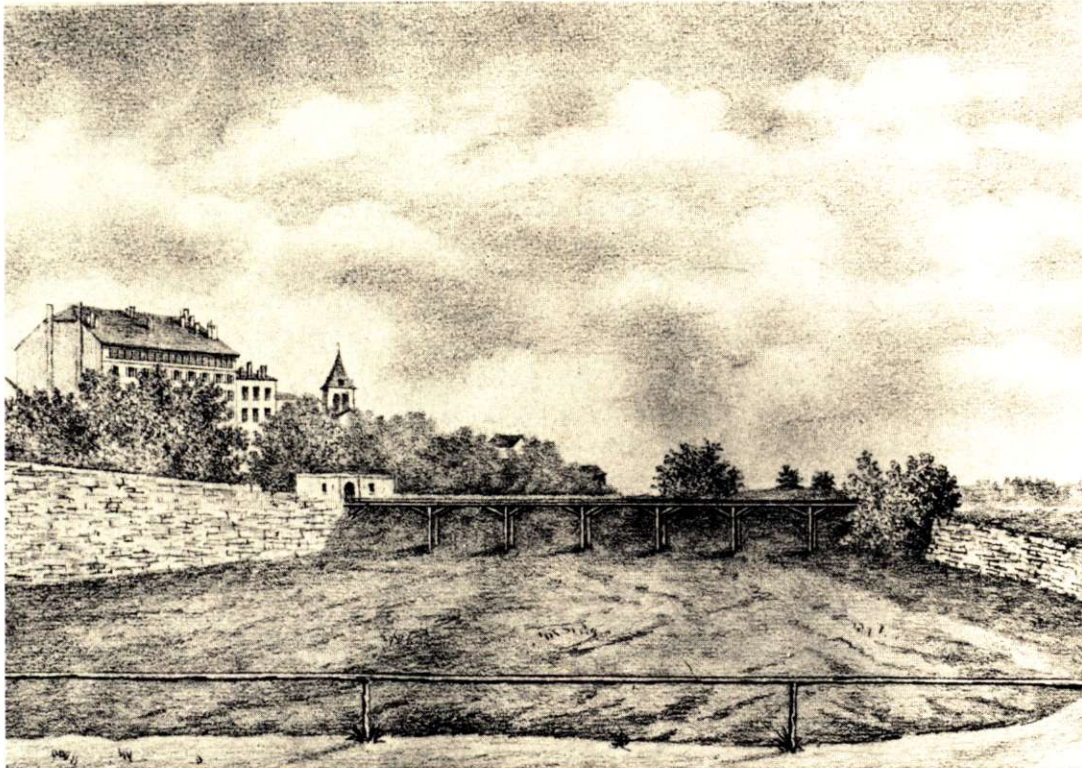


Passage en Dom. des Terreaux (B)



Immeuble construit par Jules Pictet aux Terreaux du Temple dans le prolongement de Coutance, 1833 (aquarelle anonyme, 130/185 mm.; à la Fondation Edmond Pictet).

A.-P.-Jules  
Pictet de Sergy



<sup>39</sup> Cf. notamment ses lettres à J.-J. Rigaud de 1836 et 1837: AEG, Archives de familles, Rigaud, III/16, 74-75, 320-321; III/17, 98-99, 304-305.

<sup>40</sup> AEG, Archives de familles, Rigaud, III/19, 2-3 (à J.-J. Rigaud, 3 janvier 1839).

<sup>41</sup> Numéro du 2 août 1839.

<sup>42</sup> AEG, Archives de familles, Rigaud, III/19, 205-206, 246-247, 276-277 (7 juillet, 13 août, 29 août 1839); *A Messieurs les habitants de Saint-Gervais-Ouest*, 15 septembre 1839.

<sup>43</sup> *Précis des faits relatifs aux demandes de ponts sur les Terreaux et aux travaux exécutés à Coutance à cette occasion*, G. 1839.

<sup>44</sup> *Discours prononcé... à la séance du 19 avril 1842*, G. 1942.

*Passerelle des Terreaux, par Charles-Louis Guigon, 1812 (crayon, 155/260 mm.; MAH, Vieux Genève. 446).*

## Chapitre 51

«Enterré vivant»<sup>45</sup> à l'âge de 47 ans, le citoyen Jules Pictet trouva dans ses activités de publiciste et d'historien une double compensation à l'ostracisme politique qui le frappait pour toujours.

Sa passion brochurière n'avait point attendu l'ascension de James Fazy pour se manifester. En 1831 déjà, lors des événements de Neuchâtel, il avait publié un premier tract<sup>46</sup>. Trois autres suivirent coup sur coup, en février 1834, au sujet des fameux «réfugiés polonais»<sup>47</sup> dont la Suisse ni Genève ne savait que faire.

A ces publications sporadiques des années trente succéda un véritable feu roulant: de 1841 à 1848, sans se départir de son élégance, Jules Pictet intervint constamment dans la mêlée et ne publia pas moins d'une douzaine de brochures, parfois fort développées: appel au calme<sup>48</sup> en novembre 1841, récit<sup>49</sup> de la révolution du 22 novembre 1841, esquisse d'une nouvelle Constitution<sup>50</sup> en janvier 1842, explications à ses électeurs<sup>51</sup> en juillet 1842, lettre<sup>52</sup> sur les élections de 1844, appels au calme et au respect de la légalité<sup>53</sup> dans l'affaire des Jésuites en février 1845, récit<sup>54</sup> de la révolution d'octobre 1846, avis aux Constituants<sup>55</sup> de 1847, comparaison<sup>56</sup> de la Constitution de 1847 avec celle de 1450 (*sic*), observations sur l'état de la Fabrique<sup>57</sup> en 1848, etc.

Jusqu'à la fin de sa longue vie, Jules Pictet resta un observateur soucieux et attentif de la vie publique genevoise. Ennemi de tous les fanatismes et volontiers sentimental, il publia encore à plusieurs reprises des appels à la concorde et à l'union<sup>58</sup>, qu'il signait de formules familières telles que: «Un ami vrai» ou «Un vieil indigène», mais dont le style inimitable ne trompait personne. Il eut le courage, au lendemain de l'expulsion de Mgr Mermillod, de montrer<sup>59</sup> que la révocation de cette mesure serait «une preuve et une source de force pacificatrice». Enfin, à la suite des bagarres qui accompagnèrent la première apparition de l'Armée du Salut à Genève, il tint à dire «un dernier mot» d'apaisement<sup>60</sup>: on était en 1883 et le «vieil ami» avait 88 ans.

Cette activité de publiciste patriote l'associa tout naturellement aux travaux de la Société genevoise d'utilité publique, dont il fut un des premiers membres. En 1851, il publia un compte rendu enthousiaste<sup>61</sup> de la réunion tenue par la Société vaudoise à Aubonne, où celle de Genève l'avait délégué: le zèle civique qui rassemblait dans «la

<sup>45</sup> BPU, Ms 2273: «Résumé de ma longue vie»; cf. Ms 2268, 33, où Jules Pictet répète même: «enterré tout vivant».

<sup>46</sup> *Notice sur les événements de Neuchâtel*, G. 1831.

<sup>47</sup> *Aux Genevois; Adresse aux Genevois; Un dernier mot aux Genevois*, 2, 4 et 6 février 1834.

<sup>48</sup> *A tous les Genevois amis de leur pays*, 20 novembre 1841.

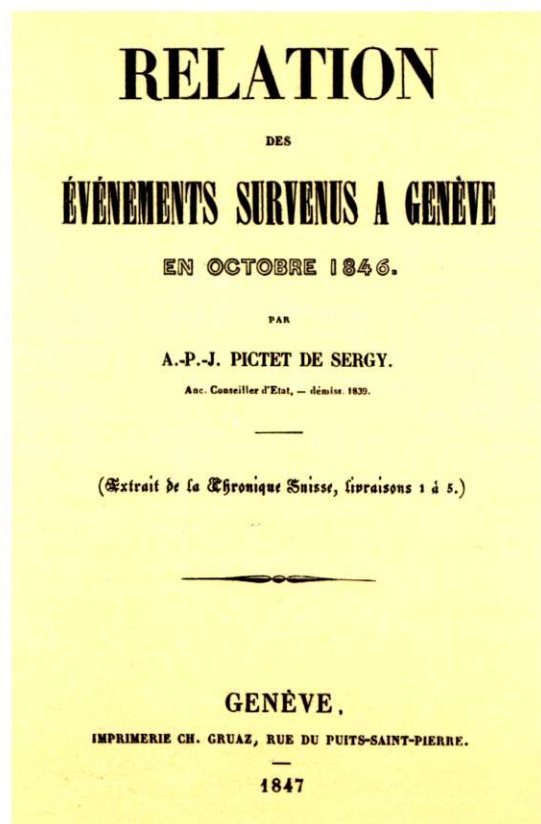
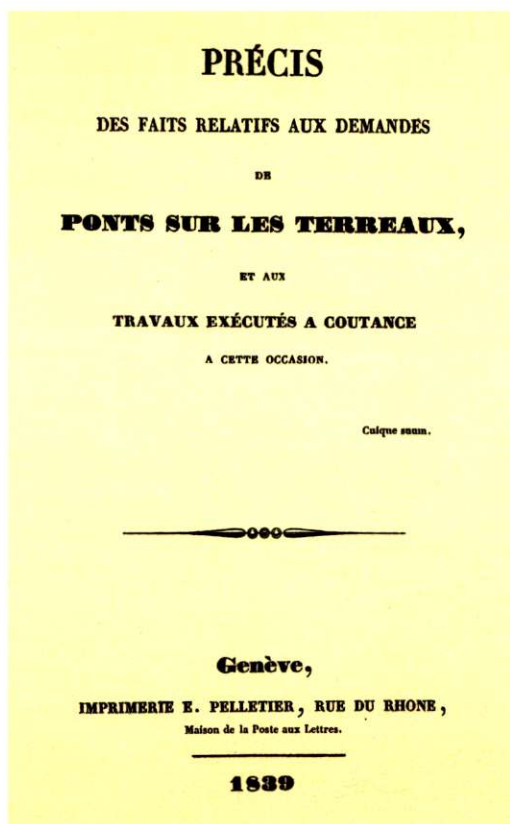
<sup>49</sup> Paru dans la *Chronique suisse* de 1846-1847.

<sup>50</sup> *Esquisse d'une constitution nationale pour le canton de Genève*, 12 janvier 1842.

<sup>51</sup> *Lettre posthume aux électeurs de l'arrondissement du Collège sur les élections par arrondissement et les partis à Genève en 1842*, 30 juillet 1842.

<sup>52</sup> *Elections au Grand Conseil de 1844. Arrondissement du Collège. Lettre adressée à M. Forget*, 24 février 1844.

<sup>53</sup> *Amener précisément le contraire de ce que l'on veut, 10 février 1845; Lettre écrite... dans la nuit du 14 au 15 février 1845*.





plus parfaite union» d'anciens aristocrates et des «bourgeois frisant le radicalisme» répondait manifestement à ses aspirations les plus chères.

Par la Société genevoise, Jules Pictet accéda à la Société suisse d'utilité publique, au sein de laquelle il devait jouer un rôle éminent et remporter le seul vrai succès de sa carrière publique. Au cours de la première assemblée générale de la Société suisse, tenue à Schwytz en 1858, le bruit se répandit en effet que le site du Grütli<sup>62</sup> allait être déparé par la construction d'un hôtel. Dans le feu de leur patriotique indignation, les congressistes décidèrent l'achat par souscription publique de ce sol sacré. Encore fallait-il obtenir l'agrément du propriétaire, qui n'avait nullement l'intention de bâtir des hôtels mais qui n'était pas disposé pour autant à céder le domaine agricole qui le faisait vivre. La négociation fut conduite par Pictet de Sergy, dont l'éloquence et les «bontés» de grand seigneur impressionnèrent le paysan uranais et finirent par vaincre sa résistance. L'achat du Grütli, avec ses plateaux supérieurs, «leur vue admirable, leurs gazons, leurs noyers, leur magnifique bloc de granit», fut conclu au prix de 55.000 fr. et ratifié par la Commission centrale de la Société suisse d'utilité publique, à la suite d'un brillant rapport<sup>63</sup> de Jules Pictet. La souscription aussitôt lancée dans le pays rapporta 95.000 fr. Le Grütli était à jamais préservé.

Sur le plan suisse, Jules Pictet eut d'autres occasions de manifester son patriotisme. En 1864, il traça les grandes lignes d'un «bâtiment consacré à l'intelligence et à l'affection fédérales»<sup>64</sup>, qu'il baptisa *Helveticum*, mais qui demeura à l'état de projet. L'année suivante, déjà septuagénaire, il assista en qualité de délégué de la Société genevoise d'utilité publique, à la quatrième session de l'Association internationale pour le progrès des sciences sociales, qui se tint à Berne et dont il fit paraître un copieux

*Le Grütli, par Caspar Huber, vers 1850 (gravure sur acier de Chr. Krüsi, 240/320 mm.).*

<sup>54</sup> *Relation des événements survenus à Genève en octobre 1846*, G. 1847.

<sup>55</sup> *Derniers mots d'avis aux citoyens genevois électeurs à l'Assemblée nationale constituante*, s.d.

<sup>56</sup> *Un dernier mot. La Constitution de 1847 en regard de celle de 1450*, s.d.

<sup>57</sup> *De l'état actuel de la fabrique d'horlogerie genevoise et des moyens de la rétablir*, G. 1848.

<sup>58</sup> *La voix de Genève à tout le monde*, [2 mars 1857]; *Genève ne périra point!*, juin 1862; *Union et paix, appel à tous*, 1874.

<sup>59</sup> *Etude sur la double crise religieuse à Genève en 1872-1873*, 1873.

<sup>60</sup> *Un dernier mot d'un vieil ami*.

<sup>61</sup> *Le 25 août à Aubonne*, s.d.



Publication nationale.


## SOUVENIRS ET VOEUX

Lectures de famille offertes à tous les Genevois  
Par une réunion de leurs Compatriotes.

1<sup>re</sup> Livraison  
Contenant:

- Dessin Serment des Syndics le 31 décembre à s.<sup>r</sup> Pierre
- Texte 1 Notice sur cette cérémonie.
- 2 Introduction et programme des Souvenirs & Vœux
- 3 Journal de quelques faits de la Restauration
- 4 De l'éducation physique des Femmes
- 5 Le pestiféré de Jaffa (Souvenir de nos Montagnes)
- 6 Extrait de lettres inédites de Benjamin Constant
- 7 La liberté à Genève en 1838. Ode.
- 8 Notice sur le professeur Ballot.

Dessin avec son portrait



Genève,  
Chez Ab. Cherbuliez et C<sup>o</sup> Libraires.  
1858.

<sup>62</sup> Cf. BPU, Ms 2301 (papiers, correspondance et mémoires relatifs au rachat du Grütli); Ms 2264: «Le Grütli», «Le Grütli rectifié et maintenu» (récits de 1865 et 1882).

<sup>63</sup> Rapport présenté le 10 février 1859, à Zurich, à la Commission centrale de la Société suisse d'utilité publique relativement à l'achat du Grütli, ses motifs, ses conditions et ses conséquences, G. 1859.

<sup>64</sup> AEP, casier 3/B.

<sup>65</sup> Société genevoise d'utilité publique, Bulletin, 1865, IV, 253-272.

<sup>66</sup> Cf. BPU, Ms 2302.

<sup>67</sup> Les Ligues de la paix face à la guerre, lettre adressée à Monsieur le Professeur Jules Barni, G. 1870.

<sup>68</sup> Notice sur feu M. Pictet-Diodati, 1832. (Ne se vend pas.)

<sup>69</sup> Cf. BPU, Ms 2268, 23-25.

compte rendu<sup>65</sup>. Jules Pictet fut enfin porté à la présidence du Comité suisse de la Ligue internationale et permanente de la paix<sup>66</sup>, timide et fragile préfiguration de la Société des Nations. Il fut nommé en 1869 membre du Comité central de cette Ligue et offrit<sup>67</sup> à ce titre ses bons offices d'arbitre et de négociateur lors de la Guerre de 1870.

Tout autant que ses initiatives et publications civiques, ses travaux d'historien furent pour Jules Pictet l'exutoire de son patriotisme et comme un dédommagement à ses déconvenues politiques. Il avait commencé en 1832 par être le biographe de son père Pictet-Diodati, auquel il consacra une longue notice<sup>68</sup> tout empreinte de piété filiale.

Sa vocation d'historien ne prit cependant un véritable essor qu'au lendemain de sa retraite du Conseil d'Etat. Durant l'hiver 1839-1840, Jules Pictet donna<sup>69</sup> au Musée Rath (qui appartenait alors à la Société des Arts) un cours public et gratuit sur l'histoire de Genève, qui fut une innovation et dont la première et la dernière leçons parurent ensuite sous le titre d'*Introduction à l'histoire de Genève*. L'hiver suivant, un cours analogue fut consacré à l'histoire suisse<sup>70</sup>. En 1841-1842, nonobstant la révolution, Jules Pictet redonna son cours d'histoire genevoise dans le local de la Société d'instruction mutuelle, rue Winkelried, à l'intention des jeunes ouvriers de Saint-Gervais: «il fallait traverser une première salle, pleine de passion, de fumée et de bruit, pour arriver à une petite salle de cours, plus paisible et remplie de jeunes gens attentifs»<sup>71</sup>. Ces trente-trois leçons données bénévolement en plein hiver «au fond de Saint-Gervais» font mesurer la vraie grandeur de Jules Pictet de Sergy.

Les matériaux rassemblés pour l'élaboration de ses cours permirent à Jules Pictet d'entreprendre la publication d'une monumentale histoire de Genève<sup>72</sup>, dont le premier tome: *Genève monarchique et épiscopale* parut en 1845 et le second: *Genève municipale* en 1847. Cet ouvrage est remarquable à plusieurs égards et Paul-Edmond Martin, bon connaisseur en la matière, a relevé<sup>73</sup> qu'on y trouvait «un exposé établi sur une solide documentation, alors peu connue ou inédite». Deux autres tomes auraient dû paraître, que Jules Pictet n'acheva pas. L'éditeur Gruaz, qui avait contribué aux frais d'impression des premiers volumes, les compléta en 1857 par une médiocre mouture d'Eusèbe-Henri Gaullieur, procédé cavalier qui souleva la juste indignation<sup>74</sup> du premier auteur.

Il manqua aussi à Jules Pictet l'acharnement nécessaire pour faire durer les périodiques historiques qu'il imagina de lancer. La «publication nationale» qu'il fit paraître en 1838 sous le titre de *Souvenirs et vœux* ne connut qu'une livraison<sup>75</sup> et les *Archives d'histoire ancienne et moderne* qu'il annonça par circulaire<sup>76</sup> du 1<sup>er</sup> mai 1848 ne parurent jamais.

Cependant, ses compétences d'historien s'étaient suffisamment affirmées pour que Jules Pictet, revenant à ses premières ambitions, conçoive le légitime espoir de se voir confier un enseignement académique. Dès 1843, il fit au Conseil d'Etat<sup>77</sup> des offres de service formelles. Mais là encore, Jules Pictet n'éprouva que des déceptions. François Roget occupait toujours la chaire d'histoire et lorsque le gouvernement de James Fazy le destitua, en 1848, ce ne fut évidemment pas pour confier cet enseignement délicat à un porte-parole du régime déchu. La chaire fut attribuée à Eusèbe-Henri Gaullieur, historien sans valeur mais radical bon teint, qui la conserva dix ans. En

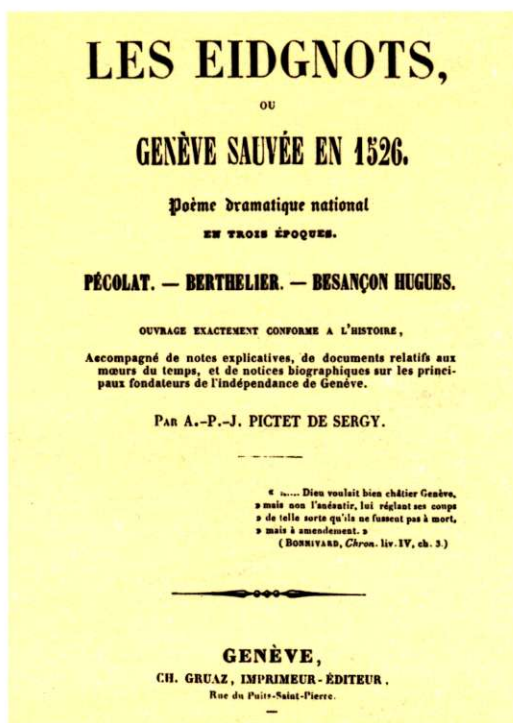
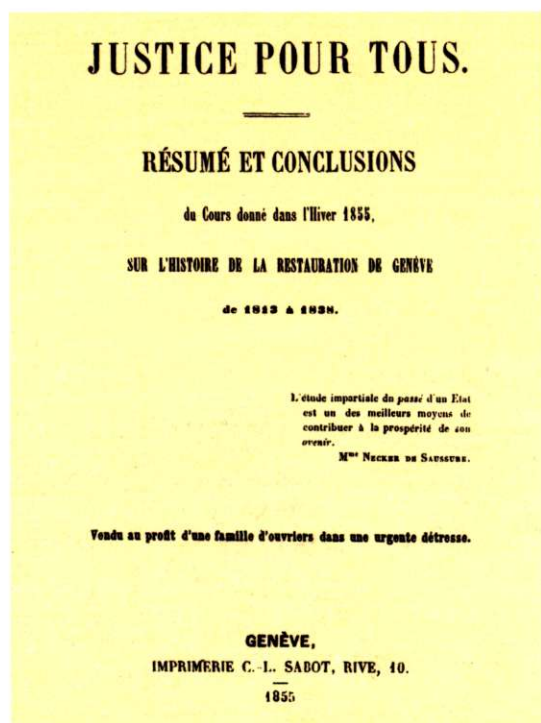
1859, un concours fut ouvert<sup>78</sup> pour sa succession et suscita une dizaine de candidatures. Jules Pictet se mit sur les rangs, mais l'on jugea sans doute qu'à l'âge de 64 ans, il était un peu vieux pour commencer une carrière académique.

Faute d'obtenir un poste officiel, Pictet de Sergy continua d'enseigner sous sa seule responsabilité. A la suite du séjour de dix-huit mois qu'il fit à Mannheim, il donna à l'Université de Heidelberg, durant le semestre d'été de 1853, un cours libre sur Napoléon et le Premier Empire<sup>79</sup>. De retour en Suisse, il en fit un, en vingt leçons, sur l'histoire de Genève, dont un résumé, publié sous le titre de *Justice pour tous*, fut «vendu au profit d'une famille d'ouvriers dans une urgente détresse». En mars 1864, il présenta à l'Athénée une étude comparative de *Genève ancienne et nouvelle*, qui connut deux éditions. En février 1868, il prononça dans la salle du Casino trois conférences sur la Restauration genevoise, qu'il répéta le mois suivant à l'Athénée et qu'il publia ensuite sous le titre de *Genève ressuscitée*. En 1869, il donna une conférence sur le même sujet<sup>80</sup> dans la nouvelle Salle de la Réformation. C'était une fête, paraît-il<sup>81</sup>, que d'entendre ce vieillard de haute taille et d'une exquise urbanité raconter avec grâce et bonhomie les anecdotes de sa jeunesse.

Dans un de ses nombreux écrits autobiographiques, Jules Pictet prétend avoir restauré l'histoire nationale de trois manières: par son enseignement oral d'abord, par ses ouvrages écrits ensuite, par «illustration, soit popularisation» enfin. Il désignait par ces termes le «poème dramatique national» qu'il fit paraître en 1850 sous le titre: *Les Eidgnots ou Genève sauvée en 1526*. Dédiée à la «patrie genevoise» et se voulant «exactement conforme à l'histoire», cette œuvre singulière est divisée en trois périodes: *Pécolat*, *Berthelier*, *Besançon Hugues* et constitue probablement la seule épopée en vers que l'histoire de Genève ait jamais inspirée. Prosateur né, Jules Pictet ne fut au reste qu'un versificateur de circonstance. Faut-il dire qu'à l'âge de 72 ans, il eut encore la coquetterie de publier un poème<sup>82</sup> en *Réponse à un fort respectable Tentateur qui reprochait sérieusement à l'Écrivain d'avoir entièrement déserté le culte des Muses, héréditaire dans sa famille*:

Toujours me provoquer à commettre des vers,  
C'est chez vous, cher Monsieur, un bien cruel travers.  
Ne savez-vous donc pas qu'à Genève l'on n'aime  
Aujourd'hui que Calvin – ou Cuvier – ou Barême? [etc.]

## A.-P.-Jules Pictet de Sergy



<sup>70</sup> Cf. *Bibliothèque universelle*, octobre 1842, XLVIII, 257-282 – Un exemplaire du programme-prospectus: BPU, Recueil LeFort, vol. 42, n° 1.

<sup>71</sup> BPU, Ms 2268, 26-28.

<sup>72</sup> *Genève, origine et développement de cette République, de ses lois, de ses mœurs et de son industrie.*

<sup>73</sup> *Revue d'histoire suisse*, XXIV (1944), 424.

<sup>74</sup> *Protestation spécialement adressée aux personnes qui possèdent les deux premiers volumes de l'Histoire de Genève, par M. Pictet de Sergy*, 21 avril 1856.

<sup>75</sup> Cf. BPU, Ms 2268, 20-21.

<sup>76</sup> BPU, Gf 567/13, pièce 57.

<sup>77</sup> AEG, RC 371, 196

(21 février 1843)

<sup>78</sup> BORGEAUD, III, 417 et suiv.

## Chapitre 51

Jules Pictet se maria deux fois. A l'âge de 30 ans, en 1825, il épousa Adèle de Candolle, fille aînée du banquier Jacob-Michel-François de Candolle, fondateur de l'actuelle Banque Pictet et frère du grand botaniste. Par une curieuse rencontre, la sœur cadette d'Adèle, Amélie de Candolle, devait épouser plus tard Albert Rilliet, lui aussi historien de Genève.

A l'époque de son mariage, Adèle avait 18 ans: un portrait au crayon, dont il existe plusieurs répliques<sup>83</sup>, la montre dans l'éclat de son appétissante jeunesse, le visage bien en chair, le front auréolé de gros coquillons. Le contrat de mariage<sup>84</sup> qui assura à la jeune Adèle 50.000 livres de dot et à Jules le domaine familial de Sergy fut signé chez le notaire par 126 parents. Ce record ne suffit pas à conjurer le sort: après avoir donné trois fils à son mari (un aîné mort en bas-âge, puis Gustave et Ernest, dont on reparlera), Adèle mourut subitement en 1829, âgée de 23 ans à peine. Ce décès fut pour Jules une double catastrophe: sentimentale d'abord, car il adorait sa jeune épouse; financière ensuite, car tel Isaac Pictet par la mort de Lucrèce Lullin, il se trouvait désormais redevable à ses fils des biens de leur mère, qu'il engagea malheureusement dans ses entreprises immobilières. Sa belle-mère, M<sup>me</sup> de Candolle-Baraban, qui vécut jusqu'en 1878, lui fit sentir sa réprobation à cet égard en affectant de l'appeler toujours «Monsieur Pictet de Sergy», alors qu'elle disait «mon cher Albert» à son autre gendre<sup>85</sup>.

A 38 ans, Jules épousa en secondes noces sa lointaine cousine Anna Pictet, fille cadette de Charles Pictet-de Rochemont, âgée de 32 ans. Trois fils naquirent de cette union: Edmond, dont on reparlera; Julien, qui mourut à l'âge de 7 ans; et Alfred, qu'on retrouvera également. Il est resté deux grands portraits d'Anna Pictet, le premier<sup>86</sup> peint à l'huile en 1848 par L. Dunand, l'autre<sup>87</sup> anonyme et non daté, qui représente Anna en costume espagnol: la jeune femme avait de beaux cheveux sombres et les yeux brun foncé des Pictet.

Jusqu'en 1829, selon la coutume genevoise, Jules Pictet s'était fait appeler *Pictet-de Candolle* et signa ses publications de ce double nom. Dès lors, il prit celui de *Pictet de Sergy*, qu'il devait conserver jusqu'à la fin de sa vie et sous lequel il est généralement connu.

<sup>79</sup> Cf. Paul PICTET, «La Genève de 1846», 75-77.

<sup>80</sup> Cf. SHAG, G 118 (29).

<sup>81</sup> Selon la nécrologie du *Journal de Genève*, 18 janvier 1888.

<sup>82</sup> *Un poète malgré lui*, mars 1867.

<sup>83</sup> L'une à l'hoirie Gautier-Pictet; une autre à M. Jean-François Pictet; une autre à la Fondation Pictet branche cadette; une autre encore à M. Roger de Candolle, Le Vallon, Chêne-Bougeries.

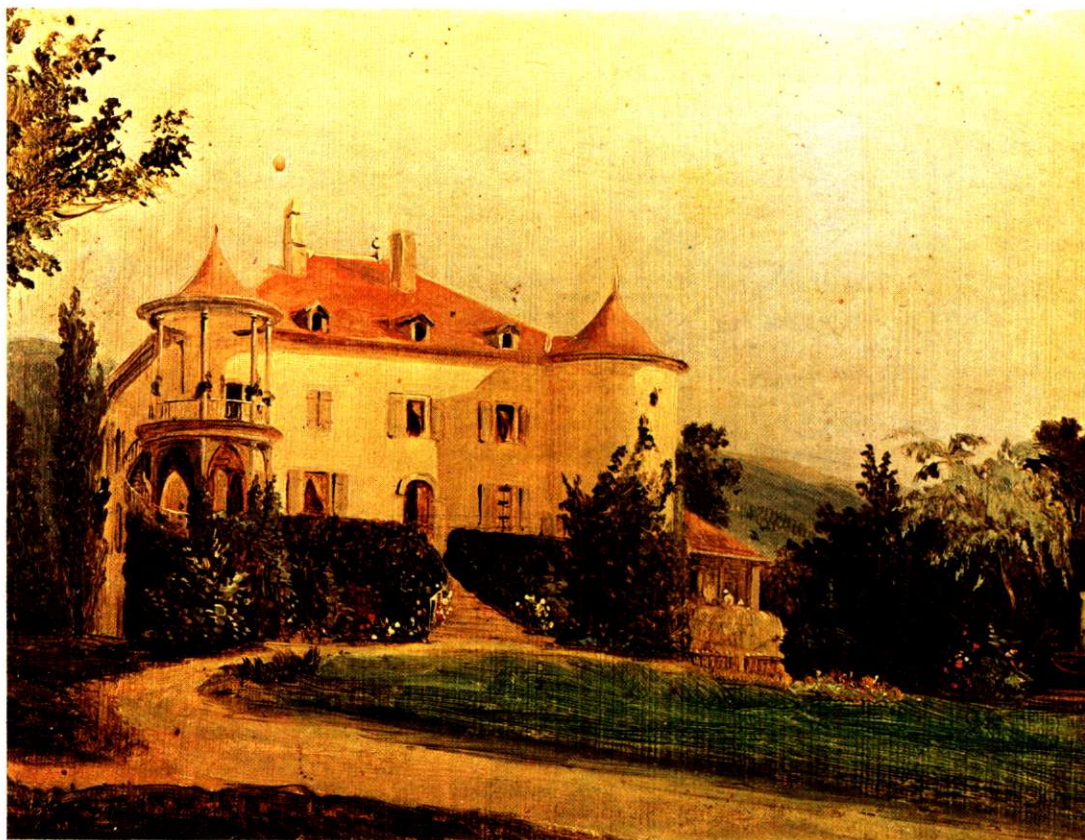
<sup>84</sup> AEG, Minutes du not. J.-F.-S. Binet, XVII, 155-163 (15 mars 1825).

<sup>85</sup> D'après les Mémoires mss d'Amé Pictet.

<sup>86</sup> A l'hoirie d'Albert Pictet.

<sup>87</sup> A la famille Micheli, Landecy.

*Le château de Sergy au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (huile anonyme, 165|220 mm.; à la Fondation Edmond Pictet).*



Le domaine de Sergy joua dans sa vie privée un rôle considérable. Il se souvenait d'y avoir fait à l'âge de sept ans une promenade inoubliable en compagnie de son père chéri. Plus tard, dans son programme de 1815, à la suite de sa profession de foi politique, il avait ajouté ceci: «Relever un jour nos vieux murs de famille [...] consacrer, dans cette douce retraite, aux saintes jouissances des affections de famille les heures que ne réclamera pas Genève, y faire un peu de bien autour de nous [...] tel est mon seul château en Espagne.»

Avec cette fidélité qui caractérise tous ses engagements, Jules Pictet fut en effet durant près d'un demi-siècle le rénovateur de Sergy.

Dès qu'il eut reçu de son père le vieux castel des seigneurs du Bas-Sergy, il y fit faire d'importants travaux<sup>88</sup> pour pouvoir s'y établir avec sa femme une partie de l'année. Il construisit alors la tour à balcons et le grand perron qui donnèrent au château ce cachet romantique si bien rendu par les peintures, dessins et lithographies de l'époque<sup>89</sup>. Il en aménagea également les abords, créant une avenue d'accès, installant devant la façade principale un bassin d'ornement, «belle conque en roche taillée», plantant tout autour des roses et des jasmins:

«Une main que guida le goût et l'élégance  
A fait du vieux donjon un château de  
[plaisance]»<sup>90</sup>.

En 1835, se voyant à la tête d'une famille déjà nombreuse, Jules Pictet procéda à de nouveaux agrandissements et créa seize pièces supplémentaires dans le vieux manoir. Simultanément, il aidait<sup>91</sup> les habitants de Sergy à réparer ou construire leur église, leur fruitière, leurs chemins, leur pont et leurs fontaines. Sept ans plus tard, déçu dans ses efforts de rénovation urbaine, il trouva dans son village matière à de nouvelles entreprises. Sans s'effrayer de rien, il conçut le projet de transformer Sergy en station de cure et en villégiature pour estivants. Il loua donc l'ancien château des seigneurs du Haut-Sergy et confia à l'ingénieur carougeois Joseph Burdallet<sup>92</sup> le soin de le transformer en un confortable établissement thermal. Une habile publicité, soutenue de quelques avis médicaux, invita<sup>93</sup> malades et touristes à venir goûter les bienfaits du petit-lait pris en boisson et surtout en bains. On y vantait «les charmes tout particuliers de Sergy-dessus comme séjour d'été, l'éminente salubrité de sa position et de son air», etc. Il semble que l'établissement, dont on peut voir aujourd'hui encore<sup>94</sup> les bâtiments et les anciennes cabines, ait connu pendant quelques années un certain succès. Mais bientôt, à court de fonds, Jules Pictet se préoccupa de le remettre à une société qui pût «lui donner de la respectabilité»<sup>95</sup> c'est-à-dire y faire les investissements nécessaires. Malgré la perspective de voir une «importante» station de chemin de fer s'ouvrir à Sergy, aucun acquéreur sérieux ne se présenta et les troubles politiques des années 1848 et suivantes achevèrent de ruiner l'entreprise.

Ayant ainsi englouti dans les bains de Sergy le peu qui avait réchappé des Terreaux du Temple, Jules Pictet se trouva fort gêné lorsqu'il dut clore le compte de tutelle de



<sup>88</sup> Cf. BPU, Ms 2272, 19-20.

<sup>89</sup> Huile par J. Du Bois (à M<sup>lle</sup> Eva Pictet); autre huile (AEP); aquarelle (à M. Jean-François Pictet); dessin, dans l'album d'Amélie de Candolle, 1828 (à la famille Rilliet); dessin, par Gabrielle Pictet-Cayla, 1856 (AEP); autre dessin, par Carl von Verschner (AEP).

<sup>90</sup> Vers composés par Louis Gampert à l'occasion d'une visite à Sergy (AEP).

<sup>91</sup> Selon son «Sergy transfiguré au 19<sup>e</sup> siècle», 18 fol. mss (AEP).

<sup>92</sup> AEG, Ms hist. 242/A (note sur les transformations prévues au château de Sergy et lettres à Burdallet des 12 mai, 72 et 28 juin 1843).

*Anna Pictet de Sergy, par L. Dunand, 1848 (pastel, 710/600 mm.; à la Fondation Edmond Pictet).*

Aujourd'hui Mercredi 3 Avril 1850.  
 au bénéfice de M<sup>rs</sup> & M<sup>lle</sup> Lictet de Serzy directeurs  
 pour la 2<sup>de</sup> & dernière représentation.

**PROLOGUE**

composé par Monsieur le directeur.

ORDRE

Prologue. — Passé-Minuit. — Vatel.



Vatel  
 César  
 Manette

Edmond Lictet  
 Charles Rigaud  
 Charles Binet

**VATEL**

Acteurs

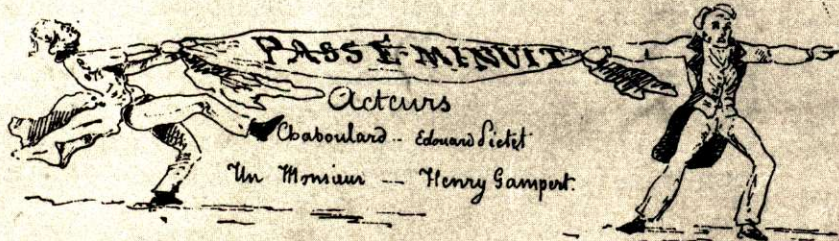
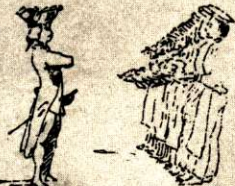


Intermédiaires

laissés à la surprise du public

Camille  
 Lucidon  
 Marmitons

Edmond Lictet  
 Léon Perrillod  
 jeunes amoureux



Acteurs

Chaboulard — Edmond Lictet  
 Un Homme — Henry Campert



Le petit Chef d'œuvre de programme est toute entière du M<sup>rs</sup> de l'épouse Perrillod. — et  
 sert à retracer le bonheur d'une charmante jeune fille qui n'a pu se marier comme elle  
 le veut à quelques heures (même plus jeunes) — fut inanimé par Rimoldi.

|          |           |          |           |         |         |          |        |
|----------|-----------|----------|-----------|---------|---------|----------|--------|
| Alphonse | Perrillod | Edmond   | Lictet    | Charles | Binet   | Monsieur | —      |
| Luc      | —         | Alphonse | Perrillod | Charles | Rigaud  | Edmond   | Lictet |
|          |           | Henry    | Campert   | Henry   | Campert | George   | Blanc  |

*Pictet de Sergy dans la soixantaine (photographie P. Gausse; AEP).*

## Chapitre 5 I

<sup>102</sup> BPU, Ms 2256, 2264, 2265/4, 2275/2; publ. en feuilleton dans le *Journal de Vevey*, 3 octobre 1867-18 janvier 1868.

<sup>103</sup> *Revue de Paris*, 1835, XV, 257-267; cf. BPU, Ms 2258 et 2259.

<sup>104</sup> AEP, Correspondance d'A.-P.-J. Pictet de Sergy.

<sup>105</sup> BPU, Ms 2275; voir aussi Ms 2271.

<sup>106</sup> AEP, casier 3/B.

la duchesse de Broglie. Il avait connu Benjamin Constant, Bonstetten, Matthiesson, Chateaubriand et se plut d'ailleurs à fixer ses souvenirs<sup>102</sup> de Coppet, de l'Abbaye au Bois, de la Malmaison. Friand d'altesses, il alla voir la reine Hortense à Arenenberg et publia<sup>103</sup> un récit de sa visite. Il eut des entrevues émouvantes avec la duchesse d'Orléans, épouse du futur Louis-Philippe, qui était une princesse de Mecklembourg-Schwerin. Ses travaux historiques et littéraires le mirent en relations<sup>104</sup> avec des écrivains tels que Nisard, Lamartine, Adolphe de Circourt, Michelet, Edgar Quinet, Juste Olivier. Ses voyages se passaient en réceptions et mondanités: durant le séjour d'un mois qu'il fit à Paris en mai 1863, et selon la liste<sup>105</sup> qu'il dressa lui-même à son retour, il fut invité à 27 dîners, sans compter les déjeuners, thés et autres collations. Parmi les correspondants de ses dernières années, on rencontre encore la comtesse d'Affry, la comtesse de Menthon, les Godefroy-Ménilglaise, la comtesse de Coligny-Chatillon, la princesse Olga Cantacuzène.

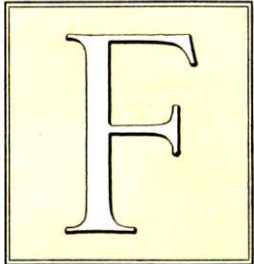


Un ultime chagrin domestique l'attendait: en 1882, Jules Pictet perdit sa seconde épouse; il avait 87 ans et lui survécut six ans. Son extrême vieillesse n'échappa point à l'amertume et dans un codicille ajouté en 1884 à ses dernières volontés<sup>106</sup> de 1881, il avouait mélancoliquement: «Je n'ai été qu'un sujet incomplet et *avorté*.» Ce jugement est d'une excessive sévérité. Malgré ses échecs et ses insuffisances, Jules Pictet laissait derrière lui une œuvre remarquable à plus d'un titre et ses nombreux descendants devaient par la suite s'inspirer souvent de son patriotisme exemplaire.

En ville, Jules Pictet avait habité successivement à la rue de l'Hôtel-de-Ville n° 3, à la rue des Belles-Filles n° 23, à l'Athénée n° 4, puis à la rue Bellot n° 1. C'est là qu'il mourut, en janvier 1888. On l'enterra au cimetière du Petit-Saconnex.

*Listes autographes et alphabétiques des personnes fréquentées par A.-P.-J. Pictet de Sergy pendant ses séjours à Paris de juin 1862 et mai 1863 (BPU, Ms 2275).*

# François-Jules Pictet-De la Rive (1809-1872)



François-Jules Pictet-De la Rive est l'une des riches personnalités que la famille ait produites au XIX<sup>e</sup> siècle. A l'Académie, au Muséum, dans les conseils de la République et même de la Confédération, son rôle fut important, parfois prépondérant et ses publications scientifiques se comptent<sup>1</sup> par dizaines.

Fils aîné de Jean-Pierre Pictet-Baraban (du second rameau de la branche cadette), François-Jules fit ses humanités dans l'auditoire de belles-lettres de l'Académie<sup>2</sup>, puis entra en 1826 dans celui de philosophie où se donnait l'enseignement des sciences. Il eut pour maîtres des savants de premier ordre qui déterminèrent sa vocation scientifique: Augustin-Pyramus de Candolle pour la botanique et la zoologie, Auguste De la Rive pour la physique, Jean-Frédéric-Théodore Maurice pour les mathématiques appliquées et l'astronomie. A côté de ses études, il assuma de 1827 à 1829 les délicates fonctions de répétiteur du jeune prince Charles-Antoine de Hohenzollern-Sigmaringen<sup>3</sup>, en séjour à Genève.

François-Jules compléta sa formation par une année de droit<sup>4</sup>, puis, de mai à octobre 1830, par un séjour à Paris<sup>5</sup>, où les recommandations chaleureuses dont Candolle l'avait muni lui permirent d'entrer en relation avec Cuvier, Geoffroy-Saint-Hilaire, Duméril, Flourens, Latreille et surtout Victor Audouin, qui devait rester l'ami de toute sa vie. Durant ce premier séjour parisien, il fut un auditeur assidu des leçons données au Jardin des Plantes, un visiteur attentif du Muséum et l'involontaire témoin de la Révolution de Juillet, dont il décrivit les scènes mouvementées dans sa correspondance<sup>6</sup>.

A son retour, François-Jules se consacra avec ardeur aux recherches entomologiques dont il avait conçu le projet à Paris. Il fut bientôt en état de présenter deux savants mémoires à la Société genevoise de physique et d'histoire naturelle, qui le reçut au nombre de ses membres en 1832. Il entreprit d'autre part un travail approfondi sur les phryganes, ces insectes aux ailes velues semblables à des papillons de nuit, qu'il commença d'observer aux abords du domaine familial de Troinex et dont il poursuivit l'étude en laboratoire, lors d'un second séjour qu'il fit à Paris pendant l'hiver 1832-1833. Ses *Recherches pour servir à l'histoire des phryganides* lui valurent le prix Davy de l'Académie de Genève et fondèrent sa réputation d'entomologiste<sup>7</sup>.



## Chapitre 52

<sup>1</sup> La liste en a paru dans J.-Louis SORET, *François-Jules Pictet, notice biographique*, G. 1872, p. 77-86.

<sup>2</sup> *Livre du Recteur*, n° 7880 et 8071.

<sup>3</sup> SORET, 7; cf. *Livre du Recteur*, n° 8152.

<sup>4</sup> *Livre du Recteur*, n° 8299.

<sup>5</sup> SORET, 8-9.

<sup>6</sup> Une trentaine de lettres à ses parents sont conservées dans les archives Fatio-Pictet (Pavillon du Lac, Genthod).

<sup>7</sup> SORET, 9-11.

<sup>8</sup> Selon la lettre d'Edouard Pictet, frère de François-Jules, à sa tante Caroline de Candolle, 26 octobre 1834: AEP.

*François-Jules Pictet à l'âge de 21 ans, mars 1830 (crayon anonyme, 190/160 mm.; Marsillon).*



<sup>9</sup> A M<sup>me</sup> Bernard Naef, née Georgette Marion, Hermance.

<sup>10</sup> CHOISY, 39-59.

<sup>11</sup> AEG, Minutes du not. J.-F.-S. Binet, XXXV, 506-516 (7 juin 1834).

<sup>12</sup> AEG, Minutes du not. J.-F. Demole, 1853/I, 142 (11 avril 1853).

<sup>13</sup> Cf. Guillaume FATIO, *Histoire de Genthod*, 1943, 47-52.

<sup>14</sup> De 1850 à 1900, pendant un demi-siècle.

<sup>15</sup> Cf. Guillaume FATIO, «Souvenirs de Genthod», II, 403 et suiv. – Henri (que CHOISY, 337, a tort d'appeler Charles) avait fréquenté en 1859 l'Académie de Genève (cf. *Livre du Recteur*, n° 9486).

<sup>16</sup> Cf. SORET, 12.

*Eléonore Pictet-De la Rive, par Firmin Massot, 1834 (huile, 310/260 mm.; à M<sup>me</sup> Bernard Naef-Marion).*

En juin 1834, à l'âge de 25 ans, François-Jules se maria avec Eléonore De la Rive, sa cadette de trois ans, dont «le charmant caractère et la simplicité» ne tardèrent pas à «désarmer»<sup>8</sup> M<sup>me</sup> Pictet-Baraban. Le portrait<sup>9</sup> que Firmin Massot fit d'Eléonore à l'occasion de son mariage montre une jeune fille au col élançé, au visage d'un ovale parfait, aux grands yeux bruns.

La famille De la Rive<sup>10</sup>, originaire de Mondovi (Piémont), avait été reçue à la bourgeoisie de Genève en 1444, trente ans avant les Pictet. Dès avant la Réforme, elle tenait le haut du pavé et ne cessa jamais de fournir des magistrats à la République, des pasteurs à l'Eglise, des professeurs à l'Académie. Elle devait s'éteindre assez brusquement dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Fille de Pierre-François De la Rive et de Suzanne Necker, Eléonore avait pour grand-mère maternelle Albertine Necker-de Saussure, qui venait de publier alors les premiers volumes de son *Education progressive*, dont le succès fut immédiat et devait se prolonger jusqu'à nos jours; son autre grand-mère, Suzanne de la Rive-Tronchin, possédait, quant à elle, l'une des grosses fortunes de Genève. Par son contrat de mariage, que 93 parents signèrent<sup>11</sup>, Eléonore reçut de son père et de sa grand-mère paternelle 110.000 fr. de dot. Vingt ans plus tard, à la mort de Pierre-François De la Rive et par transaction<sup>12</sup> avec les enfants encore mineurs de sa défunte sœur Albertine

Turretini-De la Rive, elle hérita pour sa part de 36 hectares de terres aux environs d'Arras, d'un immeuble sis à Genève, rue des Corps-Saints n° 29, de vastes jardins au lieu-dit «les Bains d'Arve» sur la commune de Plainpalais et surtout du magnifique domaine de 80 hectares qu'Horace-Bénédict De la Rive-Franconis avait acquis à Genthod<sup>13</sup> en 1725 et dont la maison de maître avait été pendant quarante ans la demeure du célèbre philosophe et naturaliste Charles Bonnet, époux de Jeanne-Marie De la Rive.

De 1835 à 1843, les Pictet-De la Rive eurent cinq enfants: Edouard, dont on reparlera; Adèle, qui devait épouser Théodore de Saussure colonel d'artillerie, président presque perpétuel de la Société des Arts et maire non moins perpétuel de la commune de Genthod<sup>14</sup>; Alphonse, dont on reparlera aussi; Henri, qui devait se suicider en 1866 à Edimbourg, où il suivait les cours d'une école d'agriculture<sup>15</sup>; Isabelle enfin, dont on a déjà vu qu'elle devint l'épouse de son lointain cousin Albert Pictet (de Landecy) et qu'elle mourut en pleine fleur de l'âge.

François-Jules trouva dans sa femme une collaboratrice précieuse<sup>16</sup>, qui participa à ses recherches, l'accompagna dans les congrès, remplit souvent pour lui les fonctions délicates de secrétaire et de traductrice et tint à jour le catalogue de sa bibliothèque, chaque jour plus considérable.

A 26 ans déjà, un an après son mariage, François-Jules fut agrégé au corps académique. En effet, lorsque Augustin-Pyramus de Candolle renonça à sa chaire, l'ensei-



gnement de la botanique fut confié à son propre fils Alphonse de Candolle, tandis que celui de la zoologie revint à Pictet-De la Rive<sup>17</sup>. Désormais et jusqu'à sa mort, François-Jules allait être l'une des illustrations de l'*Alma mater* genevoise. Outre la zoologie, son enseignement comprenait au départ l'anatomie comparée et la physiologie. A cela s'ajouta bientôt la paléontologie, science que François-Jules devait contribuer à développer puissamment et qui finit par demeurer sa seule spécialité, car en 1848, l'anatomie et la physiologie humaine furent confiées à François-Isaac Mayor, tandis que Carl Vogt était chargé d'un enseignement spécial de zoologie. Dès 1859 en outre, François-Jules fut suppléé dans une partie de son enseignement de zoologie par le jeune Edouard Claparède et ne donna plus ses cours qu'au semestre d'hiver.

Sur ses qualités de pédagogue et d'orateur, les témoignages contemporains sont unanimes: Pictet-De la Rive fut un professeur remarquable<sup>18</sup>: «Sa parole était claire, simple, chaleureuse, rapide, quelque fois même un peu précipitée dans son charme entraînant; il savait reprendre la même idée sous plusieurs formes différentes pour la rendre plus saisissable, et par-dessus tout, il possédait l'art, ou plutôt le don de se faire écouter [...]. Malgré sa facilité d'improvisation, il travaillait beaucoup ses cours. Abandonnant la phrase à l'inspiration du moment, il préparait avec soin l'ordre et la forme sous lesquels les idées devaient être présentées; le plan de ses leçons était toujours méthodique. Il possédait à un degré remarquable le talent de faire à la craie sur le tableau noir, avec une rapidité extrême, des dessins nets, fermes, élégants qui facilitaient aux auditeurs l'intelligence du sujet et le gravaient dans leur mémoire.»

Dans ses rapports avec ses collègues et avec les autorités, François-Jules se distingua surtout par «son imperturbable bonne humeur»<sup>19</sup>. Esprit bienveillant, enclin à la conciliation et favorable aux solutions pratiques, Pictet-De la Rive n'avait rien du doctrinaire et sut garder ses distances avec le clan des professeurs-politiciens qui, sous l'égide d'Auguste De la Rive (lointain cousin d'Eléonore), avaient transformé l'Académie en un bastion conservateur, au risque d'en compromettre l'autonomie. Aussi n'est-il pas étonnant qu'au lendemain de la révolution radicale de 1846, quand Jacob-Elisée Cellérier, l'un des «lieutenants» d'Auguste De la Rive, donna sa démission de recteur, François-Jules ait été appelé à lui succéder. Placé ainsi à la tête de l'Académie dans des circonstances particulièrement difficiles, Pictet-De la Rive, malgré le double nom patricien qu'il portait, entretenait des rapports de confiance avec le nouveau chef de l'Instruction publique, le radical A.-L. Pons, qui le consulta régulièrement et fit adopter par le gouvernement de James Fazy les textes de règlement que François-Jules avait élaborés<sup>20</sup>. Assurément, Pictet-De la Rive ne put éviter le départ ou la destitution des professeurs qui s'étaient le plus engagés dans la lutte politique de ces années cruciales. Du moins réussit-il à conserver à l'Académie sa structure et ses privilèges et à lui redonner un peu de la popularité qu'elle avait perdue.

Remplacé dans le rectorat par son collègue et ami Emile Plantamour en 1850, Pictet-De la Rive resta jusqu'à sa mort l'une des têtes de l'Académie. En 1859, lors du tricentenaire de l'institution fondée par Calvin, il offrit de recevoir professeurs et étudiants dans sa campagne de Genthod<sup>21</sup>. L'historien Charles Borgeaud<sup>22</sup> a fait de cette journée du 5 juin 1859 un récit bref et savoureux: «A cinq heures et demie, les manifestants débarquaient au Creux de Genthod et acclamaient Pictet-De la Rive qui les attendait sur le seuil de sa maison de famille, devenue en ce jour celle de l'Académie. Des paroles de reconnaissance, des chants d'étudiants, les intermèdes de la musique du Contingent genevois dirigé par le maître François Grast, la remise d'une frappe en argent de la médaille commémorative de 1559, l'ombre de Charles Bonnet, évoquée à la lueur des feux de Bengale, parmi les quinconces de ces terrasses célèbres, au-dessus du lac où l'*Aigle* illuminé attendait ses passagers, remplirent cette soirée. Le recteur des temps difficiles serra ce jour-là dans la sienne toutes les mains tendues de la génération qui montait.»

Pictet-De la Rive assumait une seconde fois le rectorat de 1865 à 1867. Moins lourde qu'en 1846, la charge lui procura néanmoins quelques soucis: ainsi, le 26 décembre



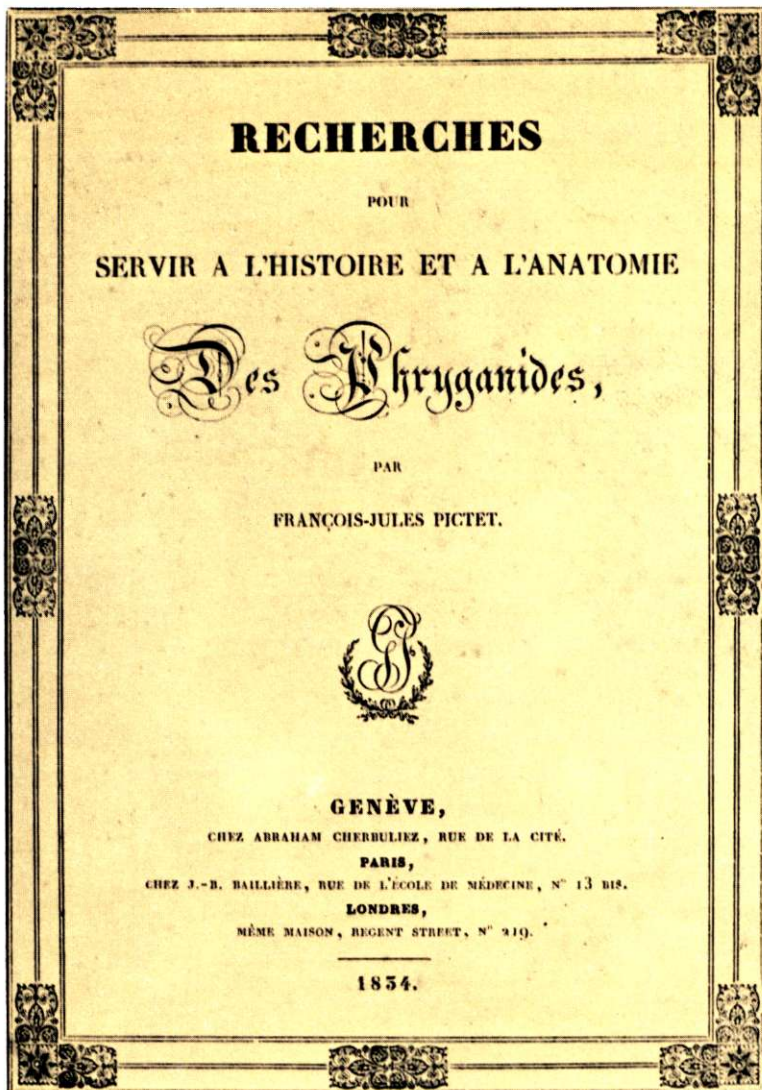
Cachet de François-Jules Pictet-De la Rive (cristal, 19/16 mm.; à M. Jean Lullin).

<sup>17</sup> C. BERGEAUD, III, 230.

<sup>18</sup> Selon SORET, 14. — On conserve à la BPU des cahiers de notes pris par divers étudiants de François-Jules Pictet-De la Rive à ses cours de zoologie, d'anatomie comparée et de paléontologie, notamment par Ferdinand Puerari vers 1840 (Ms cours univ. 46), par Joseph Hornung en 1843 (Ms 607), par Henri de Saussure de 1847 à 1850 (Mss 357-358), par A<sup>d</sup> Lang en 1848-1849 (Ms 360), par Sophie Juvet en 1851 (Ms 361), par Francis Chaponnière de 1861 à 1863 (Mss 103 et 359), par Adrien Naville en 1863 (Ms 608), par Ernest de Marniac de 1869 à 1871 (Ms 624-625).

<sup>19</sup> BERGEAUD, III, Annexes, 173.

<sup>20</sup> BERGEAUD, III, 334-355, 366-368.



1865, le recteur reçut une lettre collective de 35 étudiants<sup>23</sup> qui demandaient «une semaine de congé à l'occasion du Nouvel An»; en février 1867, une autre lettre<sup>24</sup> signée de quinze étudiants en droit (parmi lesquels figuraient Gustave Ador et Théophile Dufour, qui en rédigea le texte), dénonçait l'insuffisance des cours de droit public du professeur Hornung.

Professeur de zoologie, Pictet-De la Rive voua tous ses soins au Muséum d'histoire naturelle de Genève<sup>25</sup> et ne négligea aucune occasion de l'enrichir, soit par les échanges que facilitaient ses relations avec l'étranger, soit par ses propres apports. Les collections paléontologiques furent entièrement créées et organisées par lui. Le Muséum lui est également redevable de l'entrée, par dons ou legs, des collections Jurine (insectes), F.-A. Soret (oiseaux), F. Melly (coléoptères) et Benjamin Delesert (coquilles). Ce fut encore à son instigation qu'Henri de Saussure (le propre frère de son gendre Théodore) rapporta du Mexique et Aloïs Humbert de Ceylan des spécimens exotiques qui contribuèrent à mettre le musée de Genève au rang des grands muséums d'Europe.

Le double intérêt que François-Jules portait à l'Académie et au Muséum l'incita à prendre une large part dans l'élaboration des projets et plans de construction des nouveaux bâtiments universitaires, à la promenade des Bastions. Il discuta notamment avec les architectes la distribution intérieure de l'aile réservée au Muséum, dont il étudia l'aménagement jusque dans les moindres détails. Il devait mourir malheureusement quelques jours avant la date fixée

pour l'inauguration de l'édifice. En hommage posthume, son buste en bronze sculpté par Bovy fut placé plus tard<sup>26</sup> dans le jardin des Bastions, à l'extrémité de l'aile qui abritait le Muséum.

Les charges de son enseignement n'empêchèrent nullement Pictet-De la Rive de poursuivre ses travaux de recherche et de mener à bien de monumentales publications. Le succès du mémoire qu'il avait présenté au concours Davy en 1832 l'encouragea à faire pour les diverses familles de l'ordre des névroptères ce qu'il avait fait pour les seuls phryganides. C'est ainsi que parurent en livraisons, de 1841 à 1845, les deux tomes de son *Histoire naturelle générale et particulière des insectes névroptères*, où sont décrites, souvent en primeur, plus de cent espèces d'insectes.

Avant même que cet ouvrage ne fût achevé, Pictet-De la Rive en mit sous presse un autre, plus considérable encore puisque ses quatre tomes allaient totaliser 1.700 pages. Il s'agit du *Traité élémentaire de paléontologie*, son œuvre maîtresse incontestablement<sup>27</sup>. Les fossiles, on le sait, ont excité de tout temps la curiosité des hommes. Pythagore, Aristote, Léonard de Vinci, Buffon, d'autres encore, ont tenté tour à tour d'en expliquer l'origine, mais il était réservé à la science du XIX<sup>e</sup> siècle d'accomplir dans ce domaine des progrès décisifs. L'histoire des êtres vivants qui ont vécu à la surface de la terre ne tarda pas d'ailleurs à diviser les savants en deux écoles opposées: les uns, à la suite de l'illustre Cuvier, expliquaient l'apparition et la disparition des espèces par les grands cataclysmes de l'ère préhistorique; les autres estimaient que les révolutions du globe n'avaient pu faire disparaître totalement la faune et pensaient plutôt que les

espèces s'éliminaient au cours des âges par sélection naturelle. Ce point de vue «évolutionniste», soutenu déjà par Lamarck et Etienne Geoffroy-Saint-Hilaire au début du siècle, devait trouver sa consécration dans l'œuvre de Darwin en 1859.

Pictet-De la Rive occupa dans ce vaste débat sur le développement des êtres organisés une position médiane. Il adopta d'abord, en émule de Cuvier, la théorie des créations successives, qui suppose que chaque époque géologique s'est terminée par un anéantissement complet des espèces la caractérisant. Mais il avouait que cette théorie n'était pas entièrement satisfaisante: «elle explique très bien les différences qui existent entre les faunes successives, écrivait-il dans la première édition de son *Traité*, mais il y a aussi entre les faunes des ressemblances qui ne s'accordent peut-être pas bien avec elle.» Dans la seconde édition du *Traité de paléontologie*, qui parut de 1853 à 1857, Pictet-De la Rive nuança sa position: «Le remplacement des espèces par des espèces analogues ne pourrait-il pas faire croire, se demandait-il, à des transitions et à des changements de forme?» A l'apparition du grand ouvrage de Darwin, Pictet-De la Rive en fit une recension où ses propres idées sont résumées<sup>28</sup> avec une grande netteté: «Je me suis toujours représenté la succession des êtres organisés, écrit-il, comme sous l'influence de deux forces. L'une, que je nommerai *génération normale*, est celle qui agit sous nos yeux; qui crée la ressemblance des enfants et des parents, qui assure pendant de nombreuses générations successives la permanence de l'espèce et qui, cependant, suppose et permet quelques variations [...]. L'autre, que j'appellerai *force créatrice*, a agi à l'origine des choses pour produire immédiatement une faune variée et abondante et son action se manifestant à intervalles éloignés, a successivement donné le jour aux types distincts dont la paléontologie nous enseigne l'existence.»

A partir de 1846, presque tous les travaux de Pictet-De la Rive furent consacrés à la paléontologie. Il fit paraître notamment dans les *Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève*, dès 1847, une *Description des mollusques fossiles qui se trouvent dans les grès verts des environs de Genève*. Le succès de cet ouvrage l'incita à prendre l'initiative d'une publication collective de plus grande envergure, puisqu'elle s'étendait à l'ensemble du territoire helvétique<sup>29</sup>. Ce furent les *Matériaux pour la paléontologie suisse* dont six séries parurent sous sa responsabilité, de 1854 à 1870. A côté de ses propres travaux – et notamment de sa magistrale *Description des fossiles du terrain crétacé des environs de Sainte-Croix* – Pictet-De la Rive publia dans cette collection les

Corso d'Anatomia

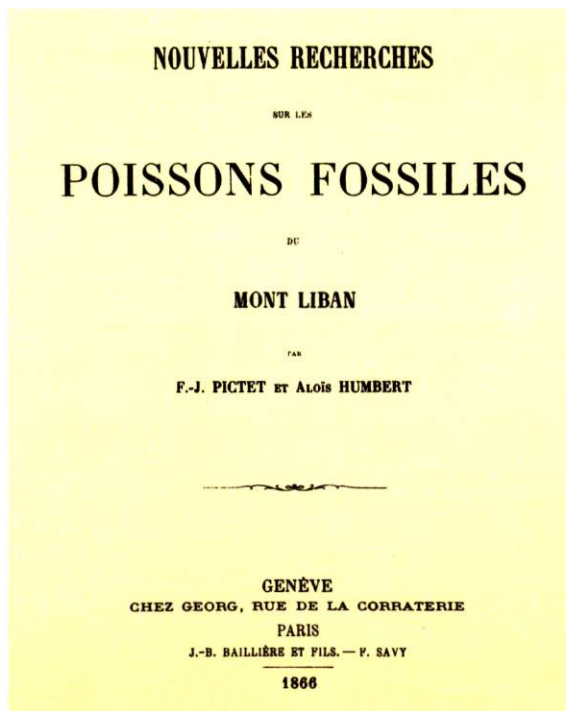
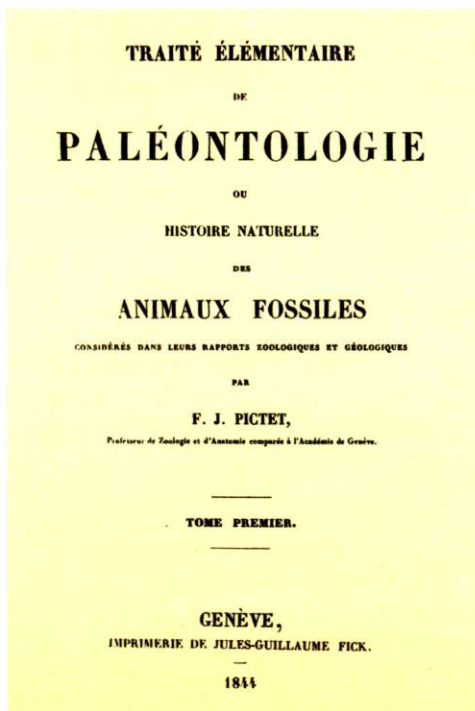
1848

Summa d'hygiène

F. Pictet. prof.



François-Jules Pictet vu par un étudiant de son cours d'anatomie, 1848 (croquis à la plume en marge d'un cahier de notes anonyme, 100/30 mm.; MHS, Ms Z 173).



<sup>21</sup> Cf. *Souvenirs du jubilé tri-séculaire de l'Académie de Genève*, G. 1859.

<sup>22</sup> III, 407.

<sup>23</sup> MHS, Ms Z 79, n° 37.

<sup>24</sup> *Ibid.*, n° 1.

<sup>25</sup> SORET, 21-25.

<sup>26</sup> Inauguré le 5 juin 1899.

<sup>27</sup> SORET, 35-36.

<sup>28</sup> D'après SORET, 43-44.

<sup>29</sup> SORET, 50-56.

<sup>30</sup> Correspondance reçue: MHS, Mss Z 78-79.

<sup>31</sup> SORET, 67.

<sup>32</sup> SORET, 70-71; Erich GRUNER, *L'Assemblée fédérale suisse, 1848-1920*, Berne, 1966, I, 962.

<sup>33</sup> SORET, 63.

<sup>34</sup> Cf. Guillaume FATIO, «Autour de la Promenade du Pin, de ses origines à nos jours», 1943 (dactylogr., à la famille Fatio).

<sup>35</sup> Actuellement promenade du Pin, n° 1 et 3.



Effigie de François-Jules Pictet, par Charles Richard (bronze, diam. 102 mm.; à la famille Fatio).

contributions de ses collaborateurs et amis Eugène Renevier, Charles-Théophile Gaudin, Aloïs Humbert, Perceval de Loriol, etc. En l'espace de quelques années, une véritable Ecole genevoise de paléontologie était née.

Parallèlement, Pictet-De la Rive continuait de faire paraître dans les *Mémoires* de la Société de physique et dans les *Archives des sciences physiques et naturelles*, dont il fut le principal rédacteur de 1846 à 1859, des études variées dont les plus importantes furent ensuite réunies par lui dans un volume de *Mélanges paléontologiques*. Ses travaux lui valurent d'être élu membre correspondant de la Société anthropologique de Londres en 1864 et de l'Académie des sciences de Paris en 1867. Ils le mirent surtout en rapports avec de nombreux savants suisses et étrangers<sup>30</sup>, notamment Edouard de Verneuil, Antonio Stoppani (Milan), Gaetano G. Gemmellaro (Palerme), Quatrefages de Bréau, Claude Bernard, Ernst Wilhelm Benecke (Heidelberg), Eduard Suess (Vienne), Gabriel de Mortillet, Maurice Chaper, Karl Alfred von Zittel (Munich), Bernhard Studer (Berne), Thomas Davidson (Brighton), Achille Delesse, André Aymard (Le Puy), Louis-Charles Lortet (Lyon), Arnold Escher, etc.

Sa double activité de pédagogue et de savant aurait sans doute suffi à remplir, et largement, une existence ordinaire de professeur. Pictet-De la Rive y ajouta une carrière politique également active. En 1838, il fut élu membre du Conseil Représentatif et malgré les deux révolutions radicales de 1841 et 1846, il resta député au Parlement cantonal jusqu'en 1850 et il y siégea de nouveau de 1854 à 1856, puis de 1862 à sa mort. A deux reprises, il présida ce Grand Conseil. En 1862, la Constitution genevoise étant appelée à être révisée, il fut élu membre de l'Assemblée constituante et ses collègues le portèrent à la présidence de cette commission qui siégea durant cinq mois, mais dont le projet fut repoussé au vote populaire. Membre de plusieurs commissions importantes, Pictet-De la Rive y fut, selon la juste expression de son premier biographe<sup>31</sup>, «l'homme des solutions difficiles». Alors que la législation fazyste supprimait toutes les anciennes fondations et sociétés publiques genevoises, François-Jules Pictet réussit par ses interventions à préserver l'existence de la Société des Arts, à laquelle il était très attaché et dont il présida trois fois la classe des Beaux-Arts.

Pictet-De la Rive fit aussi partie du Conseil municipal de la Ville de Genève de 1845 à 1847 et de 1851 à 1866. Sur le plan fédéral<sup>32</sup> enfin, il fut élu député de Genève au

<sup>36</sup> A. M. Charles Pictet, Marsillon, Troinex.

<sup>37</sup> SORET, 73-74; Guillaume FATIO, «Souvenirs de Genthod», II, 469-476. (dactylogr.; à la famille Fatio).

<sup>38</sup> Louis BLONDEL, *Le cimetière de Plainpalais*, G. 1959, 17.

<sup>39</sup> Actuellement rue Henri-Fazy n° 2; Cf. *Mémorial du Grand Conseil*, 1880, p. 1671-1677, 2009-2010.

François-Jules Pictet, par Barthélemy Menn, vers 1870 (crayon, 142|208 mm.; MAH, Inv. 1918-12).



Conseil des Etats avec James Fazy en 1856, il fit partie du conseil du Polytechnicum fédéral de 1863 à 1869 et siégea de 1866 à sa mort au Conseil national, étant alors le seul parlementaire genevois qui n'appartint pas au parti radical. Au sein de cette dernière assemblée, il prit une part importante aux débats relatifs à la révision de la Constitution fédérale et prononça notamment sur la question religieuse un discours remarquable par sa tolérance et sa hauteur de vues.

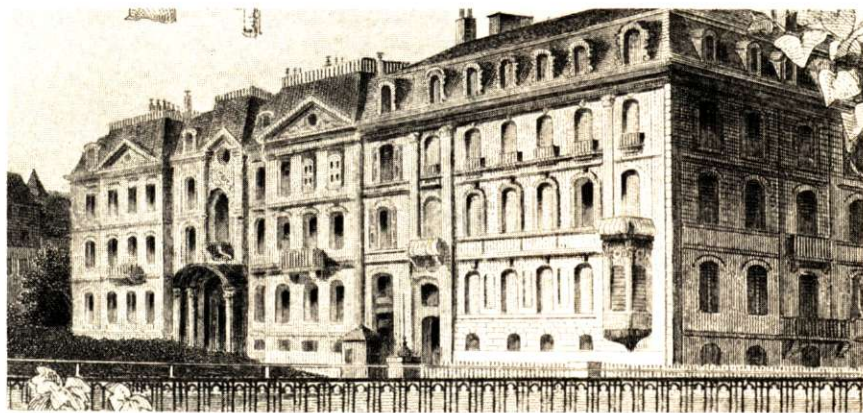
Le secret de sa puissance de travail et de sa prodigieuse fécondité, Pictet-De la Rive le trouva dans sa brillante intelligence qui saisissait d'un coup d'œil les problèmes, dans son solide bon sens qui lui permettait de prendre des décisions rapides sans risque d'erreur, enfin dans l'organisation méthodique et la régularité de son travail. Doué d'une incontestable facilité, il n'était pas l'homme des veilles fiévreuses, mais savait réserver à son travail scientifique les meilleurs moments de la journée: ceux du matin. «Depuis une heure, je fais ce que l'on veut, disait-il<sup>33</sup>, mais pas avant.»

En ville, les Pictet-De la Rive habitèrent d'abord au Bourg-de-Four, puis dans la maison Naville, à la rue des Chanoines.

En janvier 1861, ils acquirent aux enchères publiques une parcelle de l'ancien Bastion du Pin, magnifiquement située à l'extrémité occidentale du plateau des Tranchées<sup>34</sup>. Ils y firent bâtir par l'architecte Louis Brocher, non sans péripéties, un double et majestueux immeuble<sup>35</sup>, dont Eléonore suivit les travaux de très près et auquel s'accola la maison construite pour Emile Plantamour par l'architecte Diodati. Les Pictet-De la Rive louèrent les deux étages supérieurs à d'autres professeurs de l'Académie (Daniel Colladon, Louis Soret, Albert Rilliet) et se réservèrent l'appartement du premier qui s'étendait sur la double largeur de leurs immeubles. François-Jules s'y fit aménager un immense cabinet de travail, dont quelques vieilles photographies ont conservé l'impressionnante image. L'installation eut lieu en 1864.

François-Jules, cependant, ne devait pas vivre plus de huit ans à la Promenade du Pin. Il avait toujours été corpulent. A 21 ans, son premier portrait<sup>36</sup> le montre déjà rondet de figure et de taille. Avec l'âge, son embonpoint tourna à l'obésité et son visage que gonflaient des favoris broussailleux finit par être plus large que haut. En janvier 1872, une chute sur le verglas déclencha dans son organisme fatigué une fièvre pernicieuse qui l'emporta dans la plénitude de ses facultés, deux mois plus tard, à l'âge de 63 ans<sup>37</sup>. Sa mort plongea dans le deuil la République et surtout l'Académie, qui décida de remettre à plus tard l'inauguration de ses nouveaux bâtiments des Bastions.

François-Jules fut enterré au cimetière de Plainpalais, où sa pierre tombale<sup>38</sup> subsiste encore. Une notice biographique remarquablement composée par son ami Louis Soret parut l'année même de sa mort: on s'est borné ici à en résumer l'essentiel. Une partie de sa très riche bibliothèque et toute sa collection de fossiles crétacés furent léguées au Muséum. Son hoirie vendit à l'Etat de Genève en 1880, pour 170.000 fr., l'immeuble de la rue de la Treille<sup>39</sup> qu'il avait hérité de sa mère.



*Les immeubles de la Promenade du Pin, vers 1870 (vignette extraite d'un «Souvenir de Genève», dessiné par Rüdisühli, gravé par C. Rorich et édité par Chr. Krüsi à Bâle, 38/72 mm.).*

*Le cabinet de travail de François-Jules Pictet à la Promenade du Pin (photographie Boissonnas; MHS).*

*La campagne De la Rive à Genthod, au temps d'Eléonore Pictet (photographie anonyme; à la Fondation Edmond Pictet).*

## Chapitre 52

<sup>40</sup> Guillaume FATTO, «Souvenirs de Genthod», II, 555.

<sup>41</sup> En 1853-1855, notamment, pour 162.000 fr.; cf. AEG, Archives de familles, 1<sup>re</sup> série, De la Rive.

<sup>42</sup> Pour 145.000 fr.: AEG, Minutes du not. J.-F. Demole, 1854/II, 296 (1 juillet 1854).

<sup>43</sup> Acquis en 1952 par M. Jean Lullin, ce domaine a été donné par lui à l'Etat de Genève.

<sup>44</sup> AEG, Archives de familles, 1<sup>re</sup> série, De la Rive.

<sup>45</sup> Cf. Guillaume FATTO, «Souvenirs de Genthod», II, 555.

<sup>46</sup> La partie centrale du domaine fut cédée par Gaston et Pierre Pictet le 29 août 1916 à M<sup>me</sup> James Anthony, née Alys Scott (C.-A. Cherbuliez, not.; cf. Guillaume FATTO, *Histoire de Genthod*, 259). Elle appartient actuellement à M. Claude Bigar.



Eléonore Pictet-de la Rive survécut quinze ans à son mari. Elle avait toujours voué «un véritable culte»<sup>40</sup> à sa campagne de Genthod qui prit entre ses mains une splendeur nouvelle. Elle l'arrondit par des acquisitions répétées et y fit d'importantes réparations<sup>41</sup>. En 1854, elle avait acheté<sup>42</sup> à Cecilia Langdon-Astor, épouse de Jean Nottbeck, le domaine du Saugy, voisin du sien, pour le donner à sa fille Adèle de Saussure<sup>43</sup>. Elle fit d'autre part plusieurs donations de terrains à la commune de Genthod<sup>44</sup>, dont son gendre était maire, pour l'agrandissement du cimetière et l'élargissement des chemins. «Crois-tu que dans l'autre monde, ce soit aussi beau qu'à Genthod?», demandait-elle<sup>45</sup> à sa fille, vers la fin de sa vie.

Cette maîtresse femme mourut d'apoplexie en 1887, à l'âge de 75 ans, ayant vu trois de ses enfants disparaître avant elle. Son fils Alphonse et sa fille de Saussure furent seuls à lui survivre et la belle campagne de Genthod, qui avait abrité tour à tour Charles Bonnet et François-Jules Pictet, devait sortir bientôt de la famille<sup>46</sup>.

*Acte de fondation de la société De Candolle, Mallet & Cie, 23 juillet 1805 (archives de la Banque Pictet & Cie).*

Au nom de Dieu Amen

Scripte de Société



Nous soussignés sommes convenus et convenons de contracter une Société, dont le Siège sera à Genève, et dont l'objet sera un Commerce de Commission en tout genre, auquel nous joindrons dans l'occasion, la perception des rentes, et des spéculations diverses en marchandises, .

Les conditions de notre association sont les suivantes

- 1<sup>o</sup>. La Société aura pour Gérans, Messieurs Jacob Michel François de Candolle, et Jacques Henry Mallet, et pour Comanditaires, Messieurs Jean Louis Etienne Mallet, Paul Martin, et Jean Louis Balquet.
- 2<sup>o</sup>. Elle commencera le premier mars mille huit cent six, et durera cinq ans, ensuite qu'elle finira le premier mars mille huit cent onze.
- 3<sup>o</sup>. Elle soulèvera sous la raison de de Candolle Mallet et Compagnie.
- 4<sup>o</sup>. Les gérans auront seuls la signature, ils s'engagent à donner tout leur temps, aux affaires de la Société, et à rien point entreprendre pour leur compte particulier. Si un des gérans s'oppose à une opération, elle ne devra pas être faite.
- 5<sup>o</sup>. Les Comanditaires auront leur place au bureau, ils pourront visiter les livres, s'informer de tout ce qui se fera, et travailler quand ils le jugeront convenable. Le Comandement formel des Comanditaires sera nul, pour que la Société puisse prendre un intérêt en Commandite, ou former un établissement dans l'Etranger.
- 6<sup>o</sup>. La Société jugera au premier mars 1806, si elle trouve convenable de se charger des comptes courans, et des placements, qui auront concerné jusqu'à sa mise en activité, Messieurs J. M. de Candolle en son particulier, au cours du dit jour; et les objets refusés

par la dite Société, ou sur l'estimation de quel on ne  
tomberoit pas d'accord, seront liquidés pour son compte, et à ses  
fraix, sans garantie, ni provision -

5%. Les fonds capitaux de la Société verseront en cent vingt  
cinq mille livres argent courant de Genève; Chaque  
associé, tant gérant que commanditaire, fournira vingt cinq  
mille livres argent courant, et les versera dans le  
cain de la Société, savoir un tiers le premier mars -  
1806, un tiers le premier mai suivant et un tiers le  
premier juillet suivant, et pour ne faire aucun tort à ceux qui  
verseront leurs fonds plus promptement; on comptera l'intérêt  
du retard depuis le 1<sup>er</sup> mars, à raison de six pour cent l'an.

6%. La Société s'engage à soigner gratis, les affaires des  
commanditaires sur le plan, et dans l'étranger, mais sans garan-  
ti supportent tout le frais qui seront relatifs aux dits  
objets.

8%. Il sera fait un bilan chaque année, il devra être arrêté  
au premier mars, et clos au moins au premier avril, et présenté  
à messieurs les commanditaires pour le plus tard le premier mai.

9%. Les profits seront répartis, et les pertes supportées, dans la  
proportion suivante. un tiers pour messieurs D. M. S. de Lando  
un tiers pour messieurs D. Hy. Mallet, l'autre tiers se-  
ra partagé en trois parties égales, dont chaque commanditaire  
aura une.

10%. Chaque associé, tant gérant que commanditaire, prélèvera annuelle-  
ment l'intérêt de sa mise en fonds, à raison de cinq pour cent, et  
l'intérêt lui sera dû, jusqu'au moment de rembourser, et sera payé  
par profits et pertes; on allouera en sus à chaque gérant, six  
cent livres courantes de livres annuelles, pour leur travail,  
cette somme sera payée par profits et pertes.



- 10%. Les Gérans seront tenu solidairement de la totalité des engagements pris par la Société, les Comanditaires n'en seront tenu que jus qu'à la concurrence de leur mise en fonds, sans être obligés de rapporter les Intérêts qu'ils auront retirés annuellement de leur dite mise en fonds.
- 12%. Tous les frais de bureau, comme patente, loyer, loannis se font à la charge de la Société; et payés par Profits & Pertes.
- 13%. On ne pourra disposer des bénéfices, qu'à la fin de la Société, ils retourneront annexés au compte de Profits & Pertes, qui se transportera à nouveau, chaque Bilan.
- 14%. Il sera fait chaque année, cinq copies des bilan, signés par tous les associés gérans et comanditaires. Il en sera lainé une à chacun d'eux.
- 15%. Les Comptes courans tant des gérans que des comanditaires porteront Intérêt à raison de cinq pour cent l'an.
- 16%. Si par L'effet des pertes survenues pendant une, ou plusieurs années, le fonds capital de la Société étoit réduit à soixante mille livres argent courant, chaque associé tant gérant que comanditaire auroit le droit de provoquer la dissolution de la Société, Il auroit le même droit, lors de L'émision d'un papier monnoyé en France.
- 17%. La Société sera dissoute de plein droit par la mort d'un des Gérans, et il sera dressé un bilan à cette époque, d'après lequel on réglera (de concert avec la personne que les héritiers auront nommé pour représenter le défunt) les pertes, ou le bénéfice qui résultera en solde depuis le dernier bilan.
- 18%. La mort d'un des comanditaires n'entraînera point la dissolution de la Société, Elle continuera avec les héritiers du Défunt, comme Elle auroit continué avec lui même.

19<sup>o</sup>. En cas de difficultés <sup>soit</sup> entre les gérans, soit entre les commanditaires  
soit entre les uns et les autres, il sera nommé (des arbitres pour  
les juger, sans aucun recours à un tribunal quelconque,  
Tous ceux d'entre les associés qui auront le même intérêt se  
réuniront pour nommer un arbitre, ceux qui auront l'intérêt  
opposé, en choisiront un second, et si les deux arbitres ne  
tombent pas d'accord, ils ont la faculté d'en nommer un  
troisième auquel ils se réuniront pour prononcer définitivement.

20<sup>o</sup>. Si les associés ne sont pas convenus par écrit le premier septembre  
mille huit cent dix de renouveler la société, ou procéder à  
sa liquidation, on évitera toute entreprise de longue haleine  
qui paraitrait ne pas pouvoir être terminée avant le terme de  
sa dissolution, et en cas de renouvellement pas lointain, mais  
les commanditaires actuels auront la préférence.

21<sup>o</sup>. Quelque soit l'époque et la cause de la dissolution de la  
présente société, dès qu'elle sera arrêtée, les premiers fonds de  
emploi à payer les dettes de la société, et les comptes de dépôt  
ou remboursés ensuite aux associés leurs comptes courans, et les  
mise en fonds, au fur et à mesure; Enfin on répartira les bénéfices  
dans la proportion de l'article 9 - à fur et mesure des rentes.

Nous nous engageons chacun d'exécuter toutes les  
conditions et clauses de la présente Société de société en la  
nous convenue. fait cinq duplicata et signé à Genève  
le vingt troisième juillet mille huit cent dix

J. M. P. Desandolle

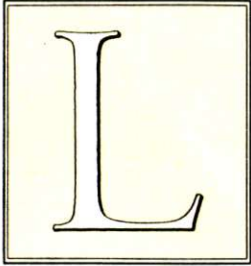
  
Paul Martin

J. H. Mallet

  
J. S. Mallet

  
J. S. Falquet

## La Banque Pictet & Cie au XIX<sup>e</sup> siècle



L'histoire des Pictet (de la branche cadette) depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ne saurait être racontée sans qu'un chapitre spécial soit consacré à la banque qui, aujourd'hui, porte le nom de Pictet & Cie.

Dans tout le cours de l'histoire familiale, en regard des traditions politiques séculaires, cette entreprise est en effet la seule qui ait constitué un organisme économique durable. Son activité s'étend aujourd'hui sur six générations de Pictet. Son ancienneté et sa réputation, tant en Suisse qu'à l'étranger, ont donné à la

famille un nouveau lustre, à une époque où l'accès aux charges publiques est devenu plus difficile et ne saurait être atteint par tradition familiale seulement, même si le goût de servir reste manifeste chez beaucoup. L'histoire de la banque et les raisons de son développement sont donc intéressantes à étudier, puisqu'à l'heure qu'il est, Pictet & Cie est l'une des banques privées les plus importantes de Suisse et compte parmi les maisons actives d'Europe dans le domaine des placements de capitaux.

Il est vrai que pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, la banque familiale resta de taille fort modeste, puisqu'en 1880, elle ne comptait guère que 12 personnes en tout. Il fallut attendre les années 1920 pour voir passer cet effectif à 80 personnes, avant le grand développement du milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

L'origine de la maison actuelle<sup>1</sup> remonte à 1805, quand Jacob-Michel-François de Candolle, grand-père maternel d'Ernest Pictet, fonda avec Jacques-Henry Mallet et trois commanditaires une société au capital de 125.000 livres argent de Genève, qui prit le nom de «De Candolle, Mallet & Cie». L'acte de fondation fut rédigé sur papier timbré français, Genève ayant été incorporée à la France sept ans plus tôt. La petite banque était installée dans la maison de Candolle, Cour Saint-Pierre.

En 1807, Mallet, décédé à 28 ans, fut remplacé par Charles Turretini-Necker et la raison sociale «De Candolle, Turretini & Cie» prévalut jusqu'en 1841.

La nouvelle maison de banque n'était pas seule dans cette ville de 30.000 habitants. Une «Caisse d'Escompte» au capital de 600.000 livres, argent de Genève, avait été créée en 1786 sous forme de société anonyme pour favoriser l'industrie. Des maisons privées avaient été fondées entre 1795 et 1800, dont certaines sont à l'origine d'importantes banques d'aujourd'hui : Ferrier, Darier & Cie (1795), devenus Ferrier, Lullin & Cie; Jaquet & Richard (1795), devenus en 1853 Lenoir, Duval & Cie, puis Lenoir, Poulin & Cie (maison fusionnée avec Lombard, Odier & Cie en 1921); Hentsch & Cie (1796); J.-G. Lombard & J.-J. Lullin (successeurs de Henri Hentsch & Lombard fondés en 1798), à l'origine de l'actuelle maison Lombard, Odier & Cie.

Très tôt, la banque avait abandonné le commerce des marchandises pour assister plutôt ses clients dans leurs affaires financières et commerciales. Il s'agissait déjà de conseils de placements et d'opérations de change qui évitaient les transports coûteux et dangereux de numéraire. Après la Restauration et la levée du blocus continental, Genève connut une véritable renaissance économique caractérisée par un essor nouveau de la Fabrique. La ville et ses banquiers profitèrent de l'augmentation générale des affaires et de l'apport des capitaux de riches résidents et touristes étrangers.

### Chapitre 53

Chapitre communiqué.

<sup>1</sup> Cf. [Albert PICTET], *Pictet & Cie, 1805-1955*, G. 1955.

*La Corraterie au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, par Isidore Deroy (lithographie de Muller, 100|160 mm.).*

## Chapitre 53



En 1840, Candolle, gravement malade et sans héritier mâle, s'adressa à son neveu par alliance, Edouard Pictet-Prevost, qui devint associé l'année suivante à la mort de son oncle. C'est donc depuis 1841 que le nom de Pictet figure dans celui de la banque, qui, depuis cette époque, a connu les raisons sociales et les adresses suivantes :

| <i>Raison sociale</i>  | <i>Adresse</i>                          |
|--|---|
| - Turrettini, Pictet & Cie de 1841 à 1848 (jusqu'au départ de Charles Turrettini)                                  | Rue de la Cité, n° 26 (actuellement 18) |
| - Edouard Pictet de 1848 à 1856  | Même adresse                            |
| - Edouard Pictet & Cie de 1856 à 1878 (dès l'association avec Ernest Pictet en 1856)                               | Corraterie, n° 8 (actuellement 12)      |
| - Ern. Pictet & Cie de 1878 à 1909 (après le décès d'Edouard Pictet, avec association de Guillaume Pictet en 1889) | Rue Petitot, n° 12                      |
| - G. Pictet & Cie de 1909 à 1926 (après le décès d'Ernest Pictet)  | Rue Diday, n° 10                        |
| - Pictet & Cie de 1926 à nos jours (depuis le décès de Guillaume Pictet)   | Rue Diday, n° 6                         |

Ce chapitre traitera plus spécialement de l'histoire de la maison à partir de 1841 et jusqu'à la fin du siècle, qui correspond à peu près à la fin des carrières d'Ernest et d'Emile Pictet, décédés tous deux en 1909. Un autre chapitre traitera du développement de la banque au XX<sup>e</sup> siècle. Chaque Pictet associé faisant l'objet d'un chapitre séparé, on s'en tiendra ici à leur seule activité dans les affaires de banque.

Edouard Pictet était fils de Jean-Pierre Pictet-Baraban dont descend aujourd'hui le rameau cadet de la branche cadette de la famille. Son entrée en 1841 dans la banque correspond à l'époque où commençait en Europe la construction des chemins de fer, particulièrement en Angleterre. Sa parenté avec les chefs de la maison Morris Prevost & C<sup>o</sup> de Londres lui facilita l'étude de ces problèmes sur place. Il eut entre autres à s'occuper d'une demande faite en 1844 par Cavour, promoteur du *Risorgimento* et futur ministre des Finances du nouveau Royaume d'Italie, pour le financement de deux lignes ferroviaires dans le Piémont. Un emprunt de 35 millions de l'époque, prévu pour l'une de ces lignes, devait être placé pour un tiers auprès de quatre banques genevoises (Hentsch & Cie, Lombard Odier & Cie, Turrettini Pictet & Cie, Louis Pictet & Cie). L'affaire n'aboutit pas en Italie. Elle laissa cependant dans les archives

de Turrettini Pictet & Cie et de Lombard Odier & Cie une correspondance intéressante<sup>2</sup> qui fait toucher du doigt l'importance du pouvoir de placement des quatre maisons genevoises qui s'intitulaient elles-mêmes le «Quatuor» et avaient pris l'habitude de collaborer, à cette époque déjà, dans des affaires trop lourdes pour chacune d'elles.

Vers 1840, au début de la carrière d'Edouard Pictet, les livres de la maison montrent quels étaient les titres détenus pour la clientèle. Ce sont par exemple des obligations de villes et d'Etats étrangers, au taux variant entre 2½ et 5% (selon qu'elles étaient avec ou sans lots), notamment de France, d'Espagne, des Pays-Bas, de Belgique, de Russie, ainsi que des Villes de Paris, de Lyon, d'Amsterdam ou de Vienne. On trouve également des actions ordinaires comme celles du pont en fil de fer des Pâquis, un des premiers du genre en Europe, ou celles du pont de la Caille. Y figurent encore des actions du navire *Le George* au Havre et du bateau Hollandais *Rotterdam*, à côté des titres de canaux maritimes, comme celui de Roanne à Digoïn qui intéressait les Genevois. Enfin, on plaçait à l'époque son argent dans les fameuses tontines, celles d'Irlande, d'Orléans ou de Turin notamment, placements disparus de nos jours et qui sont peut-être à l'origine des affaires d'assurance sur la vie. Dans ce domaine la maison De Candolle, Turrettini & Cie joua un rôle de pionnier puisqu'elle devint, en 1821 déjà, l'agent en Suisse de la Compagnie Générale d'assurances sur la vie de Paris, mandat que la banque, sous ses différentes raisons sociales, garda jusqu'en 1914. L'importance attachée dès cette époque à la diversification des risques provenait sans doute des expériences malchanceuses faites à la fin du siècle précédent sur les placements en France.

En 1856, soit huit ans après le décès de Charles Turrettini, Ernest Pictet devint l'associé de son lointain cousin Edouard Pictet. Il était par sa mère, née de Candolle, un petit-fils du fondateur de la maison et se trouve être l'aïeul de tous les Pictet qui lui succédèrent dans la banque.

Formé comme Edouard Pictet en Angleterre, Ernest avait été conquis par le libéralisme anglo-saxon qui fixera sa ligne de conduite tant à la banque que dans les affaires commerciales et publiques auxquelles il se consacra durant sa carrière de plus de cinquante ans. Le chapitre qu'on lui consacre dans cet ouvrage fait ressortir le rôle qu'il joua comme président de la Banque du Commerce de 1871 à 1907. Cet institut avait été fondé en 1845 pour remplacer une banque cantonale alors désirée par les

## La Banque Pictet & Cie au XIX<sup>e</sup> siècle



<sup>2</sup> Publiée par Franco ARESE,  
*Cavour e le strade ferrate*  
(1839-1850), Milano, 1958.

*L'immeuble de la rue Petitot  
n° 12 à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle  
(photographie anonyme; BPU,  
Estampes, 31 P).*



*Le personnel de la Banque Ern. Pictet & Cie en juillet 1880. Au centre, assis: Emile Pictet, Etienne Rivoire, Ernest Pictet (photographie anonyme; archives de la Banque Pictet & Cie).*

Radicaux de James Fazy et joua un rôle d'institut d'émission jusqu'en 1907, date de son absorption par la Banque Nationale Suisse ouverte à cette époque. Ernest Pictet, dès 1863, avait œuvré pour la création de cette banque destinée à remplacer, dans ses propositions, les dix-huit banques émettrices d'alors. Dans l'esprit libéral d'Ernest Pictet, cette banque devait être contrôlée non par l'Etat, mais par une association privée des anciennes banques d'émission. Ces efforts n'aboutirent que partiellement puisque la Banque Nationale Suisse, créée deux ans avant la mort d'Ernest Pictet, fut une triple émanation de la Confédération, des cantons et de l'économie privée<sup>3</sup>.

Lorsque Ernest Pictet était entré dans la banque, la finance genevoise était surtout l'apanage de maisons privées, travaillant avec leurs propres capitaux ou pour le compte de leurs clients, avec un personnel restreint. Dès cette époque cependant commencèrent en Suisse les concentrations de capitaux, sous forme de sociétés anonymes, qui favorisèrent le développement de la grande industrie et surtout l'éclosion des grands établissements de crédit, par exemple le Crédit Suisse à Zurich en 1856, la Banque Fédérale à Berne en 1863, la Banque Populaire à Berne six ans plus tard, la Société de Banque Suisse à Bâle en 1872. En présence de cette concurrence et de l'extension générale des affaires, les banquiers privés genevois furent amenés à renforcer et à étendre leur collaboration. En 1872, ils créèrent l'Association Financière, puis en 1890 l'Union Financière de Genève, ces précurseurs de l'actuel Groupement des Banquiers Privés Genevois, lui-même adhérent du Cartel des Banques Suisses.

Au début de la carrière d'Ernest Pictet, on trouve dans les placements de la banque, outre les obligations suisses et étrangères, quelques actions ordinaires nouvelles<sup>4</sup> comme celles des Glaceries de Saint-Gobain et de Montluçon, des mines de zinc de la Vieille Montagne ou de Silésie, des actions d'assurances comme «La Suisse» à Lausanne, ou des valeurs françaises analogues. En 1853, la maison Edouard Pictet avait créé la Société Immobilière Genevoise, à laquelle succéda en 1860 la Société Immobilière des Tranchées, placements qui attiraient alors l'attention du public.

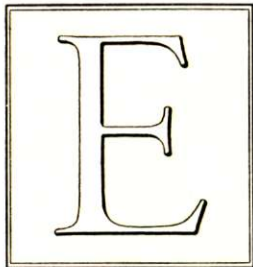
En 1857, la Banque s'intéressa directement à l'achat d'un navire de commerce, le *Formosa* qui fut construit en Amérique et coûta 200.000 fr., dont une part majoritaire de 125.000 fr. fut levée par la maison et quelques amis de ses associés. Le *Formosa*, arrivé à Marseille, repartit immédiatement pour Liverpool avec un chargement de maïs, fit le voyage de Singapour avec un transport de charbon, alla ensuite à Madras, pour revenir à Marseille où il fut affrété par le Gouvernement français qui l'envoya alors en Chine. Ce voyage, au lieu de dix mois, en prit vingt ! En septembre 1861, le navire dut s'arrêter à Sainte-Hélène, une voie d'eau exigeant un déchargement complet de la cargaison, puis il fut «condamné comme innavigable par suite des vents». En juin 1862, le capitaine dut affréter un autre navire pour réexpédier en France le chargement. Là s'arrête malheureusement la note d'Ernest Pictet sur cette triste affaire, la première de la banque dans le domaine maritime!

Ernest Pictet fut encore l'un des fondateurs de la Société Anonyme Suisse d'Exploitations Agricoles, constituée en 1893 pour acheter et exploiter des domaines agricoles en Italie. Souvenir d'un séjour d'Ernest Pictet à Liverpool: on effectuait encore de temps à autre des achats et des ventes de coton. Dès 1860, Edouard Pictet & Cie avaient commencé à faire des placements, très timides encore, en Amérique du Nord, surtout dans des emprunts obligatoires de chemins de fer: Ohio-Mississippi, Ohio-Pennsylvania, Cincinnati, Erie. C'est avec Guillaume Pictet cependant, qui devint associé en 1889, que des contacts personnels furent peu à peu établis avec les financiers et les industriels d'outre-mer.

<sup>3</sup> Le hasard voulut que l'immeuble occupé par la Banque du Commerce, rue Diday n° 6, devienne le siège de Pictet & Cie en 1926.

<sup>4</sup> Ces titres, comme d'autres, commencèrent à se traiter en 1850 à une bourse créée alors par la Société des Agents de Change. Cette bourse reçut son statut officiel par une loi de 1857. Comme elle était la première en Suisse, elle obtint très vite un volume appréciable d'ordres venant de Suisse et de l'étranger.

## Edouard Pictet-Prevost (1813-1878) et son fils Emile (1845-1909)



Edouard, second fils de Jean-Pierre Pictet-Baraban, dont on vient de voir qu'il fut le premier des Pictet à entrer dans la banque qui porte aujourd'hui ce nom, était né en 1813, à la veille de la Restauration.

Après son Collège, il fit à l'Académie de Genève<sup>1</sup> deux années de belles-lettres, puis deux autres de «philosophie» c'est-à-dire de sciences, entra à la Société de Zofingue<sup>2</sup>, mais ne reçut aucune formation juridique. Un charmant portrait au crayon<sup>3</sup> le montre, à l'époque de ses études, le regard clair, le

teint frais et l'air confortable.

A l'âge de vingt ans, Edouard partit pour Le Havre<sup>4</sup> et entra dans la maison de commerce de MM. Edouard et Antoine Borel, où il fit un apprentissage de trois ans. Ses patrons ne tardèrent pas à remarquer ses qualités et pouvaient écrire<sup>5</sup> bientôt au banquier Jacob-Michel-François de Candolle-Baraban: «Nous sommes sous tous les rapports parfaitement contents de votre neveu Edouard; il est laborieux, expéditif, de bonne volonté, intelligent et montre de bonnes habitudes d'ordre et de méthode [...]. Nous avons tout espoir qu'il deviendra un sujet distingué.» Quant aux opinions politiques d'Edouard, elles étaient irréprochables: le jeune homme ne cachait pas son horreur des révolutions et son amour de l'ordre. A propos des troubles suscités à Genève par les Polonais réfugiés, «je viens de lire la sommation des Bernois pour leur faire quitter le sol suisse, écrivait-il<sup>6</sup> à son ami Frédéric LeFort, et j'espère que d'ici peu de temps, nous n'entendrons plus parler de ces canails (*sic*)».

A son retour à Genève, en novembre 1836, Edouard entra donc tout droit dans la banque De Candolle, Turretini & Cie. Il n'eut pas à attendre longtemps pour s'y voir appelé aux plus hautes responsabilités. Jacob de Candolle, le fondateur de la maison, mourut au début de 1841 sans postérité mâle, ayant désigné pour lui succéder le seul homme d'affaires que comptât sa proche parenté: son neveu Edouard Pictet. C'est ainsi qu'à dater du 1<sup>er</sup> février 1841, la banque prit le nom de Turretini, Pictet & Cie et qu'à l'âge de 28 ans, Edouard fut associé<sup>7</sup> à la direction de cette maison de taille encore modeste mais dont l'activité s'étendait déjà à toute l'Europe occidentale. A la retraite de Charles Turretini-Necker, en 1848, il en devint le



### Chapitre 54

<sup>1</sup> *Livre du Recteur*, n° 8254 et 8411.

<sup>2</sup> *Catalogue de Zofingue*, n° 194.

<sup>3</sup> A. M. Charles Pictet, Marsillon, Troinex.

<sup>4</sup> *Journal d'Adèle Pictet-Baraban* (APT), 22 octobre 1833.

<sup>5</sup> Copie dans le journal d'Adèle Pictet-Baraban, à la date du 18 juillet 1834.

<sup>6</sup> AEG, Archives de familles, 1<sup>re</sup> série, LeFort, dossier 12, «Lettres reçues en 1834», n° 9 (Le Havre, 1 mai 1834).

<sup>7</sup> Lettre circulaire du 30 janvier/1 février 1841 (archives de la Banque Pictet & Cie, Genève).

*Edouard Pictet, par E. Blondel, janvier 1833 (crayon, 230/190 mm.; Marsillon).*



<sup>8</sup> Jules COUGNARD, *La Caisse d'épargne du Canton de Genève 1816-1916*, G. 1917, 163.

<sup>9</sup> Lettre du 30 mai 1834: AEG, Archives de familles, 1<sup>re</sup> série, LeFort, dossier 12, «Lettres reçues en 1834», n° 12.

<sup>10</sup> GALIFFE, II, 349-378.

<sup>11</sup> *History of Morris Prevost & Co.*, 1904, 4 et 9.

<sup>12</sup> AEG, Minutes du not. J.-F.-S. Binet, XLVII, 438-444 (27 juillet 1834).

<sup>13</sup> Acte du 27 juin 1857 (APT).

<sup>14</sup> Guillaume FATIO, *Histoire de Genthod*, 1943, 256-257.

*Amélie Pictet-Prevost, par L.-A. Grosclaude, vers 1845 (huile, 900/730 mm.; à M. Jean Lullin).*

seul chef et resta pendant trente ans à la tête de la banque qui porta désormais son nom.

Sans avoir d'ambition politique, Edouard Pictet fut un citoyen dévoué à son pays et accepta de remplir plusieurs mandats dans la sphère de ses compétences. Il fit ainsi partie de la Société économique, jusqu'à sa dissolution par James Fazy. Il siégea pendant dix ans (1842-1851) au Conseil d'administration de la Caisse d'épargne<sup>8</sup> et remplit durant un lustre les fonctions de juge au Tribunal de commerce (1847-1852).

A son camarade Frédéric LeFort, qui lui demandait s'il pensait au mariage, Edouard Pictet avait répondu<sup>9</sup> à l'âge de 21 ans: «Je te dirois, cher ami, que c'est là mon plus beau château en Espagne que celui où, réunit à une *Genevoise*, je pourrais vivre paisiblement dans ma patrie». Ce vœu, formulé au Havre, fut exaucé en 1843, lorsque Edouard, âgé de 30 ans, épousa Amélie Prevost, qui en avait 19 et dont la famille, originaire de Bossy, était bourgeoise de Genève<sup>10</sup> depuis 1572. A l'occasion de ce mariage, le père d'Amélie, Alexandre-Louis Prevost-Martin, qui avait été longtemps l'un des associés de la maison Morris Prevost & Co à Londres<sup>11</sup>, remit à sa fille 60.000 fr. en avancement d'hoirie, en plus de ses 40.000 fr. de dot<sup>12</sup>.

En ville, les Pictet-Prevost habitèrent d'abord à la rue de l'Hôtel-de-Ville n° 14, dans la maison De la Rive, puis à la promenade du Pin n° 5, dans le vaste immeuble

construit en 1862 par le professeur et astronome Emile Plantamour, qui avait épousé Marie Prevost, la sœur aînée d'Amélie.

Comme tous les Genevois aisés, les Pictet-Prevost passaient la belle saison à la campagne. Edouard, quand le partage des immeubles de l'hoirie Pictet-Baraban<sup>13</sup> eut définitivement attribué à son frère cadet le domaine familial de Troinex-Marsillon, entreprit de s'en constituer un autre<sup>14</sup> au voisinage de son frère aîné François-Jules. En 1857, sa belle-sœur Eléonore Pictet-De la Rive lui céda sur les hauts de Genthod, aux lieuxdits «Les Mouilles», «La Moutonnière», «Le Pré du Ruisseau», etc., des terrains qu'il compléta par d'autres acquisitions et qui finirent par former un domaine d'une quinzaine d'hectares et d'un seul tenant. Une grosse pierre qui se trouvait au bas de la prairie et qui avait la forme d'une navette de tisserand donna à la propriété son nom de «Pierre Grise». Sur les plans de l'architecte Krieg, Edouard y fit édifier une charmante maison de maître, d'un étage sur rez-de-chaussée, dont la façade principale était agrémentée d'un avant-corps à cinq pans et qu'entouraient de trois côtés vérandas, marquises et terrasses. En mai 1860, l'inauguration de Pierre-Grise fut saluée «de force boîtes et détonations», remplissant les cabarets de Genthod de chants et de «batailles».

Comme son frère François-Jules, Edouard prit avec l'âge de la corpulence et mourut relativement jeune. A 65 ans, il succomba en deux jours à une congestion pulmonaire. Sa veuve lui survécut plus de vingt ans. En avril 1896, elle vendit pour 350.000 fr. la campagne Prevost-Martin, qu'elle avait héritée de moitié avec sa sœur Plantamour



et acheta à Lucien De la Rive le magnifique immeuble de la rue de l'Hôtel-de-Ville n° 14, que l'architecte Guillebaud avait construit en 1840 pour le professeur Auguste De la Rive.

Le fils unique d'Edouard et d'Amélie Pictet-Prevost, Emile, né en 1845, fit carrière dans le sillage de son père. Il suivit dès 1862 les cours de la Faculté des sciences et lettres de l'Université<sup>15</sup> porta les couleurs de Zofingue<sup>16</sup>. Puis il entra dans la banque paternelle, où il prit rang d'associé<sup>17</sup> en 1875, à l'âge de 30 ans. Il devait rester à son poste jusqu'à sa mort en 1909, apportant à la maison outre ses qualités personnelles la garantie de sa belle fortune, mais demeurant constamment dans l'ombre de son cousin Ernest Pictet, qui fut durant toute cette période le vrai chef de la banque. Emile «s'effaçait modestement, discrètement: c'était une de ses élégances», paraît-il<sup>18</sup>. La seule fonction qu'il ait exercée en dehors de ses activités professionnelles fut, dès 1902, celle d'administrateur de la Caisse d'épargne<sup>19</sup>.

Plein de douceur et de distinction, d'une exquise courtoisie, grand et «portant beau», Emile Pictet ne manquait pas de séduction et fut, dans la société genevoise de l'époque, un convive recherché. Il organisait volontiers des dîners et des bals<sup>20</sup> au Cercle de la Terrasse, à l'Hôtel de la Métropole ou encore au nouvel Hôtel National (l'actuel Palais Wilson), avec des amis tels que Gabriel Cramer, Edmond Sarasin, Gustave Ador, Alfred Chenevière, Camille Favre, Arthur Roget.

À l'âge de 39 ans, il épousa une ravissante jeune femme de 26 ans, Marguerite Sommer, dont le père était originaire de Magdebourg et dont la mère était une Micheli de Landecy. Sans enfants, les Pictet-Sommer purent mener une existence assez fastueuse, entrecoupée de voyages et de cures. La propriété de Pierre-Grise<sup>21</sup> fut agrandie par de nouveaux achats de terrains. Un parc d'agrément y fut créé à l'ouest de la maison de maître. Marguerite, qui avait une vocation de paysagiste, fit aménager une petite «montagne», une rocaille alpestre et même un étang artificiel, entouré de magnifiques plantations.

En ville, les Pictet-Sommer donnaient de grandes réceptions. Un extraordinaire album de photographies<sup>22</sup> s'est conservé du bal costumé qu'ils organisèrent en 1901 dans leur nouveau domicile de la rue de l'Hôtel-de-Ville n° 14. Parmi les invités, on reconnaît Hippolyte Aubert (en sultan), Paul van Berchem (portant le kilt), les Edmond Boissier, Robert Cramer, Francis De Crue (en syndic), M<sup>me</sup> Edmond Fatio (en Cléopâtre), les Ernest et les Paul Galopin, M<sup>me</sup> Aloys Gampert, Léon Gautier (en Réformateur), Maurice Hentsch (en Faust), Eugène Le Royer (en Sioux), Godefroy Mallet (en Cosaque), Léopold Maurice, les Henri Necker, les Emile et les Robert Odier, Edmond Paccard (en Napoléon), Louis Patry (en pêcheur napolitain), les



<sup>15</sup> *Livre du Recteur*, n° 9674.

<sup>16</sup> *Catalogue de Zofingue*, n° 732.

<sup>17</sup> Lettre circulaire du 1 janvier 1875 (archives de la Banque Pictet & Cie).

<sup>18</sup> Selon la nécrologie d'Adolphe CHENEVIÈRE (*Journal de Genève*, 30 mai 1909).

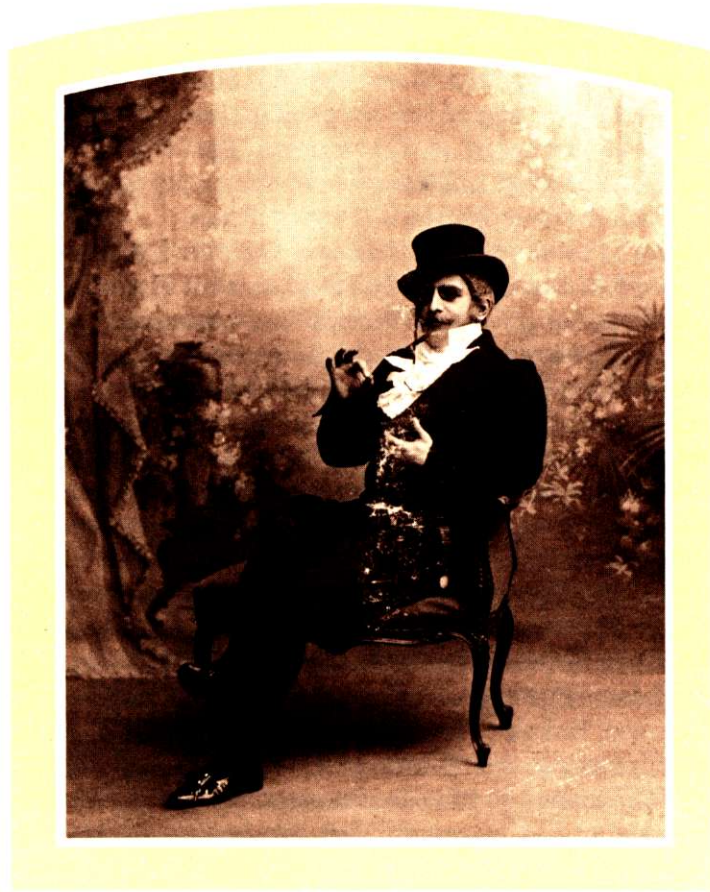
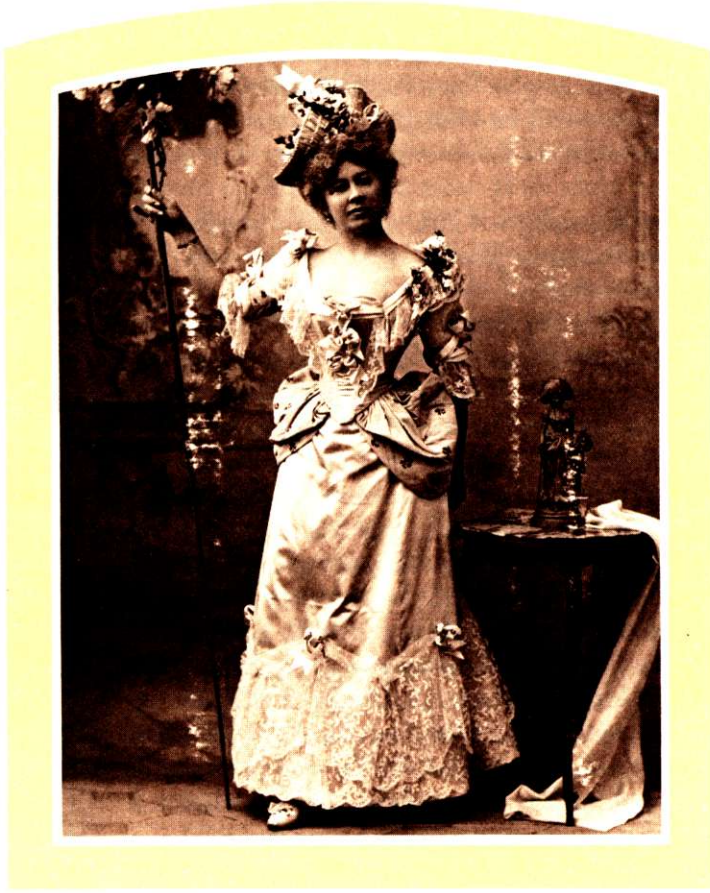
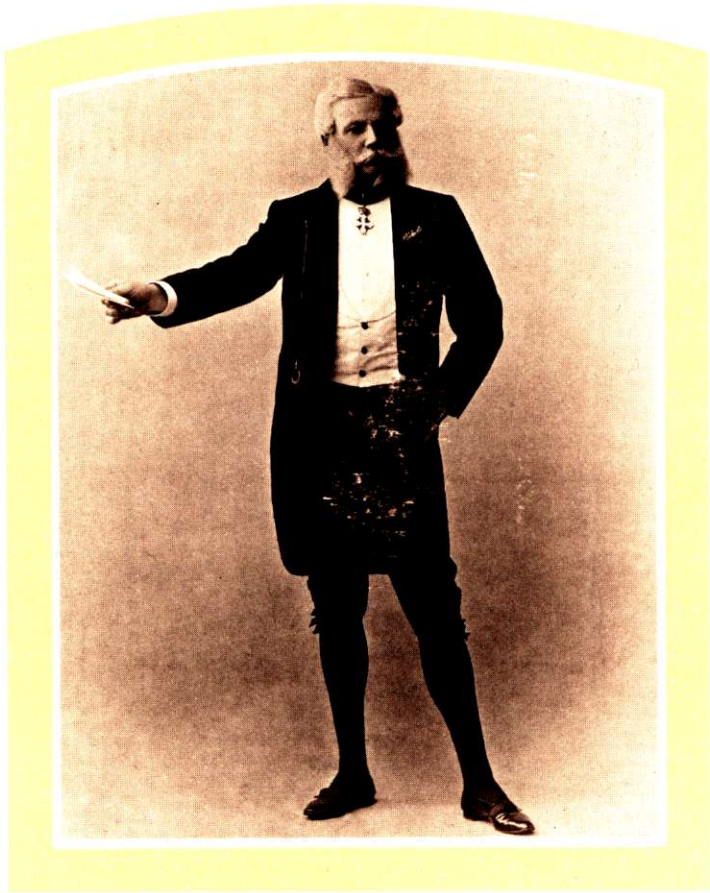
<sup>19</sup> Jules COUGNARD, *op. cit.*, 166.

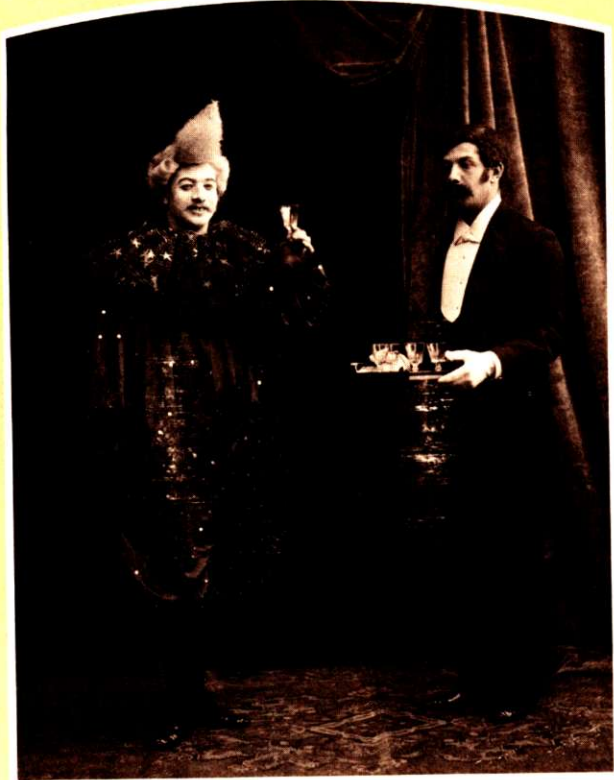
<sup>20</sup> Invitations dans l'Album russe d'Aloys Pictet (APT).

<sup>21</sup> Cf. Guillaume FATIO, *loc. cit.*; AEG, Ms hist. 319/3, 247 (notes d'Edmond Barde).

<sup>22</sup> BPU, Département des estampes, Rec. Est. 181.

*Edouard Pictet-Prevost (photographie anonyme; archives de la Banque Pictet & Cie).*





*Bal costumé chez les Emile Pictet-Sommer en 1901.  
 En haut: Emile Pictet et sa femme, Guillaume Pictet, Lucien Pictet;  
 en bas: Mme Oswald Pictet-Peyrot, Amé Pictet et sa femme, Arnold  
 Pictet (photographies Boissonnas, Lacombe & Arlaud et J. Lacroix;  
 BPU, Estampes, Rec. 181).*

## Chapitre 54

*Pierre-Grise au XIX<sup>e</sup> siècle  
(photographie anonyme; archives  
de la Banque Pictet & C<sup>ie</sup>).*



Gaston Perrot, les Amé, les Arnold et les Lucien Pictet, Guillaume Pictet (en syndic), Marc Sarasin (en Pierrot), Ferdinand de Saussure, Raoul de Seigneux (en armailli), Henri Tronchin (en Louis XV), bref le Tout-Genève de la Belle Époque.

Emile Pictet mourut brusquement en 1909, à l'âge de 64 ans, au cours d'un voyage qu'il faisait en Provence. Les œuvres philanthropiques le pleurèrent, car sa générosité était large, et la presse évoqua avec émotion la «haute silhouette» de cet homme qui «savait aimer et se faire aimer»<sup>23</sup>. Sa veuve se remaria au bout de deux ans avec l'architecte Ernest dit Jean Wenger et survécut jusqu'en 1932. Elle avait hérité du domaine de Pierre-Grise qu'elle continua d'embellir et qu'elle laissa à son second mari. Jean Wenger, maire de Genthod pendant vingt ans (1927-1947), mourut lui aussi sans descendance, faisant de l'Hospice général son légataire universel. C'est ainsi que Pierre-Grise est devenue aujourd'hui une maison d'enfants. Par une clause de son testament<sup>24</sup>, Jean Wenger avait autorisé la direction de l'Hospice général à modifier l'intérieur de la maison pour l'adapter à sa future affectation, mais lui faisait l'obligation de conserver à la campagne son caractère et ses plantations.

L'immeuble de la rue de l'Hôtel-de-Ville n° 14 avait suivi la même destinée, passant successivement d'Emile Pictet à sa veuve Marguerite Pictet-Sommer, puis à Jean Wenger, qui le céda en 1934 à l'Etat de Genève<sup>25</sup>, moyennant une rente annuelle et viagère de 33.299 fr.

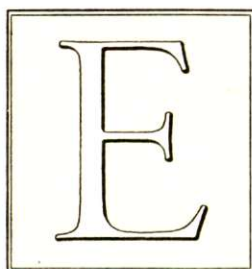
<sup>23</sup> *Gazette de Lausanne*,  
5 juin 1909.

<sup>24</sup> Du 29 juin 1950 (archives  
de l'Hospice général).

<sup>25</sup> Loi du 10 novembre 1934.

## Charles Pictet-Prevost (1823-1862)

### Chapitre 55



En 1823, quatorze ans après la naissance de François-Jules et dix ans après celle d'Edouard, les Pictet-Baraban eurent un troisième fils, qui fut baptisé Charles-François. Ce benjamin tard venu devait mourir avant ses deux aînés, à l'âge de 39 ans déjà. C'est par lui pourtant que la branche des Pictet de Troinex-Marsillon s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

De charmants souvenirs sont restés de la prime jeunesse de Charles. Un portrait<sup>1</sup> au crayon d'abord, qui le montre à l'âge de 11 ans, sagement assis sur sa chaise, portant une chemise à collerette empesée et tenant un grand sabre à la main. Quelques journaux de voyages<sup>2</sup> aussi, écrits avec application pendant une tournée en Suisse avec ses parents (août 1838), au cours d'un voyage à Turin, Nice, Gênes et Milan avec les Pictet-De la Rive (automne 1840) ou encore durant une excursion à travers les Alpes vaudoises et bernoises, avec ses amis Moricand et Dunand (1841).

Charles passa dix ans à l'Académie de Genève: entré «dans la première année des études préparatoires»<sup>3</sup> en août 1837, il fit ensuite deux années de belles-lettres, puis deux autres de sciences physiques et mathématiques. A cette époque, son frère François-Jules crut découvrir en lui une vocation de naturaliste et l'associa à ses travaux: c'est ainsi que parut en 1844 un recueil de *Notices sur les animaux nouveaux ou peu connus du Musée de Genève*, contenant la description d'une dizaine de rats du Brésil que le Muséum avait reçus de Bahia: le texte est de François-Jules et les douze planches de Charles, qui fit de fort jolis portraits de ces rongeurs exotiques, sans mordre pour autant aux sciences naturelles.

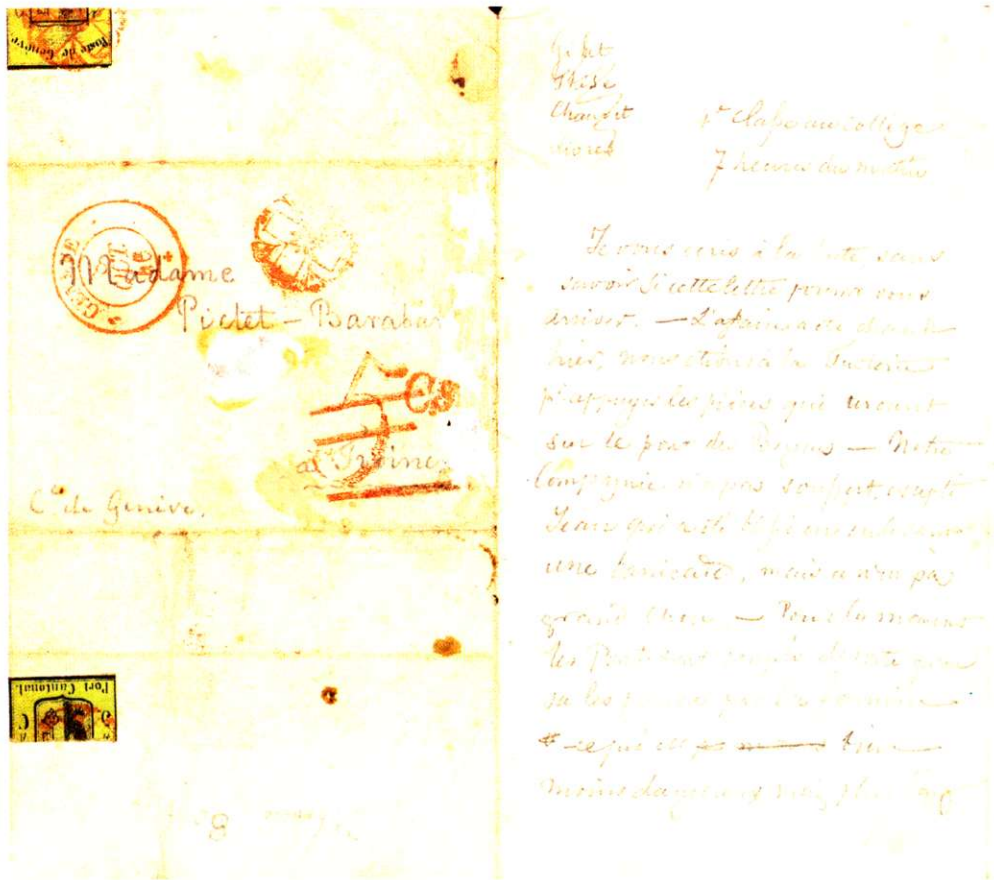


<sup>1</sup> A. M. Charles Pictet, Marsillon, Troinex.

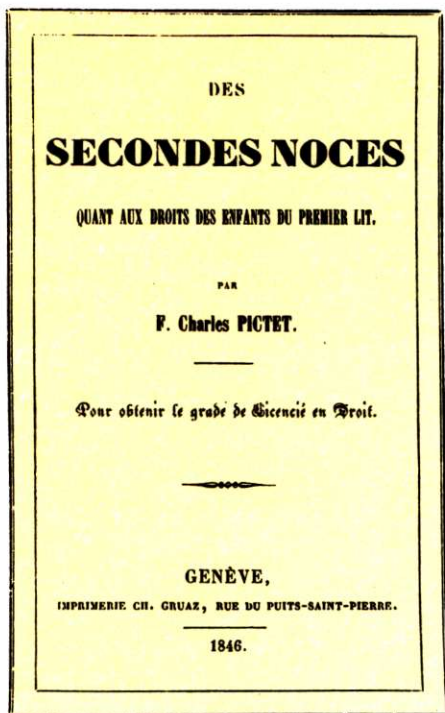
<sup>2</sup> APT.

<sup>3</sup> *Livre du Recteur*, n° 8696.

*Mus auritus*, dessiné par Charles Pictet pour illustrer les «*Notices sur les animaux nouveaux ou peu connus du Musée de Genève*» de son frère François-Jules, 1844 (lithographie Schmid, 80|180 mm).



Billet de Charles Pictet à sa mère écrit au crayon, 8 octobre 1846 (légèrement réduit; APT).



En 1842, devenu Zofingien<sup>4</sup>, Charles avait entrepris des études de droit, qu'il poursuivit sans se presser et qui lui valurent en mai 1847 son diplôme de licence et son immatriculation d'avocat<sup>5</sup>. Après un voyage en Allemagne et un séjour à Lyon, Charles alla compléter sa formation de juriste à Paris, où il passa six mois<sup>6</sup>. Les cours de l'Ecole de droit le déçurent, tout comme les leçons du Collège de France ou les débats de la Chambre des députés. En revanche, Charles hanta régulièrement le Palais de justice, admirant la facilité des avocats français à «se faire écouter avec intérêt dans les causes les plus ennuyeuses»<sup>7</sup>. Ce semestre parisien fut plutôt une saison d'ailleurs: Charles prit du bon temps, fréquenta les spectacles, visita les musées et les monuments et fit le tour de la colonie genevoise de Paris. Il s'était logé rue de l'Echiquier n° 34, dans un petit appartement tout proche de la Porte Saint-Denis et des Boulevards. Il fut de là le témoin curieux et consterné de la Révolution de 1848: «Jules a vu les trois journées de Juillet, écrivait-il<sup>8</sup>, j'ai vu celles de Février; il a vu Louis-Philippe monter sur le trône, je l'en vois descendre.» Charles jugeait des événements en connaisseur: le 7 octobre 1846, lorsque les Radicaux avaient fait la révolution à Genève, il avait pris les armes pour défendre le gouvernement conservateur – et l'on possède même, document exceptionnel, un billet griffonné au crayon<sup>9</sup> qu'il avait adressé à sa mère, le 8 octobre, à 7 heures du matin: «Je vous écris à la hâte, sans savoir si cette lettre pourra vous arriver. L'affaire a été chaude hier. Nous étions à la Fusterie pour appuyer les pièces qui tiroient sur le Pont des Bergues. Notre Compagnie n'a pas souffert, excepté Jean qui a été blessé en enlevant une barricade, mais ce n'est pas grand-chose. Pour le moment, les Ponts sont coupés, de sorte qu'on va les prendre par la famine – ce qui est moins dangereux, mais plus long [...]».

A son retour de Paris, Charles accomplit un stage dans les études de Jules Vuy puis d'Edouard Mallet et prêta son serment d'homme de loi le 4 juillet

1851. Dès 1854, on l'appela à siéger au Conseil d'administration de la Caisse hypothécaire<sup>10</sup>. En 1856, il fut élu substitut du procureur général (Etienne Hervé, à cette époque) et resta en fonctions jusqu'en septembre 1861. S'étant fait connaître comme expert des questions foncières, il fut désigné à deux reprises par le Conseil fédéral pour siéger à titre de suppléant dans les commissions d'estimation qui avaient reçu la délicate mission de fixer la valeur des terrains expropriés pour la construction des chemins de fer du Valais. Il rendit d'autre part à la Commission communale des biens des anciens Genevois plusieurs services importants qui lui valurent en avril 1861 l'hommage d'un plat d'argent<sup>11</sup> marqué à son nom.

À l'armée, il fut promu successivement lieutenant, capitaine puis major du génie. De novembre 1851 à octobre 1853, il exerça les fonctions de juge instructeur de la milice.

Il y avait eu dès 1824 deux frères Pictet-Cazenove: il y eut à partir de 1852 deux frères Pictet-Prevost. À l'âge de 29 ans en effet, Charles épousa Suzanne Prevost, qui était la cousine germaine d'Amélie Pictet-Prevost et qui avait 21 ans. Le contrat, signé par 90 parents, constituait<sup>12</sup> à la jeune mariée une belle dot de 121.000 fr. à laquelle tous ses proches avaient participé: son père Guillaume Prevost, ancien conseiller d'Etat, pour 15.000 fr., sa mère Blanche Cayla pour 45.000, sa grand-mère Suzanne De la Rive, veuve de Guillaume Cayla, pour 30.000, son oncle célibataire Jean-Louis Prevost pour 20.000. Aussi, lorsque cinq ans plus tard, les trois fils Pictet-Baraban se partagèrent<sup>13</sup> les immeubles provenant des hoiries paternelle et maternelle, Charles fut-il en mesure de reprendre à son compte le domaine de Marsillon estimé à 145.000 fr., désintéressant son frère Edouard en proportion. En ville, Charles Pictet-Prevost prit un pied à terre dans l'immeuble de la rue de la Treille, qui échut à son frère François-Jules.

Charles et Suzanne Pictet-Prevost, au cours des dix années de bonheur qu'ils vécurent ensemble, eurent trois enfants: Marie, qui épousa à 21 ans le futur juge Charles Aubert; Aloys, dont on reparlera au livre VII; et Gabriel, dont on dira un mot à la suite de son frère. En 1862, Charles Pictet-Prevost, qui s'était empâté aux approches de la quarantaine, succomba à une courte affection cardiaque, léguant<sup>14</sup> son «petit tableau de cheval d'Agasse» à son ami Moricand.

Veuve à 31 ans avec trois jeunes enfants à élever, Suzanne révéla la force de son caractère. Après le désespoir et la révolte des premiers jours, elle trouva l'apaisement dans la foi: «Il me semble que la Bible a été écrite pour moi [...]. Oui, c'est Dieu lui-même qui veut m'attirer à lui et je comprends ce que c'est que d'être joyeux dans l'affliction.» Et encore: «Il me faut chaque jour des moments de solitude pour me retremper, pour m'humilier devant Dieu et consulter avec Lui.»

Ces lignes se lisent dans le journal intime<sup>15</sup> que Suzanne commença de tenir au lendemain même de la mort de son mari et où, pendant plus de quarante ans, elle co-



<sup>4</sup> *Catalogue de Zofingue*, n° 324.

<sup>5</sup> 12 mai 1847: CHOISY, *Matricule*, 43.

<sup>6</sup> 38 lettres à ses parents, écrites de Paris du 2 octobre 1847 au 5 avril 1848 se sont conservées (APT).

<sup>7</sup> Lettre du 26 novembre 1847.

<sup>8</sup> Lettre du 24 février 1848.

<sup>9</sup> Album russe d'Aloys Pictet (APT).

<sup>10</sup> Antony BABEL, *La Caisse hypothécaire*, G. 1947, 478.

<sup>11</sup> A. M. Charles Pictet, Marsillon, Troinex.

<sup>12</sup> AEG, Minutes d'A.-P. Humbert not., 1852, 109 (15 avril 1852).

<sup>13</sup> Acte du 27 juin 1857 (APT).

<sup>14</sup> Testament du 22 mai 1857.

<sup>15</sup> A. M. Charles Aubert, Petit-Lancy.

*Charles Pictet-Prevost, 1855 (photographie anonyme; APT).*

## Chapitre 55



*Suzanne Pictet-Prevost veuve  
(huile anonyme, 330/255 mm.;  
Marsillon).*

<sup>16</sup> A. M. Charles Pictet,  
Marsillon, Troinex.

<sup>17</sup> AEG, Minutes des not.  
Binet et Cherbuliez,  
18 octobre 1895.

fidèlement les principaux événements de sa vie familiale. Un portrait anonyme<sup>16</sup> la montre dans sa robe de deuil, sans parure aucune, à la fois résignée et persévérante. Sa piété ne demeura point inactive: dès 1867 et presque jusqu'à sa mort, Suzanne siégea au comité de la Maison des orphelins protestants. Plus heureuse dans la gestion de ses biens que la pauvre Marguerite Mallet, deux générations auparavant, elle réussit à conserver intact le domaine de Marsillon et vendit opportunément<sup>17</sup> les parts que sa grand-tante Caroline De la Rive lui avait léguées dans deux immeubles du quartier des Bergues. Sa force intérieure la soutint jusqu'au bout et elle mourut en 1908, à l'âge de 77 ans, après 46 ans de veuvage. Elle avait cessé de tenir son journal en décembre 1905, le jour où l'on plaça le téléphone dans son appartement de la Cour Saint-Pierre.

*Lettre autographe de Jean-Marc-  
Jules Pictet à son père le colonel  
Pierre Pictet de Sergy,  
26 mai 1775 (AEP).*

*Fragment autographe du journal  
intime de Suzanne Pictet-Prevost,  
17 janvier 1877 (légèrement  
agrandi; à M. Charles Aubert).*

1877  
le 19 Janvier une bande Mme de Courtois l'écrit  
née le 25 Mai 1786 — par conséquent âgée  
de 91 ans à l'heure de la mort. Or mon salon. Le  
père était leur père son dernier petit fils Mme Juliet.



## Portraits et lettres d'enfants



*Isabelle, fille cadette de François-Jules Pictet-De la Rive (future épouse d'Albert Pictet de Landecy), à 7 ans, par Fanny Richard, 1850 (pastel rehaussé, 245|175 mm.; à M<sup>me</sup> Victor Gautier-Fatio).*



*Charles, fils cadet de Jean-Pierre Pictet-Baraban, à 9 ans, 1832 (crayon anonyme, 195|170 mm.; Marsillon).*

*Théophile Pictet de Rochemont à 3 ans, par Amélie Mumier-Romilly, 1825 (crayon, 260|210 mm.; à M<sup>me</sup> Charles Herdt).*



*Gustave Pictet, à 14 ans, par sa mère Anna Pictet de Sergy, janvier 1842 (sépia, 80|55 mm.; à M. Jean Pictet).*

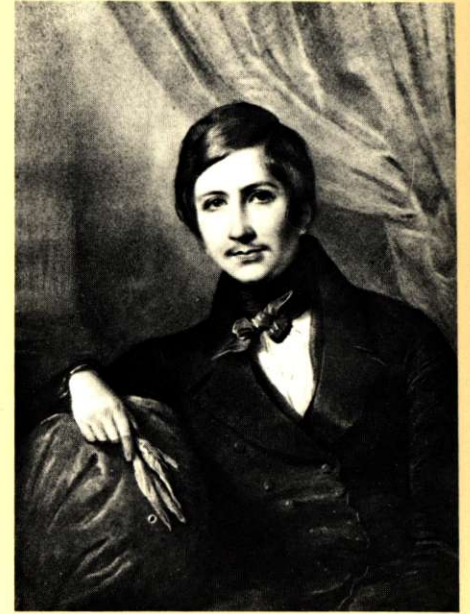
*Camille et Gaston, fils d'Edouard Pictet-Mallet, à 5 et 3 ans, par Anne L'Hardy-Dufour, printemps 1869 (crayon trois couleurs, 200|180 mm.; à M. Jean Lullin).*





Marc, fils aîné de Marc-Louis Pictet-Micheli de Dully, en collégien d'Eton, 1806 (aquarelle anonyme, 60|50 mm.; à l'boirie d'A.-L. Kunkler).

Adèle, fille aînée de François-Jules Pictet-De la Rive (future épouse de Théodore de Saussure), à 3 ou 4 ans, par Nancy Merienne, vers 1840 (pastel, 290|230 mm.; à M<sup>me</sup> Victor Gautier).



Théophile Pictet de Rochemont à 18 ans, par Amélie Munier-Romilly, 1840 (crayon, 265|190 mm.; à M<sup>me</sup> Charles Herdt).



Henri, fils cadet de François-Jules Pictet-De la Rive, à 13 ans, par S. Guglielmi-Rubio, 1854 (crayon, 165|150 mm.; à l'boirie de Robert Fatjo).



Victoire fille de Jean-Pierre Pictet-Baraban, à 8 ou 9 ans, soit un ou deux ans avant sa mort, vers 1820 (crayon anonyme, 150|120 mm.; Marsillon).



Jeune Pictet non identifié, milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (miniature, 41|35 mm.; Reposoir).



Charles, fils aîné de Charles-René Pictet de Rochemont, à 3 ans, par Amélie Munier-Romilly, 1822 (crayon, 240|210 mm.; à M<sup>me</sup> Charles Herdt).

Théodore, fils aîné d'Auguste Pictet-de Bock, à l'âge d'environ 15 ans, par sa mère Julie Pictet-de Bock, vers 1858 (pastel, 175|120 mm.; à M<sup>me</sup> Edmond Binet-Pictet).





Léonie et Alice, filles jumelles d'Adolphe Pictet-Cazenove (futures épouses des frères David et Henri Peyrot), à 18 ans, par Anne L'Hardy-Dufour, 1859 (pastel, 309|253 mm.; Landecy).

Mathilde, fille aînée de Jean - François - Louis Pictet-Calandrini, à 6 ou 7 ans, par Charlotte Bernardy, vers 1828 (aquarelle gouachée, 96|91 mm.; Reposoir).



Auguste, fils cadet de Charles-René Pictet de Rochemont, à 8 ou 10 ans, vers 1843 (huile anonyme, 420|320 mm.; à M<sup>me</sup> Charles Herdt).



Louis, fils unique de Richard Pictet-de Candolle, à 3 ans, par Anne L'Hardy-Dufour, 1857 (crayon et aquarelle, 236|182 mm.; Reposoir).



Albert, fils unique de Peter Pictet-Micheli, à 4 ans, par Amélie Munier-Romilly, 1837 (crayon, 225|180 mm.; Landecy).



James, fils unique de Marc Pictet-de Traaz, à 2 ans, 1830 (aquarelle, 73|95 mm.; APD, album russe de James Pictet).



*Mathilde, dite Thilda, fille unique de William Pictet-de Seigneux, à 2 ans, par Anne L'Hardy-Dufour, en 1864 (pastel, 160|145 mm.; à M. Robert Mussard).*

*Gabriel, fils cadet de Charles Pictet-Prevost, à 3 ans et demi, novembre 1861 (crayon, 120|100 mm.; Marsillon).*



*Auguste, second fils de Charles Pictet-de Rochemont, à l'âge de 7 ou 8 ans, par sa mère Adélaïde-Sara Pictet-de Rochemont, vers 1796 (crayon, 350|260 mm.; Landecy).*

*Henriette-Julie, fille de Charles-René Pictet de Rochemont, à 5 ans environ, par Amélie Munier-Romilly, vers 1835 (crayon rebaussé, 210|180 mm.; à M<sup>me</sup> Charles Herdt).*

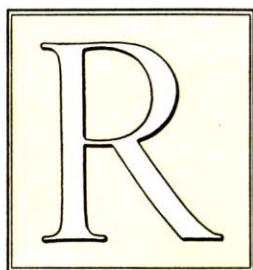


*Edouard, fils aîné de François-Jules Pictet-De la Rive, à 6 ans, par Amélie Munier-Romilly, 1841 (crayon, 255|200 mm.; à M. Jean Lullin).*

*Horace, fils aîné de Léonce Pictet-Baron, à l'âge de 4 ou 5 ans, par sa grand-mère Julie Pictet-de Bock, vers 1883 (pastel, 175|160 mm.; à M<sup>me</sup> Edmond Binet-Pictet).*



## Raoul Pictet (1846-1929)



Raoul Pictet naquit sous une bonne étoile et la nature le combla de ses dons. D'un physique avantageux, il eut toujours beaucoup de charme et l'âge n'ôta rien à la mâle beauté de son visage. Prodigieusement habile de ses doigts, il fut un redoutable joueur de billard<sup>1</sup> et un pianiste merveilleux. La vivacité de son intelligence et le feu de son imagination rendaient sa conversation captivante; en public, il était brillant orateur. Mais il possédait par dessus tout un sens intuitif exceptionnel, un véritable génie inventif, qui le conduisit de découverte en découverte et

lui permit de jouer un rôle marquant dans l'essor industriel de son temps.

Troisième des cinq fils d'Auguste Pictet-de Bock, Raoul vint au monde en 1846. Il fit ses classes à l'École Rochette, Cour Saint-Pierre, puis au Collège où seules les mathématiques l'intéressèrent<sup>2</sup>. Il suivit ensuite les cours de la Faculté des sciences de l'Académie de Genève<sup>3</sup>. A deux reprises, il y remporta le prix Davy pour des mémoires sur les lois de la résistance de l'air.

Au sortir des écoles genevoises, en 1867 et 1868, Raoul fit deux longs séjours à Paris, fréquentant à la fois l'École Polytechnique, le Collège de France et le laboratoire du professeur Wurtz à la Sorbonne<sup>4</sup>. Chaleureusement recommandé aux principaux savants de la capitale par ses maîtres de Genève, il devint l'un des familiers du vénérable Jean-Baptiste Dumas, le grand chimiste français qui avait été cinquante ans auparavant l'élève de l'Académie de Genève.

Sur le conseil de Claude Bernard et de l'oculiste Liebreich, Raoul s'intéressa au problème de la vision binoculaire (pourquoi deux yeux pour une seule vue?) et composa sur ce sujet un copieux mémoire qui fut présenté un peu plus tard à l'Académie des sciences de Saint-Petersbourg, couronné et publié par elle.

Dès cette époque, cependant, son attention se porta principalement sur la thermodynamique. «Au laboratoire Wurtz, il avait construit pour ses investigations un petit appareil par lequel il obtenait de très basses températures au moyen de l'acide sulfureux. Une suite d'expériences et l'étude de la théorie mécanique de la chaleur lui firent saisir l'influence considérable des basses températures sur la constitution des gaz; il fut dès lors préoccupé par la pensée que l'oxygène et l'hydrogène devaient certainement pouvoir se liquéfier.» A l'âge de 23 ans, présentant



## Chapitre 56

<sup>1</sup> On a de lui une *Saynète* jouée en forme de scandale à la fin du banquet de la Fédération des Sociétés françaises d'amateurs de billard, 1908.

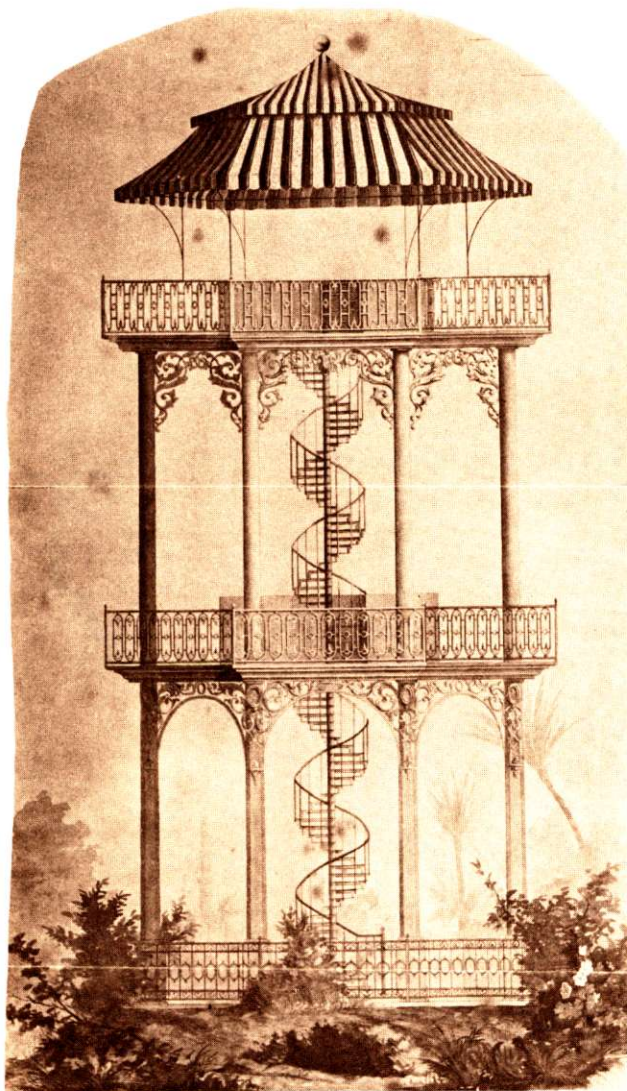
<sup>2</sup> Selon la nécrologie de Raoul par Jean MARTIN, *Journal de Genève*, 28 juillet 1929.

<sup>3</sup> *Livre du Recteur, Externes*, n° 2339 (année 1865).

<sup>4</sup> D'après une notice de F. DUSSAUD, dans *Journal officiel illustré de l'Exposition nationale suisse, Genève, 1896*, n° 9, 31 janvier 1896, p. 97-99.

*Lettre autographe de Charles Pictet à sa grand-mère Marianne Baraban-Pasteur, complétée par sa mère Adèle Pictet-Baraban, 17 juillet 1829 (APT).*

*Raoul Pictet bébé dans les bras de sa bonne, par sa mère Julie Pictet-de Bock (aquarelle, 200/160 mm.; APB).*



<sup>5</sup> *Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg*, 7<sup>e</sup> série, t. XVII/11 (1871).

<sup>6</sup> Cf. [Raoul PICTET], *Un drame industriel*, Berlin, 1889, 3-4.

<sup>7</sup> *Journal de Genève*, 18 décembre 1869.

<sup>8</sup> *Le Globe, Mémoires*, IX (1870), 45-62.

<sup>9</sup> *Ibid.*, 63-90.

<sup>10</sup> Lettre à sa mère, Le Caire 8 décembre [1869].

<sup>11</sup> Selon la notice de Jules RIGAUD, dans *Paris qui passe*, 3 février 1895.

<sup>12</sup> A M<sup>me</sup> Edm. Binet-Pictet, Genève.

<sup>13</sup> Lettre du 2 décembre 1872.

<sup>14</sup> Lettre du 22 décembre 1872.

*Projet de château d'eau présenté par Raoul Pictet à Cicolani pour son parc de Choubrab au Caire, 1872 (photographie anonyme; APB).*

l'importance qu'allait prendre la production artificielle du froid, il avait fait construire<sup>6</sup> une première machine frigorifique qui fabriquait 15 kg. de glace à l'heure.

Une occasion inespérée se présenta bientôt de déployer son industrieux génie. En automne 1869, son parent Gustave Revilliod de l'Ariana l'invita à faire partie de la délégation suisse qui devait se rendre en Egypte pour assister à l'inauguration officielle du Canal de Suez. Raoul fit un piquant reportage<sup>7</sup> de ces festivités grandioses, rédigea sur le Canal une intéressante notice<sup>8</sup> qui parut sous les auspices de la Société de géographie de Genève, étudia aussi la crue du Nil<sup>9</sup> et les phénomènes météorologiques qui la déterminaient. Mais il profita surtout de son voyage pour se livrer à une enquête de marché qui lui révéla combien la demande de glace était considérable au Caire: on en fabriquait si peu que le Khédive lui-même était obligé de faire venir la sienne d'Alexandrie, chaque jour et à grands frais<sup>10</sup>. Laissant Revilliod rentrer seul en Europe, Raoul prolongea ses conversations, et avec succès, puisqu'Ismaïl pacha lui accorda toutes facilités en vue de l'établissement d'une fabrique de glace en Egypte et l'invita même à ouvrir à l'Université du Caire un laboratoire de physique expérimentale.

Rentré à Genève pour préparer son matériel, Raoul y fut retenu pendant plusieurs mois par la guerre franco-allemande et s'y dévoua<sup>11</sup>, comme son cousin Edward, en faveur des internés français. Au printemps de 1871, il reprenait le chemin de l'Egypte, suivi des appareils à gaz qu'il allait employer dans sa fabrique de glace et des instruments scientifiques qui devaient équiper son laboratoire universitaire. Les trois années de son second séjour en Egypte furent pour le jeune savant une période de folle activité dont les longues lettres qu'il adressait régulièrement à sa mère<sup>12</sup> permettent de suivre les péripéties.

Le cabinet de physique suscita une grande curiosité, d'autant plus que Raoul, avec ce sens de la publicité qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie, eut l'habileté d'organiser à plusieurs reprises des séances de démonstration devant les hautes personnalités du pays. A la fin du ramadan de 1872, il fut nommé officiellement professeur de physique et de mécanique à l'Université du Caire: il avait 26 ans. «Je vais endosser le stambouline des employés de l'Etat égyptien et concourir successivement aux dignités hiérarchiques des effendis, des beys, etc., écrivait-il<sup>13</sup>. Mon cours sera traduit leçon après leçon en arabe et publié par le Comité des écoles [...]. Pour la mécanique, j'aurai à ma disposition les ateliers des chemins de fer et toutes les usines du Vice-Roi, ce qui nous fera faire de nombreuses excursions dans les campagnes de la Haute-Egypte.» Tous les jeudis, Raoul donnait en outre, à l'Ecole Polytechnique, un cours de physique expérimentale que suivaient aussi les élèves de l'Ecole de Médecine. Dans sa lancée, le jeune professeur envisagea<sup>14</sup> de fonder au Caire une Société de physique et d'histoire naturelle, sur le modèle de celle de Genève, et gagna à son projet l'astronome du Vice-Roy, Mahmoud bey<sup>15</sup>, ainsi que d'autres personnalités cairottes. L'année suivante, au comble de la faveur, Raoul se voyait confier la réorganisation de tout l'enseignement scientifique en Egypte: «Le Khédive dote cet établissement colossal d'un magnifique bâtiment et d'une rente annuelle de 50.000 francs», annonçait-il<sup>16</sup>.

Au demeurant, l'enseignement académique fut au Caire la moindre des activités de Raoul. Dans cette populeuse Egypte qui passait sans transition du moyen âge musulman à l'ère industrielle, la fortune souriait aux esprits entreprenants. Raoul ne sut pas lui résister. Sans parler de la fabrique de glace, qui l'occupa beaucoup, il se lança

presque à corps perdu dans de grands travaux de construction. Trois mois après son arrivée, on le trouve en pleins sables, ingénieur en chef d'une entreprise de travaux publics, dirigeant par une chaleur tropicale un chantier de 2.000 ouvriers<sup>17</sup>. Un peu plus tard, le millionnaire Cicolani le chargea d'édifier un château d'eau dans son parc de Choubrah: «Ce sera un kiosque de 17 mètres de haut, rapportait Raoul<sup>18</sup>, avec de grands réservoirs alimentant les jets d'eau du parc et arrosant toute la propriété.» À son tour, le Vice-Roi fit appel à lui pour aménager ses jardins de Ghézireh, en y posant des canalisations, des fontaines, des serres, des écuries, des grilles de fer forgé. En mars 1872, faisant le compte<sup>19</sup> des travaux qu'il avait en cours, Raoul parvenait au total de 245.000 fr. Il fit aussi découvrir aux Egyptiens les féeries de l'électricité. Ce fut lui qui réalisa l'éclairage des décors d'*Aïda*, le célèbre opéra de Verdi, créé au Caire le 24 décembre 1871; plus tard, ce fut lui encore qui installa la lumière électrique dans le port et la rade d'Alexandrie<sup>20</sup>, pour permettre au prince Hussein d'accueillir par une spectaculaire illumination le Khédivé rentrant de Constantinople.

Au milieu de cette fièvre industrielle, Raoul trouva le temps de faire œuvre philanthropique. Remarquant le nombre incroyable des ophtalmies dans la population indigène («un homme sur vingt est aveugle»), il organisa sur ses chantiers une petite «clinique oculistique»<sup>21</sup>. Grâce au concours de son compatriote Henri Lavanchy, Raoul développa<sup>22</sup> cet établissement, qui fut à l'origine de la Clinique ophtalmologique et de l'Asile des aveugles du Caire. D'autre part Raoul encouragea et pilota le Dr Appia, venu au Caire en décembre 1872 propager l'idéal de la Croix-Rouge.

Dans la dernière année de son séjour, les travaux hydrauliques finirent par l'occuper presque entièrement. Le ministre Ali Pacha Mubarak, avec lequel il était très lié, lui demanda en 1873 de l'accompagner<sup>23</sup> à l'Exposition universelle de Vienne, puis dans une tournée d'inspection des principaux ouvrages hydrauliques d'Allemagne et d'Angleterre. La peur du choléra qui sévissait alors en Europe fit abandonner le projet. Mais Raoul n'en fut pas moins engagé dans la gigantesque entreprise de construction des barrages destinés à régler le cours du Nil. «Ali Pacha m'a confié la direction du projet technique et j'ai maintenant à ma disposition tout le bureau d'arpentage», annonçait-il le 30 mai 1873. Et un mois plus tard<sup>24</sup>: «Je fais exécuter un grand sondage dans le Nil pour voir exactement son débit en plusieurs points différents; jugez qu'on ne s'était encore jamais occupé de cette question!» En novembre, alors

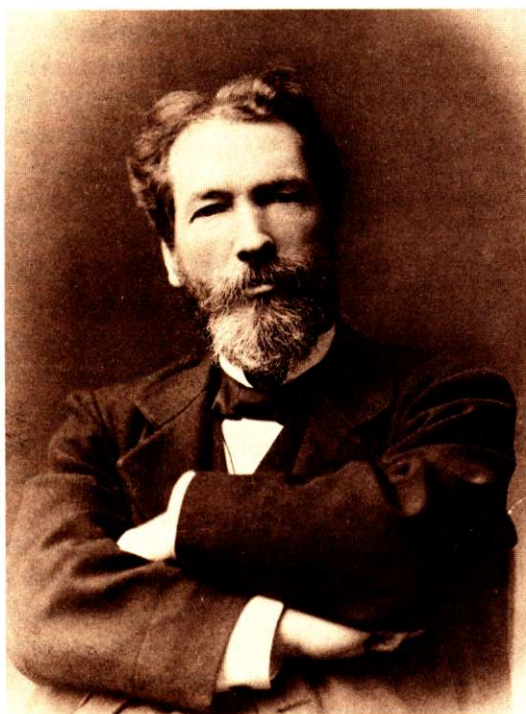
qu'il bouclait ses bagages pour prendre trois mois de congé en Europe, on lui confia soudain une mission de plus grande envergure encore, puisqu'il s'agissait d'aller étudier la constitution géologique de tout le pays compris entre la Mer Rouge et le Nil, de Khartoum au Caire<sup>25</sup>: «Nous aurons six ingénieurs [...] et environ 250 hommes de troupe...»

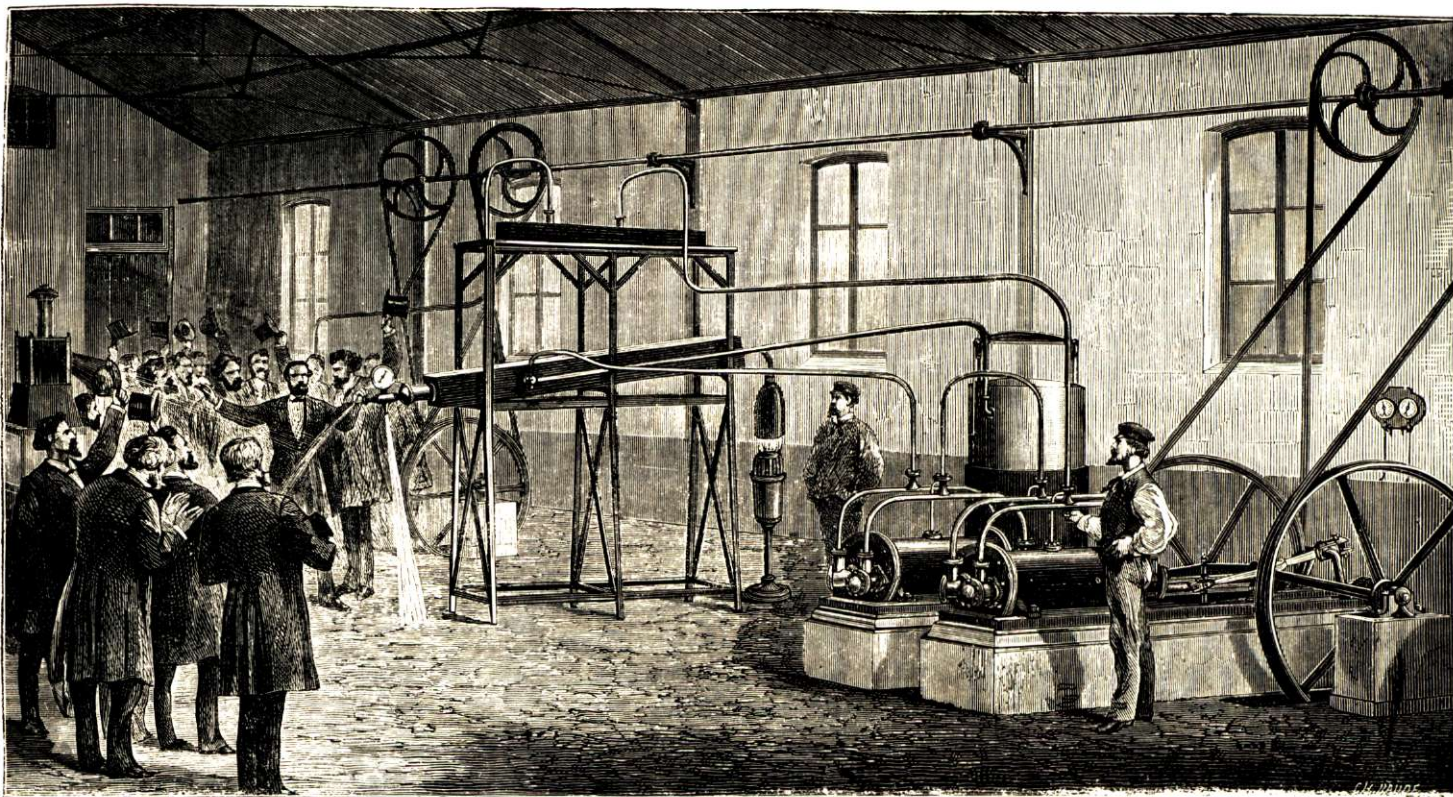
Raoul cependant avait trop présumé de ses forces. Le climat africain finit par avoir raison de son organisme surmené. Aux accroc de santé s'ajoutèrent d'autres ennuis: interminables lenteurs dans

## Raoul Pictet

*Raoul Pictet dans la force de l'âge (photographie anonyme; à M. Jacques Pictet-Bazin).*

*Hélène Pictet-Roget et ses filles Jeanne et Marguerite (photographie H. Lacombe & fils; à Mme Edmond Binet).*





*La liquéfaction des gaz dans le laboratoire de Raoul Pictet, d'après les croquis de Raoul lui-même (gravure sur acier de Ch. Baude, 170|315 mm.; parue dans L'Illustration, du 19 janvier 1878, vol. LXXI, p. 45; puis dans L'Exposition de Paris, journal hebdomadaire, du 28 mai 1878, n° 4, p. 28).*

<sup>15</sup> Futur Mahmoud pacha el-Falaki.

<sup>16</sup> Lettre du 1 septembre 1873.

<sup>17</sup> Lettres des 14 et 24 juillet 1871.

<sup>18</sup> Lettre du 19 février 1872.

<sup>19</sup> Lettre du 25 mars 1872.

<sup>20</sup> Lettre du 11 août 1873.

<sup>21</sup> Lettre du 14 juillet 1871.

<sup>22</sup> Lettres des 17 mars et 27 avril 1873.

<sup>23</sup> Lettre du 30 mai 1873.

<sup>24</sup> Lettre du 22 juin 1873.

<sup>25</sup> Lettre du 2 novembre 1873.

<sup>26</sup> Cf. «Quelques descriptions d'Égypte, fragments des lettres de Raoul, mars et avril 1877», 27 p. dactyl. (APB).

<sup>27</sup> *Archives des sciences physiques et naturelles*, 1872, nlle pér., XLIII, 172-175.

<sup>28</sup> Lettre à sa mère du 17 mars 1873 (APB).

<sup>29</sup> Eugène-Louis DUMONT, *Armorial genevois*, G. 1961, 372.

<sup>30</sup> D'après une note de l'Album de Julie Pictet-de Bock, 53.

le paiement de son cabinet de physique, jalousies de collègues au sein de l'Université, changements de ministère. Soudain, il en eut assez : «Je suis positivement las de cette existence sans avenir certain», écrivait-il à sa mère en juin 1874. Ne conservant d'intérêts que dans la fabrique de glace, il rentra en Europe. Il ne devait revoir l'Égypte qu'une seule fois, au cours d'un voyage touristique<sup>26</sup> qu'il fit avec son ami Humbert en 1877. Du côté scientifique, le bilan de son séjour n'était point entièrement négatif : Raoul avait fait<sup>27</sup> de curieuses observations sur l'aurore boréale du 4 février 1772 ; il s'était livré aussi, avec le professeur Panuri, de Naples, à des expériences sur le venin des serpents du désert<sup>28</sup>.

De retour à Genève, Raoul ne tarda pas à se marier. En avril 1875, à l'âge de 29 ans, il épousa Hélène Roget, qui en avait 22, et dont la famille<sup>29</sup>, originaire de Saint-Genis (Pays de Gex), avait été admise deux fois à la bourgeoisie de Genève, en 1447 d'abord, puis en 1704. Sept enfants naquirent de leur union, entre 1876 et 1894, soit six filles : Thérèse, Violette, Marguerite (future M<sup>me</sup> Edward Crinsoz de Cottens), Jeanne, Marie-Julie, Alice – et un seul fils, Jean-Raoul, dont on reparlera au livre VII.

Pour gagner sa vie, Raoul commença par assumer la direction<sup>30</sup> de l'École Rochette, dont il avait été l'élève vingt ans auparavant. Puis il fonda à la rue de l'Évêché n° 7 une «École pratique» destinée aux futurs ingénieurs<sup>31</sup> et placée sous le patronage du général Dufour. Simultanément, il reprenait avec une ardeur nouvelle ses travaux sur les procédés de refroidissement. Dès 1875, il découvrit et mit au point une série de procédés nouveaux qu'il fit successivement breveter<sup>32</sup>. L'exploitation industrielle de ces brevets et l'étude scientifique des phénomènes liés aux basses températures allaient l'occuper désormais jusqu'à la fin de sa longue vie et faire à la fois sa fortune et sa célébrité.

Pour la fabrication et la vente des machines à produire le froid, Raoul constitua en décembre 1875, avec son beau-père le banquier Louis Roget et avec son contemporain et ami l'ingénieur Théodore Turrettini, une société<sup>33</sup> en nom collectif, «Raoul Pictet & C<sup>ie</sup>», qui fit place l'année suivante à une société par actions<sup>34</sup> au capital d'un million, la «S.A. pour l'exploitation des brevets Raoul Pictet & C<sup>ie</sup>». En 1880, l'affaire fut rachetée par un groupe franco-suisse que présidait le baron Oscar de Watteville.



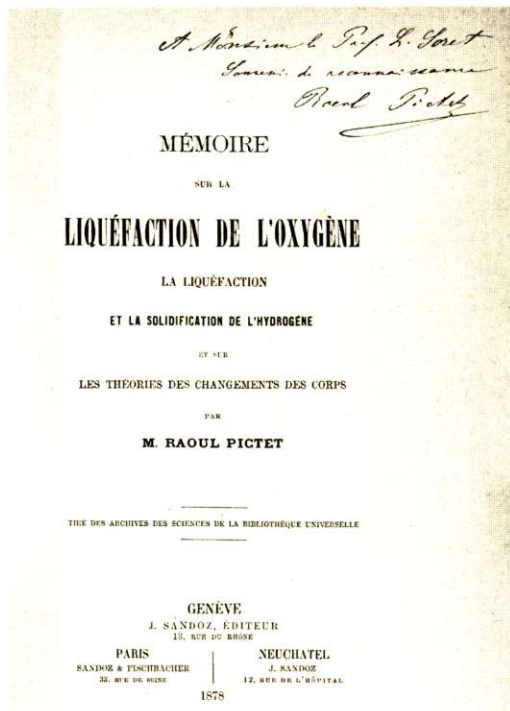
Prenant le nom de «Compagnie industrielle des procédés Raoul Pictet & Cie», la nouvelle société s'installa à Paris<sup>35</sup>, rue de Grammont n° 20, tandis que l'usine produisant l'anhydride sulfureux nécessaire à la congélation demeurait à Margencel près de Thonon. Raoul passa dès lors une partie de l'année à Paris; il se rendit aussi en Angleterre, où il installa, tant à Londres qu'à Manchester, les premiers *skating-rinks* soit patinoires à glace artificielle<sup>36</sup>.

Dans le domaine scientifique, Raoul eut le bonheur de réussir à la même époque une expérience qu'on avait tenue longtemps pour irréalisable: la liquéfaction de l'oxygène. Les procédés de réfrigération connus et employés jusqu'alors ne dépassaient pas 110 degrés au-dessous de zéro: à cette température, l'oxygène était encore à l'état de gaz. Raoul eut l'idée<sup>37</sup> de plonger son tube d'oxygène dans une solution de protoxyde d'azote soumise à évaporation. Tandis que la température s'abaissait ainsi lentement jusqu'à -140 degrés, un jeu de pompes marchant à l'acide carbonique faisait monter la pression à 470 atmosphères. Au bout de quatre heures, température et pression s'étant stabilisées, Raoul ouvrit le robinet de son tube d'oxygène: un jet liquide sortit avec une grande violence, revêtant l'apparence «d'un pinceau blanc éclatant». Le jet dura trois ou quatre secondes. Une nouvelle ouverture du robinet, quelques minutes plus tard, produisit un jet identique: l'oxygène était liquéfié.

L'expérience, faite le 22 décembre 1877, fut annoncée dans le *Journal de Genève* dès le lendemain et fut répétée avec le même succès le 27 décembre. Par une de ces coïncidences assez fréquentes dans le monde des savants, il se trouva que l'industriel et physicien français Louis-Paul Cailletet avait réussi le 2 décembre à liquéfier lui aussi l'oxygène, mais en le réduisant seulement à l'état de brouillard et sans prendre la peine d'annoncer sa découverte. Après quelques contestations, la gloire de l'invention resta partagée entre les deux savants<sup>38</sup>, qui se lièrent d'ailleurs d'une solide amitié.

Honneurs et distinctions ne tardèrent pas à récompenser cette performance scientifique. En 1878, Raoul obtint deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris, ainsi que la grande médaille de la Fondation Davy de Londres. Il fut nommé aussi chevalier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie de Dijon, docteur *honoris causa* de l'Université de Genève. L'année suivante, le Conseil d'Etat genevois créait pour lui, à la Faculté des sciences, une chaire de physique industrielle<sup>39</sup> comportant sept heures de cours par semaine: à 33 ans, Raoul voyait son génie reconnu dans sa propre patrie.

Durant les quinze années qui suivirent cette nomination, Raoul Pictet déploya une intense activité scientifique. En pleine possession de ses facultés créatrices, le glorieux fils des Pictet-de Bock publia de savants mémoires<sup>40</sup> sur la radiation solaire, sur la chaleur et la définition de la température, sur le pouvoir magnétique des différentes qualités d'acier, sur la constitution moléculaire des liquides, sur les limites probables de l'atmosphère terrestre. Il étudia des phénomènes naturels, tels que l'orage du 5 août 1879 à Saint-Cergue et la congélation du lac de Genève en février 1880. Il fit paraître avec le concours du mathématicien Gustave Cellérier une importante contribution à la théorie mécanique de la chaleur, dont l'étude avait nécessité d'immenses calculs et faillit, à force de veilles, lui coûter la vue de l'œil gauche. Se passionnant soudain pour



## Raoul Pictet

<sup>31</sup> Prospectus, dans le même Album, 90/91.

<sup>32</sup> Cabinet Maurice Sautter, Paris, brevets 109003, 117313, etc. (25 juillet 1875, 5 juillet 1876, 2 mars 1877, 20 décembre 1877, 19 juillet 1878).

<sup>33</sup> AEG, CCm 26, 304 (4 décembre 1875).

<sup>34</sup> AEG, CCm 27, 272-283 (20 et 27 novembre 1876).

<sup>35</sup> Cf. *Un drame industriel*, op. cit., 20-62.

<sup>36</sup> D'après la notice citée de Jules RIGAUD.

<sup>37</sup> Raoul PICTET, «Mémoire sur la liquéfaction de l'oxygène», *Archives des sciences physiques et naturelles*, 1878, n° 1<sup>er</sup>, LXI, 16-108, ill.

<sup>38</sup> J. JAMIN, «Comment l'air a été liquéfié», *Revue des deux mondes*, 1884, 3<sup>e</sup> pér., LXV, 83-102.

<sup>39</sup> BORGEAUD, III, 485.

Le Pavillon Raoul Pictet à l'Exposition universelle de Paris, 1878 (gravure anonyme).

## Chapitre 56



<sup>40</sup> Liste par Ch.-Eug. GUYE dans *Actes de la Société helvétique des sciences naturelles*, 111<sup>e</sup> session, St-Gall, 1930, 409-414.

<sup>41</sup> «Etude théorique et expérimentale d'un bateau rapide», *Archives des sciences physiques et naturelles*, 15 janvier 1883.

<sup>42</sup> Raoul siégea même au Grand Conseil de Genève, de novembre 1880 à novembre 1882.

<sup>43</sup> Cf. *Un drame industriel*, 78 et suiv.

<sup>44</sup> *Un drame industriel, histoire d'une invention genevoise*, Berlin, 1889, 224 p.

<sup>45</sup> La version de Raoul se lit dans une brochure autographiée de 27 p.: *Les faits dans le différend Raoul Pictet contre Théodore Turrettini*, 18 juin 1885 (Société de Lecture, Genève: D 136).

<sup>46</sup> Lettre à Antoine Carteret, président du Département de l'Instruction publique, Marseille, 11 octobre 1885 (APB).

<sup>47</sup> *Un drame industriel*, 138 et suiv.

<sup>48</sup> Lettre à son frère Eugène, Berlin, 3 février 1889 (APB).

l'hydrodynamique, il chercha à déterminer par le calcul quelle était la forme de carène qui permettait de transporter par eau un poids donné de marchandises le plus rapidement et le plus économiquement possible. Pour vérifier sa théorie du «bateau rapide», Raoul procéda en 1882 à des expériences comparatives<sup>41</sup> avec le *Winkelried* de la Compagnie générale de navigation sur le Léman, ainsi qu'avec le yacht *Gitana* de la baronne de Rothschild. L'année suivante, il fit de nouveaux essais à Torquay, dans les bassins d'expérimentation de l'Amirauté britannique.

Malgré l'extrême diversité<sup>42</sup> de ces recherches, Raoul continuait de concentrer le principal de son effort sur les basses températures et leur utilisation industrielle. Après avoir publié une théorie générale des machines frigorifiques ainsi qu'un examen comparatif des différents systèmes en vigueur, il étudia leur application à la brasserie, au transport des viandes fraîches, à la chocolaterie, à la fabrication de la pâte de bois, à la lutte contre les microbes. Il découvrit aussi le parti qu'on pouvait tirer du froid artificiel dans la distillation et la rectification des alcools. Ayant fait breveter son procédé, il en céda les droits d'exploitation à la maison E. Erlanger & C<sup>ie</sup>, en mars 1881, moyennant une somme de 500.000 fr. Cette affaire<sup>43</sup> lui valut quelques difficultés avec la Compagnie industrielle des procédés Raoul Pictet à laquelle un contrat l'obligeait d'offrir en priorité ses nouvelles inventions.

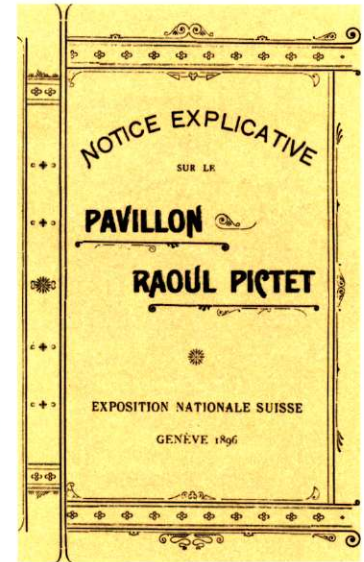
Dans l'effervescence industrielle que connaissait alors l'Europe, la position des inventeurs, il faut l'avouer, n'était pas de tout repos et beaucoup d'entre eux furent victimes de leur inexpérience en affaires. Raoul, quant à lui, n'était point homme à se laisser exploiter longtemps. Après quelques escarmouches, ses relations avec la Compagnie industrielle qui portait son nom prirent un tour combattif quand il eût découvert, en 1884, un nouveau perfectionnement dans l'application des liquides volatils à la production du froid et que la Compagnie prétendit se réserver l'utilisation exclusive de ce «liquide Pictet» qui améliorait le rendement des machines frigorifiques dans une proportion de 50%. Il ne saurait être question de faire ici l'historique de ce

«drame industriel» qui se prolongea durant un quart de siècle et dont Raoul lui-même publia une relation<sup>44</sup> minutieuse et passionnée dès 1889. Au cours de cette guerre des brevets, un affrontement particulièrement douloureux<sup>45</sup> mit aux prises Raoul avec son ancien ami Théodore Turrettini, qui défendait les intérêts de la Compagnie industrielle des procédés Raoul Pictet. Quand l'arbitrage auquel les deux adversaires s'étaient soumis eût donné raison à Turrettini, Raoul démissionna<sup>46</sup> de sa chaire de professeur: «Je m'incline devant le verdict, mais je quitte l'Université, car je ne sanctionnerai pas par mon silence des actes qui, quoiqu'absous par une sentence, sont une offense directe à l'honnêteté industrielle dans mon pays.»

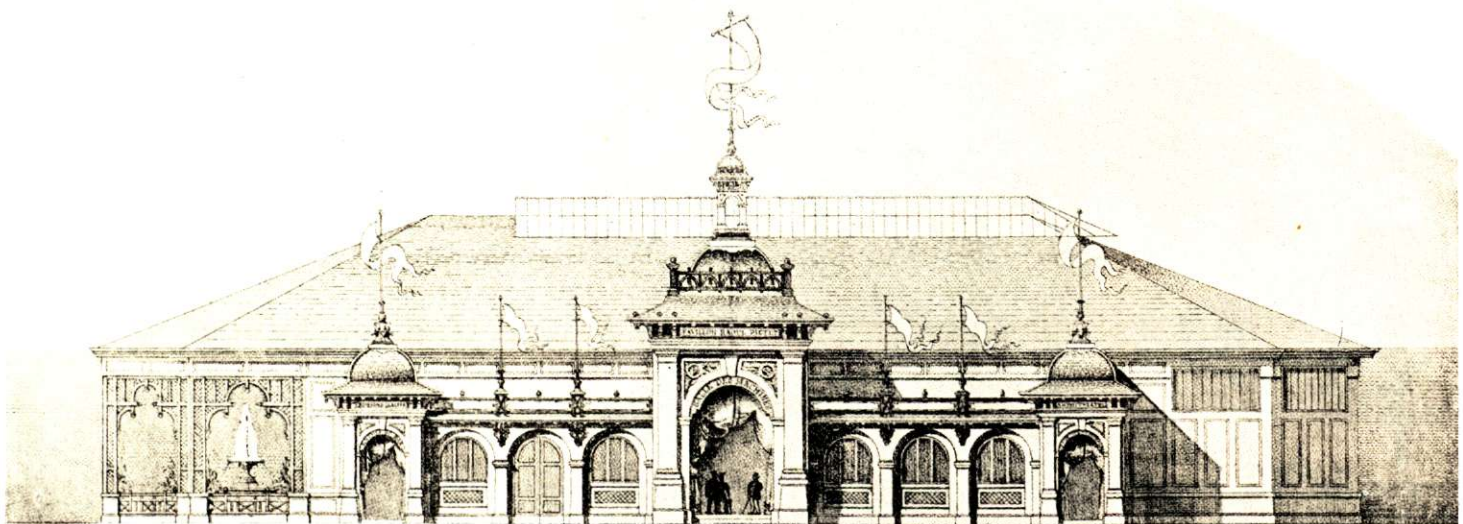
Six mois plus tard, Raoul céda ses brevets<sup>47</sup> à l'industriel allemand Rudloff-Grübs et transporta son laboratoire et sa famille à Berlin. La lutte reprit en Allemagne, où la Compagnie industrielle s'aboucha avec la maison Schüchtermann & Kremer de Dortmund pour attaquer Rudloff-Grübs. L'enjeu de la bataille n'était pas petit, car dans l'Europe de la Belle-Epoque, la demande de machines frigorifiques ne cessait de croître. En 1888, par exemple, l'exploitation de Rudloff-Grübs & Co laissa un bénéfice net de 105.000 marks, que Raoul Pictet se partagea avec son associé. «Nous avons vendu 17 machines ces derniers mois, écrivait-il<sup>48</sup> à l'un de ses frères, au début de 1889. La fabrique de Chemnitz ne sait plus comment les livrer malgré ses 3.500 ouvriers.»

Connu des savants du monde entier grâce à ses inventions, Raoul était devenu une figure populaire. Il se prêtait volontiers d'ailleurs aux reportages de presse et les revues illustrées aimaient à reproduire sa belle tête barbue et ses machines aux tuyauteries enchevêtrées. On l'avait baptisé «le Père du Froid».

Ayant eu déjà son pavillon à l'Exposition universelle de Paris, en 1878, il était naturel que Raoul participât à l'Exposition nationale suisse, qui devait se tenir à Genève en 1896. Le projet cependant faillit échouer<sup>49</sup>. Le premier pavillon qu'avait conçu Raoul était décidément trop grandiose et le Comité central de l'Exposition, présidé par Théodore Turrettini, allait y renoncer, lorsqu'une «Association du Pavillon Raoul Pictet» se créa, qui sut trouver dans la banque et l'industrie genevoises les concours nécessaires et mener l'entreprise à chef, sous une forme plus réduite il est vrai. Œuvre de l'architecte Adrien Peyrot, le Pavillon Raoul Pictet comprenait une vaste salle des machines, où les compresseurs abaissaient la température jusqu'à 213 degrés au-dessous de zéro et dont la grande cuve pouvait contenir 17.000 kg. de glace à la fois, un auditorium de 500 places, où Raoul Pictet et d'autres savants don-



*La Pavillon Raoul Pictet à l'Exposition nationale suisse de Genève, 1896 (gravure anonyme, 100|228 mm.; parue dans le Journal officiel illustré de l'Exposition, du 31 janvier 1896, n° 9, p. 98).*



Telegramm - Adresse:

PICTET, BERLIN.

Telephon-Anschluss 643.

# RUDLOFF-GRÜBS & CO.



EINRICHTUNG  
von  
**Kühl-Anlagen**  
für  
**Brauereien**  
und  
**Mälzereien**  
für  
**Schlachthäuser,**  
Schlächtereien  
u. **Fischhandlungen**  
vermittelt  
**Eis- u. Kälte-**  
**Erzeugungsmaschinen**  
nach dem neuen  
System  
**RAOUL PICTET.**

EINRICHTUNG  
von  
**Eis-Fabriken,**  
Eisbahnen  
und  
**Ventilationen**  
mit trockener, kalter Luft.  
Allein-Verkauf  
der  
**„Flüssigkeit Pictet“.**

LIEFERUNG  
von  
**Eis-Maschinen**  
für  
**SCHIFFE**  
u. für gewerbliche Zwecke  
in  
Chemischen Fabriken,  
Brennereien, Molkereien,  
Chocolade-Fabriken  
u. ähnlichen  
Anlagen.

W. BÜZENSTEIN, BERLIN.

nèrent de nombreuses conférences, ainsi qu'un bar où l'on servait une variété prodigieuse de boissons frappées ou glacées – et jusqu'à du cognac gelé<sup>50</sup>. On sait que l'été de 1896 fut hélas exceptionnellement froid et pluvieux, les glaces eurent peu de succès et les comptes du Pavillon furent déficitaires. Moins couru que le Village Suisse, le Pavillon Raoul Pictet fut cependant l'une des attractions populaires de l'Exposition nationale.

Cette année 1896 marque l'apogée de la carrière de Raoul. Au cours des 33 ans qui lui restaient à vivre, sa production scientifique se ralentit sensiblement. Jusqu'en 1927 néanmoins, il présenta encore plusieurs communications à la Société helvétique des sciences naturelles et publia divers mémoires, sur la production de l'azote et sur les propriétés de l'éther notamment. Certains de ces travaux furent faits avec l'aide des jeunes savants de l'«Institut Raoul Pictet» (*Gesellschaft für flüssige Gase*), que Raoul avait fondé en 1890, à Berlin-Wilmersdorf, pour l'étude des basses températures<sup>51</sup>.

Cependant, l'exploitation industrielle de ses découvertes lui valait des difficultés et des déceptions de plus en plus nombreuses. Un autre «Institut Raoul Pictet», société anonyme formée à Fribourg en 1904 sous l'impulsion du Conseiller d'Etat Python, avait racheté à Raoul, pour 115.000 fr., ses brevets de fabrication du chloroforme, de la fulgurite et des parfums, ainsi que ses nouveaux procédés de fermentation des raisins naturels, de vieillissement des alcools et de désinfection. Cette société fit de mauvaises expériences et s'enlisa dans des procès<sup>52</sup> qui durèrent jusqu'en 1911. Une autre société, constituée en Italie pour la fabrication de l'oxygène à bon marché, dut constater que les procédés brevetés que Raoul Pictet lui avait cédés, justes en théorie, échouaient en pratique. Condamné pour fraude en première instance, Raoul réussit à se justifier cependant devant la Cour d'appel de Turin<sup>53</sup>.

A l'âge de 70 ans, en pleine guerre mondiale, Raoul devait proposer encore de constituer à Paris une «Société anonyme des produits chimiques purs», destinée à libérer la France de la «vassalité économique de l'Allemagne». Ce projet, aux dires de son auteur<sup>54</sup>, aurait assuré aux capitaux engagés un rendement de 180% par an: mais nul ne semble l'avoir pris au sérieux.

*La seule Eglise à l'on parle avec  
Dieu c'est le laboratoire! On le  
questionne et il répond! L'étude  
de la Nature constitue la plus  
belle liturgie. Raoul Pictet*

A Berlin, cependant, Raoul s'était lié d'amitié avec la famille du banquier allemand Furstenberg, dont la femme était d'origine polonaise et dont la belle-sœur, Rose Natanson, épouse de Max Reiche, tenait à Paris, non loin du parc Monceau, un salon fréquenté par des personnalités aussi diverses que Paul Deschanel, futur président de la République, Marcel Proust, auquel Rose Reiche aurait inspiré<sup>55</sup> certains traits du personnage de «Madame Verdurin», le philosophe Bergson, l'archéologue Pierre Lacau, futur directeur de l'École française du Caire, les peintres Verkade et Stanislawski, d'autres encore.

Introduit par les Furstenberg dans ce salon de la rue de la Bienfaisance, Raoul y fit en 1896 la connaissance de celle qui allait devenir sa seconde épouse: Louise Reiche, fille aînée de la maîtresse de maison et poétesse à ses heures.

La jeune muse fut séduite par le prestige du savant chevronné. Malgré la grande différence d'âge (28 ans), l'amour fut réciproque et, de 1901 à 1909, Louise donna cinq enfants à Raoul: Adda-Marie, Raoul-Pierre, né en 1903, mort de tuberculose à l'âge de 18 ans, Théodore-François, Jacques et enfin Suzanne-Cécile.

Les soins qu'exigeait l'éducation des enfants n'empêchèrent pas Louise de composer au fil des années – et de publier<sup>56</sup> en 1913 sous le pseudonyme d'Aloyse Leriche – d'émouvants poèmes de forme très classique qui chantent son amour foudroyant, ses rêves d'infini, ses joies de jeune mère, ses tourments religieux, ses peines de cœur:

Oh! combien je suis triste et me sens solitaire,  
Surtout au crépuscule, aux approches du soir!  
Les oiseaux se sont tus, les enfants vont se taire,  
Mais mon cœur éveillé t'appelle et veut te voir...

Après avoir habité plusieurs années à Boulogne-sur-Seine, la famille revint s'établir en 1913 aux abords du Parc Monceau, rue de Naples. Comme sa mère, Louise aimait à recevoir chez elle des personnalités d'élite et compta parmi ses hôtes Sarah Bernhardt, la comtesse de Noailles, Colette, le pianiste José Iturbi, le sculpteur Bourgoïn, le physicien Charles-Edouard Guillaume (prix Nobel 1920), etc. Avec Raoul, elle fit de grands voyages à travers l'Europe, allant jusqu'aux rives de la Caspienne en 1907, séjournant volontiers à Bellagio sur le lac de Côme.

Devenu très français de cœur, Raoul signa en 1914 le fameux et virulent manifeste des Intellectuels, se coupant ainsi de toutes ses relations allemandes et de ses entreprises de Berlin, où Hélène Pictet-Roget, délaissée, mourut en 1925.

Raoul vécut jusqu'à l'âge de 83 ans. Vers la fin de sa vie, cependant, il sentit ses forces diminuer et sa dernière tournée de conférences aux Etats-Unis, en 1927, fut une déconvenue. Seule son adresse au billard ne faiblit point: avec son ami Georges Claude<sup>57</sup>, il continuait de descendre presque chaque jour au boulevard de Strasbourg pour aller jouer à l'Académie du Globe.



NOUVELLES

## MACHINES FRIGORIFIQUES

PARUES SUR

L'EMPLOI DE PHÉNOMÈNES PHYSICO-CHIMIQUES

PAR

M. RAOUL PICTET

GENÈVE

IMPRIMERIE CHARLES SCHUCHARDT

1885

*Lignes et signature autographes de Raoul Pictet (parues dans Savoir, novembre-décembre 1938, 17<sup>e</sup> année, n° 3).*

*Raoul Pictet et Louise Reiche (photographie anonyme; à M. Jacques Pictet-Bazin).*

Raoul Pictet âgé (photographie anonyme; à M. Jacques Pictet-Bazin).

## Chapitre 56

<sup>49</sup> Cf. Paul PICTET, *Exposition nationale suisse, Genève, 1896, rapport administratif publié au nom du Comité central*, G. 1898, 149-150.

<sup>50</sup> Cf. *Exposition nationale suisse, Genève, 1896. Notice explicative sur le Pavillon Raoul Pictet*, G. 1896; *Journal officiel illustré de l'Exposition nationale suisse*, 97-99 (31 janvier 1896, par F. DUSSAUD), 157-159 (15 avril, par Raoul PICTET), 241-242 (12 juin, par Emile YUNG), 369 (21 août, par le même), 381-382 (28 août, par Ferd. PARIS).

<sup>51</sup> *Institut Raoul Pictet*, Berlin, s.d., 16 p. (BPU: Br 462).

<sup>52</sup> Cf. Simone GEINOZ, *L'affaire de la Société anonyme Institut Raoul Pictet à Fribourg* [1911], 67 p. (BPU: Br 122).

<sup>53</sup> *Tribune de Genève*, 30 mars 1909.

<sup>54</sup> *Rapport de M. Raoul Pictet aux fondateurs et actionnaires de la Société anonyme des produits chimiques purs*, Paris, mai 1916, 64 p. (BPU: La 1138/30).

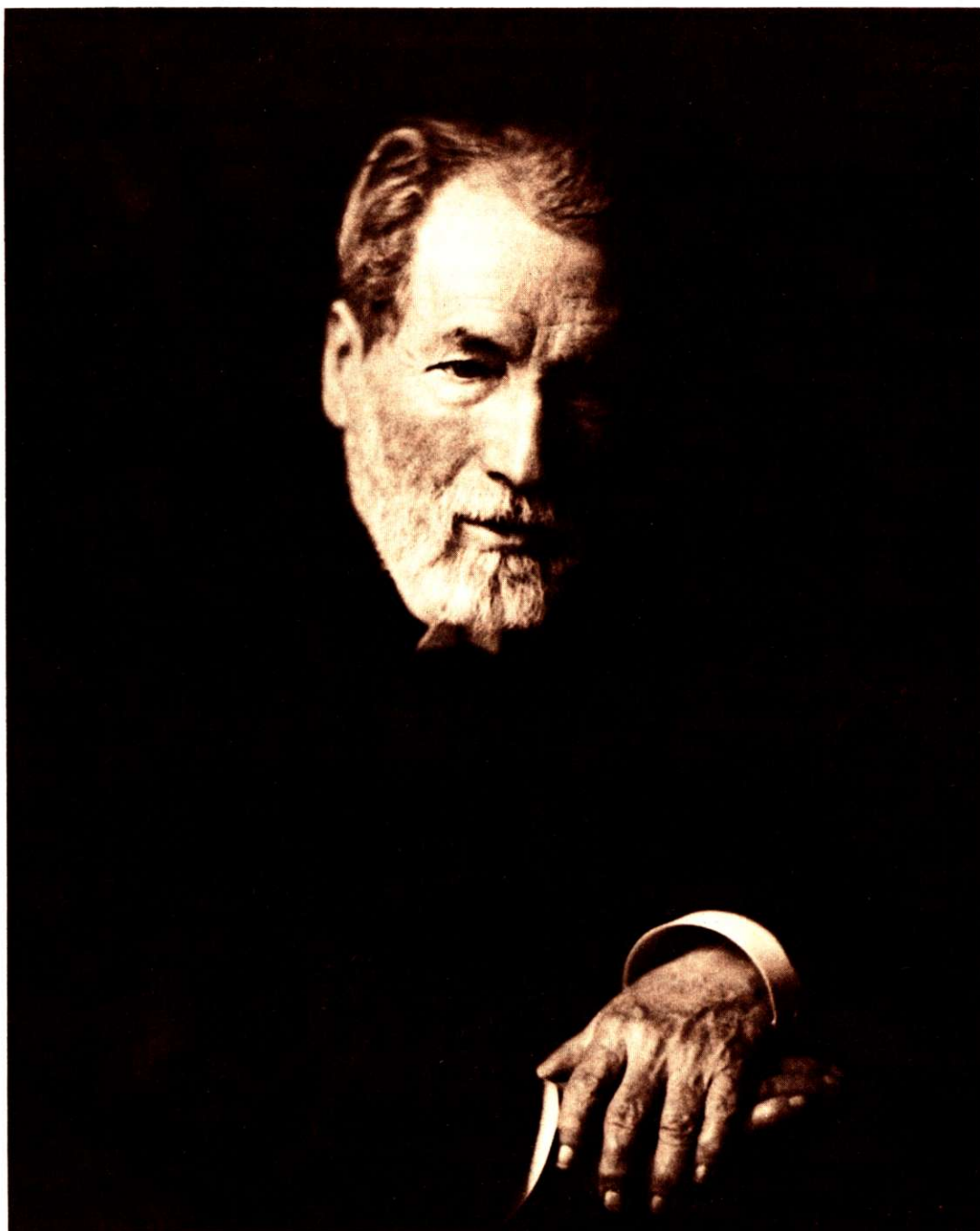
<sup>55</sup> Selon la tradition familiale.

<sup>56</sup> *Comment on aime*, Paris, 1913, 111 p. (Paris, Bibliothèque Nationale: 8° Ye 8846).

<sup>57</sup> Fondateur de la Compagnie L'Air Liquide.

<sup>58</sup> 26<sup>e</sup> division, 3<sup>e</sup> ligne, n° 33 (concession du 4 juillet 1899).

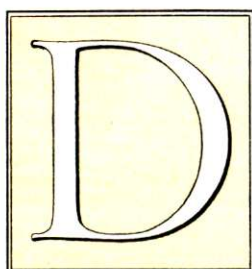
<sup>59</sup> *Journal de Genève*, 12-13 juin 1965, 7 octobre 1966, 27 juillet 1967, 9-10 décembre 1967.



Raoul Pictet mourut d'un cancer à la gorge en juillet 1929, ayant survécu à tous ses frères et cousins germains. Il fut enterré au cimetière Montmartre, à Paris, dans le caveau<sup>58</sup> néo-gothique de la famille Reiche. En 1930, son buste en bronze, sculpté après sa mort par Sarki, fut offert à l'Université de Genève par un comité réunissant ses anciens élèves, ses amis et ses admirateurs, en hommage à ses travaux et à sa renommée de savant. De ses souvenirs manuscrits, d'ailleurs très fragmentaires, seuls quelques extraits ont été publiés<sup>59</sup>.

Louise Reiche survécut onze ans à son mari et mourut à Paris en août 1940, oblate de l'Ordre de Saint-Benoît.

## Les frères de Raoul: Oswald (1844-1909), Léonce (1848-1886), Eugène (1852-1919)



es quatre frères de Raoul, l'aîné, Théodore, était mort poitrinaire à l'âge de 22 ans. Le second, Oswald, mena une existence tranquille qui fait contraste avec la vie mouvementée, et même aventureuse, de ses trois frères cadets.

Né en 1844, Oswald fréquenta l'auditoire de belles-lettres<sup>1</sup> de l'Académie, où il porta les couleurs de Zofingue, et alla compléter sa formation en Allemagne, dans le *Knaben-Institut* du professeur Dr. Klose à Cannstatt, puis dans une autre école à Barmen. De retour à Genève, il entra dans la banque de son cousin Richard Pictet pour y faire son apprentissage. Il exerça ensuite la profession de banquier et de gérant de fortune, avec conscience et méticulosité, pendant une vingtaine d'années, et se retira des affaires<sup>2</sup> à l'âge de 50 ans.

Oswald se maria deux fois, mais n'eut point d'enfants. Sa première épouse, Mary Martin, était la fille unique de l'avocat lausannois Jules-François-Henri Martin, député et cinq fois président du Grand Conseil vaudois, conseiller aux Etats puis conseiller national, directeur dès 1860 de la succursale des Cigares Ormond à Genève<sup>3</sup>. La mère de Mary, Françoise-Fanny Franel, d'ascendance vaudoise également, possédait à Genève, rue Saint-Léger n° 10, un très bel immeuble où le jeune ménage s'installa. Mary était de santé fragile et mourut de la poitrine en 1884 après dix ans de mariage, laissant sa fortune à son époux. Dans les années qui suivirent son deuil, Oswald fit deux longs voyages méditerranéens, le premier<sup>4</sup> à Naples, en Sicile et en Tunisie,

### Chapitre 57



<sup>1</sup> APB, Album de Julie Pictet-de Bock, 53, 67 et 85; *Catalogue de Zofingue*, n° 717.

<sup>2</sup> Cf. BPU, Ms Saussure 231, 223 (lettre du 6 janvier 1894).

<sup>3</sup> Cf. ERICH GRUNER, *L'Assemblée fédérale suisse, 1848-1920*, Berne, 1966, I, 823.

<sup>4</sup> Hiver 1886-1887.

Mary Pictet-Martin (photographie anonyme; à Mme Lucien Naville).

Oswald Pictet (photographie Emile Pricam; à Mme Edmond Binet).



<sup>5</sup> Janvier-juin 1888.

<sup>6</sup> Genève, Société de Lecture: Gvl 400-402, Gvh 170-171, Gvk 196.

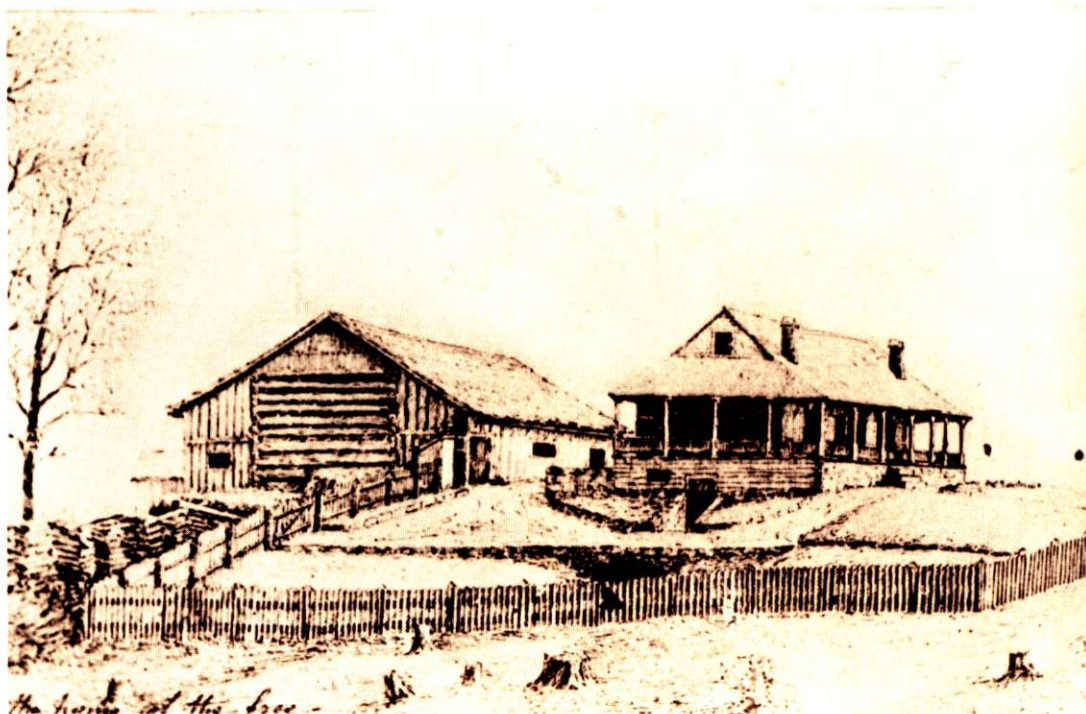
<sup>7</sup> Edouard TAVAN, *Fragments de souvenirs*, G. 1940, 172.

<sup>8</sup> *Livre du Recteur, Externes*, n° 2448 (année 1867-1868).

<sup>9</sup> APB, lettre à son frère Oswald, 18 décembre 1868.

*Aloïse Pictet-Peyrot (photographie anonyme; à Mme Lucien Naville).*

*La ferme de Léonce Pictet en Amérique, 1869 (photographie d'un dessin anonyme, APB).*



le second<sup>5</sup> en Egypte, en Palestine, en Syrie et à Constantinople. Il en rapporta de grandes photographies qu'il fit coller, en les accompagnant de commentaires historiques, dans une demi-douzaine d'albums reliés en maroquin<sup>6</sup>.

A l'âge de 45 ans, Oswald se remaria avec Aloïse Peyrot, qui n'avait que 23 printemps et dont la mère, née Alice Pictet, était la fille cadette du major Adolphe Pictet-Cazenove. Le couple mena une existence assez brillante, recevant en hiver rue Saint-Léger ou rue Senebier, s'installant pour l'été à Bellerive, à Malagny, à Veigy ou dans quelque autre domaine des environs.

Oswald mourut à 65 ans, en 1909. Il laissait le souvenir d'un «parfait gentleman»<sup>7</sup>, au caractère doux et bienveillant, à la générosité inépuisable. Sa veuve survécut jusqu'en 1952, vivant en hôtel, à Ouchy, où elle devint l'amie de l'ancienne reine d'Espagne Victoria-Eugénie.

Léonce, quatrième fils des Pictet-de-Bock, né en 1848, avait un caractère original et sortit des chemins battus. Après avoir fréquenté l'Académie de Genève<sup>8</sup> en qualité d'externe, il s'embarqua pour l'Amérique à l'âge de vingt ans. Il travailla d'abord aux Etats-Unis, dans l'établissement agricole<sup>9</sup> d'un Suisse établi à cinq lieues de Tellcity (Indiana). L'année suivante, il gagna l'Amérique centrale et s'installa en septembre 1869 sur les bords du fleuve San Juan, à la frontière du Nicaragua et du Costa Rica – en pleine forêt vierge. Il vécut là l'existence rude et magnifique des pionniers, disputant sa nourriture aux pumas, chassant le peccari avec les indigènes, s'accommodant des pluies et des chaleurs tropicales. En janvier 1870, cependant, le débordement



du fleuve ravagea ses plantations et emporta même le ranch de bois et de chaume qu'il avait bâti de ses propres mains. Léonce se réfugia dans une habitation voisine, plus élevée au-dessus de la rivière. «Bien lui en prit; car là-même, on eut de l'eau jusqu'aux hanches. Le pays était submergé de toutes parts. Les serpents et les rats, fuyant devant l'inondation, essayaient de trouver refuge sur le radeau que nos colons avaient établi pour naviguer dans leur chambre [...]. Les arbres déracinés passaient par centaines. On entendait sans cesse le fracas de ceux qui s'abattaient dans le courant, ce qui, la nuit surtout, était d'un effet lugubre, au milieu des pluies torrentielles et avec l'accompagnement presque continu des éclats du tonnerre.»

Abandonnant sa plantation, Léonce alla s'établir alors à San José, capitale du Costa Rica. Il étudia l'économie du pays, fit l'ascension des volcans Irazu et Turrialba, observa le caractère et les mœurs des habitants. Les longues missives qu'il écrivait à sa famille étaient si captivantes, depuis son arrivée en Amérique centrale, que le *Journal de Genève* commença de les publier en feuilleton<sup>10</sup> et que la Société de géographie de Genève en fit paraître plus tard un copieux résumé dans son bulletin<sup>11</sup>.

A San José, cependant, la situation de Léonce ne tarda pas à se détériorer. En avril 1873, l'audacieux planteur n'était plus qu'un «pauvre diable de commis»<sup>12</sup> au service du négociant Isidoro Levkowicz. A son frère Oswald, qui lui reprochait de s'encaïllier, Léonce répondit<sup>13</sup> avec humeur: «En Europe, vous vivez tous de préjugés; pour mon compte, je cherche à les perdre le plus possible.» En 1875, il passa au Nicaragua, où la dégradation des mœurs l'écœura. Trouvant une occasion de s'embarquer,

## Les frères de Raoul



<sup>10</sup> Numéros des 4 décembre 1869, 18 mars, 19 mars et 2 avril 1870.

<sup>11</sup> *Le Globe, Bulletin*, 1874, XIII, 235-280.

<sup>12</sup> APB, lettre à son frère Oswald, 29 avril 1873.

<sup>13</sup> *Ibid.*, 23 juillet 1874.

*Les quatre fils Pictet-de Bock et leurs épouses, vers 1880. De gauche à droite: Henriette Pictet-Baron, Léonce (debout), Eugène (assis par terre), Raoul, Oswald (debout), Hélène Pictet-Roget, Mary Pictet-Martin (photographie Lacombe & fils; à Mme Edmond Binet).*

AGENCE GÉNÉRALE DE JOURNAUX  
LÉONCE PICTET

AGENT SPÉCIAL POUR LA SUISSE, DU **PETIT JOURNAL**  
JOURNAL ILLUSTRÉ, PETIT LYONNAIS, **Figaro**,  
DES GRANDS FEUILLETONS DU JEUDI, DES GRANDS ROMANS  
DU DIMANCHE, ETC., ETC.

BUREAUX A GENÈVE, 14, Rue du Stand, 14

Doit M

Envoi du 187

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| <b>PETIT JOURNAL</b>               |  |
| Lanterne . . . . .                 |  |
| Figaro . . . . .                   |  |
| Grande République . . . . .        |  |
| Marseillaise (Réveil) . . . . .    |  |
| <b>PETIT LYONNAIS</b> . . . . .    |  |
| Lyonnais supplément . . . . .      |  |
| Tribune . . . . .                  |  |
| Guignol . . . . .                  |  |
| <b>Journal Illustré</b> . . . . .  |  |
| <b>Petite République</b> . . . . . |  |
| Rappel . . . . .                   |  |
| <b>FEUILLETONS</b> . . . . .       |  |
| Feuilletons Illustrés . . . . .    |  |
| Roman Feuilletons . . . . .        |  |
| France . . . . .                   |  |
| <b>Temps</b> . . . . .             |  |
| Siècle . . . . .                   |  |
| Grands Maux . . . . .              |  |
| Journal des Voyages . . . . .      |  |
| Monde Illustré . . . . .           |  |
| Journal Amusant . . . . .          |  |
| Pour Rire . . . . .                |  |
| Abrutis . . . . .                  |  |
| Presse Illustrée . . . . .         |  |

il revint en Europe dégoûté et désabusé. Repris en main par sa mère, qui l'emmena avec elle, en mai 1876, jusqu'à Riga et Saint-Pétersbourg (ultime pèlerinage dans sa Livonie natale), Léonce n'en tomba pas moins follement amoureux d'une jeune Vaudoise de 19 ans, Henriette Baron, rencontrée chez son frère Oswald: Henriette et ses trois sœurs étaient les cousines germaines de l'épouse d'Oswald, leur mère Jeanne-Louise-Philippine Baron-Franel étant la sœur de Françoise-Fanny Martin-Franel, mère de Mary.

Le mariage de Léonce et d'Henriette fut célébré en septembre 1877 dans l'église Saint-Martin de Vevey. Au cours des quatre années suivantes, trois enfants naquirent de cette union: Horace, Henry et Ariane.

Pour gagner sa vie, Léonce imagina de lancer à Genève, sur le modèle américain, une agence générale de journaux. L'initiative venait à son heure. Ayant installé ses bureaux à la rue du Stand n° 14, Léonce fut bientôt le distributeur exclusif pour toute la Suisse des principaux journaux français<sup>14</sup>: le *Figaro*, le *Petit Journal*, la *Lanterne*, le *Temps*, le *Petit Lyonnais*, etc. Sur les places de Genève se multiplièrent alors ces kiosques mi-gothiques mi-chinois, si caractéristiques du goût de l'époque.

Cependant, Léonce ne devait pas jouir longtemps des fruits de son entreprise. Atteint du même mal que son frère aîné, il mourut en 1886, à l'âge de 38 ans. Sa veuve, qui devait se remarier en 1903 avec James Tuttle Bates, fondateur de la *Tribune de Genève*, continua de gérer l'agence de journaux jusqu'au moment où sa fille Ariane eut épousé Lucien Naville, qui reprit l'affaire et en fit Naville & Cie.

Quant aux deux fils de Léonce, ils eurent des destinées courtes et tragiques. L'aîné, Horace, qui avait fait ses humanités dans l'Institut morave de Neuwied<sup>15</sup>, au bord du Rhin, mourut poitrinaire à l'âge de 21 ans, comme son oncle Théodore. Le cadet, Henry, après avoir passé quelques années au Mexique<sup>16</sup>, dans le ranch Necker, épousa en 1905 une Rougemont de la Schadau, Marguerite, fit avec elle un long voyage de noces aux Indes et se suicida au retour: il avait 26 ans. Sept mois après son décès, sa veuve mit au monde une petite Nadèje, qui devint en 1930 M<sup>me</sup> Narcisso Freire de Andrade.

Le dernier fils des Pictet-de Bock, Eugène, eut lui aussi une vie assez mouvementée. Après avoir fait des études d'ingénieur à Genève et au Polytechnicum de Carlsruhe<sup>17</sup>, il commença sa carrière dans le sillage de son frère Raoul. En 1875, il partit pour l'Egypte, afin d'y reprendre la direction de la fabrique de glace et d'y installer une brasserie. Mais la «Société industrielle genevoise» qu'il avait constituée au Caire rencontra des difficultés<sup>18</sup> et après deux ans d'efforts, Eugène abandonna l'entreprise et revint en Europe.

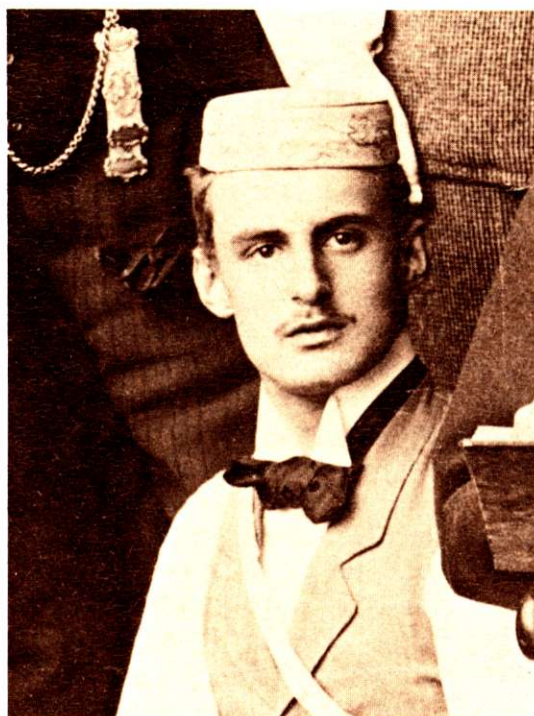


Henry Pictet (photographie anonyme; à M<sup>me</sup> Narcisso Freire de Andrade).

En 1880, grâce à une avance de 100.000 francs que sa mère lui fit<sup>19</sup>, Eugène entra comme ingénieur-associé dans la Fabrique de papier paille P. Médeville & Laurent, dont l'usine se trouvait à Orthez (Basses-Pyrénées) et le comptoir principal à Bordeaux. Circulant souvent entre ces deux villes, Eugène prit domicile à Orthez et la douceur du climat pyrénéen engagea Julie Pictet-de Bock à à y passer deux hivers de suite. L'entreprise semblait prendre bonne tournure<sup>20</sup> et de nouveaux terrains avaient été achetés par Eugène au voisinage de l'usine, lorsqu'en 1883, l'incendie et l'inondation se conjuguèrent pour ravager les bâtiments de la papeterie. Découragé, Eugène vendit ses parts et rentra à Genève.

En 1884, il prit pour femme Hilda Naville, qui avait 24 ans et qui était la fille cadette de Gabriel Naville et de sa seconde épouse Blanche de Pourtalès. Le couple s'installa<sup>21</sup> dans la région de Saint-Légier, au-dessus de Vevey. Eugène y vécut en gentleman-farmer jusqu'au décès prématuré de Hilda, qui mourut à l'âge de 28 ans, quelques semaines après la naissance de son troisième enfant. Eugène revint alors à Genève et prit domicile dans la villa patricienne de Montchoisy (détruite depuis lors), où demeurait sa belle-mère, Blanche Naville-de Pourtalès, femme d'élite qui servit de mère aux orphelins.

Cinq ans plus tard, déjà quadragénaire, Eugène se remaria avec Marguerite Imbert, dont la mère Lina Kœchlin appartenait à une famille de grands industriels protestants d'Alsace. Eugène fut nommé directeur d'une fabrique de produits chimiques de la région parisienne et s'installa avec sa femme au Raincy (Seine). On passait l'été dans les Vosges, à Ferdrupt près de Remonvillers, où les Imbert-Kœchlin avaient leur établissement.



En 1899, la déconfiture de l'entreprise où Eugène travaillait l'obligea une fois de plus à changer de profession et de résidence. Ayant repris avec sa femme la direction du pensionnat de jeunes filles du Clos de Sadex, aux abords de Nyon, Eugène vint s'installer sur les rives du Léman et se logea avec sa famille dans la maison du Petit-Sadex.

Lorsque le pensionnat fut fermé, en 1907, les Pictet-Imbert se rapprochèrent de Genève et louèrent aux Martin-Du Pan la campagne de Planchamp, à la route de Ferney. Ils vécurent là jusqu'à la fin de la première guerre. En 1918, ils s'installèrent en ville, rue de Candolle, mais Eugène, déjà malade, mourut l'année suivante, à l'âge de 67 ans. Sa veuve lui survécut jusqu'en 1936, passant plusieurs mois par an dans une maison que son frère cadet Ivan possédait à Saint-Cyr-sur-Mer, dans la baie de La Ciotat.



<sup>14</sup> APB, Album de Julie Pictet-de Bock, 105-106.

<sup>15</sup> APB, lettres à son oncle Eugène, 1893-1894.

<sup>16</sup> APB, lettre à son oncle Eugène, Torreon, 20 septembre 1900.

<sup>17</sup> APB, lettres écrites de Carlsruhe à sa mère, 1872-1874.

<sup>18</sup> APB, lettres écrites du Caire à sa mère, 1875-1878.

<sup>19</sup> APB, Album de Julie Pictet-de Bock, 54 et 132.

<sup>20</sup> APB, lettres écrites d'Orthez et de Bordeaux à sa mère, 1880.

<sup>21</sup> Renseignements oraux de M<sup>me</sup> Binet-Pictet.

*Eugène Pictet (photographie anonyme; à M<sup>me</sup> Edmond Binet).*

*Horace Pictet étudiant (photographie anonyme; à M<sup>me</sup> Lucien Naville).*

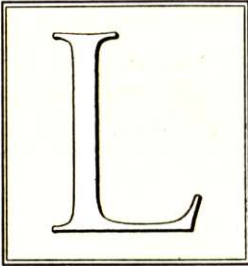


*« Remonvillers vu à vol d'oiseau »,  
vers 1895 (dessin au crayon  
extrait d'un album de famille,  
95/300 mm.; APB).*

De son premier lit, Eugène avait eu deux fils: Auguste, dont on reparlera, et Théodore, mort en bas-âge; et une fille, Elisabeth, qui se maria en 1924 avec Henri Morin, de Dieulefit. Du second lit naquirent deux filles: Amélie, qui épousa en 1947 le colonel français Adrien Zeiller; et Berthe-Aloïse, qui devint en 1920 la femme du notaire genevois Edmond Binet.

## Gustave Pictet (1827-1900)

### Chapitre 58



L'histoire des familles présente parfois d'étonnants contrastes. Comment imaginer qu'Amédée-Pierre-Jules Pictet de Sergy, aristocrate féru de traditions, seigneur de village aux nostalgies nobiliaires, aurait pour fils aîné un politicien en avance sur les Radicaux et plus épris qu'eux de véritable démocratie? Démocrate en effet, Gustave le fut non par ambition, ni par dépit, ni par démagogie, mais par conviction sincère et profonde. Sa carrière publique, qui se compare avantageusement à celle des grands syndics Pictet du XVII<sup>e</sup> siècle,

en témoigne d'un bout à l'autre.

Né en 1827, Gustave perdit sa mère à l'âge de deux ans et fut élevé par sa grand-mère Charlotte de Candolle-Baraban, qui n'aimait pas son caractère volontaire et violent. Quand il eut huit ans, on le plaça dans le célèbre Institut de Vernier, tenu alors par le pasteur François-Marc-Louis Naville, «un grand cœur et un grand esprit» au témoignage même de Gustave. «J'y ai appris, ajoute-t-il<sup>1</sup>, à rendre ma pensée et ma conduite très indépendantes de celles des autres et à mépriser le qu'en-dira-t-on [...]. M. Naville avait une très grande largeur en matière religieuse, et c'est à lui que je dois de n'avoir jamais eu l'esprit protestant. Il m'a conduit tout enfant à Fribourg, dans la cellule du père Girard, et les quelques heures que j'ai passées avec ce moine distingué m'ont laissé une impression durable.»

Gustave fit ensuite son Collège et entra à l'Académie<sup>2</sup> à l'âge de 16 ans. Travaillant d'arrache-pied pendant les vacances, il voulut à deux reprises sauter une année, mais n'y réussit que la première fois et compromit sa santé. Il compta parmi ses professeurs son cousin François-Jules Pictet-De la Rive et son oncle Albert Rilliet-de Candolle. Les sciences l'intéressèrent davantage que les lettres.

En juillet 1846, son père l'envoya passer une année à Heidelberg pour y suivre les cours de droit<sup>3</sup> et y perfectionner son allemand. Selon la coutume de l'époque, il échangea sa silhouette avec celles de ses condisciples<sup>4</sup> (dont plusieurs étaient suisses, mais un seul genevois, Gustave Moynier) et assista à bon nombre de duels sanglants: «J'ai pu apprécier ainsi, devait-il écrire plus tard dans son autobiographie, combien il est ridicule de se moquer de ce sport qui habitue l'homme à risquer sa vie, ses membres, son aspect et à voir couler son sang [...]. Savoir se faire défigurer à un âge où les avantages physiques jouent un certain rôle dans la vie est une école morale dont les fruits ne sont pas d'un jour.» Du fond de l'Allemagne, Gustave suivit avec émotion toutes les péripéties de la révolution genevoise d'octobre 1846, rêvant déjà de tenir tête à James Fazy.



<sup>1</sup> Gustave PICTET, «Souvenirs» (ms aux AEP).

<sup>2</sup> *Livre du Recteur*, n° 8925.

<sup>3</sup> Le nom de Gustave Pictet ne figure pas dans la matricule de l'Université de Heidelberg, éditée par Gustave ТЕРКЕ.

<sup>4</sup> BPU, Département des estampes, Rec. Est. 211.

*Gustave Pictet étudiant, 1847 (silhouette à l'encre de Chine sur papier glacé, 52/25 mm.; BPU, Estampes, Rec. 211).*



Amélie Pictet-Lambert (photographie Reymann & Lagrange; AEP).

En juillet 1847, il quitta Heidelberg et vint s'installer à Paris, rue Jacob n° 14, poursuivant ses études de droit sous les professeurs Demante, Pellat et Oudot. Muni des recommandations paternelles, il fréquenta les Mallet, les Delessert, M<sup>me</sup> Sarasin, M<sup>me</sup> Thellusson, les Eynard-Lullin, qui l'introduisirent aux bals de l'ambassadeur d'Autriche, d'autres encore. La Révolution de février 1848, qu'il vécut dans des sentiments tout contraires à ceux de son cousin Charles Pictet, le passionna: «Il faut avoir entendu les cris de délivrance s'échappant de toutes les poitrines, avoir subi les étreintes de ces bras de femmes et d'hommes appartenant à toutes les classes de la population qu'accompagnaient les cris mille et mille fois répétés de *A bas Guizot!* pour savoir que la secousse qui a renversé le trône de Louis-Philippe n'a pas été le résultat d'un accident mais [...] une œuvre essentiellement populaire». Enivré par ce spectacle, Gustave sentit remuer sa tripe démocratique. Il parcourut les boulevards, escalada des barricades, vit le général Rostolan frappé d'une balle presque sous ses yeux. «Du jeudi au dimanche, on vécut dans la rue, faisant des ovations aux élèves de l'École Polytechnique qu'on rencontrait, jouissant de la liberté, vivant d'espérances, riant des lettres consternées qu'on recevait de Genève [...]. La vie à Paris fut intéressante.»

Quels regrets lorsqu'il fallut, deux mois plus tard, quitter la capitale encore effervescente et reprendre sagement ses études de droit à l'Académie de Genève! Réintégré dans la section genevoise de la Société de Zofingue<sup>5</sup>, Gustave la présida en 1849-1850 et y prit «le contre-pied du genre germanique». Il devint aussi «questeur» de la Faculté de droit et tenta de fonder une association regroupant les étudiants des diverses facultés: l'idée était trop nouvelle pour réussir.

Ayant obtenu sa licence et publié sa thèse<sup>6</sup> en 1851, Gustave accomplit son stage d'avocat<sup>7</sup> chez MM<sup>es</sup> Gide et Rivoire au Molard, puis il suppléa Théodore Piguet, élu conseiller d'Etat, à la tête de son étude. En 1859 il fut nommé avocat-conseil de la Caisse d'Escompte et ouvrit alors, rue du Rhône n° 23, une étude à son nom, qu'il conserva jusqu'en 1875.

Au sortir de l'Académie, Gustave s'était marié. En juillet 1851, peu soucieux d'alliance patricienne, il avait épousé Amélie Lambert, dont le père Ferdinand Lambert, avocat français originaire de Rouen, s'était fixé à Genève après son mariage avec Antoinette Odier et avait acquis à Onex la belle propriété Pernessin. Pieuse, modeste

<sup>5</sup> Catalogue de Zofingue, n° 397.

<sup>6</sup> *De l'état de faillite et de ses effets immédiats avec les modifications apportées au Code de commerce par la Loi française du 8 juin 1838.* G., Impr. Elie Carey, 1851, 46 p.

<sup>7</sup> Son immatriculation au barreau de Genève date du 29 juillet 1851: CHOISY, *Matricule*, 44.



La campagne Lambert (plus tard Duchesne) à Onex (photographie anonyme; AEP).

et sentimentale, Amélie compta parmi ses amis et correspondants les écrivains Marc Monnier et H.-Frédéric Amiel<sup>8</sup>. Elle n'avait qu'une sœur, Eugénie, qui devint l'épouse du professeur et député Gustave Rochette. Les deux filles Lambert<sup>9</sup> s'aimaient tendrement et se trouvaient volontiers à Onex, où Gustave Rochette devint maire de la commune et où les Pictet passaient la belle saison quand ils n'étaient pas à Sergy. Ces deux couples sans enfants (Amélie avait fait trois fausses couches) aimaient à s'entourer de jeunes gens<sup>10</sup> et leur maison, que Gustave fit agrandir<sup>11</sup> en 1896, «fut longtemps le centre de réunions fort animées et joyeuses». Paul Pictet, qui avait bien connu son oncle Gustave, se souvenait<sup>12</sup> qu'il avait beaucoup de charme «avec sa forte santé, sa vitalité, sa haute stature, ses yeux dont le bleu vif oscillait de l'ironie à la tendresse, son vaste front et sa barbe noire qu'il portait pleine».

En 1851 également, Gustave fut nommé suppléant au juge de paix de l'arrondissement de Genève, amorçant ainsi une carrière publique qui allait bientôt l'absorber tout entier. Cinq ans auparavant, la révolution radicale d'octobre 1846 avait profondément bouleversé les institutions séculaires de la République. Gustave aurait dû logiquement se féliciter de cette mutation qui marquait un pas décisif dans l'avènement de la démocratie à Genève. Mais le style dictatorial du gouvernement de James Fazy et, comme il le dit lui-même, «les abus d'un parti qui exploitait le pays à son profit particulier et sans scrupule» firent de lui un ennemi déclaré du radicalisme. Dans son opposition, Gustave demeura fidèle à ses convictions et prit toujours soin de se distancer des milieux conservateurs qui en voulaient à James Fazy pour d'autres motifs. L'organe radical *Le Genevois* ne manqua pas d'ailleurs de le décrire<sup>13</sup> comme «un conservateur qui avait passé sa vie à se persuader qu'il était radical». De ce fait, ce fut en démocrate que Gustave Pictet combattit les Radicaux : la position était inconfortable et fut souvent mal comprise, mais elle convenait à ce tempérament fortement trempé.

S'il fut un lutteur, Gustave ne devint jamais un chef de parti. Son irrépressible indépendance de jugement, sa subtile dialectique, sa pensée toujours en mouvement, la tournure parfois paradoxale de ses propos<sup>14</sup> éveillaient la curiosité, stimulaient l'attention, mais n'étaient pas propres à entraîner les foules. «Chef sans soldats», Gustave Pictet «étonnait les masses, les charmait souvent, mais ne les guidait pas»<sup>15</sup>. Il devait rester jusqu'à sa mort un pur individualiste.

Gustave commença, en 1852, par adhérer au Cercle National, qui entendait grouper «au-dessus de tout esprit de parti» les citoyens sincèrement libéraux. Sur l'initiative du colonel Rilliet-de Constant, ce Cercle avait ouvert une souscription pour rembourser à la caisse fédérale les frais de guerre dus par les cantons catholiques du Sonderbund, mesure d'apaisement qui contribua à faire renaître la confiance entre Confédérés naguère hostiles. Rilliet-de Constant et Challet-Venel, président du Cercle, firent appel à Gustave Pictet pour leur servir de secrétaire dans cette entreprise délicate : tels furent ses débuts dans la vie politique active. Pendant vingt ans, Gustave devait rester l'un des piliers du Cercle National. Il en fut le président de 1863 à 1868 et organisa en cette qualité la manifestation du cinquantenaire de la Restauration, qui réunit quelque 3.000 personnes sur la Treille, dans une ambiance de fête populaire. Comme son père,



<sup>8</sup> Lettres autographes aux AEP.

<sup>9</sup> Cf. AEG, Mss hist. 319/17, 216v (souvenirs d'Edm. Barde).

<sup>10</sup> Cf. *Histoire d'Onex*, G. 1951, 103-105.

<sup>11</sup> Journal d'Alfred Pictet, 30 août 1896 (AEP).

<sup>12</sup> «La Genève de 1846», 120.

<sup>13</sup> Dans son numéro du 15 mai 1900.

<sup>14</sup> Selon la nécrologie de Gaspard VALLETTE dans *La Suisse* du 15 mai 1900.

<sup>15</sup> Nécrologie de Marc DEBRIT dans le *Journal de Genève* du 15 mai 1900.

*Gustave Pictet (photographie Francis de Jongh, Lausanne; à M. Jean Pictet).*

# LE NATIONAL SUISSE

ABONNEMENTS.  
Franco pour toute la Suisse.

6 mois. . . . . 5 fr. 50  
Un an. . . . . 6 fr.

Chaque Numéro est de 15 centimes.

Journal Démocratique Genevois,

PARAISSANT LE VENDREDI.

ANNONCES.

15 centimes la ligne de 50 lettres.

BUREAU

pour les Abonnements et Annonces,  
chez MM. Jullien frères, libraires,  
Bourg-de-Four, n° 71.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé FRANCO à la librairie de MM. JULLIEN frères, Bourg-de-Four, 71.

Gustave attachait une grande importance à cet anniversaire patriotique, qu'il fit célébrer par la pose de plaques commémoratives. C'est à son initiative aussi que l'on doit la création du banquet annuel dit de la Restauration.

En 1853, Gustave Pictet fonda avec Amédée Roget et Charles Le Fort un hebdomadaire intitulé *Le National Suisse, journal démocratique genevois*<sup>16</sup> qui ne connut qu'une cinquantaine de numéros. L'année suivante, à l'âge de 27 ans, il fut élu député au Grand Conseil. Il n'y resta d'abord que la durée d'une législature (soit deux ans), car la liste du parti conservateur, sur laquelle avait figuré son nom, fut complètement battue par les Radicaux en 1856. L'opposition ne fit passer alors qu'un seul candidat, Théodore de Saussure, qui était le président du Cercle National et que Gustave Pictet seconda efficacement dans sa lutte.

Quatre ans plus tard, certains Radicaux que le despotisme de James Fazy mécontentait et d'autres opposants venus de divers horizons se regroupèrent pour former le Cercle de la Ficelle, qui joua bientôt un rôle prépondérant<sup>17</sup> dans la politique genevoise. Gustave Pictet y fut admis en mai 1862, au moment où la lutte contre James Fazy touchait à son paroxysme. A la fin de cette année-là, le Cercle de la Ficelle, bête noire des Fazystes, fut attaqué par une bande armée, plusieurs de ses membres furent blessés, l'un d'eux tué. Devant l'inaction du gouvernement radical, le Cercle décida de mener lui-même l'enquête et en chargea Gustave Pictet. Un dossier accablant fut bientôt constitué, mais l'attentat demeura impuni. L'année suivante, pour l'élection du Conseil d'Etat le Cercle de la Ficelle présenta une liste de combat sur laquelle figurait le nom de Gustave Pictet. James Fazy, qui avait essuyé un premier échec en 1861 fut battu une seconde fois<sup>18</sup> et ne devait plus rentrer au gouvernement. Gustave Pictet ne fut pas élu non plus, mais il remporta 5.634 suffrages, lui jeune premier, alors que le vieux tigre radical en obtenait 5.875.

Cette marque de popularité décida Gustave Pictet à se porter candidat au Grand Conseil en 1864. Il fut élu et devait siéger dès lors au Parlement cantonal jusqu'en 1890, avec deux interruptions d'une législature chacune. Il en fut le premier vice-président en 1871-1872 et y joua constamment un rôle en vue. Gustave devait d'ailleurs dresser lui-même dans son autobiographie l'impressionnant tableau de ses travaux législatifs :

#### a) Mes propositions

- |         |   |
|---------|---|
| 1854    | Supplément de traitement pour les membres du Conseil national. <i>Adopté.</i>   |
| 1856    | Projet de loi sur la nomination des greffiers et huissiers judiciaires. Modifié par la Commission. Rejeté.  |
| 1856    | Arrêtés accordant des pensions viagères à MM. Gaussen et Pouzait. <i>Adopté</i> pour Pouzait. Rejeté pour Gaussen.                                    |
| 1866    | Loi sur l'Hospice Général. Adoptée par le Grand Conseil. Rejetée par le peuple 1866. Reprise par le Grand Conseil. <i>Adoptée</i> par le peuple 1868. |
| 1868-69 | Loi sur l'exercice du droit de grâce. <i>Adoptée.</i>   |

<sup>16</sup> BPU: Rc 61. - Cf. Paul PICTET, «La Genève de 1846», III, 414-421; Fritz BLASER, *Bibliographie der Schweizer Presse*, Basel, 1956-1958, 708.

<sup>17</sup> Cf. François RUCHON, *Histoire politique de la République de Genève*, G. 1953, II, 156-158.

<sup>18</sup> *Ibid.*, II, 172.



- 1871 Projet de loi constitutionnelle établissant le referendum. Ajourné par le Grand Conseil.
- 1872 Amendement fondamental à la loi sur les corporations religieuses. *Adopté* en second débat. *Rejeté* en troisième.
- 1872 Loi concernant la vente des biens dépendant de successions de mineurs et d'interdits. *Adoptée*.
- 1874 Loi concernant les droits successoraux du conjoint et de l'enfant naturel et le degré de successibilité. *Adoptée*.
- 1874 Loi donnant à la Présidence le droit de remplacer des membres dans les commissions qu'elle a désignées elle-même. *Adoptée*.
- 1877 Projet de loi modifiant la loi sur les élections en accordant aux citoyens le droit de prendre connaissance des pièces relatives à la votation. 21 juillet 1877. Rejeté 12 janvier 1878.
- 1878 Loi ajoutant au Code pénal quelques dispositions relatives aux fraudes électorales. *Adoptée*.
- 1881 Projet de loi concernant l'extension du referendum. Referendum communal. Ajournement indéfini.
- 1881 Projet de loi confiant au Peuple l'élection du Conseil des Etats. Ajournement indéfini.
- 1886 Projet de loi établissant un service de rentes viagères pour la vieillesse, institué par l'Etat. Retiré.
- 1887 Loi ayant pour but de permettre de poser au jury la question de savoir si l'accusé a agi en état d'aliénation mentale et, en cas de réponse affirmative, d'autoriser la Cour à ordonner sa détention dans un hospice d'aliénés. *Adoptée*.
- 1887 Projet de loi décidant qu'il sera porté annuellement au budget une somme destinée à subventionner les sociétés suisses de secours mutuels contre la maladie existant dans le canton de Genève et à en faciliter l'accès aux citoyens. La Commission n'a pas rapporté.
- 1889 Projet de loi ayant pour but de régler l'application de l'art. 61 de la Constitution. Ajourné indéfiniment.

#### b) Mes interpellations

- 1870 Interprétation du Traité avec la France. For en matière de tutelle.
- 1877 Application des art. 16 et 21 du Code pénal accordant au Conseil d'Etat un délai de deux ans pour présenter des propositions concernant la séparation des prévenus des condamnés et celle des jeunes condamnés.
- 1878 Quelques articles du nouveau Règlement de police.
- 1878 Eaux du Léman. La question est-elle près de recevoir une solution?
- 1881 Le Conseil d'Etat s'occupe-t-il de présenter des lois destinées à mettre d'accord les lois cantonales avec les lois fédérales concernant la capacité civile et le droit des obligations?
- 1883 Achats de terrains faits pour le compte de l'Etat, à l'occasion de la route de St-Georges, sans que le Conseil d'Etat en ait délibéré et pris une décision sur le prix et les autres conditions de ces achats.
- 1887 Interprétation de l'art. 134 de la loi sur les élections. Election simultanée d'un Conseiller administratif et d'un Conseiller municipal. Deux procédés suivis.

#### c) Travaux auxquels j'ai pris une part plus ou moins essentielle

- 1855 Emprunt pour l'Hôpital cantonal. Rapporteur.
- 1856 Emprunt solidaire entre l'Etat et la Ville de Genève. Secrétaire de la Commission.
- 1864-65 Budget pour 1865. Commission réformatrice. Secrétaire de la Commission.
- 1866 Compte-rendu financier pour 1865. Secrétaire de la Commission.
- 1868 Projet de loi (retiré) sur le droit d'inscription. Secrétaire de la Commission.
- 1870 Compte-rendu administratif pour 1869. Secrétaire et rapporteur de la Commission.
- 1871 Loi sur le culte extérieur. Membre de la Commission.
- 1873 Loi constitutionnelle sur le culte protestant. Texte et rapport de moi, comme membre de la Commission.
- 1874 Article 114 de la loi électorale. Rapporteur de la Commission.
- 1874 Revision du Code pénal. Proposition annoncée, mais passée à Dunant sur la demande de M. le procureur général Turrettini qui voulait donner à ce jeune homme l'occasion de se faire connaître. Président de la Commission.
- 1874 Loi sur la Justice de paix. Projet de loi préparé par moi sur la demande de la Commission. Proposition, dans la Commission, de créer des Tribunaux de prud'hommes d'après le mode neuchatelois: opposition des radicaux! Centralisation de l'administration des Tutelles. Le projet a été adopté par le Grand Conseil à peu près tel que je l'avais rédigé. Tribunal arbitral.
- 1878 Projet de revision de la Constitution (dit Projet Page quoique M. Page ne l'ait ni inspiré, ni rédigé, ni soutenu dans le Grand Conseil). Grande lutte épique contre la presque unanimité du Grand Conseil. De 3 membres au début, l'opposition s'est élevée à 30. Le Peuple a manifesté sa reconnaissance et sa confiance à MM. Chene-

Gustave Pictet

## Chapitre 58

- vière et Pictet en leur donnant 3000 voix *de majorité* pour le Conseil National. Il en est résulté la chute du gouvernement Carteret.
- 1879 Loi instituant le referendum. Projet présenté par Dussaut, à ma place, pendant que j'étais à Berne. Président de la Commission.
- 1878 Premier projet de loi accordant à MM. B. Henneberg et C<sup>ie</sup> la concession de la force hydraulique du Rhône. Membre de la Commission. Y ai obtenu l'ajournement du projet.
- 1881 Second projet de loi accordant à MM. B. Henneberg et C<sup>ie</sup> la concession de la force motrice du Rhône. Lutte vigoureusement soutenue, pied à pied, par Achard, Odier et moi pour donner le temps à la Ville de Genève de se présenter en concurrence.
- 1881 Projet de loi Favon pour l'élection des magistrats de l'ordre judiciaire par le Peuple. Amendements.
- 1882 Projet de loi accordant une subvention pour un chemin de fer à voie étroite de St-Julien à Ferney. Lutte au Grand Conseil. Deux brochures. Discours au Cirque. Loi rejetée par le Peuple.
- 1882 Loi constitutionnelle instituant des conseils de prud'hommes. Amendements.
- 1882 Proposition Chatelan concernant une assurance mutuelle et obligatoire. Membre de la Commission.
- 1882 Proposition Faletti pour le vote limité. Discours contre. Rejeté.
- 1886 Loi sur l'instruction publique. Propositions concernant: l'unité du Collège et le préavis pour la nomination des professeurs. Adoptées.
- 1887 Loi sur les élections et votations. Rapporteur. Le texte de la loi est presque en entier de ma main.
- 1886 Loi établissant le vote à la commune. Texte entièrement de moi.
- 1886 Commission du budget pour 1887. Remaniement des impôts. Hôpital cantonal. Cadastre. Impôt foncier. Centimes additionnels.
- 1886 Proposition Boissonnas concernant la Caisse Hypothécaire. Adjoint à la Commission sur sa demande. Fourni les bases du projet adopté.
- 1889 Proposition Gampert relative au jury. Nouvelle loi sur le jury. Projet original présenté à la Commission et idées fondamentales, entièrement de moi. Très adultéré par le Grand Conseil.
- 1888-89 Crédits supplémentaires demandés en 1888. Etude approfondie et rapport au Groupe. Proposition destinée à régler l'usage des crédits supplémentaires. Adoptée à trois reprises par le Groupe, mais non adoptée par le Grand Conseil.
- 1890 Commission des crédits supplémentaires demandés en 1890. Président et rapporteur.

Gustave Pictet était un juriste et les questions relevant de l'administration de la justice l'intéressèrent au plus haut point. Il proposa et fit adopter une loi sur la vente des biens dépendant de la succession des mineurs, une autre sur les droits successoraux de l'enfant naturel. Au sein de la commission chargée de reviser la loi sur la justice de paix, Gustave proposa en 1874 l'institution de tribunaux de prud'hommes, mais cette idée fut écartée par les radicaux au profit d'un tribunal arbitral. Par voie d'interpellation, Gustave demanda dès 1877 qu'en application du Code pénal, on sépare dans les prisons les prévenus des condamnés et les jeunes condamnés des condamnés adultes. Cette demande resta malheureusement sans effet: «On a préféré refaire un asile d'aliénés. Il est pourtant notoire que cette séparation est la plus grande mesure moralisatrice qu'on puisse prendre, la promiscuité des condamnés étant, de l'avis de tous, la plus grande source de contagion criminelle.» Toujours soucieux de protéger les faibles, Gustave prit aussi une part prépondérante dans la création, en 1866-1868, de l'Hospice général.

Plus importante encore et plus significative fut sa volonté d'étendre les droits populaires par des dispositions nouvelles. En 1871, Gustave proposa une loi constitutionnelle établissant le référendum en matière cantonale. L'idée était dans l'air<sup>19</sup> et, sur le plan fédéral, le référendum fut introduit deux ans plus tard. Mais à Genève, les Radicaux firent échouer la proposition de Gustave Pictet, qui ne fut reprise qu'en 1878. Une fois le référendum adopté en matière cantonale, Gustave demanda, en 1881, qu'on l'étende au domaine communal. «Le Grand Conseil étant en grande majorité radical, rapporte-t-il, je ne fis cette proposition que pour mettre les radicaux dans leur tort en la refusant.» C'est ce qui arriva en effet.

Champion des droits populaires à tous les niveaux, Gustave Pictet proposa à la même époque que les Conseillers aux Etats soient élus directement par le peuple, et non plus par le Grand Conseil. Ce projet réussit à réunir contre lui des hommes aussi

<sup>19</sup> Cf. François RUCHON, *op. cit.*, II, 315-317.

diamétralement opposés qu'Arthur Chenevière et Antoine Carteret, mais fut repris plus tard et adopté en 1893.

Enfin, Gustave fut l'un des seuls politiciens de son temps qui ait osé s'attaquer à la grande plaie de la démocratie genevoise du XIX<sup>e</sup> siècle: la fraude électorale. Il faut sur ce point lui donner la parole<sup>20</sup>:

«En 1877 j'ai proposé un projet de loi autorisant les citoyens à prendre connaissance, après chaque élection, des registres ayant servi à l'élection afin de pouvoir contrôler les noms des votants et s'assurer contre le vol du droit de vote.

»Cette proposition qui aurait eu pour résultat de permettre de mettre le doigt sur la plaie qui a toujours vicié et vicie encore notre système électoral a été repoussée par un Grand Conseil entièrement radical. Elle avait d'ailleurs beaucoup d'adversaires dans le camp opposé. M. Aug. Turrettini me tint un jour à cette occasion ce langage typique: «Vous voulez faire constater les fraudes! Mais que ferez-vous si les fraudes sont constatées? Ferez-vous annuler l'élection?» – J'étais au contraire convaincu que la seule existence d'un contrôle suffirait pour empêcher beaucoup de fraudes [...].

»Au Grand Conseil, lorsque j'eus fini mon exposé, écouté avec l'attention et même la sympathie que j'ai toujours trouvées chez mes collègues radicaux, je me suis trouvé les deux coudes pris par derrière et deux voix à l'accent allemand me dirent à l'unisson: Vous avez fait une bonne œuvre, vous avez fait l'œuvre d'un honnête homme. C'étaient MM. Bleuler et Gänzli qui me parlaient ainsi. Je les indiquai comme membres de la commission dont les autres membres étaient MM. Cambessedès, conseiller d'Etat, et Diday. Dans la commission MM. Bleuler et Gänzli s'élevèrent avec la plus grande vigueur contre les fraudes pratiquées. C'est une honte! disait l'un. C'est une infamie, disait l'autre. Comment peut-on imaginer que de telles choses se passent dans un canton suisse? Cambessedès se défendit mollement. La Commission ayant adopté ma proposition, et m'ayant nommé son rapporteur, je convoquai mes collègues Bleuler et Gänzli chez moi pour leur lire mon rapport qu'ils trouvèrent trop modéré; et ils firent l'un et l'autre de ce qui se pratiquait dans le canton de Genève en matière d'élections un récit circonstancié que je ne reproduis pas ici, ce récit, quelque exact que je l'aie toujours fait, n'ayant jamais trouvé autour de moi que des oreilles fermées, parce qu'on ne veut pas soupçonner les fraudes, ni surtout avoir l'ennui de les réprimer. J'ai pourtant entendu M. l'Avocat Amberny, au lendemain d'une élection qu'il avait présidée, s'écrier, en pleine audience du Tribunal civil: Il faut qu'on le sache, il n'y a jamais eu à Genève d'élection sincère! Malgré l'avis de la majorité de la commission, le Grand Conseil repoussa ma proposition. Il en résulta cependant quelque chose. Les faits cités par moi, la possibilité évidente de certaines fraudes firent penser au Grand Conseil que pour l'apparence au moins, il y avait lieu de faire quelque chose, et l'on m'engagea à présenter un projet de loi complétant le Code pénal en ce qui concerne les fraudes électorales. Mon projet a été adopté en 1878; mais je ne crois pas que ses dispositions aient jamais été appliquées.»

## Gustave Pictet

<sup>20</sup> Extrait de son autobiographie inédite: «I. Domaine cantonal: 2. Travaux parlementaires.»

<sup>21</sup> Avec le Neuchâtelois Paul Jacottet, notamment, dont on conserve cinquante lettres adressées à Gustave Pictet: BPU, Ms Fr. 1077.

L'activité politique de Gustave Pictet ne manqua pas de se développer aussi sur le plan fédéral. «Profondément convaincu que le régime fédéraliste est le régime historique de la Suisse, le seul qui en fasse un Etat différent des autres», Gustave Pictet combattit les projets de révision de la Constitution fédérale de 1865 et de 1872, à ses yeux dangereusement centralisateurs. Au cours de la campagne de 1872, qui fut très vive, il contracta dans plusieurs cantons suisses de sûres et solides amitiés<sup>21</sup>. «Les opinions étaient très partagées à Genève au sujet du résultat du vote, a-t-il raconté.

«Chacun son métier, les vaches seront bien gardées»: Gustave Pictet l'emporte sur Moïse Vautier aux élections du Conseil national (caricature de Georgina, 250|370 mm.; parue dans Le Carillon de Saint-Gervais du 22 novembre 1884).



Chacun croyait au résultat qu'il désirait. Mon frère Ernest, ardent revisionniste, m'offrit de parier que le projet de revision passerait. J'acceptai le pari et cela me valut de la part de mon frère le présent d'une jolie boîte en argent sur laquelle est inscrite la date de la votation et le mot *non*.»

En cette même année 1872, Gustave avait été élu conseiller national<sup>22</sup>, en remplacement de son cousin Pictet-De la Rive. Sa première législature fut marquée par un épisode célèbre dans lequel il joua un rôle décisif. Il s'agissait de fixer le siège du Tribunal fédéral, récemment réorganisé sur de nouvelles bases. Le Conseil des Etats s'était prononcé en faveur de Lucerne par 22 voix contre 20 à Lausanne. Mais Berne, qui avait recueilli aussi quelques voix, comptait de nombreux partisans au Conseil national, où la votation devait se faire selon la procédure dite coordonnée, qui consistait à éliminer à chaque tour le candidat ayant obtenu le moins de suffrages, de façon à n'avoir plus que deux candidats en présence au dernier tour. Les partisans de Lausanne étaient plus nombreux au Conseil National que ceux de Berne assurément, mais il ne faisait guère de doute que si les deux villes restaient face à face au dernier tour, Berne l'emporterait en recueillant les suffrages des partisans de Lucerne. Les Vaudois, très découragés, portaient déjà perdants, lorsque Gustave Pictet eut l'idée<sup>23</sup> d'un stratagème qui retourna la situation. Il s'entendit avec quelques collègues, partisans comme lui de Lausanne, pour voter en faveur de Lucerne à l'avant-dernier tour et assurer ainsi à cette ville quelques voix de plus que Berne. Lorsque les Vaudois, laissés dans l'ignorance du stratagème, virent les quatre députés genevois lever la main pour Lucerne, ils donnèrent libre cours à leur indignation, tandis que le tout-puissant Bernois Stämpfli, qui avait immédiatement saisi la manœuvre, abattait son poing avec une telle force sur son pupitre qu'il en brisait le couvercle. Mais les jeux étaient faits: Berne se trouvant éliminée, Lausanne l'emporta facilement sur Lucerne au dernier tour.

Quatre mois plus tard, Gustave Pictet était élu<sup>24</sup> par les Chambres, juge au Tribunal fédéral, honneur insigne pour sa famille et pour Genève. Cette nomination, qui aurait dû procurer à Gustave une fin de carrière sereine et magnifique, fut pour lui la source d'un drame particulièrement douloureux, car il s'avéra que le climat de Lausanne exerçait une influence pernicieuse sur la santé d'Amélie. Au bout d'une année, le diagnostic du docteur Duval fut formel: M<sup>me</sup> Pictet ne pouvait demeurer plus long-

<sup>22</sup> Erich GRUNER, *L'Assemblée fédérale suisse, 1848-1920*, Berne, 1966, I, 963.

<sup>23</sup> D'après son autobiographie inédite.

<sup>24</sup> En date du 22 octobre 1874.

<sup>25</sup> Notamment le Lausannois Charles Boiceau, le Zuricois Jacob Dubs et le Bernois Christoph Tobler: cf. BPU, Ms Fr. 1077.

<sup>26</sup> Les lettres de Fr. Raisin à Gustave Pictet sont conservées au nombre de 45 à la BPU, Ms Fr. 1077.

<sup>27</sup> Extrait de son autobiographie inédite: «I. Domaine cantonal: 1. Activité non officielle.» Le télégramme de Th. Turrettini: y est encore annexé.

<sup>28</sup> AEP.

<sup>29</sup> D'après les mémoires mss d'Amé Pictet.

temps à Lausanne sans que sa vie ne soit menacée. Gustave dut choisir ou de se séparer de son épouse ou de renoncer à sa carrière de juge fédéral. Obéissant au devoir conjugal, il envoya sur-le-champ sa démission à l'Assemblée fédérale, qui, pour lui témoigner son estime et sa confiance, le nomma peu après juge suppléant.

Par trois fois encore, Gustave Pictet devait retourner sous la coupole fédérale où il comptait de bons et fidèles amis<sup>25</sup> : il fut en effet réélu conseiller national pour trois ans en 1878, reprenant ainsi le siège qu'il avait dû céder à Charles Chalumeau ; il le fut une nouvelle fois en 1884, l'emportant alors au second tour sur le radical et très populaire Moïse Vautier. En 1890 enfin, il fut élu au Conseil des États aux côtés de Frédéric Raisin<sup>26</sup> et seuls ses refus réitérés l'empêchèrent d'y être porté à la vice-présidence.

Lors de sa nomination au Tribunal fédéral, Gustave Pictet avait renoncé à son étude d'avocat. Après sa démission, voulant reprendre une activité professionnelle à Genève, il se fit nommer juge de paix afin de se consacrer à une tâche qui lui tenait à cœur depuis longtemps : la réorganisation de l'Administration des Tutelles. Un incroyable laisser aller régnait alors dans ce secteur : « On ne savait ni qui étaient les mineurs dont les intérêts devaient être surveillés, ni quels étaient leurs tuteurs et subrogés tuteurs, ni quelles décisions avaient été prises à leur égard ». Gustave Pictet se mit au travail avec son énergie, son désintéressement et son intransigeance ordinaires. Il se fit quelques solides ennemis, quand il entendit notamment faire appliquer la loi qui obligeait les tuteurs à remettre chaque année à l'Administration un compte de l'état des biens de leur pupille. Néanmoins, il demeura en fonctions jusqu'en 1884 et atteignit pleinement le but qu'il s'était fixé.

Jamais son ascendant et son influence politiques ne furent aussi grands que dans cette dernière période de sa vie. En 1882, par exemple, son intervention parvint seule à vaincre les résistances que Théodore Turrettini opposait à une candidature au Conseil Administratif de la Ville, où pourtant sa présence était souhaitée par de larges milieux et où ses compétences d'ingénieur allaient faire merveille. Au cours d'une ultime entrevue, quelques heures avant la clôture des inscriptions, Gustave Pictet fit valoir à Turrettini que son refus de candidature équivalait à l'abandon de ses plans d'utilisation de la force motrice du Rhône :

« Ah ! s'il ne s'agissait que de cela ! Mais j'aurais encore à m'occuper des autres travaux de la Ville !... »

« Si ce n'est que cela qui vous arrête, lui dis-je, le Comité électoral se fait fort d'obtenir de ceux que vous auriez pour collègues qu'ils se chargent de tous ces travaux, ne laissant à votre charge que l'œuvre que vous seul pouvez accomplir !... »

« Il se leva brusquement et me dit :

« A quelle heure devez-vous rendre compte de votre démarche ? »

« La Commission se réunit à 4 ½ h. »

« Je retourne aux Ormeaux. Avant 4 heures, vous aurez un télégramme. Vous savez d'avance qu'il sera négatif. Mais c'est un égard que je dois à la Commission. »

« Je commande une voiture pour 4 heures. A 4 ½ h., ne recevant rien, je monte en voiture et au moment où je place mon pied sur le marchepied, arrive le télégramme attendu, que j'ouvre avec l'émotion qu'on peut croire, et j'y lis, les larmes aux yeux, que M. Turrettini

### Journal (Suite)

de justice, à faire partie de la rédaction du journal de Genève. Plus tard, au à une époque à peu près contemporaine, ayant appris que les propriétaires du Carillon seraient disposés à vendre ce journal, je conçus l'idée de saisir l'occasion de supprimer à Genève un genre de polémique qui m'était odieuse. J'aurais une souscription qui donne le journal nécessaire ; le Carillon passa entre les mains amies et je formai un comité sur lequel je croyais pouvoir compter et à l'époque de lequel je prisai M. William Sarment de vouloir bien se joindre. Je le fis et j'eus mes vues dans lesquelles il parut adopter. Je rédigeai le 1<sup>er</sup> article du 1<sup>er</sup> numéro (fausses étiquettes) Mais ma tâche promener ! Au bout de quelques numéros, je m'aperçus que ce que j'avais voulu faire disparaître continuait et prospérait et qu'il n'y avait de changé que la direction du partage des batteries. Ce fut pour moi une grande déception. Je me désintéressai de ce hasard de mes entreprises et ne voulus pas même y rester abonné.

Fragment autographe des mémoires de Gustave Pictet (légèrement réduit ; AEP).

## Chapitre 58

*L'immeuble construit par Gustave Pictet à la rue Bellot n° 13 (MAH, Vieux Genève, cliché 8213).*

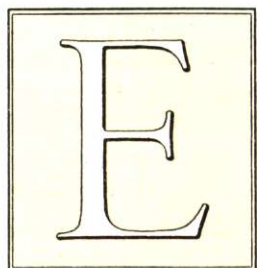


accepte sa candidature aux conditions que je lui ai proposées [...]. Je conserve précieusement la dépêche du 18 mai 1882. Elle marque le début d'une nouvelle ère dans les destinées de la Ville de Genève [...]. Elle est un de mes titres à la reconnaissance publique<sup>27</sup>.»

La même année, Gustave, ayant ouvert une souscription, réussit d'autre part à racheter le journal satirique *Le Carillon*, dont l'esprit polémique lui était «odieux».

Atteint du diabète dès 1890, Gustave se retira de l'arène politique en 1895 et rédigea vers cette époque, en style lapidaire, des souvenirs autobiographiques qui sont demeurés inédits<sup>28</sup>. En 1878, il avait acquis dans le quartier des Tranchées un terrain où son cousin l'architecte Sautter lui construisit pour 127.000 fr. un petit hôtel particulier de deux étages sur rez-de-chaussée, dont l'entrée donnait rue Bellot n° 13 et dont l'imposante véranda, garnie d'arbustes et de jets d'eau, dominait tout le boulevard Helvétique. C'est là que Gustave mourut, en mai 1900, à l'âge de 73 ans. Il fut enterré à Onex et sa veuve le suivit dans la tombe l'année d'après. En 1907, la propriété Lambert, qu'Amélie avait laissée tout entière à ses neveux Pictet, fut vendue pour 77.000 fr. au banquier Frédéric-Albert Duchêne<sup>29</sup>, dont les descendants la possèdent et l'habitent encore.

## Ernest Pictet (1829-1909) Les Pictet de Villars



Ernest Pictet fut pendant un demi-siècle l'un des principaux banquiers de Genève. Le sens des affaires qu'il avait hérité de ses ascendants de Candolle et Baraban se doublait chez lui du sens des responsabilités politiques, si naturel aux Pictet. Ernest tint donc sa place dans les conseils du pays, tout comme son frère Gustave mais avec un autre style que lui. Organisateur plutôt que *debater*, il fut à Genève et en Suisse l'un des premiers à se préoccuper sérieusement des problèmes que posait le développement de l'économie, jouant

à cet égard un rôle de pionnier.

Dans l'histoire de sa famille, Ernest tient aussi une place importante. Issu d'un rameau qui avait failli s'éteindre au XVIII<sup>e</sup> siècle, il eut cinq fils qui tous se marièrent et firent souche, de sorte que sa postérité mâle allait compter 28 individus à la troisième génération et 37 à la quatrième. C'est donc à lui, incontestablement, que la famille Pictet doit de se trouver au XX<sup>e</sup> siècle, malgré son ancienneté, plus nombreuse qu'elle ne l'avait jamais été auparavant.

Ernest ne connut pas sa mère, morte quelques semaines après sa naissance en 1829. Comme son frère aîné, il fut élevé par sa grand-mère de Candolle-Baraban, qui s'attacha particulièrement à lui. De charmants portraits évoquent son enfance et le montrent à cinq ans et demi<sup>1</sup> dessinant au coin d'une table, à neuf ans<sup>2</sup> en pantalon chamois et redingote vert-bouteille, à douze ans et demi<sup>3</sup> dans sa tunique d'écolier à collerette blanche. Il fréquenta l'École Privat, puis le Collège, entra à l'Académie<sup>4</sup> en 1845, obtint son diplôme de bachelier ès lettres à l'âge de 18 ans. Le pasteur Frank Coulin avait présidé à son instruction religieuse.

Ernest fit encore une année de sciences à l'Académie, puis il quitta les études pour faire son apprentissage dans la banque de son cousin Edouard Pictet. A l'âge de 21 ans, en septembre 1850, il partit pour l'étranger<sup>5</sup>. Après plusieurs mois de vaines recherches, il finit par trouver une place dans une maison de Liverpool qui s'occupait surtout d'exportations vers l'Espagne. Il passa cinq ans en Grande-Bretagne, se familiarisant avec les rouages de l'économie anglaise ainsi qu'avec les doc-



<sup>1</sup> A. M. Michel Pictet, Genève.

<sup>2</sup> A l'hoirie Reverdin-Pictet, Bellevue.

<sup>3</sup> A. M. Jean Pictet, Genève.

<sup>4</sup> *Livre du Recteur*, n° 9023.

<sup>5</sup> Cf. Paul PICTET, «La Genève de 1846», 217-270; et Amé PICTET, Mémoires mss: «Mon père».

*Ernest Pictet garçonnet (huile, 207/175 mm.; à l'hoirie Reverdin-Pictet).*



<sup>6</sup> Crayon signé A.D. 1854  
(à la Fondation Edmond Pictet).

<sup>7</sup> BPU: Gf 1347.

<sup>8</sup> Cf. *Rapport de la Commission constitutive de la Banque du Commerce*, G. 1845.

<sup>9</sup> Cf. Robert JOUVET, *Aperçu de l'activité de la Chambre de commerce de Genève, 1865-1940*, G. 1940; et surtout: Charles AUBERT, *Un siècle au service de l'économie genevoise*, G. 1965.

*Ernest Pictet, par Anne L'Hardy-Dufour, 1854 (crayon, 195/162 mm.; à la Fondation Edmond Pictet).*

trines de l'École libérale dite de Manchester, dont il devait rester toute sa vie un adepte. Il écrivait chaque semaine une longue lettre intime et affectueuse à sa grand-mère, accompagnée d'une «circulaire» destinée aux autres membres de la famille. Son patron, Charles Stœss, l'apprécia au point de le prendre pour associé en 1853. De cette époque date le meilleur portrait<sup>6</sup> qu'on ait de lui.

Revenu à Genève en mars 1856, Ernest entra aussitôt en qualité d'associé dans la banque Edouard Pictet & Cie, que son grand-père Jacob de Candolle avait fondée un demi-siècle plus tôt et dont il allait lui-même devenir le chef en 1878. Le rôle qu'il y a joué jusqu'à sa mort a été retracé plus haut.

La Banque Pictet fut le principal centre des activités professionnelles d'Ernest, mais non pas le seul. En 1845, un groupe de hauts commerçants avait fondé à Genève un établissement de crédit nommé «Banque du Commerce», qui devint bientôt l'un des rouages essentiels de la vie économique genevoise. Entré dans le conseil d'administration de cette banque en 1858, Ernest fut appelé à le présider dès 1871 et jusqu'en 1907, quand la Banque du Commerce fut absorbée par la Banque Nationale Suisse. Les rapports d'activité qu'il y présenta pendant<sup>7</sup> 35 ans

furent souvent remarqués et cités dans les milieux d'affaires. Grâce à l'autorité dont il jouissait, Ernest put maintenir la Banque du Commerce dans la ligne de ses fondateurs qui avaient eu pour principe de ne pas chercher à réaliser de gros bénéfices, mais d'être d'abord au service du commerce genevois, et par-là même du public et du pays tout entier<sup>8</sup>.

L'intérêt qu'Ernest portait au développement du commerce local eut d'autres occasions de se manifester. Les commerçants et industriels de la place ne disposaient alors d'aucun centre où débattre ensemble des problèmes et de l'avenir de leurs professions. La «Chambre de commerce» qu'avait connue le régime de la Restauration, héritière de la «Chambre du négoce» de l'ancienne République, n'était qu'un simple rouage de l'administration; elle avait disparu d'ailleurs, comme toutes les commissions permanentes, dans le grand bouleversement qui suivit la révolution radicale de 1846. Sentant le besoin d'un organe apte à défendre leurs intérêts communs<sup>9</sup>, quelques négociants, banquiers et industriels genevois prirent enfin l'initiative de créer en 1865 une nouvelle Chambre de commerce, qui prit le nom d'«Association commerciale et industrielle» et qui recueillit en quelques semaines 225 adhésions. Ayant adopté ses statuts, l'Association nomma son comité directeur (la «Chambre de commerce» proprement dite) et choisit pour premier président celui qui en avait été le véritable promoteur: Ernest Pictet. Le jeune banquier de 36 ans avait joué en effet un rôle décisif dans la constitution de l'association, en proposant qu'elle fût libre de toute attache gouvernementale, conformément au modèle anglais, mais contrairement au

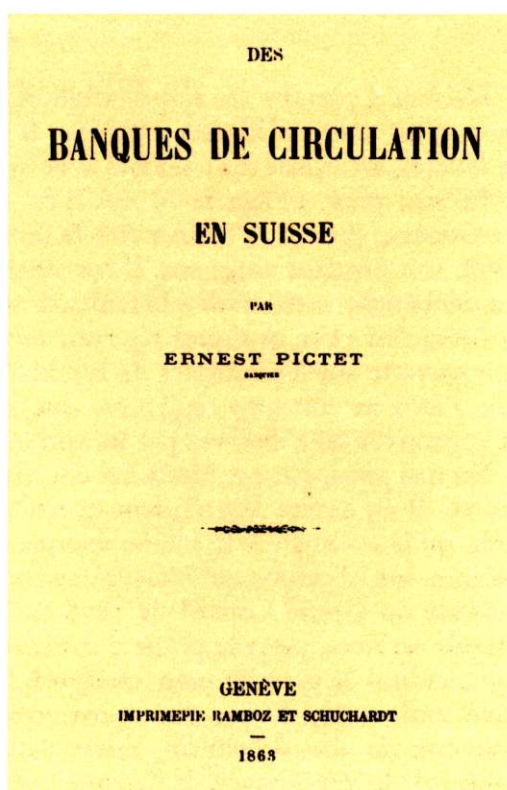


système français des Chambres de commerce officielles. Dans son premier rapport annuel, Ernest Pictet le souligna d'ailleurs sans ambages: «Destinée à être l'organe des réclamations de ses commettants auprès de l'administration, autant qu'à procurer à celle-ci des renseignements pour son action sur le commerce et l'industrie, une Chambre de commerce ne saurait exercer son mandat d'une manière utile, si elle n'est complètement indépendante des autorités du pays.»

Ernest Pictet présida la Chambre de commerce jusqu'en 1870 et en resta membre jusqu'en 1894, soit pendant 29 ans. Il assumait une seconde présidence de 1881 à 1884. Les rapports annuels de la Chambre, ainsi que les procès-verbaux de ses séances permettent de mesurer l'importance et la diversité des sujets dont Ernest eut à s'occuper avec ses collègues pendant cette période<sup>10</sup>: «tantôt ce sont les relations commerciales avec l'étranger qui sont au premier rang des préoccupations de la Chambre, la confection des tarifs, des péages et des lois douanières, la négociation de conventions commerciales avec les pays voisins ou lointains; tantôt c'est la législation économique intérieure: instruction professionnelle et commerciale, tribunaux de commerce, conflits entre patrons et ouvriers, réglementation du travail dans les fabriques, monnaies, poids et mesures, code des obligations, poursuite et faillite, droit de timbre, propriété industrielle, matières d'or et d'argent, etc. Ce sont ensuite les moyens de transport que l'on cherche à développer, etc.»

Ernest Pictet resta fidèle à l'Association commerciale et industrielle jusqu'à sa mort et lorsqu'il assista pour la dernière fois à l'assemblée générale, en 1906, il eut la satisfaction d'être accueilli par un nouveau président qui n'était autre que son fils Guillaume. Fait remarquable, l'un de ses petits-fils, Albert Pictet-Mallet, devait présider à son tour la Chambre de 1955 à 1960. Jouant sur le plan suisse un rôle analogue à celui qu'il avait tenu à Genève, Ernest Pictet compta en 1870 parmi les fondateurs de l'Union suisse du commerce et de l'industrie. Il présida cette importante association de 1880 à 1882.

Un autre problème qui le préoccupa longtemps fut celui de l'émission et de la circulation du papier-monnaie. Dès 1836, les banques d'émission s'étaient multipliées en Suisse (on en comptait près d'une vingtaine en 1863), mais elles étaient cantonales et il existait entre elles si peu de coordination que la négociation même des lettres de change ne s'y faisait pas de manière uniforme. Ayant senti à quels dangers cette situation pouvait exposer le pays en cas de crise économique, Ernest Pictet publia en 1863 une brochure intitulée *Des banques de circulation en Suisse*. Il y soulignait les inconvénients du système des banques cantonales et proposait pour y remédier la création d'une institution financière centrale dont l'activité se concentrerait sur les trois opérations de la banque de circulation proprement dite, «savoir: 1) l'émission des billets de banque; 2) les comptes courants sans intérêt; 3) l'escompte et le recouvrement des effets de commerce.» Cette banque centrale, et c'était là l'originalité du projet, Ernest Pictet la concevait comme le résultat d'une libre association des diverses banques cantonales entre elles – et non pas comme une banque d'Etat émanant du gouvernement fédéral. La brochure d'Ernest eut un grand retentissement et fit

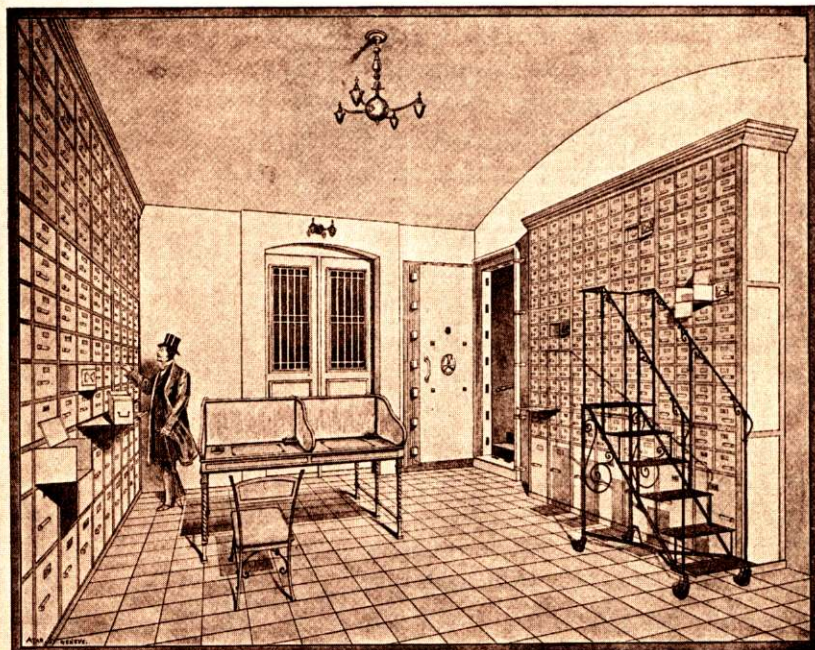


<sup>10</sup> Cf. la nécrologie du *Bulletin commercial suisse*, 1 septembre 1909, XVI, 250-251.

## Ernest Pictet

## BANQUE DU COMMERCE, GENÈVE

### Caveau des Coffres-forts en Location



#### ✦ TARIF ✦

| N° | Hauteur           | Largeur           | Profondeur        | Un Mois | Trois Mois | Six Mois | Un An    |
|----|-------------------|-------------------|-------------------|---------|------------|----------|----------|
| 1  | 0 <sup>m</sup> 12 | 0 <sup>m</sup> 20 | 0 <sup>m</sup> 50 | Fr. 5.— | Fr. 10.—   | Fr. 15.— | Fr. 20.— |
| 2  | 0 <sup>m</sup> 15 | 0 <sup>m</sup> 30 | 0 <sup>m</sup> 50 | » 7.50  | » 15.—     | » 25.—   | » 40.—   |
| 3  | 0 <sup>m</sup> 30 | 0 <sup>m</sup> 30 | 0 <sup>m</sup> 50 | » 10.—  | » 25.—     | » 40.—   | » 60.—   |
| 4  | 0 <sup>m</sup> 60 | 0 <sup>m</sup> 40 | 0 <sup>m</sup> 50 | » 20.—  | » 50.—     | » 80.—   | » 120.—  |

<sup>11</sup> Connu sous le nom de «projet Hauser».

<sup>12</sup> «Billet de banque et papier-monnaie. Banque Nationale et Banque d'Etat», *Journal de Genève*, 28 et 29 mai 1891.

<sup>13</sup> Votation du 28 février 1897.

<sup>14</sup> D'après la nécrologie du *Journal de Genève*, 20 août 1909.

<sup>15</sup> *Lettre d'un ancien conseiller municipal à ses concitoyens*, G. 9 décembre 1881, 15 p.

<sup>16</sup> D'après la nécrologie citée du *Journal de Genève*.

<sup>17</sup> AEP.

*Fragment d'une circulaire de la Banque du Commerce, 1 octobre 1902 (réduit; BPU, Gf 1346).*

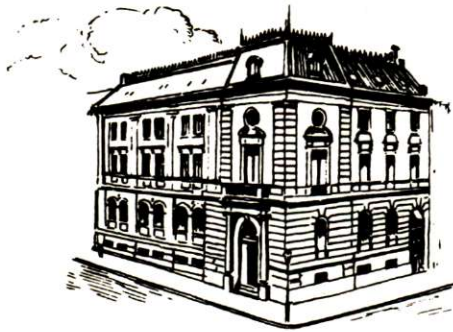
même sensation à l'époque. Cependant la voie qu'elle indiquait ne fut pas suivie et lorsque les Chambres fédérales, trente ans plus tard, légifèrent en la matière, elles se prononcèrent en faveur d'un projet<sup>11</sup> qui tendait précisément à la création d'une banque d'Etat. Convaincu qu'une telle institution ne convenait pas à la Suisse, qu'elle risquerait même de porter atteinte à son crédit et qu'elle lancerait «le pays dans une aventure sans précédent»<sup>12</sup>, Ernest Pictet prit la tête de l'opposition et ce fut dans son bureau de la rue Petitot qu'au lendemain du vote des Chambres, en 1896, se tint, sous la présidence de Numa Droz, la réunion où fut élaboré le plan de la campagne référendaire. Le peuple suisse donna raison à Ernest Pictet en repoussant à une nette majorité<sup>13</sup> le projet de banque d'Etat.

N'étant cependant pas de ceux qui détruisent sans reconstruire, Ernest Pictet se remit à l'œuvre<sup>14</sup>. De concert avec Numa Droz, Cramer-Frey, Gustave Ador et d'autres, il fit prendre aux banques cantonales d'émission un certain nombre de mesures d'urgence, puis il participa à l'élaboration d'un nouveau projet de banque centrale. Après de multiples avatars, son point de vue finit par prévaloir et même si le statut de la Banque Nationale créée en 1906-1907 ne répondait pas exactement à ses vœux, il s'y rallia sans arrière-pensée et incita ses amis à faire de même. La Banque du Commerce qu'il avait présidée devint d'ailleurs la succursale genevoise du nouvel institut national.

Habitué à prendre ses responsabilités dans le domaine professionnel, Ernest Pictet les prenait aussi sur le plan politique. Il le fit à tous les échelons, communal, cantonal et fédéral, assumant ses mandats avec aisance et simplicité.

En mai 1858, à l'âge de 29 ans, il fut élu membre du Conseil municipal de la Ville de Genève, dont il se trouva être le benjamin. Il y siégea sans interruption jusqu'en 1878, soit pendant vingt ans. Il eut ainsi l'occasion de prendre part dès 1873 à toutes les délibérations relatives à la fameuse et fabuleuse succession du duc de Brunswick, et lorsqu'en 1881 quelques mauvais esprits s'avisèrent de demander qu'une enquête soit ouverte sur les comptes de liquidation de cette succession, Ernest rappela dans une *Lettre* au ton sans réplique<sup>15</sup> que ces comptes avaient été contrôlés à l'époque et approuvés sans réserves par les commissions compétentes.

En mai 1864, Ernest Pictet fut élu par le Grand Conseil juge au Tribunal de commerce. Il en devint le président quatre ans plus tard et y joua un rôle d'autant plus utile qu'il assumait à la même époque la présidence de la Chambre de commerce. Néanmoins, «l'estime qu'il inspirait à tous les commerçants n'empêcha pas la majorité radicale du Grand Conseil de 1876 de l'exclure du corps auquel il rendait les plus grands services, pour le punir d'avoir jugé et condamné sans peur un homme politique radical de premier rang, compromis dans une grave affaire financière»<sup>16</sup>. Ce procédé souleva une vague d'indignation chez les commerçants genevois et une lettre couverte de 300 signatures, reliée dans un cartable aux couleurs de Genève, lui apporta<sup>17</sup> le témoignage de l'estime que lui avaient valu son zèle et son impartialité:



6 Avril 1847.

9 Octobre 1876.

Ernest Pictet

Banque du Commerce  
10 Novembre 1845.

Monsieur le Président,

Il y a aujourd'hui 46 ans que l'Assemblée générale des Actionnaires de la Banque du Commerce vous appelait aux fonctions de Censeur, et depuis 33 ans vous occupez au sein du Conseil d'Administration la position de Président de la Banque.

Par vos principes irrébranlables, par votre constante préoccupation de sauvegarder au dedans comme au dehors les traditions qui ont fait de notre chère patrie un centre de vie économique, par votre vrai patriotisme et votre absolu désintéressement, vous avez su gagner à la Banque la confiance de tous.

Mais tout en consacrant vos forces au développement de notre cher Etablissement vous avez toujours et en toutes circonstances, multiplié à votre personnel votre bonté paternelle. Votre grande sollicitude à notre égard nous est particulièrement précieuse, et nous désirons par ce modeste témoignage vous exprimer du fond du cœur notre profonde reconnaissance et notre entier attachement.

Genève le 2 Février 1904.

P. Appiel  
J. Stämpfli  
A. Dufour  
François Hess  
H. Zuber  
C. Arlaud  
A. Lang

A. Murer  
D. Lominier  
H. Batignat  
J. H. H. H.  
L. Desaud  
Eug. Le Couk

F. Schmitz  
Ch. Monnier  
Louis Monnier  
A. Proegen  
V. Cottier  
P. Renaud  
Paul H. H.  
L. P. P.

Adresse des employés de la Banque du Commerce à leur président Ernest Pictet, 2 février 1904 (parchemin, 375/245 mm.; archives de la Banque Pictet & Cie).

## Chapitre 59

«Si les Républiques sont ingrates, disait l'épigraphe de cette émouvante adresse, les républicains peuvent être reconnaissants.» Ernest Pictet devait rentrer au Tribunal de commerce en 1880 et en assumer de nouveau la présidence de 1881 à 1884.

Les circonstances lui avaient offert d'ailleurs une autre revanche. Le rejet par le peuple genevois de la «Constitution Page», dernière expression de la manière forte et de l'autoritarisme radical<sup>18</sup>, sonna en 1878 le glas du régime qui gouvernait Genève depuis la révolution fazyste de 1846. Aux élections du 10 novembre de cette année-là, les conservateurs remportèrent un succès éclatant et Ernest Pictet fut élu député au Grand Conseil en même temps que son frère Gustave (sortant) et que ses cousins Albert Pictet de Landecy et Edouard Pictet-Mallet (nouveau). A la première séance, son nom fut proposé pour la présidence et, par une brillante élection où l'on vit une riposte à l'inique éviction de 1878, Ernest devint président du Grand Conseil le jour où il y entra: fait sans exemple dans les annales politiques genevoises. A la fin de la législature, deux ans plus tard, Ernest quitta à la fois son fauteuil présidentiel et son siège de député. Au demeurant, il exerça ses fonctions avec une grande autorité et comme s'il eût été un vieux parlementaire rompu au métier. L'année 1879 ayant vu l'élection d'un nouveau Conseil d'Etat, Ernest eut l'honneur de prononcer le premier des deux discours officiels, lors de la traditionnelle cérémonie de prestation de serment, à la cathédrale Saint-Pierre. La péroraison de son discours<sup>19</sup> mérite d'être citée. S'adressant à l'ensemble de ses concitoyens, l'orateur les félicita d'avoir maintenu à Genève une vie politique intense, gage de l'indépendance matérielle et spirituelle de la cité. «Avec l'indifférence aux affaires du pays, ajouta-t-il, il n'y a plus d'opposition, il n'y a plus de ces débats contradictoires qui seuls peuvent projeter la lumière sur toutes les faces d'une question. Ne redoutons donc point nos luttes électorales, tâchons seulement de les rendre toujours plus dignes, toujours plus calmes, toujours plus sincères. Mais s'il est un lieu entre tous où nous pouvons les oublier et nous laisser transporter dans ces régions sereines où tout est paix, souvenir et espérance, c'est assurément cette antique et vénérable cathédrale! Ah, quand nous nous prenons à songer à tous les événements dont elle a été le témoin, quand la main de l'histoire semble avoir inscrit sur ces murs les dates mémorables, bénies, du 12 décembre 1602 et du 31 décembre 1813, alors nous nous sentons tous pénétrés d'une immense reconnaissance, qui n'est pas stérile, mais qui se traduit en un amour toujours plus grand pour le pays et pour tous ceux qui l'habitent et le servent avec nous!»

S'il ne se représenta pas au Grand Conseil, Ernest Pictet continua néanmoins de s'intéresser à la politique cantonale et plus spécialement au domaine de l'instruction publique. En 1885, nommé membre et vice-président de la commission chargée de reviser la législation scolaire, il prit une grande part à l'élaboration de la nouvelle loi qui fut adoptée en 1886 et qui mit fin, dans l'organisation des écoles, au régime institué par Antoine Carteret. La Commission scolaire ayant été maintenue en vigueur, Ernest Pictet en fit partie jusqu'en 1894.

A l'âge de 58 ans, cédant aux instances de ses amis et malgré son ignorance de la langue allemande, Ernest Pictet accepta une candidature au Conseil National<sup>20</sup>. Il fut brillamment élu par 10.610 voix, le 30 octobre 1887, devant Georges Favon, Jean-Etienne Dufour et Antoine Carteret: seul Adrien Lachenal l'emporta sur lui, encore ne fut-ce que de 16 voix! L'altération de sa santé l'empêcha d'accepter une réélection en 1890, de sorte qu'Ernest ne siégea jamais sous la coupole fédérale en même temps que son frère Gustave. Il faut ajouter pour être complet qu'en février 1893, lorsque Adrien Lachenal fut élu au Conseil fédéral, Ernest Pictet le remplaça au Conseil national, ayant obtenu 5.533 voix contre 5.486 à Pierre Moriaud. Mais la législature finissait en novembre et, pour diverses raisons, Ernest déclina cette fois encore une réélection.

Sur le plan communal en revanche, Ernest n'hésita pas à prendre jusqu'aux approches de la vieillesse de nouvelles responsabilités. Ayant établi son domicile électoral dans sa campagne de Villars, au Bouchet, il fut nommé en 1886 conseiller municipal

<sup>18</sup> Selon le mot de François RUCHON, *Histoire politique de la République de Genève*, G. 1953, II, 313.

<sup>19</sup> Texte dans le *Journal de Genève* du 25 novembre 1879.

<sup>20</sup> Cf. ERICH GRUNER, *L'Assemblée fédérale suisse, 1848-1920*, Berne, 1966, I, 963-964.



du Petit-Saconnex. Huit ans plus tard, en 1894, il succéda à Eugène Rigot dans les fonctions de maire<sup>21</sup>. Il assumait cette charge jusqu'en 1902 et les deux rapports quadriennaux<sup>22</sup> qu'il présenta au Conseil municipal sur l'administration de la commune montrent avec quel soin il se consacra à cette tâche. Ses administrés lui en conservèrent d'ailleurs une vive reconnaissance et son nom fut donné à l'un des chemins de la commune en 1910 déjà.

La vie privée d'Ernest Pictet fut elle aussi l'exemple d'une parfaite réussite. Peu après son retour d'Angleterre, à l'âge de 27 ans, Ernest avait épousé Gabrielle Cayla, jeune fille de 19 ans, dont la famille<sup>23</sup> originaire du Rouergue et appelée successivement Fuzier du Cayla, Fuzier dit Cayla, puis Cayla tout court, avait été reçue en 1744 à la bourgeoisie de Genève. Le père de Gabrielle, Horace-Guillaume Cayla, décédé de bonne heure, était le frère de cette Blanche Prevost-Cayla dont la fille Suzanne avait épousé en 1852 Charles Pictet, le cadet des Pictet de Troinex. Quant à la mère de Gabrielle, Caroline Bouthillier de Beaumont, elle vécut jusqu'à l'âge de 91 ans et transmit à sa fille les goûts littéraires et artistiques des Beaumont.

Sur les photographies qui datent de l'époque de leur mariage, Ernest apparaît en redingote noire et pantalon à petits carreaux, le front dégagé, le nez puissant, la bouche mince et le regard volontaire. Gabrielle au contraire, avec son visage allongé, sa tête un peu penchée, sa bouche sensible, son regard voilé de mélancolie, respire la grâce et la douceur.

Huit enfants naquirent de leur union, soit deux filles (dont l'une mourut au bout de quelques jours) et six fils (dont un, le cinquième, décéda aussi en bas-âge). Dans l'ordre de leur naissance, ceux qui parvinrent à l'âge adulte furent : Amé, Guillaume, Paul, Lucien, Arnold (qu'on retrouvera tous au livre VII) et Caroline, la benjamine, venue au monde en 1873, future épouse de Godefroy Mallet.

En ville, Ernest habita d'abord la vaste maison de la rue de la Treille<sup>24</sup>, qui appartenait à son cousin François-Jules Pictet-De la Rive et dont il loua successivement plusieurs appartements<sup>25</sup>. Lorsque cet immeuble fut cédé à l'Etat de Genève, en 1880, Ernest songea à se faire construire un hôtel particulier à côté de celui que son frère Gustave venait de bâtir rue Bellot. Le projet n'aboutit pas et Ernest prit alors en location<sup>26</sup> le premier étage du magnifique hôtel de Saussure, rue de la Tertasse n° 2,

<sup>21</sup> Cf. Henri DUBOULE, *Notice historique sur la commune du Petit-Saconnex*, G. 1907, 23.

<sup>22</sup> *Rapport sur les comptes de 1897 (1901) et l'administration de la commune du Petit-Saconnex pendant les années 1894-1898 (1898-1902)*, par Ernest PICTET, maire, G. 1898 (1902).

<sup>23</sup> Cf. Eugène-Louis DUMONT, *Armorial genevois*, G. 1961, 87.

<sup>24</sup> Actuellement rue Henry-Fazy n° 2.

<sup>25</sup> Cf. Amé PICTET, *Mémoires* mss : «La maison rue de la Treille», «La Tertasse».

<sup>26</sup> Cf. lettre de Ch. Gampert à Ernest Pictet, 10 juin 1880 (AEP).

*Villars, côté jardin, par Gabrielle Pictet-Cayla, 17 septembre 1856 (crayon, 145|230 mm.; à la Fondation Edmond Pictet).*



<sup>27</sup> Cf. Paul PICTET, «La Genève de 1846», 174-194; Amé PICTET, Mémoires mss: «Villars»; AEG, Mss hist. 319/4, 412-413 (notes d'Edm. Barde).

<sup>28</sup> AEG, Minutes du not. J.-Ch.-Ferd. Janot, 17 mai 1841.

*Ernest et Gabrielle Pictet-Cayla entourés de leurs six enfants. De gauche à droite: Amé, Guillaume (debout), Caroline, Ernest, Paul (debout), Gabrielle, Arnold, Lucien (debout) (photographie anonyme; AEP).*

qui se prêtait admirablement aux dîners et aux réceptions. Vers la fin de sa vie, il alla demeurer rue Bellot n° 2.

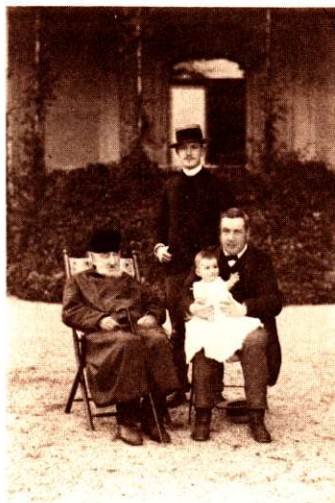
Ces appartements de ville, cependant, n'étaient que des résidences d'hiver. Dès le retour des beaux jours, les Pictet-Cayla allaient s'installer à Villars, retrouvant à la campagne leur vrai cadre familial. Le domaine<sup>27</sup>, situé à la limite des communes du Petit-Saconnex et de Vernier, entre les carrefours actuels de Servette-Ecole et de Balexert qu'aucune route droite ne reliait alors, avait été constitué au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle par Pierre-Adolphe d'Herville de Malapert, capitaine dans la garnison et directeur du manège de Genève. A côté de la ferme et des communs entourant «la cour aux poules», une belle maison de maître à cinq fenêtres de façade fut construite à cette époque dans le style classique et sobre du pays. Après avoir appartenu à la fille de Malapert, M<sup>me</sup> Germain Le Fort, le domaine passa à Jean-Victor de Sybourg, qui lui donna le nom de Villars en souvenir de son village natal de Villars-en-Vully. Le 13 mai 1829, il fut acquis à l'enchère «aux bougies» et pour la somme de 320.000 fr. par Jacob-Michel-François de Candolle-Baraban, qui fit faire aux bâtiments d'importantes réparations. Villars comptait alors plus de 25 hectares.

A la mort de Jacob de Candolle, en 1841, un partage eut lieu<sup>28</sup> entre sa veuve Charlotte Baraban, qui reçut la maison de maître avec 39 poses de terrain, sa fille Amélie Rilliet-de Candolle, qui hérita de «la grande pièce» de 25 poses, sise en la commune de Vernier, et les deux fils encore mineurs de sa défunte fille Adèle Pictet-de Candolle, Gustave et Ernest, auxquels échurent 21 poses de terrain.

Ernest s'attacha particulièrement à ce domaine familial<sup>29</sup>, où il vécut auprès de sa grand-mère chérie les plus belles heures de son enfance. A sa majorité, il réussit à racheter la portion de son frère Gustave et lorsque sa grand-mère lui eût légué la sienne, il se retrouva seul maître du corps principal du domaine. Il n'avait pas attendu ce legs, à vrai dire, pour s'installer à Villars avec sa famille et pour y passer régulièrement la belle saison. Dès 1862, en vrai chef de tribu, il avait négocié et aménagé pour sa belle-mère Caroline Cayla-de Beaumont l'ancienne campagne Grosjean, qui séparait le domaine de Villars de celui du Bouchet, propriété des Prevost-Cayla: ce fut «le Petit-Bouchet». Trois ans après, il parvenait à racheter une guinguette de banlieue enclavée dans Villars, la maison Boget, qu'il transforma en une agréable demeure à l'intention de son père revenu de Sergy: ce fut «le Petit-Villars». En 1891, il devait encore remplacer la vieille ferme abandonnée et désormais inutile par une annexe destinée aux jeunes ménages et appelée, assez improprement d'ailleurs, «le Chalet».

Ayant ainsi rassemblé tous les siens autour de lui, Ernest régna sur Villars en bon père de famille<sup>30</sup>. Sa tendance à la domination (ne l'avait-on pas surnommé familièrement «Jupiter»?) était compensée par un optimisme foncier et par une générosité sans calcul, qui l'incitèrent toujours à faire confiance et crédit à ses fils. Profondément religieux, il ne manquait jamais le prêche et présidait lui-même aux cultes de famille qui réunissaient, le dimanche soir, maîtres et domestiques. Plein d'égards pour ses vieux parents, il entoura d'une constante sollicitude sa grand-mère de Candolle-Baraban et son père Amédée-Pierre-Jules Pictet de Sergy, morts tous deux à l'âge de 93 ans. En un mot, il avait «le culte de la famille». Son tempérament expansif, sociable et hospitalier contrastait avec le caractère silencieux, peu communicatif et un brin sceptique de Gabrielle, qui se confiait de préférence à ses journaux intimes<sup>31</sup>, mais «le parfait équilibre» et la solide santé de la femme furent une force pour le mari. Au témoignage de leur fils Amé, Ernest et Gabrielle donnèrent toute leur vie «le spectacle du ménage le plus uni et le plus exemplaire qu'on puisse imaginer».

De nombreuses fêtes ponctuaient la vie de cette famille heureuse<sup>32</sup>. En ville, à la Tertasse, les grands dîners de famille alternaient avec les soirées amicales. Les Pictet-Cayla y donnèrent deux grands bals, l'un en février 1881, où l'on compta 333 invités, l'autre en janvier 1898, où l'on dansa jusqu'à 5 heures du matin. A Villars, les anniversaires de tous les membres de la famille étaient fêtés chaque année le 10 juillet, date du mariage d'Ernest et de Gabrielle. Pour leurs



*Quatre générations: Amédée-Pierre-Jules, Ernest, Guillaume et Aymond Pictet en 1887 (photographie anonyme; à l'hoirie Reverdin-Pictet).*

*Charlotte de Candolle-Baraban, grand-mère d'Ernest Pictet (photographie Jean Lacroix; AEP).*

*La ferme de Villars, photographiée par Guillaume Pictet, 1877 (à l'hoirie d'André Pictet).*



## Chapitre 59



*Ernest et Gabrielle Pictet-Cayla photographiés avec leurs fils Amé, Guillaume et Paul, à Aoste, après la traversée du Théodule, juillet 1871 (AEP).*

<sup>29</sup> Description détaillée dans René PICTET, *Ceux de la quinzième*, [1967], 7-22.

<sup>30</sup> Cf. Amé PICTET, *Mémoires mss*: «Mes parents».

<sup>31</sup> Seuls ont subsisté les trois carnets consacrés à l'enfance de Lucien, 1864-1880 (à M. Jean Pictet).

<sup>32</sup> Cf. Amé PICTET, *Mémoires mss*: «Vie de famille».

<sup>33</sup> Echos dans: René PICTET, *op. cit.*, 61-63.

<sup>34</sup> 1879, 1-18: «L'Eggishorn et la Jungfrau».

<sup>35</sup> Cf. Amé PICTET, *Mémoires mss*: «La santé de mon père».

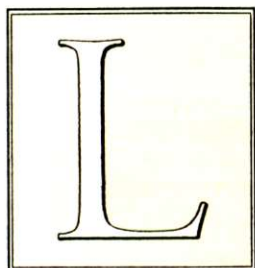
noces d'argent, en 1881, on donna un feu d'artifice et une comédie en vers, composée par Amé et Paul<sup>33</sup>. En 1906, leurs noces d'or furent célébrées en présence de 28 enfants et petits-enfants. Une plaquette en bronze avait été commandée pour la circonstance au sculpteur Georges Hantz et la jeune génération joua une grande revue familiale. Quelques vieilles et magnifiques photographies de groupe restituent l'intensité de cette vie de famille et de société, à la belle époque de Villars.

Grand marcheur et bon cavalier, Ernest Pictet combattit par l'exercice sa tendance à l'obésité. De Villars, entraînant ses fils, il montait volontiers au Salève, où les Cayla avaient une ferme – et toute la course se faisait à pied. Pour aller en ville d'ailleurs, il ne consentait à faire atteler sa voiture que par pluie battante. Dès 1866, il fit régulièrement chaque été l'ascension de quelques sommets alpins, au départ de Chamonix, de Sixt, de Zermatt, de Riederalp, de Saint-Moritz, avec des amis d'abord, puis avec tel de ses frères ou de ses fils. Membre du Club alpin suisse, il présenta à la section genevoise, en 1878, un récit de son ascension de la Jungfrau, qui fut publié ensuite dans *L'Echo des Alpes*<sup>34</sup>.

A l'âge de 50 ans, atteint d'une première crise néphrétique, Ernest fut obligé d'interrompre pendant plusieurs mois ses activités<sup>35</sup>. Il en eut une seconde, dix ans plus tard, qui mit fin à sa courte carrière de conseiller national. Les eaux de Tarasp le rétablirent, mais dès 1903 sa santé déclina de nouveau et il mourut à Villars, en août 1909, à l'âge de 80 ans. Gabrielle s'éteignit en 1916, presque octogénaire. Tous deux furent enterrés au cimetière du Petit-Saconnex, comme devaient l'être aussi leurs fils Amé, Paul, Lucien et Arnold, ainsi que plusieurs de leurs petits-enfants.



## Edmond Pictet (1835-1901) et son frère Alfred (1839-1905)



Le nom d'Edmond Pictet reste indissolublement lié à l'histoire du mouvement coopératif en Suisse et c'est à bon droit que son portrait – lorgnon, moustache et favoris – figure en tête du volume<sup>1</sup> célébrant le centenaire de la Coopérative à Genève. Philanthrope travaillant pour l'avenir, Edmond fut aussi un patriote amoureux du passé. En sa qualité de premier biographe de Charles Pictet-de Rochemont et de premier historiographe de la famille Pictet tout entière, il mérite ici une mention spéciale.

Demi-frère de Gustave et d'Ernest, Edmond<sup>2</sup> naquit en 1835, l'année même où son père entra au Conseil d'Etat. Il fréquenta l'Ecole Briquet, puis le Collège, mais les difficultés financières que Pictet de Sergy connut à partir de 1850 ne lui permirent pas de poursuivre ses études au-delà. Ayant accompagné ses parents en Allemagne, il y fit dès 1851 un apprentissage de commerce, d'abord dans la fabrique de sucre de Simon Delapalud, à Waaghänsel (Grand-Duché de Bade), puis dans le comptoir de M. Eisenhardt, à Mannheim. «J'ai un Virgile dans mon pupitre, écrivait-il<sup>3</sup> à son camarade Pierre Dunant, et de temps en temps, entre une lettre à copier et des billets de change à noter, je lis un morceau de l'*Enéide*.»

Dans la vie d'Edmond comme dans celle d'Ernest, l'expérience de l'Angleterre devait être décisive. Edmond y passa treize ans, de 1854 à 1867. Grâce à son frère Ernest, il put entrer à l'âge de vingt ans dans la maison Stœss Pictet & Co., de Liverpool. Un crayon<sup>4</sup> de Joseph Hornung le montre à cette époque portant déjà moustache et favoris, le sourcil bien marqué et la chevelure abondante. En 1858, Edmond passa chez Steiger & Jones, autre maison de Liverpool, dont il devint l'associé. Ses affaires prospérant, il s'acheta un cheval, une maison. En 1863, le Conseil fédéral le nomma<sup>5</sup> vice-consul de la Confédération suisse à Liverpool. Doué d'une grande facilité d'écriture, Edmond avait pris l'habitude dès 1859 d'adresser des chroniques au *Journal de Genève*.

A l'âge de 32 ans, Edmond revint s'établir à Genève, avec une fortune modeste mais suffisante pour ses besoins de célibataire rangé. Vivant avec ses parents à la rue de l'Athénée n° 4, puis à la rue Bellot n° 1, en été au Petit-Villars, il partagea désormais sa vie entre ses travaux historiques d'une part, ses activités sociales et religieuses de l'autre.

La fibre philanthropique, si développée chez les Genevois de cette époque, s'était



<sup>1</sup> *Coop-Genève, cent ans de qualité*!, G. 1967.

<sup>2</sup> Cf. Francis CHAPONNIÈRE, «Edmond Pictet», *La Semaine religieuse de Genève*, 2 février 1901; Amé PICTET, *Mémoires* mss: «Mon oncle Edmond»; Paul PICTET, «La Genève de 1846», *passim*.

<sup>3</sup> Lettre du 3 juin 1852: AEP.

<sup>4</sup> A l'hoirie Albert Pictet, Les Agrès, Mies.

<sup>5</sup> Brevet du 7 août 1863: AEP.

Edmond Pictet,  
par Joseph Hornung, 1859  
(crayon, 170|108 mm.;  
à la Fondation Edmond Pictet).

## Chapitre 60

manifestée chez lui de bonne heure. A quinze ans déjà, Edmond avait fondé avec quelques camarades du Collège une «Caisse des pauvres» qu'alimentaient des cotisations de 10 centimes. Il travaillait aussi au Bureau de mendicité et collectait de porte en porte pour le Bureau de bienfaisance.

En Angleterre, il participa aux assemblées de la National Social Science Association et il eut sans doute l'occasion de se familiariser avec l'idéal et les premières réalisations des fameux «pionniers de Rochdale», ces héros du mouvement coopératif. Or le hasard voulut que peu après son retour à Genève, en janvier 1868, cinq Genevois (un architecte, un ingénieur, un horloger, un typographe et un ferblantier) fondent<sup>6</sup> une société coopérative de consommation, qui, par opposition à d'autres, se voulait *suisse* et libre de toute influence politique, et notamment de toute attache avec les milieux de l'Internationale. Edmond Pictet fut rapidement gagné à leur entreprise et en novembre déjà il était nommé président du Comité directeur de la Société. Jusqu'à sa mort, 33 ans plus tard, il fut constamment reporté à cette présidence, puis à celle du Conseil d'administration qui, dès 1873, remplaça à la fois le Comité directeur et le Conseil de surveillance de la Société.

Dans son rapport à l'assemblée générale des sociétaires de mai 1878, à la fin du dixième exercice de la Coopérative, Edmond a évoqué<sup>7</sup> les débuts héroïques de l'entreprise:

«La plus rigide économie caractérisa les premières installations. Un petit appartement avait été loué au premier étage du n° 11 de la rue de la Machine; loyer, 500 fr. par an. C'est dans ce local que la vente aux sociétaires commença dans les derniers jours du mois de mars 1868. La somme disponible à ce moment-là pour acheter les denrées ne dépassait pas 1.900 fr.; aujourd'hui, nous avons pour plus de 60.000 fr. de marchandises en magasin.

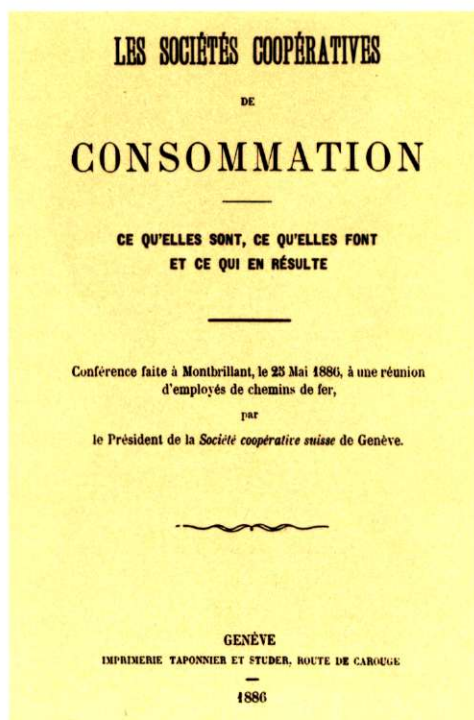
Nous ne vendions à l'origine que trois jours par semaine, et encore pas toute la journée. Le lundi, c'était de 2 à 4 heures de l'après-midi; le mercredi de 8 heures du matin à midi; le samedi de 8 heures à midi et de 7 à 9 heures du soir. Dans les premiers temps et toujours pour éviter les frais, les acheteurs furent servis par les membres du comité eux-mêmes, aidés par les sociétaires [...]. Tout était à créer ou à organiser. Point de gérant expérimenté,

comme aujourd'hui; peu ou point d'employés rétribués; des séances de comité deux fois la semaine et, dans l'intervalle de ces séances, des réunions de sous-commissions et des corvées sans nombre [...]. Le plus mince achat de marchandises ou de mobilier, la moindre instruction à transmettre à un fournisseur, l'enquête la plus insignifiante sur un objet quelconque, se traduisait forcément pour les membres de la direction par une course ou une démarche personnelle.

[...] La maison où nous étions logés faillit s'écrouler sur nos têtes. Soit vétusté de l'immeuble, soit voisinage trop immédiat du Rhône, soit enfin ébranlement causé par des battoirs établis au rez-de-chaussée, les murs et les plafonds de notre appartement donnèrent un beau matin les signes les moins équivoques d'un effondrement prochain. L'effet de ces symptômes alarmants fut complété, quelques heures après, par l'apparition d'une notification du Conseil adminis-

<sup>6</sup> *Société coopérative suisse de consommation, à Genève. Coup d'œil rétrospectif sur les dix premières années de la Société* [par Edmond PICTET], G. 1878.

<sup>7</sup> *Ibid.*, 4-6.



tratif de la Ville de Genève - laquelle venait d'acquérir l'immeuble - tendant à rendre la société responsable de tous les dégâts, sous prétexte d'un amoncellement indu de pommes de terre dans une pièce de notre local. La Société coopérative ne répondit peut-être pas à cette imputation avec toute la mansuétude qu'on eût pu attendre d'une institution aussi philanthropique. Elle envoya à son tour, et sans hésitation, du papier timbré à sa propriétaire [...].»

Grâce à la direction énergique et au dévouement inaltérable d'Edmond Pictet, la Coopérative prit un magnifique développement<sup>8</sup>. En 1870, abandonnant la bâtisse croulante de l'Ile, elle se transporta place de la Fusterie n° 12, dans un immeuble qu'elle possède encore. Dès 1874, des succursales commencèrent à s'ouvrir dans différents quartiers: à Chantepoulet, à Plainpalais (rue Vignier), à Saint-Gervais (rue du Temple), à Rive, aux Bergues (rue Gutenberg), à Carouge enfin (rue Ancienne). Vingt ans après sa fondation, la Coopérative comptait 2.400 sociétaires et son chiffre d'affaires annuel approchait du million.

Durant les 33 ans de sa présidence, Edmond tint à jour, dans de petits carnets, la chronique presque quotidienne de la Société coopérative. Ce document, émuvant de modestie, est conservé aujourd'hui dans les archives de Coop-Genève, à côté des registres du Conseil d'administration, dont les procès-verbaux furent plus d'une fois rédigés par le président lui-même.

Avec un zèle d'apôtre, Edmond Pictet se fit aussi le propagandiste du mouvement. Plusieurs de ses exposés furent publiés, tel celui qu'il consacra à l'enquête parlementaire anglaise sur les sociétés coopératives de consommation<sup>9</sup>.

Lors de l'Exposition nationale suisse de 1896, la notice qu'Edmond rédigea sur la Société coopérative genevoise valut à celle-ci une médaille d'argent. En 1899, il publia encore un opuscule intitulé: *Une tournée chez les coopérateurs d'Angleterre*.

Edmond Pictet sut faire franchir à l'idéal coopératif les limites cantonales. De bonne heure, il avait senti l'avantage qu'il y aurait à fédérer les diverses sociétés coopératives travaillant en Suisse. En 1886, à l'occasion d'un conflit survenu à Bâle, il lança dans le pays un projet de programme, qui était en même temps un appel à la solidarité des coopérateurs. Ses efforts aboutirent en 1890 à la constitution<sup>10</sup> de l'Union suisse des coopératives de consommation, qui commença par créer un magasin central d'achats et qui devait jouer un rôle primordial dans le développement ultérieur des coopératives suisses.

Les activités philanthropiques et sociales d'Edmond Pictet ne se bornèrent pas aux coopératives. Le digne fils de Pictet de Sergy fut un membre actif de la Société genevoise d'utilité publique. Il lui avait adressé de Liverpool une étude sur «la protection des animaux en Angleterre» et présenta<sup>11</sup> à son retour un mémoire remarqué sur les «restaurants économiques». Avec le concours de la société, il fit paraître pendant deux ans (1868-1869) un hebdomadaire intitulé *Chronique genevoise, revue intellectuelle et philanthropique*<sup>12</sup>. Il assura la rédaction du premier *Annuaire philanthropique genevois*, publié en 1875 sous les auspices de la société et collabora au *Bulletin d'utilité publique de la Suisse romande*, qu'elle entreprit d'éditer avec les sociétés sœurs vaudoise, fribourgeoise, neuchâteloise et jurassienne.



<sup>8</sup> Cf. *Coop-Genève, cent ans de qualité!*, G. 1967.

<sup>9</sup> Dans le *Bulletin de la Société genevoise d'utilité publique*, VI, 469-501; et à part, 1881, 33 p.

<sup>10</sup> Cf. Hans MÜLLER, «Zur Erinnerung an Edmond Pictet», *Schweiz. Konsum-Verein, Organ des Verbands schweiz. Konsumvereine*, 22 Juni 1901, I, 241-244.

<sup>11</sup> *Bulletin de la Société genevoise d'utilité publique*, IV, 322-333.

<sup>12</sup> BPU: Rc 17.

La rue de la Machine, en l'Ile, où s'ouvrit le premier débit de la Coopérative (photographie anonyme, parue dans *Coop-Genève, cent ans de qualité*, G. 1968).

Chapitre 60



Les employés de la Société coopérative suisse de consommation à Genève, saisissent l'occasion du 30<sup>e</sup> Anniversaire de la présidence de M. Edmond Pictet, pour lui exprimer leurs sentiments de gratitude et de profonde reconnaissance, pour la bienveillante sollicitude dont il leur a donné si souvent des preuves.

Participation aux bénéfices,  
Augmentation d'émoluments,  
Institution des congés.

Création de la Caisse de secours et allocations;  
Création de la Caisse de fonds de retraite et allocations, etc.

Ils forment les vœux les plus sincères pour sa santé et souhaitent de tout leur cœur qu'il puisse longtemps encore, présider aux intérêts de notre chère Société Coopérative Suisse, toujours plus prospère!

Genève le 5<sup>e</sup> novembre 1898.

1868. A. Schmitt Caissier  
1879. Allouin Caissier  
1880. E. Bignard D<sup>r</sup> de vente  
1880. J. Schumacher Caissier  
1881. E. Huet D<sup>r</sup> de vente

1881. A. Comar Manager  
1881. Rattazzi D<sup>r</sup> de pain  
1882. F. Frenet D<sup>r</sup> de pain  
1882. J. Bovy Comptable  
1882. J. Bovy Caissier

1885. V. G. G. D<sup>r</sup> de vente  
1886. E. G. G. Caissier  
1887. L. P. G. D<sup>r</sup> de pain  
1888. G. G. G. Caissier  
1888. J. B. G. D<sup>r</sup> de vente

1889. G. G. G. D<sup>r</sup> de vente  
1889. G. G. G. D<sup>r</sup> de vente  
1890. G. G. G. Caissier  
1891. G. G. G. D<sup>r</sup> de pain  
1891. G. G. G. D<sup>r</sup> de vente

1891. G. G. G. D<sup>r</sup> de pain  
1892. G. G. G. D<sup>r</sup> de pain  
1892. G. G. G. Caissier  
1892. G. G. G. D<sup>r</sup> de pain  
1892. G. G. G. Caissier

1891. G. G. G. D<sup>r</sup> de vente  
1891. G. G. G. D<sup>r</sup> de pain  
1891. G. G. G. Caissier  
1891. G. G. G. Caissier  
1891. G. G. G. Caissier  
1891. G. G. G. Caissier

Adresse des employés de la Coopérative à Edmond Pictet, à l'occasion du trentième anniversaire de sa présidence, 5 novembre 1898; avec les six premières pages de signatures (papier vergé, relié en plein maroquin à ferrures, env. 250|190 mm.; AEP).

Edmond présida dès 1882 le comité de l'École industrielle de Jargonnant, institution fondée en 1868 grâce à un legs de M<sup>me</sup> Eynard-Lullin et destinée à recevoir de jeunes garçons moralement abandonnés, pour leur donner à la fois une éducation chrétienne et une formation professionnelle. De 1877 à 1882, il avait exercé les fonctions de trésorier de la «Maison des enfants malades» de la rue Gourgas, dont le prix de pension était alors d'un franc par jour. Il fit également partie du comité du Bureau de bienfaisance et de celui des Protestants disséminés.

Chez Edmond Pictet, la philanthropie était le fruit d'une authentique foi chrétienne. Très engagé dans les milieux dits évangéliques, Edmond entra à la rédaction de la *Semaine religieuse de Genève* en janvier 1870, lorsque cette feuille fut reprise par un comité plus fervent que le précédent. Il siégea également au comité de l'Union nationale évangélique, dont il fut le secrétaire en 1871-1872, et dans celui de la Mission intérieure, dont il devint le trésorier.

Pendant, un épisode spectaculaire altéra soudain les relations d'Edmond Pictet avec ses coreligionnaires. On sait que lorsque l'Armée du Salut fit son apparition à Genève en décembre 1882, son style agressif y provoqua<sup>13</sup> comme ailleurs d'assez vives réactions. Conférences publiques et réunions privées furent troublées par des bandes de jeunes voyous, qui insultèrent les participants, organisèrent des bousculades, cassèrent des vitres à coups de pierre. Non seulement la police ne fit rien pour disperser et réprimer les perturbateurs, mais son chef, le conseiller d'Etat Hérédier, après avoir ordonné la suspension temporaire des réunions salutistes, prit un arrêté d'expulsion à l'encontre de Miss Catherine Booth, la fameuse «maréchale» de vingt ans qui était l'âme du mouvement. Cet arrêté ne reposait sur aucune base légale sérieuse et contrevenait même aux libertés garanties par la Constitution genevoise, ce qui n'empêcha pas le Conseil d'Etat, puis le Conseil fédéral lui-même de rejeter les recours qui leur furent successivement adressés.

Puritain et anglophile, Edmond Pictet prit fait et cause pour les Salutistes persécutés. Il commença par croiser le fer, dans la *Tribune de Genève*<sup>14</sup> avec la comtesse Agénor de Gasparin, née Valérie Boissier, auteur de nombreux ouvrages religieux, qui assimilait les Salutistes aux Jésuites, stigmatisait leurs «simagrées» et devait publier contre eux, quelques semaines plus tard, une brochure<sup>15</sup> foudroyante :

«Conversion!  
Voilà le grand mot.  
Avant-hier: dix convertis!  
Hier: vingt convertis!  
Ce matin: trente convertis!  
Convertis: A quoi?  
A l'Armée, c'est possible.  
A Dieu, c'est autre chose.»

Malgré le renfort que l'illustre dévot apportait aux autorités radicales, Edmond Pictet s'acharna. Il multiplia les démarches pour obtenir l'annulation des mesures illégales. Il eut des entrevues avec les principaux Salutistes, avec la maréchale Booth elle-même. Il échangea plus tard de nombreuses lettres<sup>16</sup> avec Josephine E. Butler, qui publia une chronique de ces événements. Il fut aussi de ceux qui travaillèrent à une concertation intercantonale et qui créèrent à Lausanne, en mai 1884, une «Ligue du droit commun» pour la défense des libertés individuelles



<sup>13</sup> Cf. Paul PICTET, «La Genève de 1846», 1068-1163.

<sup>14</sup> Numéros des 29 et 30 décembre 1882, en «Chronique locale», sous la rubrique «On nous écrit».

<sup>15</sup> *Lisez et jugez, Armée – soi-disant – du Salut, courts extraits de ses ordres et règlements*, G. 1883, 83 p.

<sup>16</sup> AEP. – Cf. Josephine E. BUTLER, *The Salvation Army in Switzerland*, London, 1883.

Edmond Pictet âgé (photographie E. Pricam & fils; AEP).

## Edmond Pictet

et des droits garantis par les constitutions. Edmond siégea dès le début au comité central de cette Ligue et il en fut le secrétaire durant la présidence de Frédéric Necker.

L'ardeur avec laquelle Edmond avait embrassé la cause salutiste lui fit juger sévèrement les hésitations et les réserves des chrétiens évangéliques de Genève à l'égard de ce style d'évangélisation. «Très entier dans ses vues»<sup>17</sup>, Edmond rompit alors avec la *Semaine religieuse*, ainsi qu'avec d'autres œuvres, et lorsqu'il sentit le besoin d'un rapprochement, il s'orienta plutôt du côté de l'Église libre. Dès 1893, pourtant, il devait entrer au Département de colportage biblique de la Société évangélique et en être par deux fois<sup>18</sup> le rapporteur aux assemblées générales de la société.

L'histoire, les archives et les traditions genevoises ont tenu une place également importante dans son existence. Dès son retour au pays en 1867, Edmond avait adhéré à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Il fut appelé à la présider pendant l'exercice 1889-1890 et, en l'espace d'un quart de siècle, il y présenta une trentaine de communications<sup>19</sup>, dont les sujets témoignent de son insatiable curiosité d'esprit, puisqu'ils vont des fouilles archéologiques de l'île de Chypre à l'invasion de la Savoie par les Espagnols et des lettres de Mingard sur l'exécution du major Davel aux étudiants genevois de l'Université de Leyde. Plusieurs de ces communications furent publiées. Edmond adhéra également à la Société générale suisse d'histoire.

Ses recherches<sup>20</sup> ne tardèrent pas à se concentrer sur l'histoire de sa propre famille. A l'occasion du quatrième centenaire de l'entrée de Pierre Pictet de Neydens dans la bourgeoisie de Genève, Edmond rédigea et copia à trois exemplaires<sup>21</sup>, de sa superbe écriture ronde, une copieuse «Notice sur la famille Pictet de Genève», où les trois branches de la famille sont étudiées l'une après l'autre. Reposant sur une vaste documentation extraite des dépôts publics et des papiers de famille, ayant aussi recueilli les traditions orales, si vivaces encore à l'époque, cette «Notice» constitue le premier travail proprement historiographique consacré à la famille Pictet<sup>22</sup> et elle a servi souvent de trame au présent ouvrage.

## Chapitre 60

Deux pages autographes d'Edmond Pictet, extraites de son journal abrégé (légèrement réduit; AEP).

| Suite de C 5 |  | Suite de C 5 |  |
|--------------|--|--------------|--|
| 1883         |  | 1885         |  |
| Août         | 25 Visite M <sup>lle</sup> Booth chez M <sup>c</sup> Murali, à Genève  | Oct.         | 6/9 Séjour aux Salines   |
| Sept.        | 5 Fait à quinze la connaissance de M <sup>c</sup> Josephine Butler   |              | 20 Retrouvé chez M <sup>r</sup> Kelly (champel) Sir Oh. Curcliffe Owen que je n'avais pas revu depuis plus de 30 ans (Lors Sir P.C.O. est mort en 1894)                          |
| "            | 10 Arrestation à Chêne - 7, réexpulsion de M <sup>lle</sup> Booth & Charles Wirth  |              | 30 + de M <sup>r</sup> Albert Rilliet  |
| "            | 23 Episode à Courches, chez T. Andéoud, d'une réunion salutiste privée, que le maire de Chêne, Aubert-Lesson, donne, mais en vain, de se disperser   | Nov          | 3 1 <sup>ère</sup> réunion à Lausanne des Amis de la Liberté religieuse, - origine de la Ligue du D.C.   |
|              | 24 Revoilà la "Sem. Relig." à laquelle j'étais abonné  |              | 6 Retour à famille   |
|              | 28 Course à Nendrevin, pour aller voir M <sup>lle</sup> Booth dans sa prison, et pour assister, à Boudry, à son jugement, qui aboutit à son acquittement! (présents J. Vanche, Félix Bonet, Ch. Secrétan, le col. de Perrot, König, le com <sup>te</sup> Couraz, Godeh, etc) |              | 24 Collision sur le lac, entre Duchy & Evian, entre 2 bat <sup>x</sup> à vapeur, le Rhône glé cygne. de 1 <sup>er</sup> coule à fond: plusieurs victimes.                        |
|              | 30 + d'Amédée Roget (55 ans)   | Déc.         | 7 + du pasteur Siordet (49 ans)  |
| Oct.         | 5 Course à Bernex (p <sup>r</sup> voir König)  |              | 13 Départ d'Alice et de ses 3 filles pour Wiesbaden, où elles vont passer l'hiver. (elles en sont revenues le 6 mai 84)  |
| "            | 6 Venir coucher à Bex (Salines) où je vois Victor Hugo & ses 2 petits-enfants  |              | 31 - Manifestation patriotique en souvenir du 70 <sup>ème</sup> anniversaire de la Restauration - Couronnes sur la Table Semaine relig <sup>x</sup> à St Pierre, très fréquentée |

Au cours des années suivantes, Edmond poursuivit ses recherches dans les fonds privés genevois. Accomplissant bénévolement un travail de bénédictin dont les traces subsistent encore aujourd'hui, il classa, inventoria et analysa notamment les papiers du pasteur et professeur Amédée Lullin ainsi que ceux d'Horace-Bénédict de Saussure (entrés par la suite à la Bibliothèque publique), la correspondance de Marc-Auguste Pictet (appartenant à la famille Rilliet), celle du major Adolphe Pictet, les papiers DeLuc (dispersés depuis lors), la correspondance de Micheli du Crest (conservée au château de Landecy), les papiers Naville, d'autres encore.

Tout en dressant ses inventaires, Edmond pre-



## Edmond Pictet

nait de nombreux extraits, copiant des lettres, des mémoires politiques, des journaux de voyage, des documents de tout genre et remplissant ainsi 150 cahiers, qui furent versés après sa mort à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève<sup>23</sup>.

Cet immense travail permit à Edmond de découvrir et de publier plusieurs textes importants, d'écrire une biographie d'Amédée Lullin (qui demeura inédite) et surtout de préparer le grand ouvrage qu'il se proposait de consacrer à son grand-père, l'illustre Charles Pictet-de Rochemont. Dedicacée au professeur Georges de Wyss<sup>24</sup>, président de la Société suisse d'histoire, la *Biographie, travaux et correspondance diplomatique de C. Pictet de Rochemont* sortit de presse en décembre 1891. Ce gros livre de plus de 450 pages<sup>25</sup> a peu vieilli et demeure aujourd'hui encore, malgré l'ouverture de nouveaux fonds d'archives, l'ouvrage fondamental sur Pictet-de Rochemont.

Edmond Pictet ne se maria pas<sup>26</sup>. Au demeurant, c'était un original. «Très instruit, travailleur infatigable, plein d'esprit quoique volontiers gouailleur, francophobe au plus haut degré [...], ses critiques n'avaient aucune aménité et sa conversation devenait parfois d'une franchise par trop accentuée. Mais à travers ces formes frustes, ajoute Amé Pictet, transparaissait la bonté d'un cœur excellent.»

Après la mort de son père, Edmond se logea avec son frère Alfred au boulevard Helvétique n° 6, puis au boulevard de Plainpalais<sup>27</sup> n° 16. Il mourut au Petit-Villars en janvier 1901, trois jours après la reine Victoria, léguant<sup>28</sup> sa modeste fortune à son frère Alfred. On l'enterra au cimetière du Petit-Saconnex. Sur sa tombe, aujourd'hui disparue, la Société coopérative suisse de consommation avait fait apposer en signe de reconnaissance un médaillon à son effigie.

Edmond avait tenu durant toute sa vie d'adulte un journal intime dont son neveu Paul Pictet se servit pour composer sa chronique de «la Genève de 1846», mais qui fut détruit ensuite: il n'en subsiste qu'un petit carnet d'extraits<sup>29</sup>, composé par Edmond lui-même et intitulé: *A compendium of my Diary from 1854*.

La destinée d'Alfred, cinquième et dernier fils d'Amédée-Pierre-Jules Pictet de Sergy présente plus d'une analogie avec celle de son frère Edmond.

*La comtesse Agénor de Gasparin terrassant l'Armée du Salut et recevant les remerciements des anticléricaux Antoine Carteret et Marc Hérédier (lithographie, 275-383 mm.; parue dans Le Carillon de Saint-Gervais du 24 février 1883).*

<sup>27</sup> Selon Francis CHAPONNIÈRE, *loc. cit.*

<sup>28</sup> En 1894 et 1898.

<sup>29</sup> Liste dans les *Mémoriaux* de la Société d'histoire et d'archéologie: 1838-1888, 418; 1888-1913, 119.

<sup>20</sup> Nombreux travaux mss dans les AEP.

<sup>21</sup> Il en subsiste un dans la bibliothèque des Agrès, à Mies; un autre dans les Archives Micheli au château de Landecy; le troisième appartient à M. François-Charles Pictet.

<sup>22</sup> Edmond a rédigé également une «Notice sur la famille de Rochemont» (AEP).

<sup>23</sup> Inventaire sommaire dans: *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, IV, 256-259.



Alfred Pictet en 1896 (photographie Lacombe & Arlaud; AEP).

<sup>24</sup> Quinze lettres d'Edmond Pictet au professeur von Wyss sont conservées à la Zentralbibliothek de Zurich:

FA v. Wyss, IX, 332/5.

<sup>25</sup> Ms autographe aux AEP.

<sup>26</sup> Hélène Barbey, future épouse d'Eugène de Budé, lui avait pourtant «fait de l'impression»: cf. sa lettre à sa belle-sœur Gabrielle Pictet-Cayla, 16 juin 1865: AEP, 5/F.

<sup>27</sup> Actuel boulevard Georges-Favon.

<sup>28</sup> Testament du 28 novembre 1892: AEG, Minutes du not. A.-H. Gampert.

<sup>29</sup> AEP.

<sup>30</sup> Cf. A. BERNOUD, «Alfred Pictet, 1839-1905», *L'Echo des Alpes*, 1905, 105-110; Amé PICTET, Mémoires mss: «Mon oncle Alfred».

<sup>31</sup> Alfred Pictet fit notamment le compte rendu des fêtes du C.A.S. de 1883, 1884, 1886, 1887 et 1889.

<sup>32</sup> Testament du 28 avril 1902: AEG, Minutes du not. A.-H. Gampert.

<sup>33</sup> AEP.

Né en 1839, Alfred<sup>30</sup> fit comme Edmond ses petites classes à l'Ecole Briquet. Il ne resta pas longtemps au Collège puisqu'il accompagna ses parents à Mannheim en 1851. De retour à Genève deux ans plus tard, il fréquenta la pension Sillig, puis le Gymnase libre. Il fit ensuite un apprentissage de banque chez MM. Edouard Pictet & Cie, où son demi-frère Ernest venait d'entrer comme associé. En 1860, Edmond le fit venir auprès de lui à Liverpool. N'ayant aucun sens des affaires, Alfred alla de déboire en déboire. Au bout de dix ans, il se trouvait si déprimé que ses parents durent venir le chercher en Angleterre et le faire soigner.

Alfred se rétablit et mena dès lors une vie assez retirée, partageant le domicile de ses parents, puis celui de son frère Edmond, et «s'occupant surtout de combattre sa tendance à l'obésité», aux dires de son neveu Amé. Il prit goût aux courses de montagne et adhéra en 1876 à la Section genevoise du Club Alpin Suisse. «Ce n'était pas un alpiniste de hauts sommets, écrit son vieil ami A. Bernoud, mais c'était un convaincu de la montagne, et il cultivait l'alpinisme avec une méthode minutieuse et un esprit de suite extraordinaire, mettant en notes toutes ses impressions. C'était un persévérant: myopie prononcée, fatigue, souffle court, tendance à la corpulence, rien ne l'arrêtait. Dans les courses, il demeurait souvent en arrière, très en arrière, mais il finissait toujours par rejoindre et supportait avec autant d'esprit que de patience les lazzis que son arrivée tardive provoquait invariablement. Au repas intime, qui agrémentait les courses d'antan, il prenait sa revanche et mettait en chansonnette joyeuse les épisodes de la course et ses propres mésaventures.»

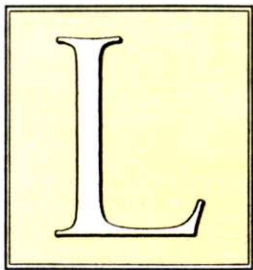
Collaborateur<sup>31</sup> de *L'Echo des Alpes*, publication mensuelle des sections romandes du Club alpin suisse, il en devint le rédacteur en chef en 1884 et resta dix ans à la tête de ce périodique. Il prit l'initiative de faire dresser par Edouard Combe et de publier en 1892 un index complet des vingt-cinq premières années de *L'Echo*. Lors de l'Exposition nationale de 1896, il collabora aux préparatifs du C.A.S., dont le pavillon connut un vif succès. Alfred Pictet fut également l'un des promoteurs du football à Genève. Membre d'un club qui pratiquait ce sport sur la plaine de Plainpalais, il y fut bientôt connu de toute la jeunesse par le surnom peu respectueux mais savoureux de «Bœuf à la mode». Alfred passait en outre pour un bon escrimeur.

En 1872, Alfred était entré à la Société de géographie de Genève: à sa mort, 33 ans plus tard, il avait la réputation d'en être le membre le plus assidu. Il fit aussi partie de la Classe d'industrie de la Société des Arts. Non dépourvu d'un certain talent littéraire, Alfred écrivit des vers, des comédies, des opérettes, des revues – toutes pièces de circonstance destinées à disparaître après avoir amusé un moment. Il fit partie du Cercle des Artistes et envoya parfois des chroniques au *Journal de Genève*. Sa gaucherie l'empêcha de remplir jamais aucune fonction publique, mais son patriotisme l'incita à travailler bénévolement pendant plusieurs années à la Bibliothèque publique, où sa prodigieuse mémoire était précieuse pour les travaux de classement.

Au décès de son frère Edmond, qu'il aimait beaucoup mais avec lequel il avait des disputes violentes et fréquentes, Alfred alla se loger à la rue de Candolle n° 13. C'est là qu'il mourut en 1905, faisant de son neveu Paul Pictet son héritier universel<sup>32</sup>. A côté de sa petite fortune, il laissait un journal intime, tenu de 1880 à la veille de sa mort, dont Paul fit quelques extraits<sup>33</sup> avant de le détruire, ainsi que la bibliothèque historique, les archives et les papiers de son frère Edmond, que Paul conserva religieusement.



## Edouard Pictet-Mallet (1835-1879) et ses fils



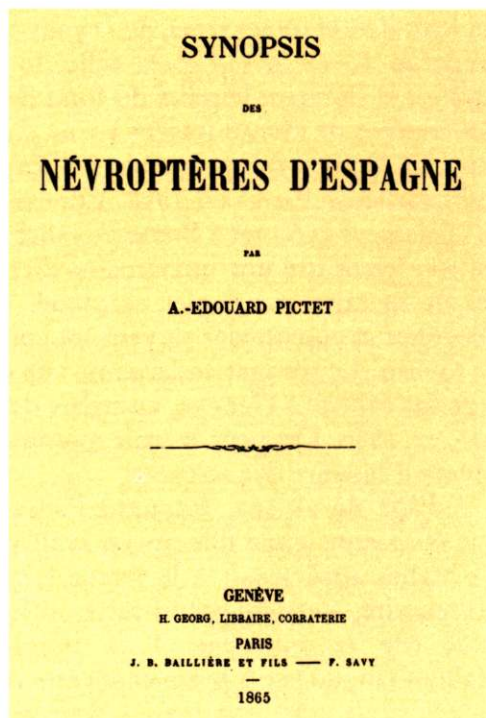
Le fils aîné de Pictet-De la Rive, Albert-Edouard Pictet-Mallet suivit les traces de son père et se fit connaître à la fois par ses publications scientifiques et par ses activités politiques. Mais une mort prématurée l'empêcha de donner sa mesure.

Né en juin 1835, Edouard fit ses études au Collège, puis à l'Académie de Genève<sup>1</sup> et les compléta, comme son père, par un séjour à Paris. Ses goûts scientifiques, qui s'éveillèrent de bonne heure, le portèrent d'abord vers l'entomologie<sup>2</sup>.

Edouard réunit une collection de lépidoptères et de névroptères, qu'il ne cessa d'augmenter et qui comptait à son décès parmi les plus importantes du genre. Beaucoup d'insectes rares furent capturés par lui dans les Alpes, qu'il parcourait en ascensionniste intrépide.

À l'âge de 24 ans, Edouard fit en Espagne un voyage entomologique qui s'avéra plus fructueux<sup>3</sup> que le séjour de son grand-père Jean-Pierre Pictet un demi-siècle auparavant. Sur la base des matériaux abondants qu'il rapporta de cette expédition, il fit paraître en 1865 un ouvrage décrivant plusieurs espèces jusqu'alors inconnues. Les planches qui accompagnent ce *Synopsis des névroptères de l'Espagne*, dessinées par Nicolet, sont d'une remarquable précision. Edouard avait donné la primeur de son étude à la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, qui le reçut à cette occasion au nombre de ses membres. Une autre expédition scientifique le conduisit en Egypte, en 1862.

Sans abandonner ses travaux entomologiques, Edouard, dès la trentaine, consacra une part croissante de son temps au service du pays. En mai 1866, il fut élu au Conseil municipal de la Ville de Genève où siégeait déjà son cousin Ernest Pictet. Sans ambition personnelle, doué comme son père d'un cœur chaleureux et d'un caractère libéral, il s'acquit une popularité de bon aloi. Après avoir été conseiller municipal durant deux législatures (1866-1874), il fut élu député au Grand Conseil le 10 novembre 1878. À peine était-il installé dans ses fonctions qu'il présentait<sup>4</sup> à ses collègues, sous forme de proposition individuelle, un projet de réforme de la loi sur les élections. Pour diminuer les risques de fraude et garantir la sincérité du vote, il demandait que l'identité de l'électeur fasse l'objet d'une constatation plus méthodique. Pour éviter les désordres qu'engendrait périodiquement l'afflux des citoyens dans un même bâtiment électoral,



<sup>1</sup> Livre du Recteur, n° 9269; Catalogue de Zofingue, n° 618.

<sup>2</sup> Nécrologie par L. SORET, *Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève*, XXVII (1881), v-viii.

<sup>3</sup> Cf. sa lettre à son grand-oncle Louis-Albert Necker, 11 octobre 1859 (archives Fatio-Pictet, Pavillon du Lac, Genthod).

<sup>4</sup> *Mémorial des séances du Grand Conseil*, 1879, 207-228 (14 décembre 1878).

*Perla Hagenii* et *Chloperla viridinervis*, dessinées par Nicolet et gravées par Corbié pour illustrer le «*Synopsis des névroptères d'Espagne*» d'Edouard Pictet, 1865 (70/92 et 45/70 mm.).



<sup>5</sup> Cf. *Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles*, 1877, XIV, 655.

<sup>6</sup> *Catalogue suisse de l'Exposition universelle internationale de Paris en 1878*, Zurich, 1878, n° 371.

<sup>7</sup> Cf. *Journal de Genève*, 11 janvier 1880.

<sup>8</sup> GALIFFE, II, 644-645, 674-675.

*Emilie Pictet-Mallet, par Charles Glardon, 1877 (miniature, 80/60 mm.; à M. Jean Lullin).*

*Edouard Pictet-Mallet en officier du génie (photographie B. Täschler, Saint-Gall; AEP).*

du Petit-Lac et de ses rives, de 113 sur 77½ cm. levée au 1 : 12.500<sup>e</sup> d'après celle du général Dufour et donnant le relief du fond du lac par des courbes de niveau tracées à 5 m. d'équidistance. L'œuvre fut présentée à l'Exposition universelle de Paris<sup>6</sup> en 1878. Edouard Pictet fit également exécuter à Berne un relief du fond du lac : ayant tiré une quarantaine d'exemplaires de sa carte sur papier cartonné, il les fit découper et superposer suivant les courbes de niveau. Le résultat «saisissant»<sup>7</sup> de ce montage fut exposé à Genève, au palais de l'Athénée, en 1880. On peut le voir aujourd'hui au Musée d'histoire des sciences.

A l'âge de 28 ans, Edouard Pictet épousa une ravissante jeune fille qui en avait 19. Emilie Mallet appartenait à la même famille que Marguerite, l'arrière-grand-mère d'Edouard, mais elle se rattachait à la branche des Mallet-Genoud<sup>8</sup> et le premier ancêtre commun qu'elle avait avec son mari n'était autre que

il suggérait qu'on augmente le nombre des lieux de vote. Pour que la voix des minorités puisse se faire entendre, il préconisait enfin «une représentation de l'opposition»: sans le savoir peut-être, Edouard Pictet contribuait ainsi à ouvrir la voie au système encore méconnu de la «représentation proportionnelle», qui devait être adopté une quinzaine d'années plus tard.

Stimulé par son goût de l'exercice physique et son dévouement au pays, Edouard fit également une carrière militaire. Il était entré dès 1862 dans l'état-major fédéral du génie. Promu au grade de lieutenant-colonel en 1875, il commanda les troupes du génie de la Première division et fut nommé en 1878 ingénieur divisionnaire de ce même corps.

Un homme formé comme il l'était aux exigences de la recherche scientifique et demeurant en été non loin du lac était tout désigné pour participer aux travaux sur la morphologie du Léman et poursuivre les sondages lacustres dont le Bureau topographique fédéral avait donné l'exemple en 1873. Avec le concours du professeur François-Alphonse Forel, Edouard étudia plus spécialement le relief du fond du Petit-Lac. Il se consacra à cette tâche avec beaucoup de persévérance, faisant même le voyage de Paris et de Londres pour y examiner les instruments de sondage et de triangulation marine. Ce travail de longue haleine aboutit en 1877 à la publication d'une très belle carte



Jacques Mallet, de Rouen, reçu bourgeois de Genève en 1566. Le père de la jeune fille, Edouard Mallet-Plantamour, avocat, juge et député au Conseil Représentatif, s'était fait connaître par de nombreux et savants travaux d'histoire locale. Emilie, dont le peintre Glardon fit plus tard le portrait<sup>9</sup> en médaillon, devait sa beauté à sa grand-mère Mallet, Jeanne La Cave, une danseuse de théâtre que Jean-Louis Mallet avait épousée, au scandale de la famille paraît-il.

Les Pictet-Mallet eurent trois fils: Camille, Gaston et Pierre, auxquels la suite de ce chapitre est consacrée.

Edouard paraissait être au début d'une triple et longue carrière scientifique, politique et militaire quand une pleurésie foudroyante le terrassa<sup>10</sup>, malgré sa robuste constitution, à l'âge de 44 ans. Emilie continua d'habiter avec ses fils l'immeuble familial de la Promenade du Pin où Edouard avait passé toute son existence. Elle survécut dix-huit ans à son mari et mourut en 1897, à l'âge de 63 ans.

**CAMILLE PICTET.** – Le fils aîné des Pictet-Mallet, Camille, consacra sa vie aux sciences naturelles, de sorte que ce rameau de la famille compta, de père en fils tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, quatre générations de naturalistes: les Saussure ni les Candolle n'en eurent davantage.

Né en 1864, Camille manifesta dès son enfance «une passion ardente pour l'histoire naturelle»<sup>11</sup>. On raconte que tout petit, il se plaisait à classer des fossiles dans le cabinet de travail de son grand-père Pictet-De la Rive. Après avoir fait ses humanités dans un collège de Stuttgart, il entra à l'Université de Genève en 1882 et suivit pendant quatre semestres les cours de la Faculté des

sciences<sup>12</sup>. Il y fut l'élève de Carl Vogt, qui rendit au petit-fils l'amitié bienveillante que le grand-père lui avait témoignée à son arrivée à Genève.

Tout en préparant ensuite son doctorat sous la direction du professeur Hermann Fol, qui enseignait l'embryologie comparée, Camille prolongea ses *Lehr- und Wanderjahre* durant sept ans encore. Grâce au professeur Lacaze-Duthiers, il fut admis à la station zoologique de Roscoff en Bretagne et s'y familiarisa durant une saison avec la faune marine. Pendant deux semestres, il alla suivre à l'Université de Fribourg-en-Brigau l'enseignement des professeurs Weismann et Wiedersheim. Il passa un hiver dans la station zoologique que son maître Hermann Fol venait de fonder à Villefranche-sur-Mer, un autre à Nice, un troisième dans la baie de Naples, poursuivant toujours ses recherches en vue du doctorat.



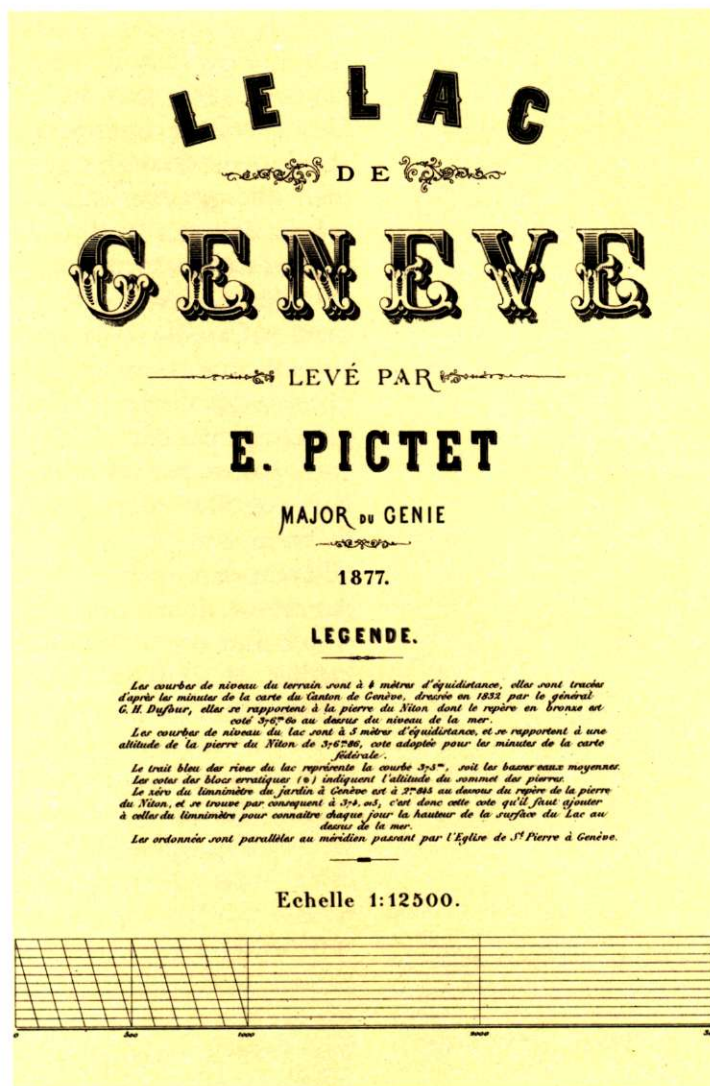
<sup>9</sup> A. M. Jean Lullin, Genthod.

<sup>10</sup> *Journal de Genève*, 14 et 17 mai 1879.

<sup>11</sup> Maurice BEDOT, «Camille Pictet», *Revue suisse de zoologie*, I (1893), i-iv.

<sup>12</sup> *Liste des autorités, professeurs, étudiants et assistants de l'Université de Genève, 1882-83, 1883-84.*

Camille Pictet (photographie anonyme, collée en tête d'un recueil de ses opuscules scientifiques; BPU, V 2883).





CAMILLE PICTET

## Chapitre 61

Comme son père, Camille Pictet aimait l'exercice physique. Membre du Club alpin suisse, il profitait de l'été pour parcourir les Alpes et gravir les plus hauts sommets. En août 1887, avec les guides Frédéric et Alphonse Payot, il escalada l'Aiguille du Géant: «Cette intéressante ascension, écrit-il<sup>13</sup>, demande surtout une tête solide, absolument étrangère au vertige, et de bons bras. C'est une gymnastique continuelle, mais une gymnastique à quatre mille mètres, avec un précipice de cinq à six cents mètres sous les pieds.» A l'armée, Camille avait le grade de lieutenant du génie. Il était aussi bon escrimeur.

«D'un caractère sérieux et un peu timide, mais d'une exquise délicatesse de sentiments», Camille fit à cette époque la connaissance de Maurice Bedot, qui était de cinq ans son aîné et qui allait devenir professeur de zoologie à l'Université et directeur du Muséum de Genève. Une amitié profonde ne tarda pas à lier les deux jeunes savants, qui conçurent ensemble le projet de compléter leurs connaissances et leurs collections zoologiques par un voyage dans les régions tropicales. Ce projet se réalisa<sup>14</sup> en 1890. Partis de Marseille le 9 février, Bedot et Pictet arrivèrent à Singapour en mars. De là, ils firent une expédition à Sarawak, puis s'embarquèrent pour les Moluques et s'installèrent dans la baie d'Amboine, paradis des naturalistes, où ils passèrent tout l'été. Au retour, ils séjournèrent encore plusieurs semaines à Java et firent une ultime excursion à Sumatra avant de reprendre en novembre le bateau pour l'Europe. Une lettre inédite de Camille Pictet<sup>15</sup> au professeur Carl Vogt, écrite d'Amboine, évoque plaisamment les péripéties du voyage:

«Après avoir quitté l'Europe en février et nous être offert comme essai de la vie tropicale une petite excursion de quinze jours à Ceylan, nous avons débarqué à Singapore, ce point de départ inévitable de toute expédition dans l'Extrême Orient, d'où nous sommes partis immédiatement pour Bornéo, *und zwar* pour l'Etat de Sarawak.

«Une charmante traversée de deux jours nous mène à Kuching, la capitale du pays, située à une trentaine de kilomètres dans l'intérieur, sur une rivière navigable, et nous avons passé là six semaines vraiment délicieuses; et certai-

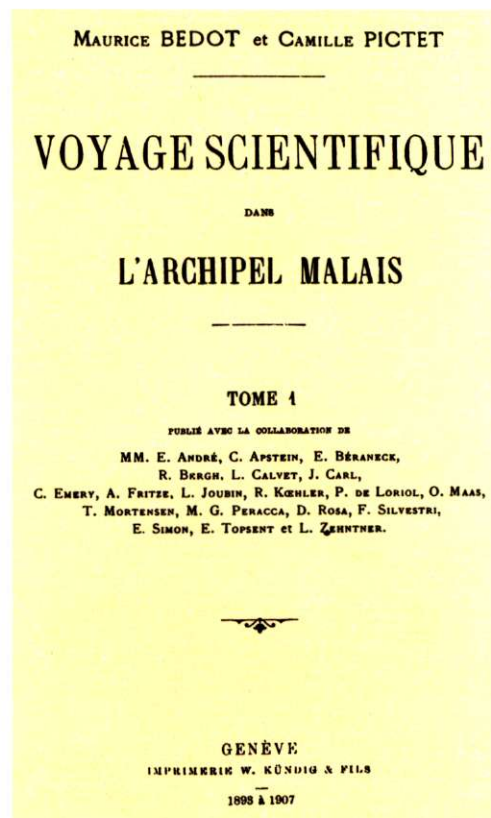
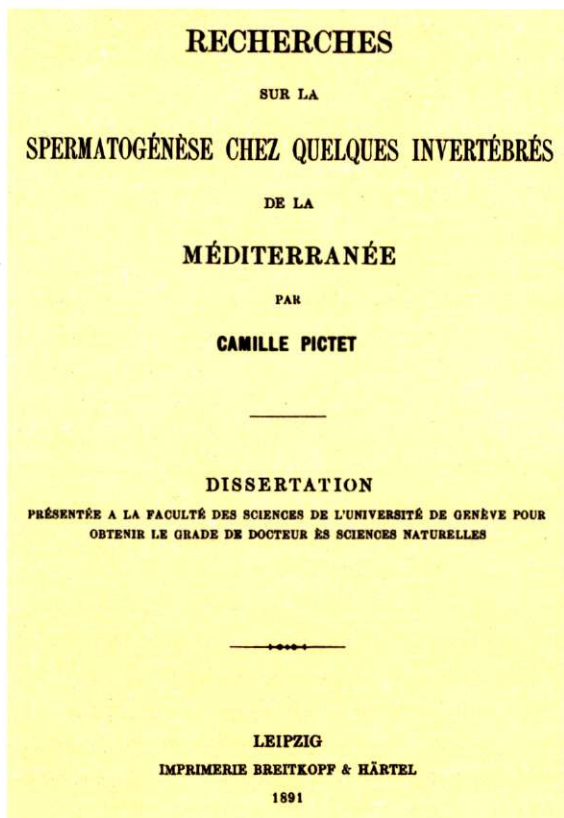
*Ex-libris armorié de Camille Pictet-Diodati (55/68 mm.).*

<sup>13</sup> *L'Echo des Alpes*, 1889, 253-260.

<sup>14</sup> *Compte rendu d'un voyage scientifique dans l'Archipel malais*, G. 1893.

<sup>15</sup> BPU, Ms Fr. 2191, 68-75 (14 juillet 1890).

<sup>16</sup> *Recherches sur la spermatogénèse chez quelques invertébrés de la Méditerranée*, 8 juillet 1891.

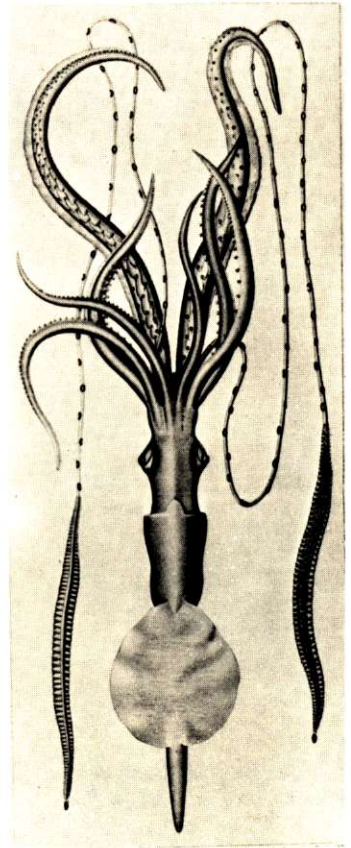


nement, de tous les pays que nous avons vus jusqu'à présent, Sarawak est celui où je retournerais avec le plus de plaisir. Cela tient à plusieurs causes. En première ligne, on est à Bornéo, c'est-à-dire dans un des rares pays qui n'aient pas encore été gâtés par la civilisation européenne. Tout y est intéressant, sa splendide végétation tropicale, sa forêt vierge habitée de primates aussi nombreux que variés, et surtout ses habitants, ces Dayaks que l'on dit si terribles et qui sont les plus braves gens du monde [...]. Nous avons habité une semaine ou deux chez les Dayaks, les gens vraiment les plus charmants qu'on puisse voir, honnêtes et hospitaliers, et coupant si peu de têtes que ce n'est pas la peine d'en parler. Notre but principal était, en faisant cette excursion, de chasser l'orang-outan, très abondant dans ces parages, à ce que nous assuraient les habitants. Malheureusement la saison n'était pas propice, et nous n'avons rapporté que deux exemplaires, une femelle et son petit, dont nous avons conservé soigneusement le cerveau, puis la peau et le squelette. [...]

«De retour à Singapore, nous sommes partis pour Java présenter nos lettres d'introduction au gouverneur et lui demander les permissions nécessaires pour voyager dans les Indes néerlandaises. Puis après quelques semaines passées à Java nous avons pris le bateau des Moluques. C'est toute une affaire que d'aller aux Moluques. On se représente en Europe qu'arrivé à Java, on est à deux pas de sa destination, mais loin de là. C'est un second voyage à entreprendre, aussi long que le premier, car de Batavia à Amboine, notre bateau n'a pas mis moins de quatre semaines, et ce n'est plus ni le confort ni la cuisine des Messageries maritimes. Nous avons fait un petit essai sur la faune de nos cabines, qui se composait essentiellement de plusieurs espèces de rats, de nombreux cancrelats et de quelques colonies de fourmis de différentes couleurs, sans parler d'autres parasites d'un ordre plus infime – et cela en première classe. Aussi nous leur avons laissé le champ libre, auquel ils avaient droit du reste, étant les premiers occupants, et nous avons vécu uniquement sur le pont, ce qui, grâce au climat, n'offre aucune

difficulté. A part cela, le voyage est charmant; on fait escale dans des quantités d'îles où l'on a généralement le temps de faire une petite excursion: Bali, Lombok, Macassar, Florès, Timor, Banda, qui nous ont toutes laissé d'excellents souvenirs. Enfin Amboine, où nous avons établi notre quartier général pour deux ou trois mois, déballé nos caisses, et installé notre laboratoire [etc.]»

Revenu à Genève, Camille Pictet soutint sa thèse de doctorat<sup>16</sup> sur la spermatogénèse des invertébrés. Il rédigea le compte rendu scientifique de son voyage dans l'Archipel malais, ainsi qu'une étude sur les hydraires de la baie d'Amboine. Il composa encore un «Catalogue des névroptères du Sénégal» et venait d'être chargé par la station zoologique de Naples de faire la monographie des hydraires du golfe lorsqu'une crise de péritonite le faucha en quinze jours, à l'âge de 29 ans.



*Chiroteuthis Picteti, dessinée par L. Joubin pour illustrer le « Voyage scientifique dans l'Archipel malais » de Maurice Bedot et Camille Pictet (lithographie Werner & Winter, Francfort; fortement réduit).*

**RÉSULTATS**  
DES  
**CAMPAGNES SCIENTIFIQUES**

ACCOMPLIES SUR SON YACHT

PAR

**ALBERT I<sup>er</sup>**

PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

PUBLIÉS SOUS SA DIRECTION

AVEC LE CONCOURS DE

**M. JULES RICHARD**

Docteur en-science, chargé des Travaux zoologiques à bord

FASCICULE XVIII

*Hydriaires provenant des campagnes de l'HIRONDELLE*

(1896-1898)

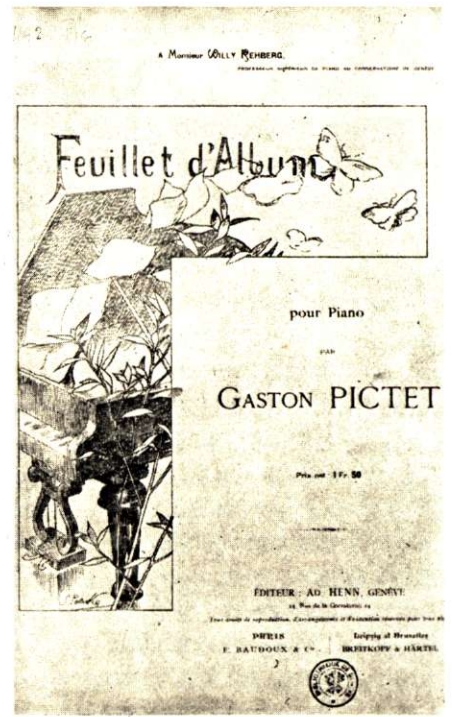
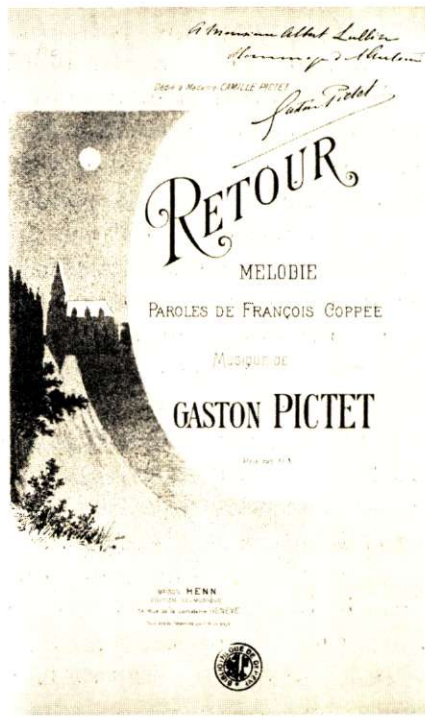
Par CAMILLE PICTET et MAURICE BEDOT

AVEC DES PLANCHES



IMPRIMERIE DE MONACO

1900



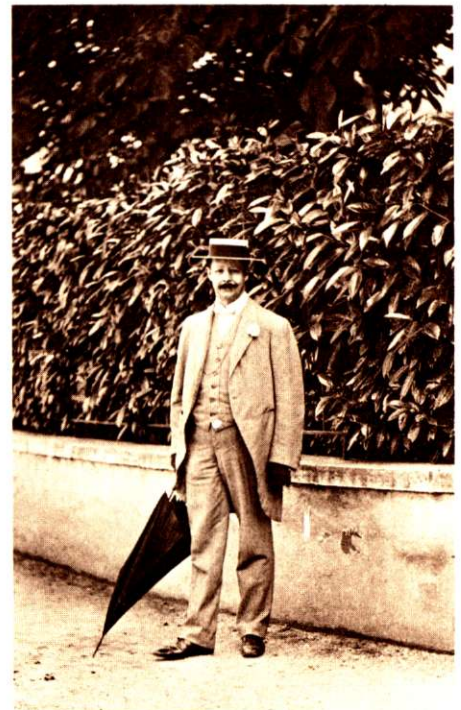
Compositions musicales de Gaston Pictet (BPU, Ib 1142 Pic).

Son fidèle ami Maurice Bedot lui consacra, en tête de la nouvelle *Revue suisse de zoologie*, une nécrologie pénétrée d'émotion. Il assura la publication posthume de l'étude sur les hydraires de la baie d'Amboine, qui parut dans le premier tome de cette même revue<sup>17</sup> et qui fut reprise en 1907 dans le volume collectif intitulé *Voyage scientifique dans l'Archipel malais*. Enfin, comme Camille Pictet avait été chargé par le prince Albert I<sup>er</sup> de Monaco de décrire les hydraires récoltés dans l'Atlantique en 1886-1888 au cours des campagnes scientifiques de son yacht «Hirondelle», Maurice Bedot continua ce travail et le fit paraître<sup>18</sup> en 1900, mettant sur la page de titre le nom de Camille avant le sien.

<sup>17</sup> Pages 1-64, avec 3 planches.  
<sup>18</sup> *Hydriaires provenant des campagnes de l'«Hirondelle»*, Monaco, 1900.  
<sup>19</sup> GALIFFE, II, 735-737.  
<sup>20</sup> «Mes initiales sont désormais G.P.T.», disait-il en riant. – Sur les Thomeguex, cf. Hans NAEF, «Ingres et les familles Gonin, Thomeguex et Guerber», *Genava*, n.s. XIV (1966), 113-162.

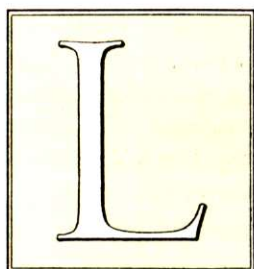
Par-delà la mort, un lien nouveau s'était créé d'ailleurs entre les deux amis. Marie Diodati, la jeune fille que Camille Pictet avait épousée en octobre 1891, seize mois avant son décès, et dont il n'avait point eu d'enfant, se maria en 1897 avec Maurice Bedot. Fille du compositeur Aloys Diodati-Eynard, Marie se trouvait être l'arrière-petite-nièce<sup>19</sup> de cette Octavie Diodati qui avait épousé en 1793 Jean-Marc-Jules Pictet.

GASTON PICTET-THOMEGUEUX; PIERRE PICTET-KOHLI. – Les frères cadets de Camille vécurent plus longtemps que lui, mais firent moins parler d'eux. Gaston, né en 1866, épousa en 1901 Alice Thomeguex<sup>20</sup> et mourut à l'âge de 60 ans sans postérité. On lui doit quelques compositions pour chant et piano ou pour piano seul. Quant à Pierre, né en 1869, il épousa en 1900 Odette Köhli et mourut à l'âge de 50 ans, sans postérité non plus. Ainsi disparut assez tristement le rameau des Pictet-De la Rive.



Gaston Pictet (photographie anonyme; à M. Jean Lullin).

## Alphonse Pictet (1838-1903)



Le second fils des Pictet-De la Rive, Alphonse, «franche et loyale figure d'honnête homme»<sup>1</sup>, laissa une œuvre de naturaliste qui prolongea jusqu'à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle la tradition scientifique amorcée par Jean-Pierre Pictet-Baraban à l'extrême fin du XVIII<sup>e</sup>. Il ne joua en revanche aucun rôle politique et sa réserve naturelle le retint de publier les lettres et récits qu'il rapporta de ses longs voyages dans les empires coloniaux d'Asie et d'Afrique.

Né en 1838, Alphonse fréquenta l'Académie de Genève en qualité d'externe<sup>2</sup>, puis alla passer une année en Grande-Bretagne, chez le Rev. Arney, vicaire de Monmouth, qui avait reçu Edmond Pictet trois ans auparavant. Se destinant à une carrière commerciale, Alphonse fit ensuite un stage de deux ans et demi dans la maison Bright, à Liverpool. A l'âge de 24 ans, il fut engagé par la banque Brot, de Milan, mais n'y resta que dix-huit mois. Revenu à Genève «il fit une malheureuse association de banque avec les de Morsier, qui en voulaient à son argent et qui l'entraînèrent dans une faillite sans qu'il s'en soit douté à temps»<sup>3</sup>. Cette mésaventure le détourna définitivement des affaires, pour lesquelles il n'était pas fait.

A 31 ans, en juillet 1869, Alphonse épousa Renée Girod, fille cadette du juge et député Auguste Girod-Martin. Les Girod<sup>4</sup>, originaires du Croset (Pays de Gex), et dont plusieurs branches avaient acquis au XVII<sup>e</sup> siècle la bourgeoisie de Genève après avoir reçu celle de Nyon, ne parvinrent aux magistratures genevoises que sous la Restauration avec Pierre Girod-Jolivet, le grand-père de Renée, qui fut neuf fois syndic de 1825 à 1841, et qui avait été professeur de droit à l'Académie. La mère de Renée, Adèle Martin, appartenait à la grande famille des Martin de Sionnet.

Quelques rares photographies montrent combien Renée était jolie à 24 ans, avec ses yeux sombres, son nez bien dessiné, ses lèvres charnues et sa chevelure coiffée en longues «anglaises». Moins d'un an après ses noces, elle donnait à son mari une fille, qui fut appelée Marguerite. Mais le bonheur du jeune couple ne dura pas : mal remise de ses couches, Renée mourut en septembre 1870, d'un abcès «attaquant jusqu'à la moëlle épinière», rapporte Suzanne Pictet-Prevost.

Alphonse ne se remaria pas et chercha dans les voyages un dérivatif à son chagrin. Du 4 novembre 1872 au 28 juillet 1873, il fit avec son ami Sandoz de Neuchâtel un grand périple aux Indes et dans le Proche-Orient. Les vingt-huit longues lettres<sup>6</sup> qu'il écrivit à sa mère au cours de ce voyage ainsi que la relation<sup>7</sup> qu'il en tira à son retour permettent de le suivre jour après jour dans son itinéraire.

Ayant pris le bateau à Brindisi pour Alexandrie, Alphonse passa d'abord une semaine en Egypte, visitant rapidement Le Caire, les Pyramides, le Canal de Suez. Le 22 novembre 1872, il s'embarquait à Port-Saïd sur le *Pékin*, grosse unité de la Peninsular and Oriental Company, à destination de Bombay, où il arriva le 5 décembre. Son séjour aux Indes dura près de trois mois. Après avoir visité en détail la ville de Bombay, les montagnes environnantes et les temples d'Ellora, il suivit en pirogue la Côte de Malabar jusqu'à Mangalore, non sans faire plusieurs excursions sur les hauts-plateaux du Mysore. Il traversa ensuite le Sud de la péninsule indienne et parvint en

## Chapitre 62

<sup>1</sup> Selon la nécrologie du *Journal de Genève*, 24 août 1903.

<sup>2</sup> *Livre du Recteur*, Externes n° 1719 (année 1856).

<sup>3</sup> D'après le témoignage de sa sœur Adèle de Saussure, cité par Guillaume FATIO, «Souvenirs de Genthod», II, 446.

<sup>4</sup> GALIFFE, VII, 187-217.

<sup>5</sup> Dans son journal, à la date du 1 septembre 1870.

<sup>6</sup> Archives Fatio-Pictet, Le Pavillon du Lac, Genthod.

<sup>7</sup> En 13 cahiers à couverture bleue: *ibid.*

## Chapitre 62

douze heures de train à Madras, sur le golfe du Bengale, d'où il gagna Calcutta par bateau. Au contact des populations, il sentit croître son admiration pour «des Anglais comme peuple colonisateur». En revanche, «impossible de voir quelque chose de plus pitoyable» que le *Barbe-bleue* d'Offenbach joué en anglais au théâtre de Calcutta! Alphonse remonta ensuite la vallée du Gange en chemin de fer, visitant Bénarès, dont les vieux palais étagés sur les bords du fleuve sacré lui firent une forte impression, Delhi, Agra, où le Taj Mahal lui parut digne de sa réputation, Lucknow et ses mille mosquées. Ces dernières étapes se succédèrent assez rapidement et le 28 février, de retour à Bombay, Alphonse monta à bord du steamer *India* à destination de Bassora, au fond du golfe Persique. La navigation dura plus de quinze jours et il en fallut cinq autres pour remonter le Tigre jusqu'à Bagdad. C'est là qu'Alphonse éprouva la plus profonde sensation du voyage: au sortir du désert, écrit-il<sup>8</sup>, «on se trouve tout d'un coup en pleine végétation et pleine vie d'Orient, l'arrivée est saisissante, tout ombragée de palmiers et d'orangers. Bagdad à cheval sur le Tigre a un cachet unique: c'est bien ainsi que je me représentais une ville d'Orient, la civilisation européenne n'a rien changé, la ville est la même qu'elle a dû être au temps d'Haroun al Raschid.» Alphonse resta un mois et demi à Bagdad et fit à cheval une mémorable excursion aux ruines de Ctésiphon et de Babylone. Une nouvelle chevauchée, plus aventureuse encore, le conduisit ensuite par la vallée de l'Euphrate et le désert de Syrie jusqu'à la ville d'Alep, où il arriva le 31 mai, après 24 jours de voyage. Alphonse gagna de là Alexandrette, puis Beyrouth, et fit encore deux excursions, l'une à Baalbeck, l'autre à Damas, avant de s'embarquer pour Constantinople et de rentrer à Marseille sur un paquebot des Messageries. Si les récits de voyage consacrés aux Indes anglaises ne sont pas rares, on en possède peu sur la Mésopotamie ottomane et celui d'Alphonse aurait mérité de voir le jour.

Jusqu'à la fin du siècle, Alphonse fit presque chaque année un voyage de plusieurs semaines, sans jamais aller cependant aussi loin qu'en 1872-73. Aux simples plaisirs du tourisme vinrent s'ajouter dès 1885 les joies moins communes de l'investigation scientifique. En effet, les encouragements de l'éminent zoologue Henri de Saussure, son voisin à Genthod et son parent par alliance, réveillèrent chez Alphonse un goût atavique pour l'histoire naturelle. Cette vocation tardive l'entraîna<sup>9</sup> dans des expéditions peu banales. En avril 1888, par exemple, on le trouve en Algérie, chassant la sauterelle

dans les environs de Blida. L'année suivante, Alphonse accompagna le naturaliste C. Brunner von Wattenwyl (67 ans) dans un voyage aux îles Canaries et fit avec lui de nombreuses excursions dans les montagnes de Ténériffe, pourchassant toujours les sauterelles. En 1890, nouvelle expédition entomologique avec Brunner, en Afrique du Nord cette fois: Batna, Biskra, Constantine, Philippeville: «Nous battons le pays consciencieusement et avec succès, écrivait-il<sup>10</sup> à Henri de Saussure, quoique les larves soient encore bien nombreuses». En 1891, Alphonse retourna en Algérie avec Saussure lui-même et poussa jusqu'aux oasis d'Ain Sefra et de Tiout, à 500 km au sud d'Oran. Au retour, il visita l'Andalousie. L'année suivante, avec Henri de Saussure encore, il parcourut la Tunisie (Tunis, Kairouan, Gafsa, Tébessa, etc.), chevau-

<sup>8</sup> Lettre des 17 mars- 2 avril 1873.

<sup>9</sup> D'après ses lettres à sa sœur et à sa fille: Archives Fatio-Pictet, Le Pavillon du Lac, Genthod.

<sup>10</sup> Lettre du 16 mai 1890: BPU, Ms Saussure 231, 208-209.



Renée Pictet-Girod (photographie Lacombe & Lacroix; à l'hoirie de Robert Fatio).



chant à travers un pays «désert et montueux au possible, avec couchées où l'on peut, sur un grabat les jours fortunés, sur le sable ou les rocailles du désert quand on ne retrouve pas de gîte et toujours en cherchant des sauterelles ou visitant des ruines romaines, grecques, byzantines ou autres qui abondent dans ces parages solitaires». En 1894 enfin, Alphonse fit un voyage en Serbie et battit notamment les environs de Nish, ville qui ne possédait alors que deux hôtels «celui d'Europe où grouillent les punaises et celui d'Orient où nous logeons, qui ne recèle que des puces et des moustiques». Dans les montagnes macédoniennes, le ravitaillement ne fut pas toujours facile et Alphonse dut supporter d'aventure «un jeûne complet de 34 heures». «Le plus fâcheux, ajoutait-il, est que si l'estomac ne se charge pas, la boîte aux sauterelles suit la même marche...»

Alphonse ne fit point paraître à proprement parler de relation scientifique de ses expéditions, mais il en utilisa les trouvailles dans divers mémoires savants qu'il rédigea et publia en collaboration avec Henri de Saussure, tels que la description de quelques orthoptères nouveaux parue dans le *Bulletin de la Société entomologique suisse* de décembre 1891 ou l'*Iconographie de quelques sauterelles vertes*, illustrée de trois planches dessinées par A. Lunel (1892). Alphonse Pictet et Henri de Saussure firent paraître également ensemble un «Catalogue d'Acridien»<sup>11</sup> ainsi que la section consacrée à la famille des Locustides dans le recueil des *Insecta orthoptera* de la monumentale *Biologia centrali-americana* (1892-1899). L'unique publication qu'Alphonse ait faite sous son seul nom est une description de «Locustides nouveaux ou peu connus du Musée de Genève», parue dans les *Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève*<sup>12</sup>, avec trois planches dues à H. Mezger. Très attaché au Muséum, Alphonse Pictet avait accepté de siéger dès 1890 au sein de la Commission<sup>13</sup> qui en avait la charge.

Alphonse mourut en 1903, après plusieurs mois de souffrances, âgé de 65 ans. L'immeuble de la promenade du Pin n° 3 qu'il avait habité toute sa vie passa à sa fille unique et chérie Marguerite, devenue en 1892 M<sup>me</sup> Guillaume Fatio, et devait être vendu par elle en 1946 à la Ville de Genève, qui racheta<sup>14</sup> en même temps le n° 1 aux héritiers de Gaston et de Pierre Pictet.



Alphonse Pictet-Girod (photographie anonyme; à l'hoirie de Robert Fatio).

<sup>11</sup> *Bulletin de la Société entomologique suisse*, avril 1887.

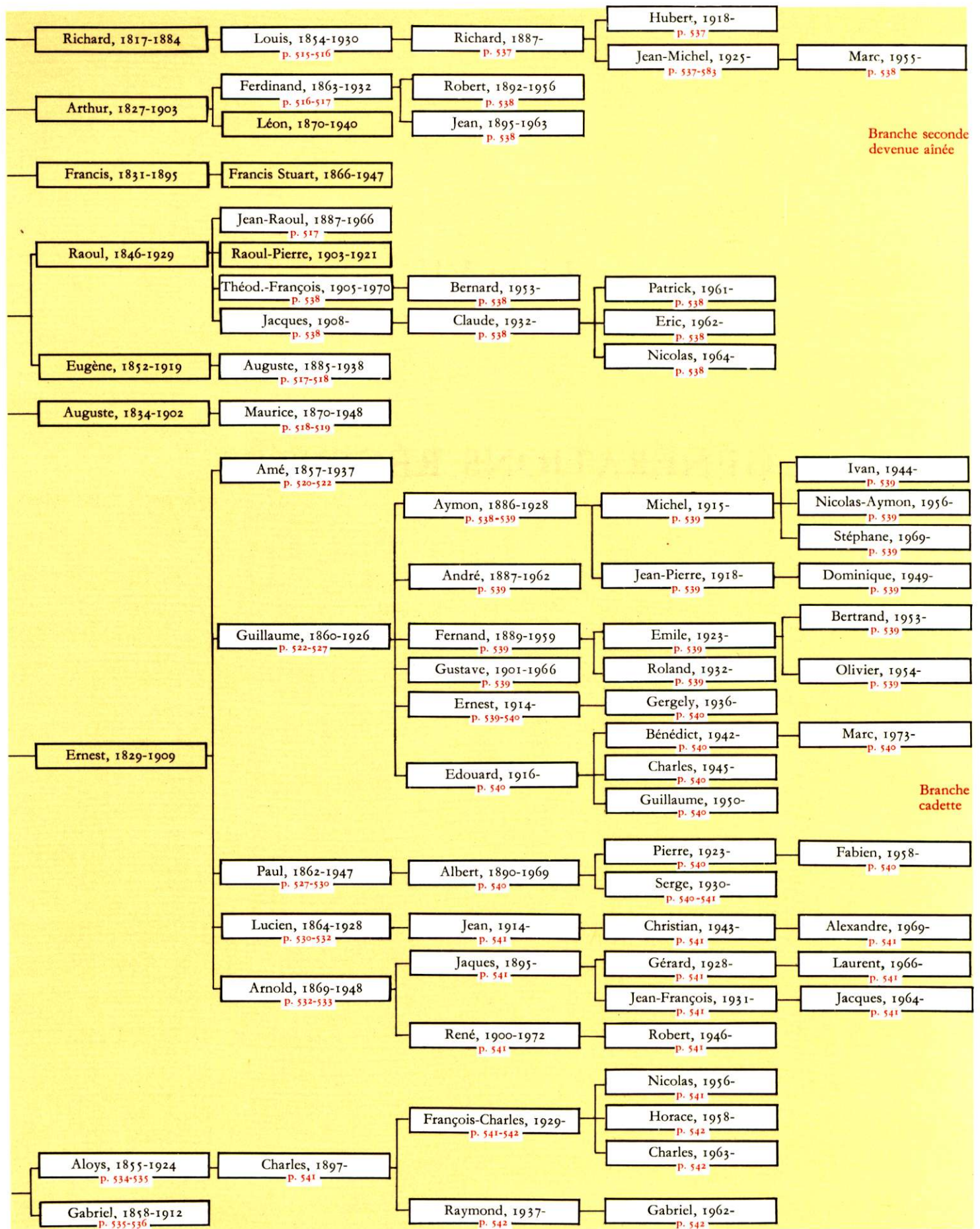
<sup>12</sup> T. XXX/6 (1888).

<sup>13</sup> Cf. la nécrologie due à Paul VAN BERCHEM, *Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève*, XXXIV, 372-373.

<sup>14</sup> Actes du 8 août 1946.

Livre VII

GÉNÉRATIONS RÉCENTES



## Les générations récentes

### Introduction

*Ce dernier livre traite, avec une volontaire concision, des Pictet qui ont vécu à la fin du XIX<sup>e</sup> et dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.*

*Est-il besoin de souligner les caractéristiques d'une époque encore si proche et dont les épisodes marquants sont dans toutes les mémoires? Après un siècle de sécurité collective, d'expansion coloniale et de prospérité croissante, l'Europe connaît en l'espace d'une génération deux guerres dévastatrices, une profonde dépression économique et une crise morale plus grave encore, où les normes et valeurs acquises par des siècles de civilisation sont brutalement remises en cause.*

*Cependant, tandis que les Européens s'entretuent, de nouvelles forces surgissent. La Révolution bolchévique de 1917 installe en Russie un régime d'économie dirigée et de terreur policière qui, à force de discipline et de sacrifices, réussit à faire de l'empire décadent des tsars l'une des premières puissances du monde. Les Etats-Unis, de leur côté, se sont mis à exploiter avec le dynamisme des peuples jeunes les immenses ressources du continent américain et s'affirment dès 1945 comme les arbitres du monde occidental. Quant aux peuples d'Afrique et d'Asie, la fin de la Seconde Guerre Mondiale ouvre pour eux l'ère d'une décolonisation parfois dramatique et d'une prise de conscience politique et économique.*

*Au cours de ce demi-siècle de mutations et de violences, Genève vit également des heures difficiles. La crise économique de l'entre-deux-guerres s'accompagne d'une suite de cracks financiers et d'un chômage lancinant. Un parti d'obédience communiste conduit par Léon Nicole se heurte aux organisations d'extrême droite; l'affrontement sanglant du 9 novembre 1932 provoque l'élection d'un Conseil d'Etat à majorité socialo-communiste. L'entente nationale des partis bourgeois, qui reprend le pouvoir quatre ans plus tard, rétablira la confiance, et la stabilité politique des décennies suivantes ira de pair avec un développement économique sans précédent. En 25 ans, de 1948 à 1973, la population du canton passera de 200 à 350 mille âmes.*

*Une fois de plus, la vocation internationale de cette ville sans territoire va s'affirmer. Choisie en 1919 pour être le siège de la nouvelle et exaltante Société des Nations, Genève reste après la Seconde Guerre Mondiale le principal centre européen des organisations internationales. A côté de l'ONU et du BIT viennent s'installer l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'Association européenne de libre échange (AELLE), beaucoup d'autres encore. Le Comité international de la Croix-Rouge, vénérable doyen du groupe, fête en 1964 le centenaire de sa fondation. Faut-il rappeler aussi que Genève est devenue dès 1946 le siège du Conseil œcuménique des Eglises?*

*Plus nombreuse qu'elle n'a jamais été, la famille Pictet continue de produire des personnalités de premier plan dans les domaines politique, économique et scientifique. Au début du siècle, Ernest Pictet est l'un des promoteurs de la Banque Nationale Suisse. Son fils Guillaume donne à la banque familiale un essor extraordinaire en lui ouvrant le marché américain. Le même Guillaume Pictet, tenant tête à Léon Nicole, amorce la restauration des finances cantonales, lourdement endettées. Son frère cadet, le publiciste Paul Pictet, se fait le champion du maintien des «zones franches». Albert Pictet, fils de Paul, joue également un rôle sur le plan fédéral, pendant la Seconde Guerre notamment. La grande tradition scientifique du XIX<sup>e</sup> siècle se maintient avec Amé Pictet, le chimiste, et Arnold, le naturaliste. A côté des savants apparaissent les ingénieurs et les techniciens, tel Lucien Pictet, l'un des créateurs de la fameuse automobile Pic-Pic.*

*Si la famille compte désormais plusieurs rameaux établis hors de Genève, elle demeure très typiquement genevoise et se veut fidèle à sa grande tradition.*

## Louis Pictet-de Saugy (1854-1930)

La branche du Reposoir, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, n'est plus représentée que par Louis, fils unique de Richard Pictet-de Candolle, et par ses enfants. Né en 1854, orphelin de mère à l'âge de sept ans, Louis fit toutes ses écoles à Genève, fréquentant successivement l'école Roux, l'institution Lecoultre, le gymnase, l'Académie enfin dès 1872, où il porta les couleurs de Zofingue<sup>1</sup> et où ses études de droit s'achevèrent par la publication d'une thèse de licence traitant *Des exceptions à la règle de l'irrévocabilité des donations entre vifs* (1879). N'envisageant pas de reprendre la banque paternelle de la Corraterie, il entra dès 1879 dans l'étude des notaires Binet et Cherbuliez, dont il resta toute sa vie le collaborateur assidu et bénévole<sup>2</sup>.

En 1886, âgé de 32 ans, Louis épousa la seconde fille d'Edouard Frossard de Saugy et de Pauline de Rotenhan, Natalie, qui avait alors 19 ans. Bourgeois de Moudon dès 1498, les Frossard de Saugy<sup>3</sup> avaient produit de nombreux pasteurs et des militaires plus nombreux encore avant de s'établir à Genève au XIX<sup>e</sup> siècle. Natalie avait deux frères, Jules et Alexandre, qui s'allièrent le premier aux Pourtalès, le second aux Duval, et trois sœurs, Justine, Elisabeth et Louise, qui épousèrent respectivement Gustave de Beaumont, Max van Berchem et Augustin de Candolle. Cette nombreuse parenté contribua à sortir Louis de l'isolement funèbre dans lequel il avait passé sa jeunesse. Quatre enfants naquirent de l'union de Louis et de Natalie: Richard, Valentine (M<sup>me</sup> Robert de Traz), Andrée (M<sup>me</sup> Gordon M. Morier) et Florence (M<sup>me</sup> Raoul Boissier).

Isaac Pictet avait été avant la Révolution le créateur du Grand Reposoir, Louis en fut le restaurateur<sup>4</sup>. Dès qu'il eut hérité du patrimoine familial, il confia à l'architecte Gustave Brocher le soin de rendre la maison plus confortable et ses alentours plus plaisants. D'importants travaux furent exécutés d'abord dans la maison, de 1884 à 1886. Au rez-de-chaussée, on créa un grand hall dallé de marbre et un escalier d'honneur à majestueuse volée. Au premier étage, le long couloir transversal où la bise sifflait lugubrement, fut remplacé par une nouvelle distribution des pièces, qui permit d'agrandir les chambres à coucher et d'aménager une vaste salle de bains, la première du Reposoir. A l'extérieur, la porte d'entrée fut dotée d'une marquise de verre (supprimée depuis lors) et la façade donnant sur le lac s'augmenta d'une énorme véranda, reliée à la terrasse par un large emmarchement de pierre.

La seconde phase des travaux (1889-1891) transforma les communs,



## Généralions récentes

<sup>1</sup> *Livre du Recteur*, n° 10013; *Catalogue de Zofingue*, n° 877.

<sup>2</sup> D'après la tradition familiale, il recevait pour toute rétribution un caisson de cigares au Nouvel-An.

<sup>3</sup> D'après les généalogies mss d'Ed. Barde: AEG, Mss hist. 319/14, 173-175.

<sup>4</sup> Plans, devis et photographies dans les archives du Reposoir.

<sup>5</sup> Photographie dans Henry BAUDIN, *Villas et maisons de campagne en Suisse*, G.-Paris, 1909, 201.

Louis Pictet-de Saugy, par Charles Angst (bronze, diam. 232 mm.; Reposoir).

## Généralions récentes

les jardins et les accès. La vieille ferme, qui datait du XVII<sup>e</sup> siècle, fut démolie avec ses annexes et remplacée par un bâtiment plus discret, regroupant rationnellement sous un même toit remise, grange, écurie et orangerie. La maison de maître se trouva dégagée et ses abords purent être remodelés. Au lieu du chemin qui montait en droite ligne de la route de Suisse et venait buter à l'angle de la maison, une nouvelle allée fut créée, qui décrivait une courbe harmonieuse dans la prairie et offrait aux arrivants un magnifique coup d'œil sur la façade principale. Pour augmenter l'effet de perspective, Brocher élargit sensiblement l'esplanade d'entrée et la fit précéder d'un parterre de buis en pente douce. Sur la route de Suisse, le grand portail fut déplacé quelque peu en direction de Versoix et flanqué d'une loge à tourelle, spécimen typique de l'architecture de cette fin de siècle. L'ancien parterre à la française fut modifié lui aussi de façon à mieux encadrer la vue du lac. Une troisième perspective enfin fut ouverte sur le terrain que Richard avait si heureusement acquis en 1853 : une double allée de marronniers y fut plantée (trop près de la maison peut-être) ainsi qu'une longue avenue menant à la petite gare de Pregny. Ainsi s'acheva l'évolution qui fit du vieux domaine agricole et viticole des Dupuis une propriété de plaisance, dotée d'une maison de grand style et d'un parc seigneurial. Le Reposoir connut à cette époque un nouvel âge d'or qui se prolongea par-delà la Première Guerre mondiale jusqu'à la mort de Louis.

En hiver, les Pictet-de Saugy demeuraient rue des Granges n° 2. Dépourvu d'ambition politique, Louis siégea cependant au Conseil municipal de Pregny de 1886 à son décès, soit pendant 44 ans d'affilée. Il fit également partie des comités de la Société de lecture et du Bureau des familles. Il mourut en 1930 après une courte maladie. Sa veuve lui survécut jusqu'en 1941.

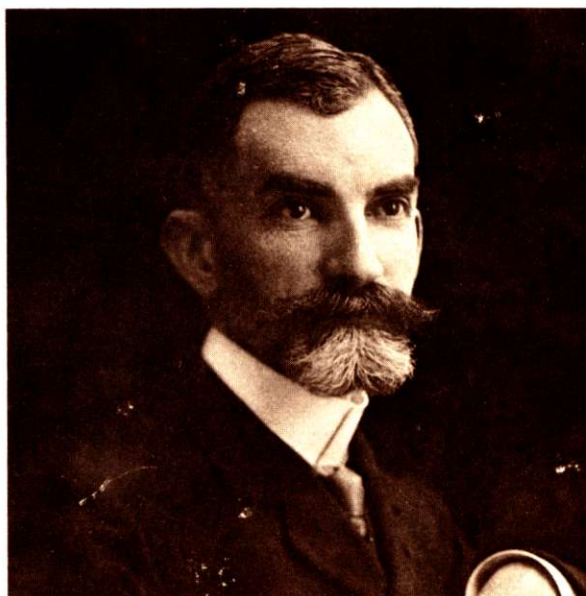
### Ferdinand Pictet-Albanel (1863-1932)

La descendance de Marc-Louis Pictet de Dully, si nombreuse au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, diminue à partir de 1900, au point d'être réduite aujourd'hui aux seuls fils et petit-fils de Raoul.

Un premier rameau, issu d'Arthur Pictet-Sévène, fils de Ferdinand Pictet-Martin et petit-fils de Marc-Louis, a subsisté cependant jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, tant à Genève qu'en France. On a déjà parlé du fils cadet d'Arthur, Léon, mort sans descendance. L'aîné, Ferdinand (deuxième du nom), naquit en 1863, et fit des études d'ingénieur. A 26 ans, il épousa une Française du même âge que lui, Jeanne Albanel, fille de

Natalis Albanel et de Marie-Henriette Paviot du Sourbier. Deux fils naquirent de cette union, Robert et Jean.

Ferdinand devint le directeur à Paris de la Compagnie des mines du Boléo, société au capital de 12 millions qui exploitait le cuivre de la région de Bilbao en Espagne. Un article de la *Business Gazette* présentait ainsi Ferdinand Pictet, en mars 1912 : «Très simple, d'une allure accueillante et bonne, d'une affabilité cordiale à laquelle chacun se plaît à rendre hommage, M. Pictet peut se flatter de ne compter que des amitiés dans le monde des affaires où l'on apprécie comme il convient son esprit droit et clairvoyant et sa volonté persévérante.»



Ferdinand Pictet-Albanel (photographie anonyme ; à l'boirie de Robert Pictet).

Ferdinand demeura toute sa vie à Paris. Il passait l'été à Garches, en Seine-et-Oise, où il possédait une petite propriété appelée «Le Hêtre». Il fut nommé en 1901 officier de l'Ordre royal de Gustave-Vasa pour services rendus aux vaisseaux suédois et norvégiens. Il était également chevalier de la Légion d'honneur. Il mourut en 1932, à l'âge de 69 ans. Sa veuve lui survécut jusqu'en 1945.

Rappelons pour mémoire qu'un second rameau de la branche de Dully, issu d'Armand Pictet-Pictet, quatrième fils de Marc-Louis Pictet-Micheli, fut représenté au XX<sup>e</sup> siècle par Francis Stuart Pictet, fils unique de Francis Pictet-Mackenzie, qui vécut toute sa vie en Australie et y mourut sans postérité.

## Jean-Raoul Pictet-Vidal (1887-1966)

On a vu qu'Auguste Pictet-de Bock, dernier fils de Marc-Louis Pictet de Dully, avait eu cinq fils, dont trois firent souche. La descendance prématurément disparue de Léonce a été signalée au livre VI. Celle du second lit de Raoul appartient aux générations actuelles. Reste donc à étudier ici celle du premier lit de Raoul et celle d'Eugène.

D'Hélène Roget, sa première femme, Raoul n'eut qu'un seul fils, qui porta le double prénom de Jean-Raoul. Né à Berlin en 1887, élevé au milieu de ses six sœurs, Jean-Raoul ne devait jamais pardonner à son père d'avoir abandonné sa mère et de tous les Pictet qui ont laissé une trace dans l'histoire, il fut le seul à rejeter volontairement et systématiquement la famille, le milieu, la société dans lesquels il était né. Professant des opinions d'extrême-gauche, affilié même à certains cercles révolutionnaires, Jean-Raoul se fit ouvrier et vécut dans la pauvreté. Il avait épousé à l'âge de 30 ans une Française d'origine champenoise, Marie Vidal, dont il n'eut point d'enfants. Après avoir vécu à Paris jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, il vint s'établir à Genève, dans un modeste deux-pièces de la rue Imbert-Galloix n° 4 et travailla pendant près de vingt ans à la rédaction de *La Suisse* en qualité de correcteur. La surdité qui accentuait jusqu'à la sauvagerie sa fierté naturelle ne l'empêchait pas d'être avec ses rares visiteurs d'une politesse pleine d'urbanité. Discrètement secouru par sa famille, il resta jusqu'au bout fidèle à ses principes, passionné de politique et révolté contre la société bourgeoise. Il mourut à l'hôpital, trois ans après sa femme, en 1966, léguant son corps à la Science.



## Auguste Pictet (1885-1938)

Eugène, le fils cadet de Pictet-de Bock, n'avait eu lui-même qu'un seul fils, Auguste. Né en 1885, resté orphelin de mère à l'âge de trois ans, l'enfant fut élevé d'abord par sa grand-mère Naville à Genève, puis il accompagna en France son père remarié et fut un excellent élève du Lycée du Raincy. Quand ses parents vinrent s'établir à Nyon, Auguste retourna vivre chez sa grand-mère, bel adolescent trop choyé, et fréquenta les dernières classes du Collège de Genève. Il entra ensuite au Polytechnicum de Zurich et obtint son diplôme d'ingénieur à l'âge de 23 ans.

*Jean-Raoul Pictet jeune homme  
(photographie Fontès, Paris; à  
M. Jacques Pictet-Barzin).*

## Généralions récentes

Auguste Pictet (photographie anonyme; à Mme Edmond Binet).

## Généralions récentes



Engagé aussitôt par une entreprise française d'électricité, Auguste fit toute sa carrière en France, comme ingénieur-conseil. Ses affaires l'appelèrent à voyager souvent et il alla jusqu'en Serbie s'occuper d'exploitation minière. Ayant noué des relations très étroites avec l'Angleterre, il travailla durant la Première Guerre mondiale pour le compte de l'Intelligence service.

A Paris, Auguste habitait rue de la Bienfaisance, près du Parc Monceau. N'ayant pu épouser la jeune fille qu'il avait aimée, il ne se maria pas et entretenait une actrice, ravissante d'ailleurs. Dans les années trente, se sentant vieillir, il revint s'établir à

Genève, s'engagea chez Naville & Cie et mena désormais la vie d'un célibataire rangé. Il mourut en 1938, des suites d'une attaque, à l'âge de 53 ans.

## Maurice Pictet de Rochemont (1870-1948)

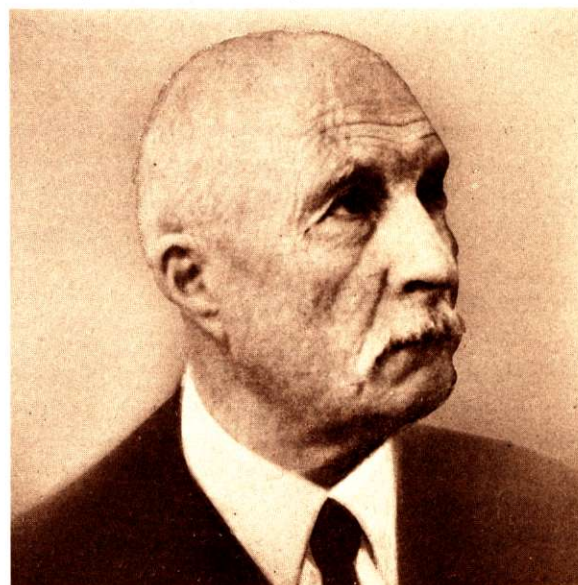
Tandis que la descendance de Louis Pictet du Bengale et celle de son frère Marc-Louis Pictet de Dully se prolongeaient jusqu'à nos jours, celle de leur cousin germain Charles Pictet-de Rochemont s'éteignit dans les mâles au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, avec Maurice Pictet de Rochemont, né en 1870, fils unique d'Auguste et de Marie Debrit.

Seul héritier de sa branche, légataire des deux bons immeubles de rapport que sa mère possédait à la rue du Rhône nos 2 et 5, Maurice vécut dans l'aisance et put s'adonner aux activités musicales et sportives qu'il affectionnait<sup>6</sup>.

La voile fut le sport de toute sa vie. Connue de bonne heure pour ses prouesses nautiques, Maurice naviguait encore à l'âge de 73 ans, initiant son petit-fils aux secrets du lac. Il gagna de nombreuses régates à la barre de voiliers qui tous eurent leurs moments de gloire: le deux-tonneaux *Daphné*, le trois-tonneaux *Calypso*, puis la

série des 8 mètres 50 *Cynthia I, II, III et IV*, type de bateau que Maurice fut d'ailleurs l'un des premiers à introduire sur le Léman.

Il pratiqua l'escrime avec un égal bonheur. Excellent fleuret, il présida pendant vingt ans la Société d'escrime de Genève et en fut le premier membre d'honneur. Lorsque la société fit décorer d'une fresque<sup>7</sup> son local de la rue du Conseil-Général, Maurice y fut représenté avec les meilleures lames de l'époque: Edmond Chenevière, Ivan Mirabaud, Carl Hentsch. Dans cette salle d'escrime, Maurice disputa souvent et avec succès la coupe Pictet de Rochemont dont il avait été le généreux fondateur.



<sup>6</sup> D'après les nécrologies des quotidiens genevois et de la *Gazette de Lausanne*, 15, 16 et 22 septembre 1948.

<sup>7</sup> Transportée plus tard dans le nouveau local de la Société d'escrime, au Pavillon des Sports du stade de Champel.

<sup>8</sup> Dans le programme intitulé: *Orchestre de la Suisse romande. Premier concert de l'abonnement. Grand-Théâtre. Mercredi 6 octobre 1948.*

Maurice Pictet de Rochemont (photographie anonyme; à Mme Charles Herdt).





*Rive-Belle aujourd'hui (photographie Gad Borel-Boissonnas).*

## Généralions récentes

Sa vocation de mécène s'affirma surtout dans le domaine musical, où ses dons d'organisateur lui permirent de jouer un rôle éminent. Maurice eut le mérite en effet de saisir d'emblée l'importance que pourrait avoir dans le pays un «Orchestre de la Suisse romande» remplaçant les anciennes formations municipales ou cantonales. Conquis au projet d'Ernest Ansermet, il milita en sa faveur et, dès la création de l'OSR en 1918, accepta d'en présider le Conseil d'administration. A ce poste qu'il conserva pendant dix ans, il vécut l'âge héroïque de l'OSR, toujours attentif et disponible, venant assister régulièrement aux répétitions, partageant problèmes et responsabilités et payant de sa poche les déficits annuels. Il faut citer ici le témoignage d'Ernest Ansermet lui-même: «La musique, écrit-il<sup>8</sup>, était pour Pictet de Rochemont une tradition de culture qu'il tenait de son père. Doué d'une belle voix de baryton, il pratiquait assidûment le chant et ses nombreux voyages avaient été pour lui l'occasion d'étendre ses connaissances, de donner à son goût et à son jugement musical de fermes assises. Mais si, de cette inclination à la musique, il passa à l'action publique, ce fut poussé comme il l'était par l'amour de sa ville natale. – *C'est pour ma chère Genève que je veux cet orchestre*, me disait-il sans cesse [...]. Ces débuts mirent à l'épreuve une autre qualité de Pictet de Rochemont: l'esprit sportif. Ils coïncidaient fâcheusement avec l'époque troublée de l'armistice de 1918 et de la grippe espagnole et nous eûmes à ce moment une séance de conseil où le pessimisme ambiant faillit mettre à néant tous nos projets sans l'allant, la résolution, le dédain du risque, l'enthousiasme de notre président. [...] Il n'y avait en lui pas trace de snobisme ni de vanité sociale; jamais ses goûts personnels ne vinrent interférer les décisions que nous avons à prendre. [...] Ainsi l'institution actuelle de l'OSR et tous ceux qui en bénéficient ont une grande dette de reconnaissance à l'égard de celui qui en fut le pionnier et, avec Jean Bartholoni, le premier bienfaiteur.» Maurice Pictet de Rochemont siégea également au Comité du Conservatoire de Genève de 1915 à 1933.

Maurice habitait en été sa maison de Rive-Belle à Chambésy, dont la toiture fut modifiée par la suite. En ville, il demeurait rue Firmin-Massot n° 1. Il mourut en 1948, à l'âge de 78 ans, ayant donné aux Archives d'Etat les papiers historiques de ses ancêtres Charles et Charles-René Pictet de Rochemont.

De sa femme, Gabrielle Eynard (arrière-petite-fille du célèbre philhellène, épouse divorcée d'Ernest Cuénod), il avait eu une fille unique, Marcelle (successivement M<sup>me</sup> Georges Oltramare, M<sup>me</sup> Pierre de Saisset, puis M<sup>me</sup> Charles Herdt).

## Amé Pictet-Lullin (1857-1937)

La rameau aîné de la branche cadette de la famille est représenté dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle par les cinq fils d'Ernest Pictet-Cayla. Leurs brillantes carrières, leurs travaux et leurs publications ont jeté sur la lignée issue de Pictet de Sergy un lustre nouveau.

Amé, le fils aîné, compte au nombre des grands savants de la famille: pourtant aucun des Pictet qui se firent connaître avant lui par leurs travaux scientifiques ne figure parmi ses ancêtres directs.

Né en 1857, Amé<sup>9</sup> fit l'école Privat, le Collège, un an de gymnase à Schaffhouse, et entra en 1875 à la Faculté des sciences où les cours du professeur J.-Ch. Galissard de Marignac déterminèrent sa vocation de chimiste. Il alla continuer ensuite ses études en Allemagne, au Polytechnicum de Dresde d'abord, dans le laboratoire des professeurs Schmitt et Hempel, puis à Bonn où l'attira la réputation du professeur Kekulé. Il y entreprit sous la direction d'Anschütz, assistant de Kekulé, un important travail sur les éthers tartriques.

De retour à Genève en 1880, Amé fut nommé assistant du professeur Carl Graebe, à l'Ecole de chimie nouvellement inaugurée, et poursuivit la préparation de sa thèse de doctorat, qu'il soutint au cours d'une séance solennelle, le 22 novembre 1881. Après avoir passé encore un semestre à Paris dans le laboratoire du professeur Wurtz (qui l'engagea à étudier les dérivés de la quinoléine et de la lutidine), Amé revint s'établir définitivement à Genève où sa carrière de chimiste allait se poursuivre sans faille pendant plus d'un demi-siècle.

A l'âge de 27 ans, en avril 1884, Amé épousa Renée Lullin, fille cadette du banquier Louis Lullin et de Blanche Lullin, dernière descendante de la glorieuse lignée des Lullin de Châteauvieux. Trois filles naquirent de cette union: Albertine (M<sup>me</sup> Paul-Edmond Martin), Blanche (M<sup>me</sup> Pierre Gautier) et Madeleine (M<sup>me</sup> Edmond Naville, puis M<sup>me</sup> Georges de Morsier). Dès 1902, la famille s'installa<sup>10</sup> dans l'hôtel de la rue Bellot n° 13, que Gustave Pictet avait légué à son frère Ernest et qu'Amé fit complètement transformer par l'architecte Peyrot, après l'avoir racheté pour 84.000 fr. à son père. On passait l'été à Dully, dans la gentilhommière des Lullin, qui n'était autre que l'ancienne maison de Marc-Louis Pictet-Micheli agrémentée d'une galerie et d'une tourelle d'angle à prétentions médiévales, dont Amé fit son cabinet de travail.

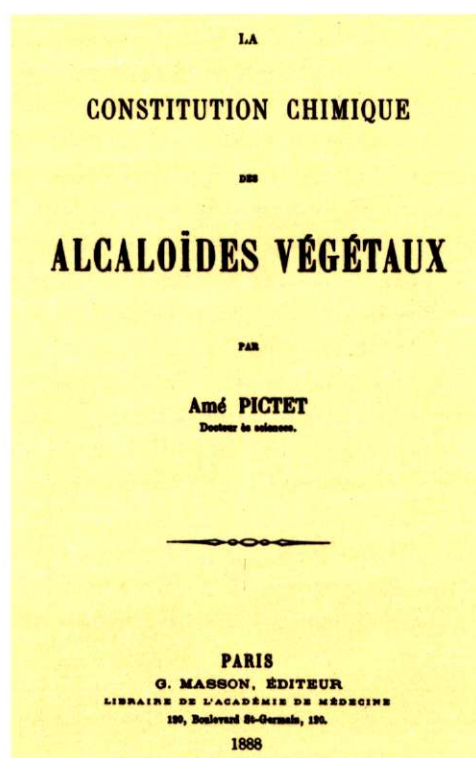
Privat-docent à la Faculté des sciences dès l'automne 1884, Amé enseigna la chimie pendant cinq ans (1888-1893) aux élèves des deux dernières classes du Collège. En 1894, à la demande de Graebe, il fut nommé professeur extraordinaire de chimie organique spéciale, puis à la mort de son ancien maître Denys Monnier (1899), professeur ordinaire de chimie pharmaceutique, biologique et toxicologique. Sept ans plus tard, lorsque Graebe prit sa retraite, l'enseignement de la chimie fut redistribué entre Philippe-Auguste Guye et Amé Pictet, qui reçut une chaire de chimie inorganique et organique, comportant cinq heures de cours par semaine et un traitement annuel de 6.000 fr. Il avait 49 ans.

Amé devait occuper cette chaire jusqu'à sa retraite en 1932, à l'âge de 75 ans. Son cours, qu'il donnait toujours en jaquette, était suivi

## Généralions récentes

<sup>9</sup> Cf. Amé PICTET, *Souvenirs et travaux d'un chimiste*, Neuchâtel, 1939; Emile CHERBULLIEZ, «Amé Pictet, 1857-1937», *Helvetica Chimica Acta*, XX (1937), 828-845.

<sup>10</sup> Amé PICTET, *Mémoires mss*: «La maison rue Bellot 13».



par tous les étudiants en sciences et en médecine. Jusqu'en 1914, le nombre des inscriptions dépassa régulièrement le chiffre de 200 (atteignant un record de 366 au semestre d'hiver 1913-1914) et il fallut ajouter des bancs dans le grand amphithéâtre de l'École de chimie. A la fin de sa carrière, Amé calcula qu'il avait dispensé son enseignement à près de 4000 étudiants.

La liste des publications d'Amé Pictet<sup>11</sup> est impressionnante et compte plusieurs centaines de titres. «Ce qui frappe dans l'œuvre de Pictet, écrit Marc Cramer<sup>12</sup>, c'est la logique avec laquelle il sut grouper autour d'une même idée et enchaîner les uns aux



Amé Pictet (photographie Boissonnas).

autres des travaux dont les sujets paraissent au premier abord si disparates.»

Ses recherches se concentrèrent d'abord sur les alcaloïdes (composés basiques trouvés dans les plantes), qui étaient considérés à l'époque comme des produits d'assimilation ou comme des aliments de réserve, analogues à l'amidon par exemple. Amé fit la synthèse de plusieurs d'entre eux (la nicotine notamment, et la papavérine) et montra qu'il s'agissait au contraire de déchets toxiques que la plante, dépourvue d'organes d'excrétion, stockait dans des cellules particulières. Cette théorie, vivement combattue à ses débuts, devait s'imposer plus tard assez généralement.

Pour vérifier certaines conséquences de son hypothèse, Amé se tourna vers la houille (composée de végétaux fossiles) et se mit à l'extraire par le benzène bouillant. Mais observant que les résidus étaient tous volatils, il remplaça bientôt l'extraction par la distillation: non point une distillation sous la pression atmosphérique, qui eût fourni le goudron ordinaire, mais une distillation sous pression réduite qui devait permettre d'opérer à une température relativement basse. Il obtint ainsi un «goudron du vide» qui présentait une grande analogie avec le pétrole: résultat intéressant qui aurait pu faire l'objet d'une application industrielle, car Amé avait réussi là une première préparation du goudron de basse température, ou goudron primaire, qui est aujourd'hui à la source d'une industrie importante.

Poursuivant ses expériences et ses comparaisons, Amé eut l'idée de soumettre le pétrole à l'action de la chaleur en présence de chlorure d'aluminium. Il obtint ainsi une augmentation sensible de son rendement en huiles légères propres à l'alimentation des moteurs: première application de la méthode du «cracking» qui ne fut guère exploitée à l'époque, vu le coût excessif du chlorure d'aluminium, mais qui était destinée à un brillant avenir industriel, puisque aujourd'hui presque tout le gaz ménager est produit par craquage.

Enfin, Amé appliqua aux sucres le traitement qui lui avait si bien réussi avec la houille, préparant ainsi toute une série d'anhydrides de sucre et faisant la synthèse de plusieurs saccharides.

De 1891 à 1927, Amé siégea au comité de rédaction des *Archives des sciences physiques et naturelles*. Il prit une part déterminante, en 1902, à la fondation de la Société suisse de chimie et au lancement des *Helvetica chimica acta*, dont il s'occupa jusqu'en 1934. Il organisa et présida en 1915 la session au cours de laquelle la vénérable Société helvétique des sciences naturelles fêta son centenaire. Il présida de 1925 à 1930 le Conseil de la chimie suisse et le représenta notamment au centenaire de Berthelot en 1927. Il fut nommé correspondant de l'Académie des Sciences, docteur *honoris causa* des universités de Cambridge et de Bruxelles, officier de la Légion d'honneur, membre

## Généralions récentes

<sup>11</sup> Dans: *Helvetica chimica acta*, XX (1937), 840-845; et *Actes de la Société helvétique des sciences naturelles*, 1937, 372-373.

<sup>12</sup> *Actes de la Société helvétique des sciences naturelles*, 1937, 365.

d'honneur du Chemists' Club de New York, commandeur de l'Ordre de la Couronne de Roumanie, etc.

A l'occasion de son 70<sup>e</sup> anniversaire, un magnifique jubilé fut organisé<sup>13</sup> à l'aula de l'Université, qui donna lieu à la frappe d'une plaque de bronze à son effigie, œuvre du sculpteur Carl Angst. Dans les dernières années de sa vie, Amé rédigea de sa belle écriture ferme et claire des mémoires<sup>14</sup> au ton familier et souvent caustique, dont son gendre Paul-Edmond Martin publia d'importants extraits posthumes. Il mourut octogénaire en 1937, douze ans après sa femme. L'immeuble de la rue Bellot n° 13 fut vendu par ses filles quatre ans plus tard.

## Guillaume Pictet (1860-1926)

### Généralions récentes

Le second fils d'Ernest Pictet-Cayla, Guillaume, donna à la banque familiale un développement extraordinaire. On a pu dire d'ailleurs que pendant plus de trente ans ce banquier hors pair avait dominé le monde de la finance genevoise. Ses compétences lui valurent d'être élu conseiller d'Etat à l'extrême fin de sa vie et lui permirent ainsi de contribuer à la réorganisation des finances cantonales.

Né en 1860, Guillaume (pour ses proches: «Go»)<sup>15</sup> fréquenta l'école Privat, puis le Collège, passa une année à Greifensee, fit son gymnase, entra à l'Académie<sup>16</sup> et obtint son baccalauréat ès sciences à l'âge de 20 ans. Il avait appris à jouer du violon et fit partie plus tard du quatuor Rilliet. Mais la grande passion de son adolescence fut la photographie<sup>17</sup>: avec l'appareil que sa grand-mère Cayla lui avait donné en 1877, il prit d'innombrables vues de la campagne de Villars et des fêtes de famille. Il obtint même un premier prix lors d'une exposition de photographes amateurs.

Au militaire, il fut incorporé dans l'artillerie et accomplit de nombreux services jusqu'en 1895, avec le grade de lieutenant puis de capitaine.

Après avoir fait quelques stages à l'étranger en 1882-1883, notamment à Dresde, Paris et Oxford, Guillaume entra dans la banque paternelle où il prit rang d'associé en 1889. Sa brillante activité à la tête de la maison est retracée au chapitre suivant.

<sup>13</sup> Cf. *Jubilé de Monsieur le Professeur Amé Pictet*, 1927, 76 p.

<sup>14</sup> A. M. Jean-François Martin.

<sup>15</sup> Cf. Amé PICTET, Mémoires mss: «Guillaume».

<sup>16</sup> *Livre du Recteur*, n° 10202.

<sup>17</sup> Album à l'hoirie d'André Pictet.



*Les quatre belles-filles et la fille d'Ernest Pictet-Cayla en 1890. De gauche à droite: Renée Lullin (épouse d'Amé), Alice Cramer (première épouse de Guillaume), Marie Hirschgartner (épouse de Paul), Marguerite Rigot (première épouse de Lucien) et Caroline Pictet (photographie J. Lacroix; AEP).*

Le 5 avril 1884, à l'âge de 24 ans, Guillaume épousait une délicieuse jeune fille qu'il aimait depuis sept ans déjà et avec laquelle il formait un couple «idyllique et rafraîchissant». Alice Cramer était la fille cadette de Paul Cramer, ingénieur, et de Louisa Prevost. Elle appartenait à la même famille que cette Marguerite Cramer qui avait épousé Pierre Pictet en 1731, mais non pas à la même branche. Pour Guillaume, elle était une voisine d'été puisque ses parents possédaient entre la Servette et le Bouchet la campagne nommée «La Forêt». La noce eut lieu à Villars le même jour que celle d'Amé avec Renée Lullin, et fut, paraît-il, la plus belle qu'on eût jamais vue à Genève. Un épithalame en vers fut imprimé pour la circonstance :

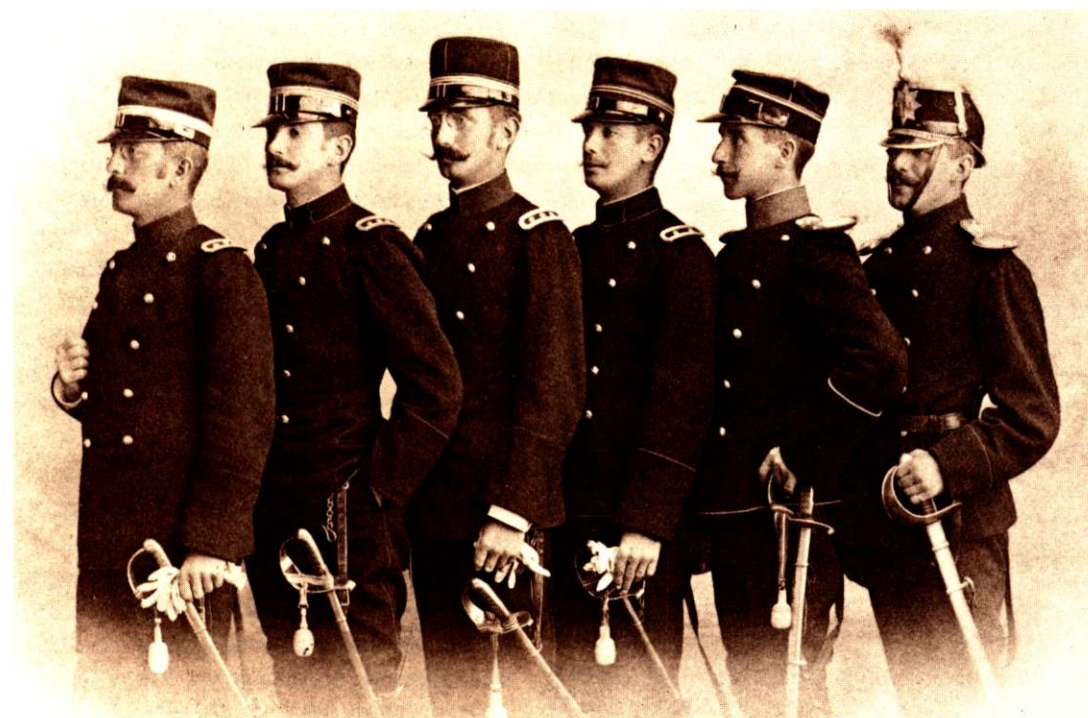
Savez-vous donc la nouvelle?  
 Le pays se renouvelle,  
 Voici des noces partout;  
 Chez nous la pente est si forte  
 Qu'on n'y va pas de main morte:  
 Deux épouses d'un seul coup...!

Alice mit au monde six enfants: Aymon, André, Fernand, Germaine (M<sup>me</sup> Jean Reverdin), Gertrude (M<sup>me</sup> Marc d'Espine) et Gustave. Tant de maternités épuisèrent sa santé fragile et moins d'un mois après son dernier accouchement, elle mourut, à l'âge de 39 ans.

Resté veuf avec deux filles et quatre fils dont l'aîné avait tout juste 15 ans, Guillaume fut efficacement secondé par sa belle-sœur M<sup>me</sup> Georges Cramer, née Louise Binet («Luche» pour sa famille). En 1904, celle-ci perdit son mari: comme l'a écrit Amé Pictet, «il était tout indiqué que Guillaume et Luche réunissent leurs veuvages et que le beau-frère épouse la belle-sœur». C'est ce qui arriva en février 1906. Trois enfants allaient naître de cette seconde union: Gabrielle (M<sup>me</sup> François de Candolle, puis M<sup>me</sup> Pierre de Muralt), Ernest et Edouard, ce qui porta à dix le nombre des enfants de la maison, car Luche était déjà mère de la petite Yvonne Cramer (M<sup>me</sup> John Norris).

Pour loger cette nombreuse famille, Guillaume, qui avait habité jusque-là rue Charles-Bonnet n° 14, passant l'été à Villars ou à «La Forêt», loua la propriété appelée «La Pelouse» au chemin de l'Impératrice à Pregny, puis acquit en 1913 la campagne

## Généralions récentes



*Les cinq fils et le gendre d'Ernest Pictet aux manœuvres de 1895. De gauche à droite: Amé (capitaine d'infanterie), Guillaume (capitaine d'artillerie), Paul (capitaine d'infanterie), Lucien (premier lieutenant d'artillerie), Godefroy Mallet-Pictet (lieutenant de cavalerie), Arnold (guide de cavalerie) (photographie anonyme; AEP).*

## Généralions récentes

Pasteur, à l'entrée du Grand-Saconnex, dont la maison à tourelle, marquises et véranda était un spécimen typique de l'architecture Second Empire.

Sa profession de banquier et ses charges de famille n'empêchèrent pas Guillaume de déployer une activité publique. En 1899, il fut appelé à siéger au sein de la Chambre de Commerce, dont son père avait été l'un des fondateurs. Il la présida en 1905-1907 et en resta le vice-président jusqu'à sa mort. Il succéda d'autre part à Henri Darier à la tête de l'Union financière de Genève. En 1919, il entra au Comité international de la Croix-Rouge. Mais les responsabilités qu'il assumait dans ces différentes charges furent surpassées, et de loin, par celles qu'il prit à la fin de sa vie dans ses fonctions de conseiller d'Etat. Deux mots d'explication sont ici nécessaires.

On sait<sup>18</sup> qu'au lendemain de la Première Guerre mondiale, Genève, comme toute l'Europe d'ailleurs, connut de sérieuses difficultés économiques. Les finances cantonales s'en ressentirent et l'endettement devint alarmant. Le gouvernement à majorité démocrate qui avait été élu en novembre 1918 et qui fut réélu en 1921 ne parvint pas à résorber les déficits croissants. Une première réforme fiscale, introduisant un impôt sur la fortune, fut votée en 1920 et s'avéra désastreuse. Le Conseil d'Etat confia alors au notaire Albert Gampert le soin de refondre entièrement la loi fiscale genevoise. C'est ainsi que fut adoptée en mars 1923 une législation nouvelle, instituant un impôt global et progressif sur le revenu et remplaçant les impôts communaux par le système des «centimes additionnels». Cependant les effets de cette loi ne se firent pas sentir tout de suite et dans le courant de l'été 1923, le bruit se répandit que la dette publique flottante dépassait 50 millions, que les caisses de l'Etat étaient vides et qu'on allait suspendre les traitements des fonctionnaires. On vit alors se constituer des groupements de salut public, l'Union de défense économique notamment, pour réclamer du gouvernement genevois des mesures énergiques et des économies draconiennes. Guillaume Pictet adhéra à l'UDE, qui, aux élections du Grand Conseil de novembre 1923, remporta un succès éclatant, enlevant d'un coup 24 sièges sur 100. Le Conseil d'Etat devant être réélu à son tour en 1924, on s'accorda à penser que le Département des contributions publiques devait être confié à un financier de premier ordre et que Guillaume Pictet était l'homme de la situation. Candidat, d'abord réticent, de l'UDE, porté également sur les listes démocrate et radicale, Guillaume Pictet fut élu conseiller d'Etat le 9 novembre 1924 par 16.493 voix sur 25.739 votants. Il avait 64 ans.

Prenant donc la direction du Département des finances, Guillaume Pictet s'installa rue Henri-Fazy n° 2, dans l'immeuble même où il était né, et le 6 décembre déjà, il présentait au Grand Conseil son projet de modification de la loi Gampert, qui abaissait notamment le chiffre de revenu donnant droit à l'exonération et qui mettait les étrangers au bénéfice de certains assouplissements.

Ces nouvelles dispositions fiscales, votées par le Grand Conseil le 24 décembre, firent l'objet d'un référendum communiste, mais furent acceptées par le peuple le 15 février 1925 par 13.722 voix contre 5.774: beau succès pour le nouveau chef des finances genevoises.

Durant toute l'année 1925, Guillaume poursuivit avec acharnement son œuvre de réorganisation, défendant ses principes et ses projets devant un Grand Conseil souvent houleux. En automne, il dut affronter une véritable offensive de la gauche, conduite par Léon Nicole avec une fougue redoublée. Cette cam-

*La campagne Pasteur, au Grand-Saconnex, acquise par Guillaume Pictet (photographie Boissonnas).*



pagne de dénigrement, faite d'«insultes» journalières, contribua sans doute à altérer chez Guillaume une santé qui n'avait jamais été forte. En décembre 1925, il dut s'aliter. «Il subit comme une sorte d'humiliation l'ordre absolu des médecins d'interrompre son travail pour aller prendre un mois de repos dans le Midi. Depuis plusieurs semaines déjà, la fièvre le rongait. Mais, nuit et jour, une seule idée le préoccupait: les finances de Genève. Il ne dormait plus. Il ne mangeait plus. Mais chaque matin, il se rendait à son Département, auquel il donnait ses instructions, ses directions personnelles...»<sup>19</sup>.

Cependant le virus grippal qui le minait dégénéra en endocardite. Guillaume fut ramené de Menton à Genève pour y mourir le 4 mars 1926. L'annonce de son décès causa une vive émotion: «Guillaume Pictet est mort au service du pays», s'écria Jean Martin dans le *Journal de Genève*<sup>20</sup>. On lui fit des funérailles grandioses, avec le même décorum qu'on avait déployé cinq ans plus tôt à la mort d'Henri Fazy, qui avait derrière lui un demi-siècle de magistrature. Au cimetière du Grand-Saconnex, le président du Conseil d'Etat Alexandre Moriaud, le président du Grand Conseil Paul Lachenal, le conseiller national Albert Maunoir, le président de l'Union financière de Genève Pierre Bordier prirent la parole. On rendait les honneurs de la guerre à un soldat mort au front.

Au Conseil d'Etat, Guillaume Pictet eut pour successeur un autre *leader* de l'UDE, Edmond Turrettini, mais le Département des finances fut repris par Alexandre Moriaud qui, en bon radical, s'empessa d'exonérer une masse de petits contribuables.

La disparition de Guillaume Pictet ouvrit pour ce rameau de la famille l'ère des liquidations foncières. On commença par Villars, dont aucun des quatorze membres de l'hoirie Pictet-Cayla ne voulait se charger. Paul racheta<sup>21</sup> pourtant la maison du Petit-Villars, qu'il continua d'habiter en été. Le reste de la propriété (25 hectares) fut vendu en mai 1928 à une société de lotissement. La maison de maître, devenue par la suite le siège du Laboratoire de chimie agricole de Genève, subsiste encore, mais «comme poussée dans ses derniers retranchements par les vagues parallèles de la Cité Vieusseux»<sup>22</sup>. Quant aux belles boiseries du rez-de-chaussée, œuvre du sculpteur Jean Jaquet, elles avaient été rachetées par la Ville de Genève, qui les fit plus tard remonter dans la villa des Délices. Le Petit-Bouchet, que l'établissement de la nouvelle route de Cointrin avait sérieusement amputé, fut vendu lui aussi. Restait le vieux domaine de Sergy, que cinq générations de Pictet avaient possédé successivement et qui avait donné son nom à cette branche de la famille. Après de longues hésitations et tractations, Sergy fut cédé<sup>23</sup> en juin 1922 au docteur Athanase-Marie-Alphonse Beauvois, un Français dont la femme, Alice Niggeler, et la belle-mère avaient loué<sup>24</sup> régulièrement le château depuis 1877.

Les héritiers de Guillaume Pictet conservèrent plus longtemps la campagne Pasteur, qui resta le centre familial jusqu'au décès de Louise Pictet-Binet en 1954. La propriété fut vendue en juin 1968 au Conseil œcuménique des Eglises, qui avait installé son siège sur des terrains contigus précédemment cédés par l'hoirie Pictet à la Ville de Genève.



Guillaume Pictet (photographie anonyme; parue dans Pictet & Cie, 1805-1955, p. 13).

<sup>18</sup> Cf. *Histoire de Genève de 1798 à 1931*, publ. par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, G. 1956, 428 et suiv.

<sup>19</sup> Jean MARTIN, dans *Journal de Genève*, 5 mars 1926.

<sup>20</sup> Nécrologie réimprimée dans la plaquette-souvenir: *Guillaume Pictet, 10 octobre 1860 - 4 mars 1926*, 47 p.

<sup>21</sup> Actes du 18 mai 1928, chez les notaires Albert-Henri Gampert et Louis Lacroix.

<sup>22</sup> Edmond BARDE, *Anciennes maisons de campagne genevoises*, G. 1937, 194.

<sup>23</sup> Actes des 14 et 17 juin 1932, chez Léon-Alfred Berthet, notaire à Ferney-Voltaire.

<sup>24</sup> Cf. René PICTET, *Ceux de la quinzième*, [1967], 23.

## La Banque Pictet & C<sup>ie</sup> au XX<sup>e</sup> siècle

Avec Guillaume Pictet, devenu associé à 29 ans en 1889, commence le développement rapide d'une maison qui, sous son impulsion, prendra une structure d'entreprise, puisqu'elle comptera à la fin de sa carrière une soixantaine de personnes, dont cinq associés.

Une fois passée la stagnation des affaires avant et pendant la Seconde Guerre mondiale, on assiste à un essor rapide de la banque, dont le personnel comptera 130 personnes en 1955, 200 en 1962, dépassant même le chiffre de 300, à un moment donné, dans la décennie suivante.

Cette croissance, qui porte sur trois générations de Pictet dans la maison, a eu des causes diverses intéressantes à analyser.

### Généralions récentes

Guillaume Pictet apporta dans la banque, avec son esprit curieux et novateur, le goût de l'industrie. Avec lui, on entre dans l'ère de l'électricité. Très vite il comprit l'intérêt qu'il y aurait à faire participer le public européen au développement rapide de l'économie américaine, particulièrement à celui des entreprises de distribution d'électricité en pleine expansion. Ses premiers séjours aux États-Unis en 1895 et 1905 (New York, San Francisco, Los Angeles) le persuadèrent que les services publics américains représentaient alors des placements intéressants sans gros risques, ce qui était nouveau à une époque où les investissements outre Atlantique se limitaient en fait aux obligations de chemins de fer.

Guillaume Pictet sut ainsi prévoir, l'un des premiers en Europe, le développement fabuleux que prendraient les cités américaines. Il créa en 1910, et présida sans interruption jusqu'à sa mort, la «Société Financière pour entreprises électriques aux États-Unis», société d'investissements qui devint en 1926 l'«American European Securities Company», bien connue du public aujourd'hui.

Ayant à résoudre des problèmes d'investissement très nouveaux, Guillaume Pictet entra en relations personnelles et suivies avec des groupes industriels importants, tels ceux de la General Electric et de grandes entreprises pétrolières. Par ses capacités financières, sa réputation et son charme, il réussit à nouer en Suisse et à l'étranger des liens dont les effets sur la maison se font encore sentir.

Avec un sens éveillé des affaires, Guillaume Pictet prit l'initiative, dès 1898, d'intéresser le public suisse à une série de compagnies mexicaines (Moctezuma, San Rafael, Orizaba, El Buen Tono et San Ildefonso), créées principalement par des familles françaises venues s'établir au Mexique. Ces valeurs furent cotées à la Bourse de Genève. La «Société Financière pour l'Industrie au Mexique», fondée en 1900 de concert avec la Banque de Paris et des Pays-Bas, facilita leur financement; pendant la dernière guerre, elle vendit cependant ses intérêts au Mexique et devint, sous le nom de «Sopafin», une société d'investissements contrôlée aujourd'hui encore par Pictet & C<sup>ie</sup>.

Guillaume Pictet entra dans les conseils d'administration ou de direction de plusieurs entreprises suisses (Banque Nationale, Aluminium Neuhausen, Brown Boveri, par exemple). A Genève, il s'intéressa à nombre de sociétés locales, financières ou industrielles, et présida pendant un temps les Ateliers Piccard, Pictet & C<sup>ie</sup> (dont son frère Lucien était un des directeurs) qui fabriquèrent, outre des turbines hydrauliques, les fameuses automobiles «Pic-Pic».

Au début et après la Première Guerre mondiale, Guillaume Pictet fut chargé en tant que membre du Comité de direction de la Banque Nationale Suisse, de négocier aux États-Unis, au nom de sa maison, trois emprunts fédéraux de montants considérables pour l'époque (15 millions de dollars en mars 1915, 30 millions en juillet 1919 et 25 millions un an plus tard). Le premier de ces emprunts fut placé grâce aux relations de Guillaume Pictet avec MM. Lee Higginson & C<sup>o</sup>, de Boston, pendant la première phase de la guerre, à un moment où aucun autre groupe américain ne serait aventuré à ouvrir un crédit à la Suisse.



Lorsque Guillaume Pictet mourut en 1926, son fils Aymon, associé sept ans plus tôt, assura la pérennité du nom dans la maison. Il mourut malheureusement à 42 ans et fut remplacé par son cousin Albert Pictet, autre petit-fils d'Ernest.

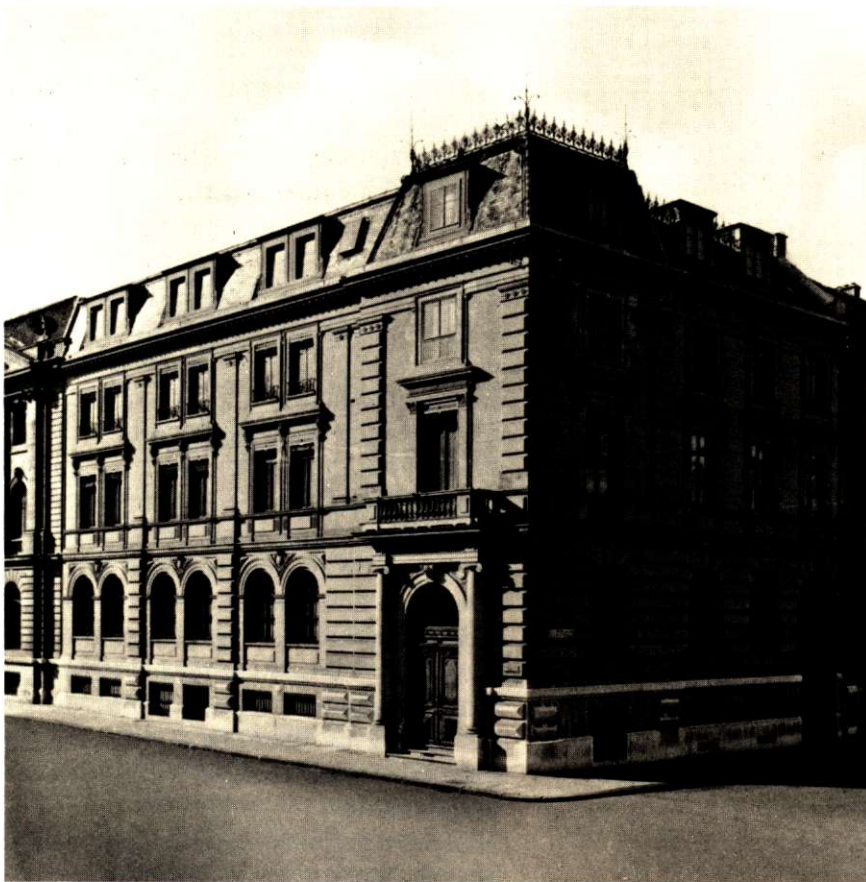
Depuis cette époque, la maison a dû traverser les années difficiles de la grande crise économique (1930-1933), puis celles de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), pour connaître ensuite l'essor dont nous avons parlé.

Ce résultat a été obtenu en partie grâce au développement général de l'économie après la guerre. Il est le fait aussi d'une intelligente politique d'association. Depuis le décès de Guillaume Pictet en 1926, sur un nombre total de dix-huit associés intéressés dans l'affaire, cinq seulement ont porté, ou portent, le nom de Pictet. Les autres «Sieurs», parfois descendants par alliance d'Ernest Pictet ou de Charles Turrettini, ont formé avec eux une association particulièrement unie et compétente, qui a contribué de façon évidente au renom international de l'entreprise familiale dans le domaine des placements de capitaux.

Par ordre de leur entrée dans la maison, les associés de Pictet & Cie ont été depuis le décès de Guillaume Pictet: Jacques Marion, Gustave Dunant, Aymon Pictet, Charles Gautier, Pierre Lombard, Albert Pictet, Alexandre van Berchem, François de Candolle, Jean-Pierre Demole, Victor Gautier, Edouard Pictet, Michel Pictet, Jean-Jacques Gautier, Edmond Boissonnas, Claude de Saussure, Pierre Pictet, Denis de Marignac et Guy Demole.

Il est intéressant de noter que, dans l'espace d'un siècle, l'activité principale de la banque s'est peu modifiée puisqu'elle consiste toujours essentiellement à gérer soit des capitaux privés, soit des fonds institutionnels. Sa réputation procède, pour une grande part, des rapports personnels et de confiance qui se sont créés entre les responsables de la maison et leurs clients, de générations en générations. Avec les correspondants de la banque, en Suisse et à travers le monde, des liens traditionnels et amicaux se sont aussi établis au fur et à mesure des années. Naturellement, des transformations extraordinaires sont intervenues depuis un demi-siècle dans le domaine de la technique informatique et des moyens de communication. Elles ont eu pour effet d'élargir considérablement le champ d'activité de la banque et de modifier profondément son organisation intérieure.

L'essor de la maison, et de la banque suisse en général, a été dû, certainement dans une large mesure, à la sécurité offerte par la Suisse, tant sur le plan politique que monétaire, au milieu d'une Europe trois fois en guerre depuis un siècle, et en proie à de multiples troubles sociaux. La réputation, cependant, que la banque familiale s'est acquise non seulement en Europe, mais sur les autres continents, honore grandement ses chefs successifs, membres de la famille ou non, qui, par leurs qualités personnelles, ont contribué à faire valoir le nom de Pictet & Cie à travers le monde.



*Le siège principal de la Banque Pictet & Cie, rue Diday n° 6 (photographie Veillon).*

Chapitre communiqué.

## Paul Pictet-Hirschgartner (1862-1947)

De tous les descendants d'Amédée-Pierre-Jules Pictet de Sergy, c'est Paul, le troisième fils d'Ernest, qui incontestablement ressemble le plus à son aïeul: il en hérita la plume féconde et les talents d'écrivain, la passion politique et l'entier désintéressement, le patriotisme à toute épreuve et le respect des traditions. Peu s'en fallut qu'il n'en égalât aussi la longévité.

Né en 1862, Paul<sup>25</sup> fit toutes ses écoles à Genève. A l'Université, il fréquenta la Faculté des lettres, puis la Faculté de droit et porta les couleurs de Zofingue. Après avoir été pendant dix-huit mois (1886-1887) attaché à la Légation de Suisse à Paris, il devint à l'âge de 25 ans le correspondant du *Journal de Genève* à Berne, poste de confiance qu'il occupa avec succès pendant six ans. En 1889, il publia et vint soutenir à Genève une thèse de doctorat sur le traité franco-suisse d'établissement, où s'affirme son goût pour l'étude des textes juridiques et politiques.

En 1893, Théodore Turrettini fit appel à Paul Pictet pour remplir les fonctions ingrates et absorbantes de secrétaire général de l'Exposition nationale suisse. Paul s'acquitta de sa tâche avec un zèle inlassable et assura encore la rédaction du monumental *Rapport administratif* que le Comité d'organisation publia en 1898.

Mais, déjà, il était entré dans l'arène politique. En 1894, il fut élu au Conseil municipal de la Ville de Genève, où il siégea jusqu'en 1902, puis de 1906 à 1922. Il présida cette assemblée à trois reprises, en 1910-1911, 1912-1913 et 1917-1918. Sur le plan cantonal, Paul Pictet fit partie du Grand Conseil de 1898 à 1901 et de 1907 à 1922. Il présida ce parlement en 1919-1920 et y prononça à plus d'une reprise des discours retentissants.

Cependant, Paul était un homme de plume et ses écrits firent encore plus de bruit que ses paroles. En 1898, pour mieux défendre et répandre les principes de la démocratie et de l'économie libérales, il fonda<sup>26</sup> un quotidien de type populaire, qui fut baptisé *La Suisse*, qui comptait trois éditions par jour et qui se vendait un sou. Il assumait lui-même la direction de ce journal, dont Gaspard Vallette fut nommé rédacteur en chef. Dès lors et pendant six ans, Paul Pictet se lança à fond dans la bataille politique, attaquant presque quotidiennement *Le Genevois* que rédigeait avec verveur

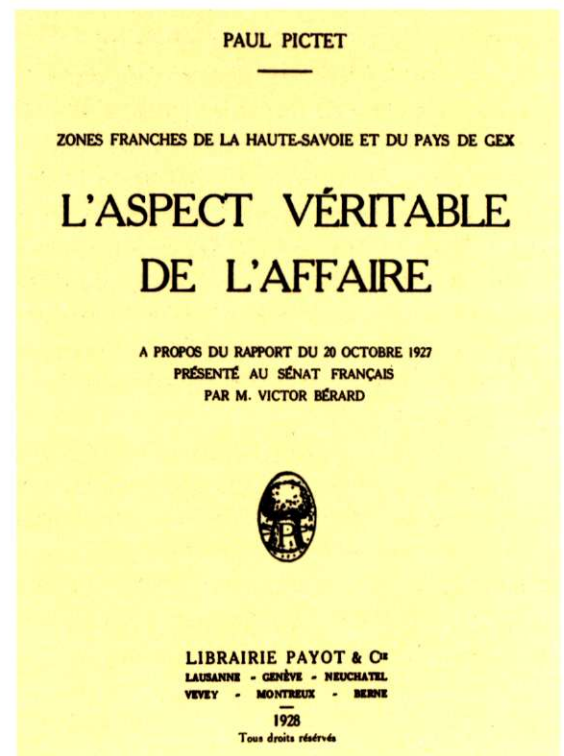
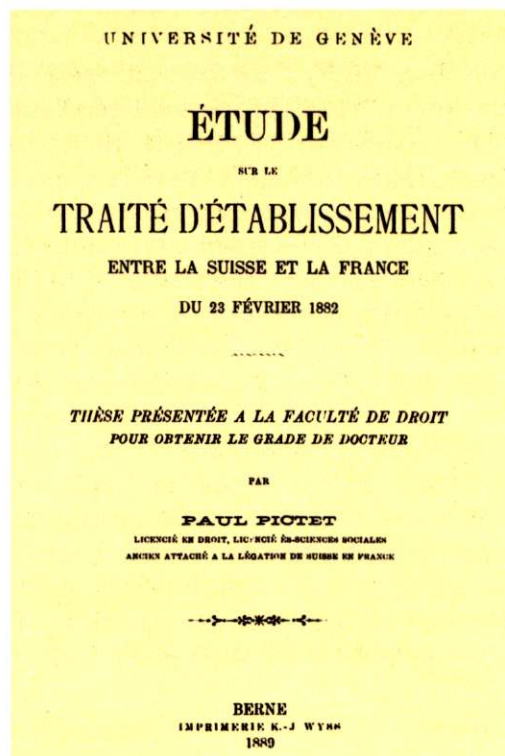
### Généralions récentes

<sup>25</sup> D'après les nécrologies des quotidiens genevois et du *Service funèbre de Monsieur Paul Pictet à la cathédrale de St-Pierre le 13 mai 1947*.

<sup>26</sup> Cf. «*La Suisse* a cinquante ans», *La Suisse*, 1 mai 1948, p. 13.

<sup>27</sup> Dans: *Service funèbre, op. cit.*

<sup>28</sup> Cf. Amé PICTET, Mémoires mss : «Mon père et ses fils».



Directeur: PAUL PICTET  
Rédacteur en chef: GASTON VALARIN  
Membre du jury: ...  
4, rue de l'Écluse-Clé, 4  
Genève

ABONNEMENTS  
En un an: 10 fr.  
En six mois: 6 fr.  
En trois mois: 3 fr.  
En un trimestre: 1 fr. 50

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

# La Suisse

PARAISANT A GENÈVE TOUTS LES JOURS

Trois éditions: matin, cinq heures du matin et cinq heures du soir

DURAU DES ANNONCES  
Annonces en Suisse  
BAARFELDE & FOLLER  
2, rue de la Tour-de-Nes, 20  
GENÈVE  
et ses succursales en Suisse et à l'étranger.

TARIF DES ANNONCES  
Quotidien page: 10 centimes  
Samedi: 15 centimes  
Fête: 20 centimes  
Ligne en un sens.  
A la commande, tarif établi en 2<sup>e</sup> page.

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

Voir les dernières nouvelles à la quatrième page.  
A ce numéro est joint un supplément de quatre pages.

## NOTRE PROGRAMME

Notre programme est simple à définir: il est celui du parti libéral suisse et du parti démocratique genevois.  
Libéral, démocratique et progressif, telle est la ligne de conduite politique que le Suisse se propose de suivre.  
Appuyé à son origine et soutenu dans son œuvre par les représentants de toutes les couches de parti démocratique, le Suisse se propose de lutter, à côté de son vaillant frère d'armes et son frère de Genève, pour la diffusion et la triomphe des idées libérales, tant sur le terrain fédéral que dans le domaine cantonal.

mais réfléchi, sans quelque masque qu'il en dégage.  
En soulevant les questions sociales en elles-mêmes et par elles-mêmes, nous cherchons, avec tous les hommes de bonne volonté de ce temps, à opposer aux passions de socialistes stupides et autoritaires les nobles sentiments et généreux espérances avec le respect de la liberté et le développement de l'énergie individuelle. Personnellement, en agissant ainsi, le conseiller suisse entend satisfaire les exigences de son temps et les besoins de son peuple.  
Fidèle à son titre, le Suisse sera consciencieusement préoccupé des questions d'ordre national, dans tous les domaines, mais particulièrement dans tout ce qui touche au développement intellectuel, moral et économique de notre pays.  
Sans nous laisser de nous occuper avec détail et d'apprécier librement ce qui se passe au-delà de nos frontières, nous nous répéterons toujours les devoirs que nous imposent notre qualité de journal suisse, appartenant à un pays suisse, et les rigueurs que nous demandent les lois de la justice qui nous vient chez nous pour leur labor ou pour leur repos.

Il n'y a lieu: « d'employer la force sur les deux parties en lutte, autant pour les contrôler que pour les servir. »  
« L'union est le seul moyen de sauvegarder la liberté individuelle et de garantir la sécurité de la Suisse. »  
« L'union est le seul moyen de sauvegarder la liberté individuelle et de garantir la sécurité de la Suisse. »

que ce ne soit pas faire de politique, mais de la bonne administration qui est utile au pays. Pour obtenir une bonne administration, on ne peut que s'occuper de la politique. On ne peut que s'occuper de la politique. On ne peut que s'occuper de la politique.

notre activité. Le vainqueur de demain celle-ci. Le diviseur est arrivé en plusieurs parties. Dans la première, l'indignation brève du mouvement initial, qui a eu lieu en Angleterre dans la dernière, le rapport l'aurait obtenu à Genève en 1902; les autres les dernières articles expliquent ce que nous avons fait durant l'hiver 1907-1908 et ce que nous espérons faire plus tard.

## Généralisations récentes

le conseiller d'Etat radical Georges Favon, alors à l'apogée de sa carrière. Le tirage de *La Suisse*, fixé d'abord à 6.000 exemplaires, atteignit 11.300 au bout de deux ans. Cependant ce chiffre était encore insuffisant et malgré le généreux versement de 100.000 fr. consenti en 1899 par Ernest Pictet<sup>27</sup>, de sérieuses difficultés financières assaillirent le benjamin de la presse genevoise. On décida de renoncer à l'édition du matin, on lança des appels de fonds: rien n'y fit. En novembre 1903, le Conseil d'administration de *La Suisse* décida de liquider l'affaire et céda peu après le journal à un nouveau groupe qui, par un renversement complet d'orientation, en fit un organe d'informations volontairement dépourvu de toute attache politique.

Cet échec n'empêcha pas Paul Pictet de rester jusqu'en 1921 la cheville ouvrière du Parti démocratique: «Rien ne se fait sans lui, rapporte Albert Picot<sup>28</sup>. Il rédige les programmes, les affiches, les polémiques, il préside les séances, mène les comités électoraux, cherche les candidats nouveaux. Et chaque fois qu'il faut aller aux honneurs, il s'efface et pousse ses amis vers les postes importants.»

A partir de 1922, l'activité politique de Paul Pictet allait se concentrer presque exclusivement sur une cause unique, non plus seulement cantonale, mais fédérale et même internationale: la question des zones franches.

On sait qu'au lendemain de la Première Guerre mondiale, le gouvernement français prétendit supprimer la zone neutralisée ainsi que les zones franches qui entouraient le canton de Genève tant du côté savoyard que du côté gessien et dont l'origine remontait aux traités de 1815. Les longues négociations conduites entre Berne et Paris aboutirent en août 1921 à la signature d'une convention supprimant les zones et les remplaçant pour dix ans par un régime spécial d'échanges commerciaux entre régions limitrophes. C'est alors que Paul Pictet entra en scène. Bien que la convention eût reçu l'approbation de tous ses amis politiques, l'héritier spirituel de Pictet-de Rochemont ne s'y rallia pas. Ayant constitué un comité d'opposition, il obtint d'abord que la convention soit soumise au vote référendaire du peuple suisse, conformément à l'article 89 de la Constitution fédérale. Il recueillit ensuite le nombre de signatures nécessaire et mena campagne pour le rejet. Par son vote du 18 février 1923, le peuple lui donna raison, en repoussant la nouvelle convention franco-suisse par 414.300 voix contre 94.000: un vrai triomphe. Paul Pictet ne cessa de ponctuer ensuite par des discours et des publications les diverses phases par

Paul Pictet en mai 1924 (photographie F. H. Jullien; AEP).





*Le Petit-Villars, côté Salève, 1927 (photographie Louis Molly; AEP).*

lesquelles l'affaire des zones passa: le «coup de force» de Poincaré supprimant unilatéralement les zones, le recours à l'arbitrage de la Cour permanente de justice de La Haye, les plaidoiries des avocats juristes, l'arrêt du 7 juin 1932 donnant raison à la Suisse, le rétablissement des zones enfin par le règlement de Territet de décembre 1933. Cette affaire à laquelle Paul Pictet consacra toutes ses forces pendant neuf ans lui valut d'être surnommé par calembour «le roi des zones».

Paul Pictet joua également un rôle en vue dans l'Eglise nationale protestante de Genève. Ayant participé à l'éla-

laboration de la constitution ecclésiastique de 1908, il s'attacha à en défendre l'esprit et les principes très libéraux. Jusqu'en 1944, plusieurs brochures sorties de sa plume firent appel au bon sens des électeurs protestants et lorsqu'un mouvement appelé «L'Eglise pour tous» se créa pour défendre le caractère multitudiniste de l'Eglise nationale contre ceux qui projetaient d'en faire une communauté de professants, il en prit la tête.

Resté fidèle au *Journal de Genève*, Paul Pictet siégea dans son Conseil d'administration de 1911 à 1938. Près de 400 dossiers, conservés aujourd'hui à la Bibliothèque publique<sup>29</sup>, témoignent de la persévérance avec laquelle Paul Pictet poursuivit son œuvre politique tout au long de sa vie, en vrai libéral et en vrai démocrate.

En 1887, Paul avait épousé Marie Hirschgartner, fille du pasteur de Plainpalais Albert Hirschgartner<sup>30</sup> et de Julia Didier. Trois enfants naquirent de cette union: Hélène (M<sup>me</sup> Charles Gautier), Albert et Eva. Habitant en été le Petit-Villars, la famille élut domicile en ville à la rue Töpffer n° 11, puis dès 1935 à la route de Florissant n° 21: c'est là que Paul Pictet, dans les dernières années de sa vie, rédigea de sa grande écriture encore ferme, non pas ses mémoires, mais une chronique familiale basée principalement sur les journaux de ses oncles Gustave, Edmond et Alfred Pictet et qu'il intitula «La Genève de 1846»<sup>31</sup>.

Paul Pictet mourut en mai 1947, six mois après sa femme, à l'âge de 85 ans.

## Lucien Pictet (1864-1928)

Le quatrième fils d'Ernest Pictet-Cayla, Lucien, fut un technicien et laissa son nom (ou plutôt la moitié de son nom) à l'une des plus spectaculaires réalisations de l'industrie genevoise: l'automobile Pic-Pic.

Né en 1864, Lucien<sup>32</sup> fréquenta les écoles Privat et Martine, passa une année en Suisse allemande comme ses frères Amé et Guillaume, suivit la section technique du gymnase, obtint un baccalauréat ès sciences mathématiques en 1884, puis alla faire au Polytechnicum de Zurich trois ans d'études, sans réussir cependant à obtenir son diplôme d'ingénieur.

A l'âge de 22 ans, il entra comme ouvrier chez Escher-Wyss, acquit la confiance de ses chefs et fut chargé notamment d'installer un funiculaire sur les flancs du Vésuve. Quatre ans plus tard, il fut engagé par Ernest Dollfus, qui dirigeait les Ateliers de construction mécanique de Vevey. Etabli à La Tour-de-Peilz, il épousa en 1891 Marguerite Rigot, fille aînée d'Eugène Rigot, maire du Petit-Saconnex, et d'Adèle Griollet-Geer, «belle et grande jeune fille à la fois douce et ferme»<sup>33</sup>, qui devait à son hérité

<sup>29</sup> BPU: Gf 3406 – Cf. Pierrette VOLANDRÉ-FRANCFORT, *Classement, inventaire et catalogage de la documentation politique et économique réunie par Paul Pictet, 1862-1947, et remise en don à la BPU*, G. 1973, 52 + 82 fol.

<sup>30</sup> Cf. Hermann BLEULER, *Die Hirschgartner von Zürich*, Zürich, 1944.

<sup>31</sup> 2002 p. reliées en 10 vol. gr. in-quarto (AEP) – Cf. Lucien FULPIUS, «Une heure avec Paul Pictet», *Almanach du Vieux Genève*, 1970, 87-89; et à part, 8 p.

maternelle une nature quasi scandinave assez différente de celle des Genevoises». De cette union naquit dix ans plus tard, après plusieurs fausses couches, une fille unique, Simone (M<sup>me</sup> Robert Vernet).

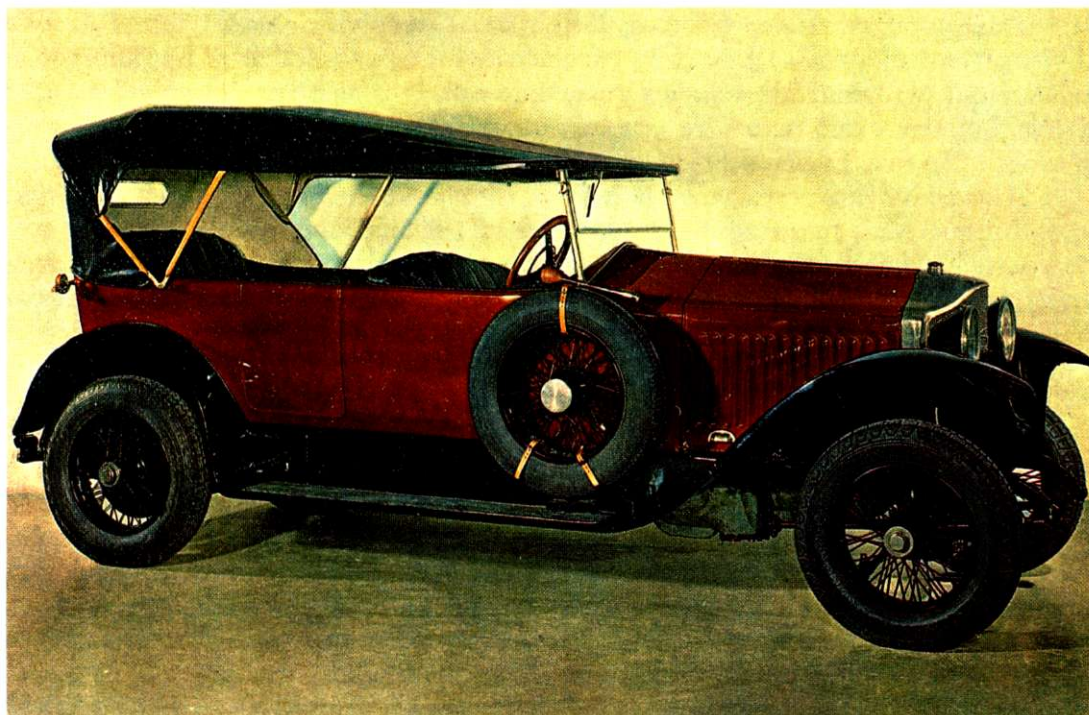
Après la faillite des Ateliers de Vevey en 1893, Lucien revint à Genève et entra chez Faesch Piccard & Cie qui, dans leur usine de Malagnou, fabriquaient surtout des turbines hydrauliques. A la mort de Jules Faesch, deux ans plus tard, Piccard demanda à Lucien Pictet de devenir son associé et transporta peu après ses ateliers aux Charmilles. Lucien, qui était allé racheter à Barcelone la licence des voitures fabriquées par Hispano-Suiza, voulut intéresser Piccard à son exploitation<sup>32</sup>; n'ayant pu y parvenir, il fonda à l'aide de quelques amis la «Société d'automobiles de Genève» (SAG). Les succès remportés par cette entreprise firent revenir bientôt Piccard sur son refus: il absorba la SAG et joignit à la fabrication des turbines celle des automobiles, dont Lucien fut spécialement chargé. Grâce à quelques collaborateurs de première force et notamment à l'ingénieur Léon Dufour, directeur technique de la maison, les voitures fabriquées par Piccard & Pictet, qui ne tardèrent pas à être baptisées «Pic-Pic» connurent une grande vogue. «Elles étaient un peu chères, raconte Amé dans ses mémoires, mais extrêmement soignées dans tous leurs détails. Elles obtinrent un grand prix à l'Exposition de Paris en 1900. Ma mère s'empressa d'en acheter une. Lucien fit avec la sienne de longs voyages à Paris, à Zurich, en Allemagne, au Salève...»

En 1905, au volant d'une Pic-Pic, le Genevois Dufaux dépassa la vitesse de 150 km à l'heure sur la route de la Crau, entre Arles et Salon, établissant ainsi le record mondial du kilomètre lancé.

Tandis que la Pic-Pic acquérait une réputation européenne, Lucien entra dans la vie politique genevoise sur les traces de son père. En 1900, il fut élu conseiller municipal dans la commune du Petit-Saconnex (il habitait rue Bellot n° 3, mais passait une partie de l'année à Villars, ou à Varembe chez les Rigot). L'année suivante, il entra au Grand Conseil. Il n'y siégea qu'une législature, mais resta conseiller à Saconnex jusqu'en 1914.



Lucien Pictet (photographie anonyme; à M. Jean Pictet).



<sup>32</sup> D'après Amé PICTET, Mémoires mss: «Lucien»; Paul PICTET, «Notes hâtives sur Lucien Pictet» (AEP).

<sup>33</sup> Dixit Amé Pictet, *loc. cit.*

<sup>34</sup> D'après l'interview de Léon Dufour parue dans *Touring*, 12 mars 1970, p. 26; cf. aussi *Tribune de Genève*, 27 novembre 1940.

Automobile Pic-Pic, 1919 (Musée suisse des transports, Lucerne).

Annonce parue dans les «Notes et croquis techniques sur Genève», édités par E. Imer-Schneider, 1896 (160/99 mm.).

## Généralions récentes


ADRESSES UTILES

**PICCARD & PICTET**  
SUCCESSIONS DE  
**FÆSCH & PICCARD**

Construction de Machines  
**FONDERIES DE FER ET DE BRONZE**  
21, 23 et 25, Rue de Malagnou  
**GENÈVE**

**TURBINES A RÉGULATEUR**  
*spéciales pour les applications de l'électricité*  
Brevetés en Suisse et à l'étranger.

*Fournisseurs des turbines à régulateur de 5000 chevaux de la Compagnie du Niagara, les plus grandes du monde.*



Principales installations dans les stations centrales pour l'éclairage, la transmission de force ou la traction électrique : Genève, Le Locle, Zoug, Lucerne, Bâle, Zermatt, Neuchâtel, Vevey, Montreux, Aubonne, Chaux-de-Fonds, Geyon, Les Clées, Yverdon, Oyonnax (Ain), Beaumont (Rhône), Briançon (Hautes-Alpes), Moreau (Doubs), Cantonnets (H<sup>es</sup>-Pyrenées), Gèneve, Turin, Niagara Falls, Sacramento (Californie), Loja (Espagne), etc., etc., d'une force totale de plus de **30.000 chevaux**.

La Première Guerre mondiale valut aux ateliers Piccard & Pictet des commandes d'armement qui furent la source d'une prospérité sans précédent. Pic-Pic se mit à fabriquer des fusées d'obus pour les armées anglaise et française. «Comme on demandait à Lucien s'il fournissait aussi des obus aux Allemands, il répondit : – Non, nous n'envoyons en France que des pièces détachées; quant aux obus eux-mêmes, ce sont les Français qui se chargent de les envoyer aux Allemands.»

Cet essor permit à Lucien de mener pendant quelques années un très grand train de vie. Marguerite Rigot étant morte des suites d'une fausse couche en 1904 déjà, Lucien s'était remarié en 1914 avec Marguerite Chouet, fille de Jean Chouet et de Jeanne Bordairon, d'une famille d'origine vaudoise. Il fit alors l'acquisition de la magnifique propriété du Prieuré de Promenthoux, près de Nyon, ainsi que celle d'un petit hôtel particulier, rue Senebier n° 10, à Genève. Il meubla ces deux maisons d'objets d'art, offrit de nom-

breux bijoux à sa femme, s'acheta plusieurs bateaux...

Tout changea à la fin de la guerre. L'arrêt des commandes militaires, le marasme économique général mirent bientôt la société Piccard & Pictet en difficultés, d'autant que ses directeurs, comptant sur une vigoureuse reprise de l'industrie des machines après la guerre, avaient agrandi leurs ateliers et développé considérablement leur outillage. Une grève d'ouvriers n'arrangea rien. A la fin de 1920, la faillite était déclarée. Lucien se trouva débiteur de sommes dont le total dépassait un million et demi de francs et dut sacrifier tous ses immeubles pour rembourser ses créanciers. En 1921, la société Piccard Pictet fut reprise par un consortium qui en fit les «Ateliers des Charmilles SA».

Décidé à se refaire une situation, Lucien émigra avec sa famille en France et, avec la collaboration de Mario Cantoni, il fonda à Courbevoie (Seine) une Fabrique d'instruments d'optique. Il avait en effet découvert un procédé de polarisation de la lumière qui permettait de voir les images en relief, principe analogue à celui que Louis Lumière allait reprendre et exploiter dans le cinéma une dizaine d'années plus tard. En fait, Lucien fabriqua surtout des jumelles et des lorgnettes de théâtre.

A l'heure où d'autres songent à la retraite, il s'était donc remis au travail avec cran et optimisme. Mais cinq ans plus tard, une crise d'urémie l'emportait à l'âge de 64 ans. Sa veuve, Marguerite Chouet, lui survécut jusqu'en 1946. Lucien avait eu d'elle deux enfants: un fils, Jean, et une fille, Violette (M<sup>me</sup> René Habib, au théâtre Isabelle Villars).

## Arnold Pictet-Forget (1869-1948)

Le cinquième et dernier fils d'Ernest Pictet-Cayla, Arnold, fit comme son frère aîné une carrière scientifique.

Son goût pour l'histoire naturelle s'était affirmé de bonne heure. «Etant gosse, raconte son fils<sup>35</sup>, il avait entrepris à Villars un élevage de vers à soie. Ayant obtenu une quantité appréciable de cocons, il les envoya à Zurich pour les faire dévider, tisser et teindre. Il eut ainsi le plaisir de pouvoir offrir à sa mère de jolis foulards de soie provenant de son élevage.» Sa vocation, cependant, fut longtemps contrariée. Après avoir fréquenté l'école Cuchet, puis le Collège (section technique) et

<sup>35</sup> René PICTET, *Ceux de la quinzième*, [1967], 64.

<sup>36</sup> *Actes de la Société helvétique des sciences naturelles*, 1948, 359.

<sup>37</sup> GALIFFE, VI, 289-293.

<sup>38</sup> Cf. René PICTET, *Ceux de la quinzième*, 80.

obtenu à l'Université une licence ès sciences naturelles, Arnold céda aux pressions familiales et entra à l'âge de 21 ans dans la banque paternelle, où il devait rester quinze ans.

Il s'acquitta consciencieusement de sa tâche, reçut même la procuration générale en 1900, mais ses vrais intérêts étaient ailleurs.

Dès 1888, il avait commencé de rédiger pour son plaisir des «Archives entomologiques» manuscrites, qu'il compila jusqu'en 1900. Dans l'appartement qu'il habitait à la Promenade du Pin n° 5, il installa un petit laboratoire, qui lui permit de poursuivre ses expériences scientifiques. Reçu membre de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève en 1897, il présenta devant elle des communications de plus en plus nombreuses. Certaines de ces études furent publiées dans les *Actes* de la société; en 1905, l'une d'entre elles, consacrée à l'influence de l'alimentation et de l'humidité sur la variation des papillons, eut un grand retentissement dans le monde savant que passionnait à cette époque la question de l'hérédité des caractères acquis.

Ce succès décida Arnold à suivre enfin sa véritable vocation.

Abandonnant la banque, au vif déplaisir de son père, il reprit le chemin des écoliers et à l'âge de 36 ans, déjà marié et père de famille, se mit à préparer sous la direction du professeur Emile Yung une thèse de doctorat consacrée à l'histologie du tube digestif des poissons cyprinoïdes, qu'il soutint en 1909.

Dès lors, Arnold se voua exclusivement à ses travaux scientifiques, faisant paraître entre les deux guerres jusqu'à dix mémoires par année. «C'est de 1917, écrit Jacques de Beaumont<sup>36</sup>, que date son premier travail sur l'hérédité chez les cobayes. Pictet étudie tout d'abord, pour vérifier les lois de Mendel, le mécanisme de la transmission de certains caractères: coloration et disposition des poils, polydactylie, etc. Des recherches d'un intérêt plus général sont celles qui ont trait aux résultats du croisement entre deux espèces de cobayes. L'étude de la ségrégation des caractères, chez les descendants de ce croisement, donnera lieu à toute une série d'intéressants travaux.» Arnold reprit aussi l'étude des problèmes biologiques par des expériences variées sur la coloration des papillons. En 1905, avec quelques autres spécialistes de ces beaux insectes, il avait fondé la Société lépidoptérologique de Genève, dont il fut le premier président et dont il rédigea le *Bulletin* pendant vingt ans. Il présida également à deux reprises (1914-1916, 1926-1930) la Société entomologique suisse.

En 1920, Arnold fut nommé collaborateur scientifique au Parc National Suisse. Il prit sa mission à cœur, fit plus de trente séjours en Engadine, où son endurance lui permit de parcourir sans fatigue les sommets, et publia en 1942 le catalogue des macro-lépidoptères du Parc National, dont on lui avait confié la rédaction. Pour faire connaître et apprécier la grande réserve naturelle suisse, il écrivit en même temps de nombreux articles de vulgarisation, réunis en 1944 dans le recueil intitulé *Episodes d'histoire naturelle au Parc National Suisse*.

Privat-docent à la Faculté des sciences de l'Université, Arnold n'y donna jamais d'enseignement professoral. Il siégea en revanche pendant longtemps au comité de la Société Académique, qu'il présida en 1914 et dont il resta ensuite jusqu'en 1944 le secrétaire général.

De nombreuses distinctions vinrent récompenser ses travaux scientifiques: Arnold fut nommé entre autres membre honoraire de la Société entomologique de France et membre



Arnold Pictet (photographie anonyme; à M. Jaques Pictet-Prod'hom).

ARNOLD PICTET

EPISODES  
D'HISTOIRE NATURELLE  
AU PARC NATIONAL  
SUISSE

«LA VIE SAUVAGE»

EDITION DE LA FREGATE  
GENÈVE



La villa des Pictet-Forget à Château-Banquet (photographie anonyme; à M. Jaques Pictet-Prod'hom).

associé de l'Académie des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique.

En 1894, à l'âge de 25 ans, Arnold avait épousé Alice Forget, fille cadette de Ferdinand Forget et d'Adèle Cramer. Les Forget<sup>37</sup>, d'origine picarde, s'étaient fixés à Genève au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle mais n'avaient acquis la bourgeoisie qu'en 1790. Cette union, d'où naquirent deux fils: Jaques et René, mit Arnold à l'aise. Héritier du magnifique domaine de Château-Banquet à Sécheron, Ferdinand Forget y fit construire par les architectes Peyrot et Bourrit, pour sa fille et son gendre, une confortable maison en pierre du Salève<sup>38</sup> qui fut inaugurée en 1912. C'est là qu'Arnold vécut avec sa famille et qu'il mourut à l'âge de 79 ans, en 1948, ayant conservé jusqu'au

bout son étonnante vigueur physique et intellectuelle. Sa veuve s'éteignit dix ans plus tard, à l'âge de 87 ans.

## Aloys Pictet-de Candolle (1855-1924)

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, le rameau cadet de la branche cadette de la famille est représenté par les trois fils d'Edouard Pictet-Mallet, morts tous trois sans descendance et dont on a parlé au livre VI, ainsi que par les deux fils de Charles Pictet-Prevost, Aloys et Gabriel, qui appartiennent encore à la treizième génération des Pictet genevois, tout en étant les contemporains des premiers représentants de la quatorzième génération. De même que les rameaux issus du second lit de Raoul Pictet, celui de Troinex a désormais une génération de décalage sur le reste de la famille.

Aloys<sup>39</sup>, fils aîné de Charles Pictet-Prevost, naquit en 1855 et fit toutes ses écoles à Genève. Au Collège, il format avec Henri Le Fort, Jules Cougnard, Francis DeCrue, Henri Chauvet, d'autres encore, la remarquable volée dite des «Féleus». Il fit également partie de la société de collégiens «La Polymnia», dont il tint et conserva<sup>40</sup> le registre des séances. A l'Académie<sup>41</sup> où il s'immatricula en 1872, Aloys fréquenta la Faculté des sciences et lettres, puis celle de droit, et acheva ses études en octobre 1877, par la publication d'une thèse de licence sur *Les Droits civils de la femme*. Il fut un fervent Zofingien<sup>42</sup>.

Admis au barreau genevois<sup>43</sup> à fin 1877, Aloys fit ses stages d'avocat chez MM<sup>es</sup> Bard et Faurax. Cette étude<sup>44</sup> avait été fondée en 1860 par deux avocats savoyards qui, lors de la votation de la Savoie en faveur du rattachement à l'Empire français, avaient fait campagne pour que le Chablais et le Faucigny soient réunis à la Confédération. Leur position en

<sup>39</sup> D'après la nécrologie du *Journal de Genève*, 9 septembre 1924; reprise dans *La Semaine judiciaire*, 16 septembre 1924, XLVI, 415-416.

<sup>40</sup> APT.

<sup>41</sup> *Livre du Recteur*, n° 10024.

<sup>42</sup> *Catalogue de Zofingue*, n° 915.

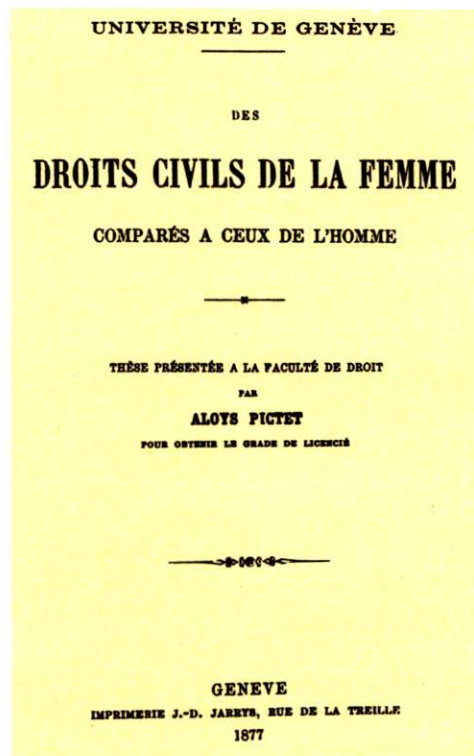
<sup>43</sup> CHOISY, *Matricule*, 49 (28 décembre 1877).

<sup>44</sup> Cf. Albert PICOT, *Souvenirs*, G. 1968, 74-75.

<sup>45</sup> *Journal de Genève*, loc. cit.

<sup>46</sup> Cf. Albert PICOT, *Souvenirs*, 76.

<sup>47</sup> Cf. Troinex, *commune genevoise, notice historique*, 1966, 52-57 (par Max D'ARCIS).





Savoie française s'avéra rapidement inconfortable; devenus citoyens suisses, ils ouvrirent à Genève une étude à leur nom. Quand Joseph-Léandre Bard, rompu au droit romain, fut nommé juge à la Cour en 1879, Joseph-Henri Faurax prit pour associés deux jeunes avocats genevois, qui d'ailleurs se trouvaient être deux beaux-frères: Charles Aubert-Pictet et Aloys Pictet. Celui-ci ne tarda pas à se révéler à la barre comme un avocat de talent. «Il avait<sup>45</sup> beaucoup d'expérience de la vie, un esprit vif, une grande faculté de décision; bon juriste, doué d'une fine culture littéraire, très maître de la langue française, orateur direct et même incisif, il avait tous les dons qu'il faut pour conseiller un client, l'orienter dans une affaire difficile, porter ses arguments sans arguties à l'oreille des juges.»

Après la retraite presque simultanée de J.-H. Faurax et de Charles Aubert en 1892, Aloys Pictet resta seul chef de l'étude, qu'il transféra dix ans plus tard de la Fusterie n° 12 à la rue des Allemands n° 5. Il eut pendant longtemps un collaborateur remarquable en la personne de son principal clerc François Dumonal, un autodidacte carougeois qui, par une sorte de sens inné du droit, était devenu l'un des meilleurs juristes de Genève.

Civiliste par excellence, Aloys Pictet plaida et gagna d'importantes causes jusque devant le Tribunal fédéral: l'affaire Rambosson en 1889, une délicate question de brevets pour la Société Ed. Achard en 1894, le procès qui opposait la Compagnie d'assurances du Haut-Rhin aux hoirs Durel en 1908. Il ne craignait pas la bataille et sut défendre avec succès en 1913 le pamphlétaire William Vogt, qui avait publié d'après une copie clandestine le catalogue jusqu'alors secret des Francs-Maçons suisses et qui fut attaqué par les Loges pour violation de la propriété intellectuelle. En 1910, Aloys Pictet s'associa avec Albert Picot, futur conseiller d'Etat, ce qui fit dire<sup>46</sup>: «L'étude Pic-Pic est à la barre, l'usine Pic-Pic est au volant.» En 1922, deux ans avant sa mort, il eut la satisfaction de voir son propre fils Charles entrer dans l'étude. L'Ordre des avocats de Genève l'avait élu bâtonnier pour 1915-1916.

Dépourvu d'ambitions politiques, Aloys Pictet servit son pays au niveau communal. En 1886, à l'âge de 31 ans, il fut élu maire de Troinex<sup>47</sup>. Trois fois réélu à la quasi-unanimité des votants, il assuma pendant seize ans cette charge que son arrière-grand-père Baraban et son grand-père Jean-Pierre Pictet avaient remplie un demi-siècle avant lui et que son fils Charles allait reprendre à son tour un demi-siècle après. Aloys eut le mérite d'améliorer considérablement l'alimentation en eau de la commune et fit construire en 1901-1902 une nouvelle école primaire, qui coûta 30.000 fr. à la commune et 60.000 à l'Etat.

En 1891, à l'âge de 36 ans, Aloys Pictet avait épousé Geneviève de Candolle, fille aînée de Lucien de Candolle et de Marguerite Diodati, âgée de 23 ans. Les deux familles s'alliaient ainsi pour la troisième fois depuis le début du siècle. Quatre enfants naquirent de cette union: Marcelle (1892-1970), Anne (M<sup>me</sup> Robert Martin), Charles et Renée.

En ville, les Pictet-de Candolle prirent domicile à la rue de l'Hôtel-de-Ville n° 8. Ils passaient naturellement la belle saison à Troinex où Aloys était très attaché au domaine ancestral de Marsillon. A l'instar de son grand-père Pictet-Baraban, il portait un vif intérêt au monde rural et, dans sa profession d'avocat, passait pour un spécialiste des questions foncières. Il aimait passionnément les chevaux, se fit une réputation d'expert en hippologie et resta longtemps un excellent cavalier. La silhouette de ce vieillard à cheveux blancs chevauchant à travers champs était familière aux habitants de Troinex.

Frappé d'une embolie, Aloys Pictet mourut subitement en 1924, à l'âge de 69 ans. Le bâtonnier Alexandre Moriaud et le juge Marino prononcèrent son éloge funèbre au Palais. Sa veuve lui survécut quinze

## Généralions récentes

*Aloys Pictet (photographie anonyme; à M. Charles Pictet).*



Gabriel Pictet (photographie  
L. L. Pricam; à M. Charles  
Pictet).



ans et mourut à Troinex en 1939, laissant à ses enfants la maison de la Cour Saint-Pierre n° 1, qu'elle avait héritée de son père en 1927 de moitié avec sa sœur de Muralt et qui est restée depuis lors dans l'indivision familiale.

## Gabriel Pictet (1858-1912)

Gabriel, le frère cadet d'Aloys, resta célibataire et passa presque toute sa vie à Troinex, où il s'occupa particulièrement de l'exploitation du domaine de Marsillon. Né en 1858, il était entré à 18 ans à l'Académie<sup>48</sup>, dans la

«section des sciences». Après avoir fait un stage de banque à Genève, il alla travailler dans une maison de Francfort, puis chez un agent de change à Paris. Mais ses vrais goûts étaient ailleurs: ayant décidé de se vouer à l'agriculture, Gabriel revint s'installer à Troinex et commença de «diriger la campagne»<sup>49</sup> en 1885. Bon cavalier lui aussi et grand chasseur, il connaissait le gibier du Salève et de la proche Savoie mieux que personne. Il fut élu au Conseil municipal de Troinex en 1886 et y siégea durant les quatre législatures où son frère occupa la mairie.

A la même époque, il fit plusieurs voyages<sup>50</sup> en Italie et en Algérie pour le compte de la Société suisse d'exploitations agricoles et de la Société genevoise des colonies de Sétif, dont il était administrateur. Il mourut d'une attaque en 1912, à l'âge de 54 ans, dans le petit chalet qu'il s'était fait construire sur la campagne de Marsillon, laissant le souvenir d'un homme modeste, sensible et cultivé.

<sup>48</sup> *Livre du Recteur*, n° 10139.

<sup>49</sup> D'après le journal de Suzanne Pictet-Prevost, 1 décembre 1885 (à M. Charles Aubert).

<sup>50</sup> *Ibid.*, 3 mai 1887, 26 août 1892, 10 avril 1899, 17 mai 1901, 4 juin 1905.

## Les générations actuelles

Les générations actuelles n'appartiennent pas encore à l'histoire. C'est pourquoi les notices biographiques qui leur sont consacrées ont été réduites à de brefs articles rédigés en style lapidaire. Par souci de concision, le lieu de naissance, de mariage ou de décès n'est pas indiqué pour les Pictet nés, mariés ou morts à Genève. De même, l'origine des conjoints n'est mentionnée que pour ceux qui ne sont pas genevois.

La numérotation des générations reprend et continue celle de la généalogie publiée par Albert Choisy<sup>1</sup>. On notera que la descendance de Raoul Pictet (qui avait 62 ans à la naissance de son dernier fils) ainsi que le rameau cadet de la branche cadette (les Pictet de Marillon) sont en décalage d'une génération sur le reste de la famille.

Les présentes notices ont été arrêtées à la date du 31 mars 1974.

### BRANCHE SECONDE (DEVENUE BRANCHE AÎNÉE)

#### RAMEAU DU REPOSOIR

XV. RICHARD, né le 9 septembre 1887, premier enfant et seul fils de Louis Pictet et de Natalie Frossard de Saugy. Etudes à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich. Stages à la Société alsacienne de constructions mécaniques, à Mulhouse (1911), puis à la Compagnie française Thomson-Houston, à Paris (1912). Représentant de la Société d'équipement électrique des véhicules, à Paris (1912-1914). Représentant général de la National City Company de New York (1916-1919), puis directeur adjoint (1920-1933) au siège de Paris de la même banque (devenue par la suite The First National City Bank of New York). Président de la S.A. de Gérance et de Dépôts (S.A.G.E.D.), à Genève (1934-1963). Associé de la banque Lombard Odier & Cie (1941-1962). Chevalier de la Légion d'honneur (1946) et membre de l'Order of the British Empire.

Epouse en premières noces, en 1917, Jacqueline de Pourtalès (1893-1918), dont il a eu: HUBERT, qui suit; veuf, se remarie en 1920 avec Madeleine Puget (née en 1890, de natio-

nalité française), dont il a eu: JEAN-MICHEL, qui suivra.

XVI. HUBERT, né le 8 janvier 1918, seul fils et enfant de Richard Pictet et de Jacqueline de Pourtalès. Etudes au Christ Church College d'Oxford (1937-1938), ainsi qu'aux Universités de Genève (Faculté de droit, 1938-1940) et de Lausanne (Faculté des sciences sociales, 1940-1941). Attaché à la délégation du CICR à Ankara (1941), puis à la Légation de Suisse en Iran (1942). Envoyé spécial du «Journal de Genève» au Moyen-Orient, dans les Balkans, au procès de Nuremberg, en Irlande, aux Etats-Unis, à Suez, en Afghanistan, aux Indes et au Japon (1942-1965). Conseiller financier à Genève (dès 1965).

Principale publication: *L'Orient dans un pare-brise*, Genève, Jeheber, 1955.

Epouse à Paris en 1947 Claude Merenda (née en 1925, d'origine tessinoise), dont il a eu: 1) Jacqueline, née le 31 janvier 1948, licenciée ès lettres de l'Université de Paris, devenue l'épouse en 1972 de Michel Missoffe, directeur de Firmenich & Cie pour la France, Conseiller de Paris; 2) Diane, née le 10 octobre 1950, licenciée en psychologie de l'Université de Genève, devenue l'épouse en 1973 de William Rilliet, économiste chez R. Fleming & Co à Londres; 3) Sophie, née à Neuilly-sur-Seine le 13 février 1958, étudiante à Paris.

XVI. JEAN-MICHEL, né à Paris le 3 janvier 1925, seul fils et enfant de Richard Pictet et de Madeleine Puget. Etudes à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich (diplôme de physicien, 1949) et à l'Université de Cambridge («master of science», 1953). Doctorat ès sciences physiques de l'Université de Zurich (*Etudes des gerbes pénétrantes produites par les rayons cosmiques dans le lithium et observées dans une chambre de Wilson*, 1958). Assistant de direction à l'Institut fédéral de recherches en matière de réacteurs, à Würenlingen (1958-1969). Chargé de cours à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich (dès 1964). Chargé des questions de recherches nucléaires au Département fédéral de l'Intérieur, à Berne (dès 1969).

<sup>1</sup> *Généalogies genevoises*, G. 1947.

## Généralions actuelles

Publications scientifiques sur l'évaluation de l'âge d'échantillons archéologiques par la méthode du carbone-14; sur les réactions nucléaires produites en haute altitude par les rayons cosmiques; sur l'atténuation des rayonnements dans les blindages de réacteurs nucléaires; sur l'exploitation des réacteurs de recherche suisses; sur la sécurité nucléaire; etc.

Epouse en 1954 Monique Barbey (née en 1931, architecte d'intérieur), dont il a eu: 1) MARC, né à Zurich le 7 septembre 1955; 2) Karine, née à Zurich le 20 février 1958; tous deux collégiens à Berne.

### RAMEAU ISSU DE FERDINAND PICTET-ALBANEL

XV. ROBERT, né à Paris le 23 octobre 1892, fils aîné de Ferdinand Pictet et de Jeanne Albanel. Collaborateur de son père à la Compagnie des Mines du Boléo, à Paris. Retiré à Genève dès 1933. Acquiert la villa «La Tuilière», aux Tuileries sur Bellevue (1946). Meurt le 14 avril 1956.

Epouse à Paris en 1922 Paulette Geffroy (née en 1892, d'origine bretonne), dont il a eu: 1) RENÉ, né à Paris le 4, mort le 7 janvier 1924; 2) Micheline, née à Paris le 19 février 1926, morte le 15 juillet 1928; 3) Françoise, née à Paris le 25 janvier 1932, devenue en 1956 l'épouse de Hans Heinrich Meier (1925-1971, d'origine zuricoise), dont elle a divorcé en 1969; établie à Schönried.

XV. JEAN-Eugène, né à Garches (Seine-et-Oise) le 24 juin 1895, fils cadet de Ferdinand Pictet et de Jeanne Albanel. Etabli à Genève dès 1914. Collaborateur de la banque Hentsch & Cie (1921-1922). Bienfaiteur de l'Hôpital Gourgas. Meurt célibataire le 24 mai 1963, léguant au Musée d'art et d'histoire<sup>2</sup> quatre fauteuils et un canapé Louis XV estampillés Lebas.

### RAMEAUX FRANÇAIS ISSUS DE RAOUL PICTET

XIV. THÉODORE-FRANÇOIS<sup>3</sup>, né à Paris le 21 janvier 1905, second fils de Raoul Pictet et de Louise Reiche. Reçu en 1925 à l'Ecole nationale des Beaux-Arts de Paris (section d'architecture). Peintre dans l'atelier de Maurice Denis. Diplôme d'architecte de l'Ecole nationale des Beaux-Arts (1946). Expert auprès des tribunaux (dès 1960). Meurt à Paris le 26 février 1970.

Epouse à Paris en 1945 Louise Nathan (née en 1918, de nationalité française), dont il a eu: 1) Anne-Marie, née à Paris le 2 février 1947, diplômée de l'Ecole Polytechnique Féminine de Paris, ingénieur; 2) BERNARD, né à Paris le 5 novembre 1953, étudiant en droit.

XIV. JACQUES, né à Boulogne-sur-Seine le 6 juillet 1908, troisième fils de Raoul Pictet et de Louise Reiche. Etudes à l'Université de Paris: licence ès lettres (1929), doctorat en droit (*Les sociétés coopératives d'achats en commun de commerçants*, 1941). Avocat près de la Cour d'appel de Paris (1930). L'un des pionniers du libre-service en France et en Europe: fondateur de l'Association internationale de la distribution des produits alimentaires (1950), du Comité international des entreprises à succursales (1953), de l'hebdomadaire *Libre Service Actualités* (1958), de l'Institut français du libre service (1959), du Club des pionniers de Marbella (1966), des mensuels *Néo-Restaurant* et *Notellerie* (1972). Administrateur de l'Hôpital suisse de Paris (dès 1960). Membre fondateur de l'Association des Amis de Marcel Proust. Chevalier de la Légion d'honneur (1958), commandeur du Mérite commercial (1960).

Epouse à Paris en 1931 Annik Bazin (1906-1967, de nationalité française) dont il a eu: 1) CLAUDE, qui suit; 2) ARNOLD, né à Rennes le 18 septembre 1939, mort le 5 mars 1940; 3) Marie-Antoinette, née à Paris le 24 mai 1941, pianiste, premier prix du Conservatoire national de musique de Paris (1956), élève de Jacques Ferrier puis de Nikita Magaloff, soliste dans de nombreux récitals et concerts à travers le monde entier.

XV. CLAUDE, né à Neuilly-sur-Seine le 28 avril 1932, fils de Jacques Pictet et d'Annik Bazin. Administrateur de sociétés.

Epouse en 1960 Francine Rolland (née en 1936, de nationalité française), dont il a eu: 1) PATRICK, né à Boulogne-sur-Seine le 2 novembre 1961; 2) ERIC, né à Boulogne-sur-Seine le 10 octobre 1962; 3) NICOLAS, né à Boulogne-sur-Seine le 28 mars 1964; tous trois écoliers.

### BRANCHE CADETTE

#### RAMEAUX ISSUS DES PICTET DE SERGY

XV. AYMON, né le 28 mars 1886, fils aîné de Guillaume Pictet et d'Alice Cramer. Etudes à Glarisegg et au Collège de Genève. Voyage aux Etats-Unis et au Mexique (1909). Fondé de pouvoir (1910), puis associé (1919) de la banque G. Pictet & Cie (dès 1926 Pictet & Cie). Vice-président du Comité directeur de l'Union de défense économique (1923-1928). Trésorier de la Société académique. Acquiert en 1921 la propriété dite «Le Clos des Noyers» à Versoix, puis en 1928 la campagne de Saussure au Creux-de-Genthod, toutes deux revendues par son hoirie. Meurt à 42 ans le 5 novembre 1928.

<sup>2</sup>Cf. *Genava*, n.s. XII (1964), 306.

<sup>3</sup>Et non pas Francis (CHOISY, 319).

Epouse en 1910 Edmée Mirabaud (1887-1957), dont il a eu: 1) Alice, née et morte le 17 janvier 1912; 2) Gladys, née le 20 novembre 1913, devenue en 1966 l'épouse d'André de Bac; 3) MICHEL, qui suit; 4) JEAN-PIERRE, qui suivra.

XVI. MICHEL, né le 24 mars 1915, fils aîné d'Aymon Pictet et d'Edmée Mirabaud. Maturité classique du Collège de Genève (1934). Etudes et stages de banque à Bâle, Londres et Stockholm; diplôme du Centre de préparation aux affaires de la Chambre de Commerce de Paris (1938). Employé (1939), fondé de pouvoir (1946), puis associé (1955) de la banque Pictet & C<sup>ie</sup>. Crée en 1960 (R. Achard, not.) une «Fondation Pictet branche cadette», destinée à rassembler et conserver des portraits, papiers et souvenirs de famille concernant les familles Pictet et alliées. Acquiert un bord de lac à Crans (Vaud) et y construit la villa d'«Aigue-Bleue» (1960-1961).

Epouse en premières noces, en 1940, Claire-Lise Eggly (née en 1920), dont il divorce en 1952 et dont il a eu: 1) Muriel, née le 31 juillet 1941, devenue en 1962 l'épouse de Bernard Privat; 2) IVAN, né le 8 mars 1944, licencié ès sciences économiques et sociales de la Handels-Hochschule de Saint-Gall (1970). Employé (1973), puis fondé de pouvoir (1974) de la banque Pictet & C<sup>ie</sup>. Epouse en 1971 Marie-Thérèse Roch (née en 1945), dont il a eu: Anne, née le 27 novembre 1973.

Epouse en secondes noces, à Stockholm, en 1952, Monica Hedberg (née en 1932, de nationalité suédoise), dont il a eu: 3) Caroline, née le 22 novembre 1953, étudiante; 4) NICOLAS-Aymon, né à Stockholm le 25 juillet 1956, collégien; 5) Charlotte, née le 18 avril 1958, collégienne; 6) Antonia, née le 8 janvier 1966, écolière; 7) STÉPHANE, né le 5 octobre 1969.

XVI. JEAN-PIERRE, né le 14 janvier 1918, second fils d'Aymon Pictet et d'Edmée Mirabaud. Licencié en droit de l'Université de Genève (1941). Employé de la compagnie de réassurances Universale, à Zurich (1942-1947). Collaborateur (dès 1947), puis successivement fondé de pouvoir, sous-directeur, directeur adjoint et directeur (1959) de la Nouvelle Compagnie de Réassurances, à Genève.

Epouse en 1942 Madeleine Sarasin (née en 1922), dont il a eu: 1) Nicole, née le 22 mars 1944, licenciée en théologie, devenue en 1966 l'épouse d'Olivier Fatio, professeur à la Faculté de théologie protestante de l'Université de Genève, maire de Céligny; 2) Claude, née le 8 juillet 1947, architecte d'intérieur à Paris; 3) DOMINIQUE, né le 21 décembre 1949, maturité fédérale (1972), stagiaire de banque. Epouse en 1974 Dominique Félix (née en 1952, d'origine vaudoise).

XV. ANDRÉ, né le 21 mai 1887, second fils de Guillaume Pictet et d'Alice Cramer. Etudes au Polytechnicum de Zurich (diplôme d'ingénieur, 1912). Ingénieur chez Piccard Pictet & C<sup>ie</sup> (1912-1920). Directeur du garage Mercier-Pictet-Mallet, rue d'Italie, à Genève (1920-1926). Gagne plusieurs prix d'endurance et de côte dans les courses de voitures et de side-cars. Rachète à l'hoirie Cramer la campagne dite «La Petite Forêt» entre la Servette et le Bouchet (1933). Capitaine à l'armée (1940), commande pendant la Seconde Guerre mondiale un camp de soldats internés. Meurt le 13 août 1962.

Epouse en premières noces, en 1914, Marjorie Popham (1891-1955, de nationalité anglaise), dont il divorce en 1925. Epouse en secondes noces, à Sierre, en 1926, Germaine Papon (née en 1904, d'origine vaudoise et valaisanne), dont il a eu: Catherine, née le 28 mars 1941, élève de l'École des Arts décoratifs (certificat fédéral de capacité, 1963), peintre.

XV. FERNAND, né le 23 août 1889, troisième fils de Guillaume Pictet et d'Alice Cramer. Stage agricole au Canada (1912-1914). Apiculteur au Grand-Saconnex, puis à Versoix. Rachète à l'hoirie de son frère Aymon «Le Clos des Noyers» à Versoix (1934). Meurt le 3 juin 1959.

Epouse le 29 août 1921 Clotilde Appia (née en 1896), dont il a eu: 1) EMILE, qui suit; 2) Monique, née le 29 janvier 1925, devenue l'épouse en 1949 d'Étienne Vallotton, diplomate; 3) Gervaise, née le 12 janvier 1926, décoratrice sur porcelaine; 4) ROLAND, né le 7 novembre 1932, calfateur à l'École de voile des Glénans (1955-1960), puis au Chantier naval des Baux, à Sanary-sur-Mer (dès 1970).

XVI. EMILE, né le 12 mai 1923, fils aîné de Fernand Pictet et de Clotilde Appia. Licencié en droit et en sciences économiques et sociales de l'Université de Genève (1949). Avocat au barreau de Genève (1951). Juriste et expert-comptable, directeur adjoint de la S.A. Fiduciaire Suisse (dès 1957).

Epouse en 1952 Marie-Charlotte Berthout van Berchem (née en 1927), dont il a eu: 1) BERTRAND, né le 27 mai 1953, étudiant; 2) OLIVIER, né le 29 août 1954, collégien; 3) Isabelle, née le 8 avril 1957, collégienne.

XV. GUSTAVE, né le 22 juin 19014, quatrième fils de Guillaume Pictet et d'Alice Cramer. Mort sans postérité le 9 juin 1966.

Epouse en premières noces, en 1926, Rose-Marie Sarasin (née en 1906), dont il divorce en 1933; se remarie en 1934 avec Marie Morax (née en 1904), dont il divorce en 1950;

## Généralités actuelles

<sup>4</sup> Et non pas le 22 juin 1891 (CHOISY, 331).

## Généralions actuelles

épouse en troisièmes nocés, en 1954, Odile Puthod (née en 1912, d'origine vaudoise).

XV. ERNEST, né le 17 janvier 1914, cinquième fils de Guillaume Pictet, le premier de sa seconde épouse Louise Binet. Collaborateur du professeur L. W. Collet au laboratoire de géologie et de paléontologie de l'Université de Genève (1936-1946), étudie notamment avec lui les calcaires à Nummulites de Barmaz (région de Champéry, Valais). Membre du Consistoire de l'Eglise nationale protestante (1958-1961). Rachète à l'hoirie paternelle la propriété dite «La Loge» au Grand-Saconnex (1956).

Epouse en premières nocés, en 1937, Anne-Marie Aubert (née en 1911), dont il divorce en 1959 et dont il a eu: Elisabeth, née le 6 avril 1945, décédée le 18 avril 1970. Se remarie en 1962 avec Emma Jeremias (née en 1909, d'origine hongroise, divorcée de Geza Szentes), dont il adopte deux des trois enfants du premier lit: 1) par acte du 14 octobre 1970, Tunde, née à Budapest le 8 juin 1949; 2) par acte des 18 et 24 novembre 1971, GERGELY, né à Budapest le 24 juin 1936.

XV. EDOUARD, né le 13 août 1916, sixième et dernier fils de Guillaume Pictet, le second de sa seconde épouse Louise Binet. Licencié en droit de l'Université de Genève (1938). Diplômé de la Harvard School of Business Administration (1941). Employé (1945), fondé de pouvoir (1946), puis associé (1950) de la banque Pictet & Cie. Président du club hippique «Le Rallye de Genève». Acquiert le domaine du «Grand Clos» à Saint-Jean-de-Gonville dans le Pays de Gex (1958), ainsi qu'un hôtel particulier à la promenade Saint-Antoine n° 12, à Genève (1970).

Epouse en 1939 Irène Martin-DuPan (née en 1917), dont il a eu: 1) Clairmonde, née le 13 avril 1940, devenue en 1963 l'épouse d'Egon Kiss-Borlase, expert-comptable; 2) BÉNÉDICT, qui suit; 3) CHARLES, né le 9 mars 1945, diplômé de la Handels-Hochschule de Saint-Gall (1969), employé (1973), puis fondé de pouvoir (1974) de la banque Pictet & Cie. Epouse en 1969 Anne-Marie Turrettini (née en 1947); 4) GUILLAUME, né le 9 mai 1950, étudiant à l'Institut des hautes études commerciales de l'Université de Lausanne.

XVI. BÉNÉDICT, né le 5 septembre 1942, diplômé de l'Ecole hôtelière de Lausanne (1968), directeur de la Clinique de Genolier (dès 1973).

Epouse en 1967 France-Michèle Fauconnet (née en 1944), dont il a eu: 1) Laurence, née le 27 septembre 1970; 2) MARC, né le 16 novembre 1973.

XV. ALBERT, né à Berne le 29 avril 1890, seul fils de Paul Pictet et de Marie Hirschgartner. Licencié en droit de l'Université de Genève (1912). Avocat au barreau de Genève (1917). Attaché au Département politique fédéral et à la Légation de Suisse à Paris (1917-1919). Secrétaire de la Chambre de commerce suisse de Paris (1919-1920). Secrétaire général de la Chambre de commerce de Genève (1921-1928), son vice-président (1926-1954), puis son président (1955-1960). Pionnier du développement de l'aviation commerciale et du trafic aérien en Suisse. Associé de la banque Pictet & Cie (dès 1928) Membre du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie (1931-1957) et de la Chambre suisse de commerce (1931-1960). Capitaine d'infanterie. Conseiller aux États (1942-1947). Pendant la guerre, joue un rôle conciliateur entre le général Guisan et le gouvernement fédéral. Acquiert un bord de lac à Mies (Vaud) et y construit la villa «Les Agrès» (1948-1950), dont la bibliothèque abrite désormais les archives Pictet de Sergy ainsi que les autres papiers de famille classés par Edmond Pictet et complétés par Paul Pictet et Albert lui-même. Meurt le 24 mars 1969.

Publications: *Le péril économique en Suisse, conférence*, Genève, Société des Arts, 1922; *Conférence sur Genève et les zones franches de la Haute-Savoie et du Pays de Gex*, Genève, 1925; *La situation des finances fédérales, rapport présenté au Conseil des États*, 1946; *Pictet & Cie, 1805-1955*, [Genève, 1955].

Epouse en 1921 Marguerite Mallet (née en 1902), dont il a eu: 1) Madeline, née le 9 juin 1922, devenue en 1946 l'épouse de François Sillig, architecte à Lausanne; 2) PIERRE, qui suit; 3) SERGE, qui suivra; 4) Marylise, née le 26 février 1941, devenue en 1961 l'épouse d'Alfio Bonanno, médecin à Catane.

XVI. PIERRE, né le 15 décembre 1923, fils aîné d'Albert Pictet et de Marguerite Mallet. Maturité latine du Collège de Genève (1942). Etudes de théologie puis de droit aux Universités de Genève et Bâle. Diplômé du New York Stock Exchange (1952). Assistant au département étranger de la banque Lehman Bros., à New York (1952-1955). Employé, fondé de pouvoir (1956), puis associé (1962) de la banque Pictet & Cie. Acquiert le château d'Echenevex, dans le Pays de Gex (1968).

Epouse en premières nocés, en 1954, Arlette Vincent (née en 1929, d'origine française), dont il divorce en 1972 et dont il a eu: 1) Dariane, née le 5 février 1956; 2) FABIEN, né le 17 avril 1958; 3) Claudia, née le 6 janvier 1962; tous trois écoliers. Epouse en secondes nocés, à Deerfield Beach (Floride), en 1973, Marion MacMillan (née en 1932, d'origine américaine).

<sup>1</sup> Cf. *Compte rendu des séances de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève*, 1946, LXIII, 31-33.

XVI. SERGE, né le 17 mai 1930, fils cadet d'Albert Pictet et de Marguerite Mallet. Licencié ès sciences économiques et sociales de l'Université de Genève (1954). Diplômé de l'Institut maritime de Genève (1955). Directeur du Centre de traitement de l'informatique Utimaco S.A. et Comptabilités-Statistiques S.A. (U.C.S.), à Genève (dès 1959). Capitaine au service des munitions. Acquiert une villa à Veyrier (1966).

Epouse en 1959 Ingeborg Hennig (née en 1938, d'origine allemande), dont il a eu: Christiane, née le 6 février 1961, écolière.

XV. JEAN, né le 2 septembre 1914, seul fils de Lucien Pictet et de sa seconde épouse Marguerite Chouet. Docteur en droit de l'Université de Genève (*Les principes de la Croix-Rouge*, 1955). Secrétaire-juriste (1937-1946), puis directeur (1946-1967) au service du Comité international de la Croix-Rouge. Membre du CICR (1967) et son vice-président (dès 1971). Chargé de cours de droit international humanitaire à l'Université de Genève (dès 1965). Docteur *honoris causa* de l'Université de Leyde (1973).

Principale publication: *Commentaire des Conventions de Genève de 1949*, t. I-II, Genève, CICR, 1952-1959.

Epouse en 1942 Rose-Marie DuBois (née en 1919, d'origine neuchâteloise et vaudoise), dont il a eu: 1) CHRISTIAN, qui suit; 2) Gisèle, née le 19 janvier 1948, étudiante.

XVI. CHRISTIAN, né le 11 février 1943, diplômé de l'Institut des hautes études commerciales de l'Université de Genève (1970), employé de la Société de Banque Suisse à Genève.

Epouse en 1969 Micheline Georges (née en 1937, d'origine haïtienne, licenciée ès sciences sociales de l'Université de Genève, attachée de recherche à la CNUCED), dont il a eu: 1) ALEXANDRE, né le 24 novembre 1969; 2) Valérie, née le 25 février 1974.

XV. JACQUES, né le 16 juillet 1895, fils aîné d'Arnold Pictet et d'Alice Forget. Docteur ès sciences de l'Université de Genève (*Sur les dextrines de polymérisation*, 1921). Chimiste chez L. Givaudan & C<sup>ie</sup>, à Vernier/Genève (1925-1961).

Principale publication: *Die Molekulardestillation und ihre Anwendung in der Technik* (en collaboration avec Gustave Kretschmar), dans: *Chemie-Ingenieur-Technik*, XXIX (1957).

Epouse en 1924 Henriette Prod'hom (née en 1895), dont il a eu: 1) GÉRARD, qui suit; 2) JEAN-FRANÇOIS, qui suivra.

XVI. GÉRARD, né le 16 juillet 1928, fils aîné de Jaques Pictet et d'Henriette Prod'hom. Docteur ès sciences de l'Université de Zurich (*Recherche dans le groupe des polyènes*, 1955). Ingénieur en chef chez Nestlé, d'abord à Vevey, puis à Orbe. Etabli à Pully.

Principales publications: *Séparation des acides phénoliques du café vert et du café rôti* (en collaboration avec H. Brandenberger), dans: *Journal of chromatography*, IV (1960); *Les glucides du café vert* (en collaboration avec A. Moreau), dans: *Quatrième colloque international sur la chimie des cafés*, Amsterdam, 1969, Paris, 1970.

Epouse en 1958 Meieli-Elisabeth Lang (née en 1933), dont il a: 1) Anne, née à Vevey le 15 janvier 1963; 2) Marie-Claire, née à Vevey le 19 mars 1965; 3) LAURENT, né à Vevey le 4 novembre 1966; tous trois écoliers.

XVI. JEAN-FRANÇOIS, né le 9 février 1931, fils cadet de Jaques Pictet et d'Henriette Prod'hom. Diplômé de l'École de commerce de Genève (1950). Employé (1950), fondé de pouvoir (1966) puis sous-directeur (dès 1970) de la banque Pictet & C<sup>ie</sup>.

Epouse en 1956 Anne-Marie Gut (née en 1934, d'origine zuricoise et vaudoise), dont il a eu: 1) Catherine, née le 2 septembre 1957; 2) Françoise, née le 15 mars 1961; 3) JACQUES, né le 24 juin 1964; tous trois écoliers.

XV. RENÉ, né le 20 juillet 1900, fils cadet d'Arnold Pictet et d'Alice Forget. Docteur ès sciences de l'Université de Genève (*Sur les alcaloïdes du poivre*, 1927). Stages scientifiques à Paris, Bruxelles, Hanovre, etc. Travaille dans la fabrique de peinture Eludium, devenue Lupro S.A., à Genève (1930-1939). Etabli à Lausanne (1948), puis à Echandens (1962), où il meurt le 14 mai 1972.

Publication: *Ceux de la quinzième*, [1967], 118 fol., ronéotypé.

Epouse en 1944 Augusta Heiss (née en 1911, d'origine bavaroise) dont il a eu:

XVI. ROBERT, né le 23 juillet 1946, seul fils de René Pictet et d'Augusta Heiss. Licencié ès lettres de l'Université de Lausanne (1973). Maître secondaire à Lausanne. Historien.

Epouse en 1969 Janine Balmat (née en 1946, d'origine fribourgeoise) dont il a: Florence, née à Lausanne le 9 mai 1970.

#### RAMEAU DE MARSILLON

XIV. CHARLES, né le 10 décembre 1897, seul fils d'Aloys Pictet et de Geneviève de Candolle. Licencié en droit de l'Université de Genève (1919). Avocat au barreau de Genève (1923). Collaborateur (dès 1923), puis l'un des chefs de l'étude Pictet et Picot

## Généralions actuelles

## Généralions actuelles

(devenue en 1932 Pictet et Vernet). Membre du Conseil de l'Ordre des avocats de Genève (1945-1950). Lieutenant-colonel de cavalerie. Juge au Tribunal militaire de la 1<sup>re</sup> division (1935-1951). Conseiller municipal et maire de la commune de Troinex (dès 1949).

Epouse en 1928 Elisabeth Decazes (née en 1901, d'origine française), dont il a eu: 1) FRANÇOIS-CHARLES, qui suit; 2) Anne-Cécile, née le 22 août 1930, devenue en 1952 l'épouse de Bernard Reverdin, avocat à New York; 3) RAYMOND, qui suivra.

XV. FRANÇOIS-CHARLES, né le 21 juillet 1929, fils aîné de Charles Pictet et d'Elisabeth Decazes. Licencié en droit de l'Université de Genève (1952). Avocat au barreau de Genève (1954). Attaché au Département politique fédéral (dès 1956): secrétaire d'ambassade à l'Ambassade de Suisse en URSS (1958-1960), puis en Turquie (1961-1966); adjoint du représentant permanent de la Suisse au Conseil de l'Europe, à Strasbourg (1966-1970); suppléant du chef de la Division des organisations internationales, à Berne (dès 1970).

Epouse en 1954 Elisabeth Choisy (née en 1933), dont il a eu: 1) NICOLAS, né à Berne

le 4 juin 1956, étudiant; 2) HORACE, né à Moscou le 29 juillet 1958, collégien; 3) CHARLES, né à Ankara le 6 avril 1963, écolier.

XV. RAYMOND, né le 5 février 1937, fils cadet de Charles Pictet et d'Elisabeth Decazes. Etudes à l'Université de Genève: diplôme fédéral de médecine (1964), licence ès sciences (1966), doctorat en médecine (*Cellules adipeuses «in situ» et isolées, essai de fixation pour la microscopie électronique*, 1968). Chef de laboratoire à la Faculté de médecine de l'Université de Washington, à Seattle (1967-1969). Associé de recherche au Département de biochimie et biophysique de l'Université de Californie, à San Francisco (dès 1969).

Principales publications: *Development of the endocrine embryonic pancreas* (en collaboration avec W. J. Rutter), dans: *Handbook of Physiology*, new edition, Steiner and Freinkel, 1972; *Toward molecular mechanisms of development processes* (en collaboration avec W. J. Rutter et P. W. Morris), dans: *Review of biochemistry*, 1973.

Epouse en 1961 Christine Morel (née en 1938), dont il a eu: GABRIEL, né le 11 juin 1962, écolier.



# Index

## A

- Aarau, 44, 50.  
 Abbadie, Jacques, 118.  
 Abbaye au Bois, 430.  
 Achard, Arthur, 478.  
 - Charlotte-Robertine, 330, 353.  
 - Ed., 535.  
 - François-Charles, 216.  
 - Jean, 353.  
 - Robert, 539.  
 - Victoire, 352-354, 356.  
 Achau, 326.  
 Acqui, 372.  
 Adda, 324.  
 Ador, Gustave, 434, 445, 486.  
 Affry, comtesse d', 430.  
 - Louis d', 208.  
 Afghanistan, 537.  
 Afrique, 337, 507, 508, 513.  
 Agasse, Jacques-Laurent, 309, 451.  
 Agen, 417.  
 Agout, Marie de Flavigny, comtesse d', 410.  
 Agra, 508.  
 Agrès, les, 540.  
 Aigue-Bleue, 539.  
 Aillod, 65.  
 - Pierre, 64.  
 - Pierre, notaire, 30.  
 Ain, département de l', 322.  
 - rivière, 214.  
 Ain Sefra, oasis, 508.  
 Aire, rivière, 291.  
 Aisne, département de l', 315, 417.  
 Aïssé, M<sup>le</sup>, 88, 167.  
 Aix-en-Provence, 204, 272.  
 Aix-la-Chapelle, 354.  
 Aix-les-Bains, 279, 330.  
 Albanel, Jeanne, 516, 538.  
 - Natalis, 516.  
 Albitte, Antoine-Louis, 214.  
 Albusy, d', 109.
- Alembert, Jean Le Rond d', 196, 215, 227.  
 Alep, 508.  
 Alessandria (Alexandrie), 163.  
 - régiment d', 371, 372.  
 Alexandre I<sup>er</sup>, tsar de Russie, 298, 299, 393, 394.  
 Alexandrette, 508.  
 Alexandrie (Egypte), 458, 459, 507.  
 Alger, 416.  
 Algérie, 416, 508, 536.  
 Ali pacha Mubarak, 459.  
 Alicante, 341.  
 Alkmaar, 418.  
 Allaman, 184.  
 Allemagne, 3, 16, 22, 37, 63, 217, 221, 227, 228, 230, 235, 311, 326, 350, 356, 395, 396, 407, 418, 450, 459, 463, 464, 467, 473, 491, 520, 531.  
 Allemogne, 208, 428.  
 Alléon, Jean-Daniel, 188.  
 Allinges, Esther d', 136.  
 Allix, Pierre, 102.  
 Alpes, 86, 123, 124, 182, 210, 273, 281, 283, 325, 338, 340, 345, 352, 417, 449, 501, 504.  
 Alpes, Basses-, 315.  
 Alsace, 143, 159, 333, 471.  
 Amberny, Antoine, 479.  
 Ambilly, 88, 378, 382.  
 Amboine, 504, 505.  
 Ameaux, Pierre, 19, 20.  
 Amédroz, 229, 332.  
 - Charlotte-Amélie, 332.  
 Amérique, 15, 154, 172, 235, 279, 290, 312, 396, 442, 468, 469.  
 Amiel, Henri-Frédéric, 411, 475.  
 Amönburg, 203.  
 Amorin, don Julien, 178.
- Ampère, Jean-Jacques, 415.  
 Amsterdam, 37, 62, 396, 441.  
 Andalousie, 508.  
 Andryane, Alexandre, 330.  
 Angleterre, 16, 37, 43, 102, 106, 117, 154, 173, 188-190, 199, 215, 217, 225, 227, 229, 231, 235, 237, 238, 253, 265, 271, 278-280, 282, 284, 289, 293-295, 297, 312, 325, 330, 331, 337, 351, 353, 361, 365, 383, 386, 395, 396, 412, 413, 440, 441, 459, 461, 489, 493-495, 500, 518.  
 Anglure, baron d', 61.  
 Angst, Carl, 522.  
 Anhalt-Dessau, Jean-Georges II, prince d', 125.  
 Anjorant, Jacob, 53.  
 Anjou, duc d', 47.  
 Ankara, 537, 542.  
 Anna Feodorovna, grande-duchesse de Russie, 391.  
 Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, mère de Louis XIV, 49, 50.  
 Annecy, 110, 186.  
 Annemasse, 382.  
 Anschütz, Richard, 520.  
 Ansermet, Ernest, 519.  
 Antigoa, 265.  
 Antilles, Petites, 265.  
 Anvers, 62, 102, 203.  
 Aoste, 215, 272, 372, 387.  
 Aoste, duc d', futur Victor-Amédée III, 128.  
 Appia, Clotilde, 539.  
 - D<sup>re</sup> Louis, 459.  
 Arabet, famille, 341.  
 - Gasparito, 341.  
 Aranjuez, 341.  
 Arbigny, Anselma d', 28.  
 Archamps, 5-7, 297.  
 Ardy, Guillaume, 6.  
 Arenenberg, 430.
- Argand, André, 313.  
 Argentièrre, 215.  
 Ariana, 387, 458.  
 Aristote, 434.  
 Arkhangelsk, 217, 220, 221.  
 Arles, 272, 571.  
 Arlod, 146.  
 Arney, Rev., 507.  
 Arnot, David, 384.  
 Arques, 322.  
 Arras, 204, 432.  
 Arve, 4, 182, 261, 379.  
 - Bains d', 432.  
 - pont d', 391.  
 Arveyron, 215.  
 Arzier, 391.  
 Arzilliers, Gaspard Perrinet, marquis d', 188.  
 Asie, 337, 414, 507, 513.  
 Assum, shak, 253.  
 Atlantique, 154, 290, 506, 526.  
 Aubert, Anne-Marie, 540.  
 - Charles (-Pictet), 451, 535.  
 - Hippolyte, 445.  
 - Moïse, 177.  
 Aubonne, rivière, 3.  
 - ville, 422.  
 Aubusson (Creuse), Aude, département de l', 315.  
 Audibert, Jean-Pierre, 162.  
 Audoin, Victor, 431.  
 Audry, Claude, 109, 110.  
 Augsburg, 349.  
 - Ligue d', 62, 139, 159.  
 Augustin, saint, 364.  
 Auriol, Charles-Joseph, 352.  
 - James Peter, 253.  
 Austerlitz, 325, 327.  
 Australie, 383, 386, 517.  
 Autriche, 31, 39, 160, 162, 185, 203, 299, 325, 326, 354, 371, 474.  
 - archiducs d', 284.  
 - Charles archiduc d', 350.  
 - Jean archiduc d', 395.

## Index

- Auvergne, 279.  
 Avigliana, 70.  
 Avully, 223, 339, 342, 347, 348.  
 Aymard, André, 436.  
 Ayrens, 64.  
 Ayrolle, James d', 188.  
 Azigliano, 294.  
 Azov, mer d', 394.
- B**
- Baalbeck, 508.  
 Babault, Françoise, 139.  
 – Pierre, 139, 141.  
 Babeau, Théodora, née Dumont, 83.  
 Babylone, 508.  
 Bac, André de, 539.  
 Bach, Jean-Sébastien, 405.  
 Bachstrophm, Johann Friedrich, 107.  
 Bade, grand-duché de, 493.  
 – prince de, 195.  
 – Stéphanie, grande-duchesse de, 399.  
 Baden, 44, 45.  
 Badinguet, 381.  
 Baffaz, Françoise, 211.  
 Bagdad, 508.  
 Bahia, 449.  
 Baïes, 325.  
 Balbani, 101.  
 Bâle, 51, 57, 58, 116, 158, 215, 216, 221, 239, 298, 349, 351, 395, 442, 495, 539, 540.  
 Bali, 505.  
 Balkans, 537.  
 Ballaisson, 136.  
 Balleroy, 102.  
 Ballexert, 490.  
 – Tour de, 308.  
 Balmat, Janine, 541.  
 Balthazar, compagnie de, 287.  
 – Jean-Alexandre de, 203.  
 Baltique, mer, 27.  
 Banda, 505.  
 Banquet, Jacques, 238.  
 Baraban, 343, 483.  
 – Adèle, 342, 348.  
 – Caroline, 342.  
 – Jacques-André, 342, 343, 347, 535.  
 – Pierre, 343.  
 Barante, Claude-Ignace de, 292, 315.  
 Barbade, 265, 377.  
 Barbarie, 410.  
 Barberot, 64.  
 Barbey, Monique, 538.  
 Barbot, Pierre, 56-57.
- Barcelone, 341, 531.  
 Bard, Joseph-Léandre, 534, 535.  
 Bardonnex, 338, 374.  
 Barmaz, 540.  
 Barmen, 467.  
 Baron, Henriette, 470.  
 Barrachin, 81.  
 Barras, 283.  
 Barrême, Bertrand-François, 425.  
 Barrillot, Jacques, 199.  
 Bar-sur-Aube, 298.  
 Barthélemy, François, 231.  
 Bartholoni, Charles, 409.  
 – Jean, 519.  
 Basnage, Jacques, 102.  
 Bassora, 508.  
 Bastard, 64.  
 Bastie-Beauregard, la, 92.  
 Bastille, 124, 213, 235.  
 Batavia, 161, 164, 312, 505.  
 Bates, James Tuttle, 470.  
 Bath, 229, 386.  
 Batna, 508.  
 Baulacre, Elisabeth, 64.  
 – Léonard, 174.  
 Bavière, 353, 396, 413.  
 Bayle, Pierre, 102.  
 Bayreuth, 221.  
 Bazin, Annik, 538.  
 Beauchastel, 330.  
 Beauharnais, famille, 316.  
 Beaumont (Bouthillier-, puis Bouthillier de), Caroline, 489, 491.  
 – Gustave, 363, 515.  
 – Henri, 398.  
 – Jacob, 397, 398.  
 – Jacques, 533.  
 Beaumont, village, 5.  
 Beaune, 175.  
 Beauregard, 136.  
 Beau-Séjour, 261, 358.  
 Beausobre, Louis de, 216.  
 Beauteville, chevalier de, 174.  
 Beauvois, Athanase-Marie-Alphonse, 525.  
 Beddevole, Jean-Michel, 105.  
 Bedot, Maurice, 504, 506.  
 Bégon, Louise-Charlotte, 206.  
 Béguelin, Nicolas de, 216.  
 Belgique, 413, 441, 534.  
 Bellagio, 465.  
 Bellamy, André, 320.  
 – Jean-René, 320.  
 Bellerive, 468.  
 Bellevue, 538.  
 Belley, 44, 46.  
 Bellossier, 195.
- Bellot, Pierre-François, 252, 317.  
 Bénarès, 508.  
 Benecke, Ernst Wilhelm, 436.  
 Beney, Bertin, 26.  
 Bengale, 253, 255, 260, 262, 264, 265, 349, 352, 356, 357, 383, 433, 508, 518.  
 Benoist, Pierre, 40.  
 Benoit, Elie, 102.  
 Berchem (Berthout van), Alexandre, 527.  
 – Marie-Charlotte, 539.  
 – Max, 515.  
 – Paul, 445.  
 Béranger, Jean-Pierre, 189.  
 Bérézina, 327.  
 Berg, Eléonore de, 389, 391.  
 – Juliane-Catherine, comtesse de, 389.  
 Berg-op-Zoom, 164, 203.  
 Bergson, Henri, 465.  
 Berkshire, 229.  
 Berlin, 114, 115, 123, 216, 221, 229, 327, 350, 351, 353, 354, 356, 362, 407, 418, 463, 465, 517.  
 Berlin-Wilmersdorf, 464.  
 Bernard, Claude, 436, 457.  
 – Jean-François, 24.  
 Bernardy, Louise, 361.  
 Berne, 15, 18, 44, 46, 116, 127-129, 144, 146, 179, 188-190, 231, 235, 236, 238, 239, 241, 280, 423, 436, 442, 478, 480, 502, 528, 529, 527, 538, 540, 542.  
 Bernhardt, Sarah, 465.  
 Bernon, Jacques, 154.  
 Bernoud, Alexandre, 500.  
 Bernoulli, Johann II, 215, 221.  
 – Johann III, 216.  
 Bérode, frères, 29.  
 Berry, 322.  
 – Charles, duc de, 86, 87.  
 Berthelier, Philibert, 15.  
 Berthelot, Marcelin, 521.  
 Bertrand, Julie-Madeleine, 246, 350.  
 – Louis, 246, 311.  
 – Isabelle (-Mallet), 224.  
 Berwick, maréchal de, 161.  
 Besançon, 279, 387.  
 Besenval, Jean-Jacques de, 158.
- Bessières, maréchal, duc d'Istrie, 326.  
 Bevaix, 332.  
 Beyrouth, 508.  
 Bèze, Théodore de, 16, 29, 55, 77, 106, 110, 119.  
 Bidermann, Jacques, 230.  
 Bière, 412.  
 Bilbao, 516.  
 Billon, Jean-Michel, 147.  
 Binet, Abraham-Gédéon, 312.  
 – Edmond, 472.  
 – Louise, 523, 539, 540.  
 Binet et Cherbuliez, notaires, 515.  
 Biord, Jean-Pierre, 211.  
 Birmanie, 383, 384.  
 Biskra, 508.  
 Blanc, Esaïe, 98.  
 Blandin, Louis, 28.  
 Bleuler, Henri, 479.  
 Blida, 508.  
 Blois, 110, 227.  
 Blonay, 389.  
 Blondel, François II, architecte, 180.  
 – Louis, 145, 182.  
 Bocard, 5.  
 Bocard, Clauda, dite la Boccarde, 19, 20.  
 – Julianne, dite Charvette, 19, 21.  
 – Louis de, 416.  
 Bochet, 5.  
 Bock, Charles de, 389, 390, 392.  
 – colonel Georges de, 392.  
 – Georges-Charles-Henri de, 389.  
 – Julie-Cécile de, 387.  
 Boget, 491.  
 Bogino, Giambattista Lorenzo, 163.  
 Bohin, mylord, 178.  
 Boilly, Louis-Léopold, 326.  
 Boissier, 147.  
 – Edmond, 445.  
 – Henri, 276, 315.  
 – Henri (-LeFort), 308.  
 – Pierre, 126.  
 – Raoul (-Pictet), 515.  
 Boissier frères, voir Sellon & frères Boissier.  
 Boissonnas, Charles, 478.  
 – Edmond, 527.  
 Boisy, 136, 137.  
 Bolarum, 384.  
 Boléo, mines du, 516, 538.  
 Bombay, 507, 508.  
 Bonachon, Pierre et Michel, 17.

- Bonanno, Alfio, 540.  
Bonaparte, Napoléon, 235, 283, 293, 315, 316, 323, 324, 333; voir aussi Napoléon I<sup>er</sup>.  
Bonet, 38, 187, 343.  
– Jacques-André, 343.  
– Jean, 343.  
– Suzanne, 343.  
Bonhomme, col du, 215, 272.  
Bonivard, François, 15.  
Bonn, 520.  
Bonna, P. F. & C<sup>ie</sup>, 379.  
Bonne-sur-Menoge, 29.  
Bonnet, Charles, 124, 236, 271, 432, 433, 438.  
– Jean-Jacques, 179.  
– Philippe-Antoine, 199.  
Bons, Catherine de, 264.  
Bonstetten, Charles-Victor de, 310, 410, 430.  
Booth, Catherine, 497.  
Bordairon, Jeanne, 532.  
Bordeaux, 154, 326, 417, 471.  
Bordier, Jacques, 200.  
– Léonard, 287.  
– Pierre, 525.  
Borel, Edouard et Antoine, 443.  
Borgeaud, Charles, 105, 273, 346, 433.  
Borgonio, 272.  
Bornéo, 504, 505.  
Bossey (Haute-Savoie), 44-46, 277, 290.  
Bossey (près Céligny), 178.  
Bossuet, Jacques-Bénigne, 93.  
Bossy, 444.  
Boston, 526.  
Botton, 289.  
Bouchain, 160.  
Bouchet, le, 30, 488, 491, 523, 539.  
– le Petit, 491, 525.  
Bouër, Joseph, 193.  
Boulogne-sur-Mer, 287.  
Boulogne-sur-Seine, 465, 538.  
Bourbakis, les, 380.  
Bourbon, Louis-Henri, duc de, 86, 87.  
– Louise-Thérèse de, 369.  
Bourbon-Parme, Charles III, duc de, 369.  
Bourdet, chevalier, Charles-Louis, 315.  
Bourdigny, 64, 210.  
Brouzet, François, 241, 312.  
Bourg d'Oisans, 283.  
Bourg-en-Bresse, 44, 52, 74.  
Bourges, 16.  
Bourget, lac du, 279.  
Bourgogne, 3, 44-46, 49, 73, 74, 86, 87, 128, 171, 175, 211, 212, 226, 399.  
– Louis, duc de, 86, 87.  
Bourgouin, Eugène-Marie-Joseph, 465.  
Bourrit, Albert, 534.  
– Marc-Théodore, 345.  
Bovy, Hugues, 434.  
Bowsor, général, 383.  
Boyé, G., 372.  
Brandebourg, électeur de, 32.  
– Grand Electeur, voir Frédéric-Guillaume.  
Brandenberger, H., 541.  
Brandis (Brandix), fief de, 180.  
Bregenz, 356.  
Bremer, Agathe, 332.  
– Frederika, 332.  
Bremond, Claude-François-Joseph, 63.  
Brendlé, régiment de, 161.  
– Jost, 161.  
Brescia, 401.  
Brésil, 449.  
Breslau, 394.  
Bret, Gaspard-Léon, 370.  
Bretagne, 167, 503.  
Breteuil, Louis-Charles-Auguste Le Tonnelier, baron de, 227.  
Brévent, 215.  
Briançon, 283, 371.  
Brice, Edward Ernest, 386.  
Brienne, Henri-Auguste de Loménie, comte de, 50.  
Bright, 507.  
Brighton, 386, 436.  
Brindelay, régiment de, 137, 161.  
Brindisi, 507.  
Briquet, école, 493, 500.  
Brocher, Gustave, 515, 516.  
– Jaques-Louis, 269.  
– Louis, 437.  
Brochet, Etienne et Jean, 98.  
Broglie, Albertine de Staël, duchesse de, 406, 430.  
Brolliet, Louis, 242.  
Brosses, 86, 87.  
– Charles de, 177.  
Brot, banque, 507.  
Brousseau, Claude, 114.  
Brouzet, François, 241.  
Brueys, David-Augustin de, 93.  
Brun, Frederikke, 297.  
Brun de Versoix, Louis-Auguste, 268.  
Brünn, 33.  
Brunner von Wattenwyl, C., 508.  
Brunswick, Charles, duc de, 486.  
– Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de, 350.  
Bruxelles, 521, 541.  
Bubna, Ferdinand comte de, 297, 346.  
Buclin, Balthazar, 65.  
Budapest, 540.  
Budé, de, 136, 137.  
– régiment de, 164, 195, 237.  
– Anne-Elisabeth de, 136-138, 185.  
– Bernard de (-Turretini), 136.  
– Bernard de, comte de Montréal, 138, 145, 146, 193.  
– Guillaume, 136.  
– Guillaume de, seigneur de Vêrace, Boisy et Fernex, 136, 137.  
– Jacob de, 138, 164, 195.  
– Jean, 136.  
– Jean de (-d'Allinges), 25, 136.  
– Louis, 136.  
– Marguerite de, 137.  
Budé de Boisy, Isaac, 148, 168.  
Budé de Montfort, Guillaume, 161, 162.  
Buet, 272, 280, 345.  
Buffon, 434.  
Bugey, 146, 291.  
Buisson, 62, 138, 208.  
– Ami, 124, 159.  
– Jacqueline-Françoise, 126, 206-208, 211, 311.  
– Jacques (-Sarasin), 72, 83, 208, 428.  
– Jean (-Lullin), 126.  
– Jean-Louis (-Bois-sier), 144.  
– Jean-Louis, major, 144.  
– Léonard, 74, 208.  
Buisson d'Allemogne, Pierre, 148.  
Buisson de Sergy, Pierre, 126, 149, 207.  
Burdallet, Joseph, 427.  
Burlamacchi (Burlamaqui), 101.  
– Camille, 115.  
– Catherine, 53, 115.  
– Fabrice, 101, 115.  
– Jean-Jacques, 179.  
– Michel, 115.  
– Nicolas, 115.  
Burmans, François, 93.  
Burnouf, Eugène, 415.  
Bursinel, 268.  
Bute, John Stuart, troisième comte de, 188.  
Butini, D<sup>r</sup> Pierre, 272, 330, 389.  
Butler, Joséphine E., 497.  
Butt, Mary Martha (plus tard Mrs Sherwood), 229.  
Buttet, Claude-Louis de, 25, 26.  
Byron, 296, 338.

## Index

### C

- Cabanis, D<sup>r</sup> François-David, 282.  
Cachemire, 292.  
Cadix, 15, 152.  
Caen, 325.  
Caillat, 343.  
Caille, 40, 55.  
– André, 32, 40, 43.  
– Benoît, 40.  
– Pernelle, 39, 42, 44.  
– Pierre I, 40.  
– Pierre II, 40.  
Caille, pont de la, 441.  
Cailletet, Louis-Paul, 461.  
Calais, 217.  
Calame, Abraham, 82.  
– Alexandre, 338, 360.  
Calandrini, 62, 88, 358, 363.  
– maison, 82, 91, 92, 146, 147, 297.  
– André-Richard, 357, 361.  
– Anne, 53, 62, 63, 87.  
– Bénédicte, 105.  
– Cécile, 357, 358.  
– Claire, 115.  
– François, 130.  
– François (-Cayla), 357, 358.  
– Giovanni, 62.  
– Guillaume-François, 357.  
– Jean-Louis (-Hertner), 45, 62, 87, 91, 143.  
– Jean-Louis II, 88.  
– Jean-Marc dit Nosky, 357.  
– Julie, 167.  
– Marie (-Hertner), 72.  
– Suzanne, 53, 87, 88, 92, 145.  
Calandrini & C<sup>ie</sup>, 352, 357, 358.  
Calcutta, 253, 384, 508.  
Calvados, 417.

## Index

- Calvin, Jean, 15, 16, 19, 61, 77, 116, 119, 236, 425, 433.  
 Camarès, voir Manard.  
 Cambessedès, Emile, 479.  
 Cambiague, maison, 81.  
 Cambridge, 521, 537.  
 Caminada, François, 154.  
 Camp, Ami, 226.  
 Canaan, 394.  
 Canada, 201, 265, 266, 377, 539.  
 Canal, Jean, 24.  
 Canaries, îles, 171, 508.  
 Candolle, de, 124, 428, 483, 503.  
 - maison de, 439.  
 - Adèle de, 426, 441.  
 - Alphonse de, 362, 433.  
 - Amélie de, 426.  
 - Augustin de (-Brière), 222.  
 - Augustin de (-de Saugy), 515.  
 - Augustin-Pyrame de, 308, 321-322, 339, 340, 342, 426, 431, 432.  
 - Charlotte de, née Baraban, 426, 473, 483, 484, 490, 491.  
 - François de, 523, 527.  
 - Geneviève de, 535, 541.  
 - Jacob-Michel-François de (-Baraban), 342, 426, 439, 440, 443, 484, 490.  
 - Lucien de, 535.  
 - Valentine de, 362.  
 Candolle, Mallet & Cie, De, 439.  
 Candolle, Turretini & Cie, De, 338, 439, 441, 443.  
 Cannac, 184.  
 - Philippe, 151.  
 Cannac & Pictet, 151.  
 Cannes, 379, 392.  
 Cannstatt, 467.  
 Canova, Antonio, 397.  
 Cantacuzène, princesse Olga, 430.  
 Cantoni, Mario, 532.  
 Cantorbéry, 116, 333.  
 Capelle, Guillaume-Antoine-Benoit baron, 315.  
 Cap-Français, 154.  
 Capitole, le, 289.  
 Capodistrias, Jean, 299, 302, 310.  
 Carcassonne, 417.  
 Carélie, 217.  
 Carignan, prince de (futur roi Charles-Albert), 372.  
 Carizot, 275.  
 Carlsruhe, 418, 470.  
 Carouge, 70, 171, 277, 288, 291, 296, 343, 380, 495.  
 - rue Ancienne, 495.  
 Carra, 308.  
 Carrington, Robert Smith lord, 284.  
 Carteret, Antoine, 361, 478, 479, 488.  
 Cartier, 64.  
 Cartigny, 124, 200-202, 236, 271, 272, 277, 278, 287, 289.  
 Carvelle, Jean-Baptiste, 262.  
 Casaubon, Isaac, 55.  
 Caserta, 325.  
 Caspienne, mer, 465.  
 Castellane, Boniface de, 325.  
 Castres, 162.  
 Catane, 540.  
 Catelan, Jean de, 153.  
 Catherine II, impératrice de Russie, 221, 227, 228.  
 Caumartin, Jacques Le Fèvre de, 45.  
 Cavour (Benso di), Camille, 295, 440.  
 - Michel, 295.  
 Cayla, 417, 492.  
 - Caroline, née de Beaumont, 491, 522.  
 - Gabrielle, 489, 491.  
 - Guillaume (-De la Rive), 451.  
 - Horace-Guillaume, 489.  
 - Suzanne, née De la Rive, 451, 489.  
 Cazalet, Jane, 287.  
 Cazenove, 396.  
 - Charles-Théophile, 396.  
 - Emma, 396, 407.  
 - Julie, 396, 407.  
 - Louise, 330.  
 - Théophile (-van Jever), 396.  
 Cazenovia, 396.  
 Céligny, 539.  
 Cellérier, Gustave, 461.  
 - Jacob-Elisée, 433.  
 Ceva, marquis de, 52.  
 Cévennes, 114.  
 Ceylan, 434, 504.  
 Chabaud-Latour, Antoine-Georges-François baron de, 315.  
 Chablais, 5, 15, 18, 46, 85, 136, 302, 323, 534.  
 Chabrey, Daniel, 96.  
 - Dominique, 25, 297.  
 - Esaïe, 44, 297.  
 Chaillet, Jean-Henri, 67.  
 Chais, Charles, 105.  
 Challet-Venel, Jean-Jacques, 475.  
 Challex, 60, 64, 65, 126.  
 Châlons-sur-Saône, 267.  
 Chalumeau, Charles, 481.  
 Chambéry, 6, 7, 45, 69, 74, 75, 127, 178, 190, 247, 372, 400.  
 Chambésy, 64, 85, 241, 398, 519.  
 Chambord, comte de, 369.  
 Chamonix, 215, 276, 280, 345, 391, 410, 492.  
 Champagne (genevoise), 49, 200, 289, 339.  
 Champeaux, Gérard Lévesque de, 138.  
 Champel, 140, 176, 261, 262, 264, 358, 419.  
 Champéry, 540.  
 Chancy, 201.  
 Changin, 188.  
 Chapeaurouge, voir DeChapeaurouge.  
 Chaper, Maurice, 436.  
 Chaponnet, 98.  
 - Marie, 97, 98.  
 - Michée, 97, 98.  
 - Robert, 97.  
 Charles X, roi de France, 369.  
 Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, 4.  
 Charles, Jacques-Alexandre-César, 340.  
 - Julie, 286.  
 Charles-Albert, roi de Sardaigne, 355, 356, 372, 387, 389, 399, 400.  
 Charles-Emmanuel I<sup>er</sup>, duc de Savoie, 16, 29.  
 Charles-Emmanuel II, duc de Savoie, 50.  
 Charles-Emmanuel III, duc de Savoie, roi de Sardaigne, 162, 163, 185-187.  
 Charles-Louis, comte Palatin du Rhin, 67.  
 Charlotte, reine, 229.  
 Charmilles, les, 320, 531.  
 - Ateliers des, 532.  
 Chastel, baron de, 32.  
 - Etienne, 273.  
 Châtagniers, les, 368-370.  
 Château-Banquet, 534.  
 Château-Blanc, 70.  
 Chateaubriand, 235, 430.  
 Châteauvieux, 126.  
 Châtelaine, 30, 39, 53, 71, 132, 142, 171, 282, 320, 419.  
 Chatelan, Emile, 478.  
 Châtillon-en-Dombes, 119.  
 Chatterton, 407.  
 Chaumont, 298.  
 Chautagne, 171.  
 Chauvet, Henri, 534.  
 - Marc-Louis (-Cramer), 379.  
 Cheffhostel de Beau-lieu, Anne, 154.  
 Chelmsford (Essex), 331.  
 Chemnitz, 463.  
 Chenalat, Jean, 29.  
 - Pierre, 27, 29.  
 Chêne, 55, 117, 141, 310.  
 Chenevière, Alfred, 445.  
 - Arthur, 374, 401, 477-479.  
 - Edmond, 518.  
 Chenu, Pauline, 40.  
 Cher, département du, 417.  
 Chieri, 98.  
 Chine, 227, 247, 442.  
 Chion, Cyrus, 113.  
 Chitry, 70.  
 Choiseul, Etienne-François, duc de, 188, 194, 197, 204.  
 Choisy, Albert, 7, 537.  
 - Elisabeth, 542.  
 Chopin, 381.  
 Chouard, Louis-Claude baron, 329.  
 Choubrah, 459.  
 Chouet, Jacob, 137.  
 - Jean, 532.  
 - Jean-Robert, 75, 106, 129, 170.  
 - Marguerite, 532, 541.  
 Choulex, 50.  
 Church, Edward, 281.  
 Chypre, 498.  
 Cicolani, 459.  
 Cincinnatus, 289.  
 Circourt, Adolphe de, 430.  
 Clairon, M<sup>lle</sup>, 226.  
 Claparède, David, 282.  
 - Edouard, 433.  
 - Jean-Antoine, 315.  
 - Jean-Louis, 216.  
 - Jean-Louis-René, 319.  
 Clarenc, David, 105.  
 Claude, Georges, 465.  
 - Jean, 93, 102.  
 Clausel de Coussergues, Jean-Claude, 316.  
 Clavière, Etienne, 230.  
 Cléopâtre, 445.  
 Clermont-Ferrand, 417.  
 Clos, le Grand, 540.  
 Clos des Noyers, le, 538, 539.  
 Coalbrookdale, 289.  
 Coblenz, 356.  
 Cochet, 5.  
 Coindet, D<sup>r</sup> Jean-Charles, 374.  
 Coinsins, 137, 246.  
 Cointrin, 85, 525.  
 Coire, 287.

Colette, 465.  
 Coligny-Châtillon, comtesse de, 430.  
 Colladon, Barthélemy, 159.  
 - Daniel, 404, 427.  
 - Esaïe, 45, 46.  
 - Germain, 16.  
 - Henri, 273.  
 Colladon & Moricand, 193.  
 Collet, Léon-W., 540.  
 Colli, baron, 324.  
 Collini, Cosimo Alessandro, 183.  
 Collomb, 343.  
 Cologne, 356, 374.  
 Coligny, 64, 173, 180, 182.  
 Colorno, 185.  
 Combe, Edouard, 500.  
 Côme, lac de, 465.  
 Compiègne, 326.  
 Compois, Claude de, 10.  
 Conches, 269.  
 Condé, Louis II, prince de (le Grand Condé) 44, 45, 49, 137.  
 - Louis III, prince de, 127, 128.  
 Conignon, 109, 126.  
 Conflans, 193.  
 Connecticut, 280.  
 Conrart, Valentin, 93, 110.  
 Constance, tour de, 330.  
 Constant, Angélique de, 184.  
 - Benjamin, 177, 184, 283, 314, 322, 410, 430.  
 -, Charles de, 177, 250.  
 -, Juste de, 184.  
 - Rosalie de, 177, 250.  
 - Samuel de, 177, 184.  
 Constant d'Herméniches, David-Louis de, 184.  
 Constantine, 508.  
 Constantinople, 459, 468, 508.  
 Conte, 64.  
 Conway, Henry Seymour, 189.  
 Conzié, 208.  
 Cook, James, 216.  
 Copenhague, 374.  
 Copin (Coupin), Pierre, 21.  
 Coppet, 44, 314, 418, 430.  
 Copponex, 5.  
 Corberon, Marie-Daniel Bourrée, chevalier de, 226-229.  
 Corbière, 126.  
 Cordemoy, Géraud, 93.  
 Corderius, 32.  
 Cordier, Mathurin, 93, 96.  
 Cornand, M<sup>lle</sup> de, 175.  
 Cornouailles, 386.  
 Coromandel, 255.  
 Corse, 416.  
 Corsinge, 44, 46, 50.  
 Corteiz, Pierre, 114.  
 Cosnac, Daniel de, 85.  
 Cossimbazar, 253.  
 Cossonay, 144.  
 Costa-Rica, 468, 469.  
 Coste, Pierre, 105.  
 Côte, la (Vaud), 171, 223, 268, 352, 368.  
 Côte d'Or, département de la, 294.  
 Coudrée, Bernard d'Allinges, baron de, 136.  
 Cougnard, 200.  
 - Jules, 534.  
 Coulin, Frank, 373, 380, 415, 483.  
 Courbevoie, 532.  
 Courmayeur, 215, 272.  
 Court, Antoine, 110, 114, 175.  
 Courten, régiment de, 160.  
 Courtrai, 203.  
 Cousin, Victor, 406, 407.  
 Coutereaud, Elisabeth, 201.  
 - Etienne, 201.  
 - Marie, 201.  
 Couturier, Marianne, 156.  
 Covelle, Pierre, 216.  
 Cracovie, 394.  
 Cramer, 180, 539.  
 - Adèle, 534.  
 - Alice, 523, 538, 539.  
 - Andrienne, 181.  
 - Angélique, 181.  
 - Frédéric-Auguste, 347, 378.  
 - Gabriel, mathématicien, 180.  
 - Gabriel (-Delon), 180, 226.  
 - Gabriel (-Sarasin), 445.  
 - Georges, 523, 524.  
 - Jean, 145, 167, 178-180, 195, 197.  
 - Jean-Antoine, 178.  
 - Jean-Louis, 262.  
 - Jean-Manassé, 178.  
 - Lucien, 298.  
 - Marc, 521.  
 - Marguerite, 180, 181, 523.  
 - Marianne, 357.  
 - Paul, 523.  
 - Philibert, 178, 180.  
 - Robert, 445.  
 - Yvonne, 523.  
 Cramer de Brandis, Pierre, 180-182.  
 Cramer-Frey, Conrad, 486.  
 Crans (Vaud), 539.  
 Crassier, 64.  
 Crau, la, 531.  
 Crema, 324.  
 Crémone, 325.  
 Cresp, 275.  
 Crespin, Jean, 16.  
 Creux-de-Genthod, le, 433, 538.  
 Crimée, 394.  
 Crinsoz de Cottens, Edward, 460.  
 - Wilhelm, 379.  
 Cromwell, 43, 44.  
 Cronstadt, 228.  
 Croppet, 119.  
 - Madeleine, 119.  
 Crousaz, Jean-Pierre de, 175.  
 Crues, nant des, 200.  
 Cruseilles, 275.  
 Ctésiphon, 508.  
 Cuba, 156.  
 Cuchet, école, 532.  
 Cuénod, Ernest, 519.  
 Cumes, 325.  
 Curtet, 5.  
 Cuvier, Georges, 340, 341, 425, 431, 434, 435.

## D

Daillé, Jean fils, 102.  
 Daillé de la Tour, 109.  
 Dal Pozzo, prince de la Cisterne, 55.  
 Damas, 78, 508.  
 Danemark, prince Christian-Frédéric de, 366.  
 Dansse, Abraham, 27.  
 - Jacob, 32.  
 - Pierre, 24.  
 Danube, 325, 337.  
 Dardagny, 92, 126.  
 Darier, ingénieur, 411.  
 - Henri, 524.  
 Darwin, 435.  
 Dassier, 58.  
 - Auguste, 361, 364.  
 - Jean, 116.  
 Daubrière, 58.  
 - Abraham, 98.  
 Daun, général-comte de, 127, 128.  
 Dauphiné, 3, 85, 86, 113.  
 Davel, major, 498.  
 David, roi d'Israël, 111.  
 Davidson, Thomas, 436.  
 Davy, prix, 431, 434, 457, 461.  
 Debrit, Jacques, 404.  
 - Marie, 404, 518.  
 DeCarro, Etienne (-Sartoris), 98.  
 - D<sup>e</sup> Jean, 33, 294, 395.  
 Decazes, Elisabeth, 541, 542.  
 DeChapeaurouge, maison, 83, 138.  
 - Ami, 18, 23.  
 De Choudens, Melchior, 65.  
 - Pierre, 53.  
 De Choudens La Tour, François, 164.  
 De Comba, Claude, 28.  
 DeCombes-Jaquin, Jean-Jacques, 366.  
 DeCrue, Francis, 445, 534.  
 Dedomo, 200.  
 Deerfield Beach (Floride), 540.  
 Degérando, Joseph-Marie, 314.  
 Delacharrière, 64.  
 De la Corbière, Ami, 29.  
 - Pernelle, 97.  
 De la Fite, Mrs, 231.  
 Delafontaine, Adélaïde-Elisabeth, 322.  
 Delage, 112.  
 Delajoux, 339.  
 DelaMaisonneuve, 140.  
 - Gabriel, 69, 75.  
 De la Palle, Judith, 55, 56.  
 Delapalud, Elisabeth, 176.  
 - Simon, 493.  
 De la Planche, Jean, 43.  
 - Jean-Lazare, 349.  
 DeLaRive (De la Rive), 38, 422.  
 - maison, 444.  
 - Auguste, 413, 431, 433, 445.  
 - Caroline, 452.  
 - Eléonore, 422, 433, 438.  
 - Horace-Bénédict (-Franconis), 130, 148, 432.  
 - Jacob, 63.  
 - Jean-Jacques, 74, 75.  
 - Jeanne-Marie, 432.  
 - Lucien, 445.  
 - Pierre-François, 432.  
 - Pierre-Louis, 124.  
 - Suzanne, voir Cayla.  
 - Suzanne, née Necker, 360.  
 - Suzanne, née Tronchin, 432.  
 De la Rovièrre, Judith, 67.  
 De la Rue, Jeanne, 71.  
 - Pierre, 22.  
 De Léan, 364.  
 Delesmillières, Gamaliel, 116.  
 Delesse, Achille, 436.  
 Delessert, 474.  
 - Benjamin, 434.  
 Delft, 102.  
 Delhi, 508.  
 Délices, les, 40, 177, 182-184, 226, 329, 525.

## Index

## Index

- Delintra, 64.  
 Delu, Suzanne, 201.  
 DeLuc, 124, 498.  
 - Jean-André, 197, 229, 230, 280, 282.  
 Demante, Antoine-Marie, 474.  
 Demole, Antoine, 275.  
 - Guy, 527.  
 - Jean-Nicolas, 398.  
 - Jean-Pierre, 527.  
 DeMonthoux, Etienne, 29.  
 Denain, 143, 159, 165.  
 Denis, Marie-Louise, 183, 184.  
 - Maurice, peintre, 538.  
 DeNormandie, Jean (-Calandrini), 43, 62.  
 - Jean (-Sève), 74, 78, 84.  
 - Jean (-de Trie), 53.  
 - Laurent, 16.  
 - Michel, 78.  
 Dentand, Jean, 105.  
 Deonna, Henri, 187.  
 Deparcieux, Antoine, 340.  
 Depuis, Pierre, 65.  
 De Rages, Pierre, 19.  
 Des Arts, Joseph, 250, 297, 298.  
 Descartes, 117.  
 Deschanel, Paul, 465.  
 Desgranges, Nicod, 6.  
 Desmaret, 228.  
 D'Espagniez, 21.  
 Despine, D<sup>r</sup> Antoine, 330.  
 D'Espine, Jean, 394.  
 - Marc, 523.  
 Dessau, 125.  
 Desvignes, Jacques, 17.  
 DeTournes, maison, 246.  
 - Antoine, 202.  
 - Jean, 54.  
 - Jean-Louis, 260.  
 Devillas, 312.  
 Deville, Michel, 241.  
 Diday, François, 338.  
 - Jacques, 479.  
 Didier, Julia, 530.  
 Die, 353.  
 Dieppe, 322.  
 Diesbach, régiment de, 159-161, 203, 206, 208, 287.  
 - comte François-Philippe, 159.  
 - comte François-Philippe II, 159.  
 Diesbach de Belle-roche, comte François-Romain de, 159.  
 Dieulefit, 472.  
 Digoïn, 441.  
 Dijon, 44, 45, 49, 86, 87, 127, 128, 148, 461.  
 Diodati, 101, 312.  
 - Alessandro, 322.  
 Diodati, Aloys (-Eynard), 506.  
 - Antoine-Josué, 149, 282, 312, 342.  
 - Carlo, 115.  
 - Gabriel, 437.  
 - Jean, 55, 312.  
 - comte Jean, 322, 417.  
 - Judith, 115.  
 - Marguerite, 535.  
 - Marie, 506.  
 - Octavie, 312, 322, 506.  
 Divonne, 28.  
 Dniepr, 327.  
 Dole, 87.  
 Dollfus, Ernest, 530.  
 Dolomieu, Déodat de, 340.  
 Donabue, 383.  
 Donzel, Jean, 27.  
 - Jeanne, 27.  
 Dordrecht, 106.  
 Doret, Jean-François, 242.  
 Dorigny, 214.  
 Dorpat (Tartu), 389.  
 Dortmund, 463.  
 Douvaine, 55.  
 Douvres, 217.  
 Dresde, 221, 327, 350, 394, 520, 522.  
 Drize, 343.  
 Droz, Numa, 486.  
 Dubey, Jean-Philippe, 332.  
 - Jeanne-Isabeau, 332.  
 Dublin, 116, 415.  
 Dubois, cardinal Guillaume, 114.  
 DuBois, Jean, 182.  
 - Rose-Marie, 541.  
 Du Bosc, Pierre, 102.  
 Dubourg, 65.  
 - Jeanne-Marie, 62, 63.  
 Duchastel, Marc-Louis, 268.  
 Duchêne, Frédéric-Albert, 481.  
 Ducimetière, 65.  
 Ducommun, Moïse, 98.  
 Ducreux, 315.  
 Dufaux, Frédéric, 531.  
 Du Fay & C<sup>o</sup>, 364.  
 Dufour, 64, 200.  
 - Charles, 103, 116.  
 - Guillaume-Henri, 380, 401, 411-413, 415, 419, 460, 502.  
 - Jean-Etienne, 488.  
 - Jean-Jacques, 294.  
 - Jean-Louis, 96.  
 - Léon, 531.  
 - Théophile, 375, 434.  
 Dullive, 268, 369.  
 Dully (Dullit), 253, 265, 268-270, 365, 366, 368-371, 377, 383, 387, 391, 392, 516-518, 520.  
 DuMarteray, Rollet, 21.  
 Dumas, Jean-Baptiste, 457.  
 Duménil, André-Marie-Constant, 431.  
 Dumonal, François, 535.  
 Dumont, Etienne, 282, 310, 317, 319.  
 Dumur, Françoise, 26.  
 Dunand, 449.  
 - L., 426.  
 Dunant, 195, 261.  
 - Albert, 477.  
 - Ami, 282.  
 - Charles, 195, 201.  
 - Charles-Guillaume, 241.  
 - David, 139.  
 - Elisabeth, 119.  
 - Gustave, 527.  
 - Jacques, 195.  
 - Jacques (-Favre), 195.  
 - Marie, 195, 287, 297.  
 - Mermet, 6.  
 - Pierre, marchand-épiciier, 119.  
 - Pierre, médecin, 493.  
 - Robert, officier, 195, 199-201.  
 - Robert, théologien, 105.  
 Dunkerque, 203.  
 DuPan, (Du Pan), 81, 88.  
 - Abraham, 81.  
 - Daniel, 81.  
 - Jacob, 46.  
 - Jean, 25.  
 - Jean (-Galiffe), 50, 81.  
 - Jean-Antoine, 81.  
 - Jean-Louis l'aîné, 178.  
 - Jean-Louis(-Cramer), 130, 145, 146, 152, 166, 168-170, 178, 181, 184, 187-189, 196, 197, 204, 227.  
 - Marc, 81.  
 - Marie, 81, 83, 84.  
 - Robert, 69.  
 Duplan, 5.  
 Duplaquet, Jean-Quentin, 315.  
 Dupont, Sébastien, 183.  
 Dupuis, 64, 516.  
 - Ève, 56, 81.  
 - Guillaume, 55, 56.  
 - Jean, 48.  
 - Judith, 55, 56, 60, 81.  
 - Pierre, 55.  
 - Pierre (-Pictet), 27, 55.  
 Durand, Marie, 330.  
 Durant, Abraham, 56.  
 - Ezéchiël, 52-53.  
 - Jean, 52.  
 - Jean-Louis, 116.  
 - Marie, 53.  
 Durel, 535.  
 Dury, John, 44.  
 Dussaud, Bernard, 478.  
 Duval, campagne, 390.  
 - D<sup>r</sup> André, 375, 480.  
 - Jacob, 200, 278.  
 - Louis-David, 216.  
 Du Verney, Pierre, 20.  
 Duvillard, 5.  
 - Antoine, 278.  
 Du Villard, Emmanuel, 163.  
 - Emmanuel fils, 196.

## E

- Eaumorte, 200.  
 Eaux-Vives, 310.  
 Echallens, 61.  
 Echandens, 541.  
 Echenevex (Eschenevex), 65, 540.  
 Echichens, 171.  
 Ecosse, 280, 373, 374, 376.  
 Ecuier, Raymond, 211.  
 Edgworth, Maria, 296.  
 Edimbourg, 374, 407, 415, 418, 432.  
 Eggly, Claire-Lise, 539.  
 - Jean-Antoine, 409.  
 Egypte, 458, 460, 468, 470, 501, 507.  
 Ehrenfels, baron de, 294.  
 Eisenhardt, 493.  
 Elbing, 327.  
 Elisabeth Petrovna, impératrice de Russie, 227.  
 Ellora, 507.  
 Emden (Emden), 62.  
 Emeri, François, 64.  
 Empeyta, Eugène, 381.  
 Engadine, 533.  
 Engel-Neva, 394.  
 Entraigues, comte Louis d', 365.  
 Epernon, Bernard de Nogaret, duc d', 44, 46.  
 Epinay, M<sup>me</sup> d', 226.  
 Erfurt, 327.  
 Erlach, 144.  
 Erlangen, 407.  
 Erlanger & C<sup>ie</sup>, E., 462.  
 Escher, Arnold, 436.  
 Escher-Wyss, 530.  
 Escofier, veuve, 99.  
 Escorial, 341.  
 Escuvillon, 64.  
 Espagne, 15, 37, 49, 128, 143, 151, 155, 159, 208, 236, 291, 294, 326, 341, 342, 427, 441, 444, 468, 483, 501, 516.  
 Espeneth, pasteur, 392.  
 Essling 326.

Estaing, Henri amiral-comte d', 265.  
 Esterel, 272.  
 Esterhazy, prince, 292.  
 Estienne, Henri, 16.  
 Etats-Unis, 235, 265, 280, 281, 290, 465, 468, 513, 526, 537, 538.  
 Etna, 285.  
 Eton, 365.  
 Euler, Christoph, 222.  
 - Leonhard, 216.  
 Euphrate, 508.  
 Europe, 15, 22, 37, 38, 49, 78, 113, 123, 182, 189, 206, 216, 230, 235, 236, 255, 257, 265, 276, 278, 279, 282, 287, 288, 298, 302, 305, 316, 323, 337, 377, 389, 412, 434, 439-441, 443, 458-460, 462, 463, 465, 470, 504, 505, 513, 524, 526, 527, 538.  
 Evian, 127, 128, 177, 379.  
 Eymar, Ange-Marie d', 291, 315.  
 Eynard, Anna, née Lullin, 284, 474, 497.  
 - Gabrielle, 519.  
 - Jean-Gabriel (-Lullin), 284, 302, 397-399, 474, 519.

## F

Fabri, 61.  
 - Adhémar, 3.  
 - Gabriel, 105, 114.  
 - Jean, 24.  
 - Pierre (-Buisson), 127, 129, 130.  
 - Pierre (-Trembley), 66, 73, 74.  
 Fabri & Barrillot, 112.  
 Faesch, Jules, 531.  
 Faesch Piccard & C<sup>ie</sup>, 531.  
 Falca, 22.  
 - Pierre le jeune, 21, 22.  
 Faletti, Ferdinand, 478.  
 Falquet, Pierre, 64.  
 Farel, Guillaume, 15, 16, 99.  
 Farfein, Pierre, 9.  
 Farges, 65.  
 Fatio, 113.  
 - Camille, 146, 170.  
 - M<sup>me</sup> Edmond, 445.  
 - François, 137, 166, 193.  
 - Guillaume, 297, 509.  
 - Jean-Antoine, 81.  
 - Olivier, 539.  
 - Pierre, 113, 124.

Fatio & fils, 98, 119.  
 Faucigny, 5, 40, 534.  
 Faucille, 417.  
 Fauconnet, France-Michèle, 540.  
 Faurax, Joseph-Henri, 534, 535.  
 Faverges, 127, 128.  
 Favon, Georges, 478, 488, 529.  
 Favre, 61, 64, 65.  
 - Ami, 61, 297.  
 - Andrienne, 137.  
 - Camille, 445.  
 - Dorothee, 223.  
 - François, 297.  
 - François (-Saladin), 339.  
 - Frédéric-Louis, 275.  
 - Gaspard, 61.  
 - Jacob, 130, 140, 148.  
 - Jacques (-Calandrini), 88, 128.  
 - Jean (-Calandrini), 86, 88.  
 - Jean (-Roset), 61.  
 - Jean (-Sève), 25, 61, 297.  
 - Jean-Louis, 148.  
 - Louis, 67.  
 - Sara, 61, 62, 89, 223.  
 Fazy, 236.  
 - Henri, 376, 525.  
 - James, 338, 347, 356, 363, 374, 401, 422, 424, 433, 437, 442, 444, 473, 475, 476.  
 Fazy-Pasteur, Andrienne-Marianne, 379.  
 - Marc-Antoine, 347, 397.  
 Féchy, 160, 223, 224, 339.  
 Feigères, 5.  
 Félix, Dominique, 539.  
 Fellenberg, Philipp Emanuel von, 294, 296, 298, 308, 405.  
 Fenières, 64.  
 Ferdrupt, 471.  
 Fernex, Charles-Pierre de, 416.  
 - Sophie-Jeanne-Caroline de, 416.  
 Ferney, 64, 136-138, 148, 183, 189, 210, 226, 311, 478.  
 - route de, 471.  
 Ferrier, Henriette, 404.  
 - Jacques, 538.  
 - Pierre, 284.  
 Ferrier, Darier & C<sup>ie</sup>, 439.  
 Ferrier, Lullin & C<sup>ie</sup>, 439.  
 Ferry, Paul, 58.  
 Feuillasse, 149, 210.  
 Firmenich & C<sup>ie</sup>, 527.  
 Fitsor de Kovsd, Adam, 105.  
 Fitzgerald, Robert Stephen lord, 231.

Flandres, 15, 62.  
 Fleming & C<sup>o</sup>, R., 537.  
 Fleurimond (Florimont), en, 64, 91.  
 Florence, 123, 281, 284, 389.  
 Florès, 505.  
 Florissant, à, 269.  
 Flourens, Pierre-Marie-Jean, 431.  
 Flournois, Charles-Gabriel, 263.  
 - Théophile, 105.  
 Flumet, 40.  
 Fol, 5.  
 - Hermann, 503.  
 Foncet de Montailleur, baron Joseph, 196.  
 Fontaine, 200.  
 Fontanes, Louis de, 283, 315, 340, 345.  
 Fontannaz (Fontanne), Jean, 19.  
 - Pierre, 20.  
 Forbes, John, 93.  
 Forel, François-Alphonse, 502.  
 Forest, 206.  
 Forêt, la, 523.  
 -, la Petite, 539.  
 Forêt-Noire, la, 418.  
 Forget, 534.  
 - Alice, 534, 541.  
 - Louis, 534.  
 Formey, Jean-Henri-Samuel, 216.  
 Forsyth, William, 342.  
 Fort de l'Ecluse, 30, 64, 200, 298.  
 Fourcroy, Antoine-François comte de, 340, 341.  
 Fournier, 58.  
 France, 3, 15-17, 38, 43-47, 49, 50, 52, 62, 74, 83, 90, 99, 109, 112-114, 123, 124, 126, 136, 137, 139, 142, 143, 145-147, 152, 154, 157, 159-161, 164, 165, 167, 170, 174, 175, 177-179, 184, 185, 188-190, 195, 201, 203, 204, 206, 214, 215, 224, 226-231, 235-237, 241, 246, 263-265, 271, 277, 279, 283, 284, 287, 288, 291, 292, 298, 311-313, 315-317, 320, 322-327, 329, 337, 342, 349-352, 358, 366, 370, 379, 387, 395, 413, 415, 417, 439, 441, 442, 450, 457, 464, 477, 516-518, 532-533, 537, 538.  
 Francfort, 62, 96, 216, 418, 536.  
 Francfort, Etienne, 172.

Franche-Comté, 3, 26, 49.  
 Franchises, 40.  
 François I<sup>er</sup>, roi de France, 136.  
 François-Joseph, empereur d'Autriche, 413.  
 Franconis, Barthélemy, 105, 113.  
 - Guillaume, 104.  
 - Guillaume-François, 71.  
 Franel, Françoise-Fanny, 467, 470.  
 - Jeanne-Louise-Philippine, 470.  
 Franklin, Benjamin, 346.  
 Frédéric II, roi de Prusse, 350, 356.  
 Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, 125, 127.  
 Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, 350, 351, 353.  
 Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse, 351, 354.  
 Freire de Andrade, Narcisso, 470.  
 Fribourg, 15, 22, 127, 128, 159, 239, 410, 464, 473.  
 Fribourg-en-Brigau, 503.  
 Frisching, Samuel, 91.  
 Froment, Antoine, 15.  
 Frontenex, 358.  
 Frossard de Saugy, 515.  
 - Alexandre (-Duval), 515.  
 - Edouard, 515.  
 - Elisabeth, 515.  
 - Jules (-de Pourtalès), 515.  
 - Justine, 515.  
 - Louise, 515.  
 - Natalie, 515, 537.  
 Furstenberg (-Natan-son), 465.  
 Fuzier du Cayla (Fuzier dit Cayla), 489.

## G

Gaensly, François-Hermann, 479.  
 Gaenzli, voir Gaensly.  
 Gafsa, 508.  
 Gager, Henri de, 418.  
 Gagnon, D<sup>r</sup> Henri, 183.  
 Gaillard, 378.  
 Galiffe, Amélie, née Pictet, 403.  
 - James, 70, 296.  
 - Pierre, 28.  
 Gallatin, 146, 148, 150, 156, 187.

## Index

## Index

- Gallatin, Abraham, 142, 146, 147.  
 - Abraham (-Fatio), 147, 170.  
 - Albert, 172.  
 - Albertine, née Rolaz, 172.  
 - Camille, née Pictet, 147, 150.  
 - Catherine, 146, 147, 170.  
 - Claude, 27.  
 - Ezéchiél, 63, 67.  
 - Isaac, 53, 67.  
 - Jacques, fils d'Abraham, 177.  
 - Jacques, fils de Barthélemy, 177.  
 - Olympe, 240.  
 - Pierre, 147.  
 - Suzanne, 147, 170, 172.  
 Gallitzin, château de, 327.  
 Galopin, 65.  
 Galopin, Ernest, 445.  
 - Paul, 445.  
 Gampert, Albert, 524.  
 - M<sup>me</sup> Aloys, 445.  
 - Pierre-Adolphe, 478.  
 Gange, 253, 508.  
 Garches 517, 538.  
 Gardelle, Daniel, 138.  
 - Robert, 116, 138, 180.  
 Garnier, François, 21.  
 Garonne, Haute-, 315.  
 Garrick, David, 271.  
 Gasparin, comtesse Agénor de, née Valérie Boissier, 497.  
 Gassendi, 117.  
 Gatepey, 5.  
 Gau, Joseph, 394, 398.  
 Gaudin, Charles-Théophile, 436.  
 Gaudy, Pierre, 116.  
 Gaullieur, Eusèbe-Henri, 424.  
 Gaultier, abbé Aloïsius-Edouard-Camille, 229.  
 Gaussen, Paul, 476.  
 Gautier, 65, 187.  
 - Charles, 527, 530.  
 - Jean-Alfred, 276, 281.  
 - Jean-Antoine, 173.  
 - Jean-Jacques, 527.  
 - Léon, 445.  
 - Madeleine, née Delessert, 315, 342.  
 - Pierre, 86, 87, 92.  
 - Pierre (-Pictet), 520.  
 - Rodolphe, 242.  
 - Victor, 527.  
 Gay, Jean, 24.  
 Géant, aiguille du, 504.  
 Geffroy, Paulette, 538.  
 Geissler, Christian Gottlob, 261.  
 Gemmellaro, Gaetano G., 436.  
 Genefkha, 397, 398.  
 Gênes, 49, 62, 128, 272, 449.  
 Genevard, 5.  
 Genève, *passim*.  
 - Arsenal, 77, 146, 374, 400.  
 - Athénée, 286, 425, 502.  
 - Auditoire, 366.  
 - avenue Wendt, 320.  
 - bastion de Hesse, 133.  
 - bastion de l'Oie, 77, 133.  
 - bastion du Pin, 77, 133, 437.  
 - bastion de la Tour, 77.  
 - Bastions, 236, 434, 437.  
 - Bel-Air, 318, 364.  
 - Bergues, 452, 495.  
 - boulevard Georges-Favon, 499.  
 - boulevard Helvétique, 482, 499.  
 - Bourg-de-Four, 4, 19, 140, 142, 223, 378, 404, 407, 437.  
 - Calabri, 407.  
 - Casino, 425.  
 - Cendrier, 63, 401.  
 - Chantepoulet, 4, 133, 374, 384, 401, 495.  
 - chapelle de l'Hôpital, 160.  
 - chapelle du Cardinal, 9.  
 - château de l'Île, 3.  
 - chemin des Philosophes, 225.  
 - cimetière de Saint-Gervais, 42, 190.  
 - Cirque, 478.  
 - Cité-Vieuxseux, 525.  
 - Collège, 116.  
 - Contamines, 72.  
 - Cornavin, 282, 419.  
 - Corratier, 21, 288, 338, 352, 358, 364, 515.  
 - Coulouvrenière, 250, 318.  
 - Cour Saint-Pierre, 116, 223, 392, 407, 439, 452, 457, 536.  
 - Coutance, 4, 419, 420.  
 - couvent des Clarisses, 4.  
 - Crêts de la Chauvinière, 147.  
 - Cropettes, 119.  
 - église de Sainte-Croix, 9.  
 - Etuves, *voir* rue des Etuves.  
 - faubourg de Palais, 4.  
 - faubourg du Temple, 4.  
 Genève, Fusterie, 4, 450, 495, 535.  
 - Grand-Mézel, 4, 147, 180, 181, 246.  
 - Grand-Rue, 81, 82, 91, 137, 138, 171, 172, 199.  
 - Grands-Philosophes, 390-392.  
 - Grottes, 133, 136.  
 - Hôpital Gourgas, 538.  
 - Hôtel de la Métropole, 392, 445.  
 - hôtel de la Navigation, 359.  
 - Hôtel de Ville, *voir* Maison de Ville.  
 - Hôtel National, 445.  
 - Ile (Grande-, Petite-), 4, 17, 57, 65, 72, 77, 495.  
 - île des Barques, 77, 397.  
 - Longemalle, 4, 77, 133, 142.  
 - Maison de Ville, 3, 4, 54, 68, 77, 78, 84, 89, 91, 124, 146, 176, 374.  
 - Molard, 4, 19, 72, 77, 177, 182, 379, 474.  
 - moulins de l'Hôpital, 172.  
 - moulins Rocca, 72, 132, 171, 172, 225.  
 - Musée Rath, 424.  
 - Palais de Justice, 4.  
 - Palais Eynard, 286.  
 - Palais Wilson, 445.  
 - Pellisserie, 81, 83.  
 - Perron, 146.  
 - Philosophes aux, 261.  
 - place Neuve, 372.  
 - place de Saint-vais, 56, 58, 72.  
 - place du Temple, 318.  
 - pont des Bergues, 338, 419, 450.  
 - pont (passerelle) des Terreaux, 420, 421.  
 - ponts (de l'Île, du Rhône, pont bâti, petit pont), 26, 60, 65, 72.  
 - porte de Cornavin, 40, 77, 133, 419.  
 - porte Neuve, 77, 153.  
 - prieuré de Saint-Jean-hors-les-murs, 4.  
 - promenade du Pin, 437, 444, 503, 509, 533.  
 - Puits-Saint-Pierre, 91, 214, 407.  
 - quai des Bergues, 172.  
 - quai du Mont-Blanc, 384.  
 Genève, Rive, 4, 77, 495.  
 - Rivière, 4.  
 - route de Florissant, 530.  
 - route de Lyon, 320.  
 - route de Saint-Georges, 477.  
 - route de Suisse, 516.  
 - rue des Allemands, 535.  
 - rue basse des Allemands-dessus, 269.  
 - rue de l'Athénée, 381, 430, 493.  
 - rue Beauregard, 200, 202, 278, 286, 333.  
 - rue des Belles-Filles, 66, 138, 147, 264, 272, 389, 390, 430; *voir aussi* rue Etienne-Dumont, rue Saint-Christophe.  
 - rue Bellot, 404, 430, 482, 489, 490, 493, 520, 522, 531.  
 - rue du Boule, 155.  
 - rue de Candolle, 370, 471, 500.  
 - rue de Carouge, 391.  
 - rue des Chanoines, 208, 427.  
 - rue Charles-Bonnet, 523.  
 - rue du Cheval-Blanc, 138.  
 - rue de Chevelu, 137.  
 - rue de la Cité, 82, 83, 168, 182, 276, 352.  
 - rue de la Cloche, 276.  
 - rue du Conseil-Général, 518.  
 - rue de Cornavin, 137, 194.  
 - rue des Corps-Saints, 137, 251, 352, 419, 432.  
 - rue Etienne-Dumont, 200; *voir aussi* rue des Belles-Filles.  
 - rue des Etuves, 66, 72, 171, 172.  
 - rue de l'Evêché, 460.  
 - rue Firmin-Massot, 519.  
 - rue Gourgas, 391, 497.  
 - rue des Granges, 138, 147, 264, 330, 357, 358, 407, 416, 516.  
 - rue Gutenberg, 495.  
 - rue Henri-Fazy, 524; *voir aussi* rue de la Treille.  
 - rue de l'Hôtel-de-Ville, 71, 82, 126, 131, 430, 444, 445, 448, 535.  
 - rue Imbert-Galloix, 517.  
 - rue d'Italie, 539.



- Genève, rue de la Machine, 494.  
 - rue Neuve (de Beauregard), 200; voir aussi rue Beauregard.  
 - rue Neuve (des Granges, derrière les Granges, proche Saint-Germain), 124, 147, 148, 176; voir aussi rue des Granges.  
 - rue Neuve («sus le fleuve du Rhosne»), 30.  
 - rue de la Péllisserie, voir Pellisserie.  
 - rue Petitot, 486.  
 - rue du Port, 142.  
 - rue Punaise, 98.  
 - rue du Rhône, 474, 518.  
 - rue de la Rôtisserie, 98.  
 - rue Saint-Christophe, 200, 278; voir aussi  
 - rue des Belles-Filles.  
 - rue Saint-Léger, 467, 468.  
 - rue Senebier, 468, 532.  
 - rue du Stand, 470.  
 - rue Tabazan, 200.  
 - rue du Soleil-Levant, 52-54, 71, 126, 131, 169, 171.  
 - rue du Temple, 18-20, 39, 42, 56, 57, 60, 63, 65, 66, 81, 91, 98, 117-119, 181, 419, 495.  
 - rue de la Tertasse, 489, 491.  
 - rue Töpffer, 530.  
 - rue de la Tour-de-Boël, 81.  
 - rue de la Treille, 345, 348, 437, 451, 489; voir aussi rue Henri-Fazy.  
 - rue Versonnex, 310.  
 - rue Vignier, 495.  
 - rue Voltaire, 40.  
 - rue Winkelried, 424.  
 - Rues-Basses, 4, 97, 98.  
 - Saint-Antoine, 77, 133, 215, 271, 276, 540.  
 - Saint-Gervais, 4, 15, 17-19, 22, 23, 31, 39, 51, 54, 57, 58, 60, 63, 65, 77, 81, 98, 117-119, 123, 124, 130, 144, 168, 282, 338, 347, 364, 374, 419, 420, 424, 495.  
 - Saint-Gervais-Sud, diaconie de, 391.  
 - Saint-Jean (sur, sous), 40, 60, 66, 81, 118, 124, 137, 142, 156, 172, 178, 181-184, 194, 251, 318.  
 - Saint-Léger, 4, 77, 133, 140, 200.  
 - Saint-Victor, 4.  
 - Saint-Victor et Chapitre, fief de, 43, 46, 343.  
 - Salle de la Réformation, 425.  
 - Servette, 523, 539.  
 - Servette-Ecole, 490.  
 - Seujet, 4, 21, 65, 133.  
 - Terreaux-du-Temple, 403, 419, 420, 427.  
 - temple de la Fusterie, 104, 113, 173.  
 - temple de la Madeleine, 79, 115.  
 - temple Neuf, voir temple de la Fusterie.  
 - temple de Saint-Germain, 138, 147, 148, 173.  
 - temple de Saint-Gervais, 20, 39, 40, 42, 43, 73, 85, 102, 103, 116, 117, 173, 190, 240, 318.  
 - temple de Saint-Pierre, 17, 38, 52, 101, 103, 129, 173-175, 206, 280, 318, 488.  
 - Tour Baudet, 3-5.  
 - tour de la Monnaie, 133.  
 - Tranchées, 279, 380, 427, 482.  
 - Treille, 91, 310, 475.  
 Genève, comtes de, 3, 4.  
 - évêché, évêques de, 3, 6.  
 Genevois, province de, 5, 195.  
 Gengis khan, 226.  
 Genolier, 540.  
 Genouillé (Angoumois), 201.  
 Genthod, 38, 64, 195, 236, 329, 411, 432, 433, 438, 444, 448, 508.  
 Gentil, 5.  
 Gentilis, Esther, 62.  
 Gentils, Philippe de, marquis de Langalerie, 184.  
 Geoffroy, Côme-Antoine, 315.  
 Geoffroy-Saint-Hilaire, Etienne, 431, 435.  
 Georges III, roi d'Angleterre, 188, 237, 238, 266.  
 Georges, Micheline, 541.  
 Gerdil, le, 180.  
 Germagny, 5, 22.  
 Gevril, Daniel, 348.  
 Gex, bailliage de, 40, 86, 87, 213.  
 Gex, pays de, 5, 15, 18, 28, 30, 64, 74, 118, 136, 137, 148, 194, 208, 213, 282, 298, 299, 302, 416, 460, 507, 540.  
 - ville, 62, 64, 65, 73.  
 Ghezireh, 459.  
 Gibraltar, 377.  
 Gide et Rivoire, étude, 474.  
 Gien-sur-Loire, 139.  
 Girard, le P. Grégoire, 473.  
 Girard dit Guerra, Nicolas et Pierre, 42.  
 Girardon, Feyt & Cie, 152.  
 Girod, 507.  
 - Auguste (-Martin), 507.  
 - Pierre, 339.  
 - Pierre (-Jolivet), 507.  
 - Renée, 507.  
 Girod de l'Ain, Jean-Louis, 313, 315, 322.  
 Givaudan & Cie, L., 541.  
 Givet, 204.  
 Gland, 268.  
 Glandon, Charles, 503.  
 Glaris, 318.  
 Glarisegg, 538.  
 Glion, 391.  
 Glück, 297.  
 Godefroy, Jacques, 43, 45, 53.  
 Godefroy-Méniglaise, 430.  
 Goethe, 286, 338, 407.  
 Goetz-Monin, Laurent, 391.  
 Gorckhardt, 331.  
 Gordon, duc de, voir Huntley.  
 Görlitz, 394.  
 Gosse, Henri-Albert, 276, 284, 289.  
 Gotha, 327, 331.  
 Goulart, Simon, 51, 119.  
 Gourgas, Pierre, 250.  
 Gradelle, famille, 58.  
 Graebe, Carl, 520.  
 Grafton, Augustus Henry Fitzroy, troisième duc de, 188.  
 Grand, 64.  
 - Jean, 65.  
 Grandcour, 332.  
 Grande-Bretagne, 15, 37, 106, 113, 188, 190, 199, 265, 296, 322, 332, 365, 383, 483, 507.  
 Grandson, 4.  
 Grandvillars, Gaspard-Etienne de Barbeau de, 203.  
 Grange, la, 260.  
 Grassy, 315.  
 Grast, François, 433.  
 Grave, la Petite-, 202.  
 Graz, 31, 325.  
 Grèce, 235, 337.  
 Green, Eliza, 266.  
 - Louisa, 266.  
 Greenwich, 279, 280.  
 Greifensee, 522.  
 Grenade, île, 265.  
 Grenfell, John Pascoe, 386.  
 Grenier, 64.  
 - Gabriel, 89.  
 - Henri, 64.  
 - Jean-Louis, 64.  
 Grenoble, 57, 85, 86, 105, 183, 283, 417.  
 Grenus, 126, 181, 187.  
 - François-Théodore-Louis baron, 132.  
 - Gabriel, 145.  
 - Jacob, 158.  
 - Jacques, 222, 230, 257.  
 - Jean-Ferdinand (-Saladin), 395.  
 - Pierre (de), 124, 143, 158, 159.  
 - Théodore, 67.  
 Grétry, André-Ernest-Modeste, 287.  
 Grey, Anthony, comte de Harold, 106.  
 Grezet, Jean-David, 309.  
 Gribald, Pierre de, 65.  
 Grilly, 64.  
 Grimm, Jacob, 415.  
 Griollet-de Geer, Adèle, 530.  
 Grisons, 158.  
 Grosclaude, Louis, 250.  
 Grosjean, campagne, 491.  
 Groz, 25.  
 Gruaz, Charles, 424.  
 Grütli, 423.  
 Gruyère, 118.  
 Guadeloupe, 154, 265.  
 Guaict, Pierre, 61.  
 Guainier, Jean-Antoine, 167.  
 Guanche, 281.  
 Guérin, Etienne, 102.  
 Guignard, 64.  
 Guiguer, Louis, baron de Prangins, 253.  
 Guilbert, régiment de, 164.  
 Guillaume, Charles-Edouard, 465.  
 Guillebaud, Jean-Pierre, 445.  
 Guillebert, Jean, 113.  
 Guisan, général Henri, 540.  
 Guizot, François, 406, 410, 474.  
 Gurjev, 222.  
 Gustave-Adolphe, roi de Suède, 37.

## Index

## Index

- Gut, Anne-Marie, 541.  
 Guye, Philippe-Auguste, 520.  
 Guyenne, 141.  
 Guyon, Jean, 175.  
 – Pernette-Jacqueline, 175.
- H**
- Habib, René, 522.  
 Habsbourg, 15.  
 Haccius, institut, 309, 399.  
 – Charles, 399.  
 Haldenstein, 287.  
 Hale, 412.  
 Hall, Joseph, 52.  
 Halle, 105.  
 Haller, Albert de, 123.  
 Hambourg, 62, 105, 109, 228, 322, 374.  
 Hanau, 327.  
 Hanovre, 238, 326, 541.  
 Hantz, Georges, 492.  
 Harlem, 113.  
 Haroun al Raschid, 508.  
 Harrowby, Dudley Ryder, deuxième comte de, 386.  
 Hartmann, Paul, 310.  
 Harvard, 540.  
 Harvey, général, 199.  
 Harz, 350.  
 Hastings, Warren, 253, 255.  
 Hautecombe, 279.  
 Hauteville, 151.  
 Haüy, René-Just, 340.  
 Haxton, 153.  
 Heberlé, Jean, 242, 345.  
 Hedberg, Monica, 539.  
 Hegel, 407.  
 Heidegger, Hans Heinrich, 102.  
 Heidelberg, 67, 73, 418, 425, 436, 473, 474.  
 Heiss, Augusta, 541.  
 Hemmel, Jean-Jacques de, 158, 159, 161.  
 Hempel, Walther, 520.  
 Henneberg & C<sup>ie</sup>, B., 478.  
 Hennig, Ingeborg, 541.  
 Hennin, Pierre-Michel, 22, 189.  
 Henri IV, roi de France, 60.  
 Hentsch, Carl, 518.  
 – Maurice, 445.  
 Hentsch & C<sup>ie</sup>, 439, 440, 538.  
 Hentsch & Lombard, Henri, 439.  
 Herculanum, 325.  
 Herdt, Charles, 519.  
 Hergiswil (Nidwald), 281.
- Hérédier, Marc, 497.  
 Hermance, 55, 302.  
 Herschel, William, 279, 280.  
 Hertner, Marie, 87.  
 Hervé, Etienne, 451.  
 Herwart, Philippe, 188.  
 Hesse-Cassel, princes Charles et Guillaume de, 104.  
 Hesse-Hombourg, Frédéric V de, 206.  
 Hessy, régiment de, 160.  
 Heurtebiset, Jérémie, 55.  
 Heyer, Henri, 173.  
 Highlands, 373.  
 Hildesheim, 326.  
 Hirschgartner, Albert, 530.  
 – Marie, 530, 540.  
 Hispano-Suiza, 531.  
 Hofwyl, 294, 296, 308, 405, 416.  
 Hogguer, frères, 151, 152.  
 Hohenzollern-Sigmaringen, prince Auguste-Frédéric de, 389.  
 – prince Charles-Antoine de, 431.  
 Hollande, 62, 102, 112, 137, 173, 184, 195, 199, 358, 418.  
 Hombourg, 206.  
 Hongrie, 16, 105, 292, 324, 354.  
 Hookham & Carpenter, 230.  
 Hornung, Joseph, 389, 493.  
 – Joseph-Marc, 434.  
 Hortense, reine, 316, 399, 430.  
 Huaud, frères, 116.  
 Huber, Andrienne, née Pictet, 171.  
 – Barthélemy, 71, 72, 132.  
 – Jean, 184.  
 – Jean-Jacques, 125.  
 Hugues, Besançon, 19.  
 Humbert, 460.  
 – Aloïs, 434, 436.  
 – François, 170.  
 Humboldt, Wilhelm von, 317.  
 Huningue, 395.  
 Huntley, George marquis de (plus tard cinquième duc de Gordon), 383.  
 Huss, Jean, 119.  
 Hussein, prince, 459.  
 Huth & C<sup>o</sup>, Frédéric, 332.  
 Huyghens, Constantin, 62.  
 Hyères, 204, 365.
- I**
- Iakoutsk, 222.  
 Ibi, 341.  
 Iéna, 350, 418.  
 Imbert, Ivan, 471.  
 – Marguerite, 471.  
 Imhof, Heinrich, 354.  
 Impératrice, chemin, domaine de, voir Pregny.  
 Inde(s), 99, 253, 255, 257, 337, 383, 384, 470, 507, 508, 537.  
 – néerlandaises, 312, 505.  
 – orientales, Compagnie des, 167, 253, 257.  
 Insterburg, 326.  
 Iran, 537.  
 Irlande, 191, 280, 374, 377, 441, 537.  
 Irazu, volcan, 469.  
 Isère, rivière, 3.  
 Isleniev, Ivan, 222.  
 Ismaïl pacha, khédivé d'Egypte, 458, 459.  
 Italie, 3, 15, 37, 183, 202, 217, 235, 281, 284, 286, 323-325, 327, 341, 350, 351, 354, 380, 401, 412, 416, 440, 442, 464, 536.  
 Iturbi, José, 465.  
 Ivernois, François d' (sir Francis), 191, 298, 302, 394.  
 Ivrée, 70, 272.
- J**
- Jacob, radical de Saint-Gervais, 374.  
 Jaillet, 67.  
 Jallabert, François, 215.  
 – Jean, 124.  
 Jandea, 275.  
 Janod, Jean-Joseph-Joachim, 315, 316.  
 Japon, 537.  
 Jaquemot, Théodore, 52.  
 Jaquet, 187.  
 – Jean, 242, 525.  
 – Pierre, 167, 177.  
 Jaquet-Droz, 279.  
 Jaquet & Richard, 439.  
 Jaquet Lafon & C<sup>ie</sup> (puis Jaquet Vallette Lafon & C<sup>ie</sup>, puis Jaquet Vallette & C<sup>ie</sup>), 202.  
 Jargonant, école de, 497.
- K**
- Java, 504, 505.  
 Jeanmaire, Edouard, 381.  
 Jefferson, Thomas, 172, 279.  
 Jehéber, 537.  
 Jeremias, Emma, 540.  
 Jersey, 112.  
 Joffrey de la Cour au Chantre, Abraham, 158.  
 Joly, 5.  
 Joly de Fleury, Jean-François, 226.  
 Jomini, Antoine-Henri, 308.  
 Jordan, Camille, 314.  
 Joséphine, impératrice, 428.  
 Jouan de Jonvilliers, Marie, 136.  
 Jourdan, Jean-Baptiste, 325.  
 – Jean-Louis, 172.  
 Jouxten, 236, 262, 264.  
 Juel, Jens, 312.  
 Jungfrau, 492.  
 Junod, Jean-Louis, 309.  
 Jura, département du, 315.  
 Jura, montagne, 91, 212, 261, 281, 302, 339.  
 Jurine, horloger à Saint-Petersbourg, 216.  
 – D<sup>r</sup> Louis, 377, 434.  
 Jussy, mandement et village, 3, 38, 46, 127, 167, 169.  
 Juventin, Jean-Jacques, 201.
- Kafka, 216, 413.  
 Kairouan, 508.  
 Kandalax, 217.  
 Kant, 407.  
 Katte, régiment de, 349, 351, 356.  
 Kazan, 228, 229.  
 Kekulé, August, 520.  
 Kelland, Philip, 374.  
 Kent, Edouard duc de, 266, 331.  
 Kent, Henry Grey, duc de, 106.  
 Khartoum, 459.  
 Kiel, 374.  
 Kilpunt, 373.  
 Kiss-Borlase, Egon, 540.  
 Klose, Prof. D<sup>r</sup>, 467.  
 Koehlin, Lina, 471.  
 Köhli, Odette, 506.  
 Kola, 217, 222.

Königsberg, 326.  
 Koweda, 217.  
 Krafft, Ludwig, 222.  
 Kramer, compagnie,  
 158, 159.  
 Kraus, L. F., 349.  
 Kremlin, 327.  
 Kretchmar, Gustave,  
 541.  
 Krieg, Adrien, 444.  
 Kuching, 504.  
 Kuhn, Adalbert, 415.  
 Kunkler, Elisabeth,  
 370.  
 - John, 366.  
 - Laure, 362.

## L

La Barde, Jean de, 46.  
 Labat, 329.  
 - Jean-Louis, 276.  
 La Bruyère, 364  
 Lac Blanc, (Haute-Sa-  
 voie, 215.  
 Lacau, Pierre, 465.  
 La Cave, Jeanne, 503.  
 Lacaze-Duthiers, Henri  
 de, 503.  
 Lachenal, Adrien, 488.  
 - Paul, 525.  
 La Ciotat, 471.  
 La Closure, Pierre  
 Cadiot de, 114, 138,  
 146.  
 Laconnex, 70, 200.  
 La Cour au Chantre,  
 régiment de, 160,  
 203.  
 La Flégère, 215.  
 La Fontaine, Jean de,  
 174.  
 Lafontaine, Jean-  
 Pierre-Marie, 252.  
 La Forest, comte Pierre  
 de, 211.  
 Lagrange, membre du  
 Corps législatif, 315.  
 - Joseph-Louis comte,  
 216.  
 La Havane, 156.  
 La Haye, 163, 530.  
 Lalande, Jérôme, 340.  
 Lamarck, Jean-Baptiste  
 de, 435.  
 Lamartine, 286, 430.  
 Lambert, 5.  
 - campagne, 482.  
 - Amélie, 474.  
 - Eugénie, 475.  
 - Ferdinand, 474.  
 - Jean-Henri, 216.  
 Lambro, 162.  
 Lameth, Alexandre de,  
 314.  
 - Théodore de, 314.  
 La Métherie, Jean-  
 Claude de, 273.

Lancy, 56, 287, 291,  
 293, 294, 296, 297,  
 308, 309, 397-399,  
 405, 408.  
 Landau, 126, 143, 159.  
 Landecy, 5, 38, 88,  
 372, 374-376,  
 391, 422, 445, 488,  
 498.  
 Landsberg, 349, 356.  
 Laneri, 371, 372.  
 Lang, Meieli-Elisabeth,  
 541.  
 Langdon-Astor,  
 Cecilia, 438.  
 Langes de Montmirail  
 et de Lubières,  
 François de, 88.  
 Langmack, 159.  
 Langres, 298, 329, 371.  
 Languedoc, 105, 114,  
 151, 152, 184, 396.  
 La Nouvelle-Orléans,  
 154-156, 164.  
 Laponie, 124, 220-  
 222, 228, 255.  
 Laporte, Frédéric, 201.  
 Larchevêque, Jean-  
 Pierre, 210.  
 La Roche, 387.  
 La Roche-Chandieu,  
 Antoine de, 119.  
 La Rochefoucauld  
 d'Enville, Louis-  
 Alexandre de, 215.  
 La Rochelle, 154.  
 La Roque, comte de,  
 163.  
 Lascours, Jérôme-An-  
 nibal-Joseph Rey-  
 mond de Bologne,  
 baron de, 315.  
 La Tour-de-Peilz, 366,  
 416, 530.  
 Latreille, Pierre-André,  
 431.  
 Lauben, 275.  
 Laurent, Jacob, 51.  
 Lausanne, 105, 175,  
 184, 214, 236, 264,  
 312, 313, 384, 396,  
 442, 480, 481, 497,  
 537, 540, 541.  
 - Mon-Repos, 184.  
 - Saint-Laurent, 214.  
 Lavanchy, Henri, 459.  
 Lavigne, Johann  
 Philipp, 216.  
 Lavoisier, 274.  
 Law, John, 92, 123,  
 180.  
 Lawfeld, 203.  
 Lebas, 538.  
 Le Bouc de la Bour-  
 donnière, Barbe, 136.  
 Le Boullenger, Marthe,  
 192.  
 - , Sara, née Van der  
 Hulst, 191, 192.  
 Lebrun, Charles-Fran-  
 çois, duc de Plai-  
 sance, 322.

Le Caire, 458, 459,  
 465, 470, 507.  
 Lecco, 324.  
 Le Châble, 7.  
 Leconte, Léon-Joseph,  
 241.  
 Lecoultrre, institution,  
 515.  
 Le Croset, 507.  
 Lect, 140, 160, 187.  
 - Françoise, 160, 223.  
 - Jacques, 26, 51.  
 - Jean, 160.  
 - Jean-Antoine, 160.  
 - Pierre, 84, 92.  
 Ledoux, Claude-Ni-  
 colas, 192.  
 Lee Higginson & C<sup>o</sup>,  
 526.  
 LeFort, 187.  
 - Aimé (-Lullin), 126.  
 - Ami, 90.  
 - Charles, 476.  
 - François, 216.  
 - Frédéric, 443, 444.  
 - M<sup>me</sup> Germain, née  
 Malapert, 490.  
 - Henri, 534.  
 - Jacques, 313.  
 - Jean-Louis, 273, 345.  
 - Louis, 131.  
 - Pierre, 228.  
 Léger, 186.  
 - Antoine, 102, 103.  
 Legrand, François-  
 Joseph, 322.  
 Legrand de Marizy,  
 Camille, 428.  
 - Louis, 322.  
 Le Havre, 441, 443,  
 444.  
 Le Helder, 418.  
 Lehman Bros., 540.  
 Leipzig, 216, 327, 329.  
 Lejeune, Françoise,  
 201.  
 L'Eluiset, 5, 10.  
 Le Maignen, 228.  
 - Catherine, 227, 228.  
 Lemaire, 140.  
 Léman, département  
 du, 236, 283, 292,  
 293, 313.  
 Léman, lac, 45, 85, 90,  
 151, 182, 271-273,  
 279, 284, 298, 338,  
 352, 369, 398, 408,  
 415, 417, 433, 461,  
 462, 471, 477, 502,  
 518.  
 Lemery, Nicolas, 93.  
 Lemoine, Etienne, 102.  
 Lenoir, Duval & C<sup>ie</sup>,  
 439.  
 Lenoir, Poulin & C<sup>ie</sup>,  
 439.  
 Leorat, Antoine, 110.  
 Lepelletier, Rose, 379.  
 Le Puy (en Velay), 110.  
 436.  
 Le Raincy, 471, 517.  
 Leriche, Aloyse, 465.

Le Roy, Jean-Baptiste,  
 228.  
 Le Royer, Eugène,  
 445.  
 Lesage, Diane-Elisa-  
 beth, 201.  
 - Georges-Louis fils,  
 282.  
 - Jean-André, 201.  
 - Jean-Henri, 201.  
 Les Bailleys, 126.  
 Leschaut, voir Leschot.  
 Lescheraine, Paul de,  
 marquis du Chate-  
 lard, 69, 70.  
 Leschot, Jean-Frédéric,  
 275.  
 Les Contamines, 215.  
 L'Etang, chevalier de,  
 384.  
 Leti, Gregorio, 51, 87.  
 Leuenberger, Niklaus,  
 46.  
 Le Vasseur, Michel,  
 110.  
 Le Vaux, 172.  
 Le Vernay, 268.  
 Levkowitz, Isidoro,  
 469.  
 Levrier, 64.  
 - Amé, 15.  
 Leyde, 53, 55, 56, 58,  
 102, 114, 415, 498,  
 541.  
 Lezay, Adrien, 314.  
 - Françoise, 314.  
 Lezay-Marnésia,  
 Albert, 314.  
 L'Hardy, Anne, née  
 Dufour, 361.  
 L'Huilier (Lhuilier),  
 Abraham-Philippe,  
 105.  
 Liebreich, Richard, 457.  
 Liechtenstein, prince  
 de, 32.  
 Liège, 163.  
 Lille, 287.  
 Linné, 284.  
 Linth, 318.  
 Liotard, Jean-Etienne,  
 124, 204, 207.  
 Lippe, 105.  
 Liquenet, Joachim, 84.  
 Lisbonne, 175.  
 Liszt, Franz, 338, 405,  
 410.  
 Liverpool, 353, 361,  
 442, 483, 493, 495,  
 500, 507.  
 Livonie, 389, 470.  
 Livourne, 200.  
 Livron, 208.  
 Loge, la, 540.  
 Lombard, Eloï, 273.  
 - Pierre, 527.  
 Lombard & C<sup>ie</sup>, J.-G.,  
 439.  
 Lombard, Odier & C<sup>ie</sup>,  
 439-441, 537.  
 Lombardie, 325.  
 Lombok, 505.

## Index

## Index

- Londres, 62, 153, 154, 160, 185, 188-190, 229-231, 237, 238, 241, 260, 265, 266, 271, 279, 280, 284, 330-333, 346, 383, 407, 413, 418, 436, 440, 444, 461, 502, 537, 539.  
 - City, 332.  
 - Dean Street, 229.  
 - Dean's Yard, 229.  
 - Gordon Square, 333.  
 - Saint-James, 188, 189, 237.  
 - Threadneedle Street, 154.  
 Longwy, 204.  
 Lopuska, comtesse Thérèse, 389.  
 Loriol, Perceval de, 436.  
 Lortet, Louis-Charles, 436.  
 Los Angeles, 526.  
 Lot-et-Garonne, 315.  
 Louis XIII, roi de France, 39, 409.  
 Louis XIV, roi de France, 37, 38, 44, 46-50, 72, 74, 75, 78, 86, 87, 124, 128, 158-161, 208, 359.  
 Louis XV, roi de France, 152, 158, 159, 174, 189, 204, 208, 265, 448.  
 Louis XVI, roi de France, 208, 210, 212, 213, 241, 291, 309, 316.  
 Louis XVIII, roi de France, 316, 330, 406.  
 Louis-Philippe, roi des Français, 430, 450, 474.  
 Louisiane, 155, 156.  
 Lowitz, Georg Moritz, 222.  
 Loys de Middel, Etienne de, 214.  
 Lübeck, 356.  
 Lucadou, J.-D., 242.  
 Lucerne, 239, 353, 480.  
 Lucknow, 508.  
 Lucques, 53, 54, 62, 322.  
 Luden, Heinrich, 418.  
 Ludwigslust, 418.  
 Luins, 74.  
 Lullin, 126, 262, 291.  
 - Amédée, 105, 144, 152, 153, 498, 499.  
 - Ami, 249, 250, 290, 297, 310.  
 - Ami (-Perdriau), 126.  
 - Anne, 257, 260, 261.  
 - Charles, 229.  
 - Charles (-Humbert), 125, 126.  
 - Charles-Jean-Marc, 290-291.  
 Lullin, Charles-Léonard (-Diodati), 270.  
 - Claude, 24.  
 - François, 42.  
 - Françoise, 126.  
 - Gabriel, 176, 240, 241, 260, 329, 352.  
 - Humbert, 126.  
 - Isaac, 137.  
 - Jean, banquier, 241, 264.  
 - Jean, banquier à Paris, 260.  
 - Jean (-Calandrini), 62.  
 - Jean (-Rilliet), 128.  
 - Jean (-Vignon), 29.  
 - Jean-Antoine, 260.  
 - Jean-Antoine (-Grenus), 126.  
 - Jean-Jacques, 291.  
 - Jean-Louis, bibliocaire, 174 (où il est appelé Pierre par erreur).  
 - Louis (-Lullin de Châteaueux), 370, 520.  
 - Lucrèce, 240, 241, 260, 426.  
 - Marc, 260.  
 - Michel (-Calandrini), 88, 126.  
 - Pierre, 29.  
 - Pierre, banquier à Londres, 260.  
 - Pierre, professeur de droit, 179.  
 - Pierre-Jean-Antoine, 229, 240, 241.  
 - Renée, 270, 520, 523.  
 - Sara, 260.  
 - Thomas, 42.  
 Lullin de Châteaueux, 520.  
 - compagnie, 287.  
 - Blanche, 520.  
 - Charles, 130, 136, 195 (où il est appelé Michel par erreur).  
 - Frédéric (-Fabri), 294.  
 - Jacques-André, 124, 158, 159, 202, 204, 213.  
 - Michel (-Pictet), 195, 241, 271, 291, 309.  
 - Michel (-Saladin), 166.  
 Lullin & Rilliet (puis Lullin & fils, De Tournes & C<sup>ie</sup>, puis Lullin, Masbou, Aubert & C<sup>ie</sup>), 240, 260, 277, 291.  
 Lumière, Louis, 532.  
 Lunel, A., 509.  
 Luni, 62.  
 Luther, 15, 99.  
 Lüthy, Herbert, 151, 152, 154, 180, 208.  
 Lutzen, 327.  
 Luxembourg, Charles-François-Frédéric de Montmorency-Luxembourg, maréchal-duc de, 174.  
 Lyon, 44, 46-48, 52, 62, 70, 86, 87, 126, 151, 183, 184, 191, 208, 241, 272, 312, 360, 392, 396, 436, 441, 450.  
 - Bellecour, 47.  
 Mallet, Isabelle, 339.  
 - Isabelle-Sara, 246.  
 - Jacques, 503.  
 - Jacques-André, 215-217, 221, 222, 271, 273, 275, 276, 339.  
 - Jacques-Henry, 439.  
 - Jean, 223.  
 - Jean (-Pictet), 60.  
 - Jean-Louis, 503.  
 - Jean-Robert, 223, 339.  
 - John Lewis, 229.  
 - Marguerite, épouse, d'Albert Pictet, 540.  
 - Marguerite, épouse de Jean-Louis Pictet, 223, 339, 452, 502.  
 - Renée, 288.  
 - Sara, 180.  
 Mallet-DuPan, Jacques, 229, 282.  
 Mallet-Genoud, 502.  
 Mallet & fils, Jean, 119.  
 Malmaison, 430.  
 Malval, 126.  
 Malvieux, Simon, 105.  
 Manard de Camarès, Balthazar, 264.  
 Manche, département de la, 315.  
 Manche, détroit de la, 274.  
 Manchester, 289, 364, 461, 484.  
 Mandement, voir Peney, mandement de.  
 Mandria di Chivasso, 294, 295.  
 Mangalore, 507.  
 Mange, Charlotte, 64.  
 Mannheim, 356, 425, 493, 500.  
 Manoël de Végobre, Louis, 223.  
 Marat, 230.  
 Marbella, 538.  
 Marcet, 200.  
 - D<sup>r</sup> Alexandre (-Hal-dimand), 399, 408.  
 - Jacob (-Guainier), 200.  
 Marcet frères & Lullin, 119.  
 Marck, Johannes van, 114.  
 Marcorelle, Jean-François-Joseph, 315.  
 Marcossey, Guillaume de, 3.  
 Margencel, 461.  
 Marie-Antoinette, reine de France, 291, 384.  
 Marie-Thérèse, impératrice d'Autriche, 44, 49, 50, 176.  
 Marignac (Galissard de), Denis de, 527.  
 - Jean-Charles de, 520.  
 Marino, Louis, 535.  
 Marion, Jacques, 527.  
 Macassar, 505.  
 Machon, 64.  
 Mackenzie, Colin, 384.  
 - Rose Princep, 384.  
 MacMillan, Marion, 540.  
 Mâcon, 171.  
 Madame Royale, Christine de Bourbon, épouse de Victor-Amédée I<sup>er</sup> de Savoie, sœur de Louis XIII, dite, 48, 69.  
 Madras, 383, 384, 442, 508.  
 Madrid, 49, 323, 341.  
 Maestricht, 203.  
 Magaloff, Nikita, 538.  
 Magdebourg, 326, 445.  
 Magnin, horloger, 275.  
 Mahmoud bey, 458.  
 Maillard, Abraham, 30.  
 Maillet, Jean, 25.  
 Maine, Louis-Auguste de Bourbon, duc du, 160.  
 Maine de Biran, 364.  
 Maisonnex, 64, 89, 149, 210.  
 Malabar, 507.  
 Malagnou, 171, 531.  
 Malagny, 408, 468.  
 Malagny-le-Lac, 409.  
 Malapert, Pierre-Adolphe d'Herville de, 490.  
 Malines, 374.  
 Mallet, 474.  
 - maison, 223, 224, 392.  
 - Antoine, 144.  
 - Dorothee, née Favre, 339.  
 - Edouard (-Plantamour), 450, 503.  
 - Emilie, 502.  
 - Gédéon (-DeLaRive), 223.  
 - Gédéon (-DeTournes), 224.  
 - Godefroy, 445, 489.

- Marizy, voir Legrand de Marizy.  
Marot, Clément, 110.  
Marsay, Armand-Louis de Saint-Georges, comte de, 187, 188.  
Marseille, 112, 153, 257, 261, 272, 365, 366, 387, 442, 504, 508.  
– rue Sylvabelle, 365.  
Marsillon, 342, 343, 348, 444, 449, 451, 452, 535-537, 541.  
Martaban, 384.  
Martigny, 215.  
Martin (de Sionnet), 378, 507.  
– Adèle, épouse d'Auguste Girod, 507.  
– Adèle, épouse de Ferdinand Pictet, 378.  
– Christophe, 418.  
– Jean, 525.  
– Joséphine, 378.  
– Jules-François-Henri (-Franel), 467.  
– Mary, 467.  
– Paul, 378.  
– Paul-Edmond, 424, 520, 522.  
– Pierre, 200.  
– Robert, 535.  
– William, 299.  
Martin-Du Pan, 471.  
– Irène, 540.  
Martine, 140, 208.  
–, école, 530.  
Martinengo, 101.  
Martinique, 155, 265.  
Marx, Karl, 337.  
Masbou, maison, 391.  
Massa, 315.  
Massé, Philippe, 58.  
Masséna, 323.  
Massot, Firmin, 286, 309, 338, 357, 361, 396, 407, 432.  
Mategnin, 149, 210.  
Matthisson, Friedrich von, 419, 430.  
Maucombe, Jeanne, 56.  
Maudry, Anne-Gabrielle, 202.  
– Jacob, 202.  
Maunoir, Albert, 525.  
Maurice, 187.  
– Antoine I, 115, 116.  
– Antoine II, 282.  
– Frédéric-Guillaume, 236, 278, 279, 293.  
– Georges, 409.  
– Jean-Frédéric-Théodore, 431.  
– Léopold, 445.  
Mauris, commis du sel à Gex, 62.  
Maximilien-Joseph, roi de Bavière, 395-397.  
May, Bernard, 67.  
– Jean-Rodolphe, 159.  
Mayence, 327.  
Mayor, François-Isaac, 433.  
Mazarin, 43, 47-50.  
Mazel, Abraham, 114.  
Mecklembourg, duc de, 322.  
Mecklembourg-Schwerin, prince Paul de, 418.  
Médeville & Laurent, P.-471.  
Méditerranée, 15.  
Mei, Marie, 115.  
Meier, Hans Heinrich, 538.  
Meiller, Isabeau, 332.  
Meillerie, 147.  
Meinier, 178, 181, 182.  
Melly, André, 434.  
Melly-Dumont, hoirs, 320.  
Melly Prevost & C°, 361.  
Ménard, Jean, 102.  
Mendel, Gregor, 533.  
Menet, François, 330.  
– Isabeau, 330.  
– Jean-François, 329, 330.  
– Mary, 327, 329, 330, 353.  
Menn, Barthélemy, 286.  
Menthon, comtesse de, 430.  
– fief de, 28.  
Menton, 525.  
Mer Blanche, 217.  
Mer de Glace, 410.  
Mer Noire, 27, 394.  
Mer Rouge, 459.  
Mercier, Aymonet, 6.  
– Pierre, 6.  
Mercier, Pictet & Mallet, 539.  
Merenda, Claude, 537.  
Méric, Jean-François, 315.  
Mermillod, Mgr Gaspard, 422.  
Mésopotamie, 508.  
Messaz, Jean-Claude, 172.  
Messery, 24.  
Mestral, 6.  
Mestrezat, 187.  
– Bénédic-Aimé, 105.  
– François, 60, 83.  
– Philippe, 104.  
Métairie, la, 374.  
Metternich, 337.  
Metz, 58, 204, 329.  
Metzger, Jean-Ulric, 315.  
Meuron, architecte, 242.  
Meuse-Inférieure, 315.  
Mexique, 434, 470, 526, 538.  
Meyrin, 38, 42, 64, 66, 85, 89, 147-149, 208, 210.  
Mezger, Johann Heinrich, 509.  
Michelet, 410, 430.  
Michelet, 38, 268, 376.  
– maison, 82.  
– Aline, 445.  
– Benjamin, 158.  
– Françoise, 266.  
– Hermann, 374.  
– Horace (-Perez), 54.  
– Horace-Louis, 372, 374.  
– Julie, 167.  
– Louis, 147, 365.  
– Louise-Pauline, 372, 376.  
– Marc, 51.  
Micheli de Dully, 270.  
– Marc, 267-269, 365.  
Micheli du Crest, 167.  
– capitaine au service de France, 62.  
– François-Gratien, 167.  
– Jacques (-Calandrini), 88, 158, 159, 167.  
– Jacques-Barthélemy, 145, 167, 498.  
Miden (Hesse), 160.  
Mies, 540.  
Milan, 63, 78, 272, 324, 325, 350, 436, 449, 507.  
Mingard, J.-D., 498.  
Minutoli, Joachim-Frédéric, 109.  
– Vincent, 102, 126.  
Mirabaud, Edmée, 538, 539.  
– Ivan, 518.  
Miron, Daniel, 264.  
Mississipi, 123.  
Missoffe, Michel, 537.  
Miville, 200.  
Modène, 109.  
Moine, 64.  
Moisin (Moysin), 6-8.  
Molière, Gaspard, 311.  
Moluques, îles, 504, 505.  
Monaco, Albert I<sup>er</sup>, prince de, 506.  
Mondovi, 323, 432.  
Monmouth, 507.  
Monnier, Denys, 520.  
– Marc, 380, 475.  
Monsieur, Philippe d'Orléan, frère de Louis XIV, dit, 49.  
Montagne-Blanche, 31.  
Montauban, 109, 417.  
Mont-Blanc, 3, 182, 215, 272, 273, 345.  
Montbrillant, 226.  
Montchoisy, 471.  
Mont-de-Sion, 5.  
Montechiaro, 325.  
Montenvers, 215, 410.  
Montesquieu, 250.  
Montfort, fief de, 6, 9, 136.  
– régiment de, 164.  
Montgelas, Ernestine von Arco, comtesse de, 396.  
– Maximilien-Joseph de Garnerin, comte de, 396.  
Montluçon, 442.  
Montmélian, 178.  
Montmollin, David Francis de, 266.  
Montmorency, 174.  
Montpellier, 162, 177, 387, 417.  
Montréal comté, de, 187.  
Montreux, 294.  
Mont-sur-Rolle, 178.  
Moore, Thomas, 296.  
Moran, 64.  
– Jean, 64.  
– Pierre, 64.  
– Pierre fils, 64.  
Morat, 4.  
Moravie, margraviat de, 31-33.  
Morax, Marie, 539.  
Moreau, A., 541.  
Morel, Christine, 542.  
Morelet (Morellet), Jacques, 21.  
Morez, 172.  
Morges, 96, 144, 404.  
Moriaud, Alexandre, 525, 535.  
– Pierre, 488.  
Moricand, Jacques, 449, 451.  
Mortier, Gordon M. (-Pictet), 515.  
Morillon, 40, 64, 89, 91, 92, 153.  
Morin, Etienne, 93.  
– Henri, 472.  
Mornex, 284.  
Morris, P. W., 542.  
Morris Prevost & C°, 440, 444.  
Morse, Jedidiah, 290.  
Morsier, de, 507.  
– Georges de, 520.  
Mortemar, Gabriel, duc de, 48.  
Mortier, maréchal, duc de Trévis, 329.  
Mortillet, Gabriel de, 436.  
Morus, Alexandre, 56.  
Moscou, 216, 217, 227, 228, 323, 326, 327, 394, 542.  
– Kremlin, 327.  
Mouchon, Philippe, 349.  
Moudon, 515.  
Moulhon, Ph., 194.  
Mountstuart, lord John (plus tard quatrième comte de Bute), 190, 199, 238, 242, 265.  
Moutiers, 193.  
Moynier, Gustave, 473.  
Mozart, 124.

## Index

## Index

- Mugnier, Jean, 17.  
Mühlau, 40.  
Mulhouse, 283, 537.  
Müller, Ferdinand, 276.  
Munich, 356, 364, 396, 436.  
Munier, 5.  
Munier-Romilly, Amélie, 309, 361, 373, 396, 400.  
Münnich, Burckhard Christoph comte de, 389.  
Munster, 326.  
Muralt, Jeanne de, née de Candolle, 373.  
– Pierre de, 523.  
Mus, 65.  
– Daniel, 64.  
Mussard, Bénigne, 125.  
– Jules, 380.  
– Pierre, 129, 170, 178.  
Mysore, 507.
- N**
- Nägeli, général Hans Franz, 18.  
Namur, 203.  
Nancy, 415.  
Nantes, 96, 107, 123, 172, 288, 333.  
Naples, 325, 404, 460, 467, 503, 505.  
Napoléon I<sup>er</sup>, empereur des Français, 214, 236, 249, 279, 283, 316, 323, 325-327, 350, 351, 425, 445.  
Napoléon III, empereur des Français, 428.  
Napoléon, prince (futur Napoléon III), 413.  
Narfin, 64.  
Nassau, 114.  
Natanson, Rose, 465.  
Nathan, Louise, 538.  
Naville, 498.  
– maison, 437.  
– Adrien, 361.  
– Anne-Renée, née Gallatin, 264.  
– Blanche, née de Pourtalès, 471, 517.  
– Edmond, 520.  
– Ernest, 361, 380.  
– François-Marc-Louis, 473.  
– Gabriel, 471.  
– Hilda, 471.  
– Jean-Edouard, 394.  
– Lucien, 470.  
– Pierre, 192.  
Naville & C<sup>ie</sup>, 470, 518.  
Naylor, Rev., 331.  
Naz-dessous, 65.  
Necker, ranch, 470.  
– Albertine, née de Saussure, 314, 432.  
Necker, Frédéric, 497.  
– Henri, 445.  
– Jacques, 123, 153, 155, 191, 230, 263, 271, 289, 290, 314.  
– Louis-Albert, 373.  
– Suzanne, 432.  
Necker de Germany, Louis, 215, 225, 229.  
Needham, George, 202.  
Nelson, 332.  
Nestlé, 541.  
Neuburg, Casimir Philipp, 105.  
Neuchâtel, 89, 116, 144, 191, 194, 333, 354, 401, 422, 507.  
Neuilly-sur-Seine, 538.  
Neuwied, 470.  
Néva, 217.  
Neville, Richard Aldworth, 361.  
Nevy, au, 64, 91.  
New Geneva, 191.  
New York, 265, 522, 526, 537, 540, 542.  
Neydens, 5-10, 70, 498.  
– église Saint-Laurent, 8, 9.  
Nicaragua, 468, 469.  
Nice, 85, 86, 161, 272, 323, 401, 449, 503.  
Nicod, 5.  
Nicole, Léon, 513, 524.  
Nicolet, Hercule, 501.  
Nieuport, 203.  
Niggeler, Alice, 525.  
Nil, 458, 459.  
Nîmes, 387, 417.  
Nisard, Désiré, 430.  
Nish, 509.  
Noailles, Anna de, 465.  
– Anne-Jules duc de, 87.  
Nobel, prix, 465.  
Nogaret, abbé de, 110.  
Normandie, 102, 325.  
Norris, John, 523.  
Northwich, 280, 289.  
Norton, William, 190.  
Nottbeck, Jean, 438.  
Nouvelle-Galles-du-Sud, 386.  
Nouvelle-Russie, 394.  
Novoi-Lancy, 394, 398.  
Nuddea, 253.  
Nuremberg, 32, 55, 221, 356, 394, 537.  
Nyon, 188, 194, 236, 240, 241, 246, 263, 264, 268, 276, 310, 374, 471, 507, 517, 532.
- O**
- Odessa, 394, 397, 398.  
– quartier Woïennoi, 398.  
Odier, Antoinette, 474.  
– Edouard, 478.  
– Emile, 445.  
– Jean-Louis, 241.  
– D<sup>r</sup> Louis, 282.  
– Robert, 445.  
Offenbach, 508.  
Ogny, fief d', 6, 9.  
Olivera, Antonio de, 30.  
Olivier, Juste, 430.  
Oltremare, Georges, 519.  
– Jean, 72.  
Onex, 141, 474, 475, 482.  
Oran, 508.  
Orange, 88, 114.  
Orbe, 358, 541.  
Orelli, Felix & C<sup>ie</sup>, 45.  
Orenburg, 222.  
Orianenbaum, 217.  
Orient (Moyen-, Proche-), 507, 537.  
Orléans, 67, 73, 85, 441.  
– Hélène de Mecklembourg Schwerin, duchesse d', 430.  
– Louis-Philippe duc d', 174.  
– Louis-Philippe-Joseph duc d', 322.  
– Philippe duc d', 47.  
Orlov, comte Grégoire, 216, 227, 228.  
Ormeaux, les, 481.  
Ormond, 467.  
Oron, 366.  
Oroszi, Samuel, 105.  
Orsk, 222.  
Orthez, 471.  
Ossian, 407.  
Ossorio, chevalier Giuseppe d', 185, 196.  
Ostende, 203.  
Ott, Hans Heinrich, 102.  
Ouchy, 468.  
Oudenarde, 203.  
Oudot, Julien, 474.  
Oudry, Jean-Baptiste, 174.  
Oumba, 217, 220, 221.  
Oural, 228.  
Oxford, 271, 522, 537.
- P**
- Paccard, Edmond, 445.  
Paccard et Bétemps, magasin, 402.  
Page, Charles, 477, 488.  
Pajou, Augustin, 242.  
Pakarès, 171.  
Palerme, 436.  
Palestine, 468.  
Palettes, les, 291.  
Paley, William, 296.  
Pallard, Jacques, 105.  
Palmerston, lord Henry, 383.  
Panama, 327.  
Panuri, professeur, 460.  
Papin, Isaac, 110, 280.  
Papon, Germaine, 539.  
Paquet, David, dit Mâchefer, 56.  
Pâquis, 276, 277, 289, 419, 441.  
Paraguay, Haut-, 416.  
Paris, 43, 44, 49, 50, 73, 92, 96, 102, 151, 152, 163, 167, 174, 180, 192, 208, 220, 229, 235, 241, 242, 260, 271, 274, 284, 287, 289, 295, 298, 299, 302, 305, 315, 316, 322, 326, 331-333, 340, 342, 346, 351, 353, 361, 364, 375, 379, 391, 396, 406, 407, 410, 413-415, 417, 430, 431, 436, 441, 450, 457, 461, 463-466, 474, 501, 502, 516-518, 520, 522, 528, 529, 531, 536-541.  
– boulevard de Strasbourg, 465.  
– boulevard des Italiens, 417.  
– Boulevards, 450.  
– cimetière Montmartre, 466.  
– hôtel de La Rochefoucauld, 340.  
– hôtel Thellusson, 192.  
– Jardin des Plantes, 431.  
– Louvre, 292.  
– Palais-Bourbon, 313.  
– palais du Luxembourg, 283.  
– Panthéon, 235.  
– parc Monceau, 465, 518.  
– place Vendôme, 315.  
– porte Saint-Denis, 450.  
– rue Basse du Rempart, 283.  
– rue de la Bienfaisance, 465, 518.  
– rue de Clichy, 396.  
– rue de l'Echiquier, 450.  
– rue de Grammont, 461.  
– rue du Helder, 315.  
– rue Jacob, 474.  
– rue Michel-le-Comte, 151.  
– rue de Naples, 465.  
– rue Neuve-Saint-Eustache, 152.  
– rue de Seine, 340.  
Parme, 162.

- Pascal, Blaise, 364.  
 Passavant, Simon, 63.  
 Passeiry, 22.  
 Passy, 342.  
 Pasteur, campagne, 524, 525.  
 – Marianne, 342, 345.  
 Patry, Louis, 445.  
 Paul, Nicolas, 275.  
 Paulet, Jean-Jacques, 279, 296.  
 Paumière, la, 269.  
 Pauzie, Jérémie, 210.  
 Paviot du Sourbier, Marie-Henriette, 516.  
 Payot, Alphonse, 504.  
 – Frédéric, 504.  
 Pays-Bas, 16, 37, 102, 157, 164, 195, 229, 237, 312, 353, 396, 413, 441.  
 Pécolat, Jean, 15.  
 Pegu, 384.  
 Pellat, Charles-Auguste, 474.  
 Pellissari, 42.  
 – Julie, 88.  
 Pelouse, la, 523.  
 Pemartin, Joseph, 315.  
 Peney, fief de, 6, 7.  
 Peney, mandement et village, 3, 6, 23, 24, 28, 38, 68, 85, 86, 91, 127, 142, 210, 282, 311, 419.  
 Penzance, 386.  
 Percy-le-Pautel, 329.  
 Perdriau, 38.  
 – Ami, 88.  
 – Louise-Henriette, 372.  
 – Pierre, 146, 166.  
 Périgueux, 417.  
 Pernessin, campagne, 474.  
 Pernety (Pernetty), Antoine-Joseph, 216.  
 Perreal, 64.  
 Perrière, la, 81, 398.  
 Perrinet des Franches, Horace-Bénédict, 178, 206.  
 Perrot, Gaston, 448.  
 – Timothée, 53.  
 Persique, golfe, 508.  
 Peschaubeis, Joseph, 98.  
 Pétion, Jérôme, 230.  
 Petit-Henri, 159.  
 Petit-Pierre, 275.  
 Petit-Senn, 359.  
 Peyrot, Adrien, 463, 520, 534.  
 – Aloïse, 468.  
 – David, 407.  
 – Henri, 407.  
 Philippe II, roi d'Espagne, 30, 49.  
 Philippeville, 508.  
 Philippin, Jean, 23.  
 Philippsbourg, 137, 161.  
 Piaget, dame, 31.  
 – Jeanne, 31.  
 – Julien, 31.  
 Piagnay, le père, 22.  
 Piccard, Paul, 531.  
 Piccard, Pictet & Cie, 526, 531, 532, 539.  
 Piccinni, Niccolò, 297.  
 Picot, Albert, 529, 535.  
 – Françoise-Elisabeth dite Betsy, 366.  
 – Jean, 339, 340, 361.  
 – Pierre (-Mayor), 366.  
 Pictet.  
 n.B. Les prénoms ont été complétés par la filiation et par le nom du conjoint dans la seule mesure nécessaire à la clarté. – Les pages spécialement consacrées à tel ou tel membre de la famille sont indiquées *en italique*.  
 – Abraham, 40.  
 – Adda-Marie, 465.  
 – Adélaïde-Sara, née de Rochemont, 288, 291, 296, 297, 309.  
 – Adèle, fille de François-Jules, épouse de Théodore de Sausure, 422, 438.  
 – Adèle, fille de Louis Pictet du Bengale, 262, 264.  
 – Adèle, née Baraban, 342, 345, 347, 348, 437, 450.  
 – Adèle, née de Candolle, 419, 426, 490.  
 – Adèle, née Martin, 378, 379.  
 – Adeline, 384-386.  
 – Adolphe (-Cazenove), 296, 305, 338, 396, 400, 405-416, 498.  
 – Adolphe (-de Fernex), 407, 416.  
 – Albert (-Mallet), 513, 527, 530, 540, 541.  
 – Albert (-Pictet), 257, 338, 373-376, 488.  
 – Albertine, fille d'Amé, épouse de Paul-Edmond Martin, 520.  
 – Albertine, fille de Marc-Auguste, épouse d'Albert Rilliet, 272.  
 – Alexandre, fils de Christian, 541.  
 – Alexandre, fils de Jean-François-Louis, 363-364.  
 – Alfred, 426, 499, 499-500.  
 – Alice, fille d'Adolphe Pictet-Cazenove, épouse d'Henri Peyrot, 407, 468.  
 Pictet, Alice, fille d'Aymon, 538.  
 – Alice, fille de Raoul, 460.  
 – Alice, née Cramer, 523, 538-540.  
 – Alice, née Forget, 534, 541.  
 – Alice, née de Seigneux, 379, 380.  
 – Alice, née Thomeguex, 506.  
 – Aloïse, née Peyrot, 468.  
 – Aloys, 451, 534-536, 541.  
 – Alphonse, 432, 438, 507-509.  
 – Amé, 270, 448, 489, 491, 492, 513, 520-522, 523, 530.  
 – Amédée-Pierre-Jules, 257, 313, 322, 333, 338, 342, 417-430, 473, 491, 493, 495, 499, 520, 528.  
 – Amélie, fille de Charles Pictet-de Rochemont, épouse de James Galiffe, 296, 309.  
 – Amélie, fille d'Eugène, épouse d'Adrien Zeiller, 472.  
 – Amélie, née Lambert, 474, 475, 480-482.  
 – Amélie, née Prevost, 444, 445, 451.  
 – Amélie-Christine, 195, 202, 271.  
 – Ami (-De Roches, puis Donzel), 16, 18, 20, 23-28, 29, 30, 37, 39, 52, 86.  
 – Ami, fils de Bénédict, 116, 152-153.  
 – Ami, fils de Jacques Pictet-Caille, 40.  
 – André (-Lullin), 176, 257, 260, 261.  
 – André (-Sève, puis Turrettini), 38-40, 42, 43-54, 60, 61, 67, 73, 74, 101, 173.  
 – André, fils de Bénédict, 116, 151-152, 153.  
 – André, fils de Guillaume, 523, 539.  
 – Andrée, 515.  
 – Andrienne, fille d'Isaac Pictet-Rocca, épouse de Barthélemy Huber, 71, 72, 132, 171.  
 – Andrienne, fille de Marc Pictet-de Budé, 137, 190.  
 – Andrienne-Anne-Amélie, 262.  
 Pictet, Andrienne-Dorothée, Julie, voir Julie, fille de Jean-Louis Pictet-Mallet.  
 – Angélique-Henriette, 147.  
 – Anna, fille de Charles Pictet-de Rochemont, seconde épouse d'Amédée-Pierre-Jules, 257, 296, 426, 430.  
 – Anna, fille de Louis Pictet du Bengale, épouse d'Armand, 257, 263, 383, 384.  
 – Anne, dite Nanette, fille de Gabriel Pictet-Voisine, épouse d'Abraham Gallatin, 142, 147, 155.  
 – Anne, fille d'Aloys, épouse de Robert Martin, 535.  
 – Anne, fille d'Ami Pictet-Donzel, épouse de Pierre Dupuis, 27, 39.  
 – Anne, fille de Gérard, 541.  
 – Anne, fille d'Ivan, 539.  
 – Anne, née Calandrini, 53, 62, 63, 88.  
 – Anne, née Chef-dhostel de Beaulieu, 154.  
 – Anne, née Lullin, 257, 260, 261, 264, 357, 358.  
 – Anne-Andrienne, dite Nanette, 147.  
 – Anne-Catherine, 63.  
 – Anne-Cécile, 542.  
 – Anne-Elisabeth, née de Budé, 136-138, 185, 193.  
 – Anne-Françoise-Louise, voir Fanny.  
 – Anne-Gabrielle, née Maudry, 202.  
 – Anne-Jacqueline, voir Anna, fille de Louis Pictet du Bengale, épouse d'Armand.  
 – Anne-Marie, fille de Théodore-François, 538.  
 – Anne-Marie, née Aubert, 540.  
 – Anne-Marie, née Gut, 541.  
 – Anne-Sara-Marie, 192, 194.  
 – Annik, née Bazin, 538.  
 – Antoine, fils de François (1524), 9, 10, 22.  
 – Antoine, fils de Mermet (1539), 7.

## Index

## Index

- Pictet, Antoinette-Marie, voir Mary, née Menet.
- Antonia, 539.
  - Ariane, 470.
  - Arlette, née Vincent, 540.
  - Armand, 257, 263, 267, 383-384, 517.
  - Arnold (-Forget), 448, 489, 492, 513, 532-533, 541.
  - Arnold, fils de Jacques Pictet-Bazin, 538.
  - Arthur, 378, 379, 516.
  - Augusta, née Heiss, 541.
  - Auguste (-de Bock), 267, 338, 365, 387-392, 457, 461, 468, 517.
  - Auguste, fils de Charles Pictet-de Rochemont, 296.
  - Auguste, fils d'Eugène, 472, 517-518.
  - Auguste, voir aussi Pictet de Rochemont.
  - Auguste-Marie-Jules, 322.
  - Ayma, 10, 22.
  - Aymon, 523, 526, 527, 538-539.
  - Aymonette, née Voutier, 7.
  - Barbe, née Turrettini, 53, 54, 101.
  - Bénédicte (-Burlamacchi), 38, 53, 54, 84, 101-116, 151, 152, 173-175, 177, 257.
  - Bénédicte (-Fauconnet), 540.
  - Bernard, 538.
  - Berthe, née Sévène, 379.
  - Berthe-Aloïse, 472.
  - Bertrand, 539.
  - Blanche, 520.
  - Camille (-Diodati), 338, 503-506.
  - Camille, fille de Jean-Louis Pictet-Gallatin, 147, 150.
  - Camille, fille de Jean-Marc-Jules, épouse de Louis Legrand de Marizy, 322, 428.
  - Camille-Anne, 170, 225, 226.
  - Caroline, fille d'Ernest Pictet-Cayla, épouse de Godefroy Mallet, 489.
  - Caroline, fille de Marc-Auguste, épouse de Jean-Gaspard Prevost, 272.
  - Caroline, fille de Michel, 539.
- Pictet, Catherine, fille d'André Pictet-Papon, 539.
- Catherine, fille de François-Pierre, 228.
  - Catherine, fille d'Isaac Pictet-Gallatin, 170, 172, 225, 226.
  - Catherine, fille de Jean-François Pictet-Gut, 541.
  - Catherine, née Burlamacchi, 53, 101, 115.
  - Catherine, née Gallatin, 146-148, 150, 170.
  - Catherine, née Le Maignen, 227, 228.
  - Cécile, née Calandrini, 357, 358, 360, 361.
  - Charles (-Decazes), 535, 541-542, 542.
  - Charles (-de Rochemont), 33, 54, 101, 190, 195, 199, 202, 236, 271, 276-279, 286, 287-310, 311, 312, 329, 338, 339, 393-395, 404-406, 493, 499, 518, 519.
  - Charles (-Dunant, puis Maudry), 124, 133, 137, 157, 164, 193, 195-202, 237, 271, 277, 287.
  - Charles (-Prevost), 338, 345, 347, 348, 444, 449-452, 474, 489, 534.
  - Charles (-Turrettini), 540.
  - Charles, fils d'Adolphe Pictet-de Fernex, 416.
  - Charles, fils de François-Charles, 542.
  - Charles-Adolphe, 407.
  - Charlotte, fille de Michel, 539.
  - Charlotte, fille de Pierre Pictet-Cramer, épouse de Samuel de Constant, dite Lolotte, 177, 183, 184.
  - Charlotte, née Sartoris, 98.
  - Charlotte-Amélie, née Amédroz, 331, 332.
  - Christian, 541.
  - Christiane, 541.
  - Christine, née Morel, 542.
  - Claire-Lise, née Eggly, 539.
  - Clairmonde, 540.
  - Clauda, née Boccard, 19, 20.
  - Claude (-Rolland), 538.
- Pictet, Claude, fille de Jean-Pierre Pictet-Sarasin, 539.
- Claude, née Merenda, 527.
  - Claudia, 540.
  - Clotilde, née Appia, 539.
  - Colette, 17, 18.
  - Constance, 384-386.
  - Daniel, 16, 29-30, 31, 39.
  - Dariane, 540.
  - Diane, 527.
  - Dominique (-Félix), 539.
  - Dominique, née Félix, 539.
  - Edmée, née Mirabaud, 538.
  - Edmond, 7, 83, 88, 98, 127, 159, 180, 214, 291, 296-298, 308, 309, 332, 375, 426, 493-499, 500, 507, 540.
  - Edouard (-Mallet), 338, 422, 488, 501-503, 504, 534.
  - Edouard (-Martin-Du Pan), 523, 527, 540.
  - Edouard (-Prevost), 338, 345, 347, 348, 440-442, 443-445, 449, 451, 483, 484.
  - Edward, 338, 378, 380-382.
  - Eléonore, née De la Rive, 432, 433, 437, 438, 444.
  - Elisabeth, fille d'Ernest Pictet-Aubert, 540.
  - Elisabeth, fille d'Eugène, épouse d'Henri Morin, 472.
  - Elisabeth, fille de Marc-Louis-Philippe, épouse de John Kunkler, 366, 368, 270.
  - Elisabeth, née Choisy, 542.
  - Elisabeth, née Decazes, 542.
  - Emile (-Berthout van Berchem), 539.
  - Emile (-Sommer), 440, 445-448.
  - Emilie, née Mallet, 502, 503.
  - Emma, fille d'Arthur, 279.
  - Emma, fille de Jean-François-Louis, 364.
  - Emma, née Caze-nove, 396, 406, 407.
  - Emma-Amélie, 407.
  - Eric, 538.
  - Ernest (-Aubert, puis Jeremias), 523, 540.
- Pictet, Ernest (-Cayla), 338, 426, 428, 439-442, 480, 483-492, 493, 500, 501, 513, 520, 522, 527-50, 532.
- Eugène, 389, 470-472, 517.
  - Eva, 530.
  - Fabien, 540.
  - Fanny, 267, 392.
  - Ferdinand, (-Albanel), 379, 516-517.
  - Ferdinand (-Martin), 89, 267, 377-379, 380, 516.
  - Fernand, 523, 539.
  - Florence, fille de Francis, 384-386.
  - Florence, fille de Louis Pictet de Saugy, épouse de Raoul Boissier, 515.
  - Florence, fille de Robert Pictet-Balmat, 541.
  - Francine, née Rolland, 538.
  - Francis, 383, 384-386, 517.
  - Francis Stuart, 384, 385, 386, 517.
  - François (1491/1505), 9, 10.
  - François (-Chefdhostel de Beaulieu), 89, 153-154.
  - François (-Lullin), 32, 38, 71, 87, 88, 124, 125-132, 133, 157, 159, 165, 169, 171, 172, 208.
  - François, fils de François Pictet-Chefdhostel de Beaulieu, 154.
  - François-Charles, 542.
  - François-Jules (-De la Rive), 338, 345, 347, 348, 431-438, 444, 449, 451, 473, 480, 489, 501, 503, 507.
  - François-Pierre (Pictet le Géant), 172, 216, 225-231, 331.
  - François, fille de François Pictet-Lullin, épouse de Pierre Boissier, 126.
  - François, fille de Jean-François Pictet-Gut, 541.
  - François, fille de Robert Pictet-Geffroy, épouse de Hans Heinrich Meier, 538.
  - François, née Babault, 139-141.
  - François, née Lect, 160, 215, 223.



- Pictet, Françoise, née Lullin, 126, 132.
- Françoise, née Micheli de Dully, 266-270, 390.
  - Françoise-Charlotte, voir Charlotte, dite Lolotte.
  - Françoise-Isabelle, voir Isabelle, fille de Jean-Louis Pictet-Mallet.
  - Frédéric, 383.
  - Gabriel (-Babault, puis Voisine), 63, 66, 139-142, 147, 153, 157, 159, 162.
  - Gabriel, fils de Charles Pictet-Prevost, 451, 534, 536.
  - Gabriel, fils de Gabriel Pictet-Voisine, 157, 161-164, 164.
  - Gabriel, fils d'Isaac Pictet-Lullin, 241.
  - Gabriel, fils de Raymond, 542.
  - Gabriel-Gaspard, 156.
  - Gabrielle, fille de Guillaume Pictet-Binet, épouse de François de Candolle, puis de Pierre de Muralt, 523.
  - Gabrielle, née Cayla, 489-492.
  - Gaspard, 142, 153, 154-156, 164.
  - Gaston, 506, 509.
  - Geneviève, née de Candolle, 535, 541.
  - Georgina, fille d'Armand, 383.
  - Georgina, fille de Francis, épouse de John Pascoe Grenfell, 384-386.
  - Gérard, 541.
  - Gergely, 540.
  - Germaine, fille de Guillaume Pictet-Cramer, épouse de Jean Reverdin, 523.
  - Germaine, née Papon, 539.
  - Gertrude, 523.
  - Gervaise, 539.
  - Gisèle, 541.
  - Gladys, 539.
  - Gothon, voir Marguerite, fille de Marc Pictet-de Budé.
  - Gratien-André, 126, 157, 159.
  - Guillaume (-Cramer, puis Binet), 338, 440, 442, 448, 489, 513, 522-525, 526, 527, 530, 538-540.
- Pictet, Guillaume, fils d'Edouard Pictet-Martin-Du Pan, 540.
- Gustave (-Lambert), 338, 426, 428, 473-482, 483, 488-491, 493, 520.
  - Gustave (-Sarasin, puis Morax, puis Puthod), 539.
  - Hélène, fille d'Arthur, épouse de Wilhelm Crinsoz de Cottens, 279.
  - Hélène, fille de Paul, épouse de Charles Gautier, 530.
  - Hélène, née Roget, 460, 465, 517.
  - Henri, fils de François-Jules, 432.
  - Henri, fils de Jacques (1487), 7.
  - Henri, voir aussi Henry.
  - Henriette, fille d'Arthur, épouse Charles Zwingelstein, 279.
  - Henriette, née Baron, 469, 470.
  - Henriette, née Prod'hom, 541.
  - Henry, 470.
  - Hilda, née Naville, 471.
  - Horace, fils de François-Charles, 542.
  - Horace, fils de Léonce, 470.
  - Hubert, 537.
  - Ingeborg, née Hennig, 541.
  - Irène, née Martin-Du Pan, 540.
  - Isaac (-Gallatin), 72, 126, 132, 169-172, 222, 225-227, 257.
  - Isaac (-Lullin, puis Bertrand), 6, 33, 159, 161, 162, 164, 185, 187, 188, 190, 192, 193, 213, 236, 237-252, 253, 255, 260, 264, 265, 289, 305, 312, 323-327, 329, 330, 349, 351, 365, 371, 426, 515.
  - Isaac (-Rocca), 32, 33, 38, 53, 67-72, 73, 117.
  - Isaac, fils d'Ami Pictet-Donzel, 27, 31-33, 39.
  - Isabelle, fille d'Emile Pictet-van Berchem, 539.
  - Isabelle, fille de François-Jules, épouse d'Albert, 257, 375, 376, 422.
  - Isabelle, fille de Jean-Louis Pictet-Mallet, 224.
- Pictet, Isabelle, fille de Pierre-Isaac, 332, 333.
- Isaline-Sophie, 262, 360-361.
  - Ivan, 539.
  - *Jacobus* (1477), 11.
  - Jacqueline, fille d'Hubert, épouse de Michel Missoffe, 537.
  - Jacqueline, née de Pourtalès, 537.
  - Jacqueline-Françoise, née Buisson de Sergy, 206-209, 211, 212, 214, 311.
  - Jacques (-Bazin), 465, 538.
  - Jacques (-Caille), 32, 39-42, 43, 51, 64.
  - Jacques (-DuPan), 38, 60, 73-84, 85, 86, 92, 113, 117, 125, 133, 136, 137, 143, 173.
  - Jacques (-Thellusson), 124, 133, 137, 154, 157, 161, 162, 185-194, 195, 196, 237, 238, 242, 252, 253, 265, 323, 355, 365, 399.
  - Jacques dit James, voir James (-Menet).
  - Jacques, fils de Jean-François Pictet-Gut, 541.
  - Jacques-François, 147, 157, 164.
  - Jacques, voir aussi Jaques.
  - James (-Menet), 241, 246, 323-330, 349, 350, 371.
  - James, fils de Marc-Louis-Philippe, 366, 369-370.
  - Janine, née Balmat, 541.
  - Jaquemmet, 5, 6, 9.
  - Jaques, 534, 541.
  - Jean (-Chapponnet, puis Sartoris), 38, 60, 93-100, 181.
  - Jean (-DuBois), 532, 541.
  - Jean (-Lect), 89, 157, 159, 160, 168, 203, 215.
  - Jean, *discretus vir* (1461/1518), 9.
  - Jean, fils de Ferdinand Pictet-Albanel, 516, 538.
  - Jean, fils de François (1521/1524), 9, 10.
  - Jean, fils de Gabriel Pictet-Voisine, 157, 161, 164.
  - Jean, fils de Jacques (1487), 7.
  - Jean, fils de Mermet (1445), 7.
- Pictet, Jean, fils de Mermet (1490/1492), 7.
- Jean, fils de Mermet (1556), 20.
  - Jean, fils de Pierre (1520-1571), 10, 21-22.
  - Jean-Antoine, 71.
  - Jean-François (-Gut), 541.
  - Jean-François (-Guyon), 53, 101, 105, 116, 152, 154, 173-176, 257.
  - Jean-François-Louis, 262, 264, 338, 352, 357-360, 361.
  - Jean-Jacques, 38, 53, 62, 63, 66, 73, 81, 85-92, 113, 124, 133, 143, 145, 147, 153, 157, 159, 169.
  - Jean-Louis (-Dubourg), 62-63, 66, 90, 147, 159.
  - Jean-Louis (-Gallatin), 88, 89, 91, 124, 133, 143-150, 157, 159, 164, 165-168, 170, 203, 215, 225, 264.
  - Jean-Louis (-Mallet), 124, 160, 168, 215-224, 228, 255, 339.
  - Jean-Marc-Jules (-Diodati), 168, 208, 214, 236, 283, 311-322, 339, 417-419, 424, 506.
  - Jean-Michel, 537-538.
  - Jean-Pierre (-Baraban), 224, 338, 339-348, 431, 440, 443, 449, 501, 507, 535.
  - Jean-Pierre (-Sarasin), 539.
  - Jean-Raoul, 460, 517.
  - Jeanne, fille d'Ami Pictet-Donzel, épouse d'Abraham Dansse, 27.
  - Jeanne, fille de Jean (1571), 22.
  - Jeanne, fille de Louis Pictet du Bengale, 262, 263.
  - Jeanne, fille de Mermet, épouse de Pierre Galiffe, 18, 28.
  - Jeanne, fille de Raoul, 460.
  - Jeanne, née Albanel, 516, 517, 538.
  - Jeanne, née Donzel, 27.
  - Jeanne, née Piaget, 31.
  - Jeanne, née Thellusson, 191, 192, 194.
  - Jeanne-Andrienne, 62, 63.

## Index

## Index

- Pictet, Jeanne-Isabeau, née Dubey, 332.
- Jeanne-Marie, fille d'Isaac Pictet-Rocca, épouse de Guillaume-François Franconis, 71.
  - Jeanne-Marie, fille de Marc Pictet-de Budé, dite Marion, 137, 190.
  - Jeanne-Marie, née Dubourg, 62, 63.
  - Jeanne-Marie-Marguerite, 126, 208.
  - Jeanne-Sara-Adélaïde, voir Adèle, fille de Louis Pictet du Bengale.
  - Jehan, boulanger-pâtissier (1564), 11.
  - Jérémie (-Croppet), 60, 117-119.
  - Jérémie (-Dupuis), 39, 40, 55-60, 61, 63, 93, 98, 117.
  - John, 383.
  - Judith, fille d'Ami Pictet-de Roches, 27.
  - Judith, fille d'André Pictet-Sève, épouse de Pierre De Choudens, 53.
  - Judith, fille de Jacques Pictet-DuPan, épouse de Jean-Antoine Fatio, 81.
  - Judith, fille de Jérémie Pictet-Dupuis, épouse de Jean Mallet, 60.
  - Judith, née Dupuis, 55, 56, 59, 60, 81.
  - Julie, fille de Jean-Louis Pictet-Gallatin, 147, 150, 225, 226.
  - Julie, fille de Jean-Louis Pictet-Mallet, 224, 339.
  - Julie, née Micheli, 167, 311.
  - Julie-Cécile, née de Bock, 387-392, 469-471.
  - Julie-Madeleine, née Bertrand, 246, 350.
  - Julien, 426.
  - Karine, 538.
  - Laetitia-Sophie, 192, 194.
  - Laurence, 540.
  - Laurent, 541.
  - Léon, 379.
  - Léonce, 389, 468-470.
  - Léonie, 407.
  - Léta, 7.
  - Lolotte, voir Charlotte, fille de Pierre Pictet-Cramer.
  - Louis (-Achard), 241, 246, 251, 252, 329, 349-356, 362.
  - Louis (-de Saugy), 338, 362, 515-516, 537.
  - Louis, fils de feu Jean (1515), 10, 11.
  - Louis, fils de Jean-François-Louis, 363-364.
  - Louise, dite Luche, née Binet, 523-525.
  - Louise, née Micheli, 372, 373, 376.
  - Louise, née Nathan, 538.
  - Louise, née Reiche, 465, 466, 538.
  - Louise, née de Traz, 365, 366, 368-370.
  - Louise-Suzanne-Lucrèce, 262.
  - Lucien, 448, 489, 492, 513, 530-532, 541.
  - Lucrèce, née Lullin, 240, 241, 260, 426.
  - Madeleine, fille d'Amé, épouse d'Edmond Naville, puis de Georges de Morsier, 520.
  - Madeleine, fille de Gabriel Pictet-Voisine, épouse de Pierre Favre, dite Madelon, 155.
  - Madeleine, née Croppet, 119.
  - Madeleine, née Puget, 537.
  - Madeleine, née Sarasin, 539.
  - Madeleine, née Voisine, 141, 142.
  - Madeline, 540.
  - Marc (-de Budé), 81, 133-138, 145, 157, 161, 165, 190, 195.
  - Marc (-Micheli), 89, 154, 157, 159, 165-168, 169, 215, 222, 311.
  - Marc, fils de Bénédicte Pictet-Fauconnet, 540.
  - Marc, fils de Jean-Michel, 538.
  - Marc, fils de Marc Pictet-de Budé, 137, 157, 161.
  - Marc, voir aussi Jean-Marc-Jules; Marc-Louis; et Marc-Louis-Philippe.
  - Marc-Auguste, 54, 101, 177, 190, 195, 199, 202, 236, 271-286, 287, 289, 290, 293, 308, 312, 315, 317, 338, 339, 345, 498.
  - Marc-Louis (Pictet de Dully), 192, 253, 265-270, 356, 365, 371, 377, 383, 387, 516-518.
  - Marc-Louis-Philippe, 267, 268, 365-369, 387.
  - Marcelle, 535.
  - Marguerite, fille d'Adolphe Pictet-de Fernex, épouse de Paul Taylor, 416.
  - Marguerite, fille d'Alphonse, épouse de Guillaume Fatio, 509.
  - Marguerite, fille d'Arthur, 379.
  - Marguerite fille de Marc Pictet-de Budé, dite Gothon, 127, 190.
  - Marguerite, fille de Raoul, épouse d'Edward Crinsoz de Cottens, 460.
  - Marguerite, née Chouet, 532, 541.
  - Marguerite, née Cramer, 180, 184.
  - Marguerite, née Imbert, 471.
  - Marguerite, née Mallet, épouse d'Albert, 540, 541.
  - Marguerite, née Mallet, épouse de Jean-Louis, 222-224, 339.
  - Marguerite, née Rigot, 530, 532.
  - Marguerite, née de Rougemont, 470.
  - Marguerite, née Sommer, 445, 448.
  - Marianne, née Couturier, 156.
  - Marie, fille de Charles Pictet-Prevost, épouse de Charles Aubert, 451.
  - Marie, fille de Jérémie Pictet-Dupuis, épouse de François Mestrezat, 60, 83.
  - Marie, fille de Marc Pictet-de Budé, épouse de François Fatio, 137.
  - Marie, fille de Marc-Auguste, épouse d'Isaac Vernet, 272.
  - Marie, née Chapponnet, 97, 98.
  - Marie, née Diodati, 506.
  - Marie, née Dunant, 195, 202, 287.
  - Marie, née DuPan, 81, 83, 84.
  - Marie, née Hirschgartner, 530, 540.
  - Marie, née Morax, 539.
  - Marie, née Sarasin, 539.
  - Marie, née Sève, 52, 53, 71.
  - Marie, née Vidal, 517.
  - Marie-Antoinette, 538.
  - Marie-Charlotte, née Berthout van Berchem, 539.
  - Marie-Claire, 541.
  - Marie-Julie, 460.
  - Marie-Madeleine, 53.
  - Marie-Thérèse, née Roch, 539.
  - Mariette, 7.
  - Marion, née Mac Millan, 540.
  - Marion, voir aussi Jeanne-Marie, fille de Marc Pictet-de Budé.
  - Marjorie, née Popham, 539.
  - Marthe (Martine), née de Roches, 26, 27.
  - Mary, née Martin, 467, 470.
  - Mary, née Menet, 329, 330, 353.
  - Marylise, 540.
  - Mathilde, fille de Jean-François-Louis, 364.
  - Mathilde, fille de William, épouse de Jules Mussard, dite Thilda, 380.
  - Meieli-Elisabeth, née Lang, 541.
  - Mermet (1441), 7.
  - Mermet, fils de Jean (1514/1540), 7.
  - Mermet, fils de Jean, ollier (1496-1560), 10, 17-20, 23, 52.
  - Mermet, fils de Laurent (1445), 7.
  - Mermod, 7, 8.
  - Michel, fils d'Aymon, 527, 539.
  - Michel, fils de Jean-Jacques, 89.
  - Micheline, fille de Robert Pictet-Geffroy, 538.
  - Micheline, née Georges, 541.
  - Monica, née Hedberg, 539.
  - Monique, fille de Fernand, épouse d'Etienne Vallotton, 539.
  - Monique, née Barbey, 538.
  - Muriel, 539.

- Pictet, Nadège, 470.  
 - Nanette, *voir* Anne, fille de Gabriel Pictet-Voisine; *ou* Anne-Andrienne.  
 - Natalie, née Frossard de Saugy, 515, 516, 537.  
 - Nicolas, fils de Claude Pictet-Rolland, 538.  
 - Nicolas, fils de François-Charles, 542.  
 - Nicolas, fils de Michel, 539.  
 - Nicole, 539.  
 - Octavie, née Diodati, 312, 313, 322, 506.  
 - Odette, née Köhli, 506.  
 - Odile, née Puthod, 540.  
 - Olivier, 539.  
 - Oswald, 389, 467-468, 469, 470.  
 - Patrick, 538.  
 - Paul, 401, 489, 492, 499, 500, 513, 525, 528-530, 540.  
 - Paulette, née Geffroy, 538.  
 - Pauline, 378, 382.  
 - Pernelle, fille d'André Pictet-Sève, épouse de Jean Rocca, 53, 70.  
 - Pernelle, fille de Jérémie Pictet-Dupuis, épouse de Pierre Raby, 60.  
 - Pernelle, née Caille, 39, 40, 42.  
 - Pernelle-Jacqueline, née Guyon, 176.  
 - Peronet, 7.  
 - Peter, 89, 267, 355, 371-373, 387.  
 - Peter A., 322, 332-333.  
 - Pierre, bourgeois de Genève en 1474, 5-8, 9, 10, 498.  
 - Pierre (-Buisson de Sergy), 32, 124, 126, 147, 149, 157, 162, 160, 168, 203-214, 236, 287, 311, 312, 316, 417.  
 - Pierre (-Cramer), 119, 124, 163, 177-184.  
 - Pierre (-Favre, puis Calandrini), 38-40, 53, 56, 61-66, 69, 78, 85, 88, 117, 139, 147, 223.  
 - Pierre (-Piaget), 27, 31, 39.  
 - Pierre (-Vincent, puis MacMillan), 527, 540.  
 Pictet, Pierre dit Peter, *voir* Peter.  
 - Pierre, fils d'Edouard Pictet-Mallet, 506, 509.  
 - Pierre, fils de François (1523/1540), 9, 10, 21.  
 - Pierre, fils de Gabriel Pictet-Voisine, 157, 164.  
 - Pierre, fils de Jacques (1487), 7.  
 - Pierre, fils de Jacques Pictet-Caille, 40.  
 - Pierre, fils de Jean (1571), 22.  
 - Pierre, fils de Jean-Jacques, 89, 157, 159, 159-160.  
 - Pierre-Isaac, 228, 231, 331-332.  
 - Pierre Amédroz, *voir* Peter A.  
 - Raoul (-Roget, puis Reiche), 338, 365, 389, 391, 392, 457-466, 470, 516, 534, 537, 538.  
 - Raoul, fils d'Adolphe Pictet-de Fernex, 416.  
 - Raoul-Pierre, 465.  
 - Raymond, 542.  
 - René (-Heiss), 534, 541.  
 - René, fils de Robert Pictet-Geffroy, 538.  
 - Renée, fille d'Aloys, 535.  
 - Renée, née Girod, 507.  
 - Renée, née Lullin, 270, 520, 522, 523.  
 - Richard (- de Candolle), 338, 352, 353, 356, 361-363, 467, 515.  
 - Richard (-de Pourtalès, puis Puget), 515, 537.  
 - Robert (-Balmat), 541.  
 - Robert (-Geffroy), 516, 538.  
 - Roland, 539.  
 - Rose, née Mackenzie, 384.  
 - Rose-Marie, née DuBois, 541.  
 - Samuel, 27.  
 - Sara, née Favre, 61, 62, 90, 223.  
 - Sara-Gabrielle, 257, 259-264, 357.  
 - Serge, 541.  
 - Simone, 531.  
 - Sophie, fille d'Hubert, 527.  
 - Sophie, née de Fernex, 416.  
 - Sophie, *voir aussi* Isaline-Sophie; *et* Laetitia-Sophie.  
 Pictet, Stéphane, 539.  
 - Suki, *voir* Suzanne, née Turrettini.  
 - Susette, *voir* Suzanne, fille de Jean-Louis Pictet-Gallatin.  
 - Suzanne, fille de François Pictet-Chefhostel de Beaulieu, 154.  
 - Suzanne, fille de Gabriel Pictet-Voisine, 141.  
 - Suzanne, fille de Jean-Louis Pictet-Gallatin, dite Susette, 147, 164.  
 - Suzanne, fille de Pierre Pictet-Calandrini, épouse de Robert Vaudenet, 63.  
 - Suzanne, née Calandrini, 53, 88-90, 92, 145.  
 - Suzanne, née Gallatin, 147, 170, 172, 226.  
 - Suzanne, née Prevost, 451, 452, 489, 507.  
 - Suzanne, née Rocca, 70-72, 132.  
 - Suzanne, née Turrettini, dite Suki, 271, 272.  
 - Suzanne-Cécile, 465.  
 - Théodore, fils d'Auguste Pictet-de Bock, 389, 392, 467, 470.  
 - Théodore, fils d'Eugène, 472.  
 - Théodore-François, 465, 538.  
 - Théophile, 416.  
 - Théophile, *voir aussi* Pictet de Rochemont.  
 - Thérèse, 460.  
 - Tunde, 540.  
 - Valentine, fille de Louis Pictet-de Saugy, épouse de Robert de Traz, 515.  
 - Valentine, née de Candolle, 362.  
 - Valérie, 541.  
 - Victoire, fille de Jean-Pierre, 345.  
 - Victoire, née Achard, 353, 354, 356.  
 - Violette, fille de Lucien, épouse de René Habib (Isabelle Villars), 532.  
 - Violette, fille de Raoul, 460.  
 - William, 378, 379-380.  
 Pictet de Rochemont, Auguste, 397, 403-404, 518.  
 - Charles-Jules, 396.  
 - Charles-René, 292, 296, 355, 356, 393-400, 416, 519.  
 Pictet, Gabrielle, née Eynard, 519.  
 - Henriette-Julie, 397, 404.  
 - Julie, née Cazenove, 396-398, 400.  
 - Marcelle, 519.  
 - Marie, née Debrit, 403, 518.  
 - Maurice, 404, 518-519.  
 - Théophile, 338, 396, 400-403, 404.  
 Pictet de Sergy, archives, 540.  
 Pictet & Caminada, 154-156.  
 Pictet & Cie, 338, 426, 439-442, 539-541.  
 Pictet & Cie, Edouard, 440, 442, 444, 483, 484, 500.  
 Pictet & Cie, G., 538.  
 Pictet & Cie, Louis, 440.  
 Pictet et Picot, étude, 541.  
 Pictet et Vernet, étude, 542.  
 Piémont, 70, 81, 98, 128, 157, 161-163, 195, 235, 294, 295, 308, 324, 387, 399, 400, 432, 440.  
 Pierre le Grand, tsar de Russie, 228.  
 Pierre III, tsar de Russie, 227.  
 Pierre-Grise, 444, 445, 448.  
 Pignerol, 85, 86.  
 Pigott, Robert, seigneur de Penthes, 241.  
 Piguet, Théodore, 474.  
 Pillod, 5.  
 Pinchat, 277, 290, 379.  
 Pirasset, Claude, 21.  
 Pitt, 202.  
 - William II, 231.  
 Pittard, Jean-François, 24.  
 Pittet, 64.  
 - François, 18.  
 - Rolet, 18.  
 Plainpalais, 140, 182, 190, 207, 225, 261, 286, 309, 338, 376, 381, 391, 392, 400, 404, 432, 437, 495, 499, 500, 530.  
 Planchamp, 471.  
 Planta de Wildenberg, Louis-Auguste, 203.  
 Plantamour, Emile, 433, 437, 444.  
 - Philippe, 267, 365.  
 - Suzanne, née Brès, 269.  
 - Suzanne-Françoise, 267-269.  
 Plombières, 204.  
 Plongeon (Plonjon), 366.

## Index

## Index

- Ployard, Jean-Jacques, 125.  
 Pô, 325.  
 Poëpe, fief de la, 6.  
 Poincaré, Raymond, 530.  
 Poitiers, 415.  
 Polignac, Scipion-Sidoine-Apollinaire-Gaspard marquis de, 143.  
 Pollier, Henri, 18.  
 Polo, Marco, 99.  
 Pologne, 16, 160, 161, 221, 230, 326.  
 Pompéi, 325.  
 Poncier, 64.  
 Ponoï, 217, 222.  
 Pons, Antoine-Louis, 433.  
 Pontarlier, 87.  
 Pont-en-Royans, 113.  
 Pontverre, Benoît de, 109.  
 Popham, Marjorie, 539.  
 Port-Saïd, 507.  
 Portal, Antoine baron, 340.  
 Portes, Jean-Louis de, 137, 162, 185.  
 – régiment de, 162.  
 Portici, 225.  
 Portier, 343.  
 Posen (Poznan), 327.  
 Potterat, les frères, 358.  
 Pougny-sous-Collonges, 64.  
 Pourtalès, Blanche de, 471.  
 – Jacqueline de, 527.  
 Pousse, 5.  
 Pouzait, Jean-Pierre, 476.  
 Prades, Jean-Pierre, 105.  
 Pradier, James, 286, 397.  
 Prague, 350.  
 Pran, 383.  
 Prangins, 92.  
 Prattle, Adeline, 384.  
 Pregny, 38, 40, 56, 60, 64, 81, 85, 89-91, 124, 137, 138, 185, 189, 193, 194, 237, 242, 253, 260, 288, 305, 312, 316, 338, 351, 352, 356, 362, 365, 371, 398, 516, 524.  
 – chemin de l'Impératrice, 523.  
 – domaine de l'Impératrice, 361.  
 Pregny-la-Tour, 361.  
 Presbourg, 350.  
 Presinge, 126, 140.  
 Prevost, Alexandre-Louis (-Martin), 347, 444.  
 – Amélie, 444, 451.  
 Prevost, Blanche, née Cayla, 451, 489, 491.  
 – Edouard, 281.  
 – Guillaume (-Cayla), 273, 451, 491.  
 – Jean-Gaspard (-Pictet), 272, 329.  
 – Jean-Louis, 451.  
 – Jean-Louis (-Cayla), 269, 347, 491.  
 – Louisa, 523.  
 – Marie, 444.  
 – Pierre (-Houpin), pasteur, 119.  
 – Pierre (-Marcet), professeur de philosophie, 236, 272, 339.  
 – Pierre (-Truite), pasteur, 202.  
 – René-Guillaume-Jean (-Dassier), 289.  
 – Suzanne, 451.  
 Prevost-Martin, campagne, 444.  
 Privat, Bernard, 539.  
 – école, 483, 520, 522, 530.  
 Prod'hom, Henriette, 541.  
 Promenthoux, 532.  
 Proust, Marcel, 465, 538.  
 Provence, 3, 151, 153, 171, 184, 204, 226, 448.  
 Provinces-Unies, voir Pays-Bas.  
 Provins, 96.  
 Prusse, 187, 189, 333, 349-351, 353, 356.  
 – prince Ferdinand de, 350.  
 Pucetti, Madeleine, 56.  
 Puerari, Daniel, 101, 117.  
 Puget, Madeleine, 527.  
 Pully, 541.  
 Puthod, Odile, 539.  
 Puy-de-Dôme, montagne, 280.  
 Puy-laurens, 105.  
 Pyrénées, 44, 49.  
 Pyrénées, Basses-, 315, 471.  
 Pythagore, 434.  
 Python, Georges, 464.
- Q
- Quatrefages de Bréau, Jean-Louis-Armand de, 436.  
 Québec, 265, 266, 377.  
 Queensland, 386.  
 Quinet, Edgar, 430.  
 Quozig, Samuel, 275.
- R
- Raby, Pierre, 60.  
 Raisin, Frédéric, 481.  
 Rambosson, 535.  
 Rambouillet, 291, 294.  
 Ramsden, 280.  
 Ramsgate (Kent), 386.  
 Randall, Fanny, 314.  
 Rang, nant de, 343.  
 Rastadt, 221.  
 Rauch, Christian, 353, 354.  
 Raynal, abbé Guillaume, 229.  
 Reading, 229.  
 – Old Abbey, 229.  
 Récamier, Juliette, 428.  
 Rechberg, Aloïs-François comte de, 396.  
 Reiche, 466.  
 – Louise, 465, 466, 538.  
 – Max, 465.  
 – Rose, 465.  
 Remandt, Hermann, 31.  
 Rembrandt, 37.  
 Remonvillers, 471.  
 Renan, Ernest, 415.  
 Renens, 269.  
 Renevier, Eugène, 436.  
 Rennes, 538.  
 Repey, François de, 114.  
 Repingon, Jean-Pierre, 250.  
 Reposoir, 28, 31, 33, 40, 54, 58, 81, 84, 89, 137, 176, 182, 185, 192-194, 236-238, 241, 242, 246-248, 251-253, 255, 261, 323, 325, 342, 351, 352, 354, 356, 357, 360-362, 515, 516, 527.  
 Resac (Ressac), au, 64, 91.  
 Reverdin, Bernard, 542.  
 – Jean, 523.  
 Revilliod, 187, 377.  
 – Françoise-Clémentine, née Boissier, 358.  
 – Gustave, 361, 387, 458.  
 – Léonard, 394.  
 – Léonard (-De la Rive), 223.  
 – Marc, 159.  
 – Marguerite, née Rilliet, 387.  
 – Pierre de, 32.  
 Revilliod et D'Espine, maison, 397.  
 Rey, 200.  
 – Pierre, 136.  
 Reybard, D<sup>r</sup> Jean-François, 360.  
 Rheicel, institut, 384.  
 Rhin, 31, 349, 353, 470.  
 Rhin, Haut-, 315, 535.  
 Rhône, 3, 4, 21, 30, 56, 65, 72, 85, 123, 151, 168, 171, 172, 181, 182, 200, 201, 223, 225, 281, 338, 478, 481, 494.  
 Ribet, 5.  
 Richard, 5.  
 – Charles, 310.  
 – Tauxe, 17.  
 Richelieu, Armand-Emmanuel du Plessis, duc de, 302, 395.  
 Richmond, 271.  
 Reading, Charles Lennox, troisième duc de, 189, 190.  
 Riederalp, 492.  
 Rieu, 214.  
 – Henri, 155.  
 – Jean, 92.  
 Riga, 470.  
 Rigaud, Jean-Jacques, 309, 397, 419, 420.  
 Rigot, 531.  
 – maison, 82.  
 – Eugène, 489, 530.  
 – Marguerite, 530, 532.  
 – Jean-Antoine, 200.  
 Rilliet, 281, 498.  
 – quatuor, 522.  
 – Albert (-de Candolle), 426, 437, 473.  
 – Albert (-Pictet), 272.  
 – Amélie, née de Candolle, 490.  
 – Gabriel, 180.  
 – Isaac-Robert (-Fatio), 171.  
 – Jacques (-Dupuy), 130.  
 – Jacques (-Julien), 229.  
 – Jean, 25.  
 – Jean-Jacques, 87.  
 – Jean-Louis, 229.  
 – Louis (-de Constant), 475.  
 – Marie-Aimée, 312.  
 – Suzanne, née Guyon, 261.  
 – William, 537.  
 Ritter, maître d'hôtel, 216.  
 Rive-Belle, 398, 404, 519.  
 Riviera di Ponente, 272.  
 Roanne, 441.  
 Robespierre, Maximilien, 230, 235.  
 Rocca, 70.  
 – moulins, 72, 132, 171, 225.  
 – Etienne, 70, 72.  
 – François, 210.  
 – Jean (-Butini), 105.  
 – Jean (-Pictet), 53, 70.  
 – John, 70.

- Rocca, Suzanne, 70-72, 122.  
 Roch, Marie-Thérèse, 539.  
 Rochdale, 494.  
 Roche, 193.  
 Rochechouart, Louis-Victor-Léon comte de, 394.  
 Rochefort, 161.  
 Rochemont (Maystre de), 288, 396.  
 - Adélaïde-Sara de, 288, 291.  
 - Ami de, 288, 291.  
 - Daniel de, 288.  
 - François de, 288.  
 - Isabelle de, 288.  
 - Jean-François de, 236, 288, 289.  
 Roches, Claude (ou Claudine) de, 27.  
 - François de, 26.  
 - Marthe (ou Martine) de, 26.  
 Rochette, Gustave, 475.  
 Rockhampton, 386.  
 Rocourt, 203.  
 Rocroy, 212.  
 Roemers, Charles-Clément baron de, 315.  
 Roget, Amédée, 476.  
 - Arthur, 445.  
 - François, 419, 424.  
 - Hélène, 460, 465, 517.  
 - Louis, 460.  
 Rogevu, Antoine, 64.  
 Roguin, Julie-Catherine, 396.  
 Rolette, servante, 26.  
 Rolland, Francine, 538.  
 Rolle, 117, 170, 178, 264, 268.  
 Rome, 242, 350, 354.  
 Romilly, famille, 58.  
 Romilly, fonderies de, 416.  
 Roncin, Richard, 8.  
 Roscoff, 503.  
 Roseraie, 261.  
 Roset, 187.  
 - Daniel, 297.  
 - Jeanne, 61.  
 - Marc, 49, 133.  
 - Michel I, 25, 27, 51, 61, 73, 133, 297.  
 - Michel II, 61.  
 Rosette, la (Pregny), 352.  
 Rossi, Pellegrino, 252, 410.  
 Rossillion de Bernex, Michel-Gabriel, 110.  
 Rostolan, Louis de, 474.  
 Rotenhan, Pauline de, 515.  
 Rothschild, baronne de, 462.  
 Rotterdam, 15, 114.  
 Rouen, 153, 154, 223, 474, 503.  
 Rouergue, 208, 489.  
 Rougemont, Marguerite de, 470.  
 Roumanie, 522.  
 Rousseau, Jean-Jacques, 109, 123, 124, 163, 166, 174, 178, 189, 196, 197, 235, 236, 282, 397.  
 - Pierre, 163.  
 Rouvière, Henri de, 103.  
 Roux, 5.  
 - école, 515.  
 - Anne-Suzanne, 201.  
 Roy, Jacques, 6.  
 Royas, 330.  
 Rubin, Jean, 17.  
 Rüchel, Ernst Friedrich Wilhelm Philipp von, 350.  
 Rudloff-Grübs, 463.  
 Rumford, Benjamin Thompson, comte, 280.  
 Rumowski, Stéphane, 222.  
 Rup, Claude, 8.  
 Russie, 195, 216, 221, 223, 225-231, 294, 325-327, 331, 393, 394, 397, 413, 441, 513.  
 Russin, 126.  
 Rutter, W. J., 542.  
 Ruttimann, régiment de, 387.  
 Ruynat, Gabriel, 105.  
 Saint-Cyr, école de, 404.  
 Saint-Cyr-sur-Mer, 471.  
 Saint-Domingue, 155, 241.  
 Saint-Empire, 3, 15, 31, 32, 187.  
 Saint-Gall, 539, 540.  
 Saint-Genis, 149, 210, 460.  
 Saint-George, Madeleine-Suzanne-Marie de, 201.  
 Saint-Gervais (Haute-Savoie), 215, 280, 345.  
 Saint-Gobain, 208, 352, 442.  
 Saint-Gothard, 276.  
 Saint-Jean-de-Gonville, 540.  
 Saint-Jean-de-Maurienne, 371.  
 Saint-Jeoire, 40.  
 - comte de, 70.  
 Saint-Julien, 5, 50, 70, 86, 187, 478.  
 Saint-Légier, 151, 471.  
 Saint-Loup (Versoix), 200, 409.  
 Saint-Moritz, 391, 492.  
 Saint-Ours, Jean-Pierre, 124.  
 Saint-Pétersbourg, 123, 216, 217, 220, 221, 227, 228, 278, 331, 393, 457, 470.  
 Saint-Quentin, 229.  
 Saint-Seine, 399.  
 Saint-Symphorien-le-Châtel, 191.  
 Saint-Tropez, 204.  
 Saint-Vincent, île, 265.  
 Sainte-Croix, 435.  
 Sainte-Hélène, 442.  
 Saisset, Pierre de, 519.  
 Saladin, 208, 339, 408.  
 - Antoine, 127.  
 - Auguste (-de Budé), 297, 298.  
 - Françoise, 127.  
 - Hélène, 339.  
 - Jacob, 148.  
 - Jean-Louis, 166, 167, 408.  
 - Marie-Catherine, née Fabri, 398.  
 Saladin de Crans, Antoine, 178.  
 Salève, 5, 45, 290, 298, 302, 492, 531, 534, 536.  
 Salins, 87.  
 Salis, Jean, 172.  
 - Rodolphe de, 67.  
 Salis-Soglio, Jean-Baptiste de, 159.  
 Salm, prince de, 33.  
 Salon, 531.  
 Saluces, régiment de, 162.  
 San Francisco, 526, 542.  
 San José, 469.  
 San Juan, rivière, 468.  
 San Michele di Mondovi, 324.  
 Sanary-sur-Mer, 539.  
 Sand, George, 362, 410, 411.  
 Sandoz, 507.  
 Sandoz & Trot, 275.  
 Saône-et-Loire, 315.  
 Sapieha, prince, 126.  
 Sarasin, 474.  
 - Edmond, 445.  
 - Elisabeth, 67.  
 - François, 62.  
 - Gabriel, 53.  
 - Gabriel (-Lullin), 126.  
 - Jacques, 103.  
 - Jean, 32.  
 - Jean (l'Auditeur), 60.  
 - Jean (le Citadin), 26.  
 - Jean (-Favre), 40.  
 - Madeleine, 539.  
 - Marc, 448.  
 - Paul, 67.  
 - Pierre, 67.  
 - Rose-Marie, 539.  
 - Théophile l'ainé, 64.  
 Sarasin de la Pierre, Gabriel, 160, 203.  
 Sarawak, 504, 505.  
 Sardaigne, rois et royaume de, 124, 127, 129, 137, 138, 147, 161, 163, 164, 170, 177, 178, 185-188, 193, 195, 196, 199, 200, 202, 237, 239, 302, 323, 324, 355, 356, 371, 401.  
 Sarki, 466.  
 Sartoris, 98, 101.  
 - Charlotte, 98.  
 - David, 98.  
 - Jean, 98.  
 - Jean-Jacques, 98.  
 Saugey, le, 438.  
 Saulsaie, école de la, 392.  
 Saussure, de, 124, 503.  
 - campagne de, 538.  
 - hôtel de, 489.  
 - Adèle de, née Pictet, 438.  
 - Claude de, 527.  
 - Ferdinand de, 414, 415, 448.  
 - Henri de, 434, 508, 509.  
 - Horace-Bénédict de, 124, 215, 220, 236, 255, 272, 273, 281, 286, 311, 498.  
 - Nicolas-Théodore de, 286.  
 - Théodore de, 130, 131, 166.  
 - Théodore de (-Pictet), 422, 434, 438, 476.  
 Sautter, Louis, architecte, 481.

## Index

## Index

- Sauvergnny, 138.  
 Savigny, 418.  
 Savoie, 3, 4, 15, 16, 18, 25, 37, 46, 49, 50, 69, 75, 85, 86, 127, 128, 138, 161, 178, 185-187, 196, 202, 247, 277, 288, 290, 291, 323, 340, 345, 371, 372, 387, 498, 534, 536.  
 – comtes, puis ducs de, 3, 6, 19, 25, 26, 50, 74, 75, 127, 128, 161.  
 – Ferdinand de, duc de Gênes, 412.  
 – Jean de, évêque de Genève, 9.  
 – Jean-Louis de, 8.  
 Saxe, 40.  
 Saxe-Gotha, Ernest II, duc de, 275.  
 Sayn-Wittgenstein, prince de, 353.  
 Scaliger, Joseph Juste, 55, 62.  
 Scalongne, Marie, 210.  
 Schadau, 470.  
 Schaffhouse, 116, 239, 280, 284, 394, 520.  
 Schelling, Friedrich Wilhelm Joseph von, 407, 413.  
 Schenk, Christian, 280.  
 Schencker, Timothée, 286.  
 Schernitz, 329.  
 Schlegel, August Wilhelm von, 406.  
 Schleiermacher, Friedrich, 407, 418.  
 Schmidtmeyer, Jean-Pierre (-Fatio), 298, 313.  
 Schmitt, Rudolf, 520.  
 Schönried, 538.  
 Schüchtermann & Kremer, 463.  
 Schwytz, 322, 423.  
 Scott, Walter, 296.  
 Scultetus, Daniel Severinus, 109.  
 Seattle, 542.  
 Sébastiani, Horace-François, 305.  
 Sécheron, 171, 241, 329, 330, 534.  
 Sedan, 204.  
 Ségovie, 341.  
 Séguier, Pierre, chancelier de France, 48, 49.  
 Seigne, col de la, 215.  
 Seigneux, Alice-Charlotte de, 379, 380.  
 – Frédéric de, 379.  
 – Raoul de, 448.  
 Seiller, Johann Georg, 84, 116.  
 Seine, département de la, 417, 532.  
 – fleuve, 337.  
 Seine-et-Oise, 517, 538.  
 Sellon, 147.  
 – maison, 330.  
 – François, 177.  
 Sellon & frères Bois-sier, 98.  
 Senebier, Isaac, 105.  
 – Jean, 102, 236.  
 Sénégal, 505.  
 Sept, Michel, 23.  
 Serbie, 509, 518.  
 Sergy, 65, 208, 210-214, 320, 427, 428, 475, 491.  
 – Bas-, 207, 208, 211, 214, 312, 320, 418, 426-428, 525.  
 – Haut-, 211, 427.  
 Servien, Ennemond, ambassadeur de France à Turin, 50.  
 Sétif, 536.  
 Sève, 52.  
 – Jacques, 52.  
 – Marie, 44, 52, 53, 71.  
 – Mathieu, 52.  
 – Pierre (-Camus), 52.  
 Sève de Saint-André, Mathieu, 52.  
 Sévène, Berthe, 379.  
 Seyssel, 281.  
 Shakespeare, 406.  
 Shelley, 338.  
 Sherwood, Mrs, *voir* Butt, Mary Martha.  
 Sicile, 416, 467.  
 Sierre, 539.  
 Silésie, 353, 442.  
 Sillig, François, 540.  
 – pension, 500.  
 Siméon, 111.  
 Sinclair, sir John, 293.  
 Singapour, 442, 504, 505.  
 Sins, pont de, 144.  
 Sionnet, 378.  
 Sismondi, Jean-Charles-Léonard Simonde de, 317, 410.  
 Sixt, 492.  
 Skeep, chien, 417.  
 Slott, 312.  
 Smith, Adam, 351.  
 Smolensk, 326.  
 Soiron, François, 284, 309.  
 Soleure, 44, 46.  
 Solfatare, la, 325.  
 Sommer, Marguerite, 445.  
 Sonderbund, 364, 475.  
 Soral, 202.  
 Soret, Frédéric-A., fils de Marie-Nicolas Soret-Odier, 434.  
 – Louis, 427.  
 Soubise, Charles de Rohan, maréchal-prince de, 204.  
 Souvorov, Alexandre Vassilevitch, 324.  
 Spanheim, Ezéchiel, 117.  
 – Frédéric I, 51, 53, 55-57, 102, 119.  
 – Frédéric II, 102, 106, 114.  
 Speyerbach, 143.  
 Staël, Auguste de, 410.  
 – Germaine de, 70, 206, 235, 236, 283, 314, 316, 364, 418, 428.  
 Stählin (Stehlin), Jacob von, 216.  
 Stain, François, 32.  
 Stämpfli, Jakob, 480.  
 Stanislavski, 465.  
 Stapfer, Philippe-Albert, 308, 415.  
 Steiger, Christoph, 91.  
 Steiger & Jones, 493.  
 Stein, Karl Freiherr von, 298.  
 Stendhal, 183, 351.  
 Stettin, 326, 350.  
 Stettler, Jean-Frédéric, 193.  
 Stockholm, 539.  
 Stoess, Charles, 484.  
 Stoess Pictet & Co, 493.  
 Stoppani, Antonia, 436.  
 Strantz, Ferdinand von, 349.  
 Strasbourg, 16, 43, 180, 204, 389, 542.  
 Stroganov, comte Alexandre, 216.  
 Studer, Bernhard, 436.  
 Stumpf, Johannes, 3.  
 Stupinigi, 162.  
 Stuppa, Jean-Baptiste, 158.  
 – Pierre, 158, 161.  
 Stuttgart, 407, 418, 503.  
 Styrie, 325.  
 Suchard, M<sup>me</sup> Guil-laume, née Louise-Sophie Dubey, 333.  
 Suchet, 343.  
 Suède, 37, 137, 377.  
 Suess, Edouard, 436.  
 Suez, 337, 458, 507, 537.  
 Suisse, Suisses, 3, 19, 38, 45, 46, 49, 50, 74, 106, 112, 113, 124, 127, 143, 157, 162, 179, 193, 231, 236, 239, 240, 248, 266, 268, 269, 284, 287, 291, 296, 298, 302, 305, 329, 332, 338, 353, 359, 383, 398, 399, 401, 405, 408, 412, 413, 416, 422, 425, 435, 439, 441, 442, 449, 470, 479, 483, 485, 486, 493, 495, 519, 526-530, 534, 540, 542.  
 Sumatra, 504.  
 Surbeck, régiment de, 62, 139, 143, 157-159, 165.  
 – Jean-Jacques de, 158, 203.  
 Surinam, 377.  
 Suse, 323.  
 Sybourg, Jean-Victor de, 490.  
 Sydney, 386.  
 Sylvestre, Louise, 378.  
 Symes, professeur, 374.  
 Syrie, 468, 508.  
 Szentes, Geza, 540.

## T

- Tahiti, 216.  
 Taj Mahal, 508.  
 Talcy-en-Beauce, 227.  
 Talèfre, glacier de, 215.  
 Tallard, Camille d'Hos-tun, maréchal-comte de, 143.  
 Talleyrand, 299, 302.  
 Tarasp, 492.  
 Tarentaise, 162, 193.  
 Tavan, Edouard, 390.  
 Tavel, maison, 214.  
 Taylor, Paul, 416.  
 Tchernychev (Tchernichev), comte, 216.  
 Tébessa, 508.  
 Tellcity (Indiana), 468.  
 Tencin, Pierre Guérin, cardinal de, 204.  
 Ténériffe, 508.  
 Termine, col du, 323.  
 Ternier, 60.  
 Terrasson, Jean, 114.  
 Terrisse, Alphonse, 366.  
 Territet, 530.  
 Tessau, *voir* Dessau.  
 Tessé, René de Froulay, maréchal-comte de, 127, 128.  
 Testuti, maison, 81.  
 Tête Noire, 410.  
 Thellusson, 187.  
 – hôtel (Paris), 192.  
 – M<sup>me</sup> Amable-Robert-Germain de, 474.  
 – Isaac, 152, 153, 170, 178, 191-193, 200.  
 – Isaac-Louis de, 200, 329.  
 – Jeanne, 191, 192.  
 – Julie, née Labat, 329.  
 Thellusson frères & C<sup>ie</sup>, 241, 331.  
 Thibaron-Joly, 375.  
 Thibet, 292.  
 Thiez, mandement, 3.  
 Thoiry, 30, 65, 211.

Thomeguex, Alice, 506.  
 Thomson-Houston, 537.  
 Thônex, 378.  
 Thonon, 44, 46, 461.  
 Thornton, 296.  
 Thoune, 411, 417.  
 Thouron, Jacques, 262.  
 Tigre, 508.  
 Tillier, Johann Anton, 179.  
 Timor, 505.  
 Tingry, Pierre-François, 275.  
 Tiout, oasis, 508.  
 Toggenbourg, 143.  
 Tolède, 341.  
 Töpffer, Adam, 124, 338.  
 – Rodolphe, 271, 338, 399.  
 Tornier, 64.  
 Torquay, 462.  
 Torre de Goïto, 400.  
 Toscane, 62.  
 Toulouse, 417.  
 Tournay, 203, 225.  
 Tourneiser, Etienne, 179.  
 Tournes, de, voir De Tournes.  
 Toussain, Daniel, 51, 57.  
 Townsend, Joseph, 342.  
 Trafalgar, 325.  
 Transylvanie, 105.  
 Traz, de (Destraz), 366, 368.  
 – André-Conrad de, 366.  
 – Charles de (-de Budé), 366.  
 – Henri de, 366.  
 – Louise de, 365, 366.  
 – Robert de (-Pictet), 515.  
 Trembley, 187.  
 – Abraham, 124.  
 – Jean, 271, 331.  
 – Jean (-Lullin), 126, 130.  
 – Jean-Pierre, 190, 265.  
 – Jean-Pierre(-Lullin), 126, 128.  
 – Jeanne-Suzanne, 353.  
 – Judith, 81.  
 – Marc-Conrad, 128, 129.  
 – Pierre (-Calandrini), 62.  
 Trianon, 262.  
 Trient, 215.  
 Trieste, 350.  
 Troinex, 38, 98, 338, 342, 343, 345, 347, 431, 444, 449, 534-536, 542.  
 Tronchin, 178.  
 – François, 152, 153.

Tronchin, François-Louis, 229.  
 – Henri, 448.  
 – Jacob, 167, 229.  
 – Jean-Armand, 329.  
 – Jean-Robert, 183, 229.  
 – Jean-Robert (-Bois-sier), 178, 179, 189, 197.  
 – Louis, 58.  
 – Louis (-de Waldkirch), 173.  
 – Théodore, 55, 58, 119.  
 – Théodore (le docteur), 174, 208, 229.  
 Trosselier, Jaques-Alexandre, 105.  
 Trouvers, 312.  
 Troyes, 298.  
 Try, Michel, 23.  
 Tsarskoïe-Selo, 217.  
 Tuileries, les (Genève), 538.  
 Tuilière, la, 538.  
 Tunis, 508.  
 Tunisie, 467, 508.  
 Turin, 44-46, 50, 127, 128, 161, 162, 170, 185, 186, 188, 190, 193, 196, 199, 237, 238, 241, 242, 272, 298, 302, 330, 350, 355, 356, 372, 400, 412, 416, 441, 449, 464.  
 – via Rava, 416.  
 Turquie, 542.  
 Turretini, 54, 101, 107, 187, 272.  
 – Albertine, née De la Rive, 432.  
 – Anne-Marie, 540.  
 – Auguste, 479.  
 – Barbe, 53, 54, 101.  
 – Bénédict, 43, 54, 101, 102, 119.  
 – Catherine, 62.  
 – Charles (-Necker), 439, 441, 443, 527.  
 – Edmond, 525.  
 – Francesco, 54, 115.  
 – François, 54, 67, 101-103, 105-107, 115.  
 – François-Jean, 225.  
 – Gédéon, 178.  
 – Jean-Alphonse, 101-103, 105, 153.  
 – Jean-Jacques (-Ril-liet), 225, 271.  
 – Marie, 136.  
 – Michel, 101.  
 – Samuel, 101.  
 – Suki, 271, 272.  
 – Théodore, 382, 460, 463, 481, 528.  
 – William, 477.  
 Turretini, Pictet & C<sup>ie</sup>, 440, 441, 443.  
 Turrialba, volcan, 469.  
 Tyrrel, chevalier, 177.

## U

Ukraine, 228, 292, 296, 394.  
 Ulm, 327, 394.  
 Unterwald, 281.  
 URSS, 542.  
 Usedom, île, 350.  
 Utrecht, 171, 182.

## V

Vachat, 343.  
 Valais, 225, 302, 410, 451.  
 Valence (France), 85, 110, 153, 177.  
 Valenciennes, 160.  
 Valleiry, 22.  
 Vallette, Gaspard, 528.  
 Vallière, Paul de, 143.  
 Vallorcine, 215.  
 Vallotton, Etienne, 539.  
 – Jean-Antoine, 201.  
 Valromey, 3.  
 Valsorey, glacier de, 215.  
 Van Berchem, voir Berchem.  
 Varembe, 40, 64, 71, 132, 169-171, 226, 227, 330, 387, 531.  
 Varro, Michel, 24.  
 Vasserot, David, 92.  
 – Jean, 92.  
 Vasserot de Dardagny, Jean, 147, 148.  
 Vauban, 77, 145.  
 Vaucher, architecte, 368.  
 – Jean-Pierre, 273, 417.  
 Vaucluse, fontaine de, 272.  
 Vaud, Pays de, 15, 18, 21, 74, 160, 171, 236, 276.  
 Vaudenet, Robert, 63, 92.  
 Vaughan, sir John, 265.  
 Vauquelin, Nicolas-Louis, 340, 341.  
 Vautier, Gamaliel, 105.  
 – Jacques, 136.  
 – Moïse, 481.  
 Vautron, maison, 81.  
 Vaux (près Viry), 10.  
 Veigy, 468.  
 Velasquez, 28.  
 Vendôme, César duc de, 48.  
 Venel, Jean-François-Henri, 358.  
 Vénétie, 325.  
 Venise, 15, 53, 99, 171, 350.

Vérace, 136, 137.  
 Verceil, 295.  
 Verdi, Giuseppe, 459.  
 Vergennes, 229.  
 Verjus, les (Lancy), 291.  
 Verkade, Jan, 465.  
 Verloin Degruy, Joseph, 156.  
 Vermenoux, Germaine de, 206.  
 Vernand-dessous (Vernand-Camarès), 264, 358.  
 Vernes, Jacob, 225.  
 – Jacques-Louis, 241.  
 Vernet, 341.  
 – maison, 286.  
 – Isaac, 272, 278, 284.  
 – Joseph, 238.  
 – Robert, 531.  
 Verneuil, Edouard de, 436.  
 Vernier, 17, 18, 20, 38, 42, 64, 65, 85, 89-91, 147-150, 170, 208, 225, 312, 419, 473, 490, 541.  
 Vérone, 324, 350.  
 Versailles, 152, 170, 189, 196, 197, 379.  
 Versoix, 200, 299, 408, 409, 516, 538, 539.  
 – rivière, 408.  
 Vesancy, 28.  
 Vessy, 342, 343.  
 Vésuve, 325, 530.  
 Vevey, 105, 151, 242, 389, 391, 470, 471, 541.  
 – Ateliers de construction mécanique de, 530, 531.  
 – église Saint-Martin, 470.  
 Veyrier, 277, 290, 343, 345, 541.  
 Viande, Claude, 17.  
 Viard, Jean-Daniel, 105.  
 Vicco, 324.  
 Victor-Amédée II, duc de Savoie, puis roi de Sardaigne, 75, 86, 128, 129, 177.  
 Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, 128, 162, 163, 193, 324.  
 Victor-Emmanuel I<sup>er</sup>, roi de Sardaigne, 371.  
 Victoria, reine d'Angleterre, 266, 331, 337, 499.  
 Victoria-Eugénie, reine d'Espagne, 468.  
 Vidal, Marie, 517.  
 Vieille Montagne, mines de la, 442.  
 Vienne (Autriche), 31-33, 39, 123, 190, 226, 227, 287, 294, 298, 299, 302, 326, 337, 350, 394, 395, 436, 441, 459.

## Index

## Index

- Vier, Louis, 273.  
 Vigone, 81.  
 Villard, fief de, 6.  
 Villaret, Etienne, 201.  
 Villars, Honoré-Armand duc de, 226.  
 - Isabelle, 532.  
 Villars (Saconnex), 488, 490-492, 522-525, 531, 532.  
 - le Petit-, 428, 491, 493, 499, 525, 530.  
 Villars-en-Vully, 490.  
 Ville-la-Grand, 378.  
 Villefranche-sur-Mer, 503.  
 Villeroy, Camille de, Neufville-, archevêque de Lyon, 47.  
 - Nicolas de Neufville, duc de, maréchal de France, 47, 48.  
 Villmergen, 144, 159.  
 Vincent, Arlette, 540.  
 Vinci, Léonard de, 434.  
 Vincy, 178, 272, 279.  
 Vinet, Alexandre, 364.  
 Viret, Pierre, 99.  
 Virgile, 493.  
 Viry, 10, 21, 22, 27, 195, 202.  
 Viry, François-Joseph comte de, 188.  
 Vitriarius, Philippe Reinhard, 114.  
 Vivarais, 330.  
 Voght, Caspar baron, 410.  
 Vogt, Carl, 433, 503, 504.  
 - William, 535.  
 Voiron, 67, 298.  
 Voisine, 141.  
 - Jean, 46-48, 56, 63, 81, 181.  
 - Madeleine, 141, 142.  
 - Michel, 141.
- Volga, 217, 228.  
 Volney, Constantin-François comte de, 413, 414.  
 Volta, Alessandro, 279.  
 Voltaire, 123, 138, 152, 177, 180, 182-184, 189, 196, 204, 225-228, 230, 235, 241, 282, 311.  
 Von der Strassen, André, 126.  
 Vorontzov, Alexandre Romanovitch, 226, 227.  
 Vosges, montagne, 471.  
 Voutier, Aymonette, 7.  
 Voysin, Daniel-François, 151.  
 Vuache, 22, 201, 298.  
 Vuaillet, 64, 65, 213.  
 Vuarin, abbé Jean-çois, 299, 302, 315.  
 Vuarrier, 65.  
 - Anselme, 6.  
 - Jean, 10.  
 Vuillemin, 5.  
 Vuy, Jules, 375, 450.
- W**
- Waaghänsel, 493.  
 Wagram, 326.  
 Wake, William, 116.  
 Walker, 373.  
 Walpole, mylord, 178.  
 Washington, George, 279.  
 Watt, James, 289.  
 Watteville, 269.  
 - Oscar de, 460.  
 Wedgwood, 289.  
 Weilburg, 265.  
 Weimar, 407, 418.
- Weismann, August, 503.  
 Wellington, 332.  
 Wenger, Ernest dit Jean, 448.  
 Werdt, Georg Friedrich von, 371.  
 Wesley, John, 236.  
 White, Minnie Pryce, 386.  
 Whitebread, 289.  
 Wickham, William, 231.  
 Wiclef, voir Wyclif.  
 Wiedersheim, Robert, 503.  
 Wight, île, 377.  
 Wiley, Reginald, 386.  
 Wilna, 326, 327.  
 Wilson, professeur, 374.  
 Windsor, 229, 231.  
 Winterthur, 280.  
 Wits, Hermann, 114.  
 Woïseck, 389.  
 Woldenberg, 349.  
 Wollin, île, 350.  
 Wrede, Karl Philipp, maréchal-prince de, 395.  
 Wuarin, 200.  
 Würenlingen, 537.  
 Wurtemberg, 413.  
 Wurtemberg, Charles-Eugène, duc de, 199, 204.  
 Wurtz, Charles-Adolphe, 457, 520.  
 Wyclif (Wiclef), 106.  
 Wyss, Daniel, 77.  
 - Georges de, 499.  
 - Hans Caspar, 51.
- X**
- Xérès, 171.
- Y**
- York, 265.  
 Young, Arthur, 293, 295.  
 Yung, Emile, 533.  
 Yverdon, 144, 330.
- Z**
- Zaandam, 418.  
 Zaehringen, ducs de, 3.  
 Zeiller, Adrien, 472.  
 Zermatt, 492.  
 Zfeller (Zefeller), Nicolas, 172.  
 Zittel, Karl Alfred von, 436.  
 Zofingue, 144.  
 - société de, 361, 443, 445, 467, 474, 515, 528, 534.  
 Zurich, 44-46, 74, 75, 102, 110, 114, 116, 127, 129, 146, 189, 239, 280, 298, 403, 412, 442, 517, 530-532, 537-539, 541.  
 Zurlauben, Beat Fidel von, 159.  
 Zuylen, Belle de, 184.  
 Zwallen, Laurent, 105.  
 Zwingelstein, Charles, 379.  
 Zwinger, Théodore, 58.  
 Zwingli, Ulrich, 15.  
 Zwirner, Balthazar, 31.



# Table des chapitres

## TOME I

|   |     |
|---|-----|
| Dédicace . . . . .  | VII |
| Préface . . . . .   | IX  |
| Explication des sigles et des abréviations . . . . .                  | XV  |
| Note sur les unités de mesure et sur les monnaies anciennes . . . . . | XVI |

### Livre I: Origines et premières générations

|  |   |
|--|---|
| Introduction . . . . .   | 3 |
| Chapitre 1: Pierre Pictet, bourgeois de Genève (1474), et ses ascendants . . . . . | 5 |
| Chapitre 2: Les fils et petits-fils de Pierre Pictet . . . . .                     | 9 |

### Livre II: Les Pictet à Saint-Gervais

|  |    |
|--|----|
| Introduction . . . . .   | 15 |
| Chapitre 3: Mermet Pictet ollier (1496-1560) . . . . .   | 17 |
| Chapitre 4: Jean Pictet chappuis (1520-1571) . . . . .   | 21 |
| Chapitre 5: Ami Pictet (1535-1607) . . . . .   | 23 |
| Chapitre 6: Daniel Pictet (1559-1590) . . . . .  | 29 |
| Chapitre 7: Pierre Pictet-Piaget (1560-1614/7) et Isaac Pictet (1587-1624)<br>joailliers . . . . . | 31 |

### Livre III: Le siècle des syndics

|   |     |
|---|-----|
| Introduction . . . . .                                    | 37  |
| Chapitre 8: Jacques Pictet-Caille (1576-1629) . . . . .   | 39  |
| Chapitre 9: André Pictet (1609-1669) . . . . .            | 43  |
| Chapitre 10: Jérémie Pictet-Dupuis (1613-1669) . . . . .  | 55  |
| Chapitre 11: Pierre Pictet (1626-1690) . . . . .          | 61  |
| Chapitre 12: Isaac Pictet-Rocca (1638-1704) . . . . .     | 67  |
| Chapitre 13: Jacques Pictet-DuPan (1643-1721) . . . . .   | 73  |
| Chapitre 14: Jean-Jacques Pictet (1645-1721) . . . . .    | 85  |
| Chapitre 15: Jean Pictet (1648-1722) . . . . .            | 93  |
| Chapitre 16: Bénédicte Pictet (1655-1724) . . . . .       | 101 |
| Chapitre 17: Jérémie Pictet-Croppet (1657-1704) . . . . . | 117 |

## Livre IV : Le siècle des militaires

|  |     |
|--|-----|
| Introduction . . . . .   | 123 |
| Chapitre 18: François Pictet-Lullin (1667-1749) . . . . .                              | 125 |
| Chapitre 19: Marc Pictet-de Budé (1672-1746) . . . . .                                 | 133 |
| Chapitre 20: Gabriel Pictet (1672-1736) . . . . .                                      | 139 |
| Chapitre 21: Jean-Louis Pictet-Gallatin (1685-1739) . . . . .                          | 143 |
| Chapitre 22: Banquiers et négociants . . . . .   | 151 |
| Chapitre 23: Officiers au service étranger . . . . .                                   | 157 |
| Chapitre 24: Marc Pictet-Micheli (1693-1768) . . . . .                                 | 165 |
| Chapitre 25: Isaac Pictet-Gallatin (1693-1769). Catherine Pictet (1726-1795) . . . . . | 169 |
| Chapitre 26: Jean-François Pictet-Guyon (1699-1778) . . . . .                          | 173 |
| Chapitre 27: Pierre Pictet-Cramer (1703-1768) . . . . .                                | 177 |
| Chapitre 28: Jacques Pictet-Thellusson (1705-1786) . . . . .                           | 185 |
| Chapitre 29: Le colonel Charles Pictet de Cartigny (1713-1792) . . . . .               | 195 |
| Chapitre 30: Le colonel Pierre Pictet de Sergy (1724-1813) . . . . .                   | 203 |
| Chapitre 31: Jean-Louis Pictet-Mallet (1739-1781) . . . . .                            | 215 |
| Chapitre 32: François-Pierre Pictet le Géant (1727-1798) . . . . .                     | 225 |

## Livre V : L'âge des Révolutions

|   |     |
|---|-----|
| Introduction . . . . .  | 235 |
| Chapitre 33: Isaac Pictet de Pregny (1745-1823) . . . . .                         | 237 |
| Chapitre 34: Louis Pictet du Bengale (1747-1823). Les Pictet de Champel . . . . . | 253 |
| Chapitre 35: Marc-Louis Pictet-Micheli de Dully (1754-1834) . . . . .             | 265 |
| Chapitre 36: Marc-Auguste Pictet (1752-1825) . . . . .                            | 271 |
| Chapitre 37: Charles Pictet-de-Rochemont (1755-1824) . . . . .                    | 287 |
| Chapitre 38: Jean-Marc-Jules Pictet-Diodati (1768-1828) . . . . .                 | 311 |
| Chapitre 39: James Pictet-Menet (1777-1816) . . . . .                             | 323 |
| Chapitre 40: La fin de la branche aînée . . . . .                                 | 331 |

## TOME II

## Livre VI: Le siècle des savants et des banquiers

|   |     |
|---|-----|
| Introduction . . . . .  | 337 |
| Chapitre 41: Jean-Pierre Pictet-Baraban (1777-1857) . . . . .                               | 339 |
| Chapitre 42: Louis Pictet-Achard (1778-1825) . . . . .                                      | 349 |
| Chapitre 43: J.-Fr.-Louis Pictet-Calandrini (1790-1858) et les Pictet du Reposoir . . . . . | 357 |
| Chapitre 44: Les Pictet de Dully . . . . .  | 365 |
| Chapitre 45: Les Pictet de Landecy . . . . .  | 371 |
| Chapitre 46: Ferdinand Pictet (1796-1862) et ses descendants . . . . .                      | 377 |
| Chapitre 47: Armand Pictet (1798-1861) et le rameau australien . . . . .                    | 383 |
| Chapitre 48: Auguste Pictet-de Bock (1804-1874) . . . . .                                   | 387 |
| Chapitre 49: Charles-René Pictet de Rochemont (1787-1856) et ses enfants . . . . .          | 393 |
| Chapitre 50: Adolphe Pictet-Cazenove (1799-1875) et sa descendance . . . . .                | 405 |
| Chapitre 51: Amédée-Pierre-Jules Pictet de Sergy (1795-1888) . . . . .                      | 417 |
| Chapitre 52: François-Jules Pictet-De la Rive (1809-1872) . . . . .                         | 431 |
| Chapitre 53: La Banque Pictet & C <sup>ie</sup> au XIX <sup>e</sup> siècle . . . . .        | 439 |
| Chapitre 54: Edouard Pictet-Prevost (1813-1878) et son fils Emile (1845-1909) . . . . .     | 443 |

|   |     |
|---|-----|
| Chapitre 55: Charles Pictet-Prevost (1823-1862) . . . . .   | 449 |
| Intermède: Lettres et portraits d'enfants . . . . .   | 453 |
| Chapitre 56: Raoul Pictet (1846-1929) . . . . .   | 457 |
| Chapitre 57: Les frères de Raoul: Oswald (1844-1909), Léonce (1848-1886),<br>Eugène (1852-1919) . . . . . | 467 |
| Chapitre 58: Gustave Pictet (1827-1900) . . . . .   | 473 |
| Chapitre 59: Ernest Pictet (1829-1909). Les Pictet de Villars . . . . .                                   | 483 |
| Chapitre 60: Edmond Pictet (1835-1901) et son frère Alfred (1839-1905) . .                                | 493 |
| Chapitre 61: Edouard Pictet-Mallet (1835-1879) et ses fils . . . . .                                      | 501 |
| Chapitre 62: Alphonse Pictet (1838-1903) . . . . .  | 507 |

## Livre VII: Générations récentes

|  |     |
|--|-----|
| Introduction . . . . .                                     | 513 |
| Louis Pictet-de Saugy (1854-1930) . . . . .                | 515 |
| Ferdinand Pictet-Albanel (1863-1932) . . . . .             | 516 |
| Jean-Raoul Pictet-Vidal (1887-1966) . . . . .              | 517 |
| Auguste Pictet (1885-1938) . . . . .                       | 517 |
| Maurice Pictet de Rochemont (1870-1948) . . . . .          | 518 |
| Amé Pictet-Lullin (1857-1937) . . . . .                    | 520 |
| Guillaume Pictet (1860-1926) . . . . .                     | 522 |
| La Banque Pictet & Cie au XX <sup>e</sup> siècle . . . . . | 526 |
| Paul Pictet-Hirschgartner (1862-1947) . . . . .            | 528 |
| Lucien Pictet (1864-1928) . . . . .                        | 530 |
| Arnold Pictet-Forget (1869-1948) . . . . .                 | 532 |
| Aloys Pictet-de Candolle (1855-1924) . . . . .             | 534 |
| Gabriel Pictet (1858-1912) . . . . .                       | 536 |
| Les générations actuelles . . . . .                        | 537 |

## Tables

|                               |     |
|-------------------------------|-----|
| Index . . . . .               | 545 |
| Table des chapitres . . . . . | 569 |

PHOTOLITHOGRAPHIE

BURGGRAFF PHOTOLITHOS, Genève.

PAPIER

Zerkall antique, pur chiffon,  
de KAPPEL & STAMM, Thalwil.

RELIURE

Roger VEIHL S.A.  
J.-M. CHAMP-RENAUD & M. HERTZSCHUCH,  
successeurs, Genève.

PHOTOGRAPHIE

Jean ARLAUD, Genève: pages 5, 10, 11, 26, 27,  
30, 45, 47, 48, 50, 51, 56, 57, 59, 65, 71, 75,  
79, 84, 88, 91, 103, 106-109, 111-113, 117-119,  
129, 131, 134-137, 140, 141, 144, 160, 163, 167,  
174, 175, 179, 183, 186, 188, 190, 193, 194, 201,  
206, 212, 217-219, 220-222, 224, 229, 231, 238-  
251, 254-264, 266-269, 272-274, 277, 289-291,

296, 304, 305, 309, 313, 315, 320-322, 324-326,  
330, 341-344, 347-350, 352-355, 357, 359-363,  
365-369, 371-373, 375, 377-380, 390-395, 399,  
406, 410, 412, 414, 418, 419, 421, 424-427, 431,  
432, 434, 435, 443, 444, 452-457, 468, 472, 473,  
483, 484, 493, 501, 502, 504, 515, 520.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Paris: 153, 158, 299.

Gad BOREL, Genève: 9, 18, 23, 32, 60, 80, 89,  
114, 130, 142, 146, 149, 170, 210, 211, 253, 288,  
295, 303, 306, 307, 310, 317, 346, 358, 363, 412,  
413, 433, 440, 441, 450, 485, 494, 499, 519, 528,  
532, 533.

Pierre Ch. GEORGE, Genève: 25, 76, 77, 157, 202.

GIRAUDON, Paris: 270, 396, 397, 401.

GRIVEL, Genève: 33.

M. KÜNDIG, Zug: 531.

R. LALANCE, Meudon: 389, 406, 407.

SCHWEIZ. LANDESMUSEUM, Zürich: 118, 143.

Yves SIZA, Genève: 298.

Achévé d'imprimer le 23 septembre 1974  
sur les presses d'Etienne Braillard,  
maître imprimeur à Genève

Le tirage comprend  
190 exemplaires numérotés de 1 à 190  
10 exemplaires numérotés de I à X

Exemplaire numéro 13